ANNALES
DES
FRERES MINEURS,

Composées en Latin

Par le tres-Reverend Pere LVC VVADINGHES, Hibernien, Professeur en Theologie du même Ordre, Censeur de la souveraine Inquisition de Rome, & Gardien du College de saint Isidore dans la même Ville.

Abbregées & traduites en François

Par le R. P. *SILVESTRE CASTET, Recollet.*

DANS LESQUELLES LES CHOSES LES PLUS IMPORTANTES touchant les Eslections des Papes, les Antipapes, les Schismes, les Conciles, & plusieurs questions extraordinaires sont compriſes, de même que toutes celles qui concernent les trois Ordres instituez par S. François, & traitées exactement.

TOME CINQVIE'ME.

Contenant depuis l'an 1401. jusques à l'an 1450.

PREMIERE EDITION.

A TOULOUSE,
Chés GUILLAUME-LOÜIS COLOMIEZ, & JERÔME POSÜEL,
Imprimeurs du Roy, du Clergé, & de la Ville.

M. DC. LXXXII.

Avec Permission, Approbation, & Privilege du Roy.

Digitized by Google

Digitized by Google

A MONSEIGNEUR

MONSEIGNEUR

JULES DE MASCARON

EVEQUE ET COMTE D'AGEN.

MONSEIGNEVR,

Vous avez eu la bonté de voir les deux premiers Volumes de nos Annales, & d'agréer que je prenne la liberté de Vous dédier le troisiéme : Permettez-moy, s'il Vous plaist, d'expliquer cette complaisance à mon avantage, & de dire que par là Vôtre Grandeur a approuvé mon travail. Lorsque j'ay fait le dessein de Vous l'offrir je n'ay point eu d'autre veuë que de rendre un témoignage public de l'estime & du respect que j'ay pour Vôtre merite ; & de marquer quelque reconnoissance des biens-faits dont nôtre Province Vous est obligée ; mais Vous avez rendu mon present interessé, en témoignant qu'il pouvoit vous plaire ; car que pouvois-je souhaiter de plus avantageux à mon Livre, que cette approbation qui luy peut faire esperer celle de toutes les personnes raisonnables. Ie sçais que je luy procurois beaucoup d'honneur en le faisant paroître sous Vôtre Nom ; mais comme le merite seul d'un Patron n'est pas capable d'establir la reputation de l'Auteur qui l'a choisi, puisqu'un méchant Ouvrier peut faire un present à une personne illustre, cet honneur ne seroit pas bien assûré s'il n'eût esté appuyé de Vôtre estime.

Ie crois, MONSEIGNEVR, que je puis étendre à mon troisiéme volume, ce sentiment favorable que vous avez eu des deux premiers ; parce que je suis seur que la suite de cette Histoire ne dement point son commencement. Il est vray que nôtre Ordre a souffert plusieurs vicissitudes ; les relâchemens qui s'y sont glissez y ont causé divers changemens ; mais Dieu qui du mal sçait tirer le bien, a fait tourner tous ces accidens à son avantage. Les mesmes choses qui sembloient le pousser à sa ruine, ont servi à l'embellir & à l'accroître ; lors qu'on a creu qu'il alloit tomber en decadence, il s'est rehaussé ; & sa vigueur qui paroissoit mourante, est ressuscitée avec plus d'éclat. C'est dans le quatorziéme Siecle, dont je décris l'Histoire,

Digitized by Google

que ce bonheur a commencé de luy arriver, par l'établissement de la Famille reformée de l'Observance. Ainsi, MONSEIGNEVR, comme Vous y verrez le mesme esprit qui l'a institué, & les mesmes fruits qui ont honoré sa naissance, Vous y goûterez la mesme satisfaction; j'oseray mesmes Vous promettre qu'elle sera plus grande, parce que Vous y trouverez un plus grand nombre d'excellens Personnages; & comme la vocation des Freres Mineurs, consiste particulierement à travailler pour le salut des ames, par le Zele de la Prédication, ne puis-je pas esperer que tant de celebres Prédicateurs dont ce Volume est plein, feront un objet agreable à Vos yeux, puis qu'ils portent le caractere qui Vous est si particulier & si propre; Ie veux dire ce zele Apostolique, & cette éloquence Divine qui Vous font admirer. Quand mon inclination & mon devoir ne m'auroient pas obligé à Vous dedier cet Ouvrage, ces Grands Hommes m'auroient eux-mesmes poussé à le faire; car comme chacun aime son semblable, vers qui pouvoient-ils desirer d'aller avec plus de complaisance que vers Vostre Grandeur? Et de qui pouvoient-ils esperer un accueïl plus favorable que de Vostre bonté? puisque Vous estes le plus fameux Prédicateur de nostre Siecle.

Nostre Illustre Monarque, qui est sans contredit le Genie le plus fort & le plus éclairé qui ait jamais porté de Couronne, a bien fait connoître qu'il avoit ce sentiment de Vous; car il Vous a choisi pour prêcher en sa presence durant plusieurs années; la satisfaction qu'il a eu de Vous entendre luy a fait dire publiquement, que quand Vous seriez obligé à faire des redites, ces redites luy plairroient plus que les nouveautez des autres; & ayant supprimé le Titre de Predicateur du Roy, qui s'estoit rendu trop commun, il l'a confirmé à Vostre Grandeur par un Brevet particulier, qui montre comment Elle Vous distingue. Sa Majesté ne s'est pas contentée de faire connoître son estime par des paroles, Elle l'a fait éclater par de beaux effets; sçavoir les Evêchez de Tulle & d'Agen qu'il Vous a donnez. Dans le premier Vostre Grandeur a merité le titre de Pere des Pauvres, par l'établissement d'un Hôpital general; Elle y auroit bien-tôt acquis celuy de Destructeur des Heretiques, puisque par la disposition qu'Elle y avoit mise, l'exercice public leur a esté interdit cette année dans tout ce Dioceſe; mais Dieu luy reserve cette gloire dans celuy d'Agen, où l'Heresie est plus étenduë. Auſsi est-ce le principal motif qui a obligé le Roy de Vous y changer: Sa Majesté connoissoit que Vostre zele estoit capable de ruiner ce Monstre: Vous avez d'abord bien confirmé cette esperance, par l'ar-

Digitized by Google

deur avec laquelle Vous avez fait dans peu de temps la Visite entiere de ce vaste Dioceſe ; les rigueurs de l'Hyver, ni les chaleurs de l'Eſté, n'ont pas pû Vous détourner de cette fonction Apoſtolique ; les alterations meſmes que Voſtre ſanté en a ſouffertes, ne Vous ont point fait craindre de les continuer ; & lors que tous Vos Dioceſains eſtoient allarmez du danger où ils Vous voyoient, Vous avez fait paroître que Vous eſtes veritablement le Paſteur Evangelique qui expoſe ſa vie pour ſon Troupeau. Il eſt bien difficile que les plus opiniâtres ne ſe rendent à des ſoins ſi charitables, à la force de Vos diſcours, & à la douceur raviſſante de Voſtre Gouvernement ; car qui pourroit refuſer de vouloir eſtre le fils d'un Pere qui a tant de charmes pour gagner les cœurs ?

Ie revere avec tout le reſpect que je dois l'Eminence de Voſtre caractere Epiſcopal, mais j'ay une veneration toute particuliere pour le merite qui Vous l'a fait acquerir. I'admire avec tout le monde, que Vous ne devez Voſtre exaltation qu'à Vous meſme ; que Voſtre dignité n'eſt que la récompenſe de Voſtre Vertu ; & que Vous n'eſtes monté à la Chaire d'Evêque que par celle de Prédicateur.

Lors que Ieſus-Chriſt expliqua la Miſſion qu'il vouloit donner à S. Paul, il le fit par ces remarquables paroles ; Il eſt pour moy un Vaſe d'élection, afin qu'il porte mon nom devant les Gentils, devant les Rois, & devant les Enfans d'Iſraël. *Il nomme particulierement les Roys, quoy qu'ils fuſſent compris ſous le titre de Iuifs ou de Gentils ; & c'eſt ſans doute pour ſignifier que le plus grand effort de la Grace dans cet Apoſtre, ſeroit de porter avec fruit la lumiere de l'Evangile devant les teſtes couronnées. Il eſt certain que la verité a bien de la peine d'entrer dans les Palais des Rois, & qu'il y a beaucoup de meſures à prendre pour l'y introduire, & l'y faire recevoir avec agrément. Elle marche d'ordinaire entre deux écueils ; d'un côté la flaterie & la lâcheté la déguiſent ou l'étouffent ; d'un autre l'imprudence, qui ne la ſçait pas ménager, fait degenerer en temerité la juſte liberté dont elle doit joüir ; & la faiſant paſſer pour une importune, l'expoſe au rebut & à la riſée ; Mais, MONSEIGNEVR, elle a eſté plus heureuſe ſous Voſtre conduite. Vous l'avez fait parler avec autorité comme maîtreſſe ſans ſe rendre fâcheuſe : les traits dont Vous l'avez embellie, ne l'ont point cachée ; elle a conſervé toute ſa force, parmi les adouciſſemens que Vous luy donniez ; & ſi ſous la faveur de Voſtre eloquence elle a chatoüillé les oreilles, ce n'a eſté que pour mieux toucher les cœurs. Enfin Vous avez fait voir ce qu'elle a de plus fin*

Digitized by Google

& de plus fort, en mêlant l'agreable avec l'utile. Ie dirois que Vous eſtes le premier de ce Siecle en l'Art de bien dire, ſi Monſieur Voſtre Pere n'avoit acquis avant Vous la réputation du plus bel eſprit & du plus eloquent de ſon temps. Mais je ne crois pas diminuer Voſtre Gloire en luy donnant un tel Rival, & en diſant que celuy qui a eſté Voſtre Maître ſelon la nature, a eſté Voſtre Precepteur.

La gloire que Vous avez acquiſe eſt montée à un point ſi relevé, qu'il ſemble qu'elle ne peut pas croître; je crois neanmoins que je puis luy donner un nouvel éclat, ſi j'y ajoûte celle que Vous tirez de Vos Ayeux, & je dois le faire, parce que celle-cy ſort d'un fonds à quoy Vous avez droit, & que ce ne ſera pas un ornement prophane que je mettray au tour de Vôtre Mitre; car il n'eſt fondé que ſur la pieté & ſur la valeur de ces illuſtres Perſonnages.

La Maiſon de Maſcaron n'eſt pas originaire de France; elle eſt de Portugal: les Comtes de Sainte Croix qui en portent le nom, & qui font une belle figure dans ce Royaume, en ſont la ſouche. Quoy que le Portugal ait toûjours eu beaucoup de communication avec la France, neanmoins les Maſcarons n'ont pas paſſé immediatement de ce Royaume étranger au nôtre: ils ſe ſont auparavant établis en Ecoſſe, & c'eſt à cette Province Inſulaire à qui nous les devons. Les deſordres que les Heretiques Albigeois cauſoient dans le Languedoc & la Guienne, attirerent un des Maſcarons à nôtre ſecours: il conduiſit de belles Troupes contre ces Impies qui travailloient à détruire la pureté de la Religion & l'autorité du Roy, & les joignit à l'Armée que le Seigneur de Levi commandoit. Leurs Armes eurent tout le ſuccés qu'on devoit attendre de leur Zele & de leur courage; & comme Levi eut pour ſa récompenſe le Marquiſat de Mirepoix, Maſcaron receut pour la ſienne trente mille livres de rente ſur les Terres de ces Rebelles qu'on avoit conquiſes. C'eſt donc le Zele de la Foy & de l'Eſtat qui ont conduit les Maſcarons en France, & qui les y ont eſtablis.

Leurs Succeſſeurs ont tres-bien répondu à des commencemens ſi glorieux: l'Hiſtoire des Siecles ſuivans eſt toute parſemée des belles actions qu'ils ont faites; le détail en ſeroit trop long, c'eſt pourquoy je ne diray qu'une partie des honorables emplois qu'ils ont eux, dans les occaſions les plus difficiles & les plus importantes ou pour la Religion ou pour la Couronne.

Tout le monde ſçait que la France eſtoit à deux doigts de ſa ruine totale, lors que les Anglois aſſiegerent Orleans. Raymond de Maſca-

Digitized by Google

on avoit une charge fort considerable dans cette Place ; & le Roy jugea si necessaire la presence de ce vaillant homme dans cette Ville, qu'en luy accordant des Lettres de Grace pour un meurtre qu'il avoit fait dans un combat, il ordonna au Parlement de Toulouse de les enteriner, quoy que le prevenu ne se presentât pas, parce qu'il estoit importamment occupé pour le soûtien de son Etat.

François premier qui souhaittoit avec une passion extréme de conserver le Milanez, comme un des plus beaux Fleurons de sa Couronne, confia le Gouvernement du Château de Milan à un Seigneur de Mascaron.

Henry III. faisoit tant d'estime de Iean de Mascaron qu'il luy fit l'honneur de luy écrire par un Courrier exprés, de ne se pas engager dans aucun employ qui le peût éloigner de sa personne, & de se rendre incessamment à sa Cour pour entendre plus précisément sa volonté sur ce sujet. Puis comme Sa Majesté eut donné le commandement de son Armée de Dauphiné au sieur d'Ornano, elle creut que pour l'y établir avec toute l'autorité necessaire, elle avoit besoin du credit que Mascaron s'estoit acquis, & luy fit encore l'honneur de luy écrire pour luy recommander cette affaire, qui estoit de la derniere consequence pour son service.

Henry IV. ayant mis le siege devant Chartres, les Rebelles se deffendoient si bien, qu'on croyoit avoir un juste sujet de craindre un mauvais succés de cette entrepriſe. Dans cette difficulté Mascaron qui avoit acquis par sa valeur le surnom de Brave, fut commandé de donner l'assaut avec son Regiment pour faire le dernier effort, & sa vaillance fut la principale cause de la reddition de la Place. La blessure qu'il receut sur la bréche luy fit trouver une mort glorieuse, & l'on peut juger par la disposition de son testament du rang qu'il tenoit, car il nomma deux Maréchaux de France, & le Grand Prevost de Paris pour les executeurs de sa derniere volonté, & fit des legcs considerables à ses Gentilshommes & à ses Pages ; aussi avoit-il épousé Helene d'Elbœuf heritiere de Bonneville.

Dans les derniers troubles de nos Huguenots, le Frere de Vostre Bisayeul estoit Gouverneur de Pamiers, & conserva cette Ville dans la pureté de la Foy, & dans l'obeïssance à son Prince ; & un autre Mascaron s'employoit en mesme-temps fort utilement à reprimer la fureur de ces Rebelles dans le Berry. Depuis Paul de Mascaron a signalé son Zele pour la mesme cause dans le Païs de Foix, & ces Seditieux l'ont toûjours regardé comme leur plus redoutable ennemi.

Digitized by Google

Les Maſcarons n'ont pas ſeulement témoigné leur pieté par le ſoûtien de la Foy Catholique, mais encore par leurs liberalitez envers l'Egliſe, & par leur Zele dans les charges Eccleſiaſtiques à quoy leur merite les a fait élever : dés l'an 1204. *Raymond de Maſcaron donna des biens conſiderables à l'Abbaye de Boulbonne, entr'autres la maiſon qu'elle poſſede dans Toulouſe, d'où une des ruës de cette Ville a pris le nom de Boulbonne. Et le Chef de la Famille eſt le Patron de pluſieurs Fondations que ſes Predeceſſeurs ont faites en diverſes Egliſes. Ainſi la meſme pieté qui leur a fait aquerir du bien, les a obligez d'en employer une partie à des œuvres ſaintes. L'an* 1280. *Hugues de Maſcaron fut élû Evêque de Toulouſe : ſeize ans aprés il mourut à Rome, & fit bien connoître que ſon cœur ne s'eſtoit pas ſeparé de ſon Troupeau, car il ordonna que ſon corps fut rapporté dans ſa Ville Cathedrale. Vn autre Maſcaron fut bien-toſt aprés élevé au Siege de Comminges, & ſe rendit fort recommandable par ſon zele. Enfin les Chapitres de Toulouſe & de Pamiers ont ſouvent conferé leurs principales dignitez de Chancellier, de Grand Archidiacre, & de Prevoſt à divers Maſcarons, qui les ont remplies avec honneur.*

Il ſemble, MONSEIGNEVR, que j'aye fait un grand écart par cette petite deduction, puis que je ſuis ſorty de France, & que j'ay traverſé la mer : mais je ne me ſuis pas éloigné de mon ſujet, car je ſuis toûjours demeuré dans Voſtre Maiſon, & je l'ay trouvée dans mon Païs. Voſtre Biſayeul en tranſporta une branche en Provence : le commandement qu'il avoit ſur Mer, luy donna l'occaſion de s'eſtablir à Marſeille. Mais la Providence divine Vous en a voulu rapprocher, en Vous faiſant élever à l'Evéché d'Agen, afin qne Vous en viſſiez de prés tout l'eſtat, que Vous n'aviez connu que de loin. V. G. a trouvé qu'elle ſe maintient dans la belle reputation que Vos Ayeux luy ont acquiſe, puis que Pierre-Louis de Maſcaron s'eſt allié depuis peu avec la Maiſon de Narbonne, qui eſt une des plus anciennes & des plus conſiderables du Languedoc, & Vous venez augmenter ſon luſtre par l'éclat de Voſtre Vertu. Si ma plume eſtoit plus eloquente elle pourroit relever tant de belles choſes, mais je crois qu'elles paroiſſent aſſez dans leur éſtat naturel, & je m'eſtimeray fort heureux ſi du moins V. G. approuve mon zele, & la paſſion tres-reſpectueuſe avec laquelle je ſuis,

MONSEIGNEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur en J. Ch.
Fr. SILVESTRE CASTET Recollet.

Digitized by Google

ANNALES DES FRERES MINEURS.

TOME CINQVIE'ME.

DE JESUS-CHRIST l'an 1401.	DE BONIFACE IX. l'an 12.	DE RUPERT EMP. l'an 1.	DE L'ORDRE l'an 194.

I. NOus avons veu sur la fin du tome precedent, que Vuenceslas avoit esté deposé de l'Empire, & que Rupert Palatin du Rhin & Duc de Baviere, avoit esté élû à sa place. Le jour de l'Epiphanie l'Archevêque de Cologne couronna le nouvel Empereur dans son Eglise Metropolitaine; cette ceremonie fut suivie de grandes acclamations, car il n'y avoit personne qui n'estimât Rupert tres-digne de cet honneur; aussi estoit-ce un Prince tres-Chrêtien, prudent dans la paix, vaillant à la guerre, affectionné aux Ecclesiastiques, tres-respectueux envers le Saint Siege, & un tres-zelé deffenseur des pauvres. Boniface confirma la deposition de Vuenceslas, & l'élection de Rupert, croyant avec quelque raison, que le changement d'un Empereur faineant & débauché, en un autre pieux & sage, pourroit beaucoup servir à éteindre le Schisme. Cependant l'Antipape Benoît, qui estoit retenu sous bonne garde dans son Palais d'Avignon depuis quatre ans, par l'ordre de Charles VI. Roy de France, s'obstinoit opiniâtre-

Digitized by Google

ment à se maintenir dans son Siege, nonobstant les mauvais traitemens auſquels il estoit exposé: Il avoit encore dans son parti les Rois d'Aragon, d'Escosse & de Chypre, les Ducs d'Anjou & d'Orleans, & les Savoyards, & cet appuy joint à son orgueil, l'empéchoit de descendre d'un trône où il estoit monté avec une ambition aussi ardente qu'aveugle. Le nouvel Empereur voulut aller à Rome par la sollicitation de Boniface, pour mettre quelque remede à ce desordre; mais il en fut empéché par Jean Galeas, qui avoit receu de Vuenceslas la qualité de Duc de Milan, & qui s'estoit declaré pour son bienfaiteur.

II. Les Sarrazins & les Tartares Infidelles se jetterent environ ce temps sur les Villes & les autres lieux de la Tartarie, où la Foy avoit esté establie par les Freres Mineurs: Bacha-Antoine Reccana Genois, estoit venu avec une Armée navale au secours de ces pauvres affligez, & avoit combatu fort heureusement contre ces Barbares; Mais comme il pensoit plus au trafic qu'à la guerre, le butin qu'il avoit fait, & la discorde qui se mit dans ses troupes, l'avoient obligé de se retirer, & par son départ les nouveaux Chrêtiens furent abandonnez en proye à leurs ennemis. Tamerlan qui avoit envahi une grande partie de l'Asie se disposoit encore d'aller opprimer ces Fidelles, car il estoit ennemi declaré de la foy de Jesus-Christ; neanmoins ces genereux Tartares ne perdirent pas cœur, & quoy qu'ils fussent menacez de tous côtez, ils resolurent de se bien deffendre; & le Pape estant informé de leur genereux dessein, nomma pour General de l'Armée qu'ils vouloient dresser, Fr. Antoine de Salpi natif des Monts Caspiens, qui s'estoit fait connoistre fort capable de cet employ par son courage, par son zele & par sa prudence; sa Sainteté luy donna permission de se servir de toutes sortes d'armes, & conceda les Indulgences de la Croisade, pour tous ceux qui s'employeroient dans cette expedition.

III. Frere Louis de Narni fut promû à l'Evéché d'Accia en Corse, mais il mourut avant que d'en prendre possession, & Frere Mathieu de Bologne luy fut substitué. Frere Nicolas fut nommé à celuy de Cadis en Andalousie. Frere André Vanni à celuy d'Archilie en Afrique, ou peut-estre faut-il dire à celuy d'Archialie en Thrace. Frere Henry Vuesenberch à celuy de Daren en Irlande. Frere Mathieu de Fabriano à celuy d'Augubio. Frere Berthole à celuy de Guardia en Portugal. Frere Guillaume Fabri à celuy de Perigueux; Claude Robert ne le conte pas, sans doute parce que l'Antipape l'empécha d'en prendre possession: aussi trouvons-nous qu'il obtint un ordre de Boniface pour pouvoir demeurer au Convent de Bourdeaux avec un Compagnon, jusques à ce qu'il eut la liberté de s'établir dans son Siege. Frere Dominique fut pourveu de celuy de Sainte Juste en Sardaigne, & Frere Jean Grenlau de l'Archevéché de Soltamen dans la Medie.

IV. Quelques Curez de Boheme préchoient publiquement que les Freres Mineurs ne pouvoient pas oüir sans leur permission les Confessions des Fidelles, mesme à l'article de la mort, quoy qu'ils fussent approuvez des Evesques, excomunioient ceux qui s'estoient confessez à eux, & leur refusoient les Sacremens; le Pape en estant informé, declara que cela estoit contraire à la Clementine *Dudum*, & donna commission à l'Archevêque de Prague, & aux

Digitized by Google

Evêques de Thracomen & d'Olmutz de faire observer cette Constitution, & d'employer les censures Ecclesiastiques contre tous ceux qui refuseroient de s'y soûmettre.

V. Le Convent de Sainte Marie des Graces du Bourg S. George dans le Milanez, estoit estabi avant cette année selon Gonzague, qui en attribuë la fondation aux Comtes de ce lieu; mais les habitans prouvent par de bons actes qu'ils l'ont fait bastir à leurs dépens. Frere Candide Ranceio de Verceil, qui avoit possedé la dignité principale du Chapitre de cette Ville y est enterré, & Dieu l'a honoré de plusieurs miracles, de mesme que Frere Joseph d'Ivrée, qui est inhumé dans le cimetiere des Religieux. Rodulphe dit que celuy du Desert dans la Custodie de Venise fut fondé cette année par Dame Frangola Justiniani, & qu'elle y fut enterrée devant la porte de l'Eglise.

VI. Les Freres & les Sœurs du Tiers-Ordre, qui vivoient en communauté dans le Dioceſe d'Utrech, obtinrent permission du Pape de tenir tous les ans un Chapitre general pour élire des Superieurs, & de faire le veu solemnel de Chasteté: cela confirme ce que j'ay dit l'an 1292. que ce n'est pas à Foligni qu'ils ont commencé la vie Reguliere.

DE JESUS-CHRIST l'an 1402.	DE BONIFACE IX. l'an 13.	DE RUPERT EMP. l'an 2.	DE L'ORDRE l'an 195.

I. SAINT Bernardin se retira dans une maison écartée pour penser serieusement au choix de l'Ordre qu'il vouloit embrasser; il dressa un Autel dans sa chambre pour y faire ses prieres, & s'y exercer à tous les saints exercices de la Religion: aprés avoir passé quelque temps dans cette solitude, il eut une vision en songe, par laquelle il connut que Dieu l'appelloit à l'Ordre de Saint François; il luy sembla qu'il voyoit un tres-beau Palais, où le feu qui s'y estoit pris faisoit un grand dégât sans épargner qu'une de ses chambres, d'où un Frere Mineur se vouloit jetter par la feneſtre pour éviter l'incendie; mais la crainte du peril le retenoit; que dans cette perplexité ce Religieux invoquoit plusieurs fois nostre Seraphique Pere, & que par son secours il ne receut aucun mal dans cette chambre, quoy que tout le reste du bastiment eût esté consumé. Bernardin interpreta fort pieusement ce songe, & creut qu'il signifioit que sous la protection de ce grand Patriarche il pourroit éviter les flammes que la chair & le monde vouloient allumer dans son cœur, pour l'embraser par leurs mauvais desirs.

II. Frere Jean Ristorius demeuroit alors à Siene dont il estoit natif; le zele avec lequel il avoit combatu les heretiques dans la Boſſine pendant trente ans, & l'austerité de la penitence qu'il avoit pratiquée jusqu'à la derniere vieillesse, luy avoient acquis une grande reputation de Sainteté; Bernardin luy découvrit son dessein, & aprés avoir esté bien éprouvé par plusieurs remises, &

Digitized by Google

par plusieurs entretiens, il fut receu le huitiéme de Septembre; son Conducteur devint bien-tôt son Prophete, car dés qu'il le vit vêtu il ne se peut empécher de dire tout haut à ses Freres que Dieu leur avoit donné un vaillant Soldat, qui feroit un grand profit dans l'Eglise, & qui seroit un grand ornement à leur Ordre; le Gardien creut qu'il ne pouvoit pas donner un meilleur Pere Maistre à ce Novice que celuy qui avoit ménagé sa vocation; & Frere Jean qui connoissoit les bonnes dispositions que Bernardin avoit pour la vertu, fut tres-aise de prendre le soin de les cultiver; aprés deux mois de Noviciat il luy conseilla, pour éviter les visites qui troubloient un peu sa retraite, de demander la permission d'aller demeurer au Convent de Colombier, qui est dans un lieu fort solitaire, mais qui s'estoit rendu celebre par la demeure que Saint François y a faite, & par la vertu des Religieux de la nouvelle Congregation de l'Observance, qui l'habitoient alors.

III. Cette nouvelle demeure, & cette nouvelle façon de vie donnerent à Bernardin tous les moyens qu'il souhaitoit pour s'exercer dans la mortification & s'avancer dans la vertu. Il ne se contenta pas d'imiter ses Freres dans l'entier dépoüillement de toutes choses, & dans l'exactitude de la discipline Reguliere, mais il y ajoûta plusieurs austeritez, de veilles, de jeûnes & de disciplines; il n'y avoit aucun exercice si vil qu'il n'embrassât avec plaisir; le soin des malades, l'humilité de la queste, & les incommoditez des chemins, où il alloit toûjours les pieds nuds, sembloient estre des recreations pour son esprit; & il se rendit si complaisant qu'il gagna l'amitié de tous ses Confreres; on ne le voyoit jamais oisif, à peine prenoit-il un peu du repos necessaire, & il passoit la plus grande partie de la nuit à mediter la Passion de nostre Redempteur; mais avec tant de tendresse, qu'il ne pouvoit retenir ses soûpirs ni ses larmes.

IV. L'humilité avec laquelle il paroissoit dans toutes ses actions, attiroit sur luy le mépris de quelques hommes mondains, qui traitoient de folie l'abandon qu'il avoit fait des honneurs & des richesses de sa maison, pour se ranger à la bassesse d'un pauvre Frere Mineur: Il sceut le sentiment que ces gens avoient de luy, mais il n'en conceut point d'autre que celuy de la joye qu'il eut de se voir estimé fol, parce qu'il imitoit la sagesse de Jesus-Christ. Un de ses parens qui le rencontra dans la maison de Tobie sa chere cousine & mere spirituelle, s'en expliqua à luy avec ces indiscretes paroles: *Nous pensions que vous deussiez estre l'honneur & l'appui de nostre Famille, mais au lieu d'en maintenir l'éclat, & d'en augmenter la posterité, vous estes devenu un Moine faineant, qui s'engraisse du travail d'autruy.* Bernardin luy répondit sans s'émouvoir, & avec un esprit Prophetique: *Il est vray que je mépriſe le monde & ses vanitez, sçachez neanmoins que je procureray tant d'honneur à nostre Famille par l'état que j'ay embrassé, qu'elle n'aura point son égale dans cette Ville.* Les enfans qui le voyoient marcher les pieds nuds luy jettoient des pierres pour le blesser, & il le souffroit sans se tourner ni se plaindre; son Compagnon s'en voulut fâcher, mais Bernardin luy dit, laissons-les faire, ils nous donnent & la matiere d'exercer la patience, & le moyen de gagner le Ciel.

V. L'année suivante Bernardin fit sa Profession, le mesme jour auquel il

Digitized by Google

avoit receu l'habit; sa vertu obligea ses Superieurs de le faire promouvoir bientôt aux Ordres sacrez; de sorte que deux ans aprés il fut fait Prestre, dit sa premiere Messe à mesme jour le huitiéme de Septembre, & dans peu de temps on l'établit Gardien de ce Convent: L'amour de Dieu qui embrazoit son cœur, luy inspira un grand desir de travailler au salut des ames; pour commencer un si noble dessein il se dépoüilla tout nud, chargea une Croix fort pesante sur ses épaules, & descendit à Saggiano avec ce noble fardeau, accompagné de quelques-uns de ses Freres; en cet estat il se mit à exhorter le peuple à la penitence, & ses paroles furent si ferventes & si efficaces, que ceux qui le traitoient auparavant avec mépris, conceurent un grand respet pour sa vertu: Comme il n'avoit pas esté encore institué Predicateur, il n'osa pas s'ingerer à faire cet office publiquement, ni à le demander; mais le General le luy donna de son propre mouvement, comme nous verrons l'an 1405.

VI. Frere Henry Alfier indiqua le Chapitre general à Assise, mais nous n'en avons pas les actes. Frere Barthelemi Vicaire de la Bossine, representa au Pape que les Freres Mineurs avoient converti environ cinquante mille personnes, mais que plusieurs de ces Missionaires s'estoient retirez dans leurs Provinces sans sa permission, & que les Fidelles se trouvoient sans secours; c'est pourquoy sa Sainteté deffendit, sous peine d'excommunication, à tous les Religieux qui seroient envoyez en ces quartiers-là, d'en partir sans la licence du susdit Vicaire.

VII. Frere Thomas de Villeneuve touché du zele de son état, obtint permission du Pape de bastir deux Convens en Guienne pour y establir la reformation, ou de les recevoir de ceux qui estoient déja fondez, si le General les luy vouloit donner.

VII. Boniface IX. donna une nouvelle Bulle qui commence *ad fructus uberes* pour confirmer les privileges des Religieux, particulierement touchant les Confessions, sur la plainte du Provincial d'Austriche.

VIII. Il permit à Jean Bigier Provincial de Guienne de prendre le degré de Docteur, dans une Université qui n'adherât pas à l'Antipape.

IX. Frere Bartholucio de Fano fut institué Inquisiteur dans la Marche d'Ancone, selon les memoires du Convent de cette Ville; & Frere Jacques Sei Florentin, exerçoit cette charge dans Rome, comme il conste de diverses lettres de Boniface IX.

X. Le Bien-heureux Frere Sabin de Capello illustre par ses vertus & par ses miracles, mourut & fut enterré à Saint Damien d'Assise, & Frere Pacifique de Spolete souffrit le Martire parmi les Sarrazins.

XI. Frere François de Vussen fut promû à l'Evêché de Gallipoli, mais je ne sçais pas si c'est à celuy de Thrace ou à celuy du Royaume de Naples. Frere Jean Britte à celuy de d'Enacdunen en Irlande. Frere Guillaume de Vuildenholtez à celuy de Samaste parmi les Infidelles. Frere Vigliarin Manfroy de la Fontaine à celuy de Termoli au Royaume de Naples, & Frere Pierre Philargue de Candie fut fait Archevêque de Milan.

XII. Le Pape donna permission au Provincial d'Assise, d'accepter deux

Digitized by Google

maisons, un jardin, un oratoire ruiné & la foreſt de Bonrepos, prés de Saint Martin d'Eugniano à deux milles de Caſtello, que Chrêtien de Ghelfutiis Seigneur de ce lieu luy offroit pour baſtir un Convent : Ce Seigneur fit baſtir l'Egliſe, & la dedia à la ſainte Croix. Il permit au Provincial de Calabre d'en eſtablir une autre à Mileto, que la Comteſſe Guella de Marolis vouloit fonder dans la maiſon qu'elle avoit deſtinée pour les Pelerins.

XIII. Marie de Lune femme de Martin Roy d'Aragon, en fit baſtir un autre à trois milles de Morvedre dans la vallée de Jeſus ; le lieu eſt fort ſolitaire, mais les habitans des Villages voiſins ſont fort zelez à ſecourir les Religieux par leurs liberalitez.

XIV. Les Religieuſes du Monaſtere de None en Iſtrie, avoient fait baſtir un Convent pour les Freres Mineurs, afin d'en eſtre aſſiſtées, le Pape confirma cette diſpoſition, & retracta l'ordre qu'il avoit donné de le ſoûmettre au Vicaire de la Boſſine.

XV. Conſtance veuve de Pierre Sancius, & leur fille Marie, obtinrent permiſſion du Pape de baſtir un Monaſtere à Canée en Candie.

XVI. Sa Sainteté unit trois Egliſes Parroiſſielles à celuy de Deney du Dioceſe d'Elien en Angleterre.

XVII. Elle deffendit aux Evêques de Segni & de Corbario, ſous peine de ſuſpenſion, d'empécher les Freres Mineurs de faire la queſte dans leurs Dioceſes.

De Jesus-Christ l'an 1403.	De Boniface IX. l'an 14.	De Rupert Emp. l'an 3.	De l'Ordre l'an 196.

I. LE Pape declara que la revocation qu'il avoit faite de pluſieurs privileges des Reguliers, ne comprenoit pas ceux qui avoient eſté donnez pour la Compagnie des Pelerins de Jeſus-Chriſt, qui travailloient avec grand fruit en Ruſſie, & ailleurs.

II. Il permit au Bienheureux Frere Jean de Stronconio Vicaire du Provincial & du General ſur la Famille de l'Obſervance, de fonder deux Convents en Toſcane.

III. Il ordonna que la Feſte de Saint Antoine ſe fiſt dans tout l'Ordre avec Octave, & avec la meſme ſolemnité que celle de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, qu'on ne celebroit alors que ſous le Rit de double majeur ; depuis celle-cy a eſté miſe de la premiere claſſe, & celle de Saint Antoine de la ſeconde ſeulement, car il eſt bien juſte que le ſerviteur ne ſoit pas égal en honneur à la mere de Dieu.

IV. Il inſtitua Frere Jean Julien de Bologne Penitencier à S. Pierre, & Frere Clement Ranvald Inquiſiteur en Dacie, où à mon avis perſonne n'avoit encore exercé cet office.

Digitized by Google

V. Frere Guillaume Nerthon estoit fort estimé pour sa doctrine à Couventry en Angleterre,& Frere Didace de Maiorque en Espagne ; l'Antipape fit instituer celuy-cy Professeur dans l'Université de Salamanque, & joignit Fr. François Ximenez à l'Evêque de Dole, pour prêcher la Croisade dans le Royaume de Valence, contre les Turcs qui le ravageoit, puis il le nomma Patriarche de Jerusalem.

VI. Frere Thomas Crisafi Provincial de Sicile, illustre par sa naissance, & par ses vertus, fut élû Archevêque de Messine par le Chapitre ; & quoy que le Roy Martin eût ordonné qu'il joüiroit du revenu d'abord aprés sa nomination; neanmoins il n'obtint sa confirmation que de Gregoire XII. Cependant son pere fut honoré de plusieurs charges dans l'Estat ; le mesme Pape institua le susdit Thomas Collecteur de la Chambre Apostolique en Sicile l'an 1411. Iean XXIII. luy permit de faire testament l'an 1412. & Jean Infant & Vice-Roy de Sicile, le fit son grand Aumônier l'an 1416. Il augmenta les revenus de son Chapitre l'an 1418. Le Roy Alphonse prit sa deffense contre quelques calomniateurs l'an 1421. Et l'an 1425. il fut institué Vicaire General & Reformateur de l'Ordre de Cisteaux dans ce Royaume. Frere Barthelemi de Patti fut son Vicaire, & Frere Basile Lusin son Procureur au Concile de Constance : Enfin il mourut dans une heureuse vieillesse l'an 1426. & fut enterré à la Chapelle du Crucifix où l'on voit ses armes.

VII. Frere Dominique fut promû à l'Archevêché de Cambaliech en Tartarie. Frere Pelerin d'Aragon à l'Evêché de Spalatro en Dalmatie. Frere Boniface de Corguato à celuy d'Aix dans le Milanez. Frere Alphonse de la Croix à celuy de Chalcedoine sous le Patriarche de Jerusalem. Frere Leonard Roberti d'Ancone à celuy de Rapolla dans le Royaume de Naples.

VIII. Frere François d'Aregaciis Cremonois, Docteur en l'un & en l'autre Droit, fut fait Evéque de Bergame, & l'an 1402. il unit l'Eglise Parroissielle de Sainte Euphemie à celle de son Ordre : L'an 1417. il dedia une Chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge sur le Mont d'Or, au tour de laquelle on vit des roses fraîches le quatriéme de Janvier ; & depuis on y a joint un Monastere de filles. L'an 1427. il sacra l'Eglise des Freres Mineurs de Bergame sous le titre de Nôtre-Dame des Graces. Il a gouverné fort saintement son troupeau pendant vingt-quatre ans & quelques mois;enfin il mourut le premier jour d'Aoust l'an 1427. & fut inhumé dans l'Eglise de Saint François.

IX. Thomas Comte de Blanteserey avoit obtenu permission de faire une porte à l'Eglise du Monastere de Sainte Claire de Mont de la Tour dans le Dioceſe de Londres, pour y entrer immediatement de sa maison, & aprés sa mort le Pape ordonna qu'elle fut fermée. Sa Sainteté avoit soustrait de la Jurisdiction de l'Ordre le Monastere de Savone ; mais ayant reconnu les inconvéniens qui en arrivoient, il l'y remit : Il revoqua le statut de celuy de Saint Paul de Genes, qui deffendoit d'y recevoir des filles avant l'âge de vingt ans, & d'exceder le nombre de cinquante.

X. L'Antipape exempta des decimes & des collectes les Freres du Tiers-Ordre de la Maison de Sainte Catherine de Montfaro & de Sainte Marie de

Digitized by Google

Canthero au Dioceſe de Compoſtelle ; l'Egliſe de Sainte Marie de Minio avoit eſté unie à la premiere, & il leur accorda le meſme privilege pour les revenus de cette nouvelle acquiſition. Il confirma la donation que l'Evêque d'Aſtorga leur avoit faite de l'Egliſe de Sainte Marie de la Vallée, qui appartenoit à la Manſe Epiſcopale. Il permit à tous les Tierceres de faire l'office ſelon l'ordre de l'Egliſe Romaine. Il ratifia la donation de l'Egliſe de Sainte Marie del Soto au Dioceſe de Zamora, qui leur avoit eſté faite par le Patron. Le Chapitre de Leon leur avoit donné une maiſon & quelques biens à Saint Julien du Mont, & le Pape recommanda à la charité des Fidelles la Fabrique de l'Egliſe qu'ils y vouloient bâtir. Il confirma la donation de l'Egliſe du Saint Eſprit, qui leur avoit eſté faite par le ſuſdit Evêque d'Aſtorga. Ces actes font quelquefois mention du general des Freres du Tiers-Ordre de la Penitence.

DE JESUS-CHRIST l'an 1404. | DE BONIFACE IX. l'an 15. | DE RUPERT EMP. l'an 4. | DE L'ORDRE l'an 197.

I, L'Antipape preſſé par les prieres & par les menaces des Princes & des Prélats, commença de penſer à ſe démettre de ſa dignité, pourveu que Boniface voulût faire la meſme choſe, & par l'avis des Cardinaux il envoya vers luy Frere Bertrand Rodulphe Provincial de Guyenne, avec Pierre Evêque de Saint Pons, François élû Evêque de Lerida, & l'Abbé de Saint Facond. Les Legats recurent à Florence la permiſſion de ſe preſenter à Rome, & ils propoſerent en plein Conſiſtoire le deſir que Benoiſt avoit de conferer avec Boniface en quelque lieu de ſeureté pour tous les deux, afin de trouver les moyens de pacifier les troubles de l'Egliſe ; mais Boniface leur répondit qu'il eſtoit le vray Pontife, & Pierre de Lune un Intrus, & qu'il n'eſtoit pas bien ſéant à la dignité Apoſtolique qu'il ſortiſt de Rome pour mettre ſon autorité en doute, & ſa perſonne en danger ; que ſi Pierre de Lune deſiroit l'unité de l'Egliſe, il ſe devoit remettre dans ſon ſein par l'abjuration du Schiſme qui la diviſoit ; les Legats firent une replique fort hardie, & cela luy déplut tant, qu'il leur commanda de ſortir de la Ville ; ils y arreſterent pourtant pour voir quel ſuccés auroit la maladie qui ſurprit Boniface, mais ce fut à leur dommage ; car aprés ſa mort le Gouverneur du Chaſteau Saint Ange les mit en priſon, & les rançona pour leur permettre de s'en retourner.

Boniface IX. eſtant donc tombé malade, mourut le premier d'Octobre, & fut enterré au Vatican aprés avoir gouverné fort prudemment l'Egliſe pendant quinze ans. Il avoit eſté fait Pape fort jeune, mais il ſe comporta avec la maturité d'un ſage vieillard. Il a eſté le premier qui a bien eſtabli l'autorité du Saint Siege dans Rome ; car il reünit le domaine de l'Egliſe que pluſieurs Seigneurs avoient uſurpé ; il fit fortifier le Chaſteau Saint Ange, il aſſeura les ponts, & reprima l'inſolence du peuple par la création de nouveaux Magiſtrats. Il eſtoit

Digitized by Google

ſi chaſte qu'il répondit conſtamment qu'il aimoit mieux mourir que de ſe ſoüiller avec des femmes, quoy que les Medecins l'aſſeuraſſent que c'eſtoit l'unique remede qui le pouvoit guerir. Il a fort obligé noſtre Ordre par beaucoup de témoignages authentiques qu'il a donnez de la veneration particuliere qu'il avoit pour noſtre Seraphique Pere. Coſme Meliorat natif de Sulmo luy fut ſubrogé le 17. d'Octobre, aprés qu'il eut promis avec ſerment de ſe depoſer, lors qu'il en ſeroit requis pour le bien de l'Egliſe. Il fut couronné au Vatican le ſecond de Novembre ſous le nom d'Innocent VII. Il avoit paſſé par divers degrez avant que d'eſtre Cardinal, & avoit eſté Camerlingue ſous Boniface IX. & Legat Apoſtolique pour traiter la paix entre les Venitiens, & Jean Galeas Duc de Milan.

III. Frere André de Montfaucon fut promû à l'Evéché de Nocera, Frere François de Scutari à celuy de Drivaſto en Dalmatie, Frere Benoiſt à celuy de Potenza dans le Royaume de Naples. Frere Jean Patriarche de Grade eſtoit en ce temps dans Mantoüe, ſa patrie. Je ne trouve pas de qui il avoit receu cette dignité, ni meſme s'il en prit poſſeſſion, mais ſeulement qu'il avoit rendu de grands ſervices au ſaint Siege.

IV. Caterine fille de Bernebœuf Vicomte de Milan, & femme de Jean Galeas qui en avoit eſté le premier Duc, ſouffroit beaucoup d'ennuy des troubles à quoy la guerre l'expoſoit; cela l'obligea de ſe retirer dans le château de Monza, mais elle y fut ſurpriſe par ſes ennemis qui la firent mourir; elle portoit publiquement l'habit du Tiers-Ordre, & ſa pieté, ſa prudence & ſa magnanimité luy ont merité beaucoup de loüanges ſelon Marianus.

V. Frere Guillaume Anger mourut au Convent de Britge-Vuater en Angleterre; il a eſté fort conſideré pour ſa doctrine & pour ſa pieté dans l'Univerſité d'Oxford, & a laiſſé de tres-beaux ouvrages. Frere Jean Edey natif de Galles mourut deux ans aprés à Herford: il a fleuri dans la meſme Univerſité, & a compoſé de tres beaux traitez de Philoſophie & de Theologie. Frere Jean Lathbier eſtoit au meſme-temps en grande reputation pour ſa ſcience, dans cette Province.

VI. Le Bienheureux Frere Jacques Oldi Tiercere mourut au mois d'Avril; ſon pere ſe nommoit Marquis, & ſa Mere Flordimine: aprés avoir paſſé ſa jeuneſſe parmi les vanitez du monde, il ſe maria, & eut trois enfans. Un jour comme il conſideroit le tombeau d'un de ſes amis qui avoit eſté enterré depuis peu, il fut ſi touché de la miſere de l'homme qui eſt enfin reduit à un ſi petit eſpace, aprés avoir porté ſon ambition ſi loin, qu'il reſolut de quitter le monde, & de s'addonner tout de bon à la penitence; pour cet effet il embraſſa l'Inſtitut du Tiers-Ordre; ſon exemple & ſes paroles perſuaderent la meſme choſe à ſa mere & à ſa femme, qui conſentit encore qu'il ſe fit Preſtre: cette dignité luy ſervit d'un nouvel aiguillon pour le porter à la pratique de la charité envers le prochain, de l'abſtinence pour matter ſon corps, & de l'oraiſon pour s'unir à Dieu. Il ſe chargea encore d'un cilice fort rude; il ne mangeoit point de chair, il ne beuvoit point de vin, il mettoit meſme de l'abſynthe à l'eau qu'il prenoit, & il paſſoit ſouvent huit jours ſans rien manger: Frere Franciſchin ſon

Digitized by Google

Compagnon, ni sa mere ne peurent jamais l'obliger de moderer cette rigueur, quoy qu'il en fût fort affoibli; mais il obeït à l'Evêque de Lodi qui luy commanda de manger du moins trois fois la semaine.

VII. Il prêchoit avec tant de ferveur que la Dame de la Mirandole touchée de ses Predications, se rendit Religieuse de sainte Claire, avec ses Demoiselles suivantes, au Monastere de sainte Ursule de Milan; il prophetisa plusieurs choses, & entr'autres les guerres dont ce païs devoit estre affligé; ceux qui ne le creurent pas en firent la penitence, car ils furent mis en prison par leurs ennemis qui les surprirent; & Frere Jacques passa sans crainte dans les Villes où ces captifs estoient detenus, pour leur rendre quelque service dans leur malheur. Il predit sa mort & celle de son Compagnon; celuy-cy mourut aprés quatre jours de maladie, & Frere Jacques ayant esté saisi d'une petite fiévre rendit peu aprés son esprit à Dieu, en presence de plusieurs personnes qui fondoient en larmes, pendant qu'il prononçoit avec un visage joyeux ces paroles du Pseaume 115. *Seigneur vous avez rompu mes liens.* Son corps fut porté à la maison de Ville, où chacun admira la beauté de son visage, & que ses membres qui estoient mols & traitables jettoient une odeur tres-douce: Il fut enterré dans l'Eglise de saint Julien de Lodi prés du grand Autel, où il avoit fondé deux Prebendes. Il fut deterré sept ans aprés, & trouvé tout entier, rendant une odeur merveilleuse; c'est pourquoy il fut transporté dans un beau sepulchre au côté droit de l'Autel, par les soins de sa mere; avant & aprés sa mort il a fait plusieurs grands miracles, qui luy ont acquis le titre de Bienheureux, & on le depeint avec une couronne de rayons; il est conté entre les Saints par un Synode de ce Dioceſe, & l'an 1621. l'Evesque ordonna qu'on releveroit de terre ses sacrées reliques.

VIII. Nicolas d'Uffreduciis fit bastir un Convent prés de Todi sur une colline arrosée du Tybre; la pieté de ceux qui l'habitent, & une Image de la sainte Vierge celebre pour plusieurs miracles, y attirent la devotion de tout le voisinage. Celuy de Bercœur en Poitou fut fondé par Ciche & par sa sœur Colete, qui estoit du Tiers-Ordre: Jean de Beaumont & Mathurine sa femme, Seigneurs de ce lieu, y ajoûterent un fort bel enclos; le bâtiment a esté brûlé deux fois, c'est pourquoy nous n'en avons pas d'autres memoires.

IX. Frere Pierre de Villacret, & Frere Pierre de Sanctoyo établirent celuy d'Aquiler dans le Dioceſe d'Osma; les Recollets de la Province de la Conception l'occupent presentement; le Bienheureux F. Pierre de Regalato, duquel on poursuit la canonization à l'instance du Roy Catholique, y est inhumé dans un sepulchre d'albâtre; le Comte de Mirande qui est maintenant Duc de Pigneranda, y a fait bâtir l'an 1620. une tres-belle chapelle, qu'il a enrichie de plusieurs reliques precieuses, & il a choisi sa sepulture aux pieds de ces Saints; les Comtes de Castro & de Lemox ont là leur dans le Chapitre. On dit qu'il y a dans le Cloistre des corps de plusieurs Religieux qui sont sans corruption.

X. François Bellarin écrit que l'Eglise du Convent de Cumes dans la terre de Labour qui avoit esté bâtie par saint Bernardin, fût consacrée par l'Evêque Luchin; mais ou cette solemnité ne se fit pas cette année, ou saint Bernardin

Digitized by Google

n'avoit pas fait faire cet edifice, car il n'y avoit que deux ans qu'il s'estoit rendu Religieux, & il n'estoit pas encore sorti de la Toscane.

DE JESUS-CHRIST l'an 1405.	D'INNOCENT VII. l'an 1. & 2.	DE RUPERT EMP. l'an 5.	DE L'ORDRE l'an 198.

I. FRERE Henry Alfier mourut fort pieusement à Ravenne, aprés avoir gouverné l'Ordre environ dix-huit ans, & fut enterré dans un sepulchre de marbre, à l'Eglise de saint François, avec une fort honorable Epitaphe; le Chapitre general qui se tint à Stratzbourg selon Marianus & Marc de Lisbone, ou à Munich en Baviere selon d'autres, luy donna pour Successeur Frere Antoine Ange de Pireto de la Province de la Romagne selon Rodulphe, ou de celle de Rome selon Marianus. Ce nouveau Prelat n'eut pas moins d'affection pour l'Observance que son Predecesseur; il confirma Frere Jean de Stronconio dans la charge de Commissaire sur cette nouvelle Famille; & lors que les Convens se furent multipliez, il fit Frere Nicolas d'Osmo Superieur de ceux de la Province de S. Ange, & Frere Nicolas d'Uzano de ceux de la Toscane. Ayant connu le merite de S. Bernardin il l'institua Predicateur, & ce fameux Apostre de l'Italie fit son premier Sermon publiquement & en chaire le 8. de Septembre, car jusques alors il n'avoit fait que des Catechismes, & des exhortations.

II. Saint Bernardin avoit & le zele & la science necessaires pour la Predication; mais ces belles qualitez estoient accompagnées de deux défauts qui pouvoient le détourner de cet exercice: l'un estoit la delicatesse de son temperament, & l'autre l'enroüeure de sa voix; dans le doute de ce qu'il devoit faire sur ces difficultez, il pria Dieu par l'intercession de la sainte Vierge, de luy faire connoistre sa volonté; il l'apprit par un miracle, car il luy sembla qu'on luy faisoit avaler un globe de feu, qui luy rendit la voix parfaitement nette. Le demon jaloux du fruit qu'il faisoit luy dressa des embuches pour le perdre; une femme qui avoit au commencement & une grande estime, & une affection fort innocente pour luy, les changea en une passion si folle, qu'aprés l'avoir fait entrer dans sa maison sous pretexte de luy donner l'aumône qu'il demandoit, elle luy découvrit son desir impudique, avec menace de l'accuser qu'il avoit voulu la forcer, s'il n'y consentoit pas. Dans ce peril Bernardin adressa son cœur à Dieu pour implorer le secours de sa grace, & il en receut une inspiration merveilleuse; il dit à cette impudente, que pour executer son dessein, elle devoit se dépoüiller; cette passionnée le fit incontinent, & lors qu'il la vit demi nuë, il commença de le foüetter bien rudement avec sa discipline; la miserable n'osoit se plaindre dans l'estat où elle estoit, & la douleur amortit le feu de sa concupiscence; ce traitement la fit repentir de son peché, & elle n'eut plus pour Bernardin qu'un sentiment d'estime & de veneration.

III. Le Schisme & les guerres avoient tellement introduit le libertinage

Digitized by Google

dans l'Italie, qu'on n'y connoissoit presque plus ni la pieté ni la Religion : Saint Bernardin animé du saint Esprit, entreprit de les remettre & aux Villes & à la Campagne, & la mesme grace qui le poussoit rendit ses paroles si efficaces, que tout le monde couroit aprés luy pour l'écouter & pour luy obeïr ; ainsi dans peu de temps il remit l'esprit de zele parmi les Religieux & les Ecclesiastiques, & inspira au Peuple l'amour & le respet pour les choses sacrées ; il bannit les jeux deffendus, & les danses prophanes ; & ce qui sembloit estre le plus difficile, il éteignit le feu de la sedition que les Factions des Guelphes & des Gibelins avoient allumé dans toutes les principales Villes. Il convertit plusieurs femmes débauchées, & les fit marier aux dépens du public ; il fit la mesme chose pour beaucoup de filles qui couroient risque de se perdre ; il obligea des usuriers & des larrons à faire des restitutions publiques, qui furent employées à des œuvres de charité : il fit bâtir des Hôpitaux pour les pauvres ; il fonda des Convents, de sorte que l'Observance qui n'en possedoit que vingt fort petits en Italie lors qu'il fut receu, en avoit trois cens à sa mort, & cinq mille Religieux ; ces merveilleux effets de son zele rendirent son nom si celebre par toute l'Europe, que ceux qui n'avoient pas l'avantage de l'oüir, desiroient avec tant de passion d'avoir des copies de ses Sermons pour les lire, que dans peu de temps ils se trouverent communs & divulguez par tout ; & comme sa parole n'estoit pas vaine, mais toute divine, elle estoit tres-souvent confirmée par des miracles.

IV. Le Pape créa douze Cardinaux le 12. de Juin, Frere Pierre Philargue Archévesque de Milan fut de ceux là ; quelques Auteurs le font natif de Chursinallo dans le Dioceſe de Novare. Il y a quelques vers gravés depuis deux cens ans dans une Egliſe de saint Julien prés de cette Ville, qui le marquent ainsi : un Chanoine de saint Jean de Latran dans sa Chronique de Bologne, dit qu'il avoit declaré luy méme avant que de mourir qu'il estoit de cette Ville ; mais pour moy je crois avec le plus grand nombre des Historiens, qu'il estoit de Candie, car il en a toûjours pris le surnom selon la coûtume de l'Ordre : On ne peut pas attribüer cela, à sa longue demeure dans cette Isle, car il n'y a passé que sa jeunesse, & les ancienes Chroniques écrites à la main disent precisément qu'il estoit du Bourg de Platipochio prez de la ville de Sumete. Il avoit quitté sa maison si jeune, qu'il ne sçavoit pas qui estoient ses parens, & tous les Auteurs sont d'accord qu'il estoit de fort basse naissance ; on croit qu'un Frere Mineur le trouvant qu'il mandioit, l'ammena dans le Convent de Candie, & qu'aprés avoir connu la beauté de son esprit, il le fit recevoir à l'Ordre, le conduisit en Italie, & le fit étudier à Paris & à Oxford. Il fut depuis envoyé à Milan pour enseigner la Theologie, & dans peu de temps il se randit fort celebre par sa doctrine, & par l'éloquence de ses Predications. Le Vicomte Jean Galeas qui faisoit le Roy dans Milan avoit cela de bon, qu'il attiroit auprés de soy les plus habiles gens, pour rendre son gouvernement plus recommandable : Frere Pierre fut son premier Conseiller d'Estat, & aprés cet honneur il receut bien-tôt la recompense de ses services, car Galeas le fit Evêque de Novare, de Vicenze, & de Plaisance, & enfin Archévêque de Milan : quelques-uns ajoûtent qu'il fut encore Evêque de Bresse, & Patriarche de Grade, mais cela est fort douteux ; en-

Digitized by Google

fin Galeas étoit si satisfait des conseils de ce grand homme, qu'il le nomma tuteur de ses enfans, & augmenta les revenus de son Eglise; pendant qu'il gouvernoit & le temporel, & le spirituel du Milanez, parmi les troubles dont ce siecle estoit agité, Innocent qui connoissoit son merite le fit venir à Rome, & le créa Cardinal, comme je viens de dire. Cette promotion est bien remarquable car de douze Cardinaux qu'il y fit trois ont esté Papes, à sçavoir Gregoire XII. Alexandre V. qui est nostre Frere Pierre, & Martin V. L'année suivante nostre nouveau Cardinal fut envoyé Legat avec un plein pouvoir dans les Patriarchats d'Aquilée & de Grade, dans le Milanez, & à Genes, & il continüa la mesme charge sous Gregoire XII. pour appaiser les seditions du Milanez: nous verrons le reste de ses actions au temps de son élevation au souverain Pontificat.

V. Le Pape fit encore Cardinal Jordain des Ursins Archevéque de Naples, & le nomma Protecteur de l'Ordre, à la place du Cardinal Carbon. Frere Nicolas Vannio Penitencier Apostolique fut promeu à l'Evêché d'Assise. Frere Alexis de Seregni à celui de Bobi en Lombardie, & Frere Didace de Xericio à celuy de Marroc en Afrique.

VI. Frere Nicolas de Zarmano illustre pour sa prudence & pour sa doctrine, fut établi Inquisiteur depuis Ascoli jusques à Urbin, par l'autorité que le General avoit commise à Frere Jean de Seravalle Provincial de la Marche, & depuis sous Gregoire XII. il fut transferé dans la Romagne par Frere Ange qui avoit esté institué Vicaire Apostolique de l'Ordre durant le Schisme.

VII. L'Ordre des Hermites de saint Jerôme commença environ cette année au Mont-Fesules, qui est à deux milles de Florence; Frere Charles Comte de Montgranel en fut l'Auteur, & Frere Gautier Marso le Coadjuteur; Ils avoient vécu auparavant sous l'Institut du Tiers-Ordre à une Chappelle située sur ces montagnes, & appellée Nôtre-Dame du Sepulchre, qui leur avoit esté donnée par l'Evêque de Fesules; Pleusieurs Disciples de B. F. Thomassin Tiercere se joignirent à eux; Gregoire XII. approuva depuis leur Institut, & Eugene IV. le confirma sous la Regle de saint Augustin avec plusieurs privileges; ils garderent pourtant le Gris, le Cordon, & les Socques des Freres Mineurs. Frere Joseph de Siguença qui a écrit l'Histoire de cet Ordre, distingue la Congregation d'Espagne de celle-cy, & nous avons dit ailleurs, qu'un Disciple du susdit Frere Thomassin l'avoit commencée en Portugal. Ce Frere Charles mourut à Venise l'an 1419. & sa tête fut portée à ce premier Convent de Fesules. Frere Stupa de Foligni Tiercere & Compagnon du B. Frere Thomassin floriſſoit aussi en ce temps, & s'estoit rendu fort illustre par l'esprit de Prophetie dont il estoit doüé.

VIII. Saint Bernardin qui avoit servi à l'Hôpital de Siene avec une charité admirable, obtint des Directeurs de cette Maison l'Hermitage de saint Onufre à un mille de ce lieu, sous la reconnoissance de la rente annuelle d'une livre de cire, & y bâtit un petit Convent; Frere Pierre Paul Provincial de Toscane le fit démolir l'an 1423. pour le refaire plus beau, & le dedia à son premier Fondateur; depuis les Sienois ont encore abbatu ce second édifice, pour en rebâtir un troisiéme fort somptueux: on y conserve des habits, des livres, des écrits, & le sceau de ce glorieux Saint.

Digitized by Google

IX. Peu de temps aprés saint Bernardin prescha avec un si grand applaudissement dans Sergiano à deux milles d'Arezzo, que les habitans pour le retenir, ou pour avoir du moins quelqu'un de ses Compagnons, luy bâtirent un Convent : il y avoit une fontaine dediée à Apollon par les Idolatres, dans un bois proche de cette Ville, & le peuple y pratiquoit mille sortes de superstitions ; saint Bernardin aprés leur avoir presché avec grande ferveur contre ce reste de paganisme, prit une Croix, & alla en procession suivi du Clergé & du peuple, vers ce lieu de scandale ; lors qu'il entra dans le bois, il s'éleva un si furieux orage, qu'il sembloit qu'il deût renverser les montagnes ; Bernardin ne s'estonna point de cet accidant, il continüa de marcher intrepide, & d'encourager les assistans par sa parole & par son exemple, lés asseurant que ce n'estoit qu'un vain effort des demons, qui vouloient défendre leur trône ; dés qu'il fut arrivé à la fontaine, il fit couper les arbres qui la couvroient, renverser l'autel qu'on y avoit dressé, & boucher la source avec un monceau de pierres, sur lequel il posa sa Croix, & une Image de la sainte Vierge ; Dieu fit connoître par quantité de miracles qui se firent en ce lieu, combien ce changement luy estoit agreable ; on y a bâty depuis une belle Eglise dediée à la sainte Vierge, sous le nom de Nostre-Dame des Graces, à cause des faveurs ordinaires que le peuple y reçoit ; Eugene IV. y conceda beaucoup d'Indulgences pour le huitiéme de Septembre ; les Peres Jesuates la possedent maintenant, & y conservent avec grand respect cette premiere Croix, dans une Chapelle dediée à son honneur.

X. Le Convent de Sergiano a porté plusieurs Saints Religieux, entr'autres Frere Ange de Civitella, & Frere Jean Riccio ; ils ont esté tous deux Vicaires de la Province de Toscane, quoy qu'ils ne feussent que freres lais ; & Frere Jean feut deputé pour reformer les Moines de saint Salvi prés de Florence, ceux de Valombreuse, & les Servites de sainte Marie de Mont-Sanario : les corps de ces devots Freres reposent en ce lieu, avec celuy de Frere Antoine Neri Arecin, qui passa dans l'Observance aprés avoir enseigné à Paris.

XI. Le Convent de Terre Macieure du Diocese d'Amalfi, fut bâti environ cette année ; son Eglise qui portoit le titre de saint François estoit en grande veneration à tout le peuple du voisinage, mais les Pirates d'Afrique ont tout reduit en cendres : les Religieux l'ont remis, mais les anciens memoires se sont perdus

XII. Les Freres Mineurs avoient abandonné l'Hermitage de la Vallée Pierreuse, & des Religieuses en avoient pris possession ; Chiavelli de Chiavellis Gentilhomme de Fabriano, le racheta le 23. de Decembre pour cent soixante-deux écus d'or, & le donna aux Religieux de l'Observance ; ce Seigneur avoit tant d'affection pour eux, qu'il leur fournissoit tout ce qui leur estoit necessaire, & venoit joüir de leur conversation, tout autant que ses affaires le luy pouvoient permettre : il y fit enterrer sa femme, & quoy qu'il mourut à Venise, il ordonna que son corps y fut transporté.

XIII. Le Pape permit au Vicaire de la Bossine, d'accepter celuy que Jean de Maroth vouloit faire bâtir à Athya dans le Diocese de Cinq Eglises ; je ne sçais pas si cela fut executé.

XIV. Sa Sainteté permit la translation du Monastere de sainte Claire du

Digitized by Google

Port en Portugal, à un lieu plus commode : & la vente de quelques biens de celui de saint Laurens de Panisperna de Rome, pour payer les dettes que les Religieuses avoient contractées.

De Jesus-Christ l'an 1406.	D'Innocent VII. l'an 2.	De Rupert Emp. l'an 6.	De l'Ordre l'an 199.

I. L'Adislas Roy de Naples avoit émeu une sedition dans Rome, pour s'emparer du Gouvernement de cette Ville ; le Pape qui s'estoit retiré à Viterbe, revint le 23. d'Aoust, excommunia cet usurpateur, & remit le Peuple & le Senat dans son obeïssance ; aprés cet heureux succés, il desseignoit des choses plus hautes, mais il fut surpris de la mort le 6. de Novembre, n'ayant regné que deux ans & 21. jour, & fut inhumé au Vatican dans la Chapelle de saint Thomas, qui servoit aux Penitenciers.

II. Le dernier du méme mois Ange Corario noble Venitien, & Patriarche de Constantinople fut éleu son successeur ; il avoit passé quatre-vingts ans, & sa vieillesse fut favorable à son élection, parce que les Cardinaux qui pensoient à éteindre le Schisme, & qui sçavoient que l'Antipape avoit renouvellé son serment de se deposer, pourveu que son Competiteur se deposat aussi, creurent que ce vieillard seroit plus disposé qu'un autre, à quitter le Pontificat que son âge ne luy permettoit pas de pouvoir garder long-temps ; il le promit en effet de la sorte, & par ce moyen il fit conclurre facilement son exaltation ; aussi sembloit-il, qu'elle ne fut qu'une procuration pour obliger Benoît à se deposer. Cet Antipape vint dans ce dessein à Genes, mais la peste le fit rebrousser à Nice ; & Ange qui prit le nom de Gregoire XII. à son couronnement le 5. de Decembre, trouva tant de goût à sa dignité, qu'au lieu d'y renoncer de bon gré selon sa promesse, il fallut la luy ôter par force, comme nous verrons dans la suite.

III. Au milieu de ces desordres, il donna quelques privileges aux Freres Mineurs ; il institua Penitencier de saint Pierre Frere Laurens de Sabine, qui avoit exercé la mesme charge à saint Jean de Latran ; il confirma dans le mesme employ Frere Onufre Angeluccio de Todi, & reduisit à six les Penitenciers de cette Eglise. Il remit Frere Jean Zouth dans la charge de Provincial d'Angleterre, de laquelle il avoit esté deposé injustement, par les Commissaires du Cardinal protecteur.

IV. Donesmond dit dans son Histoire de Mantouë, que Frere Nicolas Tinti estoit Evêque de Solane, & qu'il consacra l'Eglise du Convent de Nostre-Dame des Graces : Frere Estienne de Cité de Castello fut transferé de l'Evêché de Termoli à celuy de sa patrie.

V. La Bien-heureuse sœur Colete qui n'estoit encore que du Tiers-Ordre, Mais que Dieu destinoit pour reformer le second & le premier, resolut avec Frere

Digitized by Google

Henry de la Baume son Confesseur, d'aller trouver Benoist XIII. qui estoit encore reconnu en France pour luy exposer son projet; la veuve du Seigneur de Foriſco fille de celuy de Rochequarte, là vint trouver à sa cellule, où elle estoit encore renfermée, & aprés luy avoir obtenu la permission d'en sortir s'offrit de la conduire dans ce voyage. Tous ceux qui les accompagnerent furent si touchez de la modestie, & des discours de cette sainte Fille qu'ils se sentoient tout enflamés de zele au service de Dieu; elle marchoit à pied par les chemins les plus rudes avec tant d'allegresse; qu'il sembloit qu'elle volat en l'air, & non pas qu'elle marchat sur la terre. Lors qu'on l'obligeoit de monter à cheval elle se ravissoit en extase, de sorte qu'elle ne prenoit point garde à pas une chose de ce qui se passoit aprés d'elle; mais dans cet état son corps demeuroit ferme, sans brãler ni d'un costé ni d'autre, comme si elle eut esté soutenuë de la main des Anges.

VI. Avant que d'arriver à Nice où Benoît estoit alors, elle envoya vers luy une femme fort sage pour le prevenir sur son dessein; mais le demon jaloux du bien qu'il prevoyoit qu'elle devoit faire s'empara de cette femme avec tant de fureur, qu'elle devint comme insensée, & se mit toute nuë; dans cet état elle faisoit des choses si des-honnestes & si terribles, que personne n'osoit s'approcher d'elle; Benît XIII. la fit arrester, & dés qu'elle fut en sa presence ce sortilege cessa; alors elle lui parla avec tant de sagesse, qu'on ne douta pas que ce ne fut le demon qui avoit fait un grand effort pour détourner la bonne œuvre qu'elle venoit proposer, & Benoist luy promit tout ce qu'elle demandoit en faveur de Colete; ainsi lors que la Sainte arriva, elle obtint bien-tôt la permission qu'elle desiroit, de pouvoir travailler à la reformation des Religieux & des Religieuses de l'Ordre de saint François: il est vray que quelques-uns de la suite de l'Antipape s'efforcerent de l'empécher, & y causerent quelque delay; mais ces mal intentionnez furent bien-tôt enlevez par la peste, & l'on creut que c'estoit une punition de leur mauvaise volonté; Benoist mesme en fut si bien persuadé qu'il receut incontinent Colete à la Profession de la premiere Regle de sainte Claire, luy donna le voile noir de sa propre main, la fit Abbesse & Superieure generale de toutes les Religieuses qui voudroient embrasser sa reformation, & la renvoya avec un plein pouvoir pour l'établir: son humilité luy faisoit refuser cette charge d'honneur & d'autorité, mais l'Antipape luy commanda de l'accepter.

VII. Dés qu'elle fut de retour en Picardie, elle commença de mettre la main à l'œuvre; mais le demon suscita des langues si medisantes pour la décrier, qu'on la fit passer pour folle & pour demoniaque; & cette mauvaise reputation preoccupa tellement les esprits, que Colete se vit obligée de quitter son païs. Dieu qui permettoit qu'elle souffrît cette persecution de ses Concitoyens, luy prepara une honorable retraite chés Blanche Comtesse de Geneve, car cette pieuse Dame luy donna la moitié de son Château de la Baume pour s'y établir avec ses Compagnes, & ces devotes Filles y pratiquerent tous les saints exercices de la Religion, jusqu'à ce que Benoist XIII. leur fit donner le Monastere de Bezançon: Blanche & sa niéce, qui fut depuis mariée avec le Comte Palatin du Rhin, les conduisirent à ce nouvel établissement, & ces Dames s'en retournerent

Digitized by Google

retournerent si pleines d'estime de la vertu de Colete, que la Palatine fonda depuis une belle Chapelle au Monastere de Polignac que la Sainte reforma, & la Comtesse Blanche voulut y estre inhumée.

VIII. La mauvaise opinion qu'on avoit eu de Colete fut bien-tôt changée en estime & en veneration pour son merite; plusieurs Religieuses de sainte Claire, & plusieurs Filles Seculieres se joignirent à elle avec beaucoup de zele pour embrasser la rigueur de sa nouvelle reformation: à sa persuasion beaucoup de Freres Mineurs qui vivoient dans le relâchement, se reduisirent à l'étroite observance de leur Regle; & ce qui est encore plus remarquable, plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe des Ordres de saint Benoist, de Cisteaux & des Chartreux, des Celestins & des Chanoines Reguliers, se remirent par la permission de leurs Superieurs dans les Convens qu'elle establit en Allemagne, en France, en Bourgogne & en Savoye; les Rois, les Reynes, les Princes, les Princesses, les Gentilshommes & les Citoyens des Villes, qui ne pouvoient pas embrasser cet Institut, s'affectionnerent avec tant d'ardeur à l'aider, qu'elle vit dans peu de temps sa nouvelle Famille & tres-bien fondée & fort multipliée dans toutes ces Provinces; & Dieu fit connoistre par plusieurs miracles qu'il en estoit l'Auteur, le Promoteur & l'appuy.

IX. Un jour pendant qu'elle s'entretenoit de sa conduite avec son Confesseur, un cordon plus blanc que la neige, & tissu avec un merveilleux artifice, tomba du Ciel entre ses mains; tous les Religieux & toutes les Religieuses de sa Congregation qui mouroient luy apparoissoient au mesme temps pour luy découvrir l'estat où ils se trouvoient; souvent lors qu'elle n'avoit pas dequoy continuer les bâtimens qu'elle avoit commencez, Jesus-Christ luy portoit des pieces d'or qui paroissoient beaucoup plus fines que la monnoye ordinaire, lors qu'elles estoient separées des autres, mais elles leur devenoient toutes semblables dés qu'elles y estoient mêlées: elle établissoit dans toutes ses Maisons la pauvreté la plus exacte, comme le fondement de l'Ordre de saint François, & elle en enseignoit la pratique par ses exemples mieux que par ses paroles; car elle ne se servit jamais que d'une seule tunique fort vile & rapiecée, elle ne portoit rien aux pieds ni dedans ni dehors le Monastere; au plus fort de l'Hyver elle ne s'approchoit jamais du feu; son lit n'estoit garni que d'une paillasse & d'une méchante couverture, mesmes dans ses maladies; aussi prenoit-elle si peu de repos, que la nuit ne sembloit estre faite pour elle que pour veiller en priere, & le jour pour s'occuper au travail. Les Eglises & les Convens qu'elle fit bâtir estoient tous & petits & pauvres, & lors qu'elle en prenoit des anciens, s'il y avoit quelque chose de trop somptueux, elle les faisoit démolir pour les reduire à un estat conforme à la profession de la pauvreté.

X. La misericorde envers les pauvres sembloit estre née avec Colete, car dés son enfance elle leur portoit tout ce qu'elle pouvoit prendre de la maison de son pere, & ce qu'on luy donnoit pour sa nourriture; dés qu'elle fut maîtresse de son patrimoine elle le leur distribua sans en reserver aucune chose: elle recevoit beaucoup de presens pour la fondation & pour l'entretien de ses Monasteres, mais elle les employoit d'abord, & ne gardoit rien pour son usage particulier;

Digitized by Google

de sorte qu'aprés avoir pourveu les autres, elle se trouvoit toûjours necessiteuse, & n'avoit pour sa part que le soin de la distribution. La confiance qu'elle avoit en la providence de Dieu ne fut pas vaine, car outre l'or que le Sauveur luy donnoit, elle feut souvent secouruë dans ses extremes besoins par d'autres voyes miraculeuses. Un jour auquel les Religieux n'osoient sortir, parce que tout le pais estoit couvert d'ennemis, un homme inconnu habillé de blanc leur vint porter du pain d'une saveur merveilleuse, & aprés leur avoit fait cette aumône il disparut; elle fit faire quelque fois du pain du son & des purges qui avoient resté, & quoy qu'il fut paistri d'une matiere si grossiere, il se trouvoit si delicat que chacun avoüoit qu'il n'en avoit jamais mangé de si bon. La dépensiere oublia de fermer la canelle de la barrique, pour aller répondre à Colete qui l'appelloit, & à son retour elle trouva tout le vin épanché; elle courut manifester sa faute & son affliction à sa Superieure, & retournant à la cave par son commandement pour apporter du vin, elle trouva son tonneau bien remply. Un jour voulant faire couper un habit pour un Religieux, le drap se trouva trop court, Colete se mit en priere avec le Tailleur, & l'étoffe s'allongea si bien qu'il y en eut de reste.

XI. Elle avoit un si grand amour pour la chasteté, qu'il sembloit qu'elle eut conservé la simplicité & l'innocence d'un enfant; elle gardoit tous ses sens avec une si grande modestie, pour les detourner de tout ce qui pouvoit blesser cette vertu, & l'inspiroit avec tant d'efficace à tous ceux qui la regardoient, qu'encore qu'elle fut fort belle, jamais aucun homme ne conceut de mauvaise pensée à son occasion, au contraire à sa veuë chacun sentoit en son cœur un grand desir de la pureté. Elle avoit une inclination particuliere à caresser les petits enfans, parce que cette vertu leur est naturelle; les aigneaux, les tourterelles, & tous les animaux chastes luy donnoient une grande tendresse, & tous ceux qui sont enclins à la lasciveté faisoient son aversion; par un juste retour les oyseaux la venoient caresser & réjoüir de leur ramage, & s'apprivoisoient à sa compagnie. Elle nourrit durant quelque temps un agneau, qui avoit appris à ployer les genoux lors qu'on élevoit la sainte Hostie à la Messe, & Dieu luy envoya une petite bête blanche comme la neige, d'une espece entierement inconnuë, qui la suivoit quelque fois, aprés elle disparoissoit; mais elle ne se laissa jamais toucher, quelque effort que les Religieuses fissent pour la prendre.

XII. Le corps de Colete estoit si pur qu'il exaloit toûjours une odeur fort douce, ses excremens mémes n'en avoient point de mauvaise, & durant toute sa vie elle fut exempte des soüilleures qui sont naturelles aux filles. Une Religieuse reserva de l'eau avec laquelle Colete avoit lavé ses mains, & la garda pendant sept ans, sans qu'elle se corrompit; elle en beut mesme diverses fois, & elle éprouva que cette liqueur estoit un excellent remede contre les infirmitez & du corps & de l'esprit. Une Novice qui craignoit d'estre renvoyée à cause de la foiblesse de son estomac, beut aussi de cette eau, & d'abord elle se trouva parfaitement guerie de son incommodité. Colete avoit tant d'amour pour la virginité, qu'elle obtint du Pape une deffense de ne recevoir que des filles dans ses Monasteres: elle fut pourtant obligée d'en demander la dispense,

Digitized by Google

pour y admettre quelques veuves à cause de leur noblesse, & de leur vertu, mais elle ne le fit qu'avec beaucoup de repugnance, & mesme elle ne pouvoit avoir avec elles que tres-peu de familiarité.

XIII. Colete avoit une devotion toute particuliere pour les Saints qui ont conservé leur virginité; c'est pourquoy elle prit saint Jean l'Evangeliste pour son Patron; & cet Apostre pour reconnoistre l'affection qu'elle luy portoit, luy mit une bague d'or au doigt, comme à son épouse; elle voulut faire enchasser ce precieux gage dans une autre bague, mais il ne se trouva point d'Orfévre qui le peût ajuster; elle la prestoit aux Religieux qui alloient faire quelque voyage où il y avoit du peril, & avec cette sauve-garde ils marchoient en seureté. Elle leut dans quelque livre que sainte Anne avoit eu trois maris; quoy que cela soit fort incertain, neanmoins elle se sentit un peu rafroidie à l'invoquer, mais cette Sainte luy apparut, luy montra ses trois filles avec leurs enfans, à sçavoir la sainte Vierge avec Jesus-Christ, Marie de Jaques avec saint Jacques le Mineur, saint Simon, saint Jude, & Joseph le Juste; & Marie Salomé avec saint Jaques le Majeur, & saint Jean l'Evangeliste, & luy dit: Quoy que j'aye épousé trois hommes, neanmoins l'Eglise a receu un grand éclat par mes enfans: aprés cette vision Colete fut tres-devote à sainte Anne, & fit consacrer à son honneur des Chapelles & des Eglises.

XIV. Colete avoit tout son attachement à procurer la gloire de Dieu, c'est pourquoy elle prenoit un soin tres-exact que toutes ses Filles assistassent au chœur pour chanter ses loüanges; les occupations & les infirmitez n'estoient jamais pour elle un juste sujet de s'en dispenser; & lors que la grandeur de ses maladies l'empéchoit absolument de s'y trouver, elle avoit plus de déplaisir de se voir privée de ce saint exercice, que de se sentir accablée de douleur. Au commencement de sa reformation, elle fut en peine de sçavoir de quelle façon elle feroit dire l'Office divin, parce que la Regle de sainte Claire ordonne qu'on ne le chante pas; elle en confera avec son Directeur, & pendant qu'ils s'entretenoient sur ce sujet, ils oüirent une voix du Ciel qui chantoit avec une melodie ravissante, & cela luy fit croire que Dieu vouloit luy apprendre par cette musique, que le chant luy est tres-agreable pour ses loüanges: lors qu'elle chantoit son visage devenoit si reluisant, que ses Filles n'en pouvoient souffrir l'éclat; & souvent lors qu'elles alloient à Matines, elles voyoient un tres-bel agneau qui l'attendoit à la place où elle avoit accoûtumé de se mettre: elle trouva dans un de ses Monasteres une Religieuse qui ne pouvoit pas assister au chœur depuis huit ans, à cause de ses infirmitez; Colete l'obligea de s'efforcer à venir une fois à Matines, & cet effort fut si agreable à Dieu, que cette malade se trouva d'abord parfaitement saine. Colete disoit chaque jour aprés le grand Office, celuy que la Regle ordonne pour les Sœurs Laïes, le petit Office de la Croix, celuy des Morts, & les Pseaumes Penitenciaux avec les Litanies. Les demons luy apparoissoient quelque fois sous des figures horribles, pour la détourner de ses longues prieres; d'autres fois ils venoient souffler sa lampe, ou la renverser; une fois ils verserent l'huyle sur son Breviaire pour le gâter, & le luy rendre inutile; le matin elle le donna à son Confesseur pour

Digitized by Google

voir s'il se pourroit racommoder, mais lors qu'elle le luy voulut presenter il se trouva net, & sans aucune tache.

XV. Dans ce temps la France & les Provinces voisines estoient si troublées par les guerres, qu'il estoit impossible de faire voyage sans tomber entre les mains des voleurs & des assassins. Cela ne fut pas capable de retenir Colete dans son Monastere; elle continua ses visites; elle envoya ses Filles aux lieux où elles estoient necessaires; & sans se servir d'autre precaution que de leur faire reciter les Litanies des Saints, elles eviterent tous ces dangers par des miracles evidens. Un jour elle fut arrestée par des Soldats étrangers, personne de sa compagnie n'entendoit leur langage; mais aprés la priere elle le comprit fort bien, & se fit aussi entendre si clairement à ces Barbares, qu'au lieu de leur faire quelque injure, ils s'offrirent de les escorter.

XVI. Une autre fois les Soldats d'un Gentilhomme qui s'estoit declaré ennemi de Colete, la surprirent avec ses Compagnes, & les arresterent jusques à ce qu'ils eussent averti leur Maître de la capture qu'ils avoient faite; ce temeraire vint avec dessein d'enlever cette proye, mais il fut si bien retenu par la main de Dieu, que ni luy ni pas un des siens ne peut aborder le charriot où elles estoient; & se sentans tous immobiles, ils furent obligez de s'en retourner bien confus. D'autres fois ceux qui se vouloient approcher de sa troupe se trouvoient saisis subitement d'une si grande frayeur, qu'ils se mettoient en fuite; & quelques-uns qui commençoient à piller son equipage, se changerent tellement par ses exhortations, qu'ils luy rendirent tout ce qu'ils avoient pris, & luy demanderent pardon de leur insolence.

XVII. Une Ville où elle avoit un Monastere fut surprise par les ennemis; comme ils commençoient à donner l'escalade, Colete eut recours à sa priere ordinaire, & d'abord ces assaillans virent un grand nombre de Soldats sur les murailles, quoy que pas un habitant ne se fût mis en deffense; & cela leur donna tant de frayeur qu'ils se retirerent en desordre, croyant que la partie estoit mal faite, & que ce lieu où ils ne pensoient pas trouver de resistance, estoit bien pourveu de defenseurs: aussi estoient-ce des troupes du Ciel, que Dieu avoit envoyées en faveur de sa Servante.

XVIII. Colete qui rendoit si puissante son oraison vocale par l'excés de sa ferveur, prenoit encore un plus grand attachement pour la mentale, & y recevoit des faveurs plus particulieres; car d'ordinaire des flammes ardentes sortoient de sa bouche, & une grande clarté l'environnoit tandis qu'elle y estoit occupée; mesme quelque fois son Oratoire paroissoit tout en feu, & on la voyoit si élevée de terre qu'on la perdoit de veuë. Ce qu'elle demandoit à Dieu avec plus d'instance estoit la conversion des pecheurs; Saint Vincent Ferrier estant en Catalogne la vit par une revelation, telle qu'elle paroissoit dans ce saint exercice, & cela l'obligea de venir exprés en France pour connoistre une personne si cherie de Dieu, & conferer avec elle.

XIX. L'efficace de sa priere éclata merveilleusement dans une Ville d'Auvergne; on y conduisoit à la potence un homme avec sa femme qui avoient esté condamnez fort justement; mais ces malheureux au lieu de se reconnoître s'em-

Digitized by Google

portoient en des paroles de blasphéme & de desespoir : Un bon Hermite qui vit leur mauvaise disposition, pria les Officiers de la Justice de suspendre l'execution jusqu'à ce qu'il eût parlé à Colete, qui n'estoit pas fort éloignée ; il obtint sa demande, courut vers la Sainte, luy exposa le danger où ces criminels estoient de perdre leurs ames avec leurs vies, & la conjura d'obtenir pour eux la grace de se convertir : Colete touchée de compassion recita le Pseaume *Miserere mei Deus* ; & à peine l'eut-elle achevé, que ces impenitens desesperez rentrerent en eux-mesmes, reconnurent leurs crimes, les confesserent, & receurent la mort avec beaucoup de marques d'un veritable repentir.

XX. Une femme aprés avoir mené assez long-temps une vie devote, avoit enfin succombé à la tentation, & s'estoit plongée dans des crimes enormes; elle vivoit depuis six mois dans ce mauvais estat sans oser les confesser; la peine extreme qu'elle souffroit entre le regret de les avoir commis & la honte de les découvrir, l'obligea de recourir aux prieres de Colete, & incontinent elle se trouva si resoluë qu'elle courut à un Confesseur, & redonna le repos à son ame en déchargeant sa conscience de ce pesant fardeau.

XXI. Un Gentilhomme de la ville de Beaume avoit pris une si grande affection pour Colete & pour ses Filles, qu'il leur fournissoit avec abondance tout ce dont elles avoient besoin, & elles le recompensoient de leurs prieres; les demons envieux de ce commerce de charité, infesterent sa maison de mille illusions, & la troublerent par beaucoup de ravage qu'ils y faisoient : Colete ayant sceu ce desordre se mit en priere pour chasser ces ennemis invisibles, & au mesme-temps elle vit une échelle appuyée sur cette maison, qui touchoit le Ciel de son bout, & une troupe d'Anges qui descendoient pour secourir son Bienfacteur; elle appella une de ses Filles, & luy obtint la faveur de voir ces Esprits bienheureux, & sur la mesme heure cette famille affligée se trouva calme, & délivrée des sortileges qui la travailloient.

XXII. Son Monastere de Poligna estoit fort incommodé de la disette d'eau, & quoy qu'on eût creusé en divers endroits pour faire un puits, on n'avoit point rencontré de source : Colete se mit en priere le quatriéme Vendredy de Carême, auquel on dit à la Messe l'Evangile de la Samaritaine ; puis elle marqua le lieu où l'on devoit travailler, & l'on trouva facilement de l'eau en abondance, & la meilleure qui fût dans le païs.

XXIII. Il y avoit en Albigeois une femme qui estoit devenuë folle, & un Prestre la guerit en la recommandant aux prieres de Colete, & appliquant un de ses voiles sur la teste de cette insensée.

XXIV. Un Marchand qui faisoit voyage dans l'obscurité de la nuit, par une campagne couverte de neige, se recommanda aux prieres de Colete dans le danger où il se voyoit ; & en mesme-temps elle luy apparut, le prit par la main, le fit reculer d'un precipice où il alloit se perdre, & le remit dans un chemin asseuré.

XXV. Un Gentilhomme qui avoit donné sa fille à Colete dans le dessein qu'elle fût Religieuse, s'en repentit parce qu'elle estoit unique, & la vint reprendre ; comme il l'emmenoit fort loin pour luy faire perdre l'esprit de Reli-

Digitized by Google

gion, par l'éloignement de celles qui le luy avoient donné. Colete qui regretoit cette Postulante parce qu'elle avoit connu son bon naturel, la demanda fort instamment à Dieu; & en mesme-temps le cheval que cette fille montoit devint aveugle, & s'abbatit tant de fois sous elle, que son pere creut que Dieu luy vouloit faire connoistre par cet accident extraordinaire, qu'il avoit tort de luy enlever sa fille, & cette pensée l'obligea de la remettre à sa bonne maîtresse.

XXVI. La Comtesse de Valence aprés avoir éprouvé en son particulier les austeritez de la vie Religieuse, obtint de Colete la grace d'estre receuë dans son Monastere; mais lors qu'elle voulut se mettre en chemin pour executer ce dessein, le demon rendit ses chevaux si lâches, qu'ils ne se pouvoient lever de terre; elle fit avertir la Sainte de cet accident, & sa priere leva d'abord ce sortilege, & redonna la premiere vigueur à ces animaux.

XXVII. Dés son enfance Colete avoit appris de sa mere à mediter la Passion du Sauveur avec grande tendresse; elle retint ce pieux exercice pendant toute sa vie, & pour le faire avec plus de commodité elle se retiroit chaque jour aprés midy, parce que c'est l'heure à laquelle le Sauveur fut mis en croix, & demeuroit jusques à Vêpres absorbée dans des douleurs extremes, que la compassion & l'amour luy faisoient ressentir; aussi estoit-ce le temps ordinaire de ses extases, sur tout le Vendredy qu'elle passoit sans prendre aucune nourriture. La semaine Sainte qui luy donnoit un puissant motif de redoubler son attention, redoubloit aussi ses peines; Jesus-Christ luy apparut dans ce saint temps, & luy expliqua en detail tous les tourmens qu'il avoit endurez; elle en fut touchée si sensiblement, qu'elle demeura pâmée & comme morte; & depuis toutes les fois qu'elle entendoit parler de la Passion, elle entroit en extase, & y demeuroit durant plusieurs heures: Une fois estant à Bezançon ce ravissement luy continua pendant trois jours; & une autre fois son visage parut si difforme & si changé par la douleur qu'elle souffroit, que pas une de ses Filles n'osoit la regarder. Un Dimanche des Rameaux elle medita la ceremonie de ce jour durant la procession avec tant de ferveur, qu'il luy sembla qu'elle voyoit Jesus-Christ, qu'elle touchoit sa monture, & que cette beste luy enlevoit le rameau de la main, & en effet il disparut si bien, qu'on ne le peut plus trouver.

XXVIII. Elle eût bien souhaité d'aller visiter les saints lieux où nostre redemption a esté accomplie; mais cela ne luy estant pas permis, elle desira avec grande passion d'avoir uu morceau de la vraye croix, & Jesus-Christ le luy donna enchassé dans une croix d'or, qu'elle conserva comme un tresor fort precieux: la devotion qu'elle avoit pour cette sainte reliqne s'estendoit à son signe, qui est le caractere exterieur du Chrestien, & Dieu luy fit connoistre par plusieurs miracles combien il est salutaire; car outre un grand nombre de malades qu'elle guerit en le faisant sur eux, elle & toute sa suite passerent sans aucun danger une riviere grosse & rapide, aprés qu'elle eut fait cette ceremonie sur ses eaux: Quelques Cavaliers qui les suivoient voulurent la traverser aprés elles, disant qu'ils pourroient bien passer puis que ces beguines & hypocrites l'avoient fait, mais ils s'y noyerent.

XXIX. Son charriot se renversa dans un fossé plein d'eau, & une de ses fil-

Digitized by Google

les y laissa tomber une piece de licorne que la Sainte conservoit chérement; cette Religieuse qui avoit une grande confiance aux merites de sa bonne Mere, descendit sans crainte dans l'eau, reprit sa Licorne qui surnageoit, & en sortit sans estre moüillée. Il arriva dans un de ses Monasteres, qu'un tonneau de vin se gâta tellement qu'on n'en pouvoit boire; Colete s'en fit porter dans un vase, le benit avec le signe de la croix, & celuy-là, de mesme que celuy du tonneau, se trouverent fort bons. On luy cassa une petite table d'yvoire qu'elle estimoit fort, parce qu'il y avoit une Image du Crucifix empreinte; elle la voulut donner à son Confesseur pour la faire racommoder, mais aprés avoir fait dessus le signe de la croix, l'ouvrage se trouva tout entier sans aucune marque de rupture.

XXX. Comme le tres-Saint Sacrement de l'Autel est la source de toutes les delices spirituelles, Colete qui les goûtoit parfaitement, avoit une devotion ardente pour ce Saint Mystere; elle entendoit chaque jour la Messe; mais elle tâchoit d'y estre seule, afin que les faveurs dont Dieu la favorisoit, ne fussent pas si connuës, car elle ne pouvoit retenir les efforts de son esprit, qui la faisoient éclater en élans & en soûpirs, & ordinairement elle estoit élevée en extase aprés la consecration. Elle connoissoit souvent l'estat du Prestre qui celebroit, & s'il se trouvoit en péché, elle l'avertissoit en secret de se corriger: On s'étonna un jour de voir qu'elle ne se prosternoit pas pour adorer le Saint Sang, lors que le Prestre l'éleva, comme elle avoit fait pour la Sainte Hostie, & l'on connut que Dieu luy avoit revelé qu'on avoit mis par mégarde de l'eau au lieu du vin dans le Calice. Lors qu'elle s'approchoit de la sainte Communion, elle ne se pouvoit empécher de prononcer tout haut des actes d'une humilité fort profonde, pour témoigner son indignité, & de donner par ses larmes & ses gemissemens des marques de contrition si touchantes, que les assistans en estoient comme effrayez.

XXXI. L'extase qui suivoit toûjours sa Communion luy duroit trois heures pour le moins, & rendoit son visage fort reluisant. Elle n'entreprenoit jamais aucune affaire importante sans consulter Dieu par la reception de ce divin Mystere, où elle apprenoit clairement sa volonté. Quelque fois au mesme-temps qu'elle avoit la Sainte Hostie à la Bouche, Dieu luy reveloit quelque grand dessein pour lequel il la destinoit; & comme elle hesitoit à se resoudre par un sentiment d'humilité qui luy faisoit croire qu'elle estoit indigne de cet employ, l'Hostie s'arrestoit à l'entrée de son gozier, jusqu'à ce qu'elle s'estoit entierement soûmise à l'ordre de Dieu: Son Confesseur oublia un jour de consacrer une Hostie pour la Communier, & Jesus-Christ suppléa à ce defaut, car il la Communia de ses propres mains.

XXXII. Il ne faut pas s'étonner que Dieu donnât de si grandes consolations spirituelles à Colete, puis que dés sa jeunesse elle s'estoit privée de tous les plaisirs de la terre, pour se consacrer à la mortification. Lors qu'elle avoit quelque douleur extraordinaire à souffrir, elle se privoit absolument de manger; & ce qui semble incroyable, elle a passé diverses fois quarante jours entiers sans prendre aucune nourriture. Son abstinence estoit si grande, que sa portion or-

Digitized by Google

dinaire sembloit plutoſt la bechée d'un petit oyſeau, que le repas d'une perſonne faite ; & le pain le plus noir eſtoit ſi delicat pour ſon goût, qu'elle diſoit qu'il valoit mieux que les meilleures viandes. Un jour de Pâques aprés avoir paſſé toute la ſemaine ſans manger, une poule vint faire un œuf prés d'elle, & ce preſent du Ciel fut un regale qui luy ſervit pour trois jours.

XXXIII. Quoy que Colete fut ſi auſtere pour elle-meſme, elle eſtoit fort ſoigneuſe de pourvoir aux neceſſitez de ſes Filles, autant que l'eſtat de la pauvreté le luy pouvoit permettre ; & Dieu qui vouloit aider ſa charité, multiplioit ſouvent les viandes entre ſes mains; de ſorte que ce qui ne ſembloit pas eſtre ſuffiſant pour raſſaſier une ſeule perſonne, ſuffiſoit pour pluſieurs: Elle donna une petite bouteille de vin à deux Religieux qui alloient en voyage, & quoy qu'ils en beuſſent toutes les fois que la ſoif les preſſa, ils la trouverent encore pleine à la fin de leur courſe. Le demon luy caſſa deux fois un vaſe dans lequel elle faiſoit boüillir de l'eau, & à chaque fois elle le remit en ſon entier par ſa priere. Une de ſes Filles laiſſa tomber ſon Breviaire dans l'eau, & le luy rapporta toute baignée de larmes ; Colete le prit, & dés qu'elle l'eut touché il ſe trouva ſec ſans eſtre nullement gâté ; il y reſta ſeulement une petite tache, comme pour un memoire de cette merveille. Un Religieux luy portoit un vaſe d'eau dont elle avoit beſoin, & la feneſtre ſe trouva trop petite pour le faire paſſer, mais Colete luy dit de l'y remettre, & le paſſage fut alors de la largeur neceſſaire.

XXXIV. Dieu qui vouloit rendre Colete conforme à Jeſus-Chriſt ſouffrant, luy donna diverſes ſortes de douleurs pendant toute ſa vie ; il paroiſſoit évidemment qu'elles ne provenoiet pas d'une cauſe naturelle, car elles ſe relâchoiét dés qu'elle étoit obligée de faire quelque choſe, que leur excez auroit peu empécher ; & lors qu'elles avoient ceſſé, elle ſe trouvoit ſans aucune foibleſſe, comme ſi elle n'eut rien enduré auparavant ; Mais auſſi elles revenoient avec plus de violence aprés ce peu de relâche, de meſme que les jours de Dimanche & des grandes Feſtes. Le lit au lieu de luy donner du repos, ſembloit eſtre fait pour l'empécher de le prendre ; & les remedes qu'on croyoit les plus aſſeurez pour la ſoulager, perdoient leur vertu lorſqu'ils lui eſtoient apliqués: ce qui eſtoit encore plus admirable dans ſes peines, c'eſt que châque ſepmaine elle ſouffroit quelque douleur particuliere, & ſemblable aux ſupplices dont les plus celebres Martyrs ont eſté tourmentés : quelque fois c'eſtoit l'ardeur du feu comme ſaint Laurens, d'autres fois les coups de foüets comme ſaint Vincent ; Et ainſi changeant de peine, elle experimentoit tous leurs martyres ; Dieu qui eſtoit l'Auteur de ſes ſouffrances, eſtoit auſſi le ſeul qui luy en pouvoit procurer le remede, par les viſites des Anges qui la venoient conſoler & ſervir : la Reyne meſme des Anges luy rendit cet honneur, & la guerit par ſon attouchement d'une douleur qu'elle avoit au gozier, & qui l'empéchoit de parler.

XXXV. Colete paroiſſoit peu inſtruite des affaires de la terre, mais ſi éclairée de celles du Ciel, qu'elle découvroit les choſes les plus cachées, & devinoient les futures. Un Frere Mineur Docteur de Paris, qui avoit beaucoup favoriſé ſes deſſeins, fut ſurpris d'une maladie qui le reduiſit à l'extremité ; Dieu revela incontinent

Digitized by Google

incontinent à Colete le danger où il estoit pour sa vie, & pour son ame; Cette connoissance l'obligea d'aller à Paris pour visiter ce malade; elle l'exhorta de se confier en la misericorde de Dieu, & fit le signe de la Croix sur luy, dés qu'elle se fut retirée, ce Religieux qui avoit fort bien compris ses paroles se trouva guery, alla remercier sa Medecine, & se devoüa à son service; Colete accepta ses offres, non pas tant pour profiter de son secours, que pour luy pouvoir donner le sien, car elle comprit que le danger ne l'avoit pas rendu meilleur; il se confessa trois fois, mais Colete connût qu'il avoit fait trois sacrileges, parce qu'il n'avoit pas declaré tous ses pechez, elle l'en avertit; & la confusion qu'elle luy donna par cette decouverte, le rendit un parfait penitent.

XXXI. Deux Princes luy vinrent rendre visite, elle les receut fort civilement, & aprés leur avoit fait des exhortations fort salutaires, elle les pria d'écouter la lecture que son Confesseur leur faisoit; Pendant qu'il lisoit elle connût qu'un d'eux au lieu d'estre attentif, se laissoit emporter en des pensées d'impureté; elle se tourna vers luy avec un si grand cry, que cet homme comprit qu'elle voyoit ce qui se passoit dans son cœur: Il en eut honte, & dés-lors il écouta fort attentivement la leçon qu'elle luy faisoit faire, & en profita pour son salut.

XXXII. Elle avertit un Evêque de moderer l'ambition qu'il avoit de s'élever à une plus grande dignité, & de penser à la brieveté de la vie; Ce Prelat plus étonné que corrigé, de voir que Colete connoissoit l'intrigue secrete qu'il tramoit pour estre Cardinal, partit pour Rome dans l'esperance d'y reüssir avec plus de facilité, mais la mort qui le surprit en chemin rompit ses mesures.

XXXIII. Elle avertit un Prêtre de faire une bonne confession, parce qu'il couroit risque d'estre assassiné, il suivit ce bon conseil, & il éprouva qu'il luy estoit bien necessaire, car il tomba entre les mains des voleurs sur le chemin d'Auxerre; les playes qu'il en receut estoient si grandes, que les Chirurgiens n'oserent le panser, de crainte qu'il n'expirat entre leurs mains; dans ce peril il creut que celle qui luy avoit Prophetisé son mal, le pourroit bien guerir; Il se recommanda à ses prieres, & sur cette confiance il conjura les Chirurgiens de le seigner; ils le firent, & il guerit bien-tôt. Elle predit a plusieurs personnes que leur mort estoit proche, afin qu'elles s'y preparassent; & quoy que le bon état où elles se trouvoient alors leur peut persuader qu'elle estoit encore bien éloignée, neantmoins elles suivirent ce bon conseil, & éprouverent qu'il leur étoit necessaire.

XXXIV. Il ne se passoit rien de considerable dans les Monasteres de sa dependence, qu'elle ne le sçeut d'abord, & souvent elle l'apprenoit avant qu'il n'arrivat. Un grand nombre de personnes, & de toute sorte de condition la venoient voir pour prendre ses avis, & écouter ses exhortations: Elle devinoit d'ordinaire ce que chacun avoit à luy dire, & sçavoit la réponse qu'elle luy devoit faire. Cela luy acqueroit un respet extraordinaire de tous ceux qui vivoient sous sa conduite; ils la consideroient comme si elle leur eut esté toûjours presente, quoy qu'elle fut éloignée, parce qu'ils éprouvoient qu'elle les reprenoit des fautes qu'ils avoient faites en son absence. Ce don de Prophetie luy servoit

Digitized by Google

beaucoup pour le gouvernement de ses filles, car comme elle découvroit leurs infirmités les plus secretes, elle y portoit facilement le remede, & chacune voyant que sa conscience estoit découverte à sa Superieure, tachoit de la tenir en bon état. Quelques Docteurs uoulurent éprouver la force de son esprit, & luy proposerent des plus difficilles questions de la Theologie, mais quoy que son humilité l'obligeat de tenir ses lumieres secretes, & qu'elle ne leur répondit que forcée, neantmoins elle le fit avec tant de solidité & de clarté, qu'ils ne doubterent point qu'elle n'eut une science infuse & divine.

XXXV. Une Novice du Monastere de Polignac étant fort malade, Colete ordonna à l'Infirmiere de la venir avertir, lors que cette fille seroit à l'agonie, parce qu'elle s'y vouloit trouver; l'Infirmiere ou par lassitude, ou par negligence se laissa surprendre au sommeil, & cependant la malade mourut: Colete étant fachée de cet accident dit à cette imprudente, vous avez manqué au commandement que je vous avois fait, & Dieu permettra que vous mouriez bien tost, sans estre assistée d'aucune de vos Sœurs. Dans peu de temps cette fille fut saisie d'une maladie si violente, qu'elle perdit la parole avant que de pouvoir se confesser; mais elle l'a recouvra par les prieres de son Abbesse, & aprés qu'elle eut receu les Sacremens de l'Eglise, elle rendit l'ame sans qu'aucune de ses Sœurs assistat à sa mort, comme Colete le luy avoit predit.

XXXVI. Les demons avoient conceu une si grande hayne contre Colete, que depuis son enfance ils s'estoient efforcez de la troubler dans son Oraison, par les cris & le bruit qu'ils faisoient au tour d'elle: ils continüerent de la persecuter pendant toute sa vie, luy apparoissant sous la forme de diverses bêtes, tantost de mouches, tantost de fourmis, puis de renards, de loups, & d'autres plus farouches, mais elle les traittoit avec mépris, & les chassoit sans peine; ses Confesseurs & ses Filles les voyoient quelquefois, & sans frayeur parce qu'elle estoit presente, car ils n'eussent pas peu souffrir leur veuë en son absence: Enfin ces malins la bâtirent fort cruellement, mais elle triompha toûjours de leur cruauté par sa patience.

XXXVII. Nous avons dit que les guerres ne l'empéchoient point d'aller visiter ses Monasteres; le demon prit occasion de ses voyages d'inspirer à l'un & à l'autre party des ennemis qu'elle tramoit quelque trahison; il arriva un accident qui les confirma dans cette pensée; la Religieuse qui devoit éveiller à minuit se trompa, & sonna la cloche avant les dix heures. Les Soldats qui occupoient la Ville creurent que c'estoit le signal pour faire entrer leurs ennemis, & sur cette imagination ils coururent à son Monastere pour égorger toutes les Religieuses, mais Dieu permit que non seulement l'horloge s'avança, & sonnaune heure, mais encore que le Soleil precipita sa course, & fit paroître bien-tôt l'Aurore; ce prodige fit connoître l'innocence de ces Filles, & changea en respet la fureur de ceux qui les vouloient perdre. Elle eut encore d'autres ennemis plus dangereux à souffrir, car quelques-uns conçeurent une si mauvaise opinion d'elle, qu'ils l'accuserent de l'heresie des Hussites, & que sous le voile de pauvreté elle tenoit de l'argent à la banque; mesmes un homme qui avoit eu de l'amitié pour elle, changea tellement de pensée, qu'il la fit prendre, & traitter fort cruellement;

Digitized by Google

& d'autres tacherent d'empécher l'établissement de ses Monasteres avec de grandes violences ; mais Dieu la rendit victorieuse de tous ses adversaires ; quelques-uns se convertirent, & ceux qui demeurerent dans leur mauvaise volonté perirent malheureusement par des morts subites & funestes. Nous verrons le reste de sa vie l'année de sa mort.

XXXVIII. Le Pape permit au Provincial de Dalmatie de bâtir un Convent à Polici dans le Dioceſe de Spalatro, mais je ne trouve pas que cela ait esté fait.

XXXIX. L'Antipape permit à Marie de Montalays d'en établir un autre à sa Ville de Chollet en Poitou ; les Huguenots le détruisirent l'an 1562. & y massacrerent deux Religieux.

XXXX. Didace Sancius de Benavidés fit bastir environ cette année celuy du Bourg saint Estienne du Port au Dioceſe de Jaën en Espagne, & il voulut estre ensevely avec l'habit de Frere Mineur dans la grande Chappelle.

XXXXI. Les Chanoines de saint Jean de Latran, permirent aux Freres du Tiers-Ordre de fonder une Eglise sous le titre de saint Jerôme, au Bourg de Talachio dans l'Evêché d'Urbin, car ce lieu estoit sujet immediatement à leur jurisdiction : cette Eglise à passé depuis aux Hermites de saint Pierre de Pise, ou de Jambe-courte, comme nous verrons l'an 1432.

XXXXII. Le Monastere de sainte Claire d'Oviedo dans les Asturies fut établi environ cette année, & c'est tout ce que nous en sçavons, car un incendie a fait perdre tous les anciens memoires de cette maison.

De Jesus-Christ l'an 1407.	Gregoire XII. l'an 1.	De Rupert Emp. l'an 7.	De l'Ordre l'an 200.

I. Henry III. Roy de Castille mourut à Tolede le 25. de Decembre l'année precedente, âgé de 25. ans, aprés avoir porté la couronne durant seize, & son Medecin qui estoit Juif fut soupçonné de l'avoir empoisonné. Il institua son heritier Jean son fils qui n'avoit pas encore vingt-deux mois, & nomma ses executeurs testamentaires le Connestable de Castille, l'Evêque de Cartagene, le Chancellier du Prince Jean, Frere Jean Henriquez Provincial de Castille son Confesseur, & Frere Ferdinand d'Illescas : Il prit l'habit de saint François un peu avant sa mort, avec lequel il fut enterré. Il ordonna de faire bastir un Convent pour les Freres Mineurs, à qui il avoit esté tres-affectionné. Sa mort fut un grand sujet de dueil pour ses sujets, qui avoient ses vertus en admiration. J'ay trouvé encore dans son testament qu'il faisoit un legs aux Sœurs Agnés, & Isabelle ses tantes paternelles, & Religieuses au Monastere de sainte Claire à Tolede, & qu'il nomma Frere Alphonse Alcocer Confesseur de son fils, comme il avoit esté le sien ; il y raconte encore qu'il avoit autrefois envoyé ce Frere Henry quez vers le Pape pour traitter avec sa Saintetè de la na-

Digitized by Google

mination de quelques Evêques. Sibille Fortiane que Pierre Roy d'Aragon avoit épousée à cause de sa rare beauté, estoit morte un mois plûtost que le Roy Henry à Barcelone, où elle fut inhumée dans l'Eglise de saint François avec l'habit de Religieuse de sainte Claire.

II. Le Pape permit à Frere Jean Stronconio d'établir cinq nouveaux Convens en Italie, ou d'en recevoir autant d'anciens. Jean de Procita Archevêque de Palerme donna l'Eglise de sainte Marguerite de Cacami à Frere Jean du Terme Provincial de Sicile pour y bastir un Convent.

III. Jean-François Prince de Mantoüe fit donner aux Observantins l'Eglise de Nostre-Dame des Graces prés de cette Ville, & fit cesser toutes les oppositions qu'on faisoit à cet établissement.

IV. Je ne sçais s'il faut reduire à cette année la Fondation du Monastere de sainte Claire dans Fabriano, veu que Gonzague dit qu'il avoit esté établi 200. ans avant qu'il ne composat son ouvrage de l'origine de l'Ordre. Quelques pauvres Tierceres qu'on appelloit les pauvres Dames en furent les Fondatrices, & ce nom demeure encore aux Religieuses de sainte Claire qui l'habitent. Leur premiere Chapelle fut dediée à saint Jerôme, mais l'an 1478. ces Filles ayant changé d'Institut firent bâtir une grande Eglise sous le titre de saint Onufre, & l'on y fait la Feste de l'un & de l'autre Patron.

V. Celuy de Matellica est de mesme temps, la Bien-heureuse sœur Mathie, dont le corps y repose, luy a donné le nom; Gentil de Nazareth son Pere, & Sibille sa mere l'avoient forcée à fiancer un jeune-homme, mais le jour des nôces elle s'enfuit au Monastere où une de ses parentes estoit Abbesse; elle fut d'abord refusée, & son Pere fit tous ses efforts pour l'en retirer, mais elle se coupa les cheveux, se revêtit de l'habit de Religieuse, & luy allegua de si bonnes raisons pour y perseverer qu'enfin il y consentit; sa vertu la fit élire Abbesse aprés sa cousine, & depuis elle se rendit illustre par plusieurs grands miracles, & durant sa vie & aprés sa mort.

De Jesus-Christ l'an 1408.	de Gregoire XII l'an 2.	de Rupert Emp. l'an 8.	de l'Ordre l'an 201.

I. Gregoire XII. & Benoist XIII. pressés par les Princes & par les Prelats de redonner la paix à l'Eglise, convinrent enfin, aprés plusieurs legations reciproques, de s'assembler à Savone sur la côte de Genes, pour conferer des moyens, & de la maniere de leur deposition; Benoist s'y rendit le premier, & somma plusieurs fois Gregoire de sa parole, mais celuy-cy s'en défendit, alleguant que son adversaire l'avoit voulu surprendre, en l'appellant dans une Ville qui étoit toute de sa dependance; on changea le lieu du rendés-vous, mais cela ne servit qu'à perdre le temps, & à faire croître le scandale & le mal. Je ne sçais s'il en faut accuser Benoist, qui choisissoit toûjours des lieux à sa devotion, pour surprendre son Competiteur; ou s'il faut blâmer celuy-cy de

Digitized by Google

trop de défiance & de crainte ; ou enfin s'il faut dire que l'ambition leur faisoit joüer ces personnages pour tromper, & amuser le monde, par ce desir apparent de paix. Les Cardinaux de l'un & de l'autre party, ennuyés de ces longueurs, ou de ces fourberies qui augmentoient les calamitez de l'Eglise, s'accorderent tous fort unanimement d'abandonner ces Prelats ambitieux & opiniastres, & s'assemblerent à Pise ; la conclusion de leur Conference fut d'indiquer un Concile general dans cette méme Ville pour deposer & Gregoire & Benoist, & en mettre un troisiéme à leur place par un élection Canonique. Benoist voyant que ses finesses étoient inutiles, eut recours aux Aragonois ses protecteurs, & assembla un Concile à Perpignan, pour l'opposer à celuy de Pise ; mais il n'y peut faire venir que six vingts Evêques d'Espagne ou de France, & quelques Cardinaux qu'il avoit creés de nouveau ; & cette Assemblée qui avoit commencé avec quelque solemnité ; fut bien tost reduite à un petit Conciliabule, par le départ de la plus part des Prelats. Pour luy donner plus d'éclat il avoit creé Patriarche de Jerusalem Frere François Ximenés natif de Girone en Catalogne, illustre par sa pieté & par ses beaux écrits ; il avoit pris l'habit à Valence, & il fut inhumé dans l'Eglise de S. François à Perpignan, où sa memoire est en grande veneration.

II. Frere Jean Lazouth Docteur en Theologie, fut promeu à l'Evêché de Landaff en Angleterre, Frere Roger Cradot l'avoit precedé au mesme Siege. Frere Dominique Joanni, Confesseur de Ladislas Roy de Naples & son Ambassadeur vers le Pape, à celuy de Gaiete ; & Frere Michel des Lettres Catalan, à celuy de Melazzo en Sicile.

III. Frere Antoine de Pireto voyant que les Cardinaux ne vouloient obeïr ni à Gregoire XII. ni à Benoist XIII. assembla le Chapitre general dans Aquila ; Gregoire en fut fâché, & luy opposa l'année suivante Frere Guillaume de Jannetis qu'il créa General, & le confirma encore cinq ans aprés, mais il y eut bien peu de Provinces qui le voulussent reconnoistre. Il fut ordonné dans cette Assemblée qu'on feroit l'Office de Saint Benoist double.

IV. Frere Bonaventure Lay, parfait zelateur de la pauvreté & de l'humilité de son estat, mourut au Convent de Sainte Croix de Lisle au Dioceſe d'Assise : Il a demeuré long-temps dans celuy de Cervaria, & en a fait augmenter le bâtiment ; Dieu la honoré de plusieurs miracles, & durant sa vie & aprés sa mort. Gregoire unit à ce Convent l'Eglise de sainte Marie, & celle de saint Blaise, mais je n'ay rien trouvé de son premier établissement.

V. Jean I. Roy de Portugal acheta le fonds pour faire un Convent appellé sainte Catherine de Carnota, dans une foreſt à deux milles d'Alanquer, par la sollicitation de Frere Didace Arias Religieux fort zelé de la perfection de son état ; & lors qu'il eut pris Ceuta sur les Maures, il fit porter d'Affrique douze belles colonnes de marbre pour orner l'Eglise qu'il fit aggrandir ; Alphonse Correa Vayre & ses successeurs ont fait de grands biens à ce lieu, & possedent la premiere Chapelle. Il n'y a rien de plus agreable ny de plus devot que son enclos qui est orné de tres-belles grottes, de statues travaillées fort delicatement ; & de tres-belles fontaines ; les premiers Religieux qui l'habiterent vivoient comme des Hermites dans une retraite fort exacte, & avec une austerité fort grande ;

Digitized by Google

car ils ne mangeoient ordinairement que des herbes creuës ; ils estoient tous freres lais, & avoient besoin qu'on leur envoyat d'Alanquer des Prestres pour leur dire la Messe, & leur administrer les Sacremens ; & leur vertu a merité que plusieurs d'entr'eux ayent esté choisis, pour gouverner les Provinces de Portugal, & de saint Antoine.

VI. Le Curé de Leopol en Russie mit en procés les Religieux de saint Dominique & de saint François pour la quarte Funeraire, pour les Fonts-Baptismaux, & pour les Confessions, & Matthias Evêque de Primislau qui fut choisi pour Arbitre, termina ce different par une Sentence fort juste.

De Jesus-Christ l'an 1409.	D'Alexandre V. l'an 1.	De Rupert Emp. l'an 9.	De l'Ordre l'an 202.

I. Les Cardinaux Baltazar Cossa, & Frere Pierre Philargue, estoient ceux qui avoient plus de credit dans le Concile assemblé à Pise par l'autorité du sacré College, & par l'avis des plus celebres Docteurs de la Chrestienté. L'Empereur, les Roys, les Republiques Catholiques, à la reserve des Espagnols, y envoyerent leurs Ambassadeurs ; il fut ouvert le 25. de Mars, on examina dans quatorze sessions la mauvaise conduite de Gregoire XII. & de Benoist XIII. qui contestoient pour la Chaire de S. Pierre avec autant de scandale que d'ambition. Le 5. de Juin ils furent declarés tous deux parjures, Schismatiques, Heretiques, & privés de leur dignité ; & le vingt-sixiéme du mesme mois le Cardinal Frere Pierre Philargue fut éleu Pape d'un commun consentement. Le Concile continua de travailler pour le bon gouvernement de l'Eglise jusques au septiéme d'Aoust, mais aprés qu'on eut terminé les sessions, le nouveau Pontife ne le voulut pas rompre, parce qu'il le creut encore necessaire pour establir solidement son autorité, & pour remettre la discipline Ecclesiastique.

II. On met en question l'autorité de cette Assemblée, Benoist XIII. Gregoire XII. & le Cardinal Jean-Dominique, qui n'abandonna jamais ce dernier, ont prononcé selon leur interest, qu'elle estoit illegitime, & ils n'ont pas manqué de Docteurs qui ont suivi leur opinion ; mais tous ceux qui content Alexandre V. dans le catalogue des Papes l'approuvent ; Jean Gerson qui s'y trouva, le Cardinal Gilles de Viterbe, & le plus grand nombre des Auteurs sont de leur sentiment ; & Alexandre V. protesta un peu avant sa mort, qu'il croyoit que tout ce qui s'y estoit passé avoit esté fait sans fraude, & estoit canonique : d'autres disent qu'on ne peut rien définir avec certitude, & que la resolution de cette difficulté dépend d'une autre, à sçavoir qui des deux estoit le vray Pape, ou Gregoire ou Benoist, ce qui n'est pas facile à determiner, parce que chacun a des bons Auteurs pour sa defense.

III. Les Cardinaux Turtecremata & Bellarmin sont de ce sentiment, bien qu'ils croyent que l'opinion qui approuve le Concile soit la meilleure. Tout le

Digitized by Google

fondement du doute se prend du defaut d'autorité pour assembler un Concile, car le droit & la Coûtume veulent qu'elle soit reservée au Pape ; & cela est veritable lors qu'il est certain & reconnu pour tel, mais lors que plusieurs contestent sur cette dignité, & que leur droit est obscur & embroüillé, c'est comme s'il n'y en avoit point du tout, & alors l'autorité reside dans l'Eglise, qui doit & qui peut y pourvoir ; & les Cardinaux usent de leur droit, comme dans la vacance du Saint Siege ; car si une vacance duroit plusieurs années, & qu'il fût necessaire d'assembler un Concile pour remedier à quelque accident, ou pour ôter les empéchemens qui se pourroient trouver à l'élection d'un Pape, ne seroit-il pas permis de le convoquer ? Or dans cette rencontre, où ces deux pretendans disputoient avec opiniâtreté, voudroit-on que l'Eglise n'eût aucun moyen d'y mettre ordre, & de vuider leur querelle, aprés que les Princes & les Prelats avoient essayé inutilement de les accorder ? Auroit-il falu laisser l'Eglise dans un Schisme perpetuel ? Nul des deux pretendans n'avoit assez de credit pour assembler un Concile general, car si quelqu'un d'eux l'eût entrepris, son adversaire s'y fût opposé ; que se pouvoit-il donc faire de plus raisonable, si ce n'est que les Cardinaux de l'un & de l'autre parti, comme les Directeurs de l'Eglise, appuyez du consentement unanime des Fidelles, deposassent ces Pontifes querelleux, & en establissent un troisiéme legitime & pacifique.

IV. Ces raisons ont paru si fortes que les successeurs d'Alexandre V. ont esté tenus seuls pour vrais Papes, & le Concile de Constance a sans doute declaré canonique celuy de Pise, lors qu'il a reconnu pour bonne l'élection qui s'y fit ; aussi estoit-il composé de vingt-quatre Cardinaux, de trois Patriarches, de cent quatre vingts Archevêques ou Evêques, de trois cens Abbez, de deux cens quatre vingts Theologiens, & des Ambassadeurs des souverains Catholiques, comme nous avons dit ; & certes l'exaltation d'Alexandre V. fut d'abord si bien receuë des Fidelles, que presque tous les Princes de l'Europe luy envoyerent des Ambassadeurs pour le reconnoistre & le feliciter de la reünion qu'il procureit à l'Eglise ; de sorte que Benoit & Gregoire ne peurent retenir dans leurs interests que bien peu de personnes.

V. Pendant que le Concile de Pise se tenoit avec tant de solemnité & d'approbation, Benoist vit reduit celuy de Perpignan à treize Prelats ; c'est pourquoy le dix-septiéme de Mars il resolut d'envoyer ses Legats à Pise, pour sonder quel party on luy voudroit faire : Il choisit pour cette importante commission Pierre Zagarriga Archevêque de Terragone, les Evêques de Siguença, de Mende, & de Sienne, le Prieur des Chartreux de Saragosse, & le Provincial des Freres Mineurs de la Province de S. Jaques ; le premier s'arresta avec dessein d'aller auparavant vers le Roy de France ; les autres qui se mirent en chemin furent arrestez à Nismes par les Officiers de ce Prince, & leurs memoires furent interceptez, ce qui osta toute esperance de la reduction de cet Antipape.

VI. Alexandre V. voyant son autorité bien establie, & se sentant le courage de la maintenir, & de l'employer pour le bien de l'Eglise, écrivit une lettre circulaire aux Prelats, aux Princes, & à tous les Fidelles, dans laquelle il leur exposoit nettement le commencement, les causes & le progrés du Schisme ; les

Digitized by Google

fourberies, la mauvaiſe foy, & l'opiniâtreté des deux pretendans; le refus qu'ils avoient fait de venir ou d'envoyer des Legats au Concile de Piſe pour y traiter l'accord; & enfin tout ce qui s'eſtoit paſſé dans ſon élection: puis il leur envoyoit une formule pour abjurer le Schiſme, & ſe départir de ces deux Prelats ſeditieux & Schiſmatiques, & pour ſe reünir ſous le vray & unique Paſteur.

VII. Ladiſlas Roy de Naples, ſous pretexte de proteger le parti de Gregoire XII. mit ſur pied une groſſe Armée, avec laquelle il fit mille ravages dans la Toſcane, à Perouſe & à Siene: ſon deſſein eſtoit de ſurprendre le nouveau Pape pour ſe rendre maiſtre abſolu: Alexandre connoiſſant ſa mauvaiſe intention l'excommunia, & le priva de ſon Eſtat; & pour ſoûtenir par les armes les cenſures Eccleſiaſtiques, il appella Loüis Duc d'Anjou, & luy donna ce Royaume: Loüis ſe rendit bien-toſt à Piſe avec deux belles Armées, l'une de terre & l'autre de mer, y receut du Pape la confirmation de cette Couronne, luy fit le ſerment de fidelité, & luy rendit hommage. Il fut encore inſtitué Capitaine general de l'Egliſe, & reünit dans ſon parti le Roy de France, les Princes d'Italie, & les meilleures Villes de tout ce Païs.

VIII. Sigiſmond Roy de Hongrie qui avoit eſté batu par les Turcs, demandoit au Saint Siege du ſecours contre ſes ennemis; les Chevaliers de Saint Jean faiſoient la meſme requeſte, pour s'employer au recouvrement de la Terre-Sainte: Alexandre V. eſtoit porté de bonne inclination à ſecourir le premier, & à favoriſer l'entrepriſe des autres; c'eſt pourquoy il envoya ſes Legats à tous les Princes de l'Europe, pour les attirer à la Guerre contre les Infidelles.

IX. Jean Huns avoit infecté de ſes Hereſies une partie de la Boheme. Alexandre V. eſtant informé de ce deſordre le fit citer de comparoiſtre à Rome, & cependant il ordonna à l'Archevêque de Prague, d'empécher que perſonne ne prêchât en cachete dans ce Royaume, de quelque qualité qu'il fût, & quelque privilege qu'il pretendit avoir pour cela; mais que toutes les predications ſe fiſſent dans les Egliſes publiques, afin qu'on peût juger de la doctrine que chacun avançoit, de ne pas ſouffrir qu'on enſeignât les erreurs de ce nouveau dogmatiſte, d'aſſembler des Docteurs pour proceder à leur condamnation, & de traiter comme heretiques tous ceux qui s'oppoſeroient à cet ordre.

X. La Foy ſouffroit beaucoup d'injures dans la Provence, dans la Savoye, dans la Principauté d'Orange, dans le Comté d'Avignon, & dans le Lionois, par l'inſolence des Heretiques; & le Pape pour arreſter ces deſordres, inſtitua Frere Pons de Faugeyron Inquiſiteur dans tous ces quartiers, avec ordre au Cardinal Legat qui s'y trouvoit, de luy fournir tout ce qui luy ſeroit neceſſaire dans cette fonction.

XI. Le Schiſme de l'Egliſe s'eſtoit communiqué à tous les Ordres Religieux, & Alexandre ordonna de tenir par tout des Chapitres generaux pour y remedier. Il remit dans ſa charge Frere Jean Gregoire Provincial de Bologne, qui avoit eſté depoſé par Gregoire XII. parce qu'il avoit favoriſé la tenuë du Concile de Piſe: Il ordonna à tous les Religieux de ſe reünir ſous l'obeïſſance d'un ſeul Superieur general, quand meſmes ils ſe trouveroient engagez au ſervice particulier de quelque Prince. Dans la Bulle qu'il publia ſur ce ſujet, il par-

le

Digitized by Google

le d'un Antiministre general de l'Ordre, nommé Frere Jean Bardolim, qui reconnoissoit Benoist XIII., & qui avoit sans doute succedé à Frere Ange. Il condamna encore quelques nouveaux persecuteurs des Ordres Mendians, qui renouvelloient les erreurs de Jean de Poliaco; sa Bulle commence *Regnans in excelsis.*

XII. Alexandre V. éleva plusieurs Freres Mineurs aux Prelatures de l'Eglise; il donna à Frere André de Rieti l'Archevêché de Ragusе qu'il regardoit comme vacant, parce que Frere Jean de l'Ordre de Saint Dominique qui en estoit pourveu, avoit receu le Chapeau de Cardinal de Gregoire XII. quoy que ce Pape se fût obligé par serment de ne le donner à personne avant que le Schisme ne fût esteint; ce Prelat estoit un tres-saint homme, & lors que Gregoire XII. se deposa au Concile de Constance, il fut admis avec trois autres au sacré College par le traité d'accord, pour le bien de la paix. Frere Antoine des Turcons fut promeu à l'Evêché de Come dans le Milanés. Frere Nicolas de Caturis à celuy de Trieste. Frere Alexis de Seregnio fut transferé de celuy de Bobio à celuy de Gap en Provence; & Frere Lancelot Fontanan de Plaisance fut mis à sa place. Frere Sixte fut nommé à celuy de Ferentine sa patrie, dans la Province de Rome. Frere Paul de Nasseis à celuy de Pierre du Desert, qui a donné le nom à l'Arabie Pierreuse: il estoit sous le Patriarche d'Alexandrie, maintenant il est sous celuy de Jerusalem. Frere Jacques de Montina à celuy de Cité neuve en Istrie. Frere Vital de Valence à celuy de Tolon, Suffragant d'Arles. Frere Michel Penitencier Apostolique, à l'Archevêché de Trebizonde en Cappadoce, & bien-tôt aprés Frere Nicolas de Gummidie luy succeda; Fr. Julien avoit esté chassé de celuy de Marsica par les Schismatiques, & Alexandre le pourveut du Prieuré du Col de Mars de l'Ordre de S. Augustin au Diocese de Siene: il changea Frere Maure de Cali de l'Evêché de Melazzo à celuy de Catane en Sicile, & Frere Pierre de celuy de Vintimille à celuy de Famagouste en Chypre.

XIII. Au mois d'Octobre Alexandre V. fit encore Evêque de Lescat en Bearn Frere Pierre, de l'illustre maison de Foix, surnommé de Morlas, parce qu'il avoit pris l'habit dans le Convent de cette Ville du Bearn. Il n'avoit pas alors plus de vingt & un an, & Benoist XIII. pour l'attirer à son parti avec ses parens, luy envoya le Chapeau de Cardinal dans le mois de Decembre: c'est ainsi à mon avis qu'il faut accorder les Auteurs qui parlent fort diversement du temps auquel ce Religieux receut ces dignitez; ou bien on pourroit dire que Benoist XIII. le fit Cardinal au mois de Septembre, & qu'Alexandre qui constamment ne le fit Evesque qu'en Octobre, ne sçavoit pas sa premiere promotion; quoy qu'il en soit de cette difficulté, il est certain que chacun le vouloit mettre dans ses interests, & avec raison, parce que sa noblesse & la beauté de son esprit le rendoient fort propre aux emplois les plus importans. Sa mere estoit Izabelle de Castelbon, qui avoit esté heritiere de son frere Mathieu Comte de Foix, l'an 1400. & qui avoit épousé Archambaud de Grailly Captal de Buch. Ils y avoient cinq enfans, à sçavoir Jean Comte de Foix, Gaston Captal de Buch, Archambaud, Mathieu Comte de Cominges, & nostre Pierre qui avoit esté voüé à S. François depuis son enfance.

Digitized by Google

XIV. Il avoit achevé sa Theologie dans le mesme Convent où il s'estoit rendu Frere Mineur, & duquel Gaston de Moncade avoit esté Fondateur l'an 1265. Cette année deux Pontifes luy donnerent deux dignitez à l'envi l'un de l'autre, & bien-tôt aprés il fut pourveu de l'Evesché de Cominges; mais il retint l'administration de celuy de Lescar. Claude Robert dit qu'il a esté Archevesque d'Aix; il faut ajoûter que Nicolas V. le fit Archevesque d'Arles. Benoist XIII. luy avoit donné le titre de Cardinal de S. Estiene de Montcelio, Martin V. le luy confirma, & Eugene IV. luy donna l'Evesché d'Albano. Il quitta Benoist pour assister au Concile de Constance, & dans la Session 25. il est parlé de luy comme Procureur de Jean Comte de Foix son frere, & des trois Estats de Bearn. Martin V. le fit encore son Legat en Sardaigne & en Sicile; ensuite il fut envoyé en Espagne, où il acheva de ruïner le parti de Benoist XIII. & obligea Clement VIII. son successeur de se deposer. Il y establit encore la paix entre Martin V. & Alphonse Roy d'Aragon, & entre ce mesme Roy & celuy de Castille. Ainsi aprés cette heureuse negociation il revint à Rome comblé de gloire, & chargé d'ornemens tres-precieux, entre lesquels estoit la Tiare de S. Silvestre, & fut receu par Martin V. avec tout l'honneur deu à son merite. Le Cardinal Alphonse Carrillo estant mort dans la Legation d'Avignon, ce mesme Pape luy substitua nostre Frere Pierre, avec un plein pouvoir sur les Archeveschez d'Aix, d'Embrun, d'Arles, d'Auch, & de Toulouse, & sur tous les lieux de leur dependance: Il continua cette charge sous Nicolas V. Calixte *III.* Pie *II.* & Paul *II.* Son âge & ses infirmitez l'avoient obligé de demander la dispense de cet employ; mais son merite l'empécha de l'obtenir. Il deffendit avec grand courage le parti d'Eugene contre l'Antipape Fœlix, comme nous verrons à son temps.

XV. Il a fait bastir plusieurs belles Eglises: celle des Celestins d'Avignon est une des plus remarquables: Il fonda dans Toulouse le College appellé de Foix, l'an 1457. pour vingt-cinq Ecoliers, & quatre Chapelains; quatorze de ces places sont affectées aux naturels des Terres que sa Maison possedoit alors, à sçavoir des Comtez de Foix, de Nebousan, de Mont de Marsan, de Villemur, de Lautrec, de Narbone, & des Vallées d'Andorre & de Bigorre: Il enrichit l'Eglise de plusieurs reliques precieuses, & de tres-beaux ornemens; il garnit la Bibliotheque de beaucoup de manuscrits qu'il avoit fait porter de celle de Benoist XIII. & d'ailleurs: Par son testament de l'an 1464. il institua ce College son heritier universel, & choisit sa sepulture dans l'Eglise de Saint François d'Avignon; il ordonna que son tombeau ne fut pas relevé, mais couvert seulement d'une pierre. Il fonda des Messes presque pour chaque jour de l'année en diverses Eglises, & il donna son calice d'or & ses buretes au Convent de Morlas: aprés cette disposition qu'il fit dans le mois d'Aoust l'an 1464. il mourut l'onziéme de Decembre: Paul *II.* qui avoit esté éleu Pape, luy fit l'honneur de luy rendre visite au lit de la mort, avant qu'il ne se fit sacrer: Nous trouverons souvent l'occasion de parler de luy dans les années suivantes.

XVI. Alexandre V. fit son successeur à l'Archevesché de Milan, Frere François de Creppe Provincial du Milanés; je m'estonne que ceux qui ont écrit des

Digitized by Google

Prelats de cette Eglise ne parlent pas de luy : peut-estre est-ce parce que Jean qui avoit usurpé ce Duché par la faveur de Gregoire XII. & par l'appuy de Charles Maletteste, l'empécha d'en avoir la paisible possession. La Province de Genes avoit reconnu jusques à present Benoist XIII., mais elle se declara pour Alexandre V. qui deposa le Provincial, & mit Frere Guillaume de Pavie à sa place. Frere Jacobutio de Cassia fut fait Penitencier de S. Pierre, & Frere Tedard *della Casa* qui avoit vieilly avec honneur dans les charges, fut institué Chapelain Apostolique.

XVII. Rodriguez Garcia donna au Bienheureux Frere Pierre de Santoïo le fonds pour bastir un Convent dedié à Nostre-Dame de Grace, dans un lieu solitaire, appellé Villasillos, à quatre milles de Palentia en Castille; Frere Antoine de Roias l'a fait reparer, & a mis dans l'Eglise les tombeaux de sa famille : l'Observance y a fait paroistre plusieurs grands Religieux, entr'autres Frere Pierre de Conimbre, & Frere François Oblat qui avoit de longues & ordinaires extases.

XVIII. Alexandre V. permit au Provincial de Touraine d'accepter le Convent d'Amboise, que Pierre de Thoüars Seigneur de ce lieu vouloit faire bastir; Gonzague dit qu'il fut estabi l'an 1412. par la permission de Benoist XIII. & peut-estre la donna-il de mesme qu'Alexandre V.

XIX. Le Pape permit aux Freres Mineurs de Chamberi & de Geneve de recevoir toutes sortes de leges, pourveu qu'ils ne consistassent pas en immeubles, dont ils deussent joüir.

XX. Les Religieuses de Sainte Claire possedoient dans Pise l'Eglise Parroissielle de Saint Martin, avec obligation de la faire servir par quatre Prestres Seculiers; mais elles n'en y tenoient que deux, parce que les revenus de cette Eglise estoient fort petits, & que le nombre des Parroissiens estoit fort diminué; mais comme cela ne s'estoit introduit que par la coûtume, & sans autorité, elles le firent confirmer par le Pape, qui les exempta encore de la Jurisdiction de l'Archevesque, & de toutes sortes d'exactions.

XXI. L'Eglise Parroissielle de Saint Laurens de la Croix prés de Scarparia dans le Dioceſe de Florence, estoit fort ruinée, & sans service, & le Pape sur la requeste des Florentins donna commission de l'unir au Monastere des Religieuses de Sainte Claire de cette Ville, qui estoit dedié à Saint François.

XXII. Sa Saintetè exempta de toutes sortes d'imposition le Monastere de celles de Pistoïa, qui estoit basti sous le titre de Saint Jean.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'an 1410.	DE JEAN XXIII. l'an 1.	DE RUPERT EMP. l'an 10.	DE L'ORDRE l'an 203.

I. LA peſte obligea Alexandre de ſortir de Piſe ; il s'arreſta dans Bologne, attendant que les troupes de l'Egliſe euſſent purgé Rome de la faction de Ladiſlas Roy de Naples, & que le chemin fut libre pour y aller ; cependant le Clergé, les nouveaux Magiſtrats & le Peuple de cette grande Ville envoyerent leurs deputez vers ſa Sainteté pour la feliciter de ſon approche, & pour la ſupplier de les venir conſoler & honorer par ſa preſence: il eſt bien à remarquer que le député du Clergé eſtoit un Frere Mineur qui avoit aquis beaucoup d'autorité par ſon eloquence & par ſa vertu. Pendant qu'Alexandre s'occupoit aux ceremonies publiques, à quoy les Ambaſſadeurs des Princes Catholiques l'engageoient, & qu'il penſoit ſerieuſement au repos de l'Egliſe, & à la reformation des mœurs, la mort qui luy fut avancée par les ennemis de ſa dignité ou de ſa vertu, rompit tous ſes deſſeins : dés qu'il reconnut que le poiſon qu'on luy avoit donné menaçoit ſa vie, il fit appeller les Cardinaux, les exhorta de maintenir la paix de l'Egliſe, & les Decrets du Concile de Piſe ; & aprés avoir donné pluſieurs témoignages & de ſa reſignation & de ſa confiance en la miſericorde de Dieu, il mourut le troiſiéme de May, dix mois & huit jouts aprés ſa création, âgé de ſoixante-onze ans, & fut enterré à l'Egliſe de S. François.

II. La vertu & le merite d'un ſi grand Perſonage n'ont pas peu eviter la langue des mediſans ; le premier qui a voulu noircir ſa reputation eſt Theodore Niem, Auteur proſcrit, & qui s'eſt attaché à detracter de tous les Papes de ce temps ; il l'accuſe de s'eſtre laiſſé gouverner abſolument par le Cardinal Coſſa, à la faveur duquel il devoit ſon exaltation ; d'avoir eſté trop facile à accorder ce qu'on luy demandoit ; de n'avoir pas eu aſſez d'égard au merite de ceux qui pretendoient aux charges de l'Egliſe ; d'avoir voulu faire toutes choſes de ſa teſte ſans conſulter ſes Officiers; d'avoir élevé les Freres Mineurs à des Prelatures dont ils n'eſtoient pas dignes ; de ce que ſes Confreres s'eſtoient laiſſez emporter à la joye ſur ſon élection, avec tant d'imprudence qu'ils en avoient couru les ruës comme des inſenſez, & d'avoir attribué les dixmes des Parroiſſes aux Ordres mendians, ce qui avoit cauſé de grands deſordres à Paris, où l'Univerſité s'étoit oppoſée à ſon Ordonnance. Bzovius n'a pas oublié de tranſcrire mot à mot toutes ces calomnies ; je ne m'eſtonne pas que Niem les ait inventées, car il eſt ennemi declaré des Papes, ni que Meyer en ait rapporté quelqu'une ; car il n'a pas un meilleur ſentiment pour les Religieux ; mais Bzovius ne peut pas s'excuſer de n'avoir pas voulu reconnoiſtre l'impoſture ; cela ne confirme que trop la paſſion qu'il a contre les Freres Mineurs, & qu'il fait paroiſtre à toutes les occaſions dans ſes ouvrages. Nous avons déja parlé de l'eſtime que ce Pape avoit aquiſe par la ſageſſe de ſa conduite, & dans ſon Ordre, & dans l'Egliſe,

Digitized by Google

& dans les Cours de divers Princes qui écoutoient ſes conſeils comme des oracles ; nous venons de voir que tous les Cardinaux le choiſirent unanimement comme le plus digne de porter la Tiare, & le plus propre pour redonner la paix à l'Egliſe : tout cela ne ſuffit-il point pour confondre des calomniateurs, qui font pour luy un crime de l'excés de joye que ſes Freres témoignerent de ſa creation, quoy qu'il n'ait rien de blamable que dans l'exageration impertinente avec laquelle Niem le décrit.

III. S'il faut ſoutenir l'honneur d'Alexandre par des témoins, nous en pouvons produire de meilleure note, & d'une plus grande autorité que cet Auteur : Platine dit que ce Pape a eſté un excellent homme, & qu'il meritoit bien le nom d'Alexandre par ſa liberalité, & par la grandeur de ſon courage ; car il eſtoit ſi magnifique envers les perſonnes de merite, & ſi charitable envers les pauvres, qu'en peu de temps il diſtribua tout ce qu'il avoit ; C'eſt pourquoy il diſoit ſouvent en raillerie, qu'il avoit eſté un Evêque riche, un Cardinal pauvre, & qu'il eſtoit un Pape mendiant ; Ciacconius à coppié tous ces éloges, & y en a ajoûté d'autres ; Gilles Cardinal de Viterbe dit qu'il avoit receu de Dieu une lumiere ſacrée pour l'intelligence des écritures, & la grace d'une Sainteté admirable ; que comme l'Egliſe avoit conçû une grande eſperance de trouver le repos par ſa conduite, il avoit commencé d'agir tres-bien pour confirmer ce bon ſentiment : qu'il avoit un eſprit grand & élevé, une prudence parfaite, & une liberalité incroyable, car il ne ſçavoit mettre rien en reſerve. Papinius Maſſon aſſeure qu'il eſtoit tres-digne de l'honneur auquel il avoit eſté élevé, & que les Cardinaux connoiſſant la force de ſon eſprit, & la grandeur de ſa ſageſſe remetoient abſolument à ſa conduite les affaires de l'Egliſe ; puis il s'écrie, heureux perſonage, qui avez ſceu ſi bien uſer de la dignité à laquelle la vertu & la fortune vous avoient fait monter, & qui avez plus eſtimé les amis & la bonne renommée que les richeſſes ; Baptiſte Fulgoſiu tient le méme langage. Le Concile de Conſtance dit que les Cardinaux, & le Concile de Piſe creurent avoir fait un choix digne de la majeſté de l'Egliſe, & porté le remede aux maux qu'elle ſouffroit. Jean Gerſon preſchant devant ſa Sainteté, luy dit qu'il le conſideroit comme un Prelat donné de Dieu, & faiſant parler l'Egliſe il s'ecria ; je n'ay point eu depuis long-temps d'autre Paſteur, par qui je deuſſe eſperer de voir ma gloire remiſe en éclat : La religion qui vous a nourri depuis voſtre jeuneſſe, ſemble eſtre changée en nature dans voſtre cœur. Jean-Baptiſte Egnatius aprés avoir raconté les principaux emplois de ſa vie ajoûte, pleut à Dieu qu'il eut vécu plus long-temps, car apparamment les affaires de l'Egliſe auroient eſté en meilleur état. Onufre Panuin, Nicolas Harpsfeeld, & pluſieurs autres luy donnent les mémes éloges.

IV. Au reſte c'eſt un menſonge groſſier, de dire qu'il a donné aux Ordres Mendians les Dixmes des Parroiſſes. Car il n'a fait que renouveller, & confirmer ce que ſes Predeceſſeurs avoient ordonné touchant les Sepultures, les Predications, & les Confeſſions ; on avoit inventé dans Paris quelques nouveaux articles ſur ce ſujet, & aprés qu'il les eut fait examiner, il les condamna ; ſa Bulle fait foy de cette verité ; il eſt certain que les ennemis des Religieux ont ſouvent renouvellé cette querelle, mais ils ont toûjours eſté condamnés par le ſaint Sie-

Digitized by Google

ge. Bzovius oublieux de luy meſme, & de ce qu'il avoit tranſcrit de Theodore Niem contre noſtre Alexandre, n'a peu s'empecher de le loüer, lorſqu'il décrit ſa vie comme elle eſt dans Platine.

V. Le Cardinal Baltazar Coſſa Napolitain fut éleu ſon Succeſſeur, & prit le nom de Jean XXIII. Il eſtoit noble, mais d'un eſprit un peu trop farouche, & trop guerrier pour un Pape.

VI. Benoiſt XIII. vint à Sarragoſſe pour pacifier les troubles qui s'eſtoient emeus en Aragon & en Catalogne, par ceux qui pretendoient à la Couronne du Roy Martin, qui étoit mort ſans enfans; il reüſſit fort heureuſement, car il fit aſſembler les Princes & les Deputez des Eſtats au Monaſtere de ſainte Claire, où Conteſine ſa ſœur eſtoit Abbeſſe, & les obligea de terminer ce different à l'amiable.

VII. Frere Jean l'Ami Evêque de Sarlat mourut, & fut enterré au Convent de Bourgueneuf, dont il avoit eſté Gardien. Alexandre V. fit Frere Elie Evêque de Chiuſi, & Frere Nicolas de Treviſe Archevêque de Thebes; Jean XXIII. fit Frere Franchion Secret Candiot Evêque d'Aria Suffragant de Crete, & transfera Frere Pierre de celuy d'Accia à celuy de Scardonne Suffragant de Spalatro.

VIII. L'Empereur Rupert mourut à Oppenheim ſur la fin de May, & Jodoque le Barbu Marquis de Brandebourg luy ſucceda; c'eſtoit un Prince qui n'avoit aucune bonne qualité, & qui en avoit beaucoup de mauvaiſes: il promettoit facilement, mais il ne tenoit rien de ce qu'il avoit promis; enfin on peut dire qu'il eſtoit indigne de cette charge, mais Dieu voulut auſſi qu'il ne la poſſedat pas long-temps, car il mourut le 20. de Mars de l'année ſuivante,

IX. Frere Jean le Petit Polonois, qui avoit travaillé avec grand fruit à la converſion des Ruſſiens, des Lithuaniens, & des Tartares vint en Italie pour demander de nouveaux Ouvriers; il s'adreſſa je ne ſçais par quel motif, à Gregoire XII. qui eſtoit dans Gaïete ſous la protection du Roy Ladiſlas, & en obtint ce qu'il luy demanda ſur ce ſujet. Le Cardinal Jean des Urſins protecteur de l'Ordre de ſaint François, remit Frere Arnulphe de la Font dans ſa charge de Provincial de Bourgogne, par l'autorité d'Alexandre V. car il avoit eſté depoſé par Benoiſt XIII. Frere Antoine de Tricarico fut fait Penitencier Apoſtolique par le meſme Alexandre, & Frere Nicolas Generi par Jean XXIII.

X. Pleuſieurs grands hommes floriſſoient en ce temps dans l'Ordre; en Allemagne Frere Jean de Verden, Frere Jean de Duren, & Frere Tilman de Hachenbourg: tous trois tres-bien verſez dans l'Eſcriture, & dans la Theologie, & Predicateurs fameux. En Italie Frere François de Platea Docteur en l'un & en l'autre Droit, & tres-ſçavant dans l'écriture Sainte. En Angleterre Frere Nicolas de Haſchenberg Docteur d'Oxford, & Provincial de ce Royaume, qui a écrit fort Doctement pour l'extinction du Schiſme, à l'inſtance du Roy Richard II. Frere Guillaume Butler, qui a écrit contre la verſion Angloiſe de la Bible, dont il fit voir les corruptions & les abus avec tant de clarté, que les exemplaires furent brullés, & Alexandre V. approuva ſon zele. Frere Reginald Longham Docteur de Cambrigée, qui a compoſé de tres-beaux traittez: Frere Pierre Ruſ-

Digitized by Google

ſell de l'Obſervance Docteur d'Oxford, & Provincial d'Angleterre. Frere Thomas Otterbon qui excelloit dans la connoiſſance de l'Hiſtoire, outre qu'il étoit fort ſçavant en Philoſophie & en Theologie.

XI. En France Frere Jean le Petit Docteur de Paris; Bzovius le decrie parce qu'il défendit la cauſe de Jean Duc de Bourgogne, qui avoit tué Louis Duc d'Orleans Frere de Charles VII. Roy de France; il a tranſcrit cette narration odieuſe de Meyer, & i'y veux adjoûter l'Apologie du meſme Auteur, qu'il a obmiſe, voicy comment Meyer parle; Frere Jean aprés avoir rapporté pluſieurs crimes que le Duc d'Orleans avoit commis, conclud qu'il avoit eſté tué fort juſtement, & que le Duc de Bourgogne meritoit plûtoſt d'eſtre recõpenſé que puni de ce meurtre, puiſque par la mort de ce Prince qui cauſoit tant de deſordres dans le Royaume, il avoit diverty les malheurs qui le menaçoient; il ajoûta d'autres choſes que les deffenſeurs du Defunct accuſerent d'Hereſie; les articles furent commis à l'Examen de la Sorbonne, & pendant que les Docteurs y travailloient, Frere Jean mourut à Heſdin; la cauſe fut encore pourſuivie avec ardeur par les Orleanois; ils obtinrent la cenſure de quelques propoſitions, non pas toutesfois comme Heretiques, & les firent brûller; mais l'an 1416. le Concile de Conſtance condamna cette ſentence de l'Univerſité, & aprouva les articles qu'elle avoit ſi mal traittés. Jaques de Ceret confirme cecy dans les actes de ce Concile, qui ſe conſervent dans la Bibliotheque du Vatican, & dit que l'Empereur Sigiſmond prit la deffenſe de Frere Jean.

XII Bzovius s'emporte encore plus cruellement contre Frere Dominique Joannis Confeſſeur de Ladiſlas Roy de Naples, ſon Ambaſſadeur vers Gregoire XII. & puis Evêque de Gaïete. Theodore Niem dans ſon méchant traitté du Schiſme, le charge d'injures, & quoy que ce livre ſoit condamné Bzovius en a tranſcrit fort ſerieuſement, ſans precaution, & ſans en retrancher un ſeul mot tout ce que cet Auteur a dit contre ce grand homme; le ſujet de toutes ces accuſations eſt d'avoir perſuadé à Gregoire XII. de ne pas quiter ſa dignité, à laquelle il avoit eſté éleu canoniquement; Mais ce crime ne luy eſt il pas commun avec pluſieurs autres ſçavans Perſonnages de divers Ordres? Et y en a-il de plus coupables que deux Freres Précheurs, qui ont eſté les plus zelés défenſeurs de ce Pape par leurs Predications, & par leurs écrits? Le premier eſt Frere Nicolas Archevêque de Raguſe, qui mourut dans le ſoûtien de cette cauſe; Le ſecond eſt Frere Jean Dominici, qui luy ſucceda dans cette dignité, & qui fut encore fait Cardinal; celuy-cy ne quitta point Gregoire lors que tous ſes Collegues l'abandonnerent, & fut ſon Legat au Concile de Conſtance, où ce Pontife ſe depoſa: Theodore Niem n'a laiſſé rien à dire contre ces deux Prelats, Bzovius n'a pas trouvé à propos de tranſcrire les injures qui touchent ſes Freres, & je ne les veux pas auſſi rapporter, car Niem eſt un impoſteur, & ces deux Archevêques eſtoient des perſonnes de vertu & de merite; mais Bzovius témoigne bien ſa paſſion indiſcrete, de mettre au long ce qui eſt dit contre un Frere Mineur pour une action, où il eſt beaucoup moins coupable que deux Dominiquains; à ſon avis Frere Dominique Joannis, parce qu'il eſt Frere Mineur, ſera fort criminel d'avoir perſuadé à Gregoire de ne ſe pas depoſer; mais Frere Nicolas, & Frere

Digitized by Google

Jean Dominici, parce qu'ils sont Dominiquains, seront innocens, quoy qu'ils ayent persuadé à Gregoire, de ne se pas deposer & qu'ils l'ayent soûtenu jusques à la mort.

XIII. Olivier de Cliſſon fonda un Convent au Fauxbourg de Cliſſon en Bretagne du Dioceſe de Nantes, par la permiſſion de Benoiſt XIII. le bâtiment a eſté brûllé; c'eſt pourquoy nous n'en avons rien à dire; le Comte des Vertus Seigneur de ce lieu l'a fait rébâtir avec l'ayde des Habitans.

XIV. Marianés Scholaris donna le fonds pour en établir un autre à Setubal en Portugal, & fonda une Chappelle dont ſes heritiers ſont les Patrons.

XV. Frere Pierre d'Alemanços obtint des Chanoines de Viſeu au meſme Royaume, une Chapelle de ſaint Dominique, & ayant acheté une place y fit bâtir pour l'Obſervance un Convent, qui ſe nomme ſaint François d'Orgens.

XVI. Celuy de Zalard au Dioceſe de Vuaradin eſtoit eſtabli avant cette année, car Jean XXIII. donna commiſſion au Gardien d'abſoudre quelques Soldats, des cenſures qu'ils avoient encouruës par les maux qu'ils avoient faits aux Egliſes durant les guerres.

XVII. Urraque Guzman Dame de Villafregoſa au Dibceſe de Leon, fonda dans cette Ville, par la permiſſion de Benoiſt XIII. un Monaſtere de ſainte Claire pour ſoixante Religieuſes; quelque temps aprés elle s'y conſacra, & en fut Abbeſſe le reſte de ſa vie; ſes parens voulurent uſurper une partie des biens qu'elle y avoit donnés. Mais Benoiſt XIII. l'empécha par le moyen des Evêques de Leon, de Palentia, & de Zamora qu'il établit Protecteurs de cette Maiſon. Jean II. Henry IV. Ferdinand & Jeane, Roys de Caſtille en ont augmenté les revenus. Il y a eu depuis un procés pour les Decimes de ces biens, mais elles furent adjugées aux Religieuſes l'an 1583. On dit que les Habitans de ce lieu entendirent les demons qui ſe plaignoient, d'avoir eſté empechés par les prieres de ces bonnes Filles, de gaſter par la grelle les moiſſons de tout le Païs.

XVIII. Il y avoit en ce temps deux Monaſteres de ſainte Claire à Pavie, l'un dedié à ſainte Agathe, & l'autre à l'Annonciation de la ſainte Vierge. Blanche veuve du Vicomte Galeas avoit fondé le ſecond, avec charge de donner tous les ans quatre cens florins d'or aux pauvres; Alexandre V. étant Legat en Lombardie avoit ordonné, que la moitié de cette aumône ſeroit appliquée à celuy de ſainte Agathe qui étoit pauvre, il avoit confirmé cette diſpoſition lors qu'il fut Pape, & Jean XXIII. la ratifia.

XIX. Les Religieuſes de Vieille-bude en Hongrie obtinrent de Jean XXIII. la confirmation de quelques Bulles de ſes Predeceſſeurs, particulierement de Boniface VIII. & de Jean XXII. Le Vicaire de Lithuanie obtint du méme Pape la confirmation des privileges accordés à l'Ordre par Clement IV. & par Benoiſt XI. La deciſion du procez qui eſtoit entre les Religieux de Dacie, de Suede & de Norvege touchant l'alternative des Provinciaux fut commiſe à l'Evêque de Lincopin.

DE

Digitized by Google

De Jesus-Christ l'an 1411.	De Jean XXIII. l'an 2.	De Sigis. Emp. l'an 1.	De l'Ordre l'an 204.

I. APREZ la mort de l'Empereur Jodoque le Barbu, les Electeurs s'assemblerent à Francfort; Sigismond Roy de Hongrie & Marquis de Brandebourg ayant esté prié de dire le premier son avis, se nomma luy même, disant qu'il se connoissoit fort bien, mais qu'il ne sçavoit pas si les autres pretendans estoient aussi dignes de l'Empire que luy, sur tout dans ce temps où le Schisme causoit tant de troubles; cette liberté surprit les Electeurs, neantmoins ils l'approuverent, & luy donnerent leurs suffrages; aussi est-il certain qu'il meritoit bien cette eminente Dignité par sa Noblesse, car il estoit fils de l'Empereur Charles IV. & par les belles qualités de son corps & de son ame, qui l'ont fait estimer le premier Prince de son siecle, & qui luy ont acquis la couronne de Saint. L'Eglise luy doit sa reünion, car par son adresse & par son autorité, il fit tenir le Concile de Constance, où elle fut établie.

II. Nos Auteurs disent qu'il y eut cette année un Chapitre General de l'Ordre, mais ils n'en marquent ni le mois, ni le lieu, ni les Actes: & je trouve que Frere Antoine Piret General estoit Nonce Apostolique en Angleterre. Frere Jean Bondelim son Antiministre avoit aussi esté auparavant dans ce Royaume, où il avoit tres-bien harangué pour l'extinction du Schisme en un Synode qui s'estoit tenu à Cantorberi l'an 1408. & l'Antipape luy avoit donné commission de dispenser Thomas fils du Roy Henry IV. pour épouser Marguerite de Holand fille du Comte de Sommerste sa cousine.

III. Jean *XXIII.* confirma l'élection que les Chanoines de Palerme avoient faite de Frere Jean de Termine pour leur Archevêque; la Reyne, & le Senat s'y opposerent, & ce Prelat renonça à son droit, mais on luy donna les revenus de l'Archevêché qui avoient esté ramassez durant la vacance de ce Siege. Frere Federic Mons fut promeu à l'Archevêché d'Ephese. Frere Corneille à celuy de Toam en Irlande. Frere Jean de Barberia Dominiquain avoit esté nommé auparavant à cette dignité par Alexandre V. mais Jean XXIII. l'en priva parce qu'il s'estoit intrus au gouvernement, avant que d'avoir receu sa confirmation. Frere Nicolas de Rome à celuy de la Tour en Sardaigne. Frere Jean Arnoldi Docteur en Theologie à l'Evêché de Sarlat en Perigord; Frere Jean de Bresse à celuy de Dulcigno en Dalmatie: Frere Antoine de Zagarolo à celuy de Terracine sujet immediatement au saint Siege; Frere Geofroy Sigarlam à celuy de Bolie en Sardaigne. Frere Jaques Petritreppe à celuy de Gardia dans le Royaume de Naples. Frere Emanüel à l'Archevêché de Gabule sous le Patriarche d'Antioche. Frere Pierre Schenam à l'Evêché de Clugia dans la Province de Grade. Frere Michel Decani à celuy de Bethléem. Frere Alexis de Siregno Milanois fut changé de celuy de Gap en Provence à celuy de Plaisance Suffra-

Digitized by Google

gant de Bologne ; il mourut à Cremone l'an 1442. & fut transporté à sa Cathedrale. F. Arnaud Jumbert succeda à F. Guillaume Carabon dans celuy d'Ebron en Syrie. Frere François de Rome fut promeu à celuy de Terraube en Sardaigne. Frere Henry Dasmany à celuy de Gravina dans le Royaume de Naples. Frere Nicolas Lubik à celuy de Merſebourg Suffragant de Magdebourg ; Frere François de Hongrie à celuy de Cahorle ſous le Patriarche de Grade. Frere Vital avoit eſté transferé de celuy de Mellazzo à celuy d'Abia ſous le Patriarche de Conſtantinople l'an 1399. & Frere Conrad luy ſucceda dans ce dernier.

IV. Frere Jean Joannis Provincial de Toſcane inſtitua Frere François de Curtio Inquiſiteur dans cette Province. Le corps de ſaint Florien Patron d'Ieſi dans la Marche d'Ancone fut trouvé prés de la riviere dans laquelle il avoit eſté precipité ſous Diocletien, & porté dans l'Egliſe des Freres Mineurs qui eſt dediée à ſon honneur. Frere Theobald Perrin, & Frere Alvarus Gonſalve Eſpagnol furent faits Penitenciers de ſaint Pierre. Frere Martin de Siero & Frere Alphonſe Barredo eſtoient en grande reputation de vertu à Oviedo en Eſpagne. Une Bulle de Benoiſt XIII. parle de dix autres Freres Mineurs qui demanderent à ce pretendu Pape, le privilege de ne pouvoir pas eſtre obligés à prendre le degré de Docteur. Et au meſme temps l'Evêque de ce lieu fit publier une Lettre circulaire pour recommander à ſon peuple, d'aſſiſter cette Maiſon qui nourriſſoit tant d'excellents Religieux.

V. Environ ce temps Henry Milhauſer bâtit un petit Hermitage, à coſté du Mont-fremer entre Bade & Stainbach ; ayant ramaſſé quelques Diſciples il aggrandit ſon logement ; mais aprés ſa mort, ils abandonnerent ce lieu, & l'an 1450. Jaques Marquis de Bade le donna aux Obſervantins, qui s'eſtoient établis dans Pforſenheim. Le Pape confirma l'adminiſtration de l'Hôpital de ſainte Croix aux Religieux du Convent d'Ortano ſaint Ange.

DE JESUS-CHRIST l'an 1412.	DE JEAN XXIII. l'an 3.	DE SIGIS. EMP. l'an 2.	DE L'ORDRE l'an 205.

I. LE Pape donna pouvoir à quelques Provinciaux de preſider eux meſmes à leurs Chapitres, parce que le General Frere Antoine Piret eſtoit encore occupé à ſa Legation d'Angleterre. Frere Jaques Gerard, & Frere Pierre Petri de Pertuezolis Romain eſtoient Penitenciers Apoſtoliques. Frere Jean Fernand Portugais domeſtique d'Elizabeth fille de Jean Roy de Portugal, & Frere Iean Maure eſtoient Chapelains du Pape.

II. Frere Guillaume de Laſon fut promeu à l'Evéché de Gallipoli au Royaume de Naples. Frere Iean des Marets à celuy de Cifalu en Sicile. Frere Iean de Strans à celuy de Pergeten en Lycaonie. Frere Daniel de Caſtagnolo à celuy d'Atteraden. Frere Guy de Cherſo à celuy d'Auſara en Dalmatie. Frere Leonard de Saſſari à celuy de Caſtro en Sardaigne. Frere Thomas à celuy de Ceſa-

Digitized by Google

rée en Bythinie. Frere Jean de Montnoir à celuy de Famagouſte en Chypre. Frere Yves Nerot Sienois à celuy de Nicopolis ſous le Patriarche de Conſtantinople. Frere Eberard à celuy de Sebaſte en Armenie. Frere François de Montgranel à l'Archevéché de Smyrne en Aſie. Frere Jean Ximenez eſtoit Eveſque de Mclazzo, & Confeſſeur de Jean Comte d'Urgel, qui le fit ſon Procureur pour maintenir le droit qu'il pretendoit au Royaume d'Aragon, aprés la mort du Roy Martin. Frere Pierre Salpin tres-ſçavant & pieux Docteur, fut pourveu environ ce temps de l'Eveſché de Baſas en Gaſcogne; il avoit enſeigné au Convent de Toulouſe, & il y fut inhumé prés du grand Autel.

III. Marguerite mere de Ladiſlas Roy de Naples, mourut le 6. d'Aouſt, & fut enterrée au Convent de Salerne dans un tres-beau ſepulchre. Noſtre Ordre luy eſt fort obligé; elle avoit tres-bien orné ce Convent, & celuy de Saiut Laurens de Naples, où elle avoit fait baſtir une fort belle Chapelle, qui s'appelle de la Reyne, dans laquelle Marie ſa fille eſt inhumée; elle a fondé au meſme lieu une Meſſe pour chaque jour de l'année à perpetuité.

IV. Gonzague met à cette année la fondation du Convent de Birbieſca en Caſtille, mais une Bulle d'Eugene IV. m'apprend qu'il ne fut eſtabli qu'environ l'an 1432. par Pierre Fernandez de Velaſco Comte de Haro, ſous le titre de Noſtre-Dame du Port de Salut; l'an 1454. il fut donné à Frere Lopez de Salins premier Cuſtode de l'Obſervance, & ſur cela Gonzague a creu que ce Religieux l'avoit eſtabli, ne prenant pas garde au temps de ſa vie. Ce Frere Lopez eſtoit un tres-rigide obſervateur de ſa Regle; c'eſt pourquoy il ne baſtiſſoit point de Convent où l'eſprit de la pauvreté & de la penitence ne reluiſit. Le ſuſdit Comte & ſa femme Beatrix Manriquez, qui l'avoient pris pour leur Confeſſeur, favoriſerent beaucoup ſa reformation par leur autorité & par leurs liberalitez.

V. Le habitans de Segorb dans le Royaume de Valence, en firent baſtir un autre dedié à Noſtre-Dame des Anges, au lieu où il y avoit eu autrefois une Chapelle de Saint Blaiſe. Alphonſe d'Aragon Duc de cette Ville, avoit une grande affection pour ce lieu, depuis que Saint François s'eſtoit apparu à Michel Piret, & l'avoit gueri d'une grande maladie, dans laquelle il avoit eſté abandonné des Medecins.

VI. Le Pape écrivit à l'Eveſque de Perouſe de permettre la fondation d'un autre Convent en un lieu appellé la Majeſté de Saint Gilles, mais je ne trouve pas que cela ait eſté fait.

VII. Nous ne ſçavons pas le temps de l'eſtabliſſement du Monaſtere de Ste. Claire de Peſaro, mais ſeulement que les Religieuſes qui l'habitoient eſtoient fort décheuës de la diſcipline Reguliere, & qu'environ l'an 1440. on en baſtit un autre prés de celuy-cy, ſous le titre du tres-Saint Sacrement, où la reformation fut ſi bien eſtablie par la direction des Obſervantins, qu'on deffendit aux autres de recevoir des Novices, & qu'on leur offrit la liberté de s'unir à ces reformées, ou d'aller ailleurs. Par ce reglement ces deux Maiſons ont eſté unies, & maintenant le nombre, & la pieté de celles qui y demeurent, l'ont rendu fort celebre.

VIII. Le Pape unit à celuy de Turin l'Egliſe de S. Chriſtofle, qui avoit

Digitized by Google

eſté délaiſſée par la Congregation des Humiliez, & exempta celuy de Todi de toutes les exactions des Nonces Apoſtoliques.

DE JESUS-CHRIST l'an 1413.	DE JEAN XXIII. l'an 4.	DE SIGISMOND EMP. l'an 3.	DE L'ORDRE l'an 206.

I. FRERE Armand, & Frere Petruccio de Perouſe, eſtant revenus de l'Orient expoſerent au Pape l'eſtat de la Terre Sainte, & des Provinces voiſines, & les moyens d'y eſtablir la Foy; ſa Sainteté aprés avoir loüé leur zele, leur permit d'y retourner avec Frere Paul de Hongrie, Frere François d'Alexandrie, & ſix autres Religieux à leur choix, & leur donna le pouvoir ordinaire des Miſſionaires Apoſtoliques, l'autorité d'eſtablir des Convents & des Noviciats pour les trois Ordres de Saint François, dans tous les lieux où ils le jugeroient à propos, & d'y conduire cinquante perſonnes, meſme des Religieux des autres Ordres, pourveu qu'ils euſſent la licence de leurs Superieurs.

II. Quelques heretiques ſemoient leur mauvaiſe doctrine en Portugal, & le Pape pour y remedier inſtitua Frere Alphonſe d'Alfran Inquiſiteur dans ce Royaume. Frere Guillaume Buller s'eſtoit démis de la charge de Provincial d'Angleterre, mais le Pape le remit, & depoſa Frere Vincent Bors qui avoit eſté éleu à ſa place. Frere Mathieu fils du Marquis de Carreto, floriſſoit dans Aſſiſe par ſa vertu & par ſa ſcience, & le Pape l'honora de pluſieurs privileges. Frere Nicolas d'Aſſiſe mourut au Convent de Mont de Perouſe, fort celebre par ſes miracles, car il gueriſſoit ſouvent les malades par ſon ſeul attouchement.

III. Frere Antoine Stamingo fut promeu à l'Eveſché de Boſſa en Sardaigne. Frere Pierre de Chaſteau vieux à celuy de Penna dans l'Abbruzze. Frere Antoine Julien à celuy de Cifalu en Sicile. Frere Rodulphe Trombert à celuy d'Ebron en Syrie. Frere Aydomar d'Orleans à celuy de Maroc en Afrique. Fr. Gerlat de Loën à celuy de Mela en Numidie, Ville celebre par le Concile qui s'y celebra l'an 402. Frere Michel Jacobi à celuy de Nicopolis ſous le Patriarche de Conſtantinople. Frere Antoine Paulet à celuy d'Oſtuni dans le Royaume de Naples; & Frere François des Noirs à celuy de Salpi dans la Poüille.

IV. René Prince de Lorraine eſtablit les Tierceres à Deyſich dans le Dioceſe de Mets; elles s'employoient au ſervice des malades, & cet exercice de charité les rendit tres-agreables à l'Eveſque & au Peuple.

V. Le Pape exempta le Monaſtere de Sainte Claire du Mont Saint de Todi, des impoſitions pour les Legats Apoſtoliques. Il unit à celuy de Montauban le Prieuré de Coſſé en Quercy, & leur permit de faire ſacrer leur nouvelle Egliſe dans la Ville par un Eveſque Catholique. Il unit à celuy de Sainte Marie de Mont du Seigneur prés de Florence, l'Egliſſe Parroiſſielle de S. Juſte au Dioceſe de Piſtoïa. Il permit à celuy de S. Nicolas de Siene de faire terminer ſes procez par des Arbitres. Il donna à celuy de Saint Paul de Genes le pouvoir d'élire le Viſiteur & le Chapelain.

Digitized by Google

VI. Il permit aux Tierceres de l'un & l'autre sexe d'establir des Maisons & des Eglises à Saint Omer en Artois ; il confirme les Statuts de tous ceux qui estoient dans les Pais-Bas, & leur donne pour Conservateurs les Evesques de Paris & de Tournay, & le Doyen de Saint Donatien de Bruges.

De Jesus-Christ l'an 1414.	De Jean XXIII. l'an 5.	De Sigism. Emp. l'an 4.	De l'Ordre l'an 207.

I. CEtte année est fort remarquable pour nostre Ordre, par la reception du Bienheureux Frere Jean de Capistran, dont la vertu & la science sont si celebres par toute l'Europe. Il suivoit le parti de Ladislas Roy de Naples, contre le Pape ; & comme il travailloit à empécher que les Perousins n'abandonnassent ce Prince, pour se remettre dans l'obeïssance du Saint Siege, & qu'il employoit les armes pour les détourner de ce dessein, ils le firent prisonnier. On le conduisit à Brusam, qui est une Forteresse à deux milles de Perouse, où il souffrit durant quelques mois les incommoditez d'une rude prison ; il essaya de se sauver, mais il fut repris, parce qu'il ne peût pas rompre ses fers, & remis sous une plus estroite garde. Le loisir qu'il avoit de penser aux vanitez du monde, & au peu de soin que les Princes prenent de leurs sujets malheureux, luy donnoit quelque desir de s'attacher tout à Deu ; mais il revenoit facilement à l'amour de l'honneur & des richesses, esperant toûjours que le Roy travailleroit à sa délivrance.

II. Pendant que son esprit flottoit entre ces pensées, il vit sa prison entourée d'une lumiere extraordinaire, & un Frere Mineur qui luy dit, que faites-vous là ? & qu'attendez-vous glorieux que vous estes ? Pourquoy n'obeïssez-vous pas promptement aux inspirations interieures de Dieu ? Jean, étonné de ces paroles, s'écrie tout tremblant, qu'est-ce que Dieu veut de moy ? Que vous laissiez le monde, répond le Frere Mineur, & que vous passiez le reste de vostre vie dans mon Ordre ; cette proposition est bien rude, ajoûta Jean, pour un homme qui n'y a jamais pensé ; neanmoins si c'est la volonté de Dieu il faudra se resoudre à luy obeïr : une vision suivit ce colloque ; il luy sembla qu'il répandoit une grande lumiere, dont tout le monde qui estoit enveloppé de tenebres se trouvoit éclairé ; & la nuit suivante s'estant éveillé sur le point du jour, il vit sa teste rasée avec une courone comme celle d'un Religieux ; ce nouveau prodige l'obligea de dire serieusement, il est dur de regimber contre l'éperon ; Dieu est maistre, il fait ce qui luy plaist ; ce qu'il desseigne de moy est mysterieux, je ne le sçaurois empécher ; il ne faut plus contester, ni attendre quelque chose du monde : en mesme-temps il envoye prier les Observantins du Convent de Mont de Perouse de le venir voir, & de luy donner leur habit ; ces Religieux le visiterent, mais ils ne trouverent pas à propos de faire un Novice d'un prisonnier ; sur ce refus il se coupa luy mesme un habit à leur façon d'un

Digitized by Google

vieux manteau qu'il avoit ; & ayant trouvé dans quelque temps le moyen de recouvrer sa liberté par sa rançon, il alla vendre ses biens, en distribua le prix aux pauvres, & aprés avoir pris congé d'une Demoiselle qu'il avoit fiancée, il revint à Perouse pour estre receu Frere Mineur.

III. Frere Marc de Bergame qui estoit Gardien de ce Convent, & qui connoissoit tres-bien Jean, creut qu'il devoit éprouver sa vocation d'une maniere extraordinaire ; pour cet effet il luy ordonna de se vêtir d'un méchant haillon, de charger sur sa teste une mitre de papier, marquée de quelques caracteres ridicules, de monter sur un asne, & d'aller faire un tour de Ville en cet equipage ; Jean obeït, & surprit bien par cette humiliation tous ceux qui l'avoient veu si ambitieux de gloire : Aprés cette rude épreuve il fut receu estant âgé de trente ans ; on luy donna Fr. Onufre de Seggiano pour son Directeur ; car quoy qu'il ne fût qu'un Frere Lay, sa vertu & la prudence estoient fort sublimes. Frere Jean trouva dequoy bien exercer sa patience durant son Noviciat, car on le voulut renvoyer deux fois comme un insensé ; on le blâmoit, & on le traitoit comme coupable dans les actions les plus innocentes ; quelquefois on luy jettoit au visage de l'eau boüillante ; il supportoit tout cela sans s'émouvoir, & sans donner aucune marque d'impatience ni par ses gestes, ni par ses paroles : il estoit toûjours le premier aux exercices d'humilité, assidu à l'Office divin, zelé au service des malades, fervent à l'oraison, constant aux veilles, modeste en ses discours, grave dans son maintien, & fort sobre à son manger & à son boire.

IV. L'éclat de toutes ces vertus le fit recevoir à la Profession, & promouvoir bien-tôt aprés aux Ordres : dés qu'il fut Diacre on l'instituа Prédicateur ; cet office redoubla dans son cœur le desir de la perfection, afin que le premier profit de son estude fût pour luy-mesme : il reduisit son sommeil à deux ou trois heures, afin d'avoir plus de temps pour la priere & pour la lecture ; son lit estoit la platte terre, & il ne mangeoit qu'une fois chaque jour ; il marcha durant sept ans sans porter rien aux pieds, & aprés il se servit de soques ; sa pauvreté estoit tres-estroite ; il avoit une façon de converser douce & affable, qui luy gagnoit l'amitié de tous ceux qui le voyoient : il s'acquittoit de tous les offices avec tant d'adresse, qu'au milieu des occupations il sembloit estre de loisir, & au milieu du loisir il paroissoit estre occupé. Le General Frere Antoine Piret voyant sa sagesse, dit qu'asseurement il seroit un jour l'ornement de l'Ordre, & un miroir de toutes les vertus ; nous verrons dans la suite l'accomplissement de cette prophetie.

V. Le General estant de retour en France de sa Legation d'Angleterre, assembla le Chapitre General à Laufine en Bourgogne, le seiziéme d'Octobre. Jean XXIII. luy avoit permis de subroger par le Conseil des Discrets, des Religieux de merité aux Vocaux qui suivoient encore le parti de Benoist XIII. ou de Gregoire XII. Les actes de cette assemblée sont perdus, & il ne nous en reste qu'une lettre de ce General, par laquelle il regle l'élection & l'autorité du Gardien de Jerusalem.

VI. Le Pape substitua Frere Antoine de Massa au Provincialat de Toscane.

Digitized by Google

duquel Frere Jean de Florence s'estoit demis ; il remit Frere Alphonse de Lafon à celuy de Bourgogne duquel Benoit XIII. l'avoit destitué ; il establit Frere Marc de Candie pour cinq ans dans le Provincialat de la Romagne, & à sa requeste il permit aux Prestres Grecs de pouvoir dire la Messe selon leur usage, dans le Convent de Maison Blanche le quatriéme d'Octobre.

VII. Jeanne Reyne de Naples envoya Frere Antoine de Tassia Provincial de la Terre de Labour, à Ferdinand Roy d'Aragon pour luy demander son fils en mariage.

VIII. Le Pape prit onze Freres Mineurs pour ses Chapelains, dont j'obmets les noms pour n'ennuyer pas le Lecteur. Il promeut Frere Guillaume Bodeke à l'Evesché d'Albicastro ; Frere Guillaume des Seraphins à celuy d'Aria en Candie, & Martin V. luy permit de demeurer à un Convent de la Province de Genes, parce que les Infidelles s'estoient emparez de son Eglise ; je trouve que l'an 1432. il gouvernoit le Convent de Castronovo au Diocese de Tortone. Frere George fut nommé à celuy de Cité de Castello dans le pattimoine de Saint Pierre; Frere Jean Morin à celuy de Julie. Frere Robert Mubire à celuy de Robogh en Irlande. Frere Severin à celuy de Tranquillie. Frere Jean de Bristrestorp à celuy de Missenheim Suffragant de Magdebourg. Frere Simon à celuy de Tripoli en Syrie; & Frere Paul Marcellin à l'Archevesché de Trebizonde sur le Pont Euxin.

IX. Alexandre V. avoit ordonné de celebrer un Concile dans trois ans ; Jean XXIII. le convoqua dans Rome, & la doctrine de Vuiclef y fut condamnée ; mais parce que l'extinction du Schisme n'estoit pas moins importante que la condamnation des heresies, les Princes Catholiques supplierent sa Sainteté de le transferer à un lieu plus commode, & qui ne fût pas suspect aux parties ; l'Empereur Sigismond s'employa pour cela avec grande instance ; & enfin Jean XXIII. choisit Constance en Souabe : Il s'y rendit avec quinze Cardinaux & plusieurs Prelats, & la premiere Session fut ouverte le seiziéme de Novembre; l'Empereur y arriva la nuit de Noël avec la Reyne Barbe, & celle de Bossine, & bien-tôt aprés tous les Princes d'Allemagne, & les Ambassadeurs des autres Princes Chrestiens y arriverent aussi. Jean Hus qui y estoit venu avec un sauf-conduit de l'Empereur, fut neanmoins retenu sous bonne garde, parce qu'il continuoit à semer la doctrine de Vuiclef, contre la deffense du Concile: le premier de Decembre les Cardinaux Pierre d'Alliac, Guillaume Philastier François, Renaud de Brancaccio Napolitain, & François de Florence, avec Frere Leonard de Florence General de Saint Dominique, & Frere Antoine Pyrer General de Saint François, & six autres Docteurs, furent deputez pour examiner cet Heretique ; nous verrons l'effet de leurs conferences l'année suivante.

X. Le dix-huitiéme de Mars, pendant qu'un Frere Mineur préchoit du tres-Saint Sacrement à une Procession publique dans Guadalaxara en Castille, une Croix tres-reluisante parut sur sa teste à la veuë de tous les assistans, & cent vingt-deux Juifs qui virent cette merveille se convertirent. Les Rois de Castille & d'Aragon envoyerent à Saint Vincent Ferrier la forme de cette Croix, pour en avoir son avis, & il leur en expliqua le mystere, & donna beaucoup de loüan-

Digitized by Google

ges à la Doctrine de ce Predicateur, que Dieu avoit honoré de ce miracle : les lettres de ces deux Rois, & les réponses de ce grand Saint se trouvent dans l'histoire d'Aragon, composée par Frere Diagus Dominiquain.

XI. François Franciſci Tiercere, ſurnommé le Pecheur, obtint de Nicolas Robert Davanzatis Noble Florentin, une place prés de la Fontaine *della Doccia* dans le Dioceſe de Feſules, pour y baſtir un petit Convent, qui fut dedié à Saint Michel ; aprés ſa mort & celle de ſes Compagnons, les Conventuels s'y eſtablirent, mais ils le quitterent dans quelque temps : les heritiers du Fondateur le donnerent aux Obſervantins, qui l'accepterent l'an 1483. ils le quitterent pourtant comme les Conventuels, mais enfin ils le reprirent. Frere Pierre de Scarparia y eſt mort en odeur de ſainteté.

XII. Le Convent de Saint Mazyre en Sicile fut fondé ſur une montagne fort rude ; il eſt aux Conventuels de la Cuſtodie de Gergenti ; celuy de Zeretana de la Cuſtodie de Trapani eſt de meſme temps.

XIII. Louis de Bar Cardinal du Port, parent de Charles Roy de France, eſtablit un Convent pour l'Obſervance prés de Varennes en Champagne, à l'occident de cette Ville, & l'an 1417. il le changea du coſté du levant, & conſacra luy meſme l'Egliſe en l'honneur de Saint Jean Baptiſte.

XIV. Un Decret du Concile de Conſtance fait mention de celuy de Fontenay le Comte en Poitou, fondé par les Seigneurs des Ardenes ; mais nous n'avons pas peu trouver le temps de ſon eſtabliſſement, parce qu'il a eſté brûlé cinq fois par les Heretiques : Le Baron de Vignoles conſiderant que ſa ruine venoit de ce qu'il eſtoit trop proche de cette Ville, donna un fonds plus éloigné, où il a eſté remis par les liberalitez des habitans.

XV. Nicolas de Vegle Comte de Zeng, fit baſtir un Convent prés de l'Egliſe de Noſtre-Dame de Novigrad au Dioceſe de Cerbon, & dans la Vicairie de la Boſſine.

XVI. Le Pape avant que de partir d'Italie permit au Provincial d'Irlande d'accepter la fondation de ceux de Thacineling, de Clochin Cantualaig, & de Myleſin. Guillaume ô Reallí fut le fondateur du premier, & Malachie ô Really qui mourut l'an 1464. le donna aux Obſervantins ; il reſte encore en ſon entier, quoy qu'il ſoit expoſé aux inſultes des Anglois, & des heretiques ; mais Dieu punit par des châtimens ſi ſenſibles tous ceux qui entreprenent de le ruiner, que perſonne n'y oſe plus toucher. Frere Feral Mac-Egan illuſtre pour ſa doctrine, pour ſa prudence & pour ſa vertu ; & Frere Philippe Cluam remarquable par ſa pieté & par ſon humilité y ont demeuré. Le troiſiéme a pour Fondateur le Seigneur ô Maddin, mais maintenant le Comte de Clan-Richard Seigneur de ce lieu, le poſſede ; il eſt fort ruiné, & il y a long-temps que les Religieux l'ont abandonné, quoy qu'il ſoit dans un lieu fort commode pour avoir communication avec tous les autres. Je n'ay trouvé aucun memoire du ſecond.

XVII. Jean XXIII. deffendit ſous peine d'excommunication aux Religieuſes de Prague, de laiſſer entrer dans leur Monaſtere ni des femmes ni des hommes, que ſelon la forme des Canons, quelques privileges qu'ils pretendiſſent avoir du Saint Siege. Il confirma l'union de l'Egliſe Parroiſſielle de Su-

ton

Digitized by Google

tion à celuy de Brussord du Diocese de Norvic en Angleterre, qui avoit esté faite par Boniface IX. & celle de l'Eglise de Sainte Juste, à celuy de Sainte Marie de Mont du Seigneur prés de Florence.

XVIII. Le General obtint du Pape la confirmation de la Bulle d'Alexandre V. qui deffend la diversité des habits parmi les Freres Mineurs, & l'establissement de nouveaux Convens hors de la dependance des Provinciaux; mais le Concile de Constance la revoqua en faveur de l'Observance. Le Pape establit des Commissaires en Suede pour decider les procez qu'on faisoit aux Religieux touchant les Predications, les Confessions & les Sepultures, & confirma tous leurs privileges de la Terre-Sainte.

XIX. Les Sœurs du Tiers Ordre obtinrent de sa Saintеté la confirmation de l'Oratoire qu'on leur avoit basti à Delf dans la Province d'Utrech, & que l'Evesque avoit consacré. Elle declara que le vœu de Chasteté fait par les Tierceres de l'un & de l'autre sexe qui vivoient en Communauté, estoit solemnel; que leurs personnes estoient Ecclesiastiques, & que les Freres Mineurs avoient droit de visite sur eux.

DE JESUS-CHRIST l'an 1415.	DU SIEGE VACANT l'an 1.	DE SIGISM. EMP. l'an 5.	DE L'ORDRE l'an 208.

I. LEs Peres du Concile de Constance tinrent la Session seconde le 3. de Mars, pour travailler effieacement à la reünion de l'Eglise, & à l'integrité de la Foy. Jean XXIII. s'estoit mis en chemin pour se trouver à cette celebre Assemblée, & on luy predit que s'il y alloit en Pape, il couroit risque d'en revenir en Clerc; dés qu'il y fut arrivé, il comprit que cette Prophetie pouvoit estre veritable, c'est pourquoy il s'enfuit travesti le 20. du mesme mois, par la faveur de Federic Duc d'Austriche; mais dans peu de temps il fut pris, & retenu en prison prés de Constance; sa cause fut examinée en diverses Sessions, & enfin il fut deposé de sa dignité le 23. de May, le lendemain sa Sentence luy fut leuë, & il s'y soûmit le 3. de Juin. On le conduisit au Château de l'Evesque à demi lieuë de la ville, où on luy osta tous ses domestiques, & il fut traduit à Heydelberg sous la garde du Duc de Baviere. Depuis Martin V. le racheta de ses mains, le fit venir à Florence, le receut avec honneur; & l'installa dans le College des Cardinaux. Jean mourut dans cette mesme Ville le 22. de May l'an 1419, & fut enterré avec grande pompe à l'Eglise de S. Jean; ce Pape a esté un grand exemple du joüet de la fortune; car aprés avoir veu les Princes & les Rois à ses pieds, il s'est trouvé fugitif, délaissé, & obligé de se jetter avec larmes aux pieds de ceux qu'il avoit élevez en dignité.

II. Quelques jours aprés Gregoire XII. qui estoit d'un fort bon naturel, envoya au Concile Frere Jean Dominici Cardinal de Raguse Dominiquain, qui ne l'avoit jamais quitté, & Charles Maleteste, non seulement pour approuver ce Concile, mais encore pour y porter sa deposition; cette nouvelle donna

Digitized by Google

une joye extreme à cette sainte Assemblée, qui voyoit des trois testes du Schisme, les deux abbatuës; on receut sa demission, & pour honnorer sa conduite le Concile le declara Doyen des Cardinaux, Evêque d'Ostie, & Legat perpetuel de la Marche d'Ancone, confirma tous ses Actes, & admit au sacré College six Cardinaux qu'il avoit creés; Gregoire mourut l'an 1417. avant la creation de Martin V. & fut inhumé dans l'Eglise Cathedrale de Recanati.

III. Pierre de Lune, qui avoit pris le nom de Benoist XIII. estoit la troisiéme & la plus furieuse teste du Monstre; les Peres du Concile qui connoissoient son orgueil, resolurent d'employer toutes sortes de moyens pour l'abbatre: Ils commencerent par la tres-humble priere qu'ils firent à l'Empereur, de vouloir prendre la peine d'aller avec leurs Legats vers cet opiniâtre Schismatique, pour tacher de le faire reconnoistre, ou du moins de retirer de son obeïssance Ferdinand Roy d'Aragon, & quelques autres Seigneurs qui estoient encore dans ses interests. Sigismond entreprit ce long voyage avec un grand zele & trouva Benoist à Perpignan, où il logea dans le Convent des Freres Mineurs: Ils eurent plusieurs conferences ensemble, l'Empereur luy offrit des conditions fort avantageuses, mais il n'en peut tirer que des paroles, & des deffaites; Enfin cet opiniâtre luy échappa, & se retira dans la forteresse de Peniscol; Sigismond se voyant frustré de son esperance, eut du moins cette consolation que l'Aragonois, & tous ceux qui tenoient le party de cet Antipape l'abandonnerent, & envoyerent leurs Ambassadeurs premierement à Narbonne où il les attendoit, & en suite à Constance pour reconnoistre l'autorité du Concile. Le Roy Ferdinand essaya encore de convertir Benoist, mais inutilement.

IV. Le Concile voyant que tous les moyens qu'on employoit pour traiter un accord paisible avec cet obstiné ne servoient plus de rien, le fit citer juridiquement, & sur le deffaut de comparoitre, le condamna comme Schismatique, & le deposa de sa pretenduë dignité le 26. d'Aoust l'an 1417. ce coup, ny le mauvais état, où Benoist voyoit ses affaires n'abbatirent point son courage; il se porta toûjours pour Pape dans sa retraite, jusques au dernier soûpir de sa vie, qu'il termina l'an 1424. dans le mois de Septembre, aprés avoir regné trente ans dans le Schisme; Il fut enterré dans cette Citadelle, & transporté depuis à Igluecca en Aragon, où son corps se voit encore tout entier, mais dans un lieu prophane.

V. Jean Hus au lieu de profiter des moyens dont le Concile se servit pour sa conversion, s'enfuit le troisiéme Dimanche de Carême caché sur une charrette; mais il fut pris, & ramené dans la Ville; il essaya de se sauver une seconde fois parmi le tumulte du peuple, mais son adresse fut inutile; on le remit pendant huit jours dans le Palais Episcopal sous une étroite garde, & en suite dans le Convent des Freres Mineurs; les Prelats n'épargnerent rien en des Conferences publiques & particulieres, pour l'obliger à se reconnoître. Mais tout cela ne fut pas capable d'amolir ce cœur endurci dans l'Heresie. Frere Didace Castillan tres-sçavant Docteur, fut celuy qui le pressa le plus par la force de ses raisons, car il le convainquit, & luy fit avoüer la verité de pleusieurs articles, sur tout de celuy du tres-Saint Sacrement; mais quoy que cet opiniâtre eut té-

Digitized by Google

moigné au commancement qu'il se vouloit soûmettre au Concile, enfin il s'obstina à soûtenir sa pernicieuse doctrine: C'est pourquoy les Peres aprés avoir examiné, & condamné les erreurs, & la memoire de Vuiclef, conclurent la cause de ce sien Disciple qui les enseignoit; l'Empereur mesme porté par un grand zele de la pureté de la Foy, harangua fortement contre luy dans le refectoir des Freres Mineurs, où la Seance se tenoit, & enfin il fut condamné comme Heresiarque à estre brûllé tout vif, & cette Sentence fut executée le 6. de Juillet.

VI. Quoy que Frere Antoine Piret General de l'Ordre eut beaucoup d'affection pour la nouvelle famille de l'Observance, neantmoins il avoit esté contraint par les cris des Provinciaux, & par la crainte qu'il n'arrivat un nouveau Schisme dans l'Ordre, d'obtenir d'Alexandre V. une Bulle qui soûmetoit entierement ces reformez aux Superieurs ordinaires, leur ostoit le pouvoir de recevoir des Novices, & leur defendoit de porter des habits differens de ceux des Conventuels. Jean XXIII. l'avoit confirmée, & sous ce pretexte les Provinciaux travailloient à dissiper cette Congregation naissante; mais ceux qui l'avoient établie s'efforçoient de la maintenir, & cela causa de grands troubles, sur tout dans les Provinces de France, de Bourgogne & de Touraine. Il est vray que Jean XXIII. par le Conseil du protecteur de l'Ordre, leur avoit donné un Vicaire General, mais il avoit esté obligé de le revoquer, & ces pauvres zelés avoient mesmes esté privez de l'exercice de la predication.

VII. Cette persecution ne leur fit pas perdre cœur, ils porterent leurs plaintes au Concile; le Cardinal protecteur Jordain des Ursins, & Pierre d'Alliac Cardinal de Cambray furent nommez Commissaires pour oüir les parties, & aprés qu'ils eurent bien examiné cette affaire avec pleusieurs sçavans & devots Personages, le Concile fit un Decret solemnel le 23. de Decembre, par lequel il ordonna, 1° Que les Convens de Sées en Normandie, de saint Omer en Artois, de Varenes en Champagne, de Dole dans la Franche-Comté, de Laval dans le Maine, de Clisson en Bretagne, d'Amboise sur la Loire, de saint Jean d'Angeli en Saintonge, de Bercœur, de Chollet, de Fontenay le Comte & de Mirebeau en Poitou seroient conservez aux Observantins. 2° Que chacun des trois Provinciaux susdits leur en donneroit encore deux propres à la reformation, dés qu'il en seroit requis. 3° Qu'ils seroient gouvernés dans le district de chacune de ces trois Provinces par un Vicaire qu'ils éliroient, & que le Provincial seroit tenu de confirmer dans trois jours aprés qu'il luy auroit esté presenté. 4° Que le Provincial pourroit faire la visite juridique dans les Convents de son district, mais non pas en tirer les Religieux, ni se méler de leur conduite. 5° Qu'il y auroit un Vicaire General en France pour ces trois Provinces, dependant immediatement du General, & que Frere Nicolas Rodulphe seroit établi le premier dans cette charge par l'autorité du Concile. 6° Qu'il seroit permis aux Conventuels de prendre la reformation & d'y aggreger leurs Convens. Aprés ces beaux Reglemens le Concile defendit sous peine d'excommunication reservée au Protecteur, les injures & les violences qui seroient censées grieves entre les Observantins & les Conventuels, & remit les plus legeres à la correction des Superieurs, c'estoient les principaux articles de ce Decret.

Digitized by Google

VIII. Henry fils de Haquin & de Marguerite Roys de Dannemarc, & de Suede mourut à Perouſe le 13. de Mars ; Marianus & Marc de Lisbone écrivent ſa vie comme je vais dire. Dés ſon enfance Henry fut ſi attaché aux choſes divines que ni ſa Mere, ni ſes Courtiſans ne luy peurent jamais perſuader de prendre poſſeſſion du Royaume, qui luy eſtoit écheu par la mort de ſon pere & de ſon frere Olau ; pour ſe délivrer de leurs importunités, il s'enfuit dans une ſolitude, où il prit l'habit du Tiers-Ordre, & s'adonna tout entier à la penitence, & à la contemplation ; ſes Sujets qui eſtoient affligez de ſon abſence le chercherent avec tant de ſoin qu'enfin ils le trouverent, mais ſi defiguré par ſes auſteritez, que ſa mere le voyant de retour, pouſſée par l'ambition de gouverner, ou craignant tout de bon que ce ne fut un impoſteur, luy fit faire le procés, & ce pauvre Prince fut condamné à eſtre brûlé tout vif ; mais un grand miracle fit connoître & la verité de ſa naiſſance, & la ſainteté de ſon Ame ; car il demeura au milieu des flammes ſans en eſtre endommagé, à la veuë de tout le peuple ; il ne voulut pas pourtant ſe ſervir de l'avantage que ce prodige luy donnoit pour s'établir dans ſon Royaume, & pour ſe vanger de ceux qui l'avoient traité ſi cruellement ; au contraire il s'enfuit une deuxiéme fois, pour pouvoir continuer la penitence qu'il avoit commencée : il fit le voyage de Rome & d'Aſſiſe, & repaſſant par Perouſe il y tomba malade, ſe fit connoiſtre, & y mourut ; les cloches de l'Egliſe de S. André, qui eſtoit la plus proche de ſon logis, ſonnerent d'elles-meſmes dés qu'il fut trépaſſé ; l'Eveſque, le Clergé & le Peuple accoururent à cette nouveauté, & l'enterrerent dans cette Egliſe, où ce ſon miraculeux le ſembloit appeller ; Dieu l'honora de pluſieurs miracles, & ſon corps s'y conſerve tout entier.

IX. Bzovius oppoſe à cette narration Krantzius & Lindenbruch, qui diſent dans l'Hiſtoire de Dannemarc que le Roy Haquin n'eut qu'un fils nommé Olau, qui mourut fort jeune ; que la Reyne Marguerite eſtant veuve gouverna ſes Royaumes, & qu'un Impoſteur s'eſtant preſenté comme s'il eſtoit ſon fils, qu'on avoit creu mort, ſa tromperie fut découverte, & luy brûlé. Dans cette contrarieté à qui croirons-nous ? Les Auteurs de noſtre Ordre ſont fort ſinceres ; Marianus vivoit peu de temps aprés la mort de ce Prince, & il a viſité curieuſement le lieu de ſa ſepulture : les autres écrivent l'Hiſtoire de leur pais, qu'ils ont ſans doute bien recherchée : les premiers donnent deux enfans à Haquin, & ceux-cy ne luy en donnent qu'un : les noſtres diſent qu'Henry fut retiré de la ſolitude pour eſtre porté ſur le trône qui luy eſtoit deû : les autres aſſeurent que c'eſtoit un Impoſteur qui le vouloit uſurper ; les noſtres croyent qu'il fut ſauvé du feu par miracle, & les autres diſent qu'il y perit.

X. Dans cette difficulté je veux dire premierement ce qui eſt aſſeuré, & aprés je porteray mon jugement ſur le reſte ; il eſt conſtant que le corps du B. Henry eſt à Perouſe, expoſé à la veneration du Peuple, au côté droit du grand Autel de l'Egliſe de S. André ; on l'y montre vêtu de l'habit du Tiers Ordre, chargé de quelques coquilles, un chapelet au col, & une couronne de fer ſur la teſte, avec des cheveux longs & blancs de meſme que ceux de ſa barbe ; les tableaux & les preſens qui ſont à l'entour marquent l'opinion qu'on a de ſa ſain-

Digitized by Google

teté. Son portrait est orné d'une couronne de rayons, plusieurs inscriptions luy donnent le titre de Bienheureux, & un Missel de cette Eglise imprimé l'an 1499. marque sa feste comme celle d'un Saint le 13. de Mars : Or que cet Henry ait esté un Prince de Dannemarc, la tradition constante de la ville de Perouse l'asseure ; la couronne de fer qui est sur sa teste, & l'inscription de son sepulchre en sont d'assez bonnes preuves ; il est vray qu'il n'est en cet endroit que depuis l'an 1570. auparavant il reposoit sur l'Autel. Il y a un vieux manuscrit au Convent de Montmorcin qui raconte brievement son arrivée, sa maladie, sa mort & sa sepulture à Perouse ; il cite encore les papiers qu'il portoit sur soy par le moyen desquels il fut reconnu, & rapporte plusieurs de ses miracles, qui ont esté verifiez juridiquement : enfin plusieurs bons Auteurs ont écrit la mesme chose ; ainsi il est evident que ce corps a esté inhumé cette année dans cette Eglise, qu'il y est conservé & honoré comme celuy d'un Saint ; qu'il y a fait plusieurs miracles, & qu'on a toûjours creu que c'estoit celuy d'un Prince de Dannemarc ; nous aurions une preuve infaillible de tout cela, si ses papiers qui furent remis dans les Archives de cette Ville avoient esté conservez ; mais ils furent brûlez par un grand incendie l'an 1420.

XI. Il faut maintenant examiner le témoignage de Krantzius, d'Isaac Pontan, & de Lindenbruch : les deux premiers ne parlent point de cet Henry, second fils de Haquin, & disent qu'un Imposteur qui prenoit cette qualité fut brûlé ; Lindenbruch asseure que Haquin n'eut qu'un fils nommé Olau ; Krantzius n'a écrit son Histoire qu'environ cent ans aprés la mort d Henry ; les autres deux sont encore plus recens, & partant leur autorité n'est pas infaillible, s'ils n'alleguent quelque bonne preuve : Le premier est un ennemi declaré des Papes & des Religieux, & les autres deux sont Heretiques ; d'où l'on peut soupçonner justement que l'aversion qu'ils ont pour les œuvres de penitence, leur a bien pû faire chercher des tenebres pour couvrir la verité de la vie de nostre Henry. De plus les Auteurs Suedois parlent de la Reyne Marguerite sa mere, comme d'une megere d'enfer, & au contraire les Danois la comblent de loüanges ; c'est pourquoy on peut penser assez raisonablement, que le trop grand zele de sa reputation peut avoir obligé ceux-cy de falsifier son histoire pour couvrir son ambition & sa cruauté.

XII. Que si cela ne suffit pas pour convaincre leur mauvaise foy, examinons plus précisément tout ce qu'ils avancent, & nous verrons comment ils se contredisent. Lindenbruch soûtient que cette Reyne n'eut qu'un fils nommé Olau, & qu'il nâquit l'an 1341. mais Pontan dit qu'elle-mesme ne nâquit que l'an 1359. qu'elle fut fiancée à l'âge de sept ans, qu'Olau nâquit l'an 1375. qu'il fut éleu Roy par les Estats du Royaume, & qu'il regna onze ans ; & Lindenbruch asseure qu'il mourut l'an 1384. avant que d'avoir possedé le Royaume, & que la façon de sa mort est inconnuë : Krantzius & Pontan écrivent au contraire qu'il mourut à Fastelboën l'an 1387. & Helvuic le fait vivre jusques à l'an 1425. enfin Pontan se contredit luy-mesme, car en un endroit il dit qu'Olau succeda à son ayeul maternel Vualdemir, au Royaume de Dannemarc, auquel il fut appellé par les Electeurs l'an 1375. & à son pere Haquin pour celuy de Norruege

Digitized by Google

l'an 1380. & il écrit ailleurs qu'Olau succeda plutoſt à ſon pere Haquin, & que ſa mere qui eſtoit allé recueillir la ſucceſſion du Dannemarc le fit declarer Roy. Ces contradictions ſi manifeſtes pour la perſonne du Prince Olau, duquel tous ſes Auteurs ſont d'accord, font voir qu'ils ne meritent aucune créance ſur ce qu'ils diſent du Prince Henry, qui a cherché à ſe cacher luy-meſme.

XIII. De toutes ces choſes on pourroit à mon avis tirer une conjecture aſſez probable, qu'Olau & Henry ne ſont qu'une meſme perſonne, qui a changé de nom pour n'eſtre pas connu dans ſa fuite; car Lindenbruch avoüe que la mort d'Olau eſt incertaine, & qu'il avoit diſparu de la Cour: Krantzius inſinue la meſme choſe, & Pontan qui rapporte à quinze ans aprés cette pretenduë mort d'Olau, ſon retour à la Cour ou celuy de ſon impoſteur, remarque que l'epitaphe de ce Prince qui eſt au Convent de Soran, n'a eſté poſée qu'aprés que ſa mere ſe fut bien eſtablie en Dannemarc, parce qu'on doutoit fort de la mort de ſon fils. Ainſi l'on pourroit dire que c'eſt Olau qui s'eſtoit retiré de la Cour, qui fut ramené par ſes courtiſans, qui fut condamné au feu par ſa mere, qui fut délivré de ce ſupplice ou par miracle ou par le ſecours de ſes ſujets, & qui s'enfuit une ſeconde fois, & prit le nom d'Henry ſous lequel il mourut à Perouſe: de l'une de ces deux façons on trouvera toûjours la verité de la vie de ce Bienheureux Prince.

XIV. Frere Pierre Tiercere Eſpagnol, vivoit au meſme-temps en grande opinion de ſainteté, dans un Hermitage à mille pas d'Urbin: Un jour le chemin de ſa cellule à la Ville ſe trouvant entierement fermé par la neige; & luy reduit à la derniere extremité par le defaut de proviſions, une biche qui eſtoit apprivoiſée alla le trouver, l'invita & le preſſa par ſes geſtes de le ſuivre, & le conduiſit à la Ville par un ſentier aſſeuré; ce prodige obligea les habitans de le retenir, & de luy donner la Chapelle de la Confrerie de S. Jean. Il s'addonna fort ſoigneuſement à l'inſtruction des enfans & des ignorans, & cet employ fut ſi agreable à Dieu, qu'il merita de voir Jeſus-Chriſt au milieu de ſes Diſciples: enfin il mourut plein de merites ſans eſtre aſſiſté de perſonne, & le lendemain de ſa mort ſon corps fut trouvé droit ſur ſes genoux, & les mains élevées; ce qui fit croire qu'il avoit rendu l'ame dans la ferveur de la priere: il fut enterré ſous l'Autel où on le voit encore tout entier avec des cheveux à la teſte & au menton.

XV. Frere Jean de Calatagirone Docteur fameux & Predicateur celebre, fut promeu à l'Eveſché de Mazare en Sicile; ſes armes ſe voyent encore ſur la porte de l'Egliſe Cathedrale, & il mourut à Rome l'an 1448. Frere Herman Burburonde à celuy de Figalo Suffragant de Lepante, & Frere Eſtienne Chaillet à celuy de Sterillac.

XVI. Frere Albert de Sartiano en Toſcane paſſa des Conventuels à l'Obſervance; il a laiſſé de tres-doctes ouvrages que j'ay eu main, par leſquels il a fort profité pour le ſoûtien de la Foy, pour la converſion des pecheurs, & pour la deffenſe de l'Ordre. Il paſſa le reſte de ſa vie dans une grande auſterité, & attira beaucoup de jeunes hommes à ſon eſtat par l'exemple de ſes bonnes actions, & par la force de ſes paroles; Dieu luy avoit donné un ſi beau talent pour la

Digitized by Google

chaire qu'on l'appelloit le Roy des Predicateurs, & il l'employoit avec tant de zele qu'il n'épargnoit personne, mais avec tant de prudence que ses corrections estoient toûjours bien receuës; ce qu'il a fait pour l'Eglise & pour l'Observance nous donnera souvent l'occasion de parler de luy.

XVII. Les Observantins d'Italie ayant sceu le Decret que les François avoient obtenu du Concile de Constance, conceurent une grande esperance de se pouvoir bien establir; ils possedoient déja trente Convens, & le General leur donna, par le consentement des Peres de la Province de S. François, la tres-precieuse Maison de Nostre-Dame des Anges; mais les Conventuels se reserverent les offrandes pecuniaires qui se faisoient à cette celebre Eglise. Frere Jean de Stronconio qui estoit Vicaire General de cette nouvelle famille, la gouvernoit avec grande prudence, & vivoit dans une si bonne intelligence avec les Superieurs des Provinces de Rome, de S. François & de Toscane, qu'il en recevoit un grand appuy. Dans ce commencement ces Religieux s'adonnoient à la retraite presque comme des Hermites; il y avoit fort peu de Prestres, & moins encore de sçavans parmi eux, jusques à ce que Saint Bernardin de Siene, le B. Frere Jean de Capistran, Frere Albert de Sartiano, & le B. Frere Jacques de la Marche introduisirent une meilleure forme pour la conduite & pour l'estude des bonnes lettres. Frere Jean de Stronconio voyant sa Congregation assez bien asseurée dans ces trois Provinces, en laissa le gouvernement à Frere Nicolas d'Uzano, & passa dans l'Abbruzze pour l'estendre; Paul Pauli d'Aquila conceut une si bonne opinion de luy & de ses Compagnons, qu'il leur offrit son credit & ses biens, pour leur procurer une habitation dans cette Ville; comme ils se promenoient pour choisir le lieu le plus propre à leur dessein, ils virent tomber un globe de feu sur un bois éloigné de cinq milles, & Frere Jean dit incontinent que Dieu leur marquoit le lieu de leur demeure; ils mirent bien-tôt la main à l'œuvre, & bastirent un petit Convent dedié à S. Julien, par les bienfaits de Nonce de la Font.

XVIII. Celuy de Saint Onufre prés de Calene dans la Poüille est presque de mesme temps; il est situé au pied d'une montagne, & à l'entrée d'une foreſt, ce qui le rend fort propre pour un Noviciat.

XIX. Celuy de Saint Nazaire prés de Morron est aussi de mesme-temps; la Famille de Caraffa qui possede la Seigneurie de cette Ville l'a fondé: un tres-devot Frere Lay appellé Constantin eut la conduite du bastiment, & il y est enterré avec Frere Modeste, & Frere Bonaventure ses Compagnons; le sepulchre de Frere Guillaume de Castillon, qui est un autre Frere Lay illustre en miracles, y est en grande veneration.

XX. Le Bienheureux Frere Pierre de Villacret establit celuy de Labroio à six milles de Valladolid, dans un fonds qui luy fut donné par Alvarez Diaz de Villacret, sur le bord du Düero, & prés de la maison de divertissement des Rois d'Espagne: ce lieu est fort consideré à cause de la discipline reguliere qui s'y observe, & des grands hommes qu'il a elevez; Philippe II. en a choisi pour estre les Precepteurs de ses enfans. Je ne marqueray que trois qui sont des plus recens; Frere Jean de Zumatraga Biscain qui a esté le premier Archevesque de

Digitized by Google

Mexico ; Frere Bernardin d'Arevaloz, Frere Jean de Calahorra, & Frere Jean Henriquez desquels nous parlerons à leur temps. Henry Henriquez Augustin & Evêque de Plaisance fit orner le Cloître & bâtir une Chapelle en l'honneur de la Conception de la sainte Vierge & il y est enterré avec son pere.

XXI. Peu de temps aprés le Marquis de Pozza en bâtit un autre prez de sa Ville, à la priere de Frere Lopez de Salins, il est fort propre à la retraite aussi est-il aux Recolets.

XXII. Quelques Bulles font mention de ceux de Fribourg au Dioceſe de Constance, de Sustach en Hongrie, & de Nortuvic en Angleterre, & elles portent des Indulgences pour les Religieux qui les habitent; par l'une de ces Bulles le Pape ordonne au Provincial d'Angleterre, de tenir dans celuy de Northuvic des Religieux natifs de ce lieu, parce que les habitans se plaignoient de ce qu'on les dispersoit dans la Custodie de Cambrige.

DE JESUS-CHRIST l'an 1416.	DU SIEGE VAC. l'an 2.	DE SIGISM. EMP. l'an 6.	DE L'ORDRE l'an 209.

I. LE Concile de Constance regla dans une Congregation generale tenuë au mois de May, les conditions sous lesquelles il devoit recevoir le Roy d'Aragon & ses Sujets qui se vouloient départir de Benoit XIII. elles furent souscrites par tous les Peres, entre lesquels furent Frere Antoine Piret General de l'Ordre, & Frere Jean de Gorel Gardien de Paris & Procureur du Provincial de France ; ce Frere Jean prescha fort doctement devant toute l'Assemblée le 8. de Septembre. Le 30. de May Jerôme de Prague qui estoit recheu dans ses erreurs, & qui les avoit soutenuës publiquement aprés les avoir abjurées, & fait sa profession de foy, fut condamné à estre brûlé tout vif, comme son maistre Jean Hus.

II. Le Bien-heureux Jaques de la Marche l'appuy & l'ornement de l'Observance, fut receu à Nostre-Dame des Anges le 25. de Juillet. Il estoit né à Mont-Brandon dans le Dioceſe d'Ascoli l'an 1391. Son pere s'appeloit Antoine Gangala Roux, & sa mere Antoinete; à l'Heure de sa naissance une grande lumiere entoura sa maison, pour un presage de sa future saintetè : au Baptême il fut appelé Dominique, & lors qu'il eut atteint l'âge de sept ans, ses freres l'employerent à garder les brebis, mais il quitta cet exercice, parce qu'il se voyoit toûjours suivy d'un loup, qui pourtant ne fit jamais de mal à son troupeau. Un Prêtre qui estoit son parent le retira, & connoissant la beauté de son esprit le fit étudier aux basses classes dans Ascoli, & puis dans Perouse en l'un & en l'autre Droit ; dans peu de temps Dominique conceut un tel dégoût du monde qu'il resolut de l'abandonner ; il demanda d'estre receu aux Chartreux, mais n'ayant pas peu l'obtenir, il revint dans la maison de son pere ; & aprés avoir reglé ses affaires, il resolut de suivre la vocation à laquelle Dieu l'appelleroit. Il alla

Digitized by Google

alla se presenter à Nostre-Dame des Anges, & aprés beaucoup de prieres, il obtint l'habit de la Religion, & on le nomma Frere Jaques, parce qu'il fut receu le jour de la feste de cet Apôtre. Il fit une partie de son noviciat au Convent des Prisons, mais avant que de l'avoir achevé, il fut rappelé à Nostre-Dame, & y fit sa Profession. La lûmiere de ses vertus parût incontinent avec tant d'éclat, qu'on le jugea digne d'estre mis sur le chandelier par l'Office de Predicateur, qu'on luy donna dés la quatriéme année aprés sa reception: l'esperance qu'on en avoit conceuë ne fut pas vaine, car il s'atacha à ce saint Exercice avec tant de ferveur que durant quarante-sept ans il Prescha presque chaque jour.

III. Le soin qu'il prenoit pour le salut de son prochain, ne luy faisoit pas oublier le sien. Car il travailloit à l'asseurer par une mortification continuelle; il ne dormoit que jusques à minuit, & passoit le reste jusques au jour dans le chœur en priere: Il porta pendant vingt-sept ans une cuirasse de fer sur la chair, & il la changea par le conseil de son Confesseur avec un rude cilice. Pendant trente ans il ne mangea ni chair ni œuf, jusques à ce que saint Bernardin luy commanda de s'en servir quelque-fois à cause de son âge, & de la foiblesse de son estomac: il Preschoit à la campagne souvent trois ou quatre fois chaque jour, & ne mangeoit que des féves ou des herbes qu'il portoit. Il partageoit l'année par sept Carêmes comme nostre Seraphique Pere: à cette austerité il joignoit une si grande modestie, qu'il ne parloit jamais aux femmes que pour la pure necessité, & il n'en regarda jamais aucune au visage; neantmoins avec toute cette retenuë, Dieu permit que le demon éprouvât sa vertu par des tentations ordinaires & importunes; aprés avoir long-temps combatu cet ennemi domestique, il pria Dieu avec tant de ferveur dans la sainte Chapelle de Lorete, de le délivrer de ce peril, qu'il merita d'estre asseuré de la victoire par la bouche de la sainte Vierge, & depuis il ne souffrit plus aucune tentation. La pauvreté, l'humilité, & toutes les autres vertus ont paru en luy avec tant de perfection, & il en a fait des actions si remarquables, qu'il seroit bien difficile de les raconter toutes; je choisiray les plus importantes, & les plus certaines pour les distribuer dans la suite des années de sa vie.

IV. Frere Antoine de l'illustre famille des Turcons, avoit esté éleu Evêque de Come en Lombardie sous Gregoire XII. Mais ce Pape luy refusa sa confirmation, parce qu'il y avoit destiné Guillaume Pusterla de Milan: Frere Antoine joüit pourtant du revenu par la faveur de Franchin Rusca Seigneur de la Ville, & il fut confirmé par Alexandre V. au Concile de Pise. Cette année il eut une autre difficulté à vaincre, car Philippe Marie Vicomte & Duc de Milan, s'étant rendu maistre de Come aprés la mort de Pusterla, pretendit que Frere Antoine n'estoit pas legitime Evêque, & obligea les Chanoines d'élire Frere François Crivelli Provincial de Milan; l'affaire fut portée au Concile de Constance, & jugée en faveur de Frere Antoine, mais le Duc continua son opposition, & l'empécha de s'établir dans son Siege. L'histoire de Come dit qu'il mourut à Venise l'an 1417. mais je fairay voir qu'il vivoit encore l'an 1442. & qu'il avoit renoncé à l'Episcopat pour se remettre dans l'Ordre. Frere Marc Lando étoit Evêque de Venise selon Rodulphe.

Digitized by Google

V. Frere Nicolas Rodulphe qui avoit esté estably par le Concile, Vicaire General de l'Observance en France, assembla les Superieurs des onze Convens qu'elle possedoit, & les plus considerables Religieux à Bercœur en Poitou, où l'on établit ce qui fut jugé necessaire pour la maintenir. Frere Guillaume Holm étoit en tres-grande reputation pour sa science & pour sa vertu, parmi les Observantins d'Angleterre; il s'estoit rendu fort experimenté dans la Medecine, par une exacte connoissance des choses naturelles, & Dieu donnoit une si grande benediction à ses remedes, qu'il faisoit des cures miraculeuses; ces merveilles le faisoient rechercher, & honnorer dans tout le Royaume par les grands aussi-bien que par le Peuple; il a laissé un excellent traité des remedes simples & faciles, afin que la science qu'il avoit acquise peut profiter aprés sa mort.

VI. L'Archevéque & les Chanoines d'Aix en Provence donnerent aux Observantins le Prieuré de saint Pierre du Canon, situé sur une coline fort agreable par le bois qui la couvre, & par les sources qui l'arrosent; les tombeaux de la famille de Roche-Martin sont dans l'Egliſe.

VII. Ferdinand de la Roüe en fit bâtir un autre pour ceux d'Espagne par la permission de Benoist XIII. à Arizafa dans le Dioceſe de Cordoüe, & Martin V la confirma; ce Seigneur aprés avoir achevé le logement y prit l'habit, & y vécut fort saintement.

VIII. Guillaume de saint Miniat Archidiacre de Tortoſe avoit fait bâtir l'an 1346. une petite Chapelle dediée à l'honneur de saint Barnabé, à mille pas de cette Ville, prez d'une maiſon de plaiſance où il alloit ſe divertir avec les Chanoines; dans quelques années Pierre de Garret la donna à Frere Matthieu Thamos, & à Frere Raymond de Manreſſe, avec le conſentement de l'Evêque & du Chapitre; & les habitans y bâtirent un Convent avec l'ayde du Roy Alphonſe, & de Marie ſa femme qui commencerent à regner cette année. Les Chanoines ont depuis voulu faire caſſer cette donation, mais elle a eſté confirmée par Eugene IV. cent ans aprés cette maiſon a eſté donnée aux Recollets, & ils y vivent en grande eſtime de pieté.

I. Les Peres du Concile de Conſtance aprés avoir reglé tout ce qu'ils avoient jugé neceſſaire pour établir la paix de l'Egliſe, vinrent au point eſſentiel qui eſtoit de luy donner un chef; pour le choiſir ils joignirent aux Cardinaux trente Deputez de diverſes Nations, & l'onziéme de Novembre Othon Colonne fut éleu par tous les ſuffrages, avec une ſatisfaction generale de cette celebre Aſſemblée; il prit le nom de Martin, parce que ſon élection ſe fit le jour de la feſte de ce Saint; on le conte pour le cinquiéme de ce nom, quoy que

Digitized by Google

dans la verité il ne soit que le troisiéme ; car des quatre qu'on met dans le nombre il y en a deux qui avoient le nom Marin, & non pas Martin. Dans la session 38. il est fait mention de Frere Jean de saint Jacques, Provincial de Castille comme Procureur & Ambassadeur d'Henry Infant d'Aragon, & de Sicile : Et le nouveau Pape luy donna pouvoir de faire absoudre ses Religieux, des censures qu'ils pouvoient avoir encouruës à cause du Schisme. Dans la session 36. Frere Ferdinand d'Illescas est appellé Conseiller, & Ambassadeur de Jean Roy de de Castille, & de Leon.

II. L'Histoire de Portugal dit que Frere Jean Xira Confesseur du Roy Jean l'assista ce Prince à la prise de Ceuta sur les Maures, & qu'il changea leur Mosquée en Eglise.

III. Frere Jacques des Balards assista à ce Concile comme Evêque de Trieste. Frere Benoit de Norsia fut éleu Evêque d'Assise par les Chanoines, & confirmé par Martin V. Frere Nicolas Nardide Fieragatto feut demandé pour Evêque de Foligni par les Chanoines, & Martin V. le leur accorda. Frere Jean Evêque de Lugo Suffragant de Compostelle, estoit sans doute decedé, car le Pape confirma un legs pieux qu'il avoit fait par son testament, aux Religieuses de sainte Claire de Tolede.

IV. Rodulphe dit que le Convent de Pied-Luci dans la Custodie de Narni, fut basti par les habitans. Celuy de Die en Dauphiné estoit hors de la Ville, & se trouvoit exposé à divers accidens durant les Guerres, c'est pourquoy le Provincial de Bourgogne avoit obtenu de Benoit XIII. la permission de le transporter dedans, mais les Chanoines en avoient empéché l'execution, & Martin V. donna commission à l'Official de Grenoble, d'informer sur cette affaire, & de la terminer.

De Jesus-Christ l'an 1418.	De Martin V. l'an 1.	De Sigis. Emp. l'an 8.	De l'Ordre l'an 211.

I. LE Concile de Constance continua de travailler une partie de cette année à restablir la discipline Ecclesiastique, & à prevenir ce qui pourroit renouveller le Schisme. Le Pape confirma ce qui avoit esté decreté contre les Heretiques, denonça la celebration d'un autre Concile dans cinq ans à Pavie, & aprés avoir celebré la Messe Pontificalement le jour de Pentecoste, qui tomboit le 13. de May, il donna congé à toute l'Assemblée. Il partit luy-mesme dés le lendemain, & à sa sortie l'Empereur & le Duc d'Austriche tinrent les resnes de son cheval. Il prit le chemin de Milan par la Suisse & par la Savoye, & il officia dans cette Ville, où plus de cent mille personnes s'estoient assemblées pour assister à cette solemnité ; de là il partit pour Mantoüe, & s'y arresta pour recevoir les Ambassadeurs des Princes Italiens, & pour asseurer le chemin de Rome.

Digitized by Google

II. Avant son départ de Constance, il confirma Frere Ponce Fougeyron, qui assistoit au Concile au nom de tout l'Ordre, dans l'Office d'Inquisiteur qu'Alexandre V. luy avoit donné, & ordonna à l'Archevêque de Narbonne camerier Apostolique, de luy fournir ce qui luy seroit necessaire; à l'occasion de la Bulle de cette confirmation, les habitans d'Avignon representerent à sa Sainteté, que les Inquisiteurs persecutoient trop facilement les Juifs qui vivoient dans les terres du saint Siege, & sous sa protection, & ils obtinrent un Adjoint pour leurs causes. A l'instance du General le Pape declara que les Penitenciers, les Inquisiteurs, & les Chapelains Apostoliques n'estoient pas exempts de la Jurisdiction ordinaire des Superieurs: il confirma Frere Loup de saint Romain dans la premiere Chaire de l'Université de Salamanque, & donna pleusieurs privileges aux Religieux de la Vicairie de la Bossine.

III. Frere Philippe de Todi Compagnon, & Disciple de Frere Paulet de Foligni, mourut environ cette année au Convent de Milan, aprés avoir vécu durant quarante ans avec grande edification dans la nouvelle famille de l'Observance. Il avoit demeuré dans les Convens de la Marche, & sa vertu avoit esté reconnuë par plusieurs miracles qu'il avoit faits, & par l'esprit de Prophetie dont il estoit doüé; un jeune homme s'estant presenté pour étre receu à l'Ordre, trouvoit un grand obstacle dans l'opposition que son pere y faisoit, & Frere Philippe dit à ce postulant, qu'il s'en retournât, & qu'il eût un peu de patience, parce que Dieu luy osteroit bien-tôt cette difficulté; l'enfant obeït, & dans peu de jours son pere mourut, & luy laissa la liberté de distribuer ses biens aux pauvres, & de se donner luy-mesme à Dieu.

IV. Tizzius Joannis Marchand d'Ancone, se trouvant surpris d'une furieuse tempeste, vit au milieu des tenebres Frere Philippe tout reluisant de gloire, qui le venoit secourir; aprés cette vision l'orage cessa, & le navire vint surgir à bon port; dés qu'il fut de retour chez soy, il s'informa des Religieux s'ils sçavoient ce que Frere Philippe avoit fait cette nuit, & ils luy répondirent qu'il les avoit avertis du danger où son navire estoit, & du besoin qu'il avoit qu'on priât Dieu pour luy, & qu'aprés cela il n'avoit plus paru. Aprés la mort de ce bon Frere, Tizzius pour reconnoistre la faveur qu'il en avoit receuë, voulut luy dresser un beau sepulchre, ou rebâtir plus somptueusement l'Eglise, mais les Religieux jugeant que l'un & l'autre seroit un excés contre la pauvreté, se contenterent qu'il fit aggrandir le chœur.

V. François de Hongrie fut accablé & blessé sous un grand monceau de bois au Convent d'Ancone; dans ce danger il se recommanda à Frere Philippe; aprés sa priere il fut surpris du sommeil, & lors qu'il s'éveilla il se trouva sain, mais avec les cicatrices de ses blesseures. Frere François de Fabriano commanda à Frere Philippe de luy aider à laver un lepreux fort gâté; ils le laverent chacun de son côté, mais avec ce different succés, que tous les endroits du corps que Fr. Philippe toucha furent gueris, & ceux que Frere François lava resterent ulcerez. Dieu qui donnoit à ce bon Religieux la grace de guerir les maladies des autres, ne luy donna que la patience pour supporter les siennes; car il fut travaillé d'hydropisie, & de plusieurs autres incommoditez pendant cinq ans, sans qu'il se

Digitized by Google

plaignit jamais, & au lieu de demander la gueriſon à Dieu, il le prioit d'augmenter ſes douleurs ſi elles devoient eſtre utiles au ſalut de ſon ame.

VI. Aprés ſa mort un Religieux malade qui toucha ſe biere, ſe trouva d'abord ſain. Il fut inhumé à l'entrée du chœur, & Dieu manifeſta ſa gloire par un grand miracle; car il ſortit une ſi grande quantité d'eau de ſon ſepulchre qu'elle inonda toute l'Egliſe; comme elle croiſſoit toûjours, on enleva ſon corps pour le poſer ſur l'Autel; & dés qu'il y fut l'eau diminua, & ſe renferma dans ſon tombeau, qui demeura toûjours plein, quoy qu'on en tirât beaucoup: les malades qui s'y vinrent laver guerirent tous; mais dés qu'une femme y eut lavé ſes pieds ſans beſoin, & comme par mépris l'eau tarit. Son corps demeura ſur l'Autel pendant huit jours ſans exhaler aucune mauvaiſe odeur, ni faire paroître aucune marque de corruption, & les miracles ont continué à ſon ſepulchre. André Baron de Marſiani, frere de Pie III. fit baſtir une belle Chapelle à ſon honneur, pour y remettre ſes ſacrées Reliques, en reconnoiſſance de la gueriſon qu'il avoit obtenuë par les merites de ce Bienheureux Frere.

VII. Frere Jean de Stronconio Vicaire general de l'Obſervance en Italie, mourut à Lucera dans la Poüille. Il s'eſtoit trouvé en peine de faire continuer le baſtiment du Convent qu'il avoit commencé dans cette Ville, parce qu'il n'avoit pas dequoy payer les Ouvriers qui y travailloient, mais il predit que la mort d'un homme riche le feroit bien-tôt achever; ſa prophetie fut veritable, car un habitant de Lucera mourut dans peu de jours, & legua tous ſes biens pour eſtre employez à cette bonne œuvre. Frere Jean pria les Luceriens de luy donner une fort belle pierre de marbre qui reſtoit du debris du Palais de l'Empereur Federic pour la mettre au grand Autel; mais ils luy répondirent qu'il eſtoit impoſſible de la tranſporter ſans la rompre, & que pour cette raiſon on n'avoit pas oſé remüer une autre qui eſtoit encore plus belle, & qui avoit eſté deſtinée pour la grande Egliſe; il ne ſe rebuta point par cette difficulté, il leur dit que s'ils la luy vouloient donner, il ſe chargeoit de faire porter l'une & l'autre ſans aucun danger: ſa condition fut acceptée, & il les conduiſit fort bien toutes deux ſur une charrete juſques aux lieux où l'on vouloit les placer, ſans autre ayde que celle de ſon Compagnon; elles ſe voyent encore, l'une à l'Autel de la grande Egliſe, & l'autre à celuy de la noſtre, devant lequel ce devot Frere fut enterré. Cent ans aprés ſa mort ſes oſſemens ont eſté trouvez fort blancs & fort nets; ſon cœur ſe conſerve encore tout entier ſans aucune corruption, & Dieu a fait pluſieurs grands miracles par ſon attouchement. Le corps du B. Frere François de Lucera repoſe dans le meſme lieu, & Dieu l'honore chaque jour de pluſieurs merveilles; ce Convent fut délaiſſé, mais le B. Frere Jean de Capiſtran le reprit, & les habitans le reparerent.

VIII. Frere Thomas de Florence fut mis à la place de Frere Jean de Stronconio, pour le gouvernement de l'Obſervance dans les Provinces de Saint Ange & de la Calabre, quoy qu'il ne fût que Frere Lay, mais ſa pieté & ſa prudence meritoient cet employ: il eſtablit pluſieurs Convens dans ces quartiers-là, & à ſon exemple d'autres en fonderent beaucoup dans les Royaumes de Sicile & de Naples. Le Bienheureux Frere Mathieu de Gergenti fut un de ceux

Digitized by Google

qui travaillerent plus utilement à cela: Il y avoit plusieurs autres Religieux dans la Poüille, qui avoient embrassé l'Observance, mais ils s'estoient unis depuis long-temps avec ceux de la Vicairie de la Bossine.

IX. Saint Bernardin estoit Gardien du Convent de Fesules; pendant le temps d'un voyage qu'il fit à Florence, un de ses Novices qui avoit esté Chanoine de S. Fridien de Luques, & qui vaquoit à l'oraison avec une ferveur extraordinaire, commença à courir diverses fois par le dortoir, & à crier tout transporté, Frere Bernardin allez prêcher en Lombardie; lors que le Saint fut de retour on luy dit ce qui se passoit, il creut que Dieu l'appelloit par la bouche de ce bon Religieux à ce saint exercice; & aprés avoir consulté fort serieusement ce qu'il devoit faire, & connu par beaucoup d'indices que ce Novice luy expliquoit la volonté de Dieu, il alla prêcher en Piedmont; son zele fut suivi d'un si grand fruit, que les Milanois estant informez des merveilles qu'il faisoit, l'obligerent de venir dans leur Ville; il commença d'y prêcher dans quelques petites Eglises, & sa reputation s'accreut tellement en peu de jours, qu'on l'arrêta pour le Carême, & il attira une si grande foule que les Eglises les plus vastes se trouverent petites pour son auditoire. Ses paroles n'estoient pas de ces vaines & curieuses qui ne font que flater l'oreille, mais fortes & ardentes pour penetrer les cœurs; aussi vit-on un changement si general dans toute la Ville, qu'au lieu d'une école d'avarice, de luxe & de débauche qu'elle estoit auparavant, elle devint un si beau theatre de penitence, qu'on se trouva en peine d'avoir suffisamment des Prestres pour oüir les Confessions, & l'on remarqua qu'il se presenta plus de gens à ce Sacrement dans ce seul Carême, qu'on n'y en avoit veu durant dix ans entiers. Un grand nombre de jeunes hommes quitterent le monde pour suivre ce fameux Predicateur, & dêlors la Famille de l'Observance eut assez de sujets pour s'êtendre par toute l'Italie.

X. Dieu avoit mis en Saint Bernardin toutes les qualitez exterieures qui peuvent former un parfait Orateur, & la Grace ajoûtoit à son interieur tout ce qu'il faloit pour en faire un Predicateur Apostolique: il avoit le corps bien taillé, le visage fort doux & agreable, le maintien serieux & jovial, la voix forte, mais sonore & penetrante, la diction nette & facile, & le geste tres-bien composé, de sorte que ses discours attiroient d'abord l'atention de ses Auditeurs, l'attention les suspendoit par le plaisir, la force des ses raisons touchoient les cœurs avec tant d'efficace, qu'on ne luy pouvoit resister, & chacun se sentoit obligé d'embrasser & de suivre les veritez qu'il prêchoit. Il se servoit de ces beaux talens avec grande liberté, mais avec grande prudence; il s'accommodoit à la capacité des ignorans, pour les instruire avec simplicité; il ne redoutoit point la puissance des grands, lors qu'il faloit reprendre leurs vices avec zele; mais ses reprehensions estoient accompagnées d'une si grande sagesse, que personne ne s'en pouvoit plaindre; il crioit contre les violences des Souverains, mais il n'émeut jamais leurs sujets contre eux; il retenoit les petits dans leur bassesse, & il tachoit de moderer le mauvais usage que les plus puissans faisoient de leur autorité; ainsi comme il ne s'en prenoit qu'aux vices, & non pas aux personnes, & qu'il les vouloit sauver tous sans en facher aucun, ses avis estoient receus

Digitized by Google

avec grand profit : la Sainteté de sa vie donnoit encore un grand poids à ses paroles, & l'on écoutoit avec respect la correction d'un homme en qui l'on ne voyoit rien à corriger.

XI. On demanda à un tres-docte & tres-eloquent Predicateur de nostre Ordre, pourquoy est ce qu'il ne faisoit pas tant de fruit que Saint Bernardin, puis qu'il avoit plus d'estude & d'eloquence que luy ; & il répondit avec autant de verité que d'humilité, je suis comme un charbon éteint, qui ne peut pas rallumer les autres par son approche, & Bernardin est un charbon enflammé, capable d'embrazer les plus froids par l'ardeur de son feu. Aussi est-il vray qu'il alloit en chaire tout embrazé de l'amour divin, car il faisoit sa plus grande preparation dans la ferveur de la priere, à laquelle il avoit accoûtumé d'employer tout le temps depuis Matines jusques au jour ; & il avoüa que la regle la plus importante qu'il gardoit pour bien prêcher, estoit de ne proferer jamais une parole qui ne fût à la gloire de Dieu. Ce grand succés de ses Predications au lieu de l'enorgueillir, l'obligeoit à s'humilier davantage ; car il protestoit avec sincerité qu'il ne s'estoit jamais creu capable que de prêcher au menu peuple dans les Villages ; & qu'aprés avoir estudié l'Ecriture sainte pendant trente ans, il luy sembloit qu'il l'entendoit moins qu'au commencement : dans la conversation il cedoit aux autres & la place & la parole ; il écoutoit leurs avis avec grand respet, & consultoit mesmes les plus jeunes sur ce qu'il devoit faire : un de ses Freres luy demanda de quel moyen il s'estoit servi pour surmonter les tentations de la chair durant tant d'années ; & il luy répondit pour l'animer à la perseverance, je serois plus méchant que jamais si je ne les combattois encore.

XII. Le Duc de Milan fut un jour si fâché de la liberté avec laquelle Saint Bernardin avoit prêché en sa presence contre sa conduite, qu'il le menaça de le faire mourir s'il continuoit ; le lendemain le Saint dit à ses Auditeurs les menaces que ce Prince luy avoit faites, les pria de ne se pas mettre en peine de l'en deffendre, parce qu'il estoit tout prest à souffrir le martyre pour la justice & pour la verité, & continua de blâmer les violences de ce Seigneur avec tant de fermeté, qu'il estonna par ses paroles celuy qui le croyoit estonner par ses mauvais traitemens. Un Courtisan creut donner un bon conseil au Duc sur ce sujet ; il luy dit qu'il faloit éprouver la vertu de ce Predicateur, & voir s'il méprisoit les richesses aussi bien par effet que de parole ; envoyez-luy une somme d'argent un peu considerable, & nous sçavrons s'il est assez dégoûté pour les refuser ; cet avis pleut au Duc, il envoya cinq cens ducats à Bernardin pour la employer à ses necessitez, mais le Saint connut le piege, & renvoya cet argent avec civilité, disant qu'il n'en avoit pas de besoin ; le Duc le luy envoya une seconde fois, avec priere de s'en servir, ou pour assister ses Freres, ou pour bâtir ses Convens ; mais il le refusa avec la mesme constance ; ceux qui le portoient luy répondirent qu'ils avoient ordre exprés de ne le pas rapporter, & Bernardin reprit, si cela est ainsi, suivez-moy, nous trouverons où l'employer utilement, & les conduisit aux prisons, pour le distribuer à ceux qui estoient detenus pour des dettes ; cette somme suffit pour les délivrer tous à la reserve de deux, qui s'estimerent plus malheureux par la liberté que leurs Compagnons avoient recou-

Digitized by Google

vrée ; mais Bernardin les consola, par la promesse qu'il leur fit de travailler à leur delivrance ; il accomplit bien-tôt sa parole, car plusieurs Milanois emeus de sa charité, donnerent fort agreablement ce qui estoit necessaire, pour contenter les creanciers de ces deux prisoniers. Cependant le Duc qui ne voyoit point revenir ses gens, creut que Bernardin s'estoit laissé gaigner à l'avarice, & qu'il avoit enfin accepté son present, mais pendant qu'il en railloit avec ses courtisans, il les vit revenir, & apprit la sage conduite de celuy qu'il commençoit d'accuser ; cela le força de loüer sa modestie, & de l'avoir toûjours depuis en grande veneration.

XIII. Saint Bernardin eut beaucoup d'incommodités à souffrir, parmi ses grandes occupations ; car il fut travaillé de la goute, & plus encore de la gravelle, & des hemorroïdes ; mais ses plus grieves douleurs ne furent pas capables de luy faire quiter l'exercice de la predication, & ils les supportoit avec tant de patiance, qu'on avoit peine à connoître quand est-ce qu'il se portoit plus mal, ou qu'il se trouvoit mieux. Saint Vincent Ferrier avoit predit quelques années auparavant, toutes ces merveilles de nostre Saint ; car tandis qu'il préchoit dans Alexandrie, avec cette grande reputation que sa vertu meritoit, Bernardin qui estoit encore jeune Religieux, & presque inconnu, aprés l'avoir oüi & admiré luy rendit visite ; saint Vincent connoissant la beauté de son esprit par son entretien, le retint à dîner, & le lendemain il dit à ses Auditeurs dont Bernardin estoit un, vous avez icy un jeune Frere Mineur, qui sera dans quelque temps un Predicateur celebre par toute l'Italie, & faira de grands fruits par la sainteté de sa vie, & par la solidité de sa Doctrine ; Quoy que je le precede en âge, il me precedera par l'honneur qu'il recevra de l'Eglise ; je luy dois ceder la place, & vous devés remercier Dieu, de la grace qu'il vous prepare ; je laisse l'Italie à ce nouvel Apostre, & je m'en vais Prêcher en France, & en Espagne. La Prophetie de saint Vincent a esté tout a fait accomplie, car dix ans aprés, la reputation de saint Bernardin remplit toute l'Italie, & il fut canonisé six ans plûtost que saint Vincent, quoy qu'il fut mort trente ans aprés luy.

XVI. Le Chapitre General se tint à Mantouë, où le Pape estoit, & le Prince Gonzague en fit les fraix avec grande liberalité; mais les actes de cette Assemblée ne se trouvent point.

XV. Frere Jean Eximini avoit esté fait Evêque de Malte par Benoit XIII. & il fut pourveu canoniquement par Martin V. Frere Jean de Medicis Candiot, fut promeu à l'Evêché de Milon dans une des Isles de l'Archipel. Frere Antoine de Cassia à celuy de Nebio en Corse. Frere Simon de Brindes à celuy de Ruvo dans la Calabre. Frere Bernard ou Leonard Rubei à celuy d'Ussel en Sardaigne. Frere Robert Fosten à celuy d'Elfinen en Irlande. Frere Antoine de Tivoli à celuy de Thine & de Micholi dans l'Archipel. Frere Antoine Clementis à celuy de Nice de Provence. Frere Nicolas à celuy de Tine Suffragant de Spalatro. Frere Gautier Formay à celuy de Rosse en Irlande. Frere Jean de Pon-Tremoli à l'Archevêché de Thebes, & Frere Elie à celuy d'Oristagni en Sardaigne. Frere Alphonse d'Aguello Gouverneur de Ferdinand Infant de Castille, & depuis Confesseur du Roy d'Aragon fut fait Evêque de Palentia, & l'année suivante Archevêque de Saragosse. *XVI.*

Digitized by Google

XVI. Le fruit que saint Bernardin faisoit dans Milan, obligea les habitans de luy bâtir un Convent prez des seconds Fossez, entre la Porte-neuve & celle de Cumes, à une petite Chapelle de saint Ange, qui dependoit du Chapitre de sainte Marie Falcorine: il s'estoit tellement aggrandi qu'il contenoit deux cens chambres, & on l'appelloit, à cause de sa beauté, le paradis de Milan; mais la crainte qu'il ne peut servit aux ennemis contre la Ville, obligea Ferdinand Gonzague Gouverneur du Milanez pour l'Empereur Charlequint, de le faire démolir l'an 1591. & il fut rebati dans un coin de la Ville par les liberalités des habitans; le logement est pour cent cinquante Religieux, l'Eglise à vingt-deux Chapelles & les jardins ont de fort belles sources; On y transporta les cendres des Religieux & des autres Fidelles, qui avoient esté enterrés au premier, entre lesquelles étoient les ossemens de la Bien-heureuse Beatrix Rusca du Tiers-Ordre, femme de Franchin des Vicomtes, de l'illustre famille des Ducs de Milan. La premiere Chapelle qui estoit aux Comtes de Sommaille, est presentement à François Peretti Abbé de Clairvaux, qui reste seul de la famille de Sixte V. François de Sommaille, & son fils Alphonse y sont enterrés, comme marque l'Epitaphe que Marianne de Chinchon femme du susdit Alphonse & leur fille Marguerite y firent poser l'an 1580. Le Comte de Chinchon pere de Marianne, est celuy qui a fait une belle Fondation pour les fraix du Chapitre General lors qu'il se tient en Espagne. Les autres Chapelles appartienent aux principales familles de cette Ville. Le Gardien à le droit de distribüer tous les ans la dot à douze pauvres filles, selon la Fondation de Vitalien Borromée. Il y a deux celebres Confreries, l'une du saint Esprit, l'autre de saint Joseph, dont Il est le Superieur. Le Cardinal Federic Borromée s'est efforcé de les transporter ailleurs, mais les Confreres y ont resisté, & se sont maintenus, en vertu du privilege qu'ils ont du saint Siege, & des Ducs de Milan. Le Bien-heureux Frere Albert Morigio fameux Predicateur, Frere Michel de Milan Evêque de Bergame, Frere Bernardin Mandez illustre par sa Noblesse & par sa vertu, & plusieurs autres grands Personages ont fleuri dans cette Maison.

XVII. Le Bourg de Planengi à deux milles de Cremone en Lombardie, se trouvoit sans aucun Prêtre qui administrat les Sacremens au Peuple; les Magistrats de Cremone obtinrent permission de Martin V. d'y établir un Convent pour huit Freres Mineurs; ces Religieux font l'office de Curés, & l'Evêque & les Cremonois pourvoyent à leur entretien.

XVIII. La reformation de l'Observance estoit si agreable à tout le monde, depuis qu'elle avoit esté solemnellement approuvée par le Concile de Constance, que les Villes faisoient à l'envi, à qui auroit plûtost de ses enfans, & Martin V. leur estoit si affectionné qu'il leur accorda une permission generale, de s'établir par tout où ils seroient appellés; il donna encore commission à l'Abbé de sainte Praxede dans Rome de les mettre en possession de toutes les maisons qui avoient esté aux Frerots, & aux autres nouveaux Sectaires; Il ordonna au Doyen de sainte Marie de Quernford au Diocese d'Alberstad, de leur confirmer le Convent que Gautier Comte de Suatzbourg, leur avoit bâti dans Mollenbach au Diocese de Mayence. Frere Chrestien Polio établit celuy de Gou-

Digitized by Google

de en Hollande, d'où l'Observance s'est étenduë dans toute l'Allemagne, mais il a esté détruit par les Heretiques l'an 1572.

XIX. Jean Duc de Bretagne fit bâtir celuy de Savenay sur la Loyre. Le Pape permit à Pipon d'Ozera Comte de Themesvar en Hongrie, d'en fonder un autre au lieu qu'il jugeroit le plus propre.

XX. Les habitans d'Arras démolirent environ cette année, le Convent qui estoit prez de leur Ville depuis le commencement de l'Ordre, de crainte qu'il ne servit à leurs ennemis; Jean Duc de Bourgogne & Seigneur des Païs-bas permit de le rébâtir dans la Ville, & Martin V. en donna la commission au Doyen de Cambray. J'avouë que je me suis trompé à ce que j'ay dit du temps de cette translation l'an 1223.

XXI. Guillaume Seigneur de saint George au Dioceſe de Besançon, avoit obtenu de Jean XXIII. Mais de bouche seulement, la permission d'établir un Convent à Salieres en Bourgogne, & Martin V. donna la commission de le confirmer à l'Archevêque de Besançon.

XXII. Le Convent de saint Jean-d'Angeli en Xaintonge se voulut separer de l'Observance, je ne sçais par quel motif, pour se reünir aux Conventuels, & le Pape commit le jugement de cette affaire à l'Evêque de Xaintes.

XXIII. Jean Titien Boucher, Robeit Morulie, & Iriſlone Quarcatie sa femme firent bâtir un Monastere pour les Sœurs du Tiers-Ordre, à Salins dans le Dioceſe de Mets.

XXIV. Le Pape confirma tous les privileges du Monastere de sainte Claire de Valence en Espagne, & le soûmit immediatement au General de l'Ordre; la Sœur Yolande parente des Roys d'Aragon en estoit alors Abbesse.

DE JESUS-CHRIST l'an 1419.	DE MARTIN V. l'an 2.	DE SIGIS. EMP. l'an 9.	DE L'ORDRE l'an 212.

I. FRERE François Fabre avoit esté institué Inquisiteur en Provence, & dans les Provinces voisines par Frere Jean Bardolin, Antiministre General en la place de Frere Antoine Stilland, qui ne pouvoit plus exercer cette charge à cause de sa vieillesse; & Martin V. à qui il demanda sa confirmation, donna commission à l'Evêque de Marseille de la luy octroyer, pourveu que son exposé se trouvât veritable.

II. L'observation des Statuts de l'Université de Salamanque, pour la promotion des Bacheliers & des Docteurs, estoit fort negligée; le Chancelier & les Docteurs desirant de la remettre dans sa vigueur, envoyerent quelques Deputez de leur Corps vers le Pape, & Frere Alvarus de Salamanque estoit leur chef: Sa Sainteté ordonna que nul ne fût plus admis aux Grades que sous les mesmes conditions qui s'observent dans celle de Paris; elle establit le susdit Frere Alvarus Doyen, & aprés sa mort le plus ancien des Docteurs. Le mesme

Digitized by Google

abus s'estoit glissé dans la Province d'Aragon, & le Pape ordonna sur la plainte du deffinitoire, que ceux qui avoient obtenu les Grades sans observer les Statuts des Universités, & de l'Ordre sur ces promotions, ne joüiroient d'aucun privilege. Frere Ferdinand d'Illescas faisoit dresser une belle Bibliotheque au Convent de Tolede, & il obtint du Pape une deffense sous peine d'excommunication, d'en tirer aucun livre ; les volumes imprimez & les manuscrits qui s'y trouvent encore, sont une grande preuve du soin qu'il a pris de l'enrichir.

III. Frere Philippe de Cecano fut fait Penitencier de S. Pierre. Le Cardinal Frere Pierre de Foix qui estoit Legat en Avignon, receut de sa Sainteté plusieurs commissions importantes. Frere Nicolas Vuartre fut promeu à l'Evesché de Dromore en Irlande. Frere Blaise de Novariena à celuy de Dulpnen en Hongrie. Frere Sabin de Cellino à celuy de Guardia sous l'Archevesque de Benevent. Frere Martin de Cardenas, qui administroit les Sacremens aux Fidelles de Marroc en Affrique, fut institué par le Pape Vicaire general de l'Evesque, qui avoit abandonné son troupeau. Frere Gregoire de Nexe fut promeu à l'Evesché de Nanderalbe en Hongrie. Frere Pierre Franciſci de Sano à celuy d'Olmo dans la Marche d'Ancone. Frere Alphonse d'Arguello Evesque de Palentia fut pourveu de l'Archevesché de Saragosse ; ce fut luy qui permit aux Observantins de s'establir à Carignena, & qui fit fonder l'Hospital general de Saragosse. Il gouverna son Eglise avec grande vigilance ; mais l'an 1429. il encourut l'indignation d'Alphonse V. Roy d'Aragon, parce qu'il fut accusé d'avoir quelque intelligence avec le Roy de Castille, pour faire revolter les Aragonois contre leur Prince legitime, & le déplaisir qu'il conceut de cette disgrace fut si grand, qu'il en mourut dans peu de temps.

IV. Saint Bernardin partit de Milan pour aller porter le parole de Dieu au-deçà du Po ; mais les civilitez qu'il avoit receuës des Milanois l'obligerent de leur promettre de revenir l'année suivante, pour prêcher durant un autre Carême ; ce voyage fut suivi de grands fruits, car comme sa reputation s'estoit déja estenduë dans toute l'Italie, & qu'il la confirmoit tres bien par sa presence, tout le monde couroit aprés luy pour l'oüir, & l'on voyoit par tout des changemens notables : les plus obstinez ne se pouvoient deffendre de la force de ses paroles, & les jeunes hommes venoient en foule luy demander la grace d'estre receus à sa Compagnie; ainsi sa Famille s'augmentoit chaque jour, & Dieu suscitoit en mesme-temps des Bienfacteurs pour luy bastir des Convens, & pour fournir à son entretien.

V. Les Ambassadeurs de l'Empereur d'Orient vinrent trouver le Pape à Florence où il estoit depuis le mois de Février, pour luy exposer le desir que leur Maistre avoit de se reünir à l'Eglise ; sur cette bonne nouvelle Martin nomma Pierre Fonseque Cardinal de S. Ange son Legat, pour aller traiter cette importante affaire à Constantinople; mais il envoya devant Fr. Antoine de Massa Provincial de Toscane, & depuis General de l'Ordre, pour voir & pour examiner les intentions & les dispositions de ce Prince & de ses sujets.

VI. Frere Nicolas Radulphe Vicaire general de l'Observance en France estoit mort sur la fin de l'année precedente, & Frere Thomas de la Cour luy fut

Digitized by Google

ſubſtitué par les trois Vicaires & par les Gardiens au Chapitre qu'ils aſſemblerent à Chollet le 29. de Janvier. Frere Julien de Naples, & Frere Dominique de Genes, obtinrent du Pape la permiſſion d'eſtablir trois Convens en Sicile, ou de les accepter des Conventuels. Les Obſervantins d'Aragon receurent la meſme grace de ſa Sainteté, & Frere Henry Alaman obtint la confirmation de la Chapelle de S. Antoine, dans Chaſteau-Franc au Dioceſe de Treviſe.

VII. L'an 1403. un Paſteur avoit veu un de ſes taureaux à genoux devant un arbre prés d'Azambucio au Dioceſe de Lisbone; cette nouveauté l'obligea d'en rechercher la cauſe, & il trouva une Image de la Sainte Vierge faite d'yvoire: depuis on avoit baſti dans cet endroit une Chapelle ſous le titre de Noſtre-Dame des Vertus, à cauſe des miracles qui s'y faiſoient, & Edoüard Infant de Portugal revenant d'Affrique aprés avoir pris Ceuta ſur les Maures, y eſtablit les Obſervantins par la permiſſion du Pape, & indemniſa le Monaſtere des Saints des Chevaliers de S. Jacques de Spatha, à qui ce lieu appartenoit.

VIII. Trois Tierceres s'eſtablirent par permiſſion du Pape à une Chapelle de Saint Maurice dans le Territoire de Conzano, qui eſtoit délaiſſée. Ce lieu eſt ſolitaire, mais fort agreable; Gonzague dit que les Obſervantins leur ſuccederent l'an 1419. mais cela ne peut pas eſtre, puis que c'eſt celuy de leur eſtabliſſement; ſi ce n'eſt qu'ils n'euſſent pas executé leur premier deſſein.

IX. Frere Nicolas-Antoine d'Uzano Vicaire de Frere Jean de Stronconio en Toſcane, commença le Convent de Saint Sauveur prés de Florence, à la porte S. Miniat: Jaques Torſi avoit donné le fonds, & une maiſon qu'il avoit en cet endroit, & Gregoire XII. avoit donné la permiſſion de l'accepter; le baſtiment fut achevé dans les meſures conformes à la pauvreté; & Coſme de Medicis jugeant qu'il eſtoit trop petit pour le nombre des Religieux qu'on y pouvoit entretenir, en fit faire ailleurs un autre ſi beau & ſi grand, que les Religieux zelez de leur eſtat ne le voulurent jamais accepter; ce liberal Bienfacteur autant ravi de leur modeſtie, que marri de voir ſa dépenſe inutile, y mit les Chanoines Reguliers de Saint Auguſtin, & c'eſt maintenant l'Abbaye qu'on appelle de Feſules. Un Gentilhomme de Florence nommé Caſtello Quarteſio, voulut faire démolir la petite Egliſe de S. Sauveur, pour en rebaſtir une plus grande; mais les Religieux croyant que ſon deſſein eſtoit contraire à leur eſtat, ne le voulurent pas permettre; il ne ſe rebuta pas de leur refus, mais il legua par ſon teſtament dequoy faire ce qu'il avoit voulu entreprendre, lors que les Religieux y voudroient conſentir; dans quelques années il s'en trouva de moins ſcrupuleux, de ſorte que cette nouvelle Egliſe fut achevée l'an 1490. Ce Convent qui a beaucoup fleury, eſt fort decheu de ſon luſtre, mais il poſſede les corps de pluſieurs Saints Religieux, à ſçavoir du ſuſdit Frere Antoine Nicolas d'Uzano, de Frere Jerôme de Stufa, qui avoit eſté receu pour Fr. Lay, mais les Superieurs l'obligerent à prendre les Ordres ſacrez, & il devint un Predicateur fort celebre. De Frere Gaſpard de Barga Lay, qui a eſté honoré de pluſieurs miracles. De Frere Bernard de Scarleta, qui fut favoriſé de pluſieurs revelations, de Frere Evangeliſte de Cortone, qui avoit un don particulier pour convertir les pecheurs, & pour adminiſtrer le Sacrement de Pe-

Digitized by Google

nicence : il luy arriva un accident fort extraordinaire ; il fut appellé pour confesser un Marchand de Florence qui estoit fort mal, mais lors qu'il arriva devant la porte de sa maison deux Religieux se presenterent à luy, & l'asseurerent que le malade se portoit mieux, & qu'il n'avoit pas besoin de luy, parce qu'ils prendroient le soin de l'assister ; sur cette parole Frere Evangeliste recula, mais dans peu de temps il fit reflexion qu'il pourroit avoir fait faute de ne pas voir cet homme qui l'avoit fait appeller, il retourna chez luy, & heurta plusieurs fois à sa porte sans avoir de réponse ; sur ce silence les voisins qui en estoient surpris l'enfoncerent, & trouverent la maison deserte, mais pleine d'une horrible puanteur ; ce qui fit croire que ces deux Religieux qui s'estoient presentez à Frere Evangeliste, estoient deux demons travestis, qui avoient empéché ce miserable de se confesser, pour emporter son ame aux supplices eternels:

X. Le General de l'Ordre obtint permission du Pape d'establir un Convent à Danen dans le Dioceſe d'Uladislau en Pologne, & un autre à Port-Naon sur la Sezia, dans le Dioceſe de Conoerde ; mais je doute que cela ait esté executé, car nos anciens catalogues n'en font point mention.

XI. Sancie Fernandi Seguine avoit ordonné par son testament, que son corps fut enterré au Convent de Murcie, & avoit legué une somme assez considerable, pour la reparation de la principale Chapelle : Gonzalve Martini Chantre de Cartagene qui estoit depositaire de cet argent s'y opposa ; la cause fut portée à Rome, où il fut jugé que la volonté de la defunte seroit executée.

XII. Les Religieux du Convent de Rivalte establirent un Hospice dans Mantoüe, à la maison de S. Esprit avec la permission du Pape, parce que les Conventuels ne les recevoient pas agreablement à cause de la reformation qu'ils avoient embrassée, & deux ans aprés ils erigerent cet Hospice en Convent.

XIII. Innocent VII. avoit permis de transporter dans la ville de Porto en Portugal le Monastere de Sainte Claire qui estoit en un lieu solitaire & exposé, nommé Entre deux ruisseaux : cette translation se fit l'an 1416. avec grande solemnité, car Jean premier y assista avec ses enfans & toute sa Cour ; Ferdinand Evesque de ce lieu, & parent de ce Roy fit la ceremonie, accompagné des Evesques de Majorque & de Marroc, qui estoient Freres Mineurs. Cette année Martin V. confirma ce changement, continua Frere Jean de Xira dans la charge de Confesseur qu'il avoit exercée depuis vingt ans, & luy donna pouvoir de prendre six Religieuses des autres Monasteres, pour les mettre dans celuy-cy.

XIV. La discipline Reguliere s'estoit fort relâchée dans celuy de S. Silvestre d'Urbin ; & le Pape donna commission de le reformer à l'Evesque du lieu, avec pouvoir de transferer à l'Abbaye de S. Benoist les Religieuses qui resisteroient à cet Ordre, & de donner leur Monastere aux Observantins, mais ce Prelat s'y comporta avec tant de prudence, que toutes ces Filles accepterent agreablement la reformation.

XV. Le Pape ordonna que tous les Religieux qui avoient esté establis dans quelque charge, contre l'autorité du General, se deposeroient, & reconnoistroient leurs legitimes Superieurs ; il confirma le pouvoir de créer des Syndics, pour l'observation de la pureté de la Regle.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'an 1420.	DE MARTIN V. l'an 3.	DE SIGISM. EMP. l'an 10.	DE L'ORDRE l'an 213.

I. SAINT Bernardin revint à Milan pour Prêcher pendant le Carême, & aprés Pâques il alla continuer ce Saint exercice dans les Villes voisines où il estoit souhaité avec passion. Dieu permit que sa vertu fut éprouvée par une rude persecution qui s'éleva contre luy, & qui ne peut estre éteinte que sous Eugene IV. en voicy l'occasion : Quelques sçavans & pieux Personnages s'estoient imaginez que l'Antechrist devoit bien-tôt venir, & avoient donné une grande vogue & un grand credit à cette opinion ; Saint Vincent Ferrier celebre pour ses Predications & pour ses miracles, qui estoit decedé depuis peu, avoit fait tous ses efforts pour la persuader ; il avoit mesmes écrit à Benoit XIII. qu'il croyoit alors le legitime Pape, que ce monstre estoit né depuis neuf ans ; Frere Manfroy de Verceil Religieux du mesme Ordre estoit si attaché au mesme sentiment qu'il avoit assemblé plus de trois cens femmes & cent hommes, sous l'habit du Tiers-Ordre de saint Dominique, avec lesquels il alla se presenter à Martin V. dans Florence ; cette troupe indiscrete avoit esté mal receuë, car ce Pontife leur commanda de se retirer chacun chez soy ; mais ils estoient si prevenus de leurs phantaisies, qu'au lieu d'obeïr ils allerent à Rome, où Frere Manfroy leur promettoit la victoire sur l'Antechrist ; le accidens qui leur arriverent, eurent plus de pouvoir de les dissiper que le commandement du Pape, car les uns moururent malheureusement, d'autres se trouverent accablés de travaux & de misere, & tous feurent chargez de confusion, lors qu'ils se virent trompez dans l'esperance qu'ils avoient conceuë, que leur conducteur seroit élevé au saint Siege, & que par ce moyen ils triompheroient de l'Antechrist. Enfin Frere Manfroy qui s'estoit laissé coiffer par la sotise de quelques revelations, dont ces femmes faisoient parade, mourut sous Eugene IV. Voila ce que saint Antonin & Bzovius Dommiquains disent de cette Histoire.

II. Saint Bernardin en parle plus clairement en deux traités qu'il à composez sur ce sujet ; il dit que la premiere connoissance qu'il eut de ce desordre, luy vint de Frere Vincent son Compagnon, qui luy rapporta qu'une Dame luy avoit découvert que Frere Manfroy la vouloit obliger de faire vœu de quiter son mary, pour le suivre contre l'Antechrist, que l'Inquisiteur d'Alexandrie luy donna le mesme avis, & que Frere Leonard General de saint Dominique le luy écrivit aussi, & luy témoigna qu'il avoit bien du deplaisir de ne pouvoir pas retirer Frere Manfroy de cette dangereuse doctrine.

III. Sur ces avis saint Bernardin commença de Prêcher dans Alexandrie contre ces erreurs, & cette nouvelle Religion de la Secte de l'Antechrist ; dés que Frere Manfroy & ses Adherans en furent avertis, ils s'emporterent contre luy parce qu'ils avoient un juste sujet de craindre, que le credit qu'il s'estoit acquis

Digitized by Google

tie servit à les destruire; c'est pourquoy ils ne se contenterent pas de se deffendre, ils l'attaquerent comme le Nonce de l'Antechrist, & l'accuserent de faire idolâtrer le peuple, parce qu'il luy faisoit adorer le sacré Nom de Jesus, qu'il presentoit peint en lettres d'or. La dispute alla si avant, que Martin V. avant que de la vuider, fut obligé de deffendre à saint Bernardin d'exposer ce tableau, comme il deffendit à Frere Manfroy la Secte qu'il ramassoit; Saint Bernardin obeït incontinent à cet Ordre, & ne reprit ce pieux usage qu'aprés l'approbation du saint Siege, mais Frere Manfroy n'interrompit point son entrepriſe, ils écrivirent l'un contre l'autre, & l'Examen de leur doctrine fut commis au Cardinal Antoine Evêque de Siene, & à Nicolas Albergat Evêque de Bologne; mais Frere Manfroy ne se voulut pas soûmettre à leur jugement, & obtint pour Commissaire Dominique Capranica Cardinal de S. Croix, & depuis encore Frere Jean de Caseneuve Dominiquain Cardinal de saint Xiste; mais enfin l'an 1432. Eugene IV. ayant attiré cette cause à soy, la jugea en faveur de saint Bernardin, comme nous verrons plus au long. J'ay creu que je devois exposer nettement les chefs de cette procedure, parce qu'il y a des gens qui tâchent de l'embroüiller par mille detours.

IV. Il est certain que saint Bernardin, prêcha cette année dans Plaisance, selon les memoires de cette Ville, où l'on conserve encore sa chaire, & son portrait, qui porte à la main le sacré Nom de Jesus; le fruit qu'il y fit pour les ames fut suivy de la Fondation d'un Convent pour ses Freres, & d'un legs pieux que Jaques Musso leur fit l'année suivante pour le bâtir. Il prêcha encore dans Mantouë, & s'engagea d'y revenir pour le Carême de l'année prochaine; c'est icy où un Nautonier refusa de le recevoir dans sa barque pour passer la riviere, parce qu'il n'avoit pas dequoy le payer, & il étendit son manteau sur les eaux, y monta dessus avec son Compagnon, & aborda de l'autre côté avant que la barque eut fait la moitié du chemin.

V. Frere Bertrand de l'Isle fut promeu à l'Evêché d'Equinen en Achaïe; Frere Alphonse de Carcerez à celuy de Baleacen en Dalmatie. Frere Jaques de Capoüe à celui de Capri Suffragant d'Amalphi, Frere Mathieu de Chiapa à celuy de Nanderalbe en Hongrie. Frere Jean Ferreti à celuy de Capri par la mort du susdit Frere Jaques, & Frere Paul Alberti Florentin fut transporté de celuy d'Orta à celuy d'Aiazzo en Corse, & depuis à celuy d'Ancone, & à celuy d'Ascoli.

VI. Jean II. Roy de Castille & de Leon avoit exempté les Freres Mineurs de toutes sortes d'impots, & les avoit tres-instamment recommandés à tous ses Officiers depuis l'an 1436. & cette année pour témoigner la veneration qu'il avoit pour le pere, comme il avoit marqué l'affection qu'il portoit à ses enfans, il ordonna que la Feste de saint François fut chommée dans tous ses Estats.

VII. Quelques envieux s'efforcerent d'enlever à nostre Ordre, les saints Lieux qu'il possede dans la Palestine; le procez fut poursuiy à la Cour du Pape, & sa Sainteté nomma pour Commissaires le Patriarche de Grade, & les Evêques de Nicosie en Chypre & de Colotza en Hongrie conjoinctement ou separement; avec ordre que s'ils trouvoient par l'enqueste qu'ils en feroient, que

Digitized by Google

les Freres Mineurs avoient la possession paisible de ces saints Lieux depuis cinquante ans, ils la leur confirmassent d'autorité Apostolique ; Frere André de Hongrie & Frere Jean de Biscaïe leur porterent la commission à Mantouë, & le Patriarche aprés avoir reconnu par une information juridique, que nostre Ordre possedoit ces maisons Sacrées sans aucune contestation, depuis plus de soixante ans, prononça en leur faveur, & fit publier la Sentence dans l'Eglise Cathedrale, en presence de Jean-François Gonzague Prince de Mantouë, de Jean son fils, d'Ubertis Evêque de cette Ville, & de plusieurs grands Seigneurs, le septiéme de Janvier de l'année suivante.

VIII. Les Conventuels de France essayerent de remettre sous leur obeïssance, les Convens qui en avoient esté separés par le Concile de Constance en faveur des Observantins, asseurant sans aucun témoignage que Martin V. avoit cassé ce Decret ; le Pape témoigna beaucoup de deplaisir de cette entrepriſe, & au lieu de deroger à ce qui avoit esté fait, il le confirma. Les relations manuscrites des Païs bas portent que Frere Guillaume Torselin homme sçavant & noble, qui n'estoit Novice que depuis quatre mois, voyant ses freres affligez de cette persecution, s'offrit de quiter l'habit pour aller poursuivre cette affaire avec plus de commodité à Rome, pourveu que le temps qu'il y employeroit luy fut conté dans la Religion ; qu'on le luy accorda ; & qu'il obtint fort heureusement la Bulle de la confirmation ; qu'à son retour il reforma le Convent de Mets, fit de grands progrés pour cette nouvelle Famille, & qu'estant mort en grande opinion de saintetè, il fut honoré de plusieurs miracles. Je remarque que cette Bulle nomme tous les Convens accordés à l'Observance par le Concile, à la reserve de celuy de saint Jean-d'Angeli ; ce qui me fait croire qu'il avoit esté reüni aux Conventuels, comme nous avons dit l'an 1418.

IX. Le Bien-heureux Frere Thomas de Florence chassa les Frerots, d'un lieu solitaire appellé Mont-Mur prez de Scarlin en Toscane, & il y établit un Convent avec la permission du Pape, & de Popilonien Seigneur de ce lieu ; il y demeura le reste de sa vie, c'est Pourquoy il fut nommé Frere Thomas de Scarlin ; aprés sa mort Frere Gaspard de Florence mit le bâtiment en meilleur état l'an 1470. les Turcs le pillerent, & emmenerent les Religieux captifs le 17. de May l'an 1539. & pour prevenir un pareil malheur on le fit fortifier ; neanmoins ces infidelles y firent une seconde descente l'an 1566. ce qui obligea les Religieux de l'abandonner ; mais Frere François Gonzague estant General les y fit remettre l'an 1580.

X. Frere Thomas avoit si bien accoûtumé ses freres à la Meditation, que chaque jour aprés Matines ils alloient à de petites cellules qu'ils avoient faites dans le bois, & y passoient le reste de la nuit ; & par un grand & continuel miracle, on voyoit toutes les nuits des loups qui se venoient coucher devant la porte du Convent, comme pour y faire garde, & qui se rendoient familiers aux Religieux, de mesme que des chiens. Le Bien-heureux Frere Thomas avoit aussi apprivoisé un cerf, & s'en servoit pour porter les aumônes des villages voisins. Plusieurs grands Religieux ont fleury dans ce lieu, quoy qu'ils soient enterrez à l'Eglise de sainte Firme ; entre autres Frere Lanceslas Prince de Hongrie, Frere Polydore

Digitized by Google

Polydore Senateur Romain qui laissa ses biens & sa Famille pour se consacrer au service de Dieu; & Frere Marc de Massa.

XI. La coustume de ce lieu estoit de n'y manger point de chair, & le demon pour faire relacher cette abstinence prit la figure d'un homme, & se loüa pour cuisinier chez Popilonien; comme ce Seigneur estoit fort affectionné aux Religieux, il ne fut pas difficile à ce nouvel Officier de luy inspirer souvent de leur envoyer le repas tout prêt; les bons Freres commencerent à murmurer de cette liberalité parce qu'elle estoit trop ordinaire, & qu'elle alloit à destruire leur mortification, car ce faux cuisinier leur envoyoit de la viande, plus souvent que son Maistre ne le luy ordonnoit, afin de les faire tomber dans le relachement; sur leur plainte le Gardien va trouver leur bien-facteur, pour le prier de moderer l'excés de sa charité. Il fit appeller cet Officier si liberal qui la luy faisoit faire; on l'interroge de son nom, & de son païs, & le demon se voyant trop pressé, répondit tout en colere, faites du bien à ces ingrats qui vous payent d'injures, & aprés ces paroles il disparut; Popilonien feut fort estonné de cet accident aussi bien que le Gardien, & il conceut & plus d'affection & plus de respet pour ces saints Religieux.

XII. Les Augustins du Convent de saint Jerôme à un mille d'Augubio, avoient eu une si grande contestation pour l'élection de leur prieur, que Jean XXIII. donna leur maison à la Confrerie de S. Augustin établie dans cette Ville, & les Confreres l'avoient fait reparer en intention d'y loger les Observantins; Guido Comte de Mont-Feretro obtint cette année de Martin V. la permission de faire ce changement d'Ordre, mais la Bulle portoit une clause contraire à nostre usage, à sçavoir que ce Convent dependroit de celuy qui estoit deja dans la Ville, c'est pourquoy Eugene IV. la revoqua l'an 6. de son Pontificat, & permit d'y établir un Gardien particulier. Saint François avoit autre fois resuscité une femme dans ce lieu, ce qui obligea Baptiste Philippe, & Jerôme de Biscazaribus de donner aux Religieux, une grande partie de la forest qui estoit prés du Convent.

XIII. Frere Dominique de Genes Predicateur celebre, & fondateur de la Province de saint Bernardin, établit le Convent de Thieti dans l'Abbruzze, & y mourut.

XIV. Conrad Evesque de Mets donna aux Observantins une maison, que les Sœurs du Tiers-Ordre avoit delaissée à Vic en Lorraine, pour s'établir dans un autre endroit sous la Regle de sainte Claire.

XV. Marguerite Comtesse & Duchesse de Bourgogne avoit fondé celuy de Cheriac au Dioceſe de Besançon, par la permission de Jean XXIII. & du Concile de Constance.

XVI. Celuy de Mugello en Toscane, duquel nous avons parlé l'an 1212. fut donné aux Observantins.

XVII. Le susdit Frere Dominique établit celuy de saint Christofle prez de Penna dans l'Abbruzze, mais il a esté changé depuis à un lieu plus élevé & plus sain, sous le titre de sainte Marie. Frere Gilles d'Anglane compagnon du Bien-heureux Frere Jean de Capistran y est mort en odeur de saincteté; Frere Ja-

K

Digitized by Google

ques qui parut dés son jeune âge fort meur dans la prudence, & dans la vertu & qui fut doüé du don de Prophetie y reposé; Frere Pierre lay recommandable par sa patience dans le travail, par l'assiduité à l'Oraison, & par ses frequentes extases y est aussi inhumé.

XVIII. Bese Evêque d'Arezzo avoit donné aux Conventuels l'Eglise de saint Laurens de Sala dans le Bourg de Bibiene, sous Alexandre V. Jean XXIII. avoit confirmé cette donation, & Martin V. la confirma encore pour les Observantins du Mont-Alverne, d'où je collige qu'ils prirent possession de ce Saint lieu cette année ou la precedente; François Catharin restoit alors l'unique de la Famille du comte Orland, qui avoit donné cette montagne à saint François.

XIX. Pierre Duc de Conimbre second fils de Jean Roy de Portugal établit les Observantins, à un Hermitage de saint Jaques prez de Ceuta en Affrique & leur fit bâtir un Convent.

XX. Ferdinand Paës de Conimbre fonda celuy de la Fontaine *de la Pergua* prez d'Andujar au Dioceſe de Jaën. Gonzague dit que celuy que les Religieux habitent presentement avoit esté delaissé par les Sœurs du Tiers-Ordre, qui se reduisirent l'an 1513. dans le Monastere de sainte Claire.

XXI. Le Pape permit au Vicaire de la Bosnine, d'accepter un Convent dans Athia du Dioceſe de Cinq Egliſes, que Jean Marot y vouloit bâtir, & un autre à Varijo dans le Dioceſe de Uvaradin.

XXII. Frere Marc Quirin receut permission du Pape d'établir deux Convens de l'Observance en Candie, d'où il estoit natif, & d'y appeller vingt Religieux d'ailleurs, sous l'obeissance d'un Vicaire. Les Observantins de la Calabre eurent permission de Fonder six Convens.

XXIII. Le Convent de Borelli dit Dioceſe de Reggio dans la Calabre feut établi environ cette année, & il est aux Conventuels. Celuy de Callio dans la Marche d'Ancone, duquel nous avons parlé l'an 1263. se brûla, & le Pape recommanda la reparation aux charités des fidelles: Nous avons parlé de la fondation du Convent de Stamni situé dans la mer prés de Raguſe l'an 1349. & une Bulle du Pape nous marque que les Ragusins avoient chassé les infidelles de ce lieu, & qu'ils faisoient de grandes depenses pour le défendre contre leurs insultes.

XXIV. Le celebre Jurisconsulte Balde avoit fait bastir dans Padouë où il estoit Professeur, un Hôpital dedié à saint François, & une Egliſe avec les officines regulieres pour les Freres Mineurs, ausquels il en avoit donné la conduite; aprés sa mort Sibille de Cepto sa veuve, & son heritiere fit bâtir une autre Egliſe, & assigna du revenu pour l'entretien d'un Prêtre Seculier qui prit le soin des malades, afin que les Religieux feussent dechargez de cet embarras, & Martin V. Confirma cette disposition; cet Hôpital est presentement fort beau & tres-bien servy.

XXV. Frere Didace de Bergara avoit gouverné durant long temps, l'Hôpital de Ville-Franche des Monts d'Occa dans le Dioceſe de Burgos; cette année Blanche Reyne de Sicile fille de Charles, Roy de Navarre qui avoit le Patronat de cette maison, en donna la conduite à Frere Pierre Friaz, & Martin V. la luy confirma.

Digitized by Google

XXVI. Les habitans du Bourg S. Sepulchre en Ombrie, firent bâtir le Monastere de sainte Catherine pour les Religieuses du Tiers-Ordre, mais maintenant elles gardent la Regle de sainte Claire.

XXVII. Paule Malateste femme du Duc de Mantouë, fit bastir dans sa Ville celuy du saint Sacrement & de sainte Paule, & y logea vingt femmes pieuses qui vivoient en Communauté dans une maison voisine; les Observantins qui en prirent la conduite, firent venir de celuy de S. Ursule de Milan la Sœur Françoise de Guissano pour en estre la premiere Abbesse, avec quelques autres Religieuses qui établirent cette Maison dans l'exacte pauvreté, & dans une si belle reputation, que dans peu de temps on les employa pour en reformer d'autres. La Famille de Gonzague a toûjours fort estimé leur vertu, les a secourues de ses liberalitez, & quelques-unes de ses Filles s'y sont consacrées: La Sœur Paule Sœur du Duc Federic, a esté fort celebre pour ses vertus & pour ses miracles; le jour de la Feste-Dieu la Procession publique vient faire une Station dans cette Eglise. La susdite Princesse estoit si affectionnée à nostre Ordre qu'elle demanda permission au Pape, d'établir trois autres Monasteres pour les Religieuses, & quatre Convens pour l'Observance.

XXVIII. Celuy de Mazare en Sicile avoit esté delaissé par les Religieuses, à cause des guerres, & elles s'estoient retirées à celuy de Trapani, auquel elles firent unir les revenus du premier.

XXIX. Guidon Evêque d'Avignon unit à celui de cette Ville, une Chapellainie fondée par Loüise de Baratieres Veuve d'André Rapondi de Lucques, & le Pape confirma cette disposition.

XXX. Celuy de Seville obtint la confirmation de tous les privileges, qui luy avoient esté accordés par les Papes, & par les Roys.

XXXI. Gautier d'Ellerbarch fit bastir celuy d'Ulingen, dans le territoire de Marthalen; André Comte de Sonnenberg qui mourut l'an 1411. en a esté depuis un insigne bienfaiteur, & sa sœur Magdelaine en fut Abbesse.

XXXII. Le Pape permit aux Freres du Tiers-Ordre de bastir un Hôpital & une Eglise dans Rome, au cartier de la Regle, dans la Paroisse de S. Marie de Cativeriis.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'an 1421.	DE MARTIN V. l'an 4.	DE SIGIS. EMP. l'an 11.	DE L'ORDRE l'an 214.

I. LE Pape craignant que les Heresies des Huſites & des Thaborites, qui avoient cauſé tant de deſordres en Boheme, ne s'eſtendiſſent dans les Royaumes du Nort, donna commiſſion à l'Eveſque de Sleuvic d'eſtablir Frere Nicolas Joannis Inquiſiteur dans la Dacie, la Suede, & la Northvege; ce Religieux demeuroit au Convent d'Odenſée, & il eſt fort recommandé pour ſon zele, pour ſa ſcience & pour ſa ſageſſe; je croi qu'il eſt le premier qui a exercé cet office en ces quartiers-là. Les Freres Mineurs travailloient avec grand fruit dans la Ruſſie, la Podolie & la Valachie mineure, c'eſt pourquoy le Pape leur confirma les Convents qu'ils y avoient eſtablis, & leur permit d'en baſtir cinq de nouveau, ſans eſtre obligez à demander la permiſſion des Ordinaires.

II. L'année precedente le Patriarche de Grade avoit confirmé les Freres Mineurs dans la poſſeſſion de la Terre-Sainte; le Pape ratifia ſa Sentence, & ordonna aux Archeveſques de Candie, de Nicoſie & de Colotza, de les introduire & de les maintenir dans la poſſeſſion de l'Egliſe & du Convent de S. Sauveur de Baruth, & de toutes ſes dependances. Il accorda le privilege de pouvoir celebrer la Meſſe dans tous ces lieux, deux heures avant jour, & pluſieurs autres pour les abſolutions tant des Religieux que des Seculiers.

III. Le Chapitre general ſe tint à Forli pendant les Feſtes de la Pentecoſte; Frere Ange Salveti y fut eleu; il eſtoit né à Siene où ſes parens s'eſtoient retirez après avoir eſté bannis de Florence; il avoit fait un grand profit dans les lettres, & avoit un ſi beau talent pour la predication, qu'il paſſoit pour un des premiers Predicateurs d'Italie; il entreprit de tres-belles choſes pour le bien & l'honneur de l'Ordre, mais il n'eut pas le loiſir de les achever. Le Pape avoit témoigné aux Vocaux qu'il deſiroit qu'on nommât un Religieux de l'Obſervance pour Gardien de Jeruſalem; neanmoins ils inſtituerent dans cette charge Fr. Eſcholier qui eſtoit Conventuel, mais le Pape l'obligea d'y renoncer entre ſes mains, & mit à ſa place Frere Jacques Dauphin noble Venitien; & parce que Frere Eſcholier eſtoit d'ailleurs Religieux de ſçavoir & de merite, ſa Saintеté recommanda au General de luy donner quelque autre employ honorable.

IV. Frere Jean de Saint Jacques Confeſſeur d'Henry Infant de Caſtille, avoit fort travaillé pour la reünion de l'Egliſe, & Martin V. pour reconnoiſtre ſes ſoins le fit Commendataire de tous les biens que l'Egliſe de Bethléem poſſedoit dans les Royaumes de Caſtille & de Leon. Frere Jean Garſia Doyen de l'Univerſité de Toulouſe, n'avoit pas moins ſervi pour le meſme ſujet, dans les Conciles de Piſe, de Rome, & de Conſtance; & le Pape ordonna à l'Archeveſque de Toulouſe, & aux Eveſques de Pamiers & de S. Papoul de luy conferer quelques Benefices. Frere Jean Camere fut promeu à l'Eveſché d'E-

Digitized by Google

nachdunen en Irlande, & Frere Raymond de Viterbe à celuy de Cattaro en Dalmatie. Le Pape donna commission à Frere Alphonse Gomez Professeur en Theologie au Convent d'Orense, d'absoudre des censures ceux qui avoient persecuté le feu Evesque de cette Ville, & de permettre qu'on transportât en Terre-Sainte les corps de ceux qui avoient esté inhumez en des lieux prophanes, avant qu'ils fussent receu cette absolution en forme. Il confirma les privileges que le General avoit donnez à Frere Guillaume Morana Lecteur, Predicateur & Gardien de Daroca en Aragon. Frere Jaques Pictoli fut institué Penitencier à S. Jean de Latran, & Frere Jean de Sagarole à S. Pierre.

V. Philippe-Marie-Ange Duc de Milan, considerant le profit que Saint Bernardin faisoit pour le salut des ames, luy avoit donné l'Eglise de Nostre-Dame des Anges prés de sa Ville, & cette année il luy donna celle de S. Jaques prés de Pavie, de laquelle il estoit Patron.

VI. Frere Jaques de Primadiciis obtint permission du Pape d'establir deux Convens pour l'Observance, & il fonda celuy de Saint Jerôme dans Forli, duquel Françoise d'Ordelaffis fut la principale Bienfactrice; Le Bienheureux Fr. Jaques Vagarelli de Padoüe Predicateur celebre, & qui a tres-bien écrit sur les Evangiles, y est inhumé dans la Chapelle de la Conception.

VII. L'Evesque de Tropia dans la Calabre donna à l'Observance le Convent de Saint Serge de cette Ville, qui avoit esté basti depuis sept cens ans par les Moines Grecs de Saint Basile, mais qui estoit délaissé.

VIII. Le Bienheureux Frere Jean de Stronconio fonda celuy de la Roche-Mont-Plain dans l'Abbruzze, dedié à Saint Jean Baptiste.

IX. La Famille de Guevarra en fit bâtir un autre dans une Isle sur la côte de Biscaye prés du Bourg d'Ana: Pierre Guevarra Commandeur de S. Jaques, & Ambassadeur de l'Empereur Charles-Quint vers le Roy de Pologne, y est enterré à la premiere Chapelle dans un fort beau sepulchre, & il y a donné de tres-beaux ornemens, qu'il avoit portez du Nort.

X. Le Pape permit d'establir quatre Convens dans les Royaumes de Dacie, de Suede ou de Norvege, & autant en Italie.

XI. Jaques Musso mourut à Plaisance en Italie, & donna une bonne partie de ses biens, pour bâtir un Convent pour les Observantins prés de cette Ville, ou pour reparer celuy de Sainte Marie de Nazareth prés de la porte de Saint Raymond, qui avoit esté délaissé par des Religieuses de Cisteaux. Ce second dessein fut executé dans quelques années, à la consideration de Saint Bernardin; mais l'an 1527. le bastiment fut démoly à cause des guerres, & les Religieux furent transportez dans la Ville à la Parroisse de S. Alexandre, & l'année suivante ils s'establirent au Convent de sainte Monique, & à celuy des Saints Jean & Paul, qu'ils avoient achetez & unis: Louis Farnese premier Duc de Florence les chassa encore de ce lieu, pour le donner aux Chanoines Reguliers de S. Augustin, à qui il avoit osté un Convent pour en faire une Citadelle; Enfin l'an 1547. le Senat de cette Ville les establit à l'Eglise de sainte Marie de Campanca, & leur fit bastir un tres-beau Convent; Quelques envieux ont encore tâché de les faire sortir de là, mais Paul III. & Jules III. & Ferdinand Gonzague Gouverneur de Milan les y ont maintenus.

Digitized by Google

XII. Il y a dans cette Egliſe une Image de la ſainte Vierge fort celebre ; Urbain II. celebrant la Meſſe à l'Autel où elle eſt expoſée, pour ſa mere Eudoxe qui a là ſa ſepulture, commença par une inſpiration ſoudaine la Preface qui ſe chante depuis à toutes les Meſſes qu'on dit en ſon honneur. Lors que Clement VII. ſe trouva detenu par les Soldats de Charles-Quint, il fit vœu à cette ſainte Image pour obtenir ſa liberté, & y donna en reconnoiſſance un tableau d'argent. Les corps des ſaintes Vierges & Martyres Anaſolie & Victoire y ſont conſervez. Il y a un puits remply des corps de pluſieurs Martyrs qui y furent precipitez ; il en decouloit autrefois une huile precieuſe & d'une vertu admirable, mais elle ceſſa de couler dés que par une avarice ſordide on la voulut vendre, & s'en ſervir pour la gueriſon des animaux malades.

XIII. Frere Jean de Tolede qui avoit embraſſé la reformation de l'Obſervance, obtint de Martin V. la permiſſion de s'eſtablir avec cinq Religieux, à l'Hermitage de ſaint Barnabé prés d'Occagna dans le Dioceſe de Tolede ; il y bâtit quelques cellules fort eſtroites, & y creuza quelques grotes dans le rocher, où ces devots Freres menerent une vie Angelique, & attirerent pleuſieurs autres à leur compagnie par leur bon exemple : Il y en a qui font Frere Pierre de Villacret fondateur de ce Convent, mais il n'en peut avoir eſté que l'habitant, & l'ornement par ſa vertu. Frere Alphonſe Boroxe fameux Predicateur & Provincial de Caſtille, ſe joignit icy à l'Obſervance, dont il fut Vicaire general pendant quinze ans, & à laquelle il donna un grand accroiſſement.

XIV. Les Chevaliers de ſaint Jaques qui eſtoient Seigneurs d'Occagna, y ont fait baſtir un beau Convent : l'Infant Henry grand Maître de cet Ordre le commença, & fit dedier l'Egliſe à Noſtre-Dame d'Eſperance ; Ferdinand Guſman Grand Maiſtre de Calatrava, y ajoûta la Bibliotheque & l'Infirmerie ; Jean Pacheco Grand Maiſtre de ſaint Jaques & Marquis de Villena, & ſa femme Marie Porto Carrero firent bâtir le refectoir, un dortoir, & un ſecond cloître. La Reyne Yzabelle y fit baſtir un petit logement pour elle l'an 1500. & Philippe II. le fit reparer l'an 1563. Elizabeth de Mendoſſe femme de Gonſalve Ciacconio, & leur fille Elizabeth firent aggrandir & embellir l'Egliſe l'an 1561. c'eſt pourquoy on leur donna le Patronat de la premiere Chapelle, dont les Comtes de Caſarubio leurs ſucceſſeurs joüiſſent. Pendant qu'on faiſoit ce nouvel ouvrage de l'Egliſe, Philippe II. fit tranſporter dans un tombeau fort honorable, le corps du Bienheureux Frere Alphonſe Boroxo, & l'on trouva à ſes pieds un petit coffre dans lequel il y avoit une main qui rendoit une odeur fort douce ; mais on ne ſçait pas de qui elle eſtoit. Les premieres cellules de cet Hermitage ſont encore conſervées avec reſpect, & Sixte IV. accorda une Indulgence pleniere pour ceux qui le viſitent.

XV. Le Pape confirma par deux Bulles tous les privileges de l'Hermitage de Noſtre-Dame de la Chaſtaigneraye, à ſix lieües de Tolede, & recommanda les Religieux à l'Archeveſque de cette Ville : Les premiers Fondateurs ou Reſtaurateurs de l'Ordre de Saint Jerôme en Eſpagne, ont vécu quelque temps dans ce deſert ; & Frere Vaſco Tiercere Portugal, & Diſciple du Bienheureux Frere Thomaſſin eſtoit leur Directeur. Aprés qu'ils

Digitized by Google

l'eurent abandonné Jean Ramire Guſman, & Jeane Palomeque ſa femme, le donnerent avec une partie de la foreſt, à Frere Garzias de Roalez, qui s'y retira avec huit Compagnons, & y commença une vie tres-auſtere; Benoiſt XIII. avoit confirmé cette diſpoſition, & Martin V. la ratifia. Les heritiers de ces Seigneurs ont fait aggrandir le logement, comme Fondateurs de ce lieu, quoy que François de Royas pretende ce droit. Le Marquis de Villena a fait de grands biens à ce Convent, de meſme qu'à celuy d'Occagna, & les Recollets le poſſedent. Il y a ſix cellules dans le bois, où ils ſe retirent à divers temps en ſolitude. Le Cardinal Ximenez y a vécu ſous la conduite de Frere Didace de Humbreras, qui menoit une vie tres-auſtere, car il ne mangeoit que du pain & des herbes cruës, & qui mourut à ſaint Jean de Tolede en grande opinion de ſainteté.

XVI. Marie de Bourges, femme de Jean Duc de Bourbon, commença un Monaſtere de ſainte Claire à Moulins dans le Dioceſe d'Autun, par la priere de ſainte Colete; c'eſt le plus beau de toute la Bourgogne, & il eſt diviſé en deux bâtimens, unis par une arcade qui traverſe la ruë.

XVII. Quoy que la Compagnie des Pelerins de Jeſus-Chriſt travaillât avec grand fruit dans la Ruſſie, la Valachie & la Podolie; neanmoins l'Eveſque de l'Egliſe de Moldavie, qui avoit eſté erigée de nouveau en Cathedrale, leur fit pluſieurs injures contre leurs privileges; Frere Marc Eſclavon s'en plaignit au Pape, & ſa Saintetè en remit le jugement à l'Archeveſque de Gneſne. Elle confirma tous les Convens qui avoient eſté eſtablis depuis ſoixante ans par les Religieux de la Vicairie de la Boſſine; & permit à ceux qui eſtoient dans les Eſtats du Duc de Baviere, & du Palatin du Rhin, d'élire un Vicaire general pour leur Superieur. Gonzague dit que le Convent de Brandebourg fut donné cette année aux Obſervantins.

DE JESUS-CHRIST l'an 1422.	DE MARTIN V. l'an 5.	DE SIGISM. EMP. l'an 12.	DE L'ORDRE l'an 215.

I. LE Bien-heureux Frere Pierre de Villacret, Frere de Jean Evêque de Burgos, & premier Fondateur de l'Obſervance en Eſpagne, mourut l'onziéme d'Octobre; il s'eſtoit preparé à faire cette reformation, par la retraite de vingt-ans dans une grote ſolitaire, où il ne mangeoit que du pain, & ne bevoit que de l'eau. Quoy qu'il fut un Docteur fort celebre, il s'abbaiſſoit aux Offices les plus bas avec une grande humilité; il établit la diſcipline reguliere avec beaucoup d'exactitude & d'auſterité, dans les trois Convens de Salieto, d'Aquilar, & de Labroio qu'il avoit fondez. Entrant dans celuy de Pennafiel, où le Chapitre Provincial avoit eſté indiqué, il dit ce Verſet du Pſeaume 131.

Digitized by Google

C'eſt icy mon repos pour le ſiecle des ſiecles, & en effet il y mourut bien-tôt fort Saintement; les miracles qui ont ſuivy ſa mort, ont obligé les Religieux de tranſporter ſon corps dans un tres-beau ſepulchre.

II. Frere Bernard Antichi de Fabriano, floriſſoit par l'excellence de ſes vertus, & par la rigueur de ſes mortifications; il conſervoit ſa pureté avec beaucoup de ſoin & de crainte; car ſur ce qu'un Religieux luy dit, qu'il ſe devoit eſtimer heureux d'eſtre arrivé à l'âge de quatre vingts ans, auquel il n'eſtoit plus ſujet à la tentation de la chair, il luy répondit, je ne me fie pas à la foibleſſe de mon corps, ny à la longueur de mon âge; je ſçais que l'eſprit peut ſouffrir des taches, tant qu'il eſt uni à la chair. Son pere eſtoit encore en vie, & les Religieux le receurent dans le Convent. Fr. Bernard prit agreablement le ſoin de le ſervir, non ſeulement pour le corps, mais encore plus pour l'ame; afin qu'il employat utilement à ſon ſalut, le peu de temps qui luy reſtoit. Eſtant au Convent de Camerino, il fit creuſer ſon tombeau devant la porte de l'Egliſe qui conduit au Cloître, & dés qu'il fut prêt il ſe coucha ſur ſon grabat, & rendit fort doucement ſon ame en la preſence de ſes Freres.

III. Frere Pierre de Fabriano avoit eu le ſoin de la cuiſine dans le meſme Convent, pendant vingt-quatre ans, où il avoit pratiqué une patience admirable; il s'expoſa pour ſervir les malades, durant une grande peſte qui ſurvint dans ce lieu, & fut luy meſme frappé de ce mal; ſentant ſa mort proche, il ſe mit à genoux & les mains jointes devant une image de la ſainte Vierge, où il mourut fort doucement, & ſon corps fut trouvé en la meſme poſture.

IV. Frere Antoine le Pur eſtoit en grande reputation de vertu, au Convent de l'Hermitage prés de Fabriano; Le demon envieux de ſon état le precipita d'un lieu fort élevé dans le jardin; ceux qui virent ſa chûte coururent à luy, croyant avec raiſon qu'il ſe ſeroit tout fracaſſé; mais ils feurent bien ſurpris, de voir qu'il n'avoit aucun mal; la memoire de cet accident ſe voit encore gravée ſur ce lieu.

V. Frere Gilles, un des premiers Compagnons de Frere Paulet de Foligni, floriſſoit en vertu dans la Province de Penna: Un jour il tomba dans la riviere, & en ſortit ſans eſtre moüillé; il mourut au Convent de Saint Chriſtofle de Penna, & Dieu a honoré ſon ſepulchre de pluſieurs miracles.

VI. Frere Venture Lay natif d'Aſſiſe, mourut au Convent du Mont de Perouſe, & Dieu a fait éclater ſa vertu par pluſieurs merveilles. Frere Marc de Bergame, Fr. Benoiſt de Camerino, Frere Gabriel de Spolete, Frere François de Florence, Frere Jean de Perouſe, & Frere Antoine de Todi, eſtoient auſſi fort renommez pour leur inſigne pieté.

VII. Saint Bernardin vint à Verone, & y prêcha depuis le premier de Novembre juſques au 17. de Janvier; il obligea les habitans d'avancer de douze jours les divertiſſemens publics qu'ils avoient accoûtumé de faire le premier Dimanche de Caréme, en memoire d'une victoire qu'ils avoient obtenuë l'an 1201. & les Magiſtrats firent dreſſer un acte public de ce changement; il y eſtablit encore l'uſage frequent de la ſainte Communion, & reſſuſcita un homme qui avoit eſté tué.

VIII.

Digitized by Google

VIII. Un Novice de ce Convent avoit accoûtumé avant qu'il ne fût Religieux, de porter chaque jour une couronne de fleurs sur la teste d'une Image de la sainte Vierge, & par une legereté puerile, il resolut de retourner au monde, parce qu'il n'avoit plus la liberté de pratiquer cette devotion : avant que de sortir il alla salüer cette statuë comme pour luy dire adieu, & pour demander son secours ; mais la sainte Vierge luy apparut, & luy dit, qu'il luy presenteroit une Couronne bien plus agreable que celle de fleurs, s'il recitoit chaque jour un chapelet de sept dixaines, & luy offroit la premiere dixaine en memoire de la joye qu'elle receut à la conception de son Fils ; la seconde pour celle de sa visite à sainte Elizabeth ; la troisiéme pour celle de son enfantement ; la quatriéme pour celle que luy donna l'arrivée des Mages ; la cinquiéme pour la rencontre de son Fils dans le Temple ; la sixiéme pour celle de sa Resurrection, & la derniere pour celle de son Assomption dans le Ciel. Pendant que ce bon Frere accomplissoit fort exactement cette leçon, son Pere-Maistre soigneux d'observer ce qu'il faisoit en secret, vit qu'au mesme-temps qu'il disoit son Chapelet, un Ange faisoit une couronne, où aprés dix roses il mettoit un lys ; & qu'aprés l'avoir achevée il la porta sur la teste de ce jeune Frere ; cette merveilleuse vision l'obligea de s'informer du mystere qu'elle contenoit, & il l'apprit tout tel que nous l'avons rapporté.

IX. Aprés que ce Religieux eut continué cette devotion pendant quelques années, il fut obligé de faire un voyage ; & s'estant arresté dans un bois avec son Compagnon pour y satisfaire, quelques larrons qui les virent dans ce pieux exercice, vinrent à eux, & leur demanderent d'abord où estoit cette belle fille qu'ils menoient, & qui avoit attaché des roses à leurs Chapelets ; les pauvres innocens eurent beau nier & asseurer qu'ils n'avoient personne en leur compagnie ; leurs paroles n'estoient pas capables de persuader à ces gens le contraire de ce qu'ils avoient veu de leurs propres yeux : ces brigans employerent la douceur & les menaces pour le leur faire avoüer, & voyant qu'ils n'en pouvoient rien tirer, ils les attacherent à des arbres pour les tourmenter, mais la sainte Vierge ne voulut pas souffrir que ses devots fussent plus mal-traitez ; elle se fit voir à ces voleurs, les blâma de leur méchanceté, leur declara la merveille qu'ils avoient veuë, & que c'estoit elle-mesme qui avoit fait cette faveur à ces bons Religieux, pour témoigner combien cette priere luy estoit agreable : Cette instruction fut si efficace sur le cœur de ces hommes débauchez qu'ils se convertirent, se rendirent Religieux, & raconterent par tout la cause miraculeuse de leur changement. Voilà d'où est née la devotion du Chapelet que tous les Religieux de nostre Ordre ont accoûtumé de dire chaque jour ; il est composé de soixante-douze *Ave Maria* en l'honneur de soixante-douze années de la vie de la sainte Vierge, & ils sont distribuez par sept dixaines avec le *Pater noster* en l'honneur des sept joyes particulieres qu'elle a receuës. Elle a fait connoistre encore depuis par plusieurs miracles, que cette pratique luy estoit tres-agreable ; ce bon Frere à qui elle l'avoit enseignée, mourut peu de temps aprés, & il fut veu monter dans le Ciel entouré de roses & de lys, où sa glorieuse Maistresse le receut entre ses bras, & luy posa sur la teste une couronne de ces fleurs.

Digitized by Google

X. Frere Pierre de Penna Lay, & le premier Religieux de l'Obſervance de la Province de ſaint Bernardin, avoit aquis une ſi grande perfection qu'il eſtoit ſouvent ravi en extaſe, & alors ſon viſage reluiſoit comme le Soleil. Ce Chapelet de ſept dixaines eſtoit une de ſes devotions ordinaires; un jour pendant qu'il travailloit au baſtiment du Convent de ſainte Marie de Puy d'Orſone, l'embarras & la laſſitude le luy firent oublier juſqu'au ſoir, & dés qu'il l'eut commencé le ſommeil le ſurprit; la ſainte Vierge luy apparut durant ſon repos, luy dit qu'il eſtoit bien juſte qu'il dormiſt aprés avoir eſté ſi occupé par l'obeiſſance, & le fit porter ſur ſon grabat par des Anges; à l'heure de Matines comme il ſe trouva ſur un lit dans la chambre il connut que ſa viſion n'eſtoit pas un ſonge, puis qu'elle avoit un effet réel & veritable. De pareilles merveilles ſont encore arrivées à d'autres Religieux, lors qu'ils recitoient ce Chapelet.

XI. Frere Jaques, ſurnommé de la Couronne, à cauſe du zele qu'il avoit d'inculquer cette devotion à toutes ſortes de perſonnes, eſtoit un Religieux de grande pieté, & doüé de l'eſprit de Prophetie: il ſe trouva au Convent du Bourg ſaint Sepulchre, dans le temps que le Senat de Florence y envoya un Commiſſaire pour le faire démolir, de crainte qu'il ne ſervit aux ennemis qui venoient aſſieger cette Place; il ſupplia ce deputé de differer l'execution de ſon deſſein juſqu'à ce qu'il eût recité ſa couronne; cet homme conſentit à ce petit delay, & Frere Jaques merita d'eſtre aſſeuré par la ſainte Vierge que cette Ville ne recevroit aucun dommage; le Commiſſaire le creut ſur ſa parole, & l'effet en fit voir la verité. Enfin ce bon Frere mourut dans ce lieu, aprés avoir fait pluſieurs miracles, & ſon ame fut veu monter dans le Ciel, accompagnée d'une troupe d'Anges. Le Bienheureux Frere Bernardin de Feltre a raconté & preché pluſieurs miracles faits pour la confirmation de cette devote priere; Frere André de Caſtello & d'autres Auteurs en ont fait un recueil.

XII. Frere Nicolas de Coſma fut promeu à l'Archeveſché de Duraz en Albanie. Frere Henry de Ville Couleur à celuy de Chriſtonople. Frere François André Venitien à l'Eveſché de Cren, dans l'Iſle de Zea, Suffragant d'Athenes. Frere Ambroiſe Scipion de Caſſa à celuy de Camuch en Tartarie. Frere Eſtienne Chaillet à celuy de Myre en Phrygie. Frere Barthelemi des Pelerins à celuy d'Ebron en Syrie. Frere Antoine des Turcons ſe depoſa de celuy de Come, & ſe remit dans l'Ordre. Frere Paul Albert de Florence fut transferé de celuy d'Aiazzo en Corſe à celuy d'Ancone, pour ſucceder à Aſtorg qui eſtoit transporté à celuy d'Aſcoli, mais Aſtorg n'ayant pas voulu conſentir à ſon changement, Frere Albert fut pourveu de celuy d'Aſcoli; Frere Antoine de Zogarolo fut transferé de celuy de Terracine à celuy de Gayette.

XIII. Frere Antonel de Sergna & Frere Theobald Perini furent faits Penitenciers de ſaint Jean de Latran; le ſecond fut encore chargé de la conduite de l'Hoſpital de Salins au Dioceſe de Bezançon. Frere Antoine de Maſſa fut inſtitué Predicateur Apoſtolique. Le Pape confirma les privileges de ceux qui travailloient dans la Bulgarie, la Valachie, & la Ruſſie.

XIV. Gonzague dit que le Convent de ſainte Marie de Jeſus à Calatagirone en Sicile, fut baſti cette année; mais je montreray que cela ne ſe fit qu'a-

Digitized by Google

prés l'an mille quatre cens vingt-six. Frere Antoine Prestre, & Frere Jaques Lay natifs de ce lieu, y ont vécu avec tant de pieté, & fait tant de miracles, que l'Evesque de Syracuse aprés en avoit fait l'information, fit relever leurs corps qui se trouverent entiers, & on les remit dans un beau sepulchre.

XV. Pierre d'Alsano donna à saint Bernardin un fonds dans Bergame pour y establir un second Convent, qui fut dedié à Nostre-Dame de Graces; on y conserve une Image de Jesus-C. chargé de sa Croix; les miracles ordinaires qui se font devant l'Autel où elle est exposée y attirent une grande foule de peuple, & ils ont esté examinez par saint Charles Borromée. On dit que saint Bernardin s'estant appuyé en tombant sur sa main droite, fit rejallir cinq petites fontaines des endroits où il posa ses cinq doigts. Alsano luy donna encore une maison & un champ pour aggrandir le premier Convent, qui est dédié à saint François.

XVI. Jean Ladislas & ses Freres firent bastir celuy de Cusal en Transilvanie, pour les Religieux de la Vicairie de la Bossine, afin qu'ils peussent travailler avec plus de commodité à la conversion des Schismatiques & des Heretiques.

XVII. Thomas de saint Severin obtint permission du Pape d'en faire bastir un pour les Observantins, dans sa Ville de Padula au Royaume de Naples, en consideration de Frere Julien de Laurier.

XVIII. Je trouve dans une Bulle que celuy de Celeyen au Dioceſe d'Aquilée, estoit déja fondé; & dans un autre que l'Eglise de celuy de Govea dans le Dioceſe de Conimbre, estoit aussi bastie.

XIX. Marguerite, Cassandre sa fille, & deux autres devotes Dames, fonderent le Monastere de sainte Cecile à Castello, pour les Sœurs du Tiers-Ordre, & la Sœur Cecile Fucci l'a fait reparer & augmenter depuis.

XX. Amedée Duc de Savoye, obtint permission de bastir un Monastere de sainte Claire dans ses Terres, mais je ne sçais pas s'il l'a fait. Ceux de Zamora & de Rapariegos, au Dioceſe d'Avila estoient si relâchez, que les Religieuses mesmes demanderent de se reformer, par l'ayde de Frere François de Soria qui gouvernoit celuy de Tordesillas avec grand éclat.

XXI. Celuy de sainte Magdelaine dans Antive au Dioceſe de Sora, avoit esté si ruiné par les guerres, qu'il n'y restoit plus qu'une Religieuse, & l'Abbesse qui mourut cette année; le Pape le donna en Commande à Frere Paul d'Avezano.

XXII. Celuy de Pavie obtint la décharge des Decimes des biens que Blanche Ducheſse de Milan y avoit donnez. L'Evesque de Nicosie en Chypre receut commission du Pape pour terminer quelque procez, sur les revenus de celuy de sainte Marie de Cana prés de cette Ville.

XXIII. Les Freres du Tiers-Ordre du Convent de sainte Catherine de Montfaro dans le Dioceſe de Compostelle, obtinrent du Pape la confirmation de l'Eglise de Ste. Marie de Mino, qui leur avoit esté donnée par l'Evesque de Mondognedo. Ceux de Ferrare avoient obtenu quelques maisons dans cette Ville, pour bastir un Hospital, & le Pape donna commission à l'Archevesque de Ravenne de confirmer cette donation.

Digitized by Google

I. FRERE Ange Salveti mourut à Siene sa Patrie, le sixiéme d'Octobre, aprés avoir gouverné l'Ordre deux ans & cinq mois, & fut inhumé devant le marche-pied du grand Autel. Le Pape nomma de son propre mouvement Vicaire general de l'Ordre, jusques au Chapitre prochain, Frere Antoine de Massa sçavant & celebre Predicateur.

II. Saint Bernardin vint à Folkmark prés des monts Noriques; cette Ville estoit cruellement divisée par la faction des Guelphes & des Gibelins, mais il exhorta les habitans à l'union avec tant d'efficace, qu'il les obligea de changer la façon de leur gouvernement, d'où tout le mal venoit; ce changement fut si bien receu du peuple, & si bien approuvé du Senat de Venise, qu'on establit une feste annuelle dans une Eglise qui fut depuis dediée à saint Bernardin, pour luy rendre graces de la paix qu'il leur avoit procurée. Ils firent encore poser son portrait en divers endroits de la Ville; & un insolent qui s'éforça de l'effacer, fut frappé d'une sale lepre qui le rongea. Charles Sigonius dit que le mesme Saint vint aussi à Bologne, & qu'il y prêcha avec tant de fruit, que tous les habitans porterent les dez & les cartes au milieu de la place pour les faire brûler, comme les sources & les instrumens de leurs plus grands desordres. Un Maistre Cartier qui ne vivoit que de son travail se vint plaindre au Saint qu'il luy avoit osté son pain par le décry qu'il avoit fait de sa besogne, & il luy répondit que pour se reparer de sa perte il n'avoit qu'à peindre le sacré Nom de Jesus avec des rayons d'or, & que cette marchandise luy seroit asseurément plus utile que la premiere. Cet Artisan le creut, & éprouva que cette sainte Image luy portoit beaucoup plus de profit que les outils du jeu; le portrait que saint Bernardin luy crayonna, afin qu'il le copiât, se conserve encore avec le sien, sous le ponche appellé du bon Jesus.

III. Frere Jean Cavallier fut promeu à l'Evesché de Nardo dans la Poüille. Frere Ferdinand d'Argaria à celuy de Malaga, suffragant de Seville. Frere Jean Vuelles succeda à un autre Frere Jean dans celuy de Landaü en Angleterre. Frere Robert Vuindel à celuy d'Imelac en Irlande. Quelques Bulles disent que Frere Alexis Archevesque de Nazareth, fut transferé à une autre Eglise; que Frere Jean Raffanel Docteur de Paris estoit Confesseur & Chapelain de Marie Reyne de France; que Frere Alvarez de Salamanque estoit Professeur dans l'Université de cette Ville, & que Frere Ange Thomas de Corse estoit Inquisiteur en Toscane.

IV. Alphonse Roy d'Aragon, aprés avoir combatu avec divers succés dans le Royaume de Naples auquel il pretendoit, en partit avec une belle Armée Navale, & y laissa Pierre son frere pour Gouverneur de la Capitale; il fut fort

Digitized by Google

batu par la tempeſte ; mais enfin il aborda ſi heureuſement à Marſeille la nuit du dix-neuviéme de Novembre, qu'il emporta d'aſſaut cette Ville ſur Louis d'Anjou ſon Competiteur. Il fut ſi modeſte dans ſa victoire, qu'il deffendit de toucher aux Egliſes, ni aux femmes qui s'y eſtoient refugiées, ni aux biens qu'on y avoit enfermez ; & il ne voulut pour ſoy de tout le pillage, que le corps de ſaint Louis Eveſque de Toulouſe, qu'on avoit caché dans une maiſon ; il l'emporta dans ſon vaiſſeau, & ayant eſté ſurpris de la tempeſte, les Matelots luy voulurent perſuader de le remettre à Marſeille, ou de le jetter dans l'eau, parce qu'ils eſtoient prevenus de cette imagination, que la mer ne peut pas ſupporter un corps mort ſans s'émouvoir ; mais il leur répondit fort Chreſtiennement, ou le Saint me conduira en ſeureté, ou je me noyeray avec ſes reliques ; car je ne me priveray jamais d'un gage que j'ay preferé à beaucoup de richeſſes ; ſa confiance fut ſi agreable à Dieu, que ſur l'heure la tempeſte ceſſa, & il alla ſurgir au port de Valence, où il depoſa ce threſor avec grand honneur. Les Rois d'Aragon ſes ſucceſſeurs l'ont conſervé ſi cherement, que Ferdinand le Catholique aima mieux mettre en riſque les Comtez de Rouſſillon & de Cerdaigne, que de le rendre à Charles VIII. Roy de France ; car ce Prince ne luy vouloit pas faire la reſtitution de ces deux Terres, ſelon l'ordre que le Roy Louis ſon pere luy en avoit donné, que l'Aragonois ne luy renvoyaſt ce precieux treſor.

V. Les Biſcains s'eſtoient ſaiſis depuis l'an mil trois cens nonante-trois de l'Egliſe de Lanſarot, qui eſt une des quatre Canaries ou Fortunées, & avoient emmené priſonniers le Roy, la Reine, & pluſieurs Inſulaires ; ils y retournerent encore l'an 1417. ſous la conduite de Jean de Betancour François, qui prit les autres trois Iſles, & en fut nommé Roy par Catherine Reyne de Caſtille ; ce Seigneur avoit conduit avec ſoy pluſieurs Freres Mineurs, & Frere Jean de Baëza avoit eſté inſtitué leur Superieur par Fr. Jean Bardolin Antiminiſtre general, & par Benoiſt XIII. Martin V. eſtant tres-bien informé du fruit que ces Religieux avoient fait pour la converſion de ce peuple infidelle, nomma le meſme Fr. Jean de Baëza Vicaire general dans ces Iſles, avec beaucoup de privileges pour les Convents qu'il y avoit fondez, & pour la conduite des nouveaux convertis.

VI. Gerard Datyes, & Catherine Dicyn ſa femme firent baſtir un Convent à leur Bourg de Medicour en Brie, & le dedierent à ſainte Catherine. Celuy de Beziers fut tranſporté dans la Ville à cauſe des guerres.

VII. Charles de Ricaſolis Florentin, donna une maiſon à ſaint Bernardin ſur le penchant de la Colline de ſaint Charles, prés du Bourg de ſaint Jean de Valdarno, pour y eſtablir un Convent : Frere Ange de Groppina Lay, y mourut en grande eſtime de ſainteté l'an 1498. il avoit eſté marié, & ſa femme s'eſtoit rendu Religieuſe à Florence, lors qu'il ſe fit Frere Mineur avec leur fils.

VII. Arcel Marquis de Saluſſes obtint permiſſion du Pape d'en baſtir un à Duglane dans le Dioceſe d'Albe, mais je ne ſçais pas s'il le fit. Louis de Savoye avoit obtenu la meſme licence pour quelque lieu de ſon eſtat, mais je ne ſçais pas s'il s'en eſt ſervi. Frere Jaques de Salerne obtint permiſſion d'en eſtablir quatre en Italie ; il mourut aprés en avoir fondé deux, mais le Vicaire de la Province de Terre de Labour eſtablit les autres.

Digitized by Google

VIII. Un Italien avoit fondé un Hermitage dedié à sainte Citte Vierge, dans une foreſt du territoire d'Aceceyra, à cinq milles de Tomar au Dioceſe de Lisbone, & y avoit vêcu en grande penitence; aprés ſa mort quelques Tierceres l'avoient occupé, & cette année ils le donnerent à Fr. Pierre Alvarez; Emmanuel Roy de Portugal le fit reparer, & ſon fils Jean III. le fit aggrandir & achever; lors que Philippe III. ſe fit couronner Roy de Portugal à Tomar, il alla viſiter ce lieu, y logea, & converſa fort familierement avec les Religieux.

IX. Frere Jean de la Rabida demeuroit par la permiſſion de Benoiſt XIII. à l'Oratoire de la Rabida du Bourg de Palos, dans le Dioceſe de Seville, avec douze compagnons; & parce qu'il y en avoit d'autres qui ſe vouloient joindre à luy, il obtint de Martin V. la permiſſion d'en recevoir autant. La Bulle que ce Pape leur octroya l'an 1429 dit qu'ils eſtoient vingt, & leur permet de joüir des meſmes privileges que le Convent de ſaint Michel du Mont prés d'Alcocer.

X. Celuy d'Almazan eſtoit fort ruiné; un de la Famille de Mendoſſe, Seigneur de ce lieu, travailla beaucoup pour le reparer; & le Pape ordonna à l'Archidiacre d'Arza du Chapitre d'Oſma, de recueillir les aumônes des fideles pour aider à le remettre. Celuy de Toro du Dioceſe de Zamora eſtoit dans le meſme eſtat, & le Pape ordonna la meſme choſe à l'Eveſque Dioceſain.

XI. Guillaume Baron de Baeren & de Boeniſchen avoit commencé de baſtir un Convent à ſa Ville de Burenval au Dioceſe d'Utrech, & le Pape donna permiſſion aux Religieux de l'accepter; nos Auteurs n'en font aucune mention. Guillaume de Koc & Pierre Boldouvin obtinrent du Pape la permiſſion de baſtir un Convent prés de Bruges en Flandres, ſur un fonds que Guillaume avoit donné autrefois aux Tierceres; & je crois que c'eſt celuy qu'on dit que Coſme de Medicis a ou fondé ou reparé, & d'où les Obſervantins paſſerent à celuy que les Conventuels avoient déja dans cette Ville.

XII. Ladiſlas Banus avoit fait donner une maiſon aux Religieux de la Vicairie de la Boſſine, dans le Bourg de Janer en Hongrie, & Sigiſmond Loſonet ſon fils, la leur fit confirmer par le Pape. Frere Jaques de Scalioni Napolitain, qui devoit aller prêcher aux Infidelles, obtint du Pape la permiſſion d'eſtablir deux Convens.

XIII. Jean Duc de Bourbon fut ſi touché de la vertu des Religieuſes, que ſa femme avoit fondées à Moulins, qu'il les fit eſtablir encore dans Aygueperſe en Auvergne; ſainte Colete les y conduiſit, & aprés paſſa en Savoye; le Curé & les Chanoines de cette Ville furent ſi fachez de ce nouvel eſtabliſſement, qu'ils faiſoient démolir la nuit ce qu'on avoit baſti le jour; & enfin ils ſe declarerent ſi ouvertement qu'il fut beſoin de recourir au Pape pour arreſter les effets de leur haine; dans quelque temps ils renouvellerent la perſecution, mais enfin elle fut entierement aſſoupie par l'authorité de Charles VIII. Roy de France.

XIV. Le Monaſtere qui eſtoit prés de Parme, avoit eſté ruiné par les guerres, & les Religieuſes s'eſtoient retirées chés leurs parens; mais un habitant de

Digitized by Google

cette Ville leur donna une maison pour s'y remettre; Frere Bernard de Carpi qui en estoit Evesque leur accorda l'Eglise de saint Quirice, & le Pape confirma ce rétablissement. Ce Frere Bernard avoit esté Docteur de Bologne, Provincial & Secretaire des Ducs de Parme; il fut enterré à l'Eglise des Freres Mineurs dans la Chapelle de saint Antoine.

XV. La Sœur Violante Abbesse de celuy de Valence en Espagne, fille d'Alphonse Duc de Gandie, & parente d'Alphonse Roy d'Aragon, obtint du Pape la permission d'en fonder un autre dans les terres de ce Roy, & de le regler selon les constitutions de celuy de Tordesillas. Celuy de Zamora se trouvoit ruiné par les guerres, & sa Sainteté permit d'y unir l'Eglise voisine appellée sainte Marie, qui avoit esté une parroisse, avec les Prebendes de saint Jean de Collinas, & de S. Jaques prés de Benevent au Dioceſe d'Astorga.

XVI. L'establissement des nouveaux Convens, la reformation qu'on introduisoit dans les anciens, & les troubles qui arrivoient sur ce sujet, donnerent occasion au Provincial de Bourgogne, d'obtenir du Pape une deffense aux Observantins & aux Religieuses de sainte Colete de s'establir en pas un endroit sans le consentement du General & du Provincial.

XVII. Les Tierceres du Convent de saint Jean prés de Seville, obtinrent du Pape la permission de se changer ailleurs à cause du mauvais air de ce lieu; & sa Sainteté donna commission à Frere Bernard de la Roche Frere Mineur & Docteur en Theologie, de reformer quelques abus qui s'estoient glissez parmi les Tierceres de l'un & de l'autre sexe; quoy qu'elle eût donné auparavant la mesme charge à Frere Fernand Gonçalez d'Alcazar Tiercere; il permit au mesme Frere Fernand de prendre & de donner à ses Confreres un scapulaire, pour les distinguer de quelques Hermites qui n'estoient point attachez à un institut particulier.

XVIII. Fr. Jean de Villar & Fr. Loup de saint Esprit Tierceres, receurent la permission de s'establir à l'Hermitage de saint Esprit dans la Parroisse de sainte Marie du Dioceſe d'Astorga.

XIX. Gomez Didace d'Isla Chanoine d'Astorga leur fit bastir une maison appellée Vuembribe à Lanavego dans le mesme Dioceſe, & l'Evesque y unit la Prebende de saint Fructueux & de sainte Agnez par la demission d'Alphonse Gonçalez Chanoine d'Astorga, & le Pape confirma cette disposition. Frere Henry Tiercere, avoit esté institué par l'Empereur Administrateur de l'Hospital de S. Estienne, qu'Estienne Roy de Hongrie avoit fondé dans Rome, & le Pape luy confirma cette charge.

XX. Les Sœurs du Tiers Ordre commencerent le Monastere de sainte Croix au Champ de Mars dans Rome; Estienete Ciocti leur donna une maison garnie pour y recevoir des femmes honnestes; mais elles firent changer cette disposition à leur profit, & s'accommoderent si bien qu'elles bastirent deux Monasteres qui se touchoient. Depuis Pie V. les unit, & les soûmit à la conduite des Freres Mineurs.

Digitized by Google

De Jesus-Christ l'an 1424.	De Martin V. l'an 7.	de Sigismond Emp. l'an 14.	de l'Ordre l'an 1217.

LBenoist XIII. qui s'estoit opiniâtré pendant trente ans à retenir sa pretenduë dignité de Pape, mourut enfin dans sa forteresse de Penisçol au mois de Septembre, selon quelques Auteurs, mais les Espagnols disent que ce fut au mois de Juin de l'année precedente, ce que j'estime plus probable. On creut d'abord que la fin de sa vie seroit celle du Schisme; mais le Cardinal Loba Aragonois, & un autre de l'Ordre des Chartreux, qui ne l'avoient jamais abandonné, éleurent pour son successeur Gilles Sancius Munot, Chanoine de Barcelone, ou de Valence: celuy-cy fit quelque difficulté d'accepter cette dignité, contre le sentiment universel de l'Eglise, mais Alphonse Roy d'Aragon, le luy persuada, pour l'opposer à Martin V. qui favorisoit Louis d'Anjou contre luy dans la pretention du Royaume de Naples. Cet Antipape qui ne pouvoit paroistre que ridicule, se fit pourtant couronner sous le nom de Clement VIII. & créa des Cardinaux, mais dans peu d'années & luy & ses creatures renoncerent à leurs dignitez, comme nous verrons dans la suite.

II. Saint Bernardin prêcha dans Rome avec un si grand applaudissement, que le 21. de Juillet il fit dresser un Bucher en pleine place, où l'on brûla un monceau de cartes, de dez, de chansons lascives, de brevets, de sortileges, de faux poils, & de toutes sortes d'affiquets de vanité. Il étouffa des inimitiez tres-dangereuses, & convertit plusieurs Juifs; Une sorciere nommée Finicella, qui avoit fait mourir beaucoup d'enfans, fut condamnée au feu; les miracles que Dieu ajoûtoit aux paroles de ce Predicateur Apostolique, estoient des moyens fort puissans pour les rendre efficaces. Une femme travaillée d'une maladie incurable, guerit soudainement par l'attouchement de son habit: Et un homme à qui il envoya des confitures, dont une Dame luy avoit fait present, recouvra la santé dés qu'il en eut mangé un morceau. De Rome saint Bernardin passa en Toscane, & prêcha dans Luques pendant le mois de Septembre avec le mesme fruit & les mesmes merveilles. Un jour ses Auditeurs virent sortir de sa bouche une flamme de feu, qui épandit des étincelles durant tout son Sermon. Un autre jour on vit un grand flambeau qui marchoit devant luy pour le conduire; il y guerit subitement un homme qui estoit reduit à l'agonie par une retention d'urine; & il dit à un jeune homme qu'il trouveroit dans l'armoire de sa maison le present qu'il luy avoit porté le jour auparavant, quoy que personne ne l'y eût remis.

III. Frere Antoine de Massa Vicaire general de l'Ordre, avoit indiqué le Chapitre general dans Ferrare à la Feste de Pentecoste, & le Pape qui connoissoit son merite, luy envoya une dispense pour pouvoir estre éleu, nonobstant la constitution

Digitized by Google

constitution qui deffend d'élire pour General, celuy qui se trouve Superieur de tout l'Ordre ; cette dispense eut son effet, car tous les suffrages allerent à luy par inclination ; mais il fit bien-tost voir que la Predication & le gouvernement demandent des qualitez differentes ; car sa trop grande douceur causa le relâchement de la discipline reguliere, que son predecesseur avoit commencé de restablir ; de sorte que pour remedier à ce desordre, on fut obligé de le deposer, comme nous verrons ; sa mauvaise conduite ne fit pas pourtant perdre au Pape l'estime qu'il avoit de luy, car il l'envoya vers l'Empereur de Constantinople, pour traiter de sa reünion à l'Eglise.

IV. Frere Donat de Brindes fut promeu à l'Evêché de Gallipoli dans le Royaume de Naples ; Frere Bernard de Rappe à celuy de Cavaillon, suffragant d'Avignon. Frere Martin des Maisons à celuy de Fortventure dans les Isles Canaries, qui fut erigé de nouveau à l'Eglise de sainte Marie, surnommée de Betancour, en consideration du nouveau Roy qui portoit ce nom. Frere François de Tedallinis à celuy d'Aquin, suffragant de Capouë. Frere Raon de Bourg Medurno de Litio à celuy de Polignano dans le Royaume de Naples. Frere Jean Secanio de Rimini estoit Evesque de Feretro selon Rodulphe. Frere Didace de Badan avoit esté transferé de l'Evesché de Badaios à celuy de Cartagene, & il fut encore depuis changé à celuy de Plaisance : il avoit fondé un College à Maiorica sa patrie, dans le Royaume de Leon, & en avoit donné la conduite aux Freres Mineurs, & le Pape confirma cette fondation.

V. Louis Alidosio fut fait prisonnier par les Milanois, lors qu'ils prirent Imola ; aprés sa délivrance il se rendit Observantin, & vécut le reste de ses jours dans un grand éclat de vertu. Frere Gonçalve de Valbonne Espagnol, & Frere Luc de Siene estoient au mesme temps Procureurs Generaux de l'Ordre à Rome, ce qui marque l'antiquité de la division de cet Office, pour les deux Familles de deçà & de delà les Monts.

VI. Jean-François Gonzague Vicaire de l'Empereur dans Mantoüe, meubla la Sacristie & la Bibliotheque du Convent de sainte Marie des Graces, que les Observantins avoient dans cette Ville, & obtint une deffense du Pape pour empécher que personne n'en transportât rien ailleurs. Celuy du Champ saint Pierre à dix milles de Padoüe, qui avoit esté fondé par saint Antoine, fut donné à l'Observance.

VII. Le Bienheureux Frere Thomas de Scarlin avoit commencé d'en bastir un autre à un mille de Radicodoi en Toscane ; Saint Bernardin le fit abandonner lors qu'il estoit Vicaire general, à cause du mauvais traitement que les Religieux recevoient des habitans ; ces inhumains se reconnurent, & supplierent fort humblement les Superieurs de le reprendre, mais ils y resisterent durant cinquante ans ; enfin ils se laisserent flêchir dans un Chapitre Provincial qui se tint à Florence ; & Frere Jerôme de Cortone y envoya des Religieux, qui firent aliener la premiere place, & se restablirent à un autre plus commode.

VIII. Jean Nicolas de Canissa avoit fait bastir un Convent pour les Observantins à Canissa en Hongrie, & le Pape leur permit de l'accepter.

IX. L'Observance erigea en Custodie par autorité Apostolique, quatre

Digitized by Google

Convens qu'elle avoit en Aragon, à sçavoir celuy de Segorbe, celuy du desert, celuy de Chelvas, & celuy de Pomar; je crois que c'est la premiere qu'on a establie en Espagne; l'année suivante on y ajoûta ceux de Teraçone, de Morvedre, de Carignena, & d'Almonia.

X. Gomez de Benavidez obtint permission de bastir un Convent pour l'Observance dans le Royaume de Castille ou de Leon; il ne conste pas bien qu'il l'ait fait, si ce n'est qu'on veuille conjecturer que ce soit celuy de Villalvin au Dioceſe de Palentia; mais Gonzague écrit que les Observantins le prirent des Conventuels l'an 1564. il pourroit estre qu'ils l'avoient abandonné, ou changé pour quelque autre, comme il est arrivé ailleurs, & qu'ils le reprirent avec tous les autres sous Pie V. Il est presentement aux Recollets de la Province de la Conception; aussi est-il fort propre pour la retraite à cause de sa solitude. Marie de Velasco Marquise de Pennafiel y est enterrée.

XI. Le Seigneur de Ramesan fit bastir un Convent pour l'Observance dans Marseille; celuy des Conventuels, qui estoit hors la Ville a esté démoli, parce qu'il sembloit une Citadelle, & l'on fit transporter au nouveau tous les privileges que les Papes & les Rois avoient donnez à l'ancien, avec un bras de saint Louis Evesque, son calice & ses ornemens Pontificaux. On croit que le corps du Bienheureux Fr. Huges de Digne, duquel nous avons parlé l'an 1278. fut porté secretement dans l'Eglise Cathedrale. Plusieurs Florentins & plusieurs Corses ont de beaux sepulchres dans l'Eglise de ce nouveau Convent, qui a esté consacrée par un Evesque de Troye.

XII. Les Sœurs du Tiers-Ordre s'establirent à Tongres en Brabant, mais du Dioceſe de Liege, dont Jean Comte de Heynsberch estoit Evesque, selon Gaspard Brusch.

De Jesus-Christ l'an 1425.	De Martin V. l'an 8.	De Sigis. Emp. l'an 15.	De l'Ordre l'an 218.

I. LE Jubilé universel se celebra dans Rome avec grande solemnité, & l'affluence du peuple y fut extraordinaire, à cause de la paix dont presque toute l'Europe joüissoit; car il n'y avoit que le Roy d'Aragon qui soûtenoit encore par son autorité un méchant reste du Schisme; le Pape pour achever d'étouffer ce Monstre envoya vers ce Prince le Cardinal Frere Pierre de Foix avec un plein pouvoir; ce Legat arriva à Carpentras dans le mois de Mars, d'où il fit avertir l'Aragonois de sa venuë & de sa commission; La premiere réponse fut, qu'il faloit attendre le retour de Frere Jean de Cazeneuve Dominiquain, son Confesseur, qu'il avoit deputé vers Martin V. Et la seconde qu'il ne passât pas plus avant. Le Cardinal souffrit ce rebut avec beaucoup de patience, & écouta les plaintes de ce Roy, & toutes les excuses de son delay avec tant de douceur, qu'enfin il fut admis à l'exercice de sa legation sur la fin de l'année. L'Aragonois

Digitized by Google

luy fit demander d'abord trois choſes ; la premiere qu'il peût retenir le corps de ſaint Louis dans ſon Royaume ; la ſeconde que le Pape luy condonât les revenus de la Chambre Apoſtolique qu'il avoit receus, & la troiſiéme qu'il luy donnât le Bourg de Roqual, qui appartenoit aux Chevaliers de Rhodes. Le Cardinal répondit qu'il ne luy pouvoit pas accorder les reliques de ſaint Louis, ſans offenſer le Roy de France, à qui elles avoient eſté enlevées; qu'on pourroit trouver quelque expedient pour luy remettre la reſtitution des biens de l'Egliſe, pourveu qu'il abbatit entierement le monſtre du Schiſme, & qu'il voulût conferer amiablement des affaires de ſa Legation, mais qu'il ne pouvoit pas luy donner le bien d'autruy. Voila l'heureux commencement de ſon employ ; nous verrons dans la ſuite combien ſa fin en fut glorieuſe.

II. Les Genois poſſedoient pluſieurs Villes en Grece à ſçavoir Famagouſte dans l'Iſle de Chypre, l'Iſle de Chio dans la mer Egée, Pera au Boſphore de Thrace, Amaſtris au Pont, Cembali, Soldaia & Caffa dans la Tartarie Mineure, & Tana ſur le Tanaïs, qui diviſe l'Europe de l'Aſie, & ils avoient des Conſuls dans tous les lieux les plus conſiderables pour le commerce. Les Religieux de ſaint Dominique & de ſaint François s'eſtoient ſervis de cette occaſion avec grand fruit pour la converſion des Infidelles & des Schiſmatiques ; le Pape pour reconnoiſtre leurs travaux, & les animer à les continuer, confirma pour les Fr. Mineurs tous les privileges qui leur avoient eſté accordez par ſes predeceſſeurs: ſon Bref s'adreſſe aux Gardiens & aux autres Religieux qui demeuroient dans la Syrie, dans l'Egipte, & dans les autres Provinces au-delà de la mer.

III. Frere Hugues de Paris eſtoit Penitencier à ſainte Marie Majeure, & Frere Antoinel de Sergna à ſaint Jean de Latran : celuy-cy fut pourveu de la Cure de ſaint Sauveur des Milices, & de l'Egliſe de ſaint Vital par Saint Eveſque de Tivoli & Vicaire du Pape : Frere Jean Bernardi, Frere Jean de Rocca, & Frere Pierre Volerdel enſeignoient avec éclat au Convent de Barcelone. Fr. Pierre de Mendoſſe qui avoit enſeigné à Paris & à Tolede, eſtoit devenu un Predicateur fort celebre. Frere Auguſtin de Milan Lay avoit fait reparer l'Hoſpital de Vicenze : les actes du Vatican font mention de tous ces Religieux avec grand honneur.

IV. Frere Theobald Pont eſtoit Eveſque d'Aſſiſe, & Frere Jacques des Balards fut transferé de l'Evêché de Trieſte à celuy d'Urbin. Frere Truton fut promeu à celuy d'Oloron en Nortvege. Frere Jean de ſaint Facond à celuy de Sebaſte en Arménie. Frere Robert Aygman à celuy de Grade en Nortvege, auquel il ſucceda à Frere Jaques. Frere Jean Burgherlin à celuy de l'Iſle de Sodoren ſuffragant maintenant de Trontheim en Nortvege, & autrefois de ſaint Andté en Eſcoſſe. Frere Nicolas de Troie à celuy de Thane en Egypte, ſuffragant de Damiete. Frere François Fuſtier à celuy de Nazareth en Galilée. Un Anonyme à celuy d'Ebolone parmi les Infidelles. Frere Antoine Venture de ſaint Blaiſe à celuy de Croye ſuffragant autrefois de Duraz. Frere Jaques de Villeneuve à celuy d'Uſſel en Sardaigne.

V. Le Bienheureux Frere Damien de l'illuſtre Famille des Comtes de Padoüe, eſtoit dans une grande eſtime de vertu ; elle parut avec éclat par la pa-

Digitized by Google

tience avec laquelle il souffrit d'estre mis en prison, pour une calomnie qu'on luy imposa; car lors que la verité fut reconnuë comme son Superieur alla vers luy, pour luy demander pardon du mauvais traitement qu'il luy avoit fait par imprudence; ce bon Frere luy répondit, voilà mon sein ouvert, il est capable de recevoir de telles injures pour l'amour de Jesus-Christ; vous me demandez pardon, & c'est moy qui vous dois remercier; au lieu de devenir vostre accusateur, je me reconnois vostre redevable: Cette action fit si bien ouvrir les yeux à tout le monde, pour connoistre la pieté de ce Religieux, qu'on ne le regardoit plus que comme un miroir d'humilité, de pauvreté & de patience; on commença dés-lors à l'appeller Saint, & Dieu confirma ce sentiment, & durant sa vie & aprés sa mort par plusieurs miracles. Il mourut à Cremone, où sa memoire est en grande veneration; son portrait fut posé à la seconde colomne de l'Eglise de saint Antoine, où il fut bien-tôt entouré de plusieurs marques de la reconnoissance que les Fidelles témoignoient avoir, pour les graces qu'ils avoient obtenuës de Dieu par l'intercession de ce Bienheureux. Presentement on a osté tout cela pour y mettre la statuë du Cardinal Pierre Pembo; mais je me persuade qu'on le remettra de l'autre costé.

VI. Le Bienheureux Frere Jean de Capistran avoit déja fait de grands progrez dans la vertu, & il luy donna la perfection par les leçons & par les exemples de saint Bernardin; il s'occupoit à la Predication & à l'instruction du peuple avec tant de zele, qu'il estoit suivi, écouté & consulté comme un Apostre: on venoit à luy de tous costez, & on luy écrivoit de fort loin, de sorte qu'aprés ses sermons & ses conferences, il estoit extrémement occupé, pour répondre au grand nombre des lettres qu'il recevoit. Ses écrits estoient remplis de tant de prudence, qu'on ne les pouvoit lire sans admiration: aussi ne faisoit-il que d'écouler les effets de la divine liqueur dont la sainte Vierge l'avoit abbreuvé; le Pape estant informé de sa belle & sage conduite, luy fit donner par le grand Penitencier, le pouvoir d'absoudre des cas reservez aux Evesques, & de choisir un Compagnon qui auroit la mesme autorité, pour l'aider dans ce sacré ministere.

VII. Frere Mathieu de Gergenti obtint du Pape la permission d'establir trois Convens de l'Observance. Le Bienheureux Frere Gabriel Feretti repara celuy d'Ancone sa Patrie; & Frere Bernardin natif du mesme lieu y fit bâtir une Chapelle dediée à la Conception de la Vierge; cette Chapelle est fort celebre à cause de plusieurs miracles qui s'y font, & le Senat s'y assemble avec grande solemnité le 15. d'Aoust.

VIII. Guidon Antoine Comte de Montfeltro, & sa sœur Anne commencerent à bastir un Convent, prés de l'Eglise Parroissielle de saint Donat à mille pas d'Urbin, sur un fonds qu'ils acheterent de l'Abbé de sainte Croix d'Avellane; on luy a donné le nom de saint Bernardin, & le Curé a continué ses fonctions dans cette Eglise, jusques à ce qu'on luy en a basti un autre. Federic fils de Guidon a fait achever fort magnifiquement ce que son pere avoit entrepris; ces Fondateurs & leurs descendans y sont inhumez en de beaux sepulchres, & les plus nobles Familles d'Urbin y ont aussi leurs tombeaux. Le corps

Digitized by Google

de Guidon Comte de Feltre, qui s'estoit rendu Frere Mineur, y fut transporté l'an 1443. d'Assise où il estoit mort, & enterré dans un beau sepulchre, sur lequel on posa sa statuë en habit de Religieux, mais l'épée au costé, pour marque de l'honneur qu'il avoit aquis par les armes. Ce Convent a un enclos fort agreable, une sacristie tres-bien meublée, & une bibliotheque fort remplie.

IX. Frere Thomas de Scarlin fit chasser les Frerots d'un petit logement qu'ils avoient au Bourg du Navire en Toscane, & s'y establit; ce qui attira sur luy mille injures de ces insolens. Frere André de Grosseta tres recommandable par sa parfaite obeïssance, & par ses frequentes extases, pendant lesquelles on le voyoit fort élevé en l'air, y est mort tres-saintement. Un jeune Florentin qui faisoit icy son Noviciat, fut tenté de reprendre les grands biens qu'il avoit laissez: sur cette pensée il se mit à genoux devant le tres-saint Sacrement pour implorer sa grace; durant sa priere il s'endormit, & Jesus-Christ luy apparut, le blâma de ce qu'il pensoit à quitter son service, & l'encouragea si bien à la perseverance, qu'à son reveil ce frere se trouva tout disposé à perseverer dans sa vocation le reste de sa vie.

X. Frere Jaques Scalioni obtint de Jeane II. Reyne de Naples, l'Eglise de sainte Magdelaine, avec quelque reste de bastiment prés d'Aversa dans la terre de Labour; & parce qu'il se trouva qu'il y avoit eu là autrefois un Hôpital de l'Ordre de saint Lazare, il en demanda la confirmation au Pape. Frere Ange d'Aversa Commissaire General de l'Observance, puis Vicaire General de tout l'Ordre, & enfin Archevêque de Trani le fit reparer & agrandir, & y choisit sa sepulture.

XI. Les Observantins avoient un hospice dans Naples entre le Château Neuf, & celuy de L'œuf; Les ennemis de la Reyne Jeanne II. qui occupoient ces forteresses les en chasserent, mais elle leur fit donner le Convent de sainte Marie la Neufve, & obtint du Pape la permission de faire aliener les biens, que les Conventuels avoient acquis, pour employer le prix à la reparation du bâtiment.

XII. Le Pape permit de bâtir un Convent à Marostica, prés de la Chapelle de saint Antoine dans le Dioceſe de Padouë; Gonzague remet sa Fondation à l'an 1480. & l'attribuë au Bien-heureux Frere Bernardin de Feltre; il pourroit étre que l'execution en fut differée, jusques à ce temps-là, ou qu'il fit achever ce qu'on avoit commencé.

XIII. Agmonet de saint George obtint permission d'en bâtir un autre dans le Dioceſe de Brindes, mais je ne trouve pas s'il l'a fait, je ne sçais pas aussi si Gomez Benavidés se servit d'une pareille permission, pour en établir un dans les Terres du Roy de Castille, le Pape donna l'administration spirituelle de l'Hôpital de Victoria en Alaba aux Freres Mineurs, sur la demande de Ferdinand d'Ayala qui en estoit Fondateur, Federic Duc d'Arion & Comte de Trastemer, obtint dispense pour le Convent de Lugo en Galice, de retenir les revenus des Obits qu'il avoit Fondés.

XIV. Jeane Veuve de Guidon de Laval de Vitré, & de Castillon, obtint permission de changer le Convent de Laval du Dioceſe du Mans, qu'elle &

Digitized by Google

son mary avoient fait bâtir avec trop de somptuosité.

XV. Loüis Palatin du Rhin introduisit les Observantins dans celuy d'Hildelberg, à l'instance de Matilde Duchesse de Savoye sa Seconde femme, & par la permission du Pape; l'année suivante il obtint encore de sa Sainteté une defense d'y admettre aucun Religieux qui ne fut reformé, & de renvoyer aux maisons des Conventuels aucun de ceux qui l'habiteroient.

XVI. L'Empereur Sigismond fit bâtir un beau Convent à Visgrade, qui estoit la demeure ordinaire des Roys de Hongrie, & changea la Chapelle Royale en une belle Eglise; mais il voulut qu'il dependit immediatement du General, & du Vicaire de la Bossine, ce qui fut confirmé par le Pape.

XVII. Le Curé de Southampton en Angleterre, mit en procez les Freres Mineurs de cette Ville, sur la liberté des Sepultures, & la cause fut jugée en leur faveur.

XVIII. Gonzague met à cette année la Fondation du Monastere de sainte Claire de Verone, pour lequel on fit venir des Religieuses de celuy de Mantouë; mais la Bulle qui leur donne la communication des privileges semble supposer qu'il soit plus ancien.

XIX. Cinq devotes Religieuses avoient esté obligées par les Guerres, d'abandonner celuy de Sulmo au Royaume de Naples, comme nous avons veu l'an 1395. Aprés avoir demeuré deux ans dans Aquila, elles estoient venuës par une expiration du Ciel à Foligni, où l'Evêque & le Seigneur du lieu leur donnerent l'Eglise de sainte Luce, & la maison que des Religieuses de saint Augustin avoient delaissée; pendant qu'on accommodoit ce logement, la Bien-heureuse Sœur Angelique Corbaria les receut avec grande charité dans son Monastere de sainte Anne; enfin elles embrasserent la Regle des Urbanistes, sous la conduite des Conventuels; depuis elles ont passé sous la direction des Observantins, & se sont reduites à l'Observance de la premiere Regle de sainte Claire, par la permission de Sixte IV. qui leur fit l'honneur de les visiter. La reputation de leur vertu attira bien-tost un grand nombre de filles, qui ont esté appellées depuis pour reformer les Monasteres de Montluci, de Perouse, de saint Cosme & de saint Damien à Rome, de sainte Croix à Urbin, de sainte Claire à Narni, & de plusieurs autres. Ces cinq Fondatrices sont decedées en odeur de saintеté.

XX. La sœur Gemme veuve de François Filiol, & mere des sœurs Marguerite & Claire y mourut le 24. d'Avril l'an 1435. sa charité la rendoit fort illustre, son humilité l'obligeoit de refuser les charges parce qu'elle s'en estimoit indigne, mais cela mesme, l'en fit toûjours juger fort capable: Frere Benoit Religieux Augustin son neveu l'avoit suivie dans son exil, elle l'avertit d'aller à Perouse, où il trouveroit le moyen d'établir un Convent en l'honneur de la sainte Vierge; il la creut, & y reüssit tres-bien.

XXI. La sœur Marguerite sa fille fut envoyée l'an 1449. par l'autorité de Nicolas V. & du Bien-heureux Frere Jean de Capistran Vicaire General de l'Observance, pour reformer le Monastere de Montluci à Perouse; & l'an 1451. elle fut transportée pour le mesme dessein à celuy de saint Cosme & de S. Damien dans Rome. Elle estoit si affectionnée aux choses divines, qu'elle n'en pouvoit gueres oüir parler sans entrer en extase; & dans cet état elle demeuroit

Digitized by Google

immobile & insensible, quoy qu'on la remüat d'un lieu à un autre, & qu'on luy appliquat sur la chair des charbons ardens ; quelque-fois on la trouvoit élevée de terre, & reluisante de clarté : Enfin elle mourut fort saintement le 5. de Septembre l'an 1452. elle eut trois disciples qui luy furent fort cheres. La premiere fut la sœur Angeline, qu'elle mena à Perouse, à Rome, & à qui elle apparut le 24. de Decembre l'an 1459. pour l'avertir qu'elle mourroit le lendemain, comme il arriva. La seconde estoit la sœur Felice Alsani de Perouse, qui la suivit aussi à ces deux Monasteres, & qui merita d'estre honorée d'une visite de Jesus-Christ, un peu avant sa mort. La troisiéme a esté la sœur Seraphine de Rome, nous écrirons plus bas sa vie tout au long.

XXII. La sœur Alexandrine, & la sœur Lise estoient filles de Cocaletto ; la premiere mourut à Foligni âgée de soixante-treize ans, le 3. d'Avril l'an 1458. elle avoit esté plusieurs fois Vicaire & maistresse des Novices, & trois fois Abbesse ; elle merita de recevoir plusieurs visites de Jesus-Christ, & obtint par ses prieres une source d'eau pour un puits qui estoit à sec : elle commença d'écrire l'histoire de son Monastere, que d'autres ont continüée jusques à l'an 1500. la discipline reguliere a esté toûjours fois exacte dans ce lieu, c'est pourquoy les Papes y ont donné de grands privileges.

XXIII. Martin V. donna commission à l'Archipreſtre de saint George de Lischato dans le Milanez, d'unir un vieux Monastere de l'Ordre de saint Augustin, appellé saint Nazaire d'Oppreno, avec tous les revenus, à celuy de S. Claire prez de Milan dedié à saint Appollinaire ; Gonzague dit que celuy-cy avoit esté fondé par une des Disciples de la Bien-heureuse sœur Agnés sœur de sainte Claire. Blanche Comtesse de Sfortia fit bâtir le dortoir, & la tribune, & une Dame de la famille de Trivulce à fait peindre l'Eglise.

XXIV. Jeane II. Reyne de Naples, obtint du Pape la permission d'établir des Religieuses de sainte Claire à celuy de saint Blaise d'Aversa, qui estoit de l'Ordre de saint Benoit ; & parce que la discipline reguliere y estoit fort relachée, & les revenus fort dissipés elle s'en reserva la conduite, & l'administration pendant sa vie.

XXV. Frere Alphonse de Paradis, établit par ses soins celuy de Portalegre dans les Algarbes environ cette année, & en obtint la confirmation du Pape l'an 1428.

XXVI. Claude de Roussillon obtint la permission de bâtir celuy du Puy en Velay, l'Evéque, le Clergé, & les Freres Mineurs mesmes s'y opposerent, parce qu'on y vouloit introduire la premiere Regle, & le Pape donna commission à l'Abbé de Doa pour juger de cette opposition l'an 1428.

XXVII. Sa Sainteté donna pouvoir à l'Abbesse de Tordesillas d'élire le Visiteur de ce Monastere, avec quatre des Discretes, & avec deux de leurs Confesseurs, lors que celuy qui exerçoit cette charge viendroit à mourir, sans nommer son successeur, comme il estoit ordonné depuis long-temps.

XXVIII. Rodulphe Evéque de Zuernien avoit uni quelques Eglises au Monastere de Ribbenitz, avec l'approbation de Boniface IX. & Martin V. confirma cette disposition.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'an 1426.	DE MARTIN V. l'an 9.	DE SIGISM. EMP. l'an 16.	DE L'ORDRE l'an 219.

I. QUelque ſoin que le ſaint Siege eut pris pour exterminer l'hereſie des Frerots, elle s'eſtoit tellement multipliée en Italie qu'elle y occupoit des Villes entieres, & l'éloignement des Papes joint au Schiſme, avoit eſté une occaſion favorable à ces impies, pour s'y maintenir: Martin V. qui eſtoit tres-bien informé du zele avec lequel les Freres Mineurs avoient travaillé contre cette maudite ſecte, & qui connoiſſoit le merite du Bienheureux Frere Jaques de la Marche leur donna des commiſſions fort amples, pour pourſuivre par les voyes de la Juſtice ceux qui ne ſe voudroient pas reduire à leur devoir par la raiſon; & afin que ces Ss. Religieux ne manquaſſent pas de ſecours contre tant d'ennemis il leur dõna le pouvoir de prendre les Compagnons qu'ils jugeroient neceſſaires & les plus propres pour cet employ, & d'abſoudre ceux qui ſe reconnoiſtroient: Aſtorge Eveſque d'Ancone, qui eſtoit Commiſſaire Apoſtolique dans cette Province, y ajoûta une autre Commiſſion ſur le meſme ſujet, leur communiqua toute ſon autorité, & les recommanda tres-inſtamment à tous les Eccleſiaſtiques, comme des Ouvriers envoyez de Dieu, qui meritoient d'eſtre traitez avec toute ſorte d'honneur.

II. Ces valeureux Champions de l'Egliſe pourſuivirent ces Heretiques avec tant de vigueur pendant trente ans, par le glaive de la parole de Dieu pour les convertir, & par le glaive de la Juſtice pour châtier ceux qui demeuroient obſtinez, qu'enfin ils les exterminerent. Le Bienheureux Frere Jaques y travailloit encore l'an 1450. & il écrivit contre un tres-pernicieux livre qu'ils avoient compoſé contre le Pape, & contre la hierarchie de l'Egliſe. J'ay un manuſcrit de ſon ouvrage, dans lequel il rapporte beaucoup de choſes utiles à l'Hiſtoire, & qui ſervent à faire connoiſtre la perfidie de ces Heretiques. Voicy comment il en en parle.

III. Ils s'eſtoient forgez une nouvelle Egliſe, avec un Pape, des Eveſques, des Prelats, des Religieux, & meſme un Empereur; l'an 1319. leur pretendu Pape s'appelloit Gabriel, & ſe diſoit Eveſque de Philadelphe, Paſteur de l'Egliſe univerſelle, & General des Freres Mineurs; en ce temps un Preſtre nommé Raynaud eſtoit leur Pape; Guillaume Seigneur de Meliorata eſtoit leur Empereur; quelques-uns alloient habillez en Hermites. d'autres en Tierceres, quelques-uns comme des Cavaliers, & d'autres faiſoient les Marchands. Sous ces diverſes figures ils tachoient de tromper les ſimples & les ignorans; ils faiſoient grande parade du mépris des richeſſes, & ſe diſoient les veritables enfans de S. François, mais il n'y avoit parmi eux aucun Religieux de noſtre Ordre, ſi ce n'eſt peut-eſtre quelque miſerable apoſtat; & lors que par ordre du Pape on ruina Meliorata, le Puy, Maſſacio & Meruli, qui eſtoient les principales pla-

ces

Digitized by Google

es où ces impies regnoient, on trouva une somme considerable à leur Pape & à leur Empereur. Quand Braccio de Montone pilla Recanati, leur Pape voulut racheter cinquante bœufs de son butin ; & luy dit en luy presentant l'argent, voicy le bien des pauvres enfans de saint François, esperant par ce titre specieux qu'il usurpoit, d'obtenir son bestail sans le payer ; mais Braccio luy répondit fort agreablement, c'est pour cela mesme que je veux prendre vostre argent, afin que je vous reduise à la pauvreté de saint François dont vous vous vantez, & que vous n'observez pas. Quoy qu'ils fussent fort multipliez, ils n'avoient pourtant peu reduire à leur secte que des pauvres & des idiots, qu'ils rendoient opiniâtres dans leur ignorance, par l'asseurance qu'ils leur donnoient qu'il y auroit un Pape de leur secte, qui convertiroit tout le monde, & qui canonizeroit ceux qu'on faisoit brûler. Ils prêchoient la charité & toutes les vertus, mais les pauvres n'estoient point assistez de leurs aumônes, & les actes de l'Inquisition font foy, qu'ils commettoient toutes sortes de crimes & de sacrileges : ils firent assassiner le Bienheureux Frere Ange de l'Ordre de Camaldule, parce qu'il prêchoit contre leurs erreurs : ils essayerent diverses fois la mesme chose contre moy & contre Frere Jean de Capistran, mais Dieu nous a délivrez de tous ces perils, par la conversion des assassins que ces impies avoient apostez pour nous perdre.

IV. Saint Bernardin alla environ cette année à Clusone, capitale de la Vallée de Seriane ; pendant qu'il y prêchoit on le vint avertir que l'ame d'un Villageois qui estoit mort depuis trois jours revenoit, & faisoit de belles promesses au maistre de la maison, s'il vouloit luy obeïr ; le Saint alla sur le lieu, s'enferma dans la maison ; & connoissant que c'estoit un artifice du Diable, il conjura cet esprit malin, & aprés cela on n'entendit plus cette voix simulée.

V. Il conste que le Pape fit quatorze Cardinaux le 22. de Juin : nos Auteurs mettent de ce nombre Frere Antoine d'Avignon, & je ne sçais pourquoy les autres l'ont obmis ; peut-estre n'accepta il pas cette dignité, ou qu'il mourut avant que de l'avoir receuë, ou que son élevation est imaginaire. Frere Nicolas de Spalatro fut promeu à l'Evesché de Scardone dans la Liburnie. Frere Martin de Quintier à celuy de Lectoure en Gascogne. Frere Jean Ferrario à celuy de Galtellina en Sardaigne. Frere Pierre de Pirano à celuy de Lecci dans le Royaume de Naples. Frere Corneille Mac-Elchade à celuy de Rosse en Irlande. Frere Didace Badam, duquel nous avons parlé l'an 1424. fut transferé de celuy de Cartagene à celuy de Plaisance. Fernandez dit que cette année il avoit soixante-dix ans, & qu'estant venu à Majorica sa patrie, il fit dresser son tombeau dans l'Eglise des Freres Mineurs, & graver son epitaphe, qu'il data de cette mesme année, laissant à y ajoûter le mois & le jour auquel sa mort arriveroit ; qu'il dit pourtant que si Dieu luy vouloit prolonger la vie il n'en seroit pas marri, & qu'il feroit effacer ce qu'il avoit fait écrire, mais qu'en effet il n'en fut pas besoin, parce qu'il mourut bien-tôt ; ainsi il faut corriger ce que j'ay dit aprés Gonzague, qu'il n'avoit vécu que jusques à l'an 1400.

VI. Le Sultan d'Egypte s'empara de l'Isle de Chypre dans le mois d'Aoust, & emmena le Roy captif avec vingt mille personnes ; sur son retour il prit un navire de Venise, qui revenoit de Jerusalem, dans lequel il y avoit beaucoup

Digitized by Google

de pelerins, & vingt-cinq Freres Mineurs; il fit mourir tous les hommes, & reserva les femmes & les Religieux, dans le dessein de leur faire abjurer la Foy: il n'épargna rien pour vaincre leur constance, mais voyant que tous ses efforts estoient inutiles, il les fit massacrer, fit brûler leurs corps, & jetter les cendres dans la Mer.

VII. Frere Jean Garcias Espagnol estoit Doyen de l'Université de Toulouse, où il avoit enseigné pendant trente ans. Il s'estoit employé fort utilement aux Conciles de Pise, de Rome & de Constance, & le Pape pour reconnoistre ses travaux luy assigna deux cens écus de pension sur les legs pieux qui se feroient dans le Diocese de Toulouse, pourveu qu'ils ne fussent pas determinez à quelque employ particulier par les testateurs; l'Evesque de saint Papoul eut la commission de lever ces sommes, & sa Sainteté dit que ce Religieux avoit souffert la prison pour la deffense de l'Eglise.

VIII. Frere Robert Colman florissoit avec tant d'éclat en Angleterre par sa doctrine, & par beaucoup de belles qualitez dont la nature l'avoit doüé, & qu'une bonne education avoit cultiuées, qu'il fut éleu Chancelier de l'Université d'Oxford, & son exemple attira dans l'Ordre Clopton, grand Justicier d'Angleterre, quoy qu'il fût déja vieux.

IX. Frere Pierre de Beperaiz Confesseur de Blanche Reyne de Navarre, estoit fort estimé pour sa pieté & pour sa science. Frere Pierre Farto aprés avoir rendu des services fort notables au Roy de Castille, embrassa la pauvreté de S. François à Vivero dans le Diocese de Mondognedo; mais les visites des Princes & des Seigneurs qui troubloient sa retraite, l'obligerent de se retirer à l'Isle de saint Michel de Coolleyra parmi les Observantins, où il passa le reste de ses jours.

X. L'Observance s'augmentoit beaucoup par le zele & par le merite de plusieurs grands Religieux. Frere Jaques de Primadiciis Bolonois, avoit aquis une grande autorité par sa vertu; il fut le troisiéme Vicaire general de cette Famille en Italie, & aprés avoir exercé cette charge pendant six ans avec grande prudence, il mourut en odeur de sainteté, & Dieu l'a honnoré de plusieurs miracles. Frere Marc de Bologne, illustre par sa doctrine & par sa pieté, fut deux fois Vicaire general, & mourut à Plaisance; nous verrons dans la suite les miracles qu'il a faits, & dont on a dressé une information. Frere Marc de Bitonte fameux Predicateur, presenta ses Commentaires sur les Sentences à Nicolas V. & sa Sainteté les trouva si beaux, qu'elle voulut luy donner elle mesme le grade de Docteur avec grande solemnité. Frere Albert de Calabre estoit fort estimé pour ses Predications & pour sa vertu. Frere Seraphin de Gaïete s'estoit rendu recommandable par son zele à l'instruction des Novices; & Frere François de Rome par sa science & par ses Sermons. Frere François d'Yano Docteur de la Province de saint François, avoit embrassé la reformation, & fut Compagnon de saint Bernardin; il a prêché avec grand fruit en Italie & en Grece; il demeura deux ans à Constantinople, & persuada au Patriarche & à l'Empereur d'aller au Concile de Florence, pour establir l'union des deux Eglises; aprés la perte de Constantinople il revint en Italie, & mourut fort saintement au Convent du Mont de Perouse.

Digitized by Google

XI. Frere Paul d'Assise passa aussi dans l'Observance, par les exhortations de saint Bernardin, duquel il fut & Disciple & Compagnon. Il devint un Predicateur fort celebre dans toute l'Italie, & fut appellé aux Villes principales pour faire l'Oraison Funebre de ce glorieux Saint; les Panegyriques qu'il a composez en son honneur ont servi pour composer l'histoire de sa vie. Frere François de Trebio a esté si estimé pour sa prudence, qu'il fut continué pendant treize ans, dans le gouvernement de la Province de saint François, aprés qu'elle fut divisée de celle de Toscane. Frere François de Spolete a esté fort renommé pour ses Predications. Frere Antoine de Montfaucon a gouverné la Province de saint François & toute l'Observance Cismontaine comme Vicaire; & son merite l'a fait considerer non seulement dans l'Ordre, mais encore dans la Cour du Pape; il mourut fort saintement au Convent d'Aracæli. Frere Antoine de Rimini Vicaire de la mesme Province, avoit prêché avec grand fruit dans les meilleures Villes d'Italie, & il mourut en odeur de saintetè à Mont-Luci prés de Spolete.

XII. Frere Nicolas Charles avoit beaucoup servi à multiplier l'Observance dans la Province de Touraine; c'est pourquoy il fut envoyé pour aider à l'établir en Allémagne. Il estoit Prestre avant qu'il ne se rendit Religieux, & il avoit estê averti trois fois par une voix du Ciel, d'entrer dans l'Ordre de saint François; il resista pourtant à cette vocation jusques à ce qu'un Ange l'y fit resoudre, par plusieurs coups dont il le chastia.

XIII. Henry Oserem habitant de Louvain, ayant oüy dire les merveilles que Frere Henry de Zuchem avoit prêchées de saint Louis Evesque de Toulouse, fit vœu d'offrir deux cierges à sa Chapelle, si son fils qui estoit müet depuis six ans, recouvroit la parole par son intercession, & il fut exaucé sans aucun delay.

XIV. Le Pape permit à saint Bernardin d'establir quatre Convens, & donna commission à l'Evesque de Squillaci, pour celuy que les habitans de Marda, du Dioceſe de Nicastro vouloient bastir.

XV. Pierre Paul, & Simonete sa femme, Comtes de Bellicastro, avoient fait bastir deux Convens pour les Observantins dans le Territoire de S. Lucide au Dioceſe de Cozensa; & le Pape permit de les y establir. Les habitans de Scili dans la Calabre, obtinrent la permission d'en fonder un autre; mais nos Auteurs ne font point mention de ces maisons.

XVI. Le Bienheureux Frere Jaques de la Marche avoit chassé les Frerots de Massacio au Dioceſe d'Iesi, & les Peres de Camaldule luy donnerent une Eglise prés de ce Bourg appellée l'Hermite, où il bâtit un Convent par la permission du Pape.

XVII. Frere Laurens & Frere Paul Romains, obtinrent de Martin V. l'Eglise de saint Blaise prés de Pilastrine, & y bastirent un Convent pour travailler avec plus de commodité contre les heretiques.

XVIII. Pierre Nereti noble Florentin, acheta un fonds prés de Pise des Religieuses de saint Sauveur, & le donna au Vicaire de Toscane, pour y bastir un des quatre Convens, pour lesquels saint Bernardin avoit obtenu la permission; il est dedié à la saint: Croix, & les successeurs de Nereti en ont toûjours esté de grands Bienfacteurs.

Digitized by Google

XIX. Le Bienheureux Frere Mathieu de Gergenti obligea ſes Concitoyens de baſtir celuy de ſaint Nicolas à deux milles de leur Ville, dans un lieu agreable & ſolitaire.

XX. L'Eveſque d'Aſcoli dans la Poüille remontra au Pape que cette Ville ayant eſté changée de place à cauſe des tremblemens de terre qui la ruinoient, il n'avoit pas de lieu commode pour eſtablir l'Egliſe Cathedrale, mais que celle des Freres Mineurs qui ſe trouvoit au milieu de la nouvelle Cité ſeroit fort propre pour cela, & qu'on leur pourroit donner l'ancienne Cathedrale dediée à ſainte Matie & à ſaint Leon. Martin V. donna commiſſion à l'Eveſque de Lucera de faire ce changement, mais je ne ſçais pas s'il l'executa. Luc de Monaldo, & quelques autres habitans d'Orvieto firent reparer le Convent de cette Ville, & y baſtirent quatre Chapelles qu'ils doterent de bons revenus.

XXI. Frere Louis de Reyna obtint la permiſſion d'eriger en Convent un Hermitage prés de Lerena dans le Dioceze de Badajoz, où quelques Obſervantins demeuroient depuis l'an 1400.

XXII. Frere Jean de Lucio obtint la meſme choſe pour l'Hermitage de S. Pierre de Beubes prés de Cales dans le Dioceſe de Seville; je ne trouve point de Convent de ce nom, ſi ce n'eſt que ce ſoit celuy de ſaint Pierre Martyr à Tebe; mais Gonzague fait celuy-cy plus recent, & dit qu'il avoit eſté délaiſſé par les Dominiquains: neanmoins Eugene IV. a confirmé cette permiſſion l'an 12. de ſon Pontificat, ſuppoſant meſmes qu'elle avoit eſté miſe en execution.

XXIII. Frere Philippe Berbegal eut encore la permiſſion d'en eſtablir un autre en Aragon. Les Obſervantins de celuy d'Arizafa dans le Dioceſe de Cordoüe, obtinrent le pouvoir de ſe faire abſoudre des cenſures, & d'envoyer leurs Religieux où ils le jugeroient neceſſaires.

XXIV. Celuy de Soiſſons en Picardie avoit eſté ruiné par les guerres, & Jean de Brumis acheta du Chapitre Cathedral une maiſon dans la Ville pour les y loger. Pierre Royzandi Seigneur de la Bandoyere, avoit obtenu permiſſion de baſtir un Couvent à Antonne dans le Dioceſe de Luçon, & Martin V. la luy confirma; mais je ne trouve pas qu'il s'en ſoit ſervi. Celuy de Dole dans la Franche-Comté avoit eſté aſſigné aux Obſervantins par le Concile de Conſtance, & ceux qui l'habitoient avoient embraſſé la reformation, mais comme ils ne l'avoient pas fait par un bon zele, ils ſupplierent le Pape de leur permettre de reprendre leur premier eſtat, & ſa Sainteté donna commiſſion au Doyen de Bezançon d'examiner & de terminer cette cauſe, qui émouvoit des troubles.

XXV. Uladiſlas Roy de Pologne, fit baſtir un Convent à Sizem dans le Dioceſe de Poſnanie, & un autre à Nieſſevie ſur la Viſtule dans le Dioceſe d'Uladiſlau; Sigiſmond III. a fait reparer le premier, & ils ſont tous deux aux Conventuels.

XXVI. Le Monaſtere de ſaint Gregoire de Camerino, qui avoit eſté fondé pour les Tierceres, & qui avoit pris la premiere Regle de ſainte Claire l'an 1419. eſtoit ſitué ſur un lieu élevé, d'où il pouvoit incommoder la Ville en temps de guerre, c'eſt pourquoy le Duc Baptiſte Varano le fit tranſporter à Calliſbon.

Digitized by Google

XXVII. Quelques Dames de Luques demanderent au Pape la permission d'en bastir un dans cette Ville, & sa Sainteté commit l'examen de leur dessein à l'Evesque du lieu ; je ne sçais pas si c'est celuy qu'on appelloit autrefois Gaitaiola, & qui se nomme maintenant saint Michel.

XXVIII. Le Pape confirma l'union du Monastere de saint Nicolas à celuy de saint Elie de l'Ordre de sainte Claire dans Recanati, comme elle avoit esté faite par Gabriel Cardinal de saint Clement, Vicaire Apostolique, dans la Marche d'Ancone. Jeane Reyne de Naples demanda au Pape la permission d'aliener quelques biens de celuy d'Aversa, pour le reparer.

XXIX. Jeane de Belicard Princesse d'Orange, obtint la licence d'en establir un autre à Orbe dans le Dioceſe de Lausane ; je ne trouve aucun autre memoire de cette maison.

XXX. Martin V. permit aux Tierceres de l'un & de l'autre sexe d'assister aux Offices divins, dans les lieux soûmis à l'interdit, sans encourir les censures.

DE JESUS-CHRIST l'an 1427.	DE MARTIN V. l'an 10.	DE SIGISMOND EMP. l'an 17.	DE L'ORDRE l'an 220.

I. SAint Bernardin s'estoit toûjours fort attaché dans ses predications, à inculquer au peuple le respet envers le sacré Nom de JESUS, il continuoit ce zele durant le Carême dans Viterbe, & à la fin de son Sermon il montroit ce sacré Nom peint en lettres d'or, & entouré de rayons, exhortant ses auditeurs à l'adorer avec grande reverence, ce qui produisoit un effet merveilleux pour la correction des blasphemateurs ; les Sectateurs de Frere Manfroy de Verceil, qui couvoient une haine furieuse contre lui, prirent occasion de l'accuser sur cette devote pratique, & tacherent de faire passer pour une superstition d'Heresie & d'Idolatrie ce culte de pieté : Pour y reüssir ils ramasserent quelques éloges qu'il avoit donnés à ce sacré Nom, les embellirent de leurs commentaires, & porterent leur accusation au Pape. Saint Bernardin fut bien surpris de se voir citer comme Heretique, lors qu'il travailloit avec plus d'ardeur pour la Foy ; il laissa incontinent l'exercice de la Predication pour aller soustenir sa conduite dans Rome, & le peuple qui estoit ravy de l'éclat de sa vertu le suivit en foule. Martin V. se trouvant prevenu de la force d'une calomnie qui estoit si-bien deguisée le receut avec des paroles fort aigres, comme un Predicateur temeraire, & suspet d'une nouvelle Heresie, luy deffendit de Prêcher, ny d'exposer cette image au peuple, & luy ordonna de ne point sortir de Rome, que sa cause ne fut vuidée : aprés cette severe correction, il nomma des Docteurs de l'Ordre de saint Dominique, & de saint Augustin pour examiner les livres, & les sermons que le saint avoit composés & divulgués, & marqua le jour auquel les parties devoient com-

Digitized by Google

paroistre en plein Consistoire ; Les accusateurs pour prouver les crimes dont ils auoient chargé Bernardin, & luy pour se deffendre.

II. Saint Bernardin ne manqua pas du secours de ses Freres; plusieurs s'interesserent à soutenir sa cause, & le Bien-heureux Frere Jean de Capistran fut choisi pour estre le chef de tous ; il préchoit alors à Naples en presence de la Reyne Jeane, qui l'avoit en grande estime ; mais il laissa cet employ pour courir à l'ayde de son cher Maistre, il passa par Aquila pour emporter tous ses écrits, il fit peindre le sacré Nom de Jesus, de la mesme façon que saint Bernardin le montroit, & le posa sur une Baniere qu'il porta jusques à Rome, à la teste d'une Procession composée d'une multitude infinie de peuple qui le suivoit ; il y arriva precisement le jour de l'assignation, & s'alla presenter au Vatican avec son Enseigne & sa suite, pour marquer l'asseurance qu'il avoit en son cœur de remporter la victoire dans cette cause. Le Pape qui fut emeu de ce spectacle de pieté, remit la dispute au jour suivant, & permit au Bien-heureux Frere Jean de parler pour son Frere accusé : le lendemain l'Assemblée se fit dans saint Pierre, & le Pape s'y trouva avec toute sa Cour, & une foule incroyable.

III. Les accusateurs n'oublierent rien de ce qui pouvoit donner quelque couleur à leurs mauvais sentimens, mais saint Bernardin répondit à toutes leurs objections avec tant de solidité & de clarté ; & le Bien-heureux Jean parla encore aprés luy avec tant d'éloquence & de Doctrine, qu'on connût évidemment qu'il n'y avoit rien dans son procedé qui ne fut tres-conforme aux regles de la Foy, & que les Heresies qu'on luy imputoit n'avoit point d'autre fondement que la hayne & l'envie de ses adversaires. C'est pourquoy dés le jour suivant le Pape donna à saint Bernardin un ample pouvoir de Prêcher par tout, & de faire adorer le sacré Nom de Jesus avec la mesme ceremonie qu'auparavant ; & afin qu'il fut pleinement justifié, dans le mesme lieu où il avoit souffert la calomnie, sa Sainteté ordonna qu'on feroit dans Rome une Procession generale, où ce sacré Nom seroit porté en triomphe. Délors on commença de le graver sur les portes des Eglises & des maisons ; & comme la cause de saint Bernardin luy estoit commune avec le Nom de Jesus, on vit aussi en même-temps croître le respet & la devotion envers ce signe sacré de nostre salut, & l'estime pour son Predicateur : les Florentins firent la mesme ceremonie que les Romains, & éleuerent une grande pierre au milieu de la place de sainte Croix, sur laquelle ils firent graver ce nom Divin, pour servir d'un monument eternel de cette celebre Victoire, & il s'y voit encore pour le comble de la gloire de nostre Saint. Le Pape témoigna d'une autre en sorte l'approbation qu'il donnoit à la conduite de ce Predicateur Apostolique, car il luy commanda de prêcher pendant quatre-vingts jours dans l'Eglise du Vatican, & puis dans plusieurs autres de cette Ville, & Dieu confirma par des miracles la Doctrine de son Serviteur ; tout cela ne peut pas empécher, qu'on ne renouvellât encore cette querelle contre luy sous Eugene IV. Mais nous verrons qu'elle se termina à son avantage, & à la confusion de ses ennemis.

IV. Antoine Cassini Citoyen & Evêque de Siene ayant esté fait Cardinal, le Clergé & les Magistrats de cette Ville deputerent des Ambassadeurs à Martin V.

Digitized by Google

pour demander saint Bernardin pour leur Prelat. Cassini appuya leur requête de son credit, & le Pape l'enterina fort agreablement; mais on ne peut jamais obliger le Saint d'accepter cette dignité, parce qu'il s'en estimoit indigne, & qu'il croyoit que Dieu l'avoit plûtost destiné pour prêcher en diverses Eglises, que pour s'attacher au service d'une seule; son cœur estoit encore si éloigné du desir des richesses, & des honneurs qui accompagnent les prelatures, qu'il leur preferoit la pauvreté & l'humilité de son état. Eugene IV. le trouva depuis dans le mesme sentiment pour l'Evéché d'Urbin, & pour celuy de Ferrare; il les luy voulut conferer avec tant d'instance, qu'il luy mit de ses propres mains la Mitre sur la teste, mais il ne peut jamais l'obliger de consentir à cette élevation.

V. Lors que les Sienois envoyerent leurs Ambassadeurs à Martin V. Eugene estoit Cardinal, & voyant que ces Deputez venoient faire une seconde instance au Pape, pour le supplier qu'il obligeat saint Bernardin d'accepter leur Evêché, charmé de son humilité mais craignant qu'enfin il ne se laissat aller à la persuasion de ses Concitoyens, il le fit avertir par un de ses confidens de ce qui se passoit, & luy conseilla de perseverer dans une resolution qui luy estoit si glorieuse; le Saint luy rendit mille actions de graces de ce bon avis, & l'asseura qu'il ne s'en departiroit jamis. Cela faisoit voir que son cœur s'accordoit bien avec sa langue, & que le refus qu'il faisoit de toutes les grandeurs du monde, provenoit du peu d'estime qu'il avoit pour elles, & de l'amour sincere qu'il conservoit pour les choses du Ciel.

VI. Frere Mathieu Cimarra de Gergenti avoit assisté à la dispute de saint Bernardin, comme son compagnon, & le fidele imitateur de ses vertus & de son zele; aprés cet heureux succez il retourna en Sicile, & continua de prêcher avec tant d'efficace, le respet qui est deu au sacré Nom de Jesus, qu'on vit incontinent ce signe sacré peint dans toutes les maisons, & il Fonda plusieurs Convens sous le titre de sainte Marie de Jesus: il profita beaucoup par cette devote pratique, & pour la correction des mœurs, & pour l'établissement de l'Observance, & merita d'estre honoré de Dieu de plusieurs miracles.

VII. Il allongea par sa priere une poutre dont on vouloit faire un pont, sur le chemin qui va de Palerme à Gergenti, & les Ouvriers qui se trouvoient fort embarrassez, parce qu'elle estoit trop courte, furent bien surpris de voir qu'à sa parole elle s'estoit si bien étenduë, qu'elle s'appuyoit sur les deux bords de la riviere, ausquels auparavant elle ne pouuoient pas atteindre. Prêchant dans l'Eglise des Carmes de Gergenti, contre ceux qui ne chommoient pas les Festes, il vit une troupe d'ânes chargez de bled qui passoient devant la porte, & dit à ses Auditeurs, qu'il les vouloit convaincre par le témoignage mesme des bestes brutes, du respet qu'on doit à ces jours sacrés, car aucun de ces ânes ne mangeroit du blé qu'ils portoient, quoy qu'on le leur presentat à discretion. Aprés ce defi il descendit de chaire, fit decharger ces animaux, & leur jetta devant du grain dont ils estoient chargez; mais aucun n'en voulut manger, quoy qu'ils fussent tous & las & fameliques. Les oyseaux venoient souvent à luy par la campagne, & se jettoient dans son sein; il predit que les Sarrazins ruineroient

Digitized by Google

Leucate, vingt-six ans avant que cela n'arrivat, il menaça les habitans de Gergenti que Dieu les puniroit sensiblement, s'ils demeuroient obstinez dans leurs pechez, & bien-tôt aprés ils furent frappez d'un feu volage, qui les rongeoit comme un chancre. On le depeint comme saint Bernardin, portant le sacré Nom de Jesus à la main, mais on le distingue de luy par les ornemens pontificaux, parce qu'il fut Evéque, comme nous verrons.

VIII. Frere Nicolas d'Osmo estoit contemporain & familier de saint Bernardin & du Bienheureux Frere Mathieu; dés sa jeunesse il avoit donné de grandes marques d'un bon naturel & d'un excellent esprit; son maistre qui creut qu'il n'y ajoûtoit pas tout le travail qu'il pouvoit pour le cultiver, & que c'estoit par negligence qu'ordinairement il venoit tard en classe, le fit observer lors qu'il sortoit de sa maison; & l'on trouva qu'il alloit chaque matin entendre la Messe à l'Eglise de saint François, & que ce qu'on soupçonnoit venir de sa paresse ou de sa debauche estoit un effet de sa devotion. Il étudia en Droit à Bologne avec tant de profit, que dans peu de temps il prit le grade de Docteur, & fut consulté pour les affaires les plus difficiles. Il arriva qu'ayant esté occupé pendant trois jours pour une cause fort importante, la nuit suivante il eut un songe mysterieux; il luy sembloit qu'il estoit tombé au milieu de la Mer, & qu'il ne voyoit qu'un navire assez éloigné, par le moyen duquel il peut eviter le naufrage; il essaya de l'atteindre nageant de toute sa force; & lors qu'il l'eut abordé il trouva qu'il n'y avoit dedans que des Freres Mineurs, qui luy jetterent un cordon, & avec cet ayde il y monta, & se sauva. S'estant éveillé sur ce moment las de la peine & tremblant de peur, il connut que son songe estoit plutost une vision mysterieuse, qu'une imagination ridicule; il comprit que la mer luy representoit le monde, que ses orages marquoient les dangers qu'il y a de se damner, & que ce vaisseau où il s'estoit sauvé luy montroit l'Ordre de saint François, qui luy offroit un azile asseuré. Il fut si bien persuadé que c'estoit un avis du Ciel, que dés le matin il fit porter sa bibliotheque au Convent de saint Paul qui est prés de cette Ville, la suivit pour exposer aux Religieux le dessein qu'il avoit d'entrer dans leur Ordre, & la cause de sa vocation, & il les pressa si fortement de le recevoir, qu'ils ne peurent le luy refuser.

IX. Il fit bien tôt paroistre que son changement venoit de Dieu, car il s'attachoit avec un soin nompareil à consulter chaque Religieux pour apprendre les moyens qui pouvoient servir à sa perfection. Aprés qu'il eut achevé d'estudier en Theologie, il enseigna cette divine science durant plusieurs années dans sa patrie, & devint un Predicateur fort celebre. Ses parens & ses amis luy rendoient beaucoup de visites, mais il fuyoit leur conversation autant qu'il luy estoit possible, & se retiroit dans sa chambre dés qu'il avoit fait sa leçon. On le trouvoit souvent ravi en extase; son sommeil estoit fort court, son manger fort sobre, son habit vil & rapiecé, son oraison longue, & sa mortification extraordinaire; il estudioit l'Ecriture sainte avec une grande application; aussi en a-t-il tiré de tres-beaux ouvrages qu'il a laissez. Il composa une explication de la Regle, que Frere Guillaume de Casal approuva l'an 1439. & qu'il envoya dans toutes les Provinces, par le conseil de plusieurs sçavans & devots Religieux, avec deffense

Digitized by Google

deffense d'y faire aucun changement. Le Cardinal Jordain Protecteur de l'Ordre l'approuva aussi, & saint Bernardin l'insera dans une lettre, qu'il adressa à la famille de l'Observance, c'est pourquoy quelques-uns la luy ont attribuée; il fut fait Gardien de Jerusalem, mais on empécha par des calomnies qu'il ne s'y establit, quoy que le Bienheureux Frere Albert de Sartiano entreprit sa deffense, comme nous verrons l'an 1438. il revint à Rome, où il resista avec grande fermeté aux ennemis de l'Observance, & mourut dans ce juste devoir qu'il rendoit à sa mere. Aprés sa mort son corps jetta une odeur fort agreable, & ses membres resterent mols & traitables comme ceux d'un petit enfant; son tombeau est un peu relevé prés du grand Autel.

X. Plusieurs autres devots & sçavans Religieux faisoient fleurir l'Observance; à sçavoir Frere François de la Place Bolonois Docteur en l'un & en l'autre Droit, & en Theologie; ses ouvrages que j'ay devers moy marquent sa profonde doctrine. Frere Baptiste de Tagliacarne qui merita d'estre deux fois Vicaire general. Frere Silvestre de Radicondolo, qui deceda en odeur de saintetè à Capriola, aprés avoir mené une vie tres-austere au Convent de Scarlin, sous la conduite de Frere Thomas de Florence. Frere Jean du Pré Predicateur illustre, qui passa des Conventuels à l'Observance, & y mourut en grande estime de vertu: on montre encore sa teste toute entiere. Frere Antoine Neri d'Arezzo, qui enseignoit à Paris l'an 1405. & qui a laissé de tres-beaux commentaires sur les Sentences, qui se conservent au Convent de Sergiano, où il deceda. Frere Barthelemi du Terre qui fut attiré des Conventuels à l'Observance par les Predications du Bienheureux Frere Jean de Capistran, & choisi par Sixte IV. pour précher la Croisade contre les Sarrazins; il a esté Vicaire de la Terre sainte & de l'Isle de Candie, & trois fois Gardien d'Araceli: se trouvant vieux & incommodé de la goute, il retourna dans sa Province de Toscane; mais ni son âge, ni ses incommoditez ne l'empécherent pas de précher des Carêmes entiers dans plusieurs Villes d'Italie; ceux qui le voyoient porter dans la chaire, le regardoient comme un autre Job, & l'écoutoient comme un autre saint Paul; il mourut au Convent de Puy Bonizzi, où sa memoire est en benediction. Il y en avoit encore plusieurs autres, desquels nous parlerons ailleurs plus au long.

XI. Une Bulle de Martin V. m'apprend que Frere Antoine de Massa tint un Chapitre general dans Casal à la feste de Pentecoste; mais je n'en trouve rien dans nos Auteurs. Frere Loup Mieres Provincial de saint Jaques y fut deposé de sa charge à cause de sa mauvaise conduite, & Frere Loup Salazar luy fut substitué; le Pape confirma son élection cette année & la suivante, nonobstant les instances de son predecesseur; & ce nouveau Provincial favorisa beaucoup l'établissement de l'Observance. On y presenta encore plusieurs plaintes contre Fr. Pachaise d'Assise Provincial de saint François, & le Pape en commit l'examen à Fr. Nicolas de Rogers Inquisiteur en Ombrie.

XII. Frere Marc Viaro Venitien, fut fait Archevesque de Trebizonde sur le Pont-Euxin. Frere Ange de Narni fut promeu à l'Eveschè de Paphos en Chypre, & Frere Bernardin Martin à celuy de Drivaste suffragant d'Antibar.

XIII. Frere François Spinola tres-docte & tres-pieux Observantin, avoit

Digitized by Google

esté envoyé avec quelques Compagnons à l'Isle de Chio dans la mer Egée, à Pera, à Caffa, & aux monts Caspiens par ordre du Pape, pour prêcher la Foy Catholique; & Frere Antoine de Massa ſçachant le fruit qu'il y faisoit, l'institua son Vicaire sur tous les Religieux de l'Orient, du North, & de la Russie; il avoit estably deux Convents à Constantinople, & un à Peyra; le Pape confirma ces establissemens, & luy permit d'en fonder encore deux dans chacune de ses trois Vicairies.

XIV. Thomas Fiacherini fit bastir un Convent prés de Castillon en Toscane, selon la permission qui avoit esté accordée à saint Bernardin, & la devotion des Fidelles qui s'est augmentée par la bonne estime qu'ils ont conceuë des Religieux, a fourni dequoy l'aggrandir. Frere Antoine de Parme, Frere George d'Erballio Lay, & Frere François de Bourg-Durant y reposent en odeur de saincteté: le dernier sceut par revelation pendant sa priere, qu'une femme leur Bienfactrice estoit sur le point de se desesperer; il courut à elle, & la trouva preste à s'étrangler, mais ses exhortations furent si efficaces qu'il la délivra de cette tentation, & la consola de ses déplaisirs.

XV. Le Gardien de ce lieu commanda à Frere Gilles de Florence, de nettoyer le chemin qui traversoit le bois, à la veille d'une bonne feste pour la commodité du Peuple qui s'y devoit assembler; ce Frere qui estoit devot & addonné à l'oraison, negligea neanmoins cet ordre, quoy que son Superieur le luy eût donné trois fois.: Aprés Matines le demon s'apparut à luy, le prit par les épaules, l'éleva en l'air, & le menaça de le precipiter; le peril l'obligea de crier au secours, & Frere Mathieu qui courut à luy, l'attrapa par une jambe pour tacher de le retenir; mais le demon se moqua de son effort, & enleva l'un & l'autre en l'air; le Gardien qui estoit encore au chœur voyant cet accident, prit de l'eau benite, la jetta sur le demon, & luy commanda de relâcher sa proye; ce malin obeït, mais il laissa cheoir les pauvres Freres fort rudement, & Frere Gilles qui fut bien blessé de cette cheute apprit à ses dépens qu'il vaut mieux obeïr que prier.

XVI. Frere Jean de Sicile & ses Compagnons prêchoient dans la Poüille avec tant de ferveur, & y vivoient avec tant d'estime, que les habitans de Trani demanderent permission au Pape de leur bastir un Convent prés de leur Ville, à l'Eglise de sainte Marie de Montauban, & d'y employer les ruines du Monastere de sainte Marie de la Colomne délaissé par les Benedictins.

XVII. Les Observantins avoient prés d'Aquila dans l'Abbruzze, un Convent dedié à saint Julien: les Chanoines de sainte Marie d'Interveneris touchez de leur pieté, les voulurent encore establir à l'Eglise de saint Antime prés de la mesme Ville, & leur donner un jardin & un bois, & le Pape donna commission à l'Archiprestre de sainte Marie de Pergame d'examiner ce dessein; je ne sçais pas s'il s'executa, car je ne trouve là aucun Convent du nom de saint Antime.

XVIII. Les Religieuses de sainte Claire du Monastere de saint Laurens prés de Benevent, avoient esté transportées dans la Ville à cause des guerres, & les Citoyens obtinrent du Pape la permission de mettre les Observantins à leur place.

Digitized by Google

XIX. Jean-Antoine Duc d'Onessa, & les habitans de Tiano dans la terre de Labour, eurent aussi permission de les fonder à la Chapelle de la tres-sainte Trinité; cela s'executa l'année suivante selon Gonzague; Louis Gallecio donna la place, le Duc & les habitans fournirent aux fraix du bastiment, & il fut dedié à saint Antoine que Dieu honore de plusieurs miracles dans cet endroit. Il y a une Confrerie de la Conception de la Vierge qui est fort celebre.

XX. Je crois que celuy de Cilenti dans la principauté est le quatriéme que saint Bernardin establit, par la derniere permission qu'il avoit receuë du Pape.

XXI. Jean l'Espine Prestre du Bourg de Speciano dans la Calabre, avoit fait bastir une Chapelle à l'honneur de sainte Caterine, & il obtint permission du Pape d'y establir les Conventuels.

XXII. Les habitans de Palerme émeus des Predications du Bienheureux Frere Mathieu de Gergenti, resolurent de luy faire bastir un Convent, mais ils ne furent pas d'accord du lieu, car ils le vouloient dans la Ville, & Fr. Mathieu desiroit qu'il en fut éloigné, afin qu'il fut plus propre à la retraite. Sur cette contestation il leur proposa une voye d'accord, que le lendemain on chargeroit l'âne dont les Religieux se servoient, qu'on le laisseroit en liberté sans luy marquer de route, & qu'on bastiroit le Convent au lieu où il s'arresteroit; la proposition fut acceptée, l'asne fut chargé & remis à sa conduite, & il alla tout droit à une Chapelle de saint Antoine de Padoüe éloignée de deux milles où il s'arresta, & la convention fut executée. Antonin & Eleüe Mirabili donnerent la place; d'autres fournirent aux fraix de la Fabrique, & y firent bastir de tres-devotes Chapelles dans la Montagne, qui servent à la retraite.

XXIII. Les Messinois voulurent avoir le mesme avantage: pour cet effet ils transporterent dans leur Ville les Carmelites qui estoient dehors, & mirent à leur place les Observantins, qui s'obligerent envers ces Religieuses à la rente annuelle de deux livres & demie de cire; peu de temps aprés ces habitans ravis de la sainte conversation de ces bons Religieux, leur voulurent bastir un autre Convent dans la Ville, mais ils ne s'y voulurent pas engager, de crainte d'estre trop exposez aux visites. Enfin il falut venir à un accord, & ce second Convent fut basti à cent pas de la porte, sous le titre de sainte Marie de Jesus, de mesme que le premier.

XXIV. Celuy de Nicosie dans la mesme Isle fut bati cette année, selon une ancienne inscription françoise qui est sur la porte de l'Eglise, Rodulphe dit qu'il avoit esté auparavant établi à l'Eglise de S. Antonin, car quelques actes qui sont plus anciens appellent le Superieur de ce lieu Gardien de saint François & de saint Antonin, il est aux Conventuels.

XXV. Les habitans de Vissi au Dioceſe de Spolete, obtinrent permission d'établir les Observantins à sainte Marie de Nutellera, je ne trouve pas pourtant qu'ils possedent aucun Convent de ce nom, mais les Conventuels en ont un dans ce lieu.

XXVI. Frere Jerôme Vicaire de la Province de la Marche, demanda permission d'en établir un au Bourg de l'Hermitage dans le Dioceſe de Fermo,

Digitized by Google

où Frere Barthelemi avoit deja bati une Chapelle dediée à saint Antoine avec un petit logement; les Frerots occupoient ce lieu, & Frere Barthelemi pretendoit d'avoir par ce moyen la commodité de Prêcher contr'eux; Le Pape commit l'Examen de son dessein au Prevôt de S. Pierre de Montulm, mais je ne trouve point ce Convent dans nos catalogues.

XXVII. Quelques Nobles Venitiens donnerent à Frere Jaques Busel, & à Frere Marc Quirin la Chapelle de saint Job dans la Parroisse de saint Jeremie; & Luce-Delphine legua tous ses biens pour y batir un Convent; plusieurs & particulierement Christofle Maure y contribuerent encore beaucoup, de sorte que le bâtiment fut fait tres-beau; Saint Bernardin qui estoit grand amy de ce Senateur, luy predit qu'il seroit Duc de Venise, & lors qu'il vit cette Prophetie accomplie, il augmenta ses liberalitez envers les Observantins, & choisit la sepulture dans leur Eglise.

XXVIII. Il y a sur la côte de Biscaye vis-à-vis de Bermejo, dans le Dioceſe de Calahorra, une Isle appellée Isaro qui n'a pas plus de trois cens pas de tour: l'Evêque Didace Stunnica avoit donné à Frere Martin d'Arteaga l'an 1412. une Chapelle de la sainte Vierge qui est sur un rocher pour y batir un Convent & ce Religieux le fit commencer cette année: l'an 1463. Henry Roy de Castille donna toute l'Isle aux Observantins, & Elizabeth femme de Ferdinand V. fit tres-bien accommoder le logement, & dresser un escalier de 250. marches pour y monter, parce que le rocher est rude & escarpé: Ce lieu est fort celebre, & la retraite des plus devots Religieux. On y vit avec grande frugalité, car le biscuit est le pain ordinaire, & les herbes ou quelques petits poissons que les Freres peschent, ou que les pescheurs leur donnent font tout leur regale; on s'y trouve souvent en peine durant l'hyver d'avoir le necessaire, parce que le trajet pour aller à terre est d'autant plus dangereux qu'il est plus étroit: dans l'extreme necessité les Religieux mettent un linge au plus haut du clocher, & les habitans du voisinage qui connoissoit leur besoin par ce signal, se hazardent à leur porter des vivres. On avoit accoûtumé d'y faire fanal pendant la nuit, & pour ce service qu'on rendoit aux vaisseaux, le Connestable de Castille leur assignoit de grandes aumônes sur les impost de la Marine, mais depuis que ces droits sont possedez par le Roy, ses Officiers n'ont pas la mesme reconnoissance, il y a une Image de la sainte Vierge qui est fort celebre par plusieurs miracles qui s'y font

XXIX. Il vient tous les ans à cette Isle dans le mois d'Avril une troupe d'oyseaux blancs, qui sont plus grands que des Tourterelles, & que ceux du Païs appellent Chirrias, à cause de leur ramage; & aprés qu'ils ont fait leurs petits, ils s'en retournent dans le mois de Septembre; pendant leur demeure ils se separent en quatre bandes, & un d'eux se va poser sur le plus haut du rocher pour faire sentinelle; dés qu'il voit quelqu'un qui aborde à l'Isle, ou quelque Religieux qui sort du Convent, il se met à crier de toute sa force pour donner l'allarme, & dabord l'escadron le plus proche vient fondre sur celuy qu'ils ont veu, & le bat si-bien du bec & de l'aisle, que s'il n'a pas en main dequoy se défendre il faut qu'il s'enfuye, ou qu'il se cache; aprés que ceux-cy sont las de combattre, la seconde troupe s'avance, aprés celle-cy la troisiéme, & enfin la

Digitized by Google

quatrieme, de sorte qu'ils ne se relachent point que par la lassitude ou par la victoire. Ils peuvent encore moins souffrir les corbeaux, les milans, & les espreviers que les hommes, car dés qu'il en paroit quelqu'un ils viennent fondre sur luy non pas par troupes separées, mais toutes quatre à la fois.

XXX. Pierre Manriques Gouverneur du Royaume de Leon, & Eleonor de Castille sa femme, obtinrent de Guttieres Evéque de Palentia un fonds à quatre lieuës de cette Ville, sur une éminence proche de la riviere de Carrion, & y firent batir un Convent dedié à Nostre Dame de Consolation, en consideration de Frere Pierre de Sanctoio; il est presentement aux Recollets de la Province de la Conception.

XXXI. Bertrand Nicolas avoit legué quelque bien pour établir les Observantins à Barcelone; sur ce temps un compagnon de saint Bernardin, qui estoit un Predicateur celebre vint dans cette Ville, & les habitans l'écoutterent avec tant de satisfaction, que le Senat resolut d'ajoûter tout ce qui seroit necessaire pour leur bâtir un Convent: Le Roy Alphonse en posa la premiere pierre prés la porte Angelique, & l'Eglise fut dediée à sainte Marie de Jesus. Le Chapitre General auquel on fit les Statuts appellés de Barcelone, se tint dans ce Convent, Frere Boix qui avoit esté Conventuel, & Frere Sicard qui avoit esté Chartreux, y sont decedés en grande opinion de saintetè, & aprés eux plusieurs autres. Le dernier de tous est Frere Pierre du Champ lay, qui estoit tres-souvent élevé en l'air dans ses extases.

XXXII. Les Freres Mineurs estoient établis à Caffa sur le pont Euxin, prés de la porte appellée Cajador, & ils y faisoient les Offices Divins avec tant de devotion que les Chrestiens & les Tartares en estoient ravis. Ils prenoient encore grand soin d'instruire les enfans à la Foy, & d'élever ceux qu'ils trouvoient exposez; le Pape informé de leur sage conduite les recommanda fort instamment à la charité des fidelles, afin qu'ils peussent continüer ces saints exercices.

XXXIII. Le Convent de saint Blaise des Canaux à 18. milles de Raguse, fut bati environ cette année dans une vallée fort agreable, mais il est exposé aux descentes des Turcs.

XXXIV. Le Pape ordonna à l'Evéque de Troye, de secourir par le moyen des restitutions, dont il pourroit disposer, les Religieuses de sainte Claire du Monastere du Jardin dans le Royaume de Naples. Il confirma à celuy de Tordessillas en Castille tous les biens qui leur avoient esté donnés, & nomma pour leurs conservateurs les Evéques d'Avila, & de Zamora, & le Prieur de saint Benoit de Valladolid.

XXXV. Les Freres du Tiers-Ordre avoient une Chapelle à saint Omer, où ils faisoient l'Office divin, & le Pape leur permit d'y conserver le tres-saint Sacrement, & de l'administrer aux Sœurs du mesme Ordre.

XXXVI. Guillaume Roc avoit fourni à Frere Jean Blonde, & à Frere Strenaert Tierceres dequoy bastir une maison sous le titre du Calvaire à Bruges en Flandres.

XXXVII. Frere Fernand de Valdeores Procureur general des Tierceres à

Digitized by Google

Rome se plaignit au Pape, que Frere Fernand Gonsalve d'Alcaçar leur Provincial en Andalousie, aprés avoir pillé leurs maisons s'estoit retiré dans une Abbaye de Cisteaux, & que neanmoins il continüoit de prendre le titre de Provincial des Tierceres, & sa Saintetè donna un plein pouvoir au Provincial des Freres Mineurs d'informer sur cette accusation, & de terminer ce procez par sa Sentence.

XXXVIII. Frere Antoine de Brayda, & Frere Jean de Govono Tierceres, avoient fait batir un Hermitage à Clapeto prés de Genes sous le nom de S. Elzear, & le Pape leur permit d'y recevoir les Sacremens, & de s'y faire enterrer.

XXXIX. Les Sœurs du Tiers-Ordre de Gand en Flandres, obtinrent du Pape la permission de recevoir les Sacremens dans leur Chapelle: & l'an 1490. elles se soumirent à la Regle de sainte Claire, & à la conduite du Provincial de Cologne.

XL. Le Pape declara que celles qui s'estoient establies à Duysbourg dans le Dioceſe de Cologne, estoient obligées au vœu de Chasteté perpetuelle.

XLI. Il y avoit un autre maison de cet Institut à Castello en Ombrie, que quelques femmes devotes avoient Fondée sous le titre de sainte Cecile.

XLII. Le Pape declara que les meubles qui estoient à l'usage des Religieux de l'Observance, devoient demeurer au Convent où ils mouroient, encore qu'ils les eussent portés de chez les Conventuels. Il permit aux Observantins du Palatinat du Rhin, & de la Duché de Baviere d'élire un Vicaire General; & il soûmit tous les Tierceres de l'un & de l'autre sexe, à l'autorité du General de l'Ordre, & des autres Superieurs.

DE JESUS-CHRIST l'an 1428.	DE MARTIN V. l'an 11.	DE SIGIS. EMP. l'an 18.	DE L'ORDRE l'an 221.

I. LE Cardinal Frere Pierre de Foix revint à Rome le 8. de Janvier; il exposa en plein Consistoire les difficultez qu'il avoit trouvées à persuader au Roy d'Arragon l'extinction du Schisme, parce que le saint Siege luy estoit contraire dans les pretentions qu'il avoit sur le Royaume de Naples, & les moyens qu'il jugeoit les plus asseurez pour en venir à bout. Sur ce rapport le Pape donna commission à deux Cardinaux, d'examiner les articles qu'il proposoit pour la paix; Mais la peste qui commença de s'échauffer dans Rome, fit remettre la conclusion à l'année suivante; Frere Jean Rosca se trouva dans toutes les conferences qui se tinrent sur ce sujet, & servit fort utilement le Cardinal Legat.

II. Le Pape confirma Frere Marc de Ferentino dans la charge d'Inquisiteur de la Province de Rome, à laquelle il avoit esté nommé par son Provincial, & Frere Simonet de Spolete pour l'Ombrie à laquelle le General l'avoit destiné. Frere Nicolas Vuegman fut estably Penitencier Apostolique. Les Conven-

Digitized by Google

tuels & les Obſervantins de la Province de Caſtille, avoient dreſſé quelques articles d'accord au Chapitre qu'ils avoient tenu à Medina del Campo : le Pape les confirma cette année, & l'an 1430. ſa Sainteté donna commiſſion à l'Evéque de Cartagene, d'obliger les uns & les autres à les obſerver. Le Bien-heureux Frere Juſtin mourut à Colibin en Pologne ſelon Chriſtofle Varſevic.

III. Frere Paul Franciſci fut promeu à l'Evéché de Sebaſte en Armenie. Frere Jean à celuy de Faënza ſa patrie. Frere Antoine de Tivoli fut transferé de celuy de Thine dans l'Archipel à celuy de Cité Neuve en Iſtrie, & Frere Jaques de Veniſe prit ſa place. Frere Guillaume de Montraval à celuy de Galtellina en Sardaigne. Frere Guillaume de Pendergaſt à celuy de Mayo en Irlande. Frere Berenguier Perrin à celuy d'Eguine dans l'Iſle d'Athenes. Frere Bernard de Drivaſto à celuy de Baleacen Suffragant d'Antibar.

IV. Le Pape permit aux Obſervantins l'eſtabliſſement du Convent de ſaint François des Vignes prez d'Udine capitale du Frioul : il y a une Image de la ſainte Vierge fort celebre par pluſieurs miracles.

V. Celuy de Liniaco dans le Dioceſe de Verone eſt du meſme-temps, les Venitiens le firent démolir à cauſe des guerres, mais il fut remis ſous Leon X.

VI. Les habitans de Roſſano dans la Calabre obtinrent la meſme permiſſion pour leur Ville ; Frere Mathieu en eſtant Evêque fit achever le baſtiment l'an 1452. Gonzague qui l'en fait le Fondateur, dit qu'il chaſſa fort adroitement les Grecs de ſon Egliſe, où ils officioient ſelon leur Rituel, & qu'eux pour ſe vanger de cela, alloient d'étruire la nuit, tout ce qu'il avoit fait bâtir le jour pour ſes Freres ; mais que Dieu prit ſa cauſe en main, & punit ces Sacrileges en la perſone de leurs enfans, car ils naquirent tous depuis avec quelque difformité notable ; le malheur de ces Innocens obligea les Peres de reconnoître qu'ils eſtoient les coupables, & pour reparer leur faute ils ayderent au baſtiment de l'Egliſe, qui devoit eſtre dediée à ſaint Bernardin, & donnerent ce nom à tous leurs aînés, & cette marque de leur repentir merita que Dieu les delivrat de ce chatiment.

VII. Le Comte de Camari en Sicile eſtablit un Convent ſous le titre de ſainte Marie de Jesus prez de ſa Ville, en conſideration du Bien-heureux Frere Mathieu de Gergenti. Frere André d'Aragon illuſtré par ſes miracles y eſt inhumé dans un ſepulchre fort honorable ; comme auſſi Frere André, & Frere Jean natifs de ce lieu ; le premier predit le jour de ſa mort, & la cheute d'un rocher ſous lequel quelques ouvriers travailloient, qui éviterent ce peril par ſon avis. Le ſecond eſtoit un bon Frere lay fort adoné à l'Oraiſon ; le demon luy tendit pluſieurs embuches, & ne le pouvant pas ſurprendre, ce malin luy fit une bleſſeure mortelle, de laquelle il fut gueri par l'interceſſion de la ſainte Vierge. Frere Antoine Ethiopien Tiercere y eſt honoré de pluſieurs miracles ; ſon humilité le rendoit fort recommandable, & il merita de ſçavoir par ſon Ange Gardien l'heure de ſa mort, huit jours avant qu'elle n'arrivat.

VIII. Jaques Marquis de Montferrat, & les habitans de Nice de la Paille, obtinrent du Pape la permiſſion d'établir les Freres Mineurs à l'Egliſe de ſainte Marie de Quinzano, & de tranſporter les droits curiaux à celle de ſaint Hyppolite.

Digitized by Google

IX. Le Convent de sainte Marie de Jesus au Faux-bourg de saint Vincent de Valence en Espagne, fut fondé par Alphonse Roy d'Aragon, & sa femme Marie, à la priere d'un Frere Mathieu, & je crois que c'estoit celuy de Gergenti. Quelques larrons qui déroberent le saint Ciboire de l'Eglise cacherent les Hosties sous du fumier assez prés du Convent, mais elles furent decouvertes selon quelques uns par une lumiere qui paroissoit dessus pendant la nuit; & selon d'autres par un Jardinier qui ne pouvoit pas empescher l'eau dont il vouloit arroser ses plantes de couler vers cet endroit, & selon d'autres encore par la confession d'un de ces sacrileges qui fut pris & pendu; elles furent raportées avec grande solemnité, & l'on bastit une petite Chapelle au lieu où elles avoient esté trouvées.

X. Frere Jean de sainte Marie desirant d'embrasser l'estroite Observance, avoit obtenu un petit hermitage dedié à sainte Eulalie, prés de Marchena dans le Dioceſe de Seville, que Didace d'Annaia Vicaire general de l'Archevesque avoit fait bastir; ce devot Frere s'y estoit establi avec quelques Compagnons, par la permission du Provincial de Castille, qui le fit son Vicaire; cette année il en obtint la confirmation du saint Siege, avec l'absolution des censures qu'il pouvoit avoir encourues; Pierre Ponce de Leon Comte d'Arcos, y a fait depuis un logement fort commode, qui a esté toûjours habité par des Religieux illustres en pieté; les plus remarquables sont Frere Jean de saint Torquat premier Compagnon du mesme Frere Jean; Frere Jean de Tavira Portugais, tres-renommé par son humilité, par sa penitence, & par son assiduité à l'oraison; & Frere Pierre des Tours. Aprés que ce dernier fut decedé, les Religieux voulurent tenir sa mort cachée, pour eviter l'embarras qu'ils prevoyoient; mais en mesme-temps les enfans, & aprés eux, tous les habitans sortirent de leurs maisons en criant, le saint homme Frere Pierre est mort, le grand ami de Dieu est decedé, & coururent en foule au Convent; chacun s'éforça de baiser son corps, & d'emporter de ses cheveux, ou quelque morceau de son habit; de sorte qu'on eut bien de la peine à l'enterrer.

XI. Quelques Bulles parlent du Convent de saint Michel du Mont dans le Dioceſe de Cuença, mais il a esté transporté dans Alcocer, & il n'y reste plus qu'un Hospice.

XII. Jeane de Maillé fit commencer celuy de Fougeres en Poitou; & Louis de la Barre aprés avoir fait bastir l'Eglise, s'y rendit Religieux; le bastiment a esté brûlé; mais Gaspard de Roche-Choüard Comte de Montmari, l'a fait reparer.

XIII. Jean-George Amans obtint permission du Pape de bastir un Couvent pour l'Observance dans Mets; peut-estre est-ce celuy qui a esté démoli, selon Gonzague, trente ans avant qu'il ne fit son ouvrage; car sans doute il fut commencé environ ce temps, comme il conste par une Bulle de l'année suivante, qui porte que les Carmes s'y estoient opposez, parce qu'il estoit trop prés du leur.

XIV. Jean de Sero de Losoniz obtint la mesme permission pour establir les Observantins sur son bien de Fulsar prés de Regen en Hongrie.

XV.

Digitized by Google

XV. Henry Benufort Prince d'Angleterre, Cardinal & Legat en Allemagne, avoit introduit les Observantins dans le Convent de Brandebourg, & reglé leur conduite pour la reception de ceux qui se voudroient reformer pour l'élection d'un Vicaire general, & pour l'exemption des subsides; & cette année le Marquis de Brandebourg obtint du Pape la confirmation de tout ce que son Legat avoit ordonné.

XVI. Le Monastere de sainte Claire de Montflacon estoit reduit à une seule Religieuse, & les Freres Mineurs qui estoient hors de la Ville furent mis à leur place.

XVII. Les Sœurs du Tiers-Ordre qui s'estoient fort multipliées en Italie, obtinrent du Pape par un rare exemple, le pouvoir d'élire une Generale, qui peût aller visiter tous les Monasteres qui la voudroient reconnoistre; cet establissement causa beaucoup de troubles dans peu de temps, car elles-mesmes s'ennuyerent du gouvernement superieur d'une fille, & commencerent à la mépriser; les voyages qu'elle faisoit pour les visites traînoient aussi beaucoup d'inconveniens; c'est pourquoy Pie II. revoqua ce pouvoir, & remit une partie de ces Monasteres sous la conduite des Freres Mineurs; & l'autre sous celle des Ordinaires, comme la commodité des lieux & des temps le requeroit.

XVIII. Les Freres du Tiers-Ordre avoient un Convent fort celebre à Kyllin Bonnayna, dans le Dioceſe de Toam en Irlande; mais les guerres leur avoient causé beaucoup de dommage, & le Pape accorda plusieurs Indulgences pour leur Eglise, qui estoit dediée à la sainte Vierge.

XIX. Martin IV. avoit donné pouvoir aux Freres Mineurs d'establir des Syndics Apostoliques pour leurs Convens; Jean XXII. l'avoit revoqué, & Martin V. le remit.

XX. Frere Nicolas Evesque d'Assise, s'estoit emporté contre ses Freres jusques à détruire un Autel dans Nostre-Dame des Anges, & à les vouloir forcer de donner la carte funeraire; la cause fut plaidée, & il la perdit.

DE JESUS-CHRIST l'an 1429.	DE MARTIN V. l'an 12.	DE SIGISM. EMP. l'an 9.	DE L'ORDRE l'an 222.

I. LE Cardinal Frere Pierre de Foix ayant reglé avec le Pape les articles de l'accord qu'il avoit traité avec le Roy d'Aragon pour l'extinction du Schisme, revint à Barcelone pour mettre la derniere main à cette importante negociation; il y fut receu avec grande solemnité le douziéme de May, & conclut enfin cette paix si necessaire à l'Eglise; les conditions furent que ce Roy employeroit tout son pouvoir contre l'Antipape & ses sectateurs; qu'il laisseroit les Ecclesiastiques dans une liberté entiere pour leurs fonctions, pour leur autorité, pour leurs immunitez, & pour leurs revenus, & que le Pape luy adjugeroit la Forteresse de Peniscol, luy feroit donner cent cinquante mille florins

Digitized by Google

par les Ecclesiastiques de son Royaume, luy condonneroit tout ce qu'il avoit pris sur les droits de la Chambre Apostolique, & que les Reliques de saint Louis Evesque demeureroient en son pouvoir. Quoy que ce Prince fût sur le point de partir pour conduire son Armée contre le Roy de Castille, néanmoins il voulut obliger auparavant l'Antipape & ses pretendus Cardinaux, de renoncer à leurs dignitez, & de recevoir l'absolution du Legat; ses Cardinaux étoient cinq en nombre, à sçavoir les deux qui l'avoient éleu, & Gilles Sancius Munot son neveu, François Rovera, & Eximin Daha qu'il avoit crées; ce dernier avoit esté mis en prison par les Officiers du Roy, parce qu'il se plaignoit qu'on alloit trop viste dans cette affaire; & Frere Dominique de bonne Esperance Chartreux, estoit detenu depuis trois ans par l'Antipape mesme, qui l'avoit soupçonné de travailler avec le Cardinal Jean Carriere à la nomination d'un troisiéme Pape; mais l'un & l'autre fut remis en liberté par le Legat, dés qu'il fut receu dans la Forteresse de Penisçol, où il trouva la Thiare de saint Silvestre, une partie de la Croix du Sauveur, des ornemens, des joyaux & des registres qu'il fit porter à Rome.

II. Aprés qu'il eut arraché les racines du Schisme, il assembla un Concile à Tortose pour remedier aux desordres que cette funeste division avoit causez: il commença cette Assemblée le 19. de Septembre par la Messe qu'il celebra, & à laquelle Frere Jean Rocca Evesque de Bethléem prêcha avec un grand applaudissement. Il s'y trouva environ trois cens Evesques ou Abbez d'Aragon, de Valence, de Majorque & de Catalogne, & le Legat fit lire en leur presence huit lettres patentes du Roy pour l'establissement de la paix de l'Eglise, & les remit aux Archevesques de Terragone & de Sarragosse. On y dressa vingt constitutions fort utiles, qui commencerent à remettre la discipline Ecclesiastique. Aprés la conclusion du Concile le Legat offrit tout son pouvoir envers le Pape aux Schismatiques convertis, & leur donna plusieurs graces pour les Benefices qui viendroient à vaquer. Les actes de sa Legation portent que Frere Bertrand Albert Benedictin, fut pourveu de l'Evesché de Majorque à la priere du Roy d'Aragon; mais je crois que le Pape ne le voulut pas confirmer, & qu'il en pourveut Gilles, pour reparer en quelque façon la perte de son pretendu Pontificat; en effet, je trouve dans les livres du Consistoire, que l'an 1430. Gilles fut transferé à l'Evesché de Girone, & que le susdit Frere Bertrand fut mis à sa place; mais je crois encore que ce Prelat ne voulut pas accepter ce changement, car les Auteurs Espagnols disent qu'il est enterré dans le Chapitre de Majorque avec une honorable epitaphe; & les susdits livres portent que l'an 1431. Jean Cardinal de saint Sixte fut pourveu de l'Evesché de Girone, & le mesme Frere Bertrand de celuy d'Elne en Roussillon.

III. Frere Pierre de Foix ne se contenta pas d'avoir esteint si heureusement le plus long, & le plus pernicieux Schisme dont l'Eglise eût esté jamais affligée, & d'avoir redonné le lustre aux Eglises d'Aragon & de Catalogne, qui avoient esté si long temps dans la deformité de la separation; il pensa encore à establir le repos temporel dans toute l'Espagne en moyenant la paix entre le Roy d'Aragon & celuy de Castille, à qui celuy de Navarre s'estoit joint. Les sem-

Digitized by Google

mes de ces deux premiers Princes estoient sœurs, & chacune prevoyoit dans le succés de cette guerre la perte de son mary ou de son frere; c'est pourquoy elles furent ravies d'avoir le secours d'un aussi grand homme que ce Cardinal, pour traiter l'accord qu'elles souhaitoient avec passion, & le firent supplier de s'y employer efficacement. Il entreprit cette negociation avec grand plaisir, & se rendit si à propos entre les deux Armées ennemies, qu'il fit differer jusqu'au lendemain la bataille qu'elles estoient prestes à se donner, sur le soir; & ce petit delay empécha les malheurs qui estoient inévitables si elles eussent combatu; la Reyne d'Aragon, femme d'un grand courage, se fit porter sous une tente entre les deux camps, & travailla si heureusement pendant la nuit avec le Legat qui alloit comme Mediateur, tantost à l'un & tantost à l'autre, que la paix fut concluë & signée avant le jour. Pourtant le Castillan qui se sentoit le plus fort, fit d'abord renaistre quelque difficulté, & protestant que les articles avoient esté signez sans son ordre, s'avança pour attaquer l'Aragonois; la Reyne sa sœur, & le Cardinal s'éforcerent de l'arrester; mais ils ne peurent pas empécher qu'il n'y eût quelques escarmouches: enfin ils lierent une seconde conference de quatorze arbitres, par l'avis desquels on accorda une tréve qui fut publiée & tres-bien receuë, comme les arrhes d'une bonne paix.

IV. Frere Robert Poëtland fut promeu à l'Evesché d'Imolac en Irlande. Frere Urbain de Procopio à celuy de Castro dans la Poüille. Frere Gerard à celuy de Salon en Dalmatie. Frere Henry à celuy de Gravina dans le Royaume de Naples. Frere Pierre Beparaise à celuy de Tyr sous le Patriarche de Jerusalem. Frere Damien de Busellis à celuy d'Assise. Les memoires du Monastere de sainte Claire de Safra portent que Frere Jean de Moralez augmenta le bastiment, & sacra l'Eglise comme Evesque de Badajoz, d'où Safra depend.

V. Frere Nicolas & Frere Barthelemi Tomasio furent instituez Penitenciers de saint Jean de Latran. Frere Jean Palmeyro de saint Pierre, & Frere Guillaume Livat de sainte Marie Majeure. Frere Nicolas de Tivoly fut envoyé comme Nonce & Collecteur de la Chambre Apostolique à Caffa, à Chio, à Metellino, à Cimbalu, à Samastrie & à Peyra. Frere François de Pistoya fut deputé vers le Sultan de Babylone pour les affaires des Chrestiens. Frere George de Hongrie travailloit par ordre du Pape à la liberté de Jean Archevesque de Colotza, qui avoit esté pris par les ennemis. Frere Pierre de Bagis obtint permission d'aller avec quelques Compagnons sur les terres des Infidelles, & receut plusieurs privileges du Pape & du General pour cette Mission. Les Juifs pousserent les Sarrazins à faire plusieurs injures aux Religieux de Jerusalem, & obtinrent pour leur secte la Chapelle de David, & quelques autres lieux de pieté; sur cette plainte le Pape punit d'une grosse amende ceux qui vivoient dans ses terres, & la Reyne de Naples ceux qui estoient dans ses Estats.

VI. Les Conventuels voyant que les Observantins commençoient à se separer d'eux, les firent citer au saint Siege, ou leur cause fut plaidée devant trois Cardinaux Commissaires: Un Evesque de l'Ordre parla pour les premiers, & le Bienheureux Fr. Jean de Capistran pour les seconds: On reconnut bien-tôt que la jalousie estoit la cause de ces troubles, ce qui obligea le Pape de penser à le

Digitized by Google

reünion de l'Ordre, que le susdit Bienheureux Frere Jean souhaitoit avec passion; pour cet effet il indiqua le Chapitre general dans Aracœli à l'année suivante, afin qu'on peût trouver les moyens de retrancher les abus qui s'estoient glissez dans l'Ordre, & de faire un bon accord; & parce que Frere Antoine de Massa General, donnoit de grands sujets de plainte par sa negligence, sa Sainteté luy donna pour Vicaire Frere Guillaume de Casal Procureur general, avec ordre de n'innover aucune chose jusques au Chapitre, sans le consentement de cet adjoint.

VII. L'Evesque & le Chapitre d'Orvieto donnerent aux Observantins le Monastere de la Trinité, prés de cette Ville, qui avoit esté abandonné par les Benedictines; & Eugene IV. confirma cette disposition.

VIII. Le Convent de Massuraca dans la Calabre, fut basti par les habitans, & dedié à nostre-Dame des Graces. Le corps de Frere Pierre de Bellicastro y a esté trouvé tout entier long-temps aprés sa mort, & remis dans un beau sepulchre.

IX. Les habitans de Cozensa dans la mesme Province, avoient donné au Bienheureux Frere Mathieu de Gergenti le Monastere que les Religieuses de Ste. Claire avoient délaissé prés de leur Vile, à cause des guerres; mais cette année elles s'y remirent par ordre du saint Siege, & les Observantins demeurerent sans logement jusques à l'an 1434. auquel ils prirent la Maison des Conventuels.

X. Henry Evesque de Tortone obtint permission d'establir les Observantins prés de Vazzano dans un bois, où il y avoit eu une Chapelle dediée à la sainte Vierge.

XI. Le Pape permit d'employer à la reparation du Convent de Nice de Provence, les biens que Jean Taillefer avoit leguez pour des œuvres pieuses; c'est tout ce que se trouve de ce lieu.

XII. Les Anglois qui avoient mis le siege devant Blois sur la Loire, démolirent le Convent qui estoit prés de cette Ville, & duquel nous ne sçavons pas l'origine; aprés quelques années la Comtesse d'Orleans & de Blois le fit remettre dans la Ville, & acheva le bastiment l'an 1456. les Huguenots le détruisirent l'an 1568.

XIII. Fr. Nicolas Francisci Lay, obtint permission de bastir un Convent de l'Observance dans Avenes en Hainaut au Dioceſe de Cambray; je doute s'il le fit, car Gonzague met la fondation de ce Convent dedié à S. Bernardin l'an 1460. & dit que Charles Duc de Charolois, & Comte de Bourgogne, & sa femme Yzabeau de Bourbon, & Marie de Pontignare en sont les Fondateurs; peut-estre n'ont-ils fait que l'achever ou l'aggrandir.

XIV. Le Pape envoya au Convent de Bruges en Flandres une partie de la teste de saint Sebastien, pour estre remise dans une Chapelle dediée à son nom.

XV. Frere Pierre de Santoïo fit bastir un petit logement prés d'une Chapelle, à trois milles de Medina de Rioseco dans le Dioceſe de Palentia; Federic Duc de ce lieu, Amiral de Castille, & Therese Henriquez sa femme, y ajoûterent un grand Convent l'an 1477. ce Seigneur y passa le reste de ses jours avec les Religieux, & Therese vécut avec une pieté admirable pendant quatorze ans

Digitized by Google

sous l'habit du Tiers-Ordre dans une maison voisine. Au temps d'une grande famine elle secourut les pauvres avec tant de liberalité, que ses serviteurs la vinrent avertir que la farine estoit achevée ; mais elle leur commanda avec grande confiance de revoir son magasin, & il se trouva plein : Un Masson qui reparoit le Convent par son ordre, fut accablé sous une voute qui tomba ; elle y courut pour le secourir, croyant qu'il ne seroit que blessé, & l'ayant trouvé mort, elle le ressuscita par sa priere. Federic avoit ordonné d'estre enterré au Monastere de sainte Claire de Palentia, mais elle le fit porter par la permission de Sixte IV. en un beau sepulchre qu'elle avoit fait dresser dans l'Eglise des Freres Mineurs, où elle fut aussi mise aprés sa mort ; Louis Henriquez Amiral de Castille est inhumé dans un autre prés du leur.

XVI. Une Bulle du Pape m'apprend qu'il y avoit depuis plus de quarante ans, un Monastere de sainte Claire prés de Perpignan, où la premiere Regle estoit observée. François I. Roy de France le fit ruiner, & Charles-Quint Roy d'Espagne le fit rebastir dans la Ville.

XVII. Gomez Suarez de Figueroa, & Elvire Lase de Mendosse premiers Ducs de Feria, avoient fondé celuy de Safra dans l'Estremadoure, où ils ont leur sepulchre au milieu du chœur. Garcia Basso de la Vega y est enterré, à la Chapelle qui est du costé de l'Evangile : cette Eglise est enrichie de plusieurs precieuses Reliques, que Frere Jean Moralez Evesque de Badajoz y donna, lors qu'il la consacra ; les premieres Religieuses qui l'habiterent vinrent de Tordesillas, & la reputation de leur vertu y a toûjours attiré depuis des filles des plus nobles familles.

XVIII. Il y en avoit un autre prés de Gand en Flandres où la premiere Regle s'observoit, & où sainte Colete est inhumée.

XIX. Jaques Comte de la Marche & de Castres en Albigeois avoit épousé Jeane II. Reyne de Naples ; la discorde qui se mit entr'eux l'ayant obligé de se retirer en France, il obtint du Pape la permission de fonder dans ses terres deux Monasteres de sainte Claire sous l'austerité de la premiere Regle. Il y a quelque apparance qu'il établit celuy de Castres, car Gonzague dit que les Comtes de cette Ville en sont les Fondateurs, & qu'on y observoit l'étroite pauvreté lors que les Huguenots le demolirent. Nous avons veu par avance l'an 1291. que le Confesseur de ces Filles fut martyrisé l'an 1561. je l'ay appellé Frere Jean Tranquier, mais j'ay appris depuis que j'avois mal traduit son surnom, & qu'il s'appelloit Frere Jean Trinquere. Son pere estoit Noble Jean Trinquere, Maistre & Surintendant des Ports & des Passages dans la Seneschaussée de Carcassonne ; il avoit esté marié en premieres noces avec Isabeau de saint André fille du premier President du Parlement de Toulouse, de laquelle il n'eut qu'une fille ; & Isabeau estant decedée il épousa Sibylle de Tinturier de la Noble famille de Montmaur de laquelle il eut nostre Bien-heureux Frere Jean & quelques autres enfans. Messire Samüel Trinquere Seigneur de Baux & de la Greffe, second President à la Chambre des Comptes, des Finances & des Aydes à Montpellier descendoit en droite ligne du pere de nostre illustre Martyr ; & nostre Province de saint Loüis possede son fils le tres R. P. Antoine Trinquere de la Greffe, qui

Digitized by Google

l'a gouvernée deux fois comme Provincial, & qui a esté Diffiniteur General de tout l'Ordre, & Commissaire Visiteur en diverses Provinces.

XX. Le Pape permit aux Sœurs du Tiers-Ordre du Monastere de S. François de Naples, qui avoit esté fondé par le Roy Robert prez de celuy de sainte Claire, de se reduire à la clôture, sous la conduite des Observantins.

XXI. Le Monastere de saint Agnez dans les Faux-bourgs de Perouse, avoit esté delaissé par les Religieuses de sainte Claire, & le Pape le donna aux Sœurs du Tiers-Ordre de la maison de Valfabrique prez de la mesme Ville.

XXII. Marguerite de Rudekerin en établit un autre du mesme Institut, prés de Sangal en Allemagne, & le dedia à saint Leonard.

XXIII. Les Freres du Tiers-Ordre obtinrent permission du Pape, de s'établir sur un fonds qui leur avoit esté donné par Angelille de Capouë dans le Dioceſe de Pouzol, pourveu que l'Evéque y consentit.

XXIV. Pierre-Paul Evéque de Chiusi avoit donné aux mesmes Freres l'Eglise de sainte Magdelaine aux Bois, & le Pape confirma cette disposition.

XXV. Sa Saintetè deffendit aux Senateurs, & aux Magistrats de Rome, d'exercer aucune fonction de leurs charges dans le Convent d'Aracœli: Elle donna le pouvoir des Inquisiteurs sur tous les Fidelles de la Palestine, à Frere Jean Belloro Gardien de Jerusalem, & aux autres Religieux qui demeuroient dans son Convent.

DE JESUS-CHRIST l'an 1430.	DE MARTIN V. l'an 13.	DE SIGIS. EMP. l'an 20.	DE L'ORDRE l'an 223.

I. LE Chapitre general de l'Ordre, se devoit tenir à la Feste de la Pentecôte; le Pape l'avoit indiqué premierement au Convent de Liege, puis à celuy d'Aracœli & enfin aprés y avoir mieux pensé il l'avoit determiné à celuy d'Assise. Le Cardinal Jean Cervantez Espagnol eut la commission d'y presider, avec un plein pouvoir d'ordonner tout ce qu'il jugeroit necessaire pour le bien & la paix de l'Ordre, car sa Saintetè esperoit que cette Assemblée auroit un heureux succez, par la sage conduite de cet excellent Prelat. Les Vocaux des Conventuels, & des Observantins s'y trouverent tous, selon le commandement exprez qu'ils en avoient receu du Pape, mais la premiere Session ne commença qu'à la Feste-Dieu, qui se trouvoit le quinziéme de Juin. On y fit d'abort tant de plaintes contre la vie relachée, & le mauvais gouvernement de Frere Antoine de Massa, qu'il fut deposé de sa charge de General, & Frere Guillaume de Casal fut éleu à sa place par un consentement unanime. Ce nouveau Superieur parut fort agreable & aux Conventuels & aux Observantins; aussi avoit il des qualités qui le rendoient tres-recommandable; car il estoit sçavant, éloquent, fort Religieux dans sa vie, & fort prudent dans sa conduite; & parce qu'il avoit toûjours témoigné beaucoup d'affection à l'Observance, le Cardinal ne trouva point de

Digitized by Google

difficulté à supprimer tous les Vicaires Generaux qui la gouvernoient, & la fit soûmettre immediatemen au seul General.

I I. Cette union ayant esté ainsi établie, on s'appliqua serieusement à dresser des Statuts, pour corriger les abus qui s'estoient introduits; la vertu & la prudence du Bien-heureux Frere Jean de Capistran avoit paru avec tant d'éclat dans toutes les Conferences, que le Cardinal le choisit seul, pour colliger & reduire en ordre tout ce qu'il jugeroit necessaire pour la reformation, & la paix; ce saint Religieux y travailla dabord, & il le fit avec tant de circonspection & de sagesse, que tout ce qu'il proposa fut receu de tous sans aucune difficulté avec serment de l'observer; ces Statuts ont esté appellés Martiniens, parce qu'ils furent faits sous l'autorité de Martin V. ils sont distribuez sur les douze Chapitres de la Regle, & ne contienent que les points les plus necessaires pour la pureté de son observance, & quelques Reglemens pour le gouvernement; il n'y a là presque rien pour l'estat de la nouvelle reformation, & le tout ne regarde que la correction des relâchemens; mais quoy qu'il parut par cette conduite que les Observantins ne demandoient rien qui ne fut tres-juste, que tous les Vocaux eussent accepté ces articles, & que le General se fut lié par serment de les faire observer, & de n'en procurer jamais la dispense; neanmoins dés que le Chapitre fut achevé, plusieurs se repentirent de cet engagement, se liguerent pour s'en délivrer, & presserent tant le Legat qu'il fut obligé de les dispenser de leur serment. Il tacha pourtant d'introduire ces reglemens, & nomma le Bien-heureux Frere Jean de Capistran compagnon du General, afin qu'il l'aydat de son conseil.

I I I. Frere Guillaume & le Bienheureux Frere Jean commencerent à travailler avec grand zele pour deraciner les abus, & corriger les relachemens; mais dans peu de temps la ferveur du General se ralentit, il commença de tolerer avec negligence, ce qu'il voyoit bien qu'il ne pouvoit retrancher qu'avec peine; en apparence il ne respiroit que la reformation, mais dans la verité, il ne faisoit pas ses efforts ni pour l'introduire, ny pour la maintenir. Il aymoit l'Observance mais il ne vouloit pas deplaire aux Conventuels, & sa conduite fut bien-tôt le sujet d'une nouvelle separation; les Observantins furent obligez à la faire par la mauvaise foy de ce Superieur: car il obtint du Pape le changement de quelques-uns de ces Statuts, la dispense du serment qu'il avoit fait de les observer, & enfin une Bulle qui permetoit de recevoir & de retenir les possessions, les rentes, & toutes sortes de legs, & d'en exiger les revenus par des Procureurs. Nonobstant tous ces mauvais effets, il persuadoit au Pape qu'il ne souhaitoit rien à l'égal de la reformation, & qu'il vouloit visiter toutes les Provinces pour l'y établir; sous ce beau pretexte il obtint de sa Sainteté un sauf conduit, & des lettres de recommandation, mais le train qu'il pretendoit mener dans ses voyages estoit manifestement contraire à sa proposition: car il vouloit avoir neufs Compagnons à cheval, & des valets de pied, & un bourfier pour faire la depense de tout cet équipage.

I V. Martin V. avoit institué le Bien-heureux Frere Jean de Capistran Inquisiteur contre les Frerots; les Cardinaux Jordain Evesque d'Albano, & An-

Digitized by Google

toine Eveſque du Port Commiſſaires Generaux contre les Heretiques, luy donnerent toute leur autorité ſur ce ſujet : & cette meſme année le Pape remit à ſa prudence, ce qu'il falloit faire d'un homme & de trois femmes qui eſtoient recheus dans l'Hereſie, plûtoſt par foibleſſe que par malice.

V. La Bien-heureuſe Sœur Luce ſurnommée de Norcia, quoy qu'elle fut née au Bourg de Valcaldare dans le territoire de cette Ville, mourut environ cette année l'an 1380. elle s'eſtoit retirée avec ſept compagnes dans une maiſon, que ſon pere avoit prez de Norcia, où elles vivoient en grande retraite. Ferdinand Eveſque de Jeruſalem, & adminiſtrateur de l'Eveſché de Spolete, duquel Norcia depend, leur donna permiſſion d'avoir une Chapelle ſous le titre de ſaint Jerôme ; & Luce reduiſit ſon logement en forme de Monaſtere, ſous la juriſdiction de l'Ordinaire, & ſous la conduite de Frere Raynal ſon frere, qui demeuroit à l'Hermitage de ſainte Marie ſur le Mont-Saint, dans le meſme territoire : L'an 1390. les habitans de Valcaldare prierent Luce d'établir une nouvelle maiſon dans leur Bourg ſous le titre de ſainte Marie, & elle en donna le gouvernement à la Sœur Titie.

VI. Toutes ces filles portoient un habit religieux de couleur de cendre, mais elles n'avoient pas encore embraſſé aucune Regle approuvée par l'Egliſe. L'an 1407. la Bien-heureuſe Angeline de l'Abbruzze leur envoya une de ſes Diſciples, qui établit celle du Tiers-Ordre dans ces deux maiſons ; & Luce fit bâtir une nouvelle Egliſe dediée à ſainte Claire, reduiſit celle de ſaint Jerôme dans l'enceinte de ſon premier logement, & y unit celuy de Valcaldare. Auguſtin Eveſque de Spolete approuva tout cela ſur la fin de la meſme année, & favoriſa beaucoup ces bonnes filles. Enfin Luce aprez une longue & auſtere penitence mourut le douziéme de Janvier, & fut enterrée dans l'anciene Chapelle de ſaint Jerôme. Dieu l'honora incontinent d'une ſi grande quantité de miracles, que Frere Raynald creut eſtre obligé de luy commander de n'en faire plus, & cette pieuſe defunte obeït à cet ordre pendant pluſieurs années. L'an 1599. on ouvrit ſon ſepulchre, où ſon habit, & ſon corps furent trouvez ſans aucune marque de corruption. On luy arracha le cœur, ſur lequel on trouva une image du Crucifix empreinte. Sa chair a eſté depuis conſumée & ſes oſſemens ſe conſervent avec grande veneration.

VII. Frere Antoine qui avoit eſté depoſé du Generalat, fut pourveu de l'Eveſché de Maſſa, ſon portrait ſe conſerve dans ſon Egliſe Cathedrale, où il fut enterré, & l'inſcription qui eſt au bas de ce tableau datée de l'an 1435. porte qu'il à erigé cette Ville en Republique, par la donation qu'il luy fit de la Seigneurie temporelle. Frere Blaiſe Joannis fut promeu à l'Eveſché de Belgrade Suffragant de Colotza. Frere Marc de Pera à celuy de Salmaſtrie en Perſe. Frere Nicolas Vuogmay à celuy de Majo en Irlande. Frere Jean Fabri de Paderbon qui enſeignoit la Theologie dans Munſter, à celuy de Naturen ſous le Patriarche de Conſtantinople. Frere Marc Sclaü Candiot à celuy de Thine dans l'Archipel. Frere Pierre Beparaiſe eſtoit Archeveſque de Tyr, & Confeſſeur de Blanche Reyne de Navarre, & Jean II. mary de cette Princeſſe l'envoya en Ambaſſade vers le Roy de Caſtille pour établir une treve, & en ſuite la paix.

VIII.

Digitized by Google

VIII. Frere Alphonſe de Fano étoit Confeſſeur d'Alphonſe Roy d'Aragon & ce Prince l'envoya en Ambaſſade vers Martin V. aprez que le Schiſme fut éteint. Fr. François Erler eſtoit Penitencier de S. Pierre. Fr. Pierre du Pré Provincial & Inquiſiteur en Toſcane, fort illuſtre par ſa prudence & par ſa Doctrine mourut cette année, & fut enterré à ſa patrie dans l'Egliſe des Conventuels. Frere Jean Barga tres-Pieux Docteur de la meſme Province, embraſſa l'Obſervance. Frere Jean Gritſch de Baſle floriſſoit par ſa doctrine dans la Province de Cologne, il a laiſſé quelques Ouvrages conſiderables.

IX. Frere Albert de Sartiano écrivit en faveur de ſes Freres contre un écrit fort malicieux de Poggio Brandolin; cet Auteur paſſoit pour un des plus ſçavans de ſon ſiecle; & il eſtoit faché contre les Obſervantins, parce qu'ils avoient pris le Convent de Montcharles qui avoit eſté delaiſſé par les Conventuels, & adjugé à ſes parens. La colere l'emporta tellement qu'il debita des mediſances fort dangereuſes, & contre leur état & contre leurs perſonnes; mais le Bien-heureux Frere Albert fit voir évidemment, & la malice de ce libelle & l'innocence de ſes Freres.

X. Le Recteur de l'Univerſité de Toulouſe fut chaſſé de la Ville, parce qu'il s'eſtoit efforcé avec empreſſement de perſuader au peuple, que la ſainte Vierge avoit contracté le peché originel. Il alla porter à Rome la pleinte de cette injure pour en avoir la reparation; il s'offrit meſme de ſouſtenir ſon opinion en public, & le jour fut aſſigné pour la diſpute, mais quelques affaires qui ſurvinrent l'empeſcherent de la faire.

XI. Raymond Bauccio des Urſins Prince de Tarante, fit baſtir un Convent dans Ugento, ſous le titre de Noſtre-Dame de Pitié. Le Bien-heureux Fr. Ange d'Altamura qu'on appelloit une brebiete, à cauſe de ſa douceur & de ſon humilité y eſt inhumé.

XII. Les Habitans de Bitonte dans la Poüille en firent baſtir un autre prés de leur Ville; il eſt dedié à la ſainte Vierge, & ſert preſentement d'infirmerie.

XIII. Le Bien-heureux Fr. Jean de Capiſtran en établit un troiſiéme, prés d'Anſano dans l'Abbruzze ſous le titre de ſaint Ange de la Paix, en memoire de celle qu'il avoit eſtablie entre les habitans de cette Ville, & ceux d'Ortone.

XIV. Frere Nicolas d'Oſmo fonda le quatriéme, appellé ſainte Marie de Valaſpre, au milieu d'une foreſt. Frere Epiphane Alleman de nation y avoit dreſſé une cellule écartée, où il ſe retiroit pour faire ſa priere avec plus de liberté, & il y eſtoit ſouvent ravy en extaſe. Son corps a eſté trouvé tout entier ſans aucune corruption, mais rendant une odeur tres-douce, trente ans aprez ſa mort; c'eſt pourquoy on le remit dans un lieu honorable; ſon bâton chaſſe les demons, & guerit pluſieurs malades. Un Frere lay dont on ne ſçait pas le nom, qui avoit eſté laiſſé ſeul à ce Convent dans un temps de peſte, fut trouvé mort au milieu du dortoir, mais à genoux & la teſte & les mains élevées vers le Ciel. Jeane & Catherine ſœurs germaines & Tierceres y ſont auſſi enterrées, elles avoient pris un grand ſoin de la nourriture des Religieux, & Dieu honora leur charité d'un grand miracle; car elles entretinrent la lampe qui brûloit devant le

Digitized by Google

ſaint Sacrement pendant un an, ſans que l'huyle de leur creuche diminuat. Dieu ſecourut ces bons Religieux par une autre merveille, car les chemins ayant eſté ſi fermez par la neige, qu'on ne pouvoit ſortir pour aller à la queſte, ils trouverent une pleine corbeille de pain devant leur porte : & un chevreil qui avoit eſté bleſſé ſe vint jetter dans leur cuiſine pour y mourir, comme s'il fut venu s'offrir à eſtre mangé.

XV. Jean-Jaques Martin de Montferrat, avoit donné aux Freres Mineurs depuis ſept ans, l'Egliſe de ſaint Maurice d'un Village de meſme nom au Dioceſe de Verceil, & le Pape leur permit de s'y eſtablir.

XVI. Les Obſervantins du Convent de ſainte Marie de Jesus prez de Palerme, obtinrent un hoſpice dans la Ville pour les malades, & les principaux habitans furent ſi ſatisfaits de leur converſation & de leurs predications, qu'ils leur firent baſtir une Egliſe, & augmenterent leur baſtiment ; il s'eſt depuis tellement aggrandi qu'il y a dequoy loger plus de cent Religieux.

XVII. Le Bien-heureux Frere Pierre de Santoïo fit baſtir un Convent dedié à Noſtre-Dame de Miſericorde, prez du Bourg des Paroits à quatre lieuës de Palentia en Caſtille. L'an 1520. une femme débauchée fit tuer un bon Religieux qui revenoit de la Ville, parce qu'il l'avoit repriſe de ſa mauvaiſe vie, pour éviter de pareils accidens, à quoy les Religieux pouvoient eſtre expoſez dans ce lieu ſolitaire. Pierre Manriquês Comte de ce Bourg les fit tranſporter dedans l'an 1521. & leur fit baſtir une Egliſe dediée à Noſtre-Dame d'Eſperance. L'an 1603. on en fit encore une plus belle, où le meſme Comte fonda la premiere Chapelle, & y fit dreſſer ſon tombeau ; la Comteſſe Magdelaine Manriquês fit baſtir le ſanctuaire, & y fut inhumée. Saint Antoine de Padouë fait icy pluſieurs miracles, la veille de ſa Feſte il fit rejallir ſubitement de l'eau en abondance, dans un puits que les Religieux avoient fait creuſer, ſans trouver aucun indice qu'il y en deût avoir : un jeune Frere y eſtant tombé commença d'invoquer ſaint Antoine, & il fut délivré miraculeuſement de ce peril.

XVIII. Il y avoit un petit Convent aſſez loin d'Alcaças dans le Dioceſe de Tolede, qui fut tranſporté dans la Ville l'an 1460. & c'eſt tout ce que nous en ſçavons : celuy de ſaint François de Veas de la meſme Province, fut établi environ ce temps, & il eſt auſſi incognu que le precedent.

XIX. Une fille devote avoit predit que la belle maiſon que l'Eveſque de Salamanque poſſedoit dans le Bourg de ſaint Martin de Caſtaneto, devoit eſtre changée en un Convent de Freres Mineurs ; & qu'on en baſtiroit un autre pour les Dominiquains à la Roche de France, où l'on trouveroit une image de la ſainte Vierge. L'Eveſque Sancius fut ſi touché de cette Prophetie qui eſtoit divulguée depuis cinq ans, qu'il donna ce lieu de plaiſance aux Obſervantins, & leur fit baſtir une Egliſe dediée à Noſtre-Dame des Graces ; ſon Chapitre ratifia cette donation l'an 1437. & le Concile de Baſle la confirma ; mais parce que les Prelats de cette Aſſemblée, commençoient d'entrer en mauvaiſe intelligence avec le ſaint Siege, les Religieux obtinrent une autre confirmation d'Eugene IV. Fr. François de Figuerou y fit porter de tres-precieuſes Reliques, & de fort beaux ornemens, lors qu'il eſtoit Procureur General de l'Ordre : le Cardinal François

Digitized by Google

Pacheco l'a enrichi d'une tres-belle Bibliotheque, & il est presentement aux Recollets de la Province de saint Michel.

XX. Jaques Evesque de saint Flour en Auvergne, fit present à Bernard d'Armagnac Comte de Pardiac, & Vicomte de Carlat & de Murat, d'une Chapelle de saint Gal Evesque de Clermont, au pied de la montagne de Cantal, à mille pas de Murat, pour y établir les Observantins; Martin V. & Eugene IV. ont confirmé cette donnation; Nous parlerons ailleurs de ce Convent qui est presentement aux Recollets de la Province du tres-saint Sacrement.

XXI. Simon de Begna habitant de Zara capitale de la Dalmatie, fit batir un Convent pour les Observantins au Bourg d'Oclan situé dans une Isle, à cinq milles de cette Ville, & Martin V. le leur confirma.

XXII. Celuy de saint François de Trym en Irlande menaçoit de ruine, & le Pape recommanda sa reparation aux charités des Fidelles: nous avons parlé de ce lieu l'an 1393.

XXIII. Le Monastere de Nôtre-Dame des Anges, de l'Ordre de sainte Claire prez de Perouse s'estant brûlé, les Religieuses se retirerent à celuy de Montlucy, & y firent unir leurs biens par l'autorité du saint Siege; je trouve qu'il y en avoit un autre prez d'Augubio appellé sainte Marie de Palladio; Gonzague met à cette année l'établissement de celuy de Mortare dans le Milanez; Je crois qu'il se trompe, car il ajoûte que l'Eglise feut reparée par la permission de Clement VI. car le Pape estoit mort depuis l'an 1352. Il dit encore que les Religieuses furent prises de celuy de saint Bernardin de Milan, & il conste que celuy-cy ne feut fondé que l'année suivante; je n'ay pas dequoy resoudre ces difficultez.

XXIV. Les Tierceres avoient établi depuis plusieurs années le Monastere de sainte Magdelaine à Plaisance en Italie, & celle-cy la Clôture & l'Observance reguliere y furent introduites, selon les reglemens de la Bien-heureuse Sœur Angeline de Foligni; le corps de la Bien-heureuse Sœur Baptiste s'y conserve entier sans aucune corruption, & exhale une odeur tres-douce.

XXV. La Sœur Martine Lupi, & quelques autres Tierceres s'establirent environ cette année, à Andujar du Dioceſe de Jaën en Espagne sous la jurisdiction de l'Evesque. L'an 1450. elles embrasserent la Regle de sainte Claire par la permission de Nicolas IV. & l'an 1474. Paul II. les soûmit à la jurisdiction de l'Observance; la Sœur Agnés merita par sa vertu d'y estre Abbesse pendant trente ans, & que saint Sebastien l'asseurat qu'il prendroit soin de ses Filles, dans le temps d'une grande peste; c'est pourquoy on y jeune sa veille, & on y fait sa feste avec grande solemnité.

XXVI. Le Pape permit à Jeane de Mont-Belliard Princesse d'Orange, de fonder un Monastere de sainte Claire à Mont-Belliard dans le Dioceſe de Besançon: Il permit aussi à quelques devotes Tierceres d'en bastir un autre dans Aquila, ou dans son Dioceſe, pour s'y consacrer: Il confirma pour celles des Païs-bas les Constitutions que Jean XXIII. leur avoit données: Il permit à celles de Treves de vendre des biens qu'elles avoient un peu éloignez, pour en acheter qui fussent plus à leur commodité.

XXVII. On avoit toûjours pris grand soin dans l'Ordre de ne faire pro-

Digitized by Google

mouvoir au grade de Docteur que des personnes qui eussent donné des preuves suffisantes de leur capacité par l'exercice des leçons, & des autres actes qui sont ordonnez par les Statuts des Universitez, & cette juste precaution avoit fait fleurir avec éclat l'étude de la Theologie; mais depuis quelque temps il se trouvoit des Religieux qui avoient obtenu cet honneur sans passer par ces épreuves necessaires; c'est pourquoy le Pape considerant que l'ambition de quelques ignorans pourroit flétrir l'honneur de la Religion, declara nulles toutes ces promotions irregulieres qui avoient esté faites, ou qui se feroient à l'avenir, priva tous ces pretendus Docteurs de tous les droits attachez à ce grade, & commanda, sous peine d'excommunication à tous les Superieurs de faire observer sa constitution, quelque raison qu'on peût alleguer pour en estre dispensé.

DE JESUS-CHRIST l'an 1431. | D'EUGENE IV. l'an 1. | DE SIGISMOND EMP. l'an 21. | DE L'ORDRE l'an 224.

I. L'Onziéme de Janvier Martin V. indiqua vn Concile general à Basle, pour tâcher de reprimer la fureur des Hussistes qui ravageoient la Boheme, & nomma pour y presider Cesarin Cardinal de saint Ange; mais ce Pape n'en peut pas voir le succés, car il mourut d'apoplexie le 21. de Février, âgé de 63. ans, aprés avoir tenu le saint Siege treize ans, trois mois, & douze jours. Son corps fut porté à saint Jean de Latran, & inhumé devant le grand Autel; le Clergé & le Peuple y accoururent en foule avec de grandes marques de dueil: l'Eglise luy est fort obligée, car il avoit esteint le Schisme par sa prudence; Rome luy doit beaucoup, car il l'avoit remise dans son premier éclat par les largesses, & nostre Ordre ne sçauroit assez reconnoistre les bien-faits qu'il en a receus, sur tout pour l'establissement de l'Observance. Il estoit arrivé quelques jours auparavant un éclypse de Soleil fort extraordinaire, & la veille de sa mort le Bienheureux Frere Jean de Capistran vit fort clairement au sortir du Palais de sa Sainteté, ces paroles marquées dans un éclair, *il ne verra pas la lumiere de l'Aurore naissante.*

II. Quatorze Cardinaux qui se trouvoient alors à Rome, entrerent dans le Conclave le premier jour de Mars, & le troisiéme ils éleurent d'un commun consentement Gabriel Condomier, Cardinal Prestre; il avoit esté de l'Ordre des Chanoines de saint George en Alga qu'il avoit fondez, Evesque de Siene, & Thresorier de la sainte Eglise, & il fut couronné l'onziéme du mesme mois devant saint Pierre sous le nom d'Eugene IV. Quelques mois auparavant le Bienheureux Frere Jean de Capistran prenant congé de son Eminence, au lieu de luy baiser la main, luy avoit baisé les pieds; & sur ce que le Cardinal luy demanda pourquoy il le salüoit d'une façon extraordinaire, il luy avoit répondu qu'il le faisoit ainsi pour honorer par avance la supréme dignité à laquelle il devoit estre élevé avant qu'il ne le revit; le Bienheureux Jean estant de retour de son voya-

Digitized by Google

ge, alla saluër le nouveau Pontife le sixiéme de Mars pour le feliciter de son exaltation, & sa Sainteté le fit ressouvenir de la prophetie qu'il luy avoit faite, & luy promit d'employer son autorité pour luy donner de plus grandes marques de son affection; le Bien-heureux Jean l'en remercia tres-humblement, & ne luy demanda que sa protection pour l'Observance, & le restablissement des Vicaires pour la gouverner, comme ils faisoient avant le Chapitre d'Assise; parce que l'experience avoit fait voir que l'union que son Predecesseur avoit voulu establir estoit fort préjudiciable à cette nouvelle Famille.

III. Eugene IV. promit au B. Jean de faire tout ce qui pourroit estre avantageux à son dessein, & commença de l'executer dés le huitiéme jour aprés son élection; car il ordonna à Julien Cardinal de saint Ange Legat en Allemagne, de remettre les Convens de la Bossine sous la conduite d'un Custode ou d'un Vicaire; puis il cassa les modifications, & les relâchemens que Martin V. avoit mis aux reglemens du Chapitre d'Assise, & revoqua la dispense que le General avoit obtenuë du serment qu'il avoit fait pour leur observance; mais aprés ces beaux commencemens, le bon Pape ne peut resister aux importunitez du General, & de quelques autres Religieux, & reduisit toutes choses aux mesmes modifications de son Predecesseur, revoquant sa propre Bulle l'année suivante; neanmoins il permit aux Observantins de tenir un Chapitre à la Pentecoste dans le Convent de saint Paul de Bologne, pour élire des Vicaires Provinciaux, & pour establir tout ce qu'ils jugeroient necessaire pour leur reformation. Sa Sainteté témoigna encore d'une autre sorte l'estime qu'elle faisoit de leur vertu, car elle leur commanda de luy nommer six de leurs Religieux qu'ils jugeroient les plus capables de servir le saint Siege au Concile de Basle contre les Heretiques, & de prêcher la Croisade contre les Turcs. En vertu de ce pouvoir les Vocaux s'assemblerent à Bologne, où ils restablirent les Vicaires pour reprendre la premiere forme de leur gouvernement, & choisirent pour le service particulier que le Pape demandoit d'eux, le Bienheureux Frere Jean de Capistran, Frere Jaques de Primadiciis Bolonois, le Bienheureux Frere Jaques de la Marche, le Bienheureux Frere Albert de Sartiano, Frere Barthelemi d'Yane en Ombrie, & Frere Louis de Bologne. Nous verrons dans la suite que ces excellens Personages s'aquitterent avec grand honneur de tous les emplois que sa Sainteté leur donna.

IV. Dés que Martin V. fut mort les Conventuels se restablirent dans le Convent du Mont-Alverne, & en chasserent les Observantins; & parce qu'ils previrent que peut-estre cette violence ne leur reüssiroit pas, & qu'ils ne s'y pourroient pas maintenir, ils en emporterent les plus beaux ornemens, les principaux actes, & tout ce qu'il y avoit de plus considerable; mais dés qu'Eugene IV. fut éleu, Cosme de Medicis noble Florentin, & François Catanio, de la famille du Comte Orland qui avoit donné cette Montagne à saint François, vinrent porter leurs plaintes au Pape, & sa Sainteté donna commission au Protecteur de l'Ordre de juger cette affaire. Ce Cardinal, aprés avoir oüy les parties, commanda sous de griéves peines au General d'y remettre les Observantins sans aucun delay, & le Pape y ajoûta un commandement exprés d'y restituer tout

Digitized by Google

XIX. René Duc de Bar, & depuis Roy de Sicile & de Jerusalem, & Marguerite de Baviere Ducheſſe de Lorraine, qui luy avoit donné en mariage ſa fille Yſabelle, avoit obtenu de Martin V. la permiſſion d'eſtablir un Monaſtere de ſainte Claire à Pont à Mouſſon ſur la Moſelle, & cette année ils declarerent qu'ils vouloient que la premiere Regle y fut obſervée. Gonzague remet cette fondation à l'an 1447. ſous la Reforme de ſainte Colete; il pourroit eſtre que le baſtiment ne fût pas plutoſt achevé, & qu'alors les Religieuſes y furent introduites. La Ducheſſe Yſabelle avoit reſolu de s'y conſacrer, ſi elle ſurvivoit à ſon mari, mais elle mourut avant luy. L'an 1519, Philippe de Gueldres Reyne de Sicile y fut receuë, & s'y rendit plus illuſtre par ſon humilité, qu'elle ne l'eſtoit par ſa nobleſſe; elle y fit baſtir deux Chapelles à l'honneur de la Conception immaculée de la ſainte Vierge, l'une au chœur qui ſert pour les Religieux, & qui eſt entourée d'une ceinture de fer par le dehors, & d'une autre de cuivre par le dedans; & la ſeconde au Cloiſtre interieur, où elle eſt enterrée dans un beau ſepulchre.

XX. Quelques Religieuſes de ſaint Auguſtin avoient commencé un Monaſtere dans Ferrare, ſous le titre du tres-ſaint Sacrement, & y eſtoient mortes preſque toutes de peſte. Verte des Pieux Dame de Carpi, fit aggrandir le logement, & puis obtint permiſſion du Pape d'y eſtablir des Religieuſes de ſainte Claire; elle fit venir de celuy de ſaint Paul de Mantoüe, la Sœur Thadée des Pieux veuve du Seigneur d'Imola, & leur fille la Sœur Lucine qui eſtablirent une egularité fort exacte; depuis leurs diſciples en ont fondé un autre dans la meſme Ville, ſous le titre de ſaint Bernardin, & un troiſiéme à Cremone: Pluſieurs filles des illuſtres maiſons de Ferrare & d'Eſté s'y ſont conſacrées, & l'Egliſe eſt ornée de pluſieurs beaux ſepulchres de ces Seigneurs.

XXI. Le Pape commanda au General de reformer pluſieurs Monaſteres de ſainte Claire qui s'eſtoient fort relâchez, & luy donna un plein pouvoir ſur ce ſujet.

XXII. Jaques de Bourbon Roy de Naples & de Jeruſalem, Marquis de Carlat & Comte de Caſtres, avoit donné à la Bienheureuſe Sœur Colete un fonds dans ſon Bourg de Leſignan, à trois lieües de Narbonne pour y eſtablir un Monaſtere; & Gonzague dit qu'il en obtint la permiſſion d'Eugene IV. la premiere année de ſon Pontificat. La premiere Regle s'y obſerve fort exactement, & il en eſt ſorti de tres-ſaintes Filles pour en gouverner d'autres. On y conſerve avec grande veneration les Reliques de la B. Bone des Comtes d'Armagnac, illuſtre pour l'auſterité de ſa vie, pour ſon oraiſon extatique, pour le don de prophetie, & pour pluſieurs grands miracles.

XXIII. Jean de Ramaga qui vivoit à l'Hermitage de ſainte Magdelaine dans le Dioceſe d'Avila, aſſembla quelques Compagnons ſous la Regle du Tiers-Ordre, & obtint du Pape la confirmation de cet établiſſement.

XXII. Ceux qui eſtoient à ſainte Marie du Val dans le Dioceſe d'Aſtorga, firent ratifier par ſa Sainteté les donations qui leur avoient eſté faites par divers Eveſques, & que Benoiſt XIII. leur avoit confirmées.

XXIV. Eugene IV. confirma la Bulle de Nicolas IV. qui preſcrit la Regle aux

Digitized by Google

aux Tierceres, & revoqua celle de Martin V. qui les soûmet à la Jurisdiction des Freres Mineurs.

DE JESUS-CHRIST l'an 1432.	D'EUGENE IV. l'an 2.	DE SIGISM. EMP. l'an 22.	DE L'ORDRE l'an 225.

I. DIeu qui avoit éleu S. Bernardin pour porter la gloire de son nom devant les Roys & les Princes, luy voulut faire voir qu'il devoit souffrir beaucoup pour cette cause. Ses ennemis creurent pouvoir renouveller avec quelque succez sous un nouveau Pape, le combat qu'ils avoient perdu sous le defunt; ils commencerent à le diffamer dans Siene, comme un semeur d'erreurs & d'heresies, quoy qu'il n'eut fait ny dit rien de nouveau, mais seulement continué d'exhorter le peuple à honorer le sacré Nom de Jesus, & de le luy faire adorer à la fin de chaque Sermon; ils attendirent pourtant qu'il eut quitté la Ville, car ils n'avoient pas osé l'attaquer tandis qu'il estoit present. Bernardin fut bien-tost averty par ses amis, des mauvais bruits qu'on semoit contre luy; cette nouvelle le surprit, mais elle ne l'estonna pas; il revint à Siene, continua de prêcher avec la mesme ceremonie, & expliqua avec tant de douceur, & de clarté tout ce qu'il avoit fait, & enseigné, que les Ecclesiastiques, & les Magistrats pour témoigner qu'ils étoient bien persuadez de son innocence, & de la verité de sa doctrine, ordonnerent une Procession generale, en laquelle le sacré Nom de Jesus fut porté en triomphe; & puis ils le firent graver devant la maison de Ville de la mesme façon, que saint Bernardin le montroit peint en un tableau.

II. Aprés cette victoire saint Bernardin vint à Bologne, & prêcha dans l'Eglise de saint Petrone avec le mesme fruit, & avec la mesme ceremonie de faire adorer le sacré Nom de Jesus: les Chanoines receurent si agreablement sa Doctrine, qu'ils firent poser l'image que le Saint portoit, sur le tableau du grand Autel, avec de beaux ornemens qu'ils y ajoûterent. Aprés son depart ses envieux, qui s'étoient tenus cachés, éclaterent contre luy, & Louis de Pise Inquisiteur fit effacer cette image du Nom de Jesus, & mettre un Crucifix à sa place; les Chanoines, & le Peuple s'emeurent fort de cette entrepriſe, & aprés plusieurs troubles & plusieurs scandales qui s'ensuivirent, l'affaire fut portée au Pape, mais sa Sainteté blama fort severement la conduite de l'Inquisiteur, & luy ordonna de remettre la figure du Nom de Jesus au dessus du Crucifix qu'il avoit posé.

III. Ce mauvais succez étonna les adversaires de saint Bernardin, mais il ne les convainquit pas; ils eurent recours aux artifices, pour tacher d'obtenir par surprise, ce qu'ils avoient manqué en suivant les voyes de droit; pour cet effet ils obligerent Michel Curé de saint Adelphe Promoteur des causes de la foy, & Procureur à la Cour de Rome, de proceder sans bruit & sans les formes

Digitized by Google

des jugemens contre saint Bernardin, en vertu d'une Bulle de Martin V. dressée au Concile de Constance, qui permet aux Inquisiteurs d'agir contre les Religieux privilegiés, dans le soupçon d'heresie. La cause fut comise sans le sçeu du Pape au Cardinal Frere Jean de Caseneufve Dominiquain; le Promoteur luy produisit quelques témoins apostés, qui deposerent que saint Bernardin étoit diffamé de plusieurs crimes, suspet d'heresie, à cause des propositions temeraires qu'il avoit avancées & des scandales qu'il avoit causés. Sur ce témoignage saint Bernardin fut cité à comparoistre avec ses complices; mais le Pape étant averti de l'injustice de ce procedé, évoqua toute la cause à soy, & aprés l'avoir fait examiner, il renvoya ces témoins comme des imposteurs & des faussaires, annulla tout ce qui avoit esté fait tant par le Promoteur, que par le Cardinal, & declara non seulement que Bernardin estoit innocent de toutes les accusations qu'on luy avoit imposées, mais encore que sa doctrine estoit tres-Catholique, & luy un Predicateur tres-zelé, un deffenseur invincible de la foy, l'ennemy & le destructeur des Heretiques; & luy permit de continuer la mesme ceremonie, de l'adoration du sacré Nom de Jesus.

IV. Les Sienois Concitoyens & tres-chers amis de saint Bernardin, furent fort émeus d'une citation si scandaleuse, qui tendoient à les rendre criminels, avec un homme pour lequel ils avoient tant d'estime; c'est pourquoy, ils avoient envoyé un Ambassadeur vers le Pape, pour soutenir leur cause avec celle du Saint; Guidoxcio, qui avoit pris cet employ à grand honneur, y travailla fort soigneusement avec l'ayde du Cardinal Antoine Cassin Sienois, & autre-fois Evesque de cette Ville, & lors que le procez fut terminé, ce Prelat écrivit aux Magistrats pour les avertir de la bonne justice que le Pape leur avoit renduë; cette persecution n'emeut ny hayne ny colere dans le cœur de saint Bernardin, il prit à grande gloire que Dieu l'estimat digne de souffrir des calomnies pour son sacré Nom, & il en tira un nouveau motif, pour travailler avec plus de soin à la pratique de la vertu.

V. La Secte des Frerots estoit si enracinée dans l'Italie, qu'elle sembloit renaistre à mesure qu'on l'arrachoit; c'est pourquoy il estoit necessaire de deputer tous les ans de nouveaux Commissaires contre ces Opiniastres: Eugene IV. qui connoissoit ce besoin, & le merite du Bien-heureux Jean de Capistran, luy donna un plein pouvoir de les poursuivre, & de les exterminer de tous les endroits, où ils les trouveroit; les Cardinaux Jordain des Ursins, & Antoine Evesque d'Ostie, qui estoient les Commissaires generaux contre ces Heretiques, y ajoûterent leurs lettres avec des termes pleins d'estime & d'honneur; celuy d'Ostie luy en voulut encore donner une particuliere de recommandation pour tous les Officiers Ecclesiastiques & Seculiers, par laquelle il le declaroit pour son domestique & commensa, & l'appelloit un Religieux illustre pour la Sainteté de sa vie, par la solidité de sa doctrine, par l'exellence de ses predications, & par les bons exemples de ses vertus.

VI. Le Pape estant bien informé du merite, & de la prudence de Frere Guillaume de Casal General de l'Ordre, luy donna un plein pouvoir d'instituer des Inquisiteurs dans tous les endroits, où il les jugeroit necessaires, & de les

Digitized by Google

revoquer, ou changer ſelon qu'il le trouveroit à propos. J'ay trouvé par hazard que Frere Jean Dupuy eſtoit inquiſiteur à Toulouſe, & en pluſieurs autres endroits, & que ſon zele luy avoit attiré la haine des Heretiques.

VII. Le General ayant receu beaucoup de plaintes des relachemens & des abus, qui s'eſtoient introduits parmy les Religieux de la Vicairie de la Boſſine, y envoya le Bien-heureux Frere Jean de Capiſtran comme ſon Commiſſaire & Vicaire General, avec un pouvoir abſolu de les reformer ſelon les reglemens du Chapitre d'Aſſiſe, & de faire toutes les autres choſes qu'il jugeroit neceſſaires pour le bon gouvernement. Le Bien-heureux Jean entreprit cette penible commiſſion avec un grand zele, & l'exerça pendant trois ans avec un merveilleux ſuccez; car il deſapropria & le commun, & les particuliers; il retrancha les mauvaiſes coûtumes; & affermit la pureté de la regle, & l'exactitude de la diſcipline reguliere, il trouva que quelques Religieux demeuroient ſeuls dans des maiſons particulieres, & qu'ils poſſedoient des revenus, ſous pretexte qu'ils ne pouvoient pas trouver facilement des aumônes pour s'entretenir, parce que la plus part des gens du païs eſtoient Heretiques, & il les rappella de tous ces endroits dans les Convens Reguliers; le Roy Eſtienne Tuertbo ſe plaignit au Pape, & à l'Empereur de ſa trop grande exactitude, mais Iean ne relacha rien de ſon zele, & obligea ce Prince de pourvoir tous ces Miſſionaires de maiſons commodes pour leurs exercices, & d'alimens pour leur entretien. Le General luy envoya un nouveau ſecours de Religieux zelés de leur état & revoqua toutes les diſpenſes qu'il pouvoit avoir données à des particuliers, afin que nul ne ſe peut deffendre contre l'autorité de ſon Commiſſaire, ſous pretexte de quelque privilege qu'il pretendit avoir.

VIII. Frere Thomas Fleming fut promeu à l'Eveſché de Leighlin en Irlande. Frere Guido Guidonis à celuy d'Aleſſano dans le Royaume de Naples. Frere George de Lazanegiis fut promeu de l'adminiſtration Spirituelle & Temporelle de l'Egliſe d'Alexandrie dans le Milanez. Frere Paſchaiſe Cayarda fut fait penitencier à ſaint Pierre, & à la Cour du Pape.

IX. Galeas Robert Maleteſte Seigneur de Rimini mourut le 10. d'Octobre à l'âge de 22. ans, mais comblé de merites: dés ſon enfance il avoit donné des marques de la Sainteté à la quelle Dieu l'appelloit; car à l'âge de cinq ans, il s'eſtoit deja tellement accoûtumé à la priere, qu'il l'a faiſoit meſme durant ſon ſommeil: Charles ſon oncle paternel luy demanda un jour qu'eſt-ce qu'il deſiroit avec plus de paſſion, & il luy répondit que c'eſtoit d'eſtre pauvre; Charles fut ſurpris de cette réponſe, & creut que c'eſtoit l'effet de la ſimplicité d'un enfant, c'eſt pourquoy il luy repeta deux fois la meſme queſtion, & Robert luy fit toûjours la meſme réponſe, de ſorte que l'oncle jugea que Dieu imprimoit dans le cœur de ſon neveu, un grand meſpris de toutes les choſes du monde. A l'âge de dix ans Robert commença de prevenir par les exercices de la Penitence, les mauvais deſirs de ſa chair; la diſcipline, les jeunes, les haires luy devinrent familieres. Charles l'avoit adopté pour ſon fils, & le nourriſſoit avec tant de tendreſſe qu'il le faiſoit coucher avec que luy, mais Robert ſe levoit ordinairement la nuit pour ſe coucher à terre; & quoy que la table de ce Seigneur fut toûjours

Digitized by Google

fort bien couverte, Robert ne mangeoit que du pain, & cachoit avec adreſſe tout ce qu'on luy ſervoit, pour le donner aux pauvres, ſur tout pendant le Carême qu'il commençoit le iour de ſaint Martin; il fuyoit avec ſoin les divertiſſemens des autres enfans, & ſe retiroit ſeul pour vaquer à la priere avec plus de liberté.

X. Lors qu'il eut atteint dix-huit ans, ſon oncle l'obligea d'épouſer Marguerite fille du Marquis d'Eſte, mais Robert qui ſouhaitoit de conſerver ſa virginité, paſſa ſix mois ſans conſommer le mariage, & ne s'y reſolut que par les fortes ſollicitations de ſes parens, & par le conſeil meſme de ſon Confeſſeur. L'année ſuivante il ſe trouva Seigneur de Rimini par la mort de ſon oncle, & Martin V. le fit ſon Lieutenant dans cette Ville, dans Ceſene, dans Faënza, & dans les autres lieux dependans du ſaint Siege. Lors que Robert ſe trouva ſon maiſtre, il ne ſe voulut ſervir de ſa liberté que pour ſe donner mieux à Dieu. Il choiſit ſaint François pour ſon Patron particulier, & un Frere Mineur pour ſon Directeur, afin d'apprendre de luy les moyens de ſe ſanctifier; ſaint François luy apparut, & luy declara que Dieu vouloit qu'il prit l'inſtitut du Tiers-Ordre, ſans manquer aux obligations de ſon état, & pour luy donner un ſigne aſſeuré de ce qu'il luy diſoit, il luy fit cinq bleſſeures à ſes mains, à ſes pieds, & à ſon côté; ces marques eſtoient trop évidentes pour permettre à Robert de differer l'execution de ce que Dieu luy ordonnoit; dés le lendemain, qui eſtoit le jour meſme de la Feſte de noſtre Seraphique Pere. L'an 1430. il prit l'habit du Tiers-Ordre, quoy qu'il gardat à l'exterieur ce qu'il devoit à ſa condition & à ſa charge, ſon cœur ne reſpiroit que pauvreté & abaiſſement.

XI. Un jour pendant qu'il meditoit les playes de Jeſus-Chriſt, il vit un ladre fort gaſté; cette difformité ne le rebuta point, il l'embraſſa, le baiſa, le lava, & le guerit par cet acte de charité. Il avoit reduit la dépenſe de ſa maiſon à une juſte meſure, & ne pouvoit ſouffrir que ſes Officiers fiſſent la moindre exaction ſur ſes ſujets; auſſi ne vouloit il du bien que pour fournir à l'entretien neceſſaire de ſa Famille, & pour faire des aumônes. Il avoit pluſieurs pauvres, comme pour ſes domeſtiques ordinaires, & chaque Vendredi il en augmentoit le nombre, & les ſervoit à table: les viſites des Hôpitaux faiſoient ſes plus agreables divertiſſemens, & les ſervices les plus vils qu'il rendoit aux malades eſtoient pour luy des emplois d'honneur: c'eſt pourquoy il n'épargnoit rien pour leur ſoin, juſqu'à rompre ſa chemiſe pour en faire des bandes: Il y avoit dans Rimini une bonne femme qui eſtoit rongée par des ulceres, ce qu'elle ſouffroit avec une patience admirable; Robert n'avoit point d'entretien plus ordinaire que celuy de cette pauvre malade, parce qu'elle payoit par de belles leçons de pieté, la charité qu'il avoit pour elle. Parmi les plaiſirs de ſa Cour il n'oublia jamais les auſteritez de la penitence, à quoy il s'eſtoit accoûtumé.

XII. Il recitoit chaque jour l'Office divin en ſon particulier, & aſſiſtoit à celuy qu'il faiſoit faire dans ſa Chapelle: la lecture de l'Ecriture ſainte & des livres ſpirituels, faiſoit toute ſa conſolation; c'eſt pourquoy il employoit à ce ſaint exercice tout le temps qu'il pouvoit dérober à la compagnie, & aux occupations de ſa charge. Les viſions merveilleuſes & les extaſes frequentes dont Dieu le

Digitized by Google

favorisoit, estoient des attraits qui tenoient son cœur entierement attaché aux choses du Ciel: il Communioit fort souvent, & les larmes qu'il versoit en s'approchant de ces saints Mysteres, estoient des marques des delices interieures qu'il y goûtoit. Jesus-Christ luy apparut une fois durant sa priere, en la mesme forme sous laquelle il avoit imprimé ses sacrées playes sur le corps de nostre Seraphique Pere, & depuis Robert ne peut plus penser à sa sainte Passion sans pleurer: Il fit le signe de la Croix sur un possedé avec une épine de la Couronne de Jesus-Christ, & le délivra incontinent par cette mysterieuse ceremonie. Ses sujets se mutinerent contre luy parce qu'il avoit restitué quelques terres au saint Siege; il ne s'étonna point de leur emportement, il les attendit sans s'émouvoir, & dés qu'il leur eut parlé, il appaisa la fureur de leur sedition.

XIII. Il avoit un grand desir de donner sa vie pour le soûtien de la Foy; & parce qu'il n'en trouvoit pas l'occasion, il pria le Sauveur de luy faire une bonne part de ses douleurs, afin qu'elles luy peussent tenir lieu de martyre; sa priere fut exaucée, il fut tourmenté de plusieurs maux tres-violens, & il les endura sans donner jamais le moindre signe d'impatience. Un serviteur de Dieu luy predit sa mort quatre mois avant qu'elle ne deût arriver; cette nouvelle luy donna tant de joye, qu'il repetoit sans cesse ces paroles de saint Paul; je souhaite de mourir, & d'estre avec Jesus-Christ; & il se prepara par des confessions journalieres, & par des communions frequentes, à recevoir l'accomplissement de son desir. Dieu permit qu'il fut fort tenté sur la fin de sa vie, par des doutes sur les mysteres de la Foy; mais il les dissipa en recitant avec ardeur le symbole de saint Athanase. Apres cette genereuse confession il fut ravi en extase; & lors qu'il revint à soy il commença de s'écrier; je vois les Cieux ouverts, & avec ces paroles il rendit fort doucement son ame dans le Bourg de saint Archange; son corps fut porté à Rimini; le Clergé & le Peuple le vinrent recevoir avec grande solemnité, & il fut enterré avec l'habit de saint François dans le cimetiere des Freres Mineurs, comme il l'avoit ordonné. Il ne voulut qu'un tombeau ordinaire; mais ses parens l'ont depuis fait couvrir d'une grille de fer, & d'une pierre de marbre. Le grand nombre des miracles dont Dieu l'a honoré, & qui ont esté recueillis par un Notaire, sont des preuves fort illustres de sa saintetè. On voit dans ces actes que plusieurs maladies qu'on jugeoit incurables, ont esté gueries par son intercession; que des possedez ont esté délivrez, des prisonniers remis en liberté, & mille autres prodiges surprenans.

XIV. Son Frere Sigismond herita de ses biens, mais non pas de ses vertus; il devint un grand Capitaine, mais un mauvais Chrestien; car il tua de pure jalousie un Religieux qui ne luy voulut pas découvrir la confession de sa femme; & nous pouvons bien conter entre les Martyrs ce devot Confesseur, qui aima mieux mourir que reveler ce secret; deux autres Freres Mineurs meritent encore bien ce titre d'honneur, car ils furent massacrez par des femmes impudiques, parce qu'ils n'avoient pas voulu consentir à la lubricité de ces effrontées; le premier fut tué dans Ancone, & nous ne sçavons pas son nom; l'autre qui se nommoit Frere Sebastien fut assassiné dans Florence.

XV. Quelques-autres Tierceres se rendirent fort illustres par leur vertu

Digitized by Google

environ ce meſme temps ; à ſçavoir Pierre d'Urbin, qui eſt enterré & honoré de pluſieurs miracles dans ſa patrie, à l'Egliſe de l'Annonciation, qui a eſté autrefois aux Tierceres, & qui eſt maintenant aux Servites. Jean & Antoine freres, natifs du meſme lieu, & fort recommandables par pluſieurs merveilles ; le premier eſt inhumé dans l'Egliſe de la tres-ſainte Trinité, qui eſtoit aux Sœurs du Tiers Ordre, & que Federic premier, Duc d'Urbin, fit donner aux Jeſuates ; l'autre repoſe à l'Hermitage de Rive-Sardane, prés de Plani-meleti, où ils avoient mené une vie fort retirée & fort auſtere : les Freres mineurs s'eſtoient eſtablis depuis en ce lieu, mais ils le quitterent pour s'eſtablir à ſainte Marie de Fano, qui n'en eſt pas loin : enfin ils ſe logerent dans cette Ville, & y tranſporterent les precieuſes reliques de ce devot Tiercere. Jean de Callio prés d'Urbin, qui a eſté fort eſtimé pour ſes predications, & pour pluſieurs œuvres merveilleuſes ; ſa teſte ſe conſerve avec grande veneration dans l'Egliſe des Freres mineurs.

XVI. L'Eveſque & les habitans de Bittecti dans la Poüille, baſtirent un Convent pour les Obſervantins prés de cette Ville, à un lieu appellé Gallicello ; le corps du Bienheureux Frere Jaques de Dalmatie s'y conſerve entier, & ſans corruption ; ſa vie a eſté fort illuſtre par ſes vertus, & ſa mort par ſes miracles.

XVII. Les habitans de Norſia dans l'Ombrie, en baſtirent un autre pour les meſmes à Caprignele prés de leur Ville, & l'an mil cinq cens vingt-quatre ils le tranſporterent à un autre lieu plus commode & plus proche. Le Bienheureux Frere Onufre de Sarzano lay, qui avoit eſté enterré dans la premiere Egliſe, fut tranſporté avec grande ſolemnité à la ſeconde, & remis dans un beau ſepulchre prés du grand Autel. Son zele pour la pauvreté, la rigueur de ſon abſtinence, la profondeur de ſon humilité, l'ardeur de ſa charité, & le don de prophetie l'avoient rendu tres-celebre durant ſa vie, & Dieu y avoit ajoûté la gloire des miracles, qui ont continué aprés ſa mort. Frere Jeanet de Val-de-Terre ſon diſciple, qui avoit imité parfaitement ſes vertus, eſt inhumé prés de luy.

XVIII. Les habitans de Lodi dans le Milanez, avoient donné depuis quelques années une maiſon aux Obſervantins, ſur une colline appellée Caſtapuglani, prés de la porte Royale de leur Ville ; il y ajoûterent ce qui eſtoit neceſſaire pour un Convent : & parce que cela s'eſtoit fait ſans la permiſſion du ſaint Siege, ceux qui en avoient pris poſſeſſion obtinrent d'Eugene IV. l'abſolution des cenſures qu'ils avoient encouruës, & la confirmation de leur eſtabliſſement ; ce Convent fut démoli à cauſe des guerres, comme j'ay dit l'an 1226. & les Religieux feurent tranſportez à celuy des Conventuels. Le Bienheureux Frere Leon Archevêque de Milan, & le Bienheureux Frere Antoine de Gravaciis ont fleuri dans ce lieu, à la mort de ce deuxiéme on vit une étoile reluiſante ſur ſon front, & on entendit chanter les Anges à ſes Obſeques ; il eſt enterré à l'Egliſe de ſaint Jean de Lodi, & non pas à Novare comme Gonzague a crû ; peut-eſtre y en a-il un autre de méme nom. Le Bienheureux Frere Amicien de Lodi Preſtre à Fleuri dans ce lieu par l'excellence de ſes vertus, & Dieu l'a honoré de pleuſieurs miracles, comme il eſt écrit à ſon portrait, qui ſe conſerve dans l'Egliſe Paroiſſielle de Maſſarenghi ; le Bienheureux Frere Michel de

Digitized by Google

Carcano s'y est aussi rendu fort recommendable par sa pieté, & sa teste se conserve avec grande veneration dans l'Eglise de saint François.

XIX. Gilbert Contigles Comte de Galusani avoit commencé à faire bastir un beau Convent dans sa Ville de Cifalu en Sicile, & cette année le Pape exhorta les fidelles de contribuer à son achevement; il est aux Conventuels.

XX. Celuy de Bigulie en Corse fut étably pour les Observantins. Frere Paul natif de ce lieu, Predicateur fort celebre y est inhumé; une femme possedée du Demon, & travaillée de beaucoup d'incommoditez fut délivrée à son sepulchre, & si-bien guerie de tous ses maux, qu'en suitte elle eut des enfans.

XXI. Les habitans de Trau en Dalmatie, avoient démoly le Convent des Freres Mineurs, parce qu'il commendoit la Ville, & qu'il pouvoit servir à leurs ennemis pendant la guerre; ils resolurent de le rétablir pour les Observantins dans l'Isle de Bua, où ils pouvoient aller par un pont, & pour le faire ils obtinrent permission du Pape de vendre les biens qui avoient esté des Conventuels, afin de les employer à cette bonne œuvre.

XXII. George de la Trimoüille obtint permission d'en bastir un autre dans sa Ville de Sulbiac au Dioceſe d'Orleans, mais je ne le trouve point dans nos Cathalogues.

XXIII. Les habitans de Cité de Frioul dans le Dioceſe d'Aquilée, obtinrent permission d'établir les Observantins à un petit Convent de l'Ordre de saint Augustin prez de leur Ville, où il ne restoit plus que deux Religieuses qui vivoient avec trop de libertinage.

XXIV. Evgene IV. conceda des Indulgences pour l'Eglise du Convent des Murs au Dioceſe de Compostelle; nous ne sçavons pas le temps de sa fondation, mais son bastiment marque qu'il est fort ancien. Frere Arriaz du Fresne y repose; il estoit né dans les Asturies de parens Nobles, & sa penitence l'avoit rendu fort celebre; L'an 1560. comme il se trouva fort troublé par le ramage des oyseaux, pendant qu'il disoit la Messe à Ribadeo, il leur commanda de sortir de l'Eglise; ils obeïrent, & n'y rentrerent plus jusques à ce qu'elle fut rebatie à neuf, comme si son commandement n'eut esté que pour le premier édifice: L'an 1579. il fut frappé de peste en servant un Religieux qui avoit ce mal, & rendit l'ame à genoux en chantant les loüanges de Dieu.

XXV. Le Pape donna commission à l'Eveſque de Badajos, d'absoudre des censures, les Freres Mineurs qui avoient accepté un Convent à une lieuë de Valence d'Alcantara sur la frontiere de Castille & de Portugal, sans la permission du saint Siege. Les Observantins prirent ce lieu l'an 1513. Frere Antoine Lupez y mourut l'an 1559. il a esté un Predicateur fort fameux par les fruits merveilleux qu'il faisoit, & sa vie, qu'il mouloit exactement sur celle de saint François, confirmoit tres-bien ses paroles; son corps a esté trouvé plusieurs années aprés sa mort sans aucune corruption, & rendant une odeur tres-suave. Ce Convent a esté transporté à une Chapelle de saint Barthelemy prez de la Ville, à cause du defaut d'eau. Il y a prez de ce lieu deux fontaines merveilleuses; l'une coule depuis le commencement du Primptemps, & tarit en Automne, & alors l'autre commence à couler, & dure jusques au Primptemps, auquel l'eau de la premiere revient en abondance.

Digitized by Google

XXVI. Charles II. Duc de Cephalogne obtint d'Eugene IV. la confirmation, de la permission que Martin V. luy avoit donnée, d'appeller dix Freres Mineurs pour habiter les Convens des Isles de Cephalogne, & de Zante, afin de conserver les fidelles dans la pureté de la Foy. Ces Isles sont dans la Mer Yonique sous le domaine des Venitiens, & les Convens sont aux Conventuels de la Province de la Romagne.

XXVII. Jeane, & Sancie de Ribis, & Agnés Garcia, donerent quelques maisons qu'elles avoient au Village de Ribis dans le Dioceſe de Burgos, pour y établir un Monaſtere de sainte Claire, & le Pape envoya commission à l'Official de l'Archeveſque pour examiner ce deſſein; Gonzague écrit que cette maison ne fut miſe en eſtat que fort long-temps aprés, & la loüe beaucoup pour le zele de la regularité, & de la pauvreté qui s'y obſervent.

XXVIII. Les Sœurs du Tiers-Ordre établies à Cologne, prez de la Chapelle de saint Apre obtinrent permiſſion du Pape, de pouvoir choiſir leur Confeſſeur.

XXIX. Jean d'Oviedo Citoyen d'Aſtorga obtint du Pape, la permiſſion d'établir les Freres du Tiers-Ordre prez de l'Hôpital de sainte Magdelaine de Cerezal au Dioceſe d'Aſtorga, afin que les Pelerins qui alloient à saint Jacques y fuſſent mieux receus, & l'an 1434. ſa Sainteté accorda pluſieurs Indulgences pour ce lieu.

XXX. Eugene IV. revoqua la Bulle de Martin V. contre ceux qui avoient receu le grade de Docteur, ſans avoir enſeigné ſelon les Statuts des Univerſitez, avant qu'elle ne fut donnée, & l'a confirma pour ceux qui le recevroit à l'avenir contre les reglemens portez par cette conſtitution. Il confirma encore la permiſſion de poſſeder des immeubles donnée par le meſme Pape, & qui avoit cauſé tant de troubles, comme nous avons veu l'an 1430. il accorda un pouvoir fort ample au General pour abſoudre ſes Sujets des excommunications reſervées au saint Siege, & pour les diſpenſer des irreguliaritez contractées dans la reception des ordres, ou pour d'autres raiſons, & pour abſoudre les Seculiers qui eſtoient entrés dans les Monaſteres des Religieuſes de sainte Claire. Il luy permit d'employer le bras Seculier pour établir la reformation, & pour corriger les coupables. Il deffendit aux Freres Mineurs de paſſer à un autre ordre excepté à celuy des Chartreux. Il remit ſous l'obeïſſance ordinaire des Superieurs tous les Chapellains, des Prelats, & des Seigneurs temporels.

XXXI. Il reduiſit tous les Monaſteres de sainte Claire ſous la juriſdiction du General, & deffendit aux Religieuſes de paſſer à un autre ordre. Jeane de Caſtille obtint du Pape que les Monaſteres qui eſtoient gouvernés par Frere François de Soria, demeuraſſent ſous ſa conduite. Ferdinand Loup de Saldagna avoit fait baſtir une Chapelle à celuy de Tordeſſillas, à laquelle il avoit choiſi ſa ſepulture, & fondé deux Meſſes pour chaque jour, & le Pape confirma cet établiſſement. La Sœur Gregoire Abbeſſe de celuy de saint Laurens de Paniſperna dans Rome, obtint la confirmation de la penſion que Jaques de Vico Prefet de Rome ſon frere luy avoit donnée, quoy que les biens de ce Seigneur euſſent eſté confiſqués au profit de la Chambre Apoſtolique.

XXXI.

Digitized by Google

XXXI. Nous avons veu l'an 1405. que les Freres du Tiers-Ordre avoient commencé à Feſules une Congregation de l'Ordre de ſaint Jerôme, il faut ajoûter, que Pierre de Jambecourte natif de Piſe en avoit inſtitué une autre ſous le meſme titre avant cette année, & que Frere Ange de Corſe tres-pieux Tiercere, fut ſon maiſtre dans la diſcipline reguliere des Hermites, & luy donna les cinq premieres maiſons de ce nouvel Inſtitut. Il y a des Auteurs qui croyent, que tous les Diſciples de Frere Ange embraſſerent cet Ordre de ſaint Jerôme, & il ſemble que la Bulle d'Eugene qui confirma ces donations l'inſinuë de la ſorte.

DE JESUS-CHRIST l'an 1433.	D'EUGENE IV. l'an 3.	DE SIGISM. EMP. l'an 23.	DE L'ORDRE l'an 226.

I. L'EMPEREUR Sigiſmond ſouhaitoit de recevoir la Couronne de la main du Pape, mais comme il eſtoit en mauvaiſe intelligence avec Eugene IV. il fut obligé de s'arreſter pendant nœuf mois à Siene, avant que de pouvoir obtenir le conſentement de ſa Sainteté pour cette auguſte ceremonie. Le ſejour qu'il fit dans cette Ville, luy donna l'occaſion de connoître ſaint Bernardin, & l'eſtime qu'il conceut de ſa vertu, luy fit contracter une ſi grande amitié avec que luy, qu'il ne pouvoit paſſer un jour ſans luy parler, ou l'oüir prêcher. Aprés que ſon couronnement fut arreſté, il partit pour aller à Rome, & amena ce cher amy en ſa compagnie. A ſon retour comme il partoit d'Aquila, un Tiſſerand qui eſtoit ſur le toict de ſa maiſon, voyant que ſaint Bernardin montoit ſur un âne pour ſuivre le Prince, ſe mit à cryer, voyla le Pape qui monte ſur ſon Palefroy. Cette parole de moquerie fut d'abord punie de Dieu, car un coup de vent renverſa ce moqueur en terre; ſe voyant tout fracaſſé de cette cheute, il conneut que ſon malheur eſtoit un châtiment de ſa temerité, & ſe trainant le mieux qu'il peut juſqu'aux pieds du Saint, il luy demanda tres-humblement pardon de ſa faute, Bernardin eut compaſſion de la miſere de cet homme, & faiſant le ſigne de la Croix ſur ſes membres gaſtez, il le guerit parfaitement.

II. Saint Bernardin eſtant de retour à Siene, écrivoit pluſieurs traités ſpirituels tres-utiles, ſans ſe detourner pourtant de ſon exercice ordinaire de la predication. Comme il avoit toûjours pris un ſoin tres-particulier de ſa pureté, il tachoit d'inſpirer le meſme ſentiment aux autres; il prit garde que le mélange des hommes avec les femmes dans l'Auditoire, eſtoit à pluſieurs un ſujet de diſtraction & de coqueterie; C'eſt pourquoy il les obligea de ſe ſeparer, & fit ſuſpendre un voyle entre deux, afin qu'ils ne peuſſent pas meſme ſe voir. Un jeune libertin ne voulut pas garder ce reglement, & quelque avis que le Saint luy donnat, il ne le peut jamais obliger à changer de place; enfin voyant l'effronterie & l'opiniâtreté de cet inſolent, il luy dit tout tranſporté de zele, vous ne voulez pas obeïr à mes ordres, je crains que Dieu ne vous puniſſe d'une mort funeſte; ſa menace ſe trouva veritable, car dans peu de jours ce miſerable fut pendu.

Digitized by Google

III. Il luy arriva une chose presque semblable dans Perouse : il trouva cette Ville dans une grande discorde, il prêcha durant quatre jours sur la reconciliation, & au dernier sermon il dit à ses auditeurs, que tous ceux qui avoient une bonne volonté de recevoir la paix qu'il leur annonçoit, se rengeassent à sa main droite, & que ceux qui se voudroient obstiner à la haine, se missent à sa gauche ; ces paroles eurent tant d'efficace, qu'au mesme temps tous se presserent à prendre place du côté qu'il leur avoit marqué pour un signe de paix, à la reserve d'un jeune évanté qui resta sur le gauche avec ses valets, murmurant entre ses dents contre le Predicateur & contre ses avis ; S. Bernardin le voyant seul dans ce sentiment, le blâma de son obstination, & le conjura de pardonner à ses ennemis pour l'amour de Dieu, mais comme ce cœur endurcy ne faisoit que rire de ses paroles, il luy dit : allez, mal-heureux, Dieu vous punira, & vous mourrez avant que de rentrer dans vostre maison. Cette menace fut receuë avec plus de moquerie, mais elle eut bien-tôt son effet, car dés que ce miserable toucha le süeil de sa porte, il tomba roide mort. Il se faisoit tous les ans dans cette Ville des Jouxtes & des Tournois, ou plusieurs estoient tuez & d'autres blessez, mais S. Bernardin prêcha contre ce cruel divertissement, avec tant de force qu'il le fit interdire par un consentement public.

IV. Pendant qu'il preschoit dans Aquila en presence du Roy de Sicile, il fit une application à la sainte Vierge de ce passage du chapitre 12. de l'Apocalypse. *Vn grand signe a paru dans le Ciel, une femme revestuë du Soleil, qui tient la Lune sous ses pieds, & porte sur sa teste une couronne de douze Estoiles;* en mesme temps tous ses Auditeurs virent sur sa teste une Estoile plus reluisante que le Soleil.

V. A son départ de la Ville du Pré, où il avoit prêché durant le Caresme, tout le peuple sortit pour l'accompagner & pour recevoir sa derniere benediction; le bruit que cette foule de gens faisoient, effraya un taureau fougueux qui s'élança par le milieu, & en renversa plusieurs à terre ; Nicolas de Laurens en fut si blessé qu'on le creut mort, mais saint Bernardin fit le signe de la Croix sur luy, & le guerit incontinent.

VI. Il avoit esté arresté au dernier Chapitre, qu'on en tiendroit un autre cette année dans Naples ; mais le General representa au Pape, que ce lieu estoit incommode pour les estrangers, & que les chemins n'estoient pas seurs pour y aller, à cause de la guerre que le Roy d'Aragon & le Duc d'Anjou se faisoient pour la pretention qu'ils avoient sur ce Royaume. C'est pourquoy sa Saintetè le fit indiquer à Bologne, où elle vouloit transferer le Concile qui se tenoit à Basle ; & parce qu'elle creut avoir besoin du General, pour remedier aux troubles que les Prelats de cette Assemblée avoient commencé d'exciter ; elle luy fit signifier par le Cardinal protecteur, de le differer à l'année suivante ; mais enfin changeant encore d'avis, elle luy donna la liberté de le tenir au temps & au lieu qu'il voudroit ; ainsi toutes choses se trouvant déja disposées, il fut celebré dans Bologne le dernier de May ; le bien-heureux Frere Albert de Sartiano prêcha tres-éloquemment devant cette Assemblée sur la Penitence; les Conventuels n'oublierent rien pour faire soumettre les Observantins à la jurisdi-

Digitized by Google

ction des Provinciaux, & firent ordonner des groſſes peines contre tous ceux qui le refuſeroient; mais le Roy de France s'intereſſa pour ceux de ſon Royaume, l'Empereur pour ceux de Hongrie & de la Boſſine, & le Roy de Caſtillu pour les Eſpagnols; c'eſt pourquoy l'année ſuivante le Concile de Baſle fit un decret en leur faveur. & le Pape donna pluſieurs Bulles pour confirmer ce qui leur avoit eſté accordé par le Concile de Conſtance; & ainſi ils reprirent leur premiere façon de gouvernement.

VII. Frere Iean de Breſſe Docteur de Paris, qui avoit eſté Provincial de la Province de France, compoſa un fort docte traité pour ſoûtenir le decret de Concile de Conſtance, & le bien-heureux Frere Jean de Capiſtran écrivit contre Frere Philippe Berbegal, qui ſoûtenoit que les Conſtitutions Martiniennes eſtoient nulles, & s'emportoit à une autre extremité pour introduire une nouvelle ſorte de reformation avec des habits ridicules, & des capuces pointus; c'eſt pourquoy il l'appelloit la reformation du petit capuce, ce qui avoit eſté condamné par Jean XXII.; l'année ſuivante le Pape fit examiner Frere Philippe ſur ce ſujet par quatre Cardinaux, & il fut condamné avec ſes compagnons comme un novateur & ſemeur de mauvaiſe doctrine.

VIII, Les Freres Mineurs faiſoient un grand bruit dans la Vicairie de la Boſſine par la converſion des Infidelles, par la reduction des Heretiques, & par l'inſtruction des Catholiques, c'eſt pourquoy l'Empereur prenoit un grand ſoin de les pourvoir de toutes les choſes neceſſaires à leur entretien dans les terres de ſon obeïſſance; & il obtint du Pape la confirmation de tous leurs privileges, & la permiſſion de s'eſtablir dans tous les endroits où ils le jugeroient neceſſaire.

IX. Frere François de Belitri fut promeu à l'Eveſché de Capri ſuffragant d'Amalfi, par la demiſſion de Frere François Faurant. Frere Pierre de Villena à celuy de ſainte Juſte en Sardaigne; Frere Dominique à celuy de Bethleém en Sirie; Frere Mathieu à celuy de Cronen ſuffragant de Lepante. Frere Nicolas Salma Gandiot à celuy d'Aria ſuffragant de Candie, par la mort de Frere Jean de Vanno natif de la meſme Iſle. Frere Martin à celuy de Malaga dans le Royaume de Grenade. Frere Jean à celuy de Cereti ou Cariati dans le Royaume de Naples, ou à celuy de Teret ſuffragant de Colotza. Frere Barthelemy de Ciudad Rodriguez à celuy de Maroc en Afrique, & Frere Corneille à l'Egliſe titulaire de Mont des Chevres,

X. Frere Iean Scheffchin, & Frere Guillaume Piardi furent faits Penitenciers de S. Pierre, & de la Cour Romaine, & Frere Iean Scolier de Mont-Ilcin Inquiſiteur à Veniſe & dans la Marche Treviſane. Rodulphe dit que Frere François de Rimini eſtoit fort eſtimé pour ſa doctrine. Sumont écrit que Frere Mathieu de Lecci compagnon de S. Bernardin obligea Ieanne Reyne de Naples de refaire & d'agrandir le logement du celebre Hôpital de cette Ville erigé ſous le titre de l'Annonciation de la ſainte Vierge, & d'augmenter ſes revenus. Elle y poſa la premiere pierre le premier jour de Fevrier, & y fut depuis enterrée.

XI. Le bien heureux Frere Gerardin tres ſçavant & pieux Docteur mourut

Digitized by Google

à Tudel en Navarre ; son corps fut trouvé sans corruption soixante-dix ans après sa mort, & transporté à une Chapelle du côté de l'Evangile, fondée par la noble Famille de Varaiz, qui s'est reservé le premier sepulchre de ce bien-heureux Frere.

XII. Antoine Marzano Duc de Sessa dans le Royaume de Naples, avoit fait bâtir un fort magnifique Convent dans sa Ville pour les Observantins, mais Saint Bernardin ne le voulut pas accepter, parce qu'il n'estoit pas conforme aux regles de la pauvreté ; c'est pourquoy ce Seigneur leur en fonda un autre plus modeste prés de la mesme Ville, & y choisit sa sepulture.

XIII. Loüis de Listenois Seigneur de Montaigu, au Dioceſe de Clermont en Auvergne, obtint permission d'en establir un autre dans le Dioceſe d'Autun ; je ne sçais pas en quel endroit ; Gonzague dit que Philippe de Vienne Seigneur de Listenoys a fondé celuy de Chasteaudun l'an 1449. & Piquet le remet à l'an 1463. il pourroit estre que Philippe ait accompli le dessein de Loüis.

XIV. Les habitans de Valvert en Andalousie establirent celuy de leur Ville, qui s'appelle S. François du Mont, & le donnerent aux Observantins qui demeuroient à un hermitage sur la riviere de Quadalquivir ; dans quelques années la peste & la guerre obligerent les Religieux d'abandonner plusieurs de ces lieux solitaires, qui furent donnez en commande à des Prestres seculiers ; mais ces calamitez estant passées, nos Freres les reprirent ; & celuy cy fut reparé l'an 1596. par les habitans de Bourguillos, de Chasteau-blanc, & des autres villages voisins.

XV. Il y a une Image de la sainte Vierge qui attire beaucoup de monde par les miracles ordinaires qu'elle fait. Dans un autre temps de peste il n'y resta qu'un seul Religieux, lequel se trouvant sans nul secours se mit en priere devant cette devote Image, & luy dit avec une grande confiance ; Vierge sainte, si vous n'avez pas le soin de pourvoir à mon extréme neceſſité, je seray obligé de m'en aller comme les autres, & je vous laisseray les clefs de vostre Maison ; aprés cette plainte amoureuse, il alla à la porte & y trouva un jeune homme qui luy portoit des vivres, & qui disparut dés qu'il luy eut fait son present.

XVI. Frere Bernardin de Laredo repose en ce lieu ; il s'estoit rendu fort recommandable par son abstinence, par son humilité, par sa patience, par sa charité, par son silence, par son assiduité à la priere, & par le pouvoir que Dieu luy avoit donné sur les demons. Il n'avoit voulu estre que Frere lay, quoy qu'il eut esté un des plus fameux Medecins de son temps. Les bons services qu'il avoit rendus à Jean II. Roy de Portugal, obligerent ce Prince d'assigner aux Convens de cette Province une aumône fort considerable des épiceries qui se portent des Indes orientales. Philippe II. Roy d'Espagne confirma ce don, & les Religieux en joüissent encore par la liberalité de leurs successeurs. Ce bon Frere a composé quelques traitez de pieté qui sont fort utiles, & quelques ouvrages de Medecine qui sont fort estimez. Il guerit de l'epilepsie une Religieuse du Monastere de sainte Claire de la Colomne, & cet-

Digitized by Google

ce curé a passé pour une merveille, parce que tous les Medecins avoient jugé que cette maladie estoit incurable.

XVII. L'Hospice de Govea dans le Dioceſe de Conimbre fut erigé en un beau Convent, & plusieurs Seigneurs y ont choisi leur sepulture.

XVIII. Le Pape recommanda la reparation de celuy de Clare en Irlande aux charitez des Fidelles, & y accorda plusieurs Indulgences.

XIX. Il permit à Maccon Macna-Marra qu'il appelle Duc de Clandcullien d'établir les Observantins à celuy de Coinhe dans la mesme isle; j'ay parlé de ce lieu par occasion l'an 1350. C'est le premier qui a esté bâti par l'Observance dans ce pays, & c'est aussi la premiere fois que j'ay trouvé le titre de Duc pour les Seigneurs de ce Royaume; je doute qu'il soit veritable, car il n'a pas passé aux successeurs de Maccon.

XX. La bien-heureuse Marguerite de Cortone estoit enterrée dans un Oratoire de cette Ville, prés duquel les Sœurs du Tiers-Ordre s'estoient establies; les miracles qu'elle y faisoit attiroient tant de monde, & de si beaux presens, que les Magistrats delibererent de les employer pour bâtir un Monastere à ses Filles, & un Convent pour les Observantins; ils avoient obtenu pour cela la permission de Boniface *VIII.* mais les guerres qui survinrent les empescherent d'achever ces ouvrages jusqu'à ce temps; dans cette attente les Tierceres logeoient dans leur ancienne maison, & les Observantins dans une autre qui estoit voisine; & lors qu'ils se furent establis à ce nouveau lieu, ils eurent quelque scrupule sur ce qu'ils n'avoient pas obtenu une nouvelle permission; ils s'adresserent au Pape pour avoir l'absolution des censures qu'ils pouvoient avoir encouruës, & sa Sainteté en donna la commission au Prevost de cette ville. La bien-heureuse Marguerite avoit fait bâtir le susdit Oratoire l'an 1290. par la permission d'Aldebrand Evéque d'Arezzo, & l'avoit dedié à S. Basile, à S. Gilles, & à sainte Catherine; il est maintenant aux Observantins de la Province de Toscane, qui ont fait bâtir une belle Eglise, & un sepulchre fort honorable où son corps repose.

XXI. Trois excellens Religieux natifs de cette ville y sont inhumez; à sçavoir Frere Julien qui a merité d'estre trois fois Vicaire de cette Province; Fr. Jacques Predicateur celebre, & illustre par le don de Prophetie, & par la ferveur de sa priere. Tandis qu'il prêchoit un insolent luy jetta une pomme par le visage, & Jacques luy predit sans s'émouvoir; que Dieu le puniroit d'une mort funeste, comme il arriva; le troisiéme est Frere Jacques compagnon de S. Bernardin tres-zelé observateur de la pauvreté; il mourut âgé de cent ans, en grande opinion de saintеté, & predit le jour de sa mort. Il est arrivé dans ce lieu qu'une femme qui estoit fort charitable aux Religieux, leur donnoit souvent du vin d'un tonneau que son mary reservoit pour le vendre, & quoy qu'elle l'eut presque vuidé, neanmoins lors que cet homme alla le visiter, il le trouva plein, & quand il eut appris la merveille que Dieu avoit faite pour autoriser la charité de sa femme, il donna une vigne à l'Hôpital, avec charge de faire une aumône annuelle de vin aux Religieux.

XXII. Je ne sçais rien du Monastere des Tierceres duquel je viens de

Digitized by Google

parler, si ce n'est ce que Gonzague en dit, qu'on l'appelle avec raison la maison des pauvres Sœurs, & qu'elles sont ordinairement quatre-vingts.

XXIII. Le Pape donna quelques Indulgences à l'Eglise du Convent de Cremone pour le jour de l'Annonciation, & recommanda cette maison comme un miroir de discipline reguliere.

XXIV. Le monastere de sainte Claire de Vicenze fut fondé environ ce temps; les premieres Religieuses vinrent de celuy de Cremone, & l'establirent parfaitement dans l'observance reguliere selon Gonzague; l'Empereur obtint permission d'en bâtir un autre à Tretsien, dans le Dioceſe de Zagabrie en Hongrie.

DE JESUS-CHRIST l'an 1434. | D'EUGENE l'an 4. | DE SIGIS. EMP. l'an 24. | DE L'ORDRE l'an 227.

I. POur expliquer le mauvais traitement qu'Eugene IV. receut dans Rome, il faut reprendre l'histoire de plus haut. Martin V. son Predecesseur avoit indiqué un Concile à Pavie, selon le decret qui avoit esté fait à celuy de Constance; mais ayant reconnu qu'il y avoit des Princes qui employoient de mauvais moyens pour faire resoudre beaucoup de choses contre l'autorité du S. Siege, il avoit rompu cette Assemblée, & ordonné que dans sept ans on en tiendroit une autre à Basle. Le terme de ce delay tomboit à l'an 1431. & suivant cet ordre le Cardinal Julien Cesarin fit l'ouverture de ce nouveau Concile, en qualité de Legat Apostolique; mais Martin V. n'en peut pas voir la fin, car il mourut la mesme année. Dés qu'Eugene fut éleu, il confirma ce que son Predecesseur avoit fait commencer, dans l'esperance de voir qu'on travailleroit utilement à étouffer les heresies qui troubloient la Bohême, à reformer les mœurs des Fidelles, & à dresser des reglemens justes pour la Cour Romaine; mais sous ce specieux pretexte de reformation, les Prelats qui s'estoient assemblez en grand nombre, commencerent à entreprendre sur les droits & les privileges les plus importans de l'Eglise Romaine, c'est pourquoy Eugene IV. revoqua le Legat, & cassa le Concile.

II. Les Peres de Basle furent extremement irritez de ce decret, & bien loin de s'y soumettre, ils voulurent s'ériger en Juges du premier Siege, & firent citer plusieurs fois le Pape à comparoître devant eux. Il n'avoit garde de deferer à cette procedure, & d'obeyr à ses inferieurs, il tacha de les reduire à leur devoir par des exhortations paternelles; il souffrit mesme durant quelque temps leurs mauvaises pratiques sans s'émouvoir, faisant semblant de ne pas connoître le but de leurs desseins, parce qu'il esperoit de les gagner par sa patience: mais ils s'obstinerent dans leur entreprise, & susciterent contre luy Philippe Duc de Milan qui pretendoit de se rendre Maistre de l'Italie, les Colonnes, & quelques Seigneurs Romains qui s'estoient declarez ses ennemis,

Digitized by Google

Ceux-cy encouragez par l'appuy d'une Assemblée si considerable, leverent des troupes, se saisirent des terres de l'Eglise, & reduisirent Rome à de grandes extremitez; cela fit soulever le peuple de cette Ville qui se plaignoit de se voir maltraité à l'occasion du Pape : & ces seditieux porterent si avant leur insolence, qu'ils enleverent aux yeux mesmes de sa Sainteté le Cardinal Condelmar son neveu, & le retinrent prisonnier. Eugene couroit risque de recevoir le mesme traitement, ou peut-estre un plus mauvais, mais il se sauva travesti en Religieux le 5. de Juin, par le moyen d'une barque qu'il rencontra fortuitement sur le bord du Tybre; ceux qui le suivoient voyant qu'ils ne le pouvoient pas attraper, s'emporterent à luy dire mille injures, à luy jetter des pierres, & à luy tirer des coups de fleches. Aprés qu'il eut échappé ce danger, il se rendit au port d'Ostie, où il monta sur la Galere d'un Pirate nommé Vitellus, qui le porta en six jours à Pise; de là il vint à Florence, où il fut receu avec grand honneur la veille de S. Jean, & ses domestiques l'y vinrent joindre par divers chemins, car il n'avoit peu en amener qu'un seul. Il arresta pendant sept ans dans cette Ville, & menagea les affaires du S. Siege avec tant de prudence, qu'il establit l'union de l'Eglise Grecque avec la Latine dans un Concile qu'il assembla, & revint enfin fort glorieux à Rome, comme nous verrons dans la suite.

III. Avant qu'Eugene n'eut esté obligé de s'enfuir de Rome, il avoit confirmé Frere Paul Feugeyron dans la charge d'Inquisiteur qu'il avoit receuë d'Alexandre V. mais il ne luy en fit expedier la Bulle qu'à Florence l'année suivante. Frere Luc Cionis exerçoit le mesme office dans l'Estat de Venise, & le Pape donna ordre à l'Evesque de Castello, de l'assister contre Roger de Bertone qui estoit soupçonné d'heresie. Frere Jean Loup fut fait Penitencier de S. Pierre, & de la Cour Romaine.

IV. Frere Pierre Attingen fut promeu à l'Evesché d'Almeria en Andalousie. Frere Ferdinand d'Atienza à celuy de Cadis, qui estoit au pouvoir des Maures. Frere Alerme à celuy de Cervi suffragant de Ravenne. Frere Antoine Bogdanomich à celuy de Possonen dans la Bossine. Frere Jean de Mont S. Martin à celuy de Bossen suffragant de Raguse. Frere Estienne Radosomich à celuy de Capirinen dans la Bossine. Frere Jean de Baeza à celuy de Libanie dans les Canaries. Frere Jean Slether à celuy de Vencomporien dans l'Armenie. Frere Luc Mudario à celuy de Cahorle, sous le Patriarche de Venise. Frere Pierre Gother à celuy de Szombatel en Hongrie, & Frere Jean Joannis à celuy de Naturen sous le Patriarche de Constantinople.

V. Marie Reyne de Castille obtint du Pape, que les Vicaires Provinciaux de l'Observance seroient remis dans toute l'Espagne. Frere Jean de Baëza avoit esté éleu le premier pour cette charge dans les Canaries, & ayant esté fait Evesque, Frere François de Moya fut mis à sa place; le bien-heureux Frere Jacques de la Marche estant revenu de la Bossine, remit le Vicariat de cette Province entre les mains de Frere Antoine de Guarrano Vicaire du General en Italie; puis il alla rendre ses devoirs au Pape, qui le receut fort honorablement.

VI. Frere Albert de Sartiano préchoit avec grand fruit en Lombardie; il apprit qu'Antoine de Palerme docte & éloquent écrivain, faisoit courir en ca-

Digitized by Google

chete un traité plein d'impuretez, intitulé l'*Hermaphrodite*, que j'ay veu écrit à la main, & que je n'ay pû lire sans rougir ; il mit d'abord la main à la plume contre ce Libelle impudent, & employa toutes sortes de moyens pour le faire supprimer. Il persuada si efficacement à Nicolas Duc d'Este de deffendre l'abus des habits des femmes qui traisnoient de longues queuës, que ce Prince se trouvant importuné de revoquer son Ordonnance, répondit avec autant d'adresse que de fermeté, qu'il le feroit pour celles qui se voudroient declarer débauchées, mais qu'elle seroit executée fort rigoureusement contre toutes celles qui voudroient paser pour femmes d'honneur. Frere Albert receut une lettre de Frere Paul son compagnon, qui luy donnoit mille loüanges de ses belles actions, & il luy répondit pour le remercier de la bonne opinion qu'il avoit de luy, pour luy témoigner que la connoissance qu'il avoit de son peu de merite ne luy permettoit pas de souffrir ces flatteries : l'année suivante il addressa au Pape un tres-beau traité en l'honneur des Martyrs, contre ceux qui les blamoient.

VII. Il y avoit un Monastere de Benedictines à cinq cens pas de S. Severin dans la Marche d'Ancone, appellé Sainte Marie des Graces à cause des frequens miracles qui s'y faisoient devant une image de la sainte Vierge ; mais il se trouvoit reduit à deux Religieuses : elles furent transportées ailleurs, & les Observantins prirent leur place. Le bien-heureux Frere Gabriel d'Ancone estoit alors leur Vicaire, & il y fit venir ceux qui demeuroient à un petit Hospice entre Matellica & S. Severin.

VIII. Il y avoit prés de Parme un vieux Monastere delaissé par les Moines de S. Basile ; Martin V. avoit uni ses revenus à l'Evesché de Carpi, & Fr. Jacques de Primadiciis l'obtint pour les Observantins ; l'Evesque qui estoit alors au Concile de Basle envoya son consentement, & Eugene IV. le confirma l'an 1445. Les Religieux firent reparer le bâtiment, & dedierent l'Eglise à l'Annonciation de la sainte Vierge. Orland Palavicino la rendit plus magnifique ; mais l'an 1547. Pierre-Loüis Farnese Duc de Parme le fit démolir pour y bâtir une Citadelle, & Jean de Rive Curé des SS. Gervais & Prothais, receut les Religieux dans sa maison, & leur donna son Eglise par la permission de Paul III. ils y demeurerent jusques à l'an 1566. auquel ils bâtirent un autre Convent dont le Duc Octavio Farnese posa la premiere pierre, avec l'Evesque de Brugnefo suffragant de Parme ; & les ossemens de Frere Paul Pissot Parmesan autrefois General de l'Ordre, y furent transportez.

IX. Frere Alphonse Tiercere Espagnol, avoit obtenu l'Hermitage de Nôtre Dame des Anges prés de Coni en Piedmont ; & Jean Tortellio habitant de ce lieu luy donna un fonds pour y bâtir, & ses concitoyens y contribuerent de leurs aumônes ; mais les Tierceres n'ayant pas continué dans cette demeure, les Observantins prirent leur place ; ce lieu est fort frequenté à cause des miracles que la sainte Vierge y fait, & des Indulgences qu'Eugene IV. y a concedées. Les reliques du bien-heureux Frere Ange de Clavasio, Autur de la Somme appellée Angelique, y attirent aussi beaucoup de monde.

X.

Digitized by Google

X. Frere Martin de Zeredeza obtint pour les Obſervantins l'Hermitage de S. Michel de Barrieta, à un mille de Laredo en Biſcaie ; & y bâtit un Convent par l'ayde du Comte de Haro, & de pluſieurs habitans ; depuis Leon X. & Clement VII. permirent de le tranſporter plus prés de la Ville, mais les Eccleſiaſtiques s'y oppoſerent juſqu'à l'an 1569. auquel la peſte les ayant obligez de s'écarter, les Religieux s'expoſerent pour ſervir les malades, & y moururent tous à la reſerve d'un Novice ; car alors les habitans nonobſtant les oppoſitions bâtirent un nouveau Convent en conſideration de ces pieux & charitables défunts.

XI. Le Pape permit à Frere Conſtantin de Fara, & à Frere Nicolas de Trau, de bâtir deux Convens dans la Province de Spalatro. A Frere Gilles d'Egau d'en eſtablir un en Hongrie. A Frere Durand Capelli, & à Frere Angilibert un dans le Duché de Bourbon, & à Othon Duc de Brunſvic d'en fonder un dans ſes terres, & tous pour l'Obſervance ; je ne ſçais pas comment tout cela s'eſt executé, mais ſe le marque, afin que s'il ſe trouve dans ces endroits-là des Convens dont on ignore l'origine, ce memoire puiſſe ſervir pour la découvrir.

XII. Deux Marchands de Normandie qui alloient à Bergame, avoient eſté ſurpris par un grand orage durant la nuit, & au milieu d'une Foreſt ; dans ce danger ils firent vœu de faire bâtir une Chapelle en l'honneur de la ſainte Vierge, s'ils y pouvoient arriver heureuſement ; & incontinent ils rencontrerent un ſentier fort éclairé qui les conduiſit juſques à la Ville : lors qu'ils y furent arrivez, ils ſe retirerent dans une Tour ruinée attendant le jour, & pendant qu'ils s'exhortoient reciproquement à l'accompliſſement de leur promeſſe, la ſainte Vierge leur apparut toute couverte de roſes avec ſon enfant entre ſes bras. Le matin ils allerent raconter leur avanture à l'Eveſque de Breſſe qui l'écrivit à Martin V. & avec l'approbation de ſa Sainteté, ils firent bâtir une Chapelle ſous le titre de N. Dame des Roſes, au meſme lieu où cette ſainte Dame leur avoit apparu, & c'eſt l'endroit le plus éminent de la Ville. Quelque temps aprés une femme de Bergame, qui s'ajuſtoit avec curioſité devant ſon miroir, vit quatre diables ſur ſes épaules ; l'horreur de cette viſion la toucha tellement, de méme que ſon mari à qui elle la raconta, que l'un & l'autre reſolut de renoncer aux vanitez du monde, & de ſe conſacrer à la penitence ; pour executer leur deſſein ils firent bâtir deux cellules prés de la ſuſdite Chapelle, s'y logerent aprés qu'ils eurent diſtribué leurs biens aux pauvres, y menerent une vie fort exemplaire, & y finirent fort ſaintement leurs jours ; aprés leur mort on les trouva à genoux en la poſture de perſonnes qui prient, & leur exemple attira pluſieurs filles devotes à prendre leur place, pour imiter leur vertu : cette année ſaint Bernardin vint prêcher dans Bergame, & ayant reconnu que ces bonnes filles avoient de la diſpoſition & du zele pour s'avancer dans la vertu, il leur fit bâtir un Monaſtere, où elles embraſſerent la premiere regle de ſainte Claire.

Digitized by Google

De Jesus-Christ l'an 1435.	d'Eugene IV. l'an 5.	de Sigismond Emp. l'an 25.	de l'Ordre l'an 228.

I. LE Bienheureux Frere Jaques de la Marche qui s'estoit démis du Vicariat de la Bossine, fut obligé de le reprendre par ordre du Pape ; & les Peres du Concile de Basle le chargerent de plusieurs commissions pour ce Païs là, & pour la Hongrie : à son arrivée le Roy Estienne Tuertbo, qui avoit maintenu contre sa defense les Religieux qui vivoient dispersés avec des revenus à Jayza, & dans son voysinage, luy écrivit en apparence avec beaucoup de respet, mais au mesme temps il le prioit de ne les pas retirer de ces lieux, parce qu'ils y estoient necessaires pour maintenir la foy ; il le menaçoit mesmes, que s'il le luy refusoit, il ne souffriroit plus qu'aucun Frere Mineur demeurat dans ses états ; le Bienheureux Frere Jaques ne s'estona point de ces menaces ; il continua son dessein, mais il menagea si bien l'esprit de ce Prince, qu'il l'engagea de pourvoir à la subsistance de tous ces Missionaires, afin qu'ils ne fussent pas obligez de transgresser la pureté de leur Regle : Neanmoins tout cela n'estoit que feintise ; Tuertbo avoit l'esprit plus Turc que Chrestien ; Il ne cherchoit que les moyens de se conserver dans l'amitié du Pape, & de l'Empereur pour se servir de leur secours contre la puissance de Mahomet qui le menaçoit ; & cependant il mettoit secretement tous les empêchemens qu'il pouvoit à la propagation de la Foy, & à la reformation des Religieux. Le Bienheureux Frere Jaques qui decouvrit sa mauvaise foy, commença de le blâmer avec aigreur, & enfin il se retira de la Bossine, pour éviter les embuches qu'on luy tendoit ; Tuertbo craignit que la retraitte d'un si saint homme ne luy portat quelque prejudice, c'est pourquoy il le rappella avec de grandes soumissions, se plaignant qu'il le diffamoit parmy les Chrestiens, & qu'il ajoûtoit foy aux calomnies de ses ennemis ; mais enfin Dieu punit l'infidelité de ce Prince, car l'Empereur Turc le surprit par addresse, le priva de son Royaume, & le fit écorcher tout vif.

II. Les Manichiéens estoient les plus puissans en ces cartiers, car ils occupoient les montagnes, & les places fortes, & ce Roy qui les favorisoit secretement les rendoit plus hardis ; le Bienheureux Jacques écrivit un beau traitté contr'eux, & ne cessa jamais de prêcher contre leurs erreurs ; au commencement ils tachoient de deguiser leur mauvaise doctrine ; enfin ils firent éclater leurs blasphemes, & s'emporterent en des calomnies contre ce Predicateur Apostolique ; De sorte qu'ils émeurent contre luy non seulement le peuple, mais encore quelques Prelats qui le poursuivirent par des censures ; mais le Pape ayant esté informé de ce desordre les declara nulles, & luy donna une nouvelle commission pour prechér par tout la foy Catholique.

III. La Reyne fille de Lazare Roy de la Bossine, qui estoit imbuë du venin de ces impies, le fit appeller en sa presence, dans le dessein de le faire assas-

Digitized by Google

finer sur le chemin, par quatre hommes qu'elle employa pour cette cruelle expedition; le Saint les voyant venir à luy l'épée à la main, les attendit sans s'étonner, & ouvrant les bras il leur dit, exercés sur moy le pouvoir que Dieu vous a donné; je suis prest de mourir pour le soûtien de sa Foy; je sçais qui vous envoye, & pourquoy: obeïssés à cette mal-heureuse si Dieu vous le permet; ces paroles semblerent estre des chaines, car elles arresterent si-bien les bras de ces meurtriers qu'ils demeurerent immobiles, comme s'ils eussent esté estropiés; cette merveille les obligea de reconnoître leur faute, ils en demanderent pardon au S. & il leur remit l'usage libre de leurs membres par le signe de la Croix. Ce peril ne le fit point reculer, il alla trouver la Reyne au milieu de sa Cour, & luy dit avec hardiesse, voicy ce Frere Jacques que vous avez voulu faire mourir; vous avez entrepris une grande action? Vous vouliés perdre un puissant & excellent guerrier! Helas vous n'auriez fait perir qu'un pauvre homme, & vous n'auriez pas plus fait que si vous aviez tué une mouche; ce discours si asseuré toucha tous les assistans, ils commencerent à blâmer leur Reyne, à loüer le Saint homme, & à relever le miracle que Dieu avoit fait pour sa conservation.

IV. Les merveilles qu'il fit aprés celle-cy, luy gagnerent si-bien le cœur du peuple, que le Roy commença de craindre, qu'il ne le chassat de son Thrône; c'est pourquoy il complota avec un Magicien, qui se promettoit de luy ôter la vie ou le sens par ses malefices; cet enchanteur pour executer son dessein prit le pretexte de venir disputer avec luy de la Foy, mais le Saint le rendit confus par ses raisons, & Dieu par sa toute puissance luy osta la parolle, de sorte que ce miserable demeura muet le reste de sa vie.

V. Sur la fin de l'année l'Empereur moyenna une Conference à Brin en Moravie, entre les Deputez du Concile de Basle, & ceux des Heretiques de Boheme, pour traiter un bon accord; il en fit encore un autre à Iglau dans la méme Province, à laquelle il vouloit estre present, & pour se concilier l'esprit de ces envoyés de Boheme, il pourveut à leur équipage, & leur fit donner soixante mille écus d'or pour leur defray: il creut encore que la presence du Bienheureux Jacques seroit d'un grand poids dans cette assemblée, c'est pourquoy il luy écrivit de sa propre main pour le conjurer de s'y trouver, & donna ordre à l'Evéque de Cinq Eglises, & à celuy de Bossine de le pourvoir de tout ce qui luy seroit necessaire pour pouvoir s'y rendre au temps assigné.

VI. Le Pape envoya Frere Albert de Sartiano, Frere Barthelemy d'Yano Docte & celebre Predicateur, qui avoit passé à l'Observance depuis quelques années, & quelques autres Freres Mineurs vers l'Empereur Paleologue, & vers les Prelats de l'Orient, pour les obliger de se trouver au lieu qu'il leur assigneroit, afin d'y conclurre l'union des deux Eglises. Pendant que Frere Albert s'entretenoit de cette affaire avec sa Sainteté, il prit l'occasion de luy proposer un scrupule que les Observantins avoient sur l'usage des calices, & des autres meubles pretieux qui sembloit choquer la pauvreté de leur état; & Eugene pour mettre leurs consciences en seureté declara, qu'ils se pouvoient servir de tous ceux qui estoient deja dans les Convens, de quelque prix, & en quelque quantité qu'ils fussent; & leur deffendit mesme de les aliener, ny changer sous quelque

Digitized by Google

prétexte que ce fut ; mais il ordonna auſſi en meſme temps, qu'on n'en receut plus à l'avenir, qui ne fuſſent eſtimés conformes à leur profeſſion.

VII. Les deſordres entre les Conventuels, & les Obſervantins des Provinces de France s'eſtoient augmentés ; cela obligea le Roy Charles, & les Princes François de ſupplier les Peres du Concile de Baſle, qui travailloient encore ſous l'obeïſſance du Pape, d'y porter quelque remede ; & ſur cette remonſtrance ces Prelats firent un Decret, par lequel ils ordonnerent que ce qui avoit eſté arreſté au Concile de Conſtance en faveur de la reformation, ſeroit exactement obſervé juſqu'à ce qu'on y auroit autrement pourveu.

VIII. Frere Martial d'Avignon General des Dominiquains, Frere Alexandre de Sentino General des Auguſtins, & Frere Paul de Palerme General des Carmes qui eſtoient au Concile de Baſle, dreſſerent quelques articles, pour conſerver la bonne intelligence entre les Ordres Mendians, & les envoyerent au General des Freres Mineurs qui les ſouſcrivit ; les plus importans eſtoient qu'aucun ne releveroit ſon Fondateur, ny quelqu'un des Saints de ſon Ordre, de telle ſorte que les éloges qu'il luy donneroit peuſſent tourner au mépris, ou à l'abbaiſſement de ceux des autres ; qu'aucun ne parleroit contre les Docteurs des autres Ordres, ny n'avanceroit aucune propoſition qui peut cauſer du trouble entr'eux ; que les Procureurs Generaux s'aſſiſteroient mutuellement dans leurs affaires, & que s'il arrivoit quelque conteſtation entre deux de ces Officiers, les autres en ſeroient les Arbitres. Frere Antoine, & Frere Jean des Poiſſons Freres Germains & Docteurs aſſiſterent au Concile de Baſle avec pluſieurs autres Freres Mineurs, & Frere Jean fut fait depuis Evéque de Catane.

IX. Frere Mathieu de Gergenti travailloit en Sicile avec grand fruit pour le ſalut des ames, & pour la reformation de la diſcipline Eccleſiaſtique ; c'eſt pourquoy le Pape luy donna l'autorité d'abſoudre des cenſures tous ceux qui s'y trouvoient engagez, à cauſe de la ſimonie qui s'eſtoit rendu fort commune dans ce Royaume, & de diſpoſer des fruits des Benefices qui avoient eſté mal acquis. Frere Emanüel de Valladolid ne s'employoit pas moins utilement dans les Royaumes de Caſtille & de Leon, & comme quelques Prelats s'oppoſoient à ſes Predications, le Pape luy donna pouvoir de prêcher, non ſeulement dans les Egliſes : mais encore dans les carrefours & les places ; neanmoins il le revoqua l'année ſuivante, & ordonna que tous ſes privileges particuliers feuſſent ſoûmis à la diſpoſition de ſes Superieurs. Frere François de Piſtoïa fut fait Provincial de la Province d'Orient, où il avoit demeuré pendant fort long-temps, & Frere François Joannis de Mont-Ilent fut inſtitué Inquiſiteur en Toſcane.

X. Frere Laurens de Naples qui avoit eſté éleu Eveſque de Ravelle, fut promeu à l'Eveſché de Pouzol dans la terre de labour. Frere Tideman Nicolai à celuy de Trau en Eſclavonie. Frere Jean Schefſchin à celuy de Pharen dans une Iſle de Nortuege. Frere denis de la Loherie à celuy de Laodicée en Syrie. Frere Mathieu de Sirinno Penitencier Apoſtolique à celuy de Coron dans le Peloponeſe. Frere Antoine de Boccabellis à celuy de Ferentino ſujet immediatement au ſaint Siege. Frere Jean de Conilla à celuy de Vvarodin en Hongrie. Frere

Digitized by Google

Jaques de Varenes à celuy de Saphet Suffragant de Tyr. Frere Antoine d'Ipsigio à celuy de Catanzaro dans la Calabre, & Frere Nicolas Delnevo à celuy de Tripoli en Syrie.

XI. Jeane de Hongrie & de Sicile mourut à Naples le 2. de Fevrier, & fut enterrée dans l'Eglise de l'Annonciation qu'elle avoit fait bastir, elle avoit fait de grands biens à nostre Ordre, mais je n'oserois la loüer, parce que son impureté la decriée. Jaques de Bourbon son mary s'estoit retiré en France, & dés qu'il sceut la nouvelle de sa mort, il se rendit Frere Mineur à Besançon, & y vécut fort Religieusement jusques à l'an 1438., auquel il deceda, il fut inhumé dans une Chapelle qui porte son nom au Monastere de sainte Claire de cette Ville.

XII. La Bienheureuse Sœur Angeline de Corbario de laquelle nous avons parlé l'an 1377. & 1392. mourut à Foligni le 14. de Juillet; Elle avoit Fondé pour les Tierceres le Monastere de saint Quirice dans Assise, & envoyé la Sœur Onufre de l'Abbreuzze sa cousine, & la Sœur Jeane d'Onufre pour établir celuy de S. Onufre à Florence, où il y a plus de cent Religieuses. Les Sœurs Terence, Rosate, Lætitia, & Orifica estoient allées par son ordre fonder celuy de saint Agnés à Viterbe: à quoy saint Bernardin les ayda beaucoup, c'est pourquoy on luy a donné son nom depuis qu'il a esté canonisé. Elle a encore fondé celuy de saint Jean à Todi, & celuy de sainte Marguerite dans Ascoli. Eugene IV. confirma par deux Bulles, la permission que ces quatre maisons avoient obtenuë de Martin V. de pouvoir élire une Generale pour les visiter, & ajoûta encore celle de pouvoir substituer une Vicaire. Tous nos Auteurs disent que la Sœur Angeline fut éluë à cette premiere charge, mais toutes les Bulles la nomment seulement Superieure du Monastere de sainte Anne: ainsi ou elle ne l'a jamais possedée, ou du moins elle ne la peut avoir exercée, que depuis le mois de Mars jusques au jour de sa mort.

XIII. Elle estoit si humble qu'elle se rendoit la servante de toutes ses Sœurs, & ne pouvoit souffrir qu'on luy parlat de la Noblesse de sa famille: le zele qu'elle avoit pour l'Oraison, pour la mortification, & pour les œuvres de charité, faisoit paroître sa vie plûtost celle d'un Ange, que celle d'une fille; les demons luy dressoient mille embuches pour la surprendre, & luy donnoient souvent des coups pour l'étonner; mais elle sçavoit éviter leurs mauvaises adresses, & ne craignoit pas leur cruauté. Dés que sa maladie luy fit connoître le danger de la mort, elle s'y disposa par la reception des Sacremens, & aprés avoir exhorté ses filles au zele de leur état, elle se mit à mediter les joyes du Ciel; cette pensée la fit entrer en extase, & enfin elle rendit l'esprit dans ce doux ravissement à l'âge de 85. ans. Aprés sa mort son visage devint fort reluisant, & sa chambre fut remplie d'une odeur merveilleuse. Le peuple y courut en si grande foule, pour couper quelque piece de son habit, qu'on fut obligé d'y mettre des gardes. L'Evéque, le Clergé, les Religieux, & les Magistrats assisterent à ses funerailles, & son corps fut enterré dans l'Eglise de saint François, comme elle l'avoit ordonné. Le convoy passa par le Monastere de saint Agnés, que la Sœur Marguerite sa disciple avoit basti dans Foligni, afin que ses filles eussent la consolation

Digitized by Google

de la voir, & l'Evêque leur donna la benediction avec un bras de cette Bienheureuſe qu'il éleva ; on la laiſſa trois jours ſans ſepulture, pour contenter la devotion du Peuple qui venoit de tous coſtez, & il ne rendit jamais aucune mauvaiſe odeur, quoy qu'on fut au milieu de l'Eſté ; enfin il fut enfermé dans une biere de cyprés, & remis ſous une voute dans une Chapelle.

XIV. Le 20. de May de l'an 1452. les murailles de cette Chapelle jetterent du ſang pendant tout le jour, & la nuit ſuivante la Bienheureuſe Defunte apparut à un homme pieux, & luy dit qu'elle avoit fait pleurer ainſi ces pierres pour exprimer le deplaiſir que tous les Chreſtiens devoient avoir de la perte de Conſtantinople, qui avoit eſté priſe par les Turcs. Le 13. de Juillet de l'an 1492. elle apparut encore à Fr. Jaques Colombin, & luy ordonna d'avertir le Gardien de remettre ſon corps dans un lieu plus honorable ; & pour une marque de la verité de cette apparition, elle le guerit parfaitement de la fiévre dont il eſtoit travaillé depuis trois mois, & ce miracle fit ajoûter foy à la depoſition de ce Religieux ; l'Eveſque voulut aſſiſter à la tranſlation, & ce ſacré Corps fut trouvé entier ſans aucune marque de pourriture ; On le promena par les ſept Egliſes de cette Ville, & aprés l'avoir enfermé dans une riche chaſſe fermée à trois clefs, on le remit ſur le grand Autel. L'an 1610. François Baloüin luy fit faire une [illegible] de cryſtal, ſerrée avec des cercles d'or, comme [illegible] pere [illegible] par ſon teſtament, en reconnoiſſance d'un ſecours notable qu'il a [illegible] Dieu par l'interceſſion de cette Bienheureuſe ; & l'an 1621. Frere Gabriel [illegible] d'Arvello Gardien de ce Convent fit baſtir une Chapelle en l'honneur [illegible] Anne, où il fit tranſporter ce pretieux depoſt, qui s'y conſerve avec [illegible] de veneration.

XV. Sainte Colete travailloit avec grand fruit pour établir, & pour reformer des Monaſteres de ſainte Claire ; elle ne ſe contenta pas des conſtitutions qu'elle leur avoit preſcrites pour leur gouvernement, mais encore elle propoſa au General les doutes, & les difficultés qui ſe pouvoient trouver tant ſur la regle de ſainte Claire, que ſur les conſtitutions particulieres ; & le General fit dreſſer en ſeize Chapitres des declarations fort claires, & fort exactes ſur toute cette matiere, les fit examiner, & approuver par le Concile de Baſle, & publier ſur la fin de l'année precedente.

XVI. Les Bienheureux Freres Herculan, & Jacques de Pavie, baſtirent un petit Convent au Bourg du Peuple en Toſcane, la peſte eſtoit alors fort échauffée en ces cartiers, & Frere Herculan predit que nul des ouvriers qui travailloient à cet edifice n'en ſeroit frappé, ce qui fut veritable. On s'y trouvoit en une grande diſete d'eau ; ces deux devots Religieux ſe mirent en priére, puis ils firent creuſer la terre, & l'on rencontra d'abord une ſource fort abondante. Frere Herculan fit le voyage de la terre Sainte, auquel il ſouffrit de grands travaux, & il mourut dés qu'il fut revenu. Cinq ans aprés ſa mort, ſon corps qui avoit eſté negligé ſous un égout, fut trouvé tout entier, & tranſporté dans la grande Chapelle. Frere Jaques avoit quité la milice temporelle pour la ſpirituelle, à la perſuaſion de Frere Herculan, & quoy qu'il n'eut jamais étudié, il avoit acquis une ſi parfaite intelligence de l'écriture Sainte, que les Docteurs de

Digitized by Google

Perouse le venoient consulter fort souvent. Il avoit receu cette grace dans la meditation où il passoit les nuits entieres. Son abstinence estoit si grande qu'il demeuroit quelque fois quatre jours sans manger ; nonobstant cette rigueur il parvint à l'âge de quatre-vingts ans, & Dieu l'a honoré de plusieurs miracles ; il est enterré au mesme endroit que Frere Herculan.

XVII. Les armes des illustres Seigneurs de Cardone & de saint Severin, qui sont à l'Eglise du Convent de Hauteville dans la Principauté, & la pierre qui est à la voute marquent qu'ils l'ont Fondé environ cette année.

XVIII. Le Pape donna commission a l'Evéque de Feretrano, d'examiner le dessein que les Freres Mineurs avoient, de vendre au profit du Convent du Mont de Florence, celuy du Bourg de saint Sixte qu'ils avoient delaissé. Celui qui estoit prez de Chiora dans la Custodie de Venise, avoit esté demoly à cause des guerres, & les Religieux s'estoient logez fort à l'estroit dans la Ville ; mais cette année ils s'y rentrent, parce que le Senat de Venise avoit revoqué la defense qu'il avoit faite de bastir des Convens hors des Villes, & leur seconde maison fut changée en un [illegible].

XIX. Le Pape ayant entendu que les Religieux de l'Observance travailloient avec grand fruit pour le salut des ames, permit au Bienheureux Frere Jean de Capistran d'établir cinq Convens, ou de les recevoir des Conventuels, à Frere Nufre de Xativa Vicaire dans la Province de Rome d'en fonder trois, à Frere Antoine de Valence Vicaire de celle de Calabre d'en faire autant, au Bienheureux Frere Matthieu de Gergenti deux en Sicile. A Frere Christofle de Monza deux dans la Province de Milan, & à Frere Gabriël d'Ancone six dans celle de la Marche. Et parce que cette nouvelle famille avoient deja pleusieurs Convens dans cette derniere ; sa Sainteté ordonna que pour ces six qu'il leur accordoit, ils obtiendroient le consantement du General. Le Provincial de Dalmatie molestoit fort les Observantins du Convent de l'Isle de Dasse, c'est pourquoy le Pape le soûmit immediatement au General, & l'an 12. de son Pontificat il fit aliener les immeubles pour en distribuer le prix aux pauvres. Le General envoya en Corse Frere Barthelemy de Rate pour reformer les Convens.

XX. Jaques Roy de Majorque avoit fait bastir un grand Convent à Montpellier ; le Magistrat & les Habitans en établirent un autre pour les Observantins, dont pourtant Gonzague ne fait point mention, peut-estre l'avoient ils quitté, lors qu'ils prirent celuy des Conventuels.

XXI. Frere Alphonse de Guadalaxara avoit fait bastir un Convent à Ste. Marie de l'Olive, entre Nominchiar & Rechas au Dioceſe de Tolede, par la permission de l'Ordinaire : & il obtint du Pape l'absolution des censures qu'il avoit encouruës. Il y a dans le Cloître, dans l'Eglise & dans le Chœur des armes de divers Roys, & l'on ne sçait à quel les attribuer. Ferdinand & Isabelle Roys Catholiques y firent bastir le second Cloître. On dit qu'Alvarés de L'une Connestable de Castille, obtint le Patronat de la premiere Chapelle, qui a esté depuis attribué à un certain Gotorio, & ses descendans ont laissé dequoy l'entretenir ; L'Eglise a esté enrichie de plusieurs Reliques pretieuses, & la Sacristie de beaux ornemens par Marie d'Austriche Imperatrice, par Pierre Lasso de Vega,

Digitized by Google

& par Isabelle sa femme, par Jean de Sylva Marquis de Montmajeur, par des Commandeurs de Viso de l'Ordre de saint Jean, & par des Archevêques de Tolede. On dit que le nom de sainte Marie de l'Olive luy a esté donné, parce que la sainte Vierge avoit autre-fois apparu sur un grand olivier qui est devant l'Eglise. Celuy de Cabrera dans le mesme Dioceſe, avoit esté estably par la permission de l'Ordinaire depuis trente ans, & les Religieux s'adresserent au Pape pour avoir sa confirmation, & l'absolution des censures.

XXII. J'ay dit l'an 1300. que les habitans de Rossipont en Irlande, avoient massacré les Freres Mineurs du Convent de cette Ville ; J'ay trouvé une Bulle qui m'oblige à me corriger, & à dire que ce furent les Freres Porte-Croix qui souffrirent cette insulte, parce qu'un d'eux avoit tué un homme de ce lieu : & qu'aprés ce desordre leur maison fut confisquée au profit de la Communauté, & donnée depuis aux freres Mineurs. Les meurtriers avoient obtenu l'absolution de Jean XXIII. & ils la demanderent derechef à Eugene IV. la Bulle qu'il adressa sur ce sujet à l'Eveſque de Vernen semble indiquer, que les Freres Mineurs s'établirent dans sa Ville Cathedrale environ l'an 1300.

XXIII. Les Religieuses de sainte Claire du Monastere qui estoit prez de Cozenza dans la Calabre, s'estoient retirées dans la Ville à cause des guerres, mais avec dessein de reprendre leur premiere demeure, & parce que le peril continuoit, elles obtinrent permission du Pape de s'establir à ce nouveau logement.

XXIV. Les Benedictines du Monastere de sainte Ursule de Florence, étoient dans un si grand desordre pour le spirituel & pour le temporel, que le Pape les fit transporter avec leurs revenus à celuy de sainte Agathe, & mit les Tierceres à leur place. La Sœur Magdelaine Maffini Superieure de celuy de Perouse en prit possession, & y travailla si bien qu'il y a presentement plus de cent Religieuses. Les Monasteres de sainte Claire du mesme Dioceſe n'estoient gueres mieux policées, c'est pourquoy le Pape commanda au Cardinal Jordain, & au General de les reformer.

XXV. Celuy des Benedictines d'Assise appellé saint Agnés, estoit presque ruiné & pour le bastiment, & pour la discipline reguliere ; c'est pourquoy l'Evêque le donna à la Sœur Marie de Valtabrica Superieure des Tierceres de cette Ville, sous la rente annuelle d'un florin d'or qu'il se reserua.

XXVI. Guidon de Gonzague Notaire Apostolique, & Administrateur du Monastere de saint Benoit de Mantouë, donna l'Eglise de saint Michel avec ses dependances situées dans le Faux-bourg de Luques, à la Sœur Marquise Superieure des Tierceres établies dans ce mesme lieu. La Sœur Catherine Sbarra de Luques Noble & riche Veuve fit bâtir un beau Monastere dans sa patrie l'an 1454. & l'an 1461. elle s'unit avec une autre Dame du Tiers-Ordre, & y prit l'habit, & la Regle de sainte Claire dressée par Urbain IV. il y a ordinairement dans ce lieu cent trente Religieuses.

XXVII. Antoinete Rodriguez, & la Sœur Ussede, qui observoient dans leur maison la regle du Tiers-Ordre à Murcie en Espagne, s'assemblerent avec d'autres filles de la mesme Ville, & y establirent une Communauté, qui fut erigée en Monastere sous le titre de sainte Brigitte l'an 1466. & l'an 1566. il fut uni à celuy de sainte Veronique. XXVIII.

Digitized by Google

XXVIII. Le Pape permit à Quentine de Maſtrinig du Dioceſe de Cambray, de bâtir un Monaſtere à Chierve pour les Tierceres, & donna l'abſolution des cenſures, à celles qui avoient établi celuy de S. Jerôme dans Siene, ſans la permiſſion du S. Siege.

XXIX. Les Freres du Tiers-Ordre de Florence obtinrent quelques Indulgences. & la permiſſion de celebrer les Offices divins.

DE JESUS-CHRIST l'an 1436.	D'EUGENE l'an 6.	DE SIGIS. EMP. l'an 26.	DE L'ORDRE l'an 229.

I. L'Empereur qui n'avoit pas peû ſoûmettre les peuples de Bohëme à ſon obeïſſance par les armes, les y ramena preſque tous par ſon adreſſe & par ſa douceur, dans la Conference d'Iglau, où le B. Frere Iacques de la Marche, qu'il avoit appellé à ſon ayde le ſervit fort utilement. Il eſt vray qu'il accorda quelques articles en faveur des Huſſites & des Thaborites; mais ce fut plus par neceſſité, que par inclination; car ſon deſſein eſtoit de ſe mettre premierement en poſſeſſion de ce Royaume de quelque façon que ce fût, & puis de reduire tous ſes ſuiets à la pureté de la foy, lorſqu'il ſeroit bien maiſtre. En effet dés qu'il eût eſté reçeu dans Prague, & qu'il vit ſon autorité bien établie, il s'appliqua fortement à reformer tous les abus qui s'eſtoient gliſſez dans les ceremonies Eccleſiaſtiques, & à purger toutes les erreurs qui avoient corrompu la foy. Il ne voulut pas entrer dans les Egliſes qui avoient eſté profanées, qu'elles n'euſſent eſté reconciliées ſelon l'uſage des Catholiques; il commença par celle de S. Iaques qui avoit eſté des Freres Mineurs, & dont on avoit fait un arſenal; nos Religieux y furent rétablis, & s'appliquerent d'abord à preſcher les veritez Catholiques avec grand zele: les autres Temples furent bientoſt aprés remis dans leur premier luſtre, & rendus à leurs premiers poſſeſſeurs.

II. Cependant pluſieurs Heretiques opiniâtres ſe retirerent en Hongrie, pour ſe ſouſtraire du pouvoir du nouveau Roy qui les pourſuivoit, & pour ſe ſeparer de quelques autres Sectes, avec leſquelles ils ne ſe pouvoient pas accorder, non plus qu'avec les Catholiques. Ils ſe trouverent en ſi grand nombre, qu'ils comploterent ſecretement de maſſacrer tous les Catholiques Hongrois, & de s'emparer de ce Royaume, comme ils avoient fait de celuy de Bohëme; mais le B. Frere Iacques qui avoit deſia travaillé ſi heureuſement contr'eux, qu'il les avoit obligés de s'enfuïr, les ſuivit, & diſſipa leur coniuration par le châtiment qu'il fit des principaux ſelon les loix de l'Inquiſition; car le Pape qui eſtoit tres-bien informé de ſon zele l'avoit établi Inquiſiteur dans la Hongrie & dans l'Auſtriche, avec pouvoir d'aſſocier à cette fonction les Religieux de ſon Ordre qu'il iugeroit propres pour abſoudre d'autorité Apoſtolique ceux qui ſe convertiroient. Sa Saintеté luy avoit auſſi donné la permiſſion d'é-

Digitized by Google

tablir deux Convens en Bohëme, trois en Hongrie, & trois en Austriche.

III. Le fruit que le B. Frere Iaques faisoit en Hongrie, estoit si grand & si manifeste, qu'on le demandoit par tout avec empressement. Les Evesques, le Clergé, & les Princes écrivirent au Pape pour rendre mille actions de graces à sa Sainteté de ce qu'elle leur avoit envoyé une personne de si grand merite, qui avoit paru comme un autre S. Paul, & sans le secours duquel il auroit esté bien difficile d'empécher que la foy Catholique ne fût abolie dans ce Royaume, & qu'ils ne fussent tous massacrez. Les compagnons de ce Bienheureux qui ont écrit les actes de cette Mission, asseurent qu'il y convertit plus de cent mille Heretiques ou Schismatiques, & qu'en cinq iours il baptisa cinquante mille personnes. Entr'autres il fit prendre un Prestre nommé André, qui estoit un opiniâtre & insigne Heresiarque, & aprés l'avoir iugé selon la forme de l'Inquisition, il le livra à la iustice seculiere pour estre executé; mais ce malheureux se fit sage par son propre peril, car il se reconnut & se remit dans le gyron de l'Eglise, mais il demeura privé de ses Benefices & de l'exercice des Ordres sacrez.

IV. Le B. Frere Albert de Sartiano estoit arrivé à Ierusalem sur la fin de l'année precedente, & le 23. de Mars il écrivit du saint Sepulchre à Scipion Evéque de Modene son ami & domestique du Pape, pour le supplier de presenter à sa Sainteté Frere Loüis de Bologne qu'il luy envoyoit, pour luy exposer l'estat des saints lieux où il avoit demeuré pendant plusieurs années; ce Frere étoit encore chargé de demander pour Frere Albert les aydes necessaires pour oster les abus qui s'y estoient glissez, & pour continuer le voyage qu'il avoit entrepris de faire en Orient.

V. Frere Loüis de Pirramo fût promeu à l'Evesché de Segna suffragant de Zara. Frere Reginald Polet à celuy d'Eguino suffragant d'Athenes. Frere Ange Ventelman à celuy de Darie dans la Province de Gicraci en Grece. Frere François à celuy de Rubica dans les Canaries, & Frere Lombard de Salis à celuy d'Andri suffragant de Lepante. Un vieux manuscrit porte que Frere Alphonse de S. Lucar de Baramede, avoit été creé le premier Evéque de ce lieu par Benoist XIII. l'an 1404.

VI. Frere Gilles de Tavira estoit en grande estime pour sa science dans le Portugal, & le Roy Edoüard le joignit au Prince Jean & aux Evesques de Portugal & de Viseu, qu'il envoyoit à Rome, pour traiter des affaires de l'Eglise avec le Pape. Frere Jaques des Cappons avoit acquis une grande reputation dans Bologne par sa doctrine, & le General luy donna des privileges grands & extraordinaires.

VII. Les Conventuels n'oublioient rien pour se remettre dans le Convent du Mont Alverne, & le Pape pour leur faire perdre l'esperance de reüssir dans leur dessein, commit la protection & la conservation de ce saint lieu, à la Compagnie des Marchands de Laine de Florence.

VIII. S. Bernardin établit le Convent de Scledi dans la Province de S. Antoine, comme il conste par quelques lettres de l'Evesque de Vicenze.

IX. Gonzague dit que celuy de S. Ursule prés de Padouë, qui estoit des

Digitized by Google

Benedictines, fut donné aux Observantins environ ce temps, par la permission du Pape Boniface : mais le dernier Pape de ce nom estoit mort depuis trente ans ; c'est pourquoy il faut dire que cet establissement est plus ancien, ou qu'il n'a pas esté fait sous un Boniface.

X. Le mesme Auteur croit que celuy qui est prés de Verone, sous le titre de nôtre Dame des Graces, fût bâti par les Magistrats de cette Ville, en consideration de S. Bernardin.

XI. Balduin Caratton Marchand de Pise, en fit bâtir un autre pour les Observantins dans Bari, ville de la Poüille, en reconnoissance des grands biens que la Providence divine luy avoit fait aquerir.

XII. Frere Antoine de Valence en Italie, Vicaire de l'Observance dans la Province de Calabre, établit celuy de Mantea ; le B. Frere Antoine Scozet illustre par ses miracles & durant sa vie, & aprés sa mort y est inhumé.

XIII. Le B. Frere Paul de Sinopoli compagnon de S. Bernardin, fonda celuy de Seminaria dans la mesme Province environ cette année ; il est dedié à N. Dame des Anges.

XIV. L'Hôpital des Pelerins, appellé Sainte Marie de la Misericorde, à Melito en Calabre, avoit esté fondé sous Boniface VIII. par Julie d'Azarolis Comtesse de ce lieu, & environ cette année il fut donné aux Conventuels, qui le possedent encore. Frere Ferdinand illustre Scotiste y a beaucoup fleuri en doctrine.

XV. Celuy des Arenes prés de la Chapelle de S. Nicolas, dans le mesme païs, fut fondé par Nicolas Comte de ce lieu & de Melito ; le Marquis de Concubletis a esté un insigne Bienfaiteur de cette maison, & on y conserve encore un Graduel orné d'or & de vermillon qu'il y a donné.

XVI. Jean Carazoli Comte de Guatio, obtint permission de rébâtir celuy de Cinq Feüilles dans la mesme Province, & d'y remettre les Conventuels qui l'avoient delaissé depuis soixante ans à cause des guerres. Je ne sçais si c'est celuy de S. Philippe, qui fût bâti pour l'Observance, selon Gonzague l'an 1445. cet Auteur pourroit avoir pris le Restaurateur pour le Fondateur.

XVII. L'Isle de Caprani à sept milles de Tour, Thomas Seigneur de cette Ville l'acquit en échange d'un fonds plus utile de l'Archidiacre de Sebenico de qui elle dépendoit, dans le dessein d'y bâtir une Chapelle, mais la mort l'empécha de le faire ; quatre de ses enfans aidez de George Radolamchic accomplirent sa volonté avec surcroit, car ils y fonderent pour l'Observance un Convent dedié à la Sainte Croix. Les Religieux y ont demeuré long-temps seuls, & parce que c'estoit un lieu fort propre pour faire une Forteresse contre les insultes des Turcs, ils permirent à plusieurs personnes de s'y établir, de sorte que presentement c'est une bonne & forte place.

XVIII. L'Isle Verte sur la Côte de Bretagne est petite, inculte, & de fort difficile accez ; les Observantins s'y estoient établis par la permission de l'Evéque de Dol, peu de temps aprés qu'ils eurent obtenu le decret du Concile de Constance, & cette année ils agrandirent leur logement, par les liberalités de Gilles de Tournemine. Depuis Sixte IV. supplea le defaut de la permission du

Digitized by Google

Saint Siege, & y conceda beaucoup de privileges & d'Indulgences. Il y eſt arrivé une choſe fort merveilleuſe, pendant qu'on y tenoit un Chapitre de la Province de Bretagne ; car comme les Vocaux chantoient le *Veni Creator*, ce Convent parut tout en feu ; les habitans du voiſinage qui virent cet incendie, accoururent pour y porter quelque remede ; & ils furent bien ſurpris de trouver que ce n'eſtoit pas un feu materiel qui brûlat, mais un feu miraculeux, qui marquoit l'aſſiſtance que le ſaint Eſprit donnoit à cette devote Aſſemblée.

XIX. Boleſlas le Pudique Roy de Pologne, avoit fondé le Convent de Cracovie ſous le titre du tres-ſaint Sacrement l'an mille deux cens trente-ſept, & cette année le Cardinal Sbigni Oleſniki Evêque que de cette Ville conſacra l'Egliſe en l'honneur de ſaint François, la cauſe de ce changement fut celle que je vais dire. L'an 1347. quelques larrons déroberent l'oſtenſoir de l'Egliſe de tous les Saints pendant l'octave de la Feſte-Dieu : ils penſoient avoir fait un grand butin, mais ils ſe trouverent bien trompez, quand ils virent que cette piece qu'ils croyoient être d'argent, n'étoit que de cuivre, c'eſt pourquoy ils la jetterent dans le lac de Mothe. Ils s'imaginoient que leur larcin ſeroit bien caché, mais Dieu le decouvrit par une grande quantité de luminaires qui parurent ſur ce lieu, & pendant la nuit & pendant le jour. Car ce prodige ſi nouveau obligea l'Evêque & le Roy Caſimire d'y aller en Proceſſion pour en connoître la cauſe, ils trouverent l'oſtenſoir avec l'Hoſtie conſacrée ; ils le rapporterent avec grande ſolemnité, dans l'Egliſe d'où il avoit eſté enlevé ; & pour conſerver la memoire de ce miracle, le Roy fit vœu de faire bâtir ſur ce méme marais une Egliſe en l'honneur de ce divin myſtere. Il l'executa ſans delay, & y fit unir la Parroiſſe de ſaint Laurens, & afin que ce titre fut unique dans cette Ville royale, il obligea les Freres Mineurs, de donner à leur Egliſe celuy de leur Fondateur. Le Roy Boleſlas eſt enterré dans le chœur ſur le coſté gauche, & la Bienheureuſe Salomée ſa ſœur au milieu ; pluſieurs Princes & grands Seigneurs Polonois ont auſſi leurs tombeaux en divers endroits de cette Egliſe.

XX. Gonzague dit que Guillaume & Luce ſa femme, firent bâtir pour l'Obſervance, le Convent de Dunkerque en Flandres, ſous le titre de ſainte Marie Egyptiene, mais qu'il ne ſçait pas en quel temps ; j'ay trouvé que cette année, Eugene IV. donna permiſſion aux habitans de faire cet établiſſement.

XXI. Les memoires du Vatican font mention de divers Monaſteres de ſainte Claire. Une Bulle qui permet à la Sœur Marie de Mediavilla, de ſe faire traitter dans la maiſon de ſon pere d'une longue & dangereuſe maladie, dit que cette fille eſtoit Religieuſe de ſainte Claire au Monaſterere de Villefranche de Penadez, dans le Dioceſe de Barcelone.

XXII. Une autre Bulle nous apprend qu'il y en avoit un à Xativa dans le Royaume de Valence, voicy ce qu'elle en dit. Saurine d'Etenza qui en étoit la Fondatrice, y avoit legué ſeize mille reaux de revenu, avec la charge d'en donner tous les ans mille au Convent des Freres Mineurs de Valence, cinq cens à celuy de Xativa, autant pour marier des filles Orphelines, autant pour racheter des Captifs, autant pour vétir des Pauvres, & dix-huit cens pour ſix Prêtres qui ſerviroient l'Egliſe de ce Monaſtere ; Elle avoit inſtitué ſon heritiere pour le

Digitized by Google

reste de ses biens Marguerite sa fille, & luy avoit substitué le mesme Monastere, en cas qu'elle vint à mourir sans enfans. Le cas arriva Marguerite fut marié avec Nicolas de Janville Comte de Terragone, & mourut sans enfans. Lee Comte qui fut son heritier s'empara de tous les biens de Saurine, pour les droits que sa defunte femme y avoit; Hugues Evéque de Valence fut choisi par les parties pour vuider ce differend, & ce Prelat prononça par une Sentence arbitrale, que le Monastere joüiroit du tiers des biens de Saurine, & que tout le reste demeureroit au Comte. Ce partage fut accepté, mais comme la clause de la substitution portoit, que si elle avoit son effet, le Monastere seroit obligé de doubler la rente tant aux Freres Mineurs, qu'aux autres legataires, qui montoit à quatre mille huit cens reaux, & que le revenu du tiers qui lui estoit adjugé n'excedoit pas d'ordinaire les seize mille reaux de la premiere Fondation, les Religieuses obtinrent une commission du Pape pour se faire décharger du payement de cette double rente.

XXIII. Une troisiéme Bulle parle de celui de Monen en Dalmatie; & une quatriéme de celuy de Monticelli prés de Florence, duquel elle approuve la reformation qu'on y avoit introduite l'an 1320.

XXIV. Caterine surnommée l'Anachorete vint à Venise avec une compagne, & fit bâtir une Chapelle dediée à saint Vincent, avec une petite maison; l'odeur de la vertu de ces deux pieuses étrangeres attira quatre honnestes Dames à leur compagnie, & un Citoyen nommé Augustin leur donna une Image de la sainte Vierge, qu'on croyoit avoir esté peinte par S. Luc; ce tableau qui avoit demeuré caché ou negligé dans la maison d'Augustin, commença d'éclater en miracles dés qu'il fut posé en public; & le Senat de Venise fut s'y touché des merveilles qui s'y faisoient, qu'il changea la maison de Caterine en un beau Monastere, dans lequel il logea quelques Religieuses de sainte Claire de celui de Muriano qui estoit dans la mesme Ville: la devotion à la sainte Vierge a rendu cette maison si celebre, qu'on la nommée sainte Marie Majeure, & le titre de saint Vincent sous lequel on l'avoit fondée est tombé peu à peu en oubli. Depuis Louis de Maripetris fit abbatre la premiere Eglise, pour en rébastir une plus grande par l'ordre exprez que la sainte Vierge luy donna, & ce nouvel edifice fut achevé l'an 1501.

XXV. Le Pape ordonna aux Tierceres de Flandres, de se rendre tous conformes en leurs Chaperons, & étendit à toutes les maisons qu'ils Fonderoient les privileges qui leur avoient esté accordés par Jean XXIII. & par Martin V.

XXVI. Il unit les Monasteres de saint Elizabeth d'Aquila, & de saint Antoine de Perouse des Sœurs du Tiers-Ordre, à ceux qui avoient obtenu la permission d'élire une Generale.

XXVII. Le Convent de Mantouë qui est dedié à saint François, & duquel nous avons parlé l'an 1220. fut donné à l'Observance. Le logement s'est tellement accreu, qu'il est maintenant un des plus beaux de l'Ordre. L'Eglise à 25. Chapelles tres-bien ornées. La plus belle est celle où l'on voit une image de la sainte Vierge, fort celebre par les miracles ordinaires qui s'y font, & où les Princes de la maison de Gonzague ont leurs sepulchres. Hermolaüs Evéque de Verone consacra cette Eglise le 16. de Janvier l'an 1460. en presence de Pie II.

Digitized by Google

I. NICOLAS d'Eſte Duc de Ferrare avoit averti le Pape ſur la fin de l'année precedente, que la Romagne chancelloit dans l'obeïſſance envers le ſaint Siege, par les artifices & les menaces du Duc de Milan; cette nouvelle obligea ſa Sainteté de partir de Florence le *19.* d'Avril pour aller à Bologne, & ſa preſence retint toutes les bonnes places dans leur devoir. Eugene apprit encore que les Prelats du Concile de Baſle, faiſoient mille belles promeſſes à l'Empereur Paleologue pour l'attirer dans leur parti; C'eſt pourquoy il envoya vers ce Prince, Marc Archevêque de Tarantaiſe, Et Chriſtofle Garetoni ſon Secretaire pour le detourner de cette ligue, & pour l'obliger de venir au Concile qu'il vouloit tenir au lieu qui ſeroit le plus agreable aux Prelats de la Grece. Ces Legats travaillerent ſi heureuſement dans cette negotiation que l'Empereur & le Patriarche de Conſtantinople promirent de ſe trouver à cette Aſſemblée, & demeurerent d'accord qu'elle ſe tint à Ferrare, parce que le Duc d'Eſte eſtoit parent & bon ami de Paleologue: ſur ces bonnes nouvelles le Pape indiqua le Concile à Ferrare le 17. de Septẽbre, mais il fut obligé de le changer à Florence à cauſe de la peſte qui ſurvint. Cependant les Prelats de Baſle voyant qu'Eugene prenoit des meſures qui étoient capables de renverſer tous leurs deſſeins fremiſſoient de rage, & n'épargnoient rien pour s'y oppoſer; enfin ils s'emporterent juſques à le depoſer, & luy ſubſtituerent Amedée Duc de Savoye, comme nous verrons bien-toſt.

II. Eugene IV. ſe voyant ſi mal-traitté par le Concile de Baſle, delaiſſé de pluſieurs Princes, & entouré des armes de ſes ennemis ne perdit pas cœur; il ne manquoit pas de ſujets fidelles qui s'employoient avec ardeur pour ſouſtenir l'honneur du ſaint Siege; Les Freres Mineurs eſtoient de ce nombre & comme il connut qu'ils pouvoient travailler avec autant de fruit que de zele, il en envoya pluſieurs vers les Princes de l'Orient & de l'Europe, pour tacher de les maintenir dans l'union avec le chef de l'Egliſe. Frere Guillaume de Caſal General de l'Ordre inſpiroit ce beau ſentiment à tous ſes ſujets, c'eſt pourquoy le Pape luy ordonna de le venir trouver avec douze de ſes Docteurs, qu'il vouloit employer pour diſputer contre les Grecs dans le Concile. Le General obeït incontinent à cet Ordre; il alla trouver le Pape à Bologne, où il demeura juſqu'à la fin de l'année pour ſervir ſa Sainteté en pluſieurs importantes affaires, à quoy elle l'employa. Cependant le huictiéme de Novembre il aſſembla douze tres-ſçavans Religieux, & leur propoſa l'ordre qu'il avoit de les faire preparer ſur deux queſtions celebres qu'ils devoient traiter avec les Grecs; la premiere de la primauté du ſaint Siege, & la deuxiéme de la Proceſſion du ſaint Eſprit; & afin qu'ils fuſſent bien preſts ſur ces matieres, il leur ordonna de faire des diſputes reglées trois fois cahque ſepmaine. Il établit Frere

Digitized by Google

Ange de Perouse pour répondre, Frere Luc de Siene, & Frere François de Rimini pour ses assistans, & les autres devoient argumenter, nous verrons dans la suite comment ces excellens personnages s'acquiterent de cet honorable employ.

III. L'Empereur Sigismond qui devoit aller à la guerre contre les Turcs sur la fin d'Avril, pria tres-instament le Bienheureux Frere Jacques de l'accompagner dans cette expedition, & de prendre huit Compagnons, afin qu'ils travaillassent avec les armes spirituelles, pendant qu'il se serviroit des materielles. Le Bienheureux Frere Jacques s'estoit employé en Hongrie & dans la Bossine, non seulement à la conversion des Heretiques & des Schismatiques, mais encore à la reformation du Clergé, car les Prestres étoient tombés dans une si grande dissolution, qu'ils entretenoient publiquement des concubines; le zele avec lequel il voulut corriger ce desordre, excita contre luy une si furieuse persecution, sur tout dans le Dioceſe de Cinq Egliſes, qu'il fut obligé de le quiter, quoy que l'Evéque luy eut donné un plein pouvoir, & des lettres de recommandation: le Pape ayant esté informé de ce scandale, écrivit à l'Empereur pour l'obliger d'y porter le remede neceſſaire: la lettre de sa Sainteté, & celles que le Bienheureux Jacques luy écrivit sur le meſme ſujet le toucherent ſi vivement, qu'il envoya un ordre fort exact, & d'un ſtile ſevere à l'Eveſque & au Chapitre de Cinq Egliſes, de rappeller le Bienheureux Frere Jaques, & de le remettre avec honneur dans l'exercice de ſa charge, ſous peine d'encourir ſon indignation; cette lettre eſt datée de Prague le 23. d'Aouſt: en méme temps Sigiſmond avertit le Saint, de ce qu'il avoit ordonné en ſa faveur par toute la Hongrie, l'exhorta d'y continuer ſes fonctions, & de porter les nobles & le peuple à s'armer pour reſiſter aux Turcs, & à le venir joindre dans la baſſe Hongrie.

IV. Eugene IV. qui étoit tres-bien informé du merite & du zele du Bienheureux Frere Jaques, luy adreſſa quatre brefs differens, par leſquels il luy donna le pouvoir d'inſtituer des Inquiſiteurs, & des Confeſſeurs ſoit reguliers ou ſeculiers, avec l'autorité d'abſoudre des cas reſervez dans tous les endroits où il le jugeroit neceſſaire, de remettre le Preſtre André qu'il avoit interdit à cauſe de ſon hereſie, & enfin il l'exhortoit a faire pratiquer la coûtume de ſaluer la ſainte Vierge le ſoir & le matin au ſon de la cloche, car cette devote ceremonie eſtoit fort negligée en ces cartiers là. Il ajoûta un cinquiéme bref adreſſé à tous les fidelles, par lequel il juſtifioit le Bienheureux Jacques de toutes les calomnies, dont ſes ennemis tachoient de noircir ſa reputation, & leur recommandoit de le recevoir & de le traitter comme un homme de tres-ſainte vie, & un Predicateur Apoſtolique.

V. Le 15. de May l'Evéque, & le Chapitre de Sirin écrivirent au Pape, pour le remercier de ce qu'il leur avoit envoyé ce ſaint Homme, & pour l'aſſeurer qu'il avoit purgé leur Dioceſe des heretiques par la conuerſion de quelques-uns de ces impies, & par la punition des autres, & que par ce moyen il avoit diſſipé le complot qu'ils avoient fait d'abolir la foy Catholique, en maſſacrant tous ceux qui la profeſſoient. Il eſt pourtant vray que le Bienheureux Frere Jaques avoit trouvé dans cette Province entre le Danube & le Zeucan, quelques gens

Digitized by Google

ruſez qui s'eſtoient oppoſés à ſa Miſſion, non pas à ce qu'ils diſoient, par més pris de ſa perſonne, ni de ſon autorité, mais parce qu'ils pretendoient eſtre vrai Catholiques, & qu'on leur faiſoit tort de les ſoupçonner d'hereſie ; mais luy qui ſçavoit bien le contraire, n'eſtoit pas arreſté pour ces mauvaiſes raiſons ; il y exerça ſa charge d'Inquiſiteur, en fit punir pleuſieurs aprés les avoir convaincus, & les Seigneurs de ce païs luy donnerent un témoignage authentique de ſa bonne & ſage conduite ſur ce ſujet. J'ay encore devers moy les lettres de Jaques Evéque de la Boſſine, de George Vicaire General de Bathmonſter, du Chapitre de Strigonie, & de pluſieurs autres qui ſupplioient tres-inſtamment le Bienheureux Jacques de les vouloir honorer de ſa preſence, & qui le loüoient comme un veritable Apoſtre. Le Pape reconnoiſſant que tout le mal de ces Provinces venoit principalement des heretiques de la Boſſine, qui répandoient par tout les erreurs des Huſſites, y envoya Frere Nicolas de Trau, pour aſſiſter le Bienheureux Jaques avec un plein pouvoir, & avec un ordre de n'en pas bouger ſans la permiſſion du ſaint Siege, ou du Vicaire de ce Diſtroit ; le bref eſt daté de Bologne le premier de Septembre.

VI. Le Bienheureux Frere Jean de Capiſtran apres avoir achevé ſa charge de Vicaire dans la Province de Milan, fut inſtitué Commiſſaire General & Legat Apoſtolique en Orient pour reformer cette Province, ſur tout le Convent de Capha ſur le Pont-Euxin ; ſa commiſſion fut expediée en Janvier, mais il ne peut partir pour la faire ni cette année, ni la ſuivante, parce que le Pape le retint pour aſſiſter au Concile, & pour reformer quelques Monaſteres de ſainte Claire, ſur tout celui de ſaint Guillaume prés de Ferrare, afin que le deſordre qui s'y trouvoit, ne parut pas aux yeux des Prelats qui s'y devoient aſſembler. Le B. Fr. Jean s'aquita fort heureuſement de cet ennuyeux employ, que les fineſſes de ſes filles rendirent fort difficile; Jean Rivel Evêque de Ferrare tres-ſaint Prelat & ſon bon ami l'aſſiſta tres-utilement, & ſe chargea meſme d'y maintenir le bon gouvernement qu'il y avoit établi, mais on y fit naiſtre tant de nouvelles difficultez, qu'il falut que le General s'en mélat luy-meſme.

VII. Quelques mauvais eſprits tachoient de diffamer les Peres Jeſuates, comme coupables de beaucoup de ſcandales, & de pluſieurs erreurs qu'on diſoit eſtre dans un de leurs livres intitulé, le miroir des ames ſimples ; ſur cette rumeur publique le Pape donna commiſſion le 9. d'Aouſt au Bienheureux Laurens Juſtinien, qui avoit eſté de cet Ordre, & qui eſtoit alors Eveſque de Caſtello, & au Bienheureux Jean, d'informer ſur cette diffamation, avec un plein pouvoir de punir les coupables, & de juſtifier les innocens. Ces deux illuſtres & ſaints Perſonages s'acquiterent de cet employ avec grand zele, & ayant trouvé par des témoignages fort authentiques, que toutes ces accuſations n'eſtoient que de pures calomnies, ils prononcerent une ſentence de juſtification en faveur de ces bons Religieux.

VIII. Antoine Evéque d'Oſtie & Cardinal, ſupplia tres-inſtament le Bienheureux Jean, de luy donner bien-toſt la conſolation d'une de ſes viſites, parce que ſa vieilleſſe luy faiſoit croire avec raiſon que ſa mort n'eſtoit pas fort éloignée. André Evéque d'Oſmo lui écrivit pour ſe plaindre, de ce que le Provincial

Digitized by Google

vincial des Conventuels avoit chassé les Obſervantins d'un petit Convent, que Frere Gabriël avoit établi prés de ſa Ville par la permiſſion du Pape. Nicolas Prince d'Eſte, & ſon fils Leonel le ſupplierent d'agreer, que Frere François de Trevio leur vint Prêcher pendant l'Avent. L'Eveſque de Ferrare lui demanda Frere François de l'Hermitage pour prêcher durant le Carême, & le pria de prendre la conduite de trois Monaſteres de ſainte Claire qui lui eſtoient ſoumis & de travailler à leur reformation; Et Frere Daliſman Provincial de la Province de ſaint Antoine lui écrivit, pour le conjurer d'aller prêcher l'Avent à Verone, parce que le Cardinal d'Oſtie avoit un deſir extreme de l'entendre.

IX. Le Chapitre General ſe tint à Toulouſe le 18. de May; le Pape accorda pour ce jour là, & aux Religieux & aux Seculiers qui les aſſiſteroient de leurs aumônes, & qui viſiteroient leur Egliſe, la meſme Iudulgence qui ſe gaigne le 2. d'Aouſt à Noſtre-Dame des Anges. Frere Guillaume de Caſal fut confirmé General: On regla quelques rubriques du divin Office, & le Pape les confirma, pourveu qu'elles fuſſent encore approuvées par les deux premiers Chapitres Generaux qui ſe tiendroient. Le General fut chargé de prendre un grand ſoin pour entretenir une bonne intelligence avec l'Ordre de ſaint Dominique, & de punir ceux qui la troubleroient. On y établit ſeize études generales pour recevoir les grades, à ſçavoir à Rome, à Bologne, à Padouë, à Perouſe, à Florence, à Naples, à Genes, & à un autre lieu d'Italie au choix du General; à Paris, à Toulouſe & à Montpellier en France; à Oxford & à Cambrige en Angleterre, à Salamanque, & à Lerida en Eſpagne, & à Cologne en Allemagne.

X. Frere Eſcolier de Montilcin, Frere Paul de Pantaleis Romain, & Frere Marc de Ferentino eſtoient Inquiſiteurs dans la Province de Rome, & le General leur ſubſtitua Frere André de Belitri, & Frere Luc de Capranica, Frere Chriſtofle de Bologne l'eſtoit dans la Romagne, & le General lui ſubrogea Frere Damien de Plaiſance. Il inſtitua Frere Antoine Martini de Mont-Barchio pour Siene, mais celui-cy mourut dans le mois d'Octobre, Frere Laurens Juſti de Siene lui fut ſubrogé au mois de Novembre, & Frere Eſtienne de Siene lui ſucceda deux ans aprés. Frere Barthelemi d'Arezzo eut la meſme charge pour Florence, & Frere Jaques Bleda Florentin lui ſucceda.

XI. Frere Alain de l'Eſprevier fut promeu à l'Eveſché de Dol en Bretagne, Frere Jeanet Paſcaiſe à celui de Nuſco dans le Royaume de Naples, Frere Michel Ange de Nerulis à celui de Laviollo dans le meſme païs, Frere Jean Fabri à celui de Lauſane en France ſur le lac de Geneve, Frere Rodriguez Regamia à celui de Dimiſtrie ſous le Patriarche de Conſtantinople, Frere Guillaume l'Oyſeleur à celui d'Abellon Suffragant d'Athenes, Frere Jean de Bonſi à celui de Gebeldo, Frere Cruzet de Mont ſaint Pierre à celui de l'Iſle dans le Royaume de Naples, Frere Jean Faber à celui de Larizza en Syrie, Frere Gonçalez de Valbonne à celui de Grenade en Eſpagne ſujet alors aux Maures, Frere Nicolas Thomé à celui de Sarepta Suffragant de Jeruſalem, Frere Elie de Bourdeille à celui de Perigueux, il n'eſtoit âgé que de 25. ans, & il n'accepta cette dignité que par obeiſſance; il a eſté depuis Archeveſque de Tours & Cardinal, Frere Bernard Fayard à celui de Cariati en Calabre, Frere Jaques Eveſque de Tar-

Digitized by Google

quien dans la Province de Larse mourut cette année : & Frere Loüis de Pirramo fût transferé de celuy de Signi, à celuy de Forli.

XII. Frere Jaques de Milan estoit en si grande estime auprés du Duc de cette Ville, que ce Prince ne faisoit rien que par son conseil ; il le témoigna de la sorte aux Legats du Concile de Florence qui le pressoient, & par prieres & par raisons, & qui croyoient de l'avoir convaincu pour en obtenir ce qu'ils vouloient. car il leur répondit, tant que j'auray Frere Jaques prés de moy, & qu'il ne sera pas de vôtre avis, je ne feray nul cas de toutes vos raisons. Ce bon Religieux profita si bien dans l'Ordre, qu'en peu d'années qu'il y vecut il merita de recevoir le don de Prophetie, & d'estre honoré de plusieurs miracles. Il tomba malade dans le Convent d'Urbin, & saint Jean Baptiste qu'il avoit choisi pour son patron, luy apparut, & l'asseura qu'il ne mourroit pas de cette maladie, mais d'une autre qu'il auroit bien-tost aprés, & il arriva de la sorte. Il avoit persuadé à une femme du Bourg de Durantis, de distribuer aux pauvres le froment que son mary reservoit pour sa famille, & pour la semence de ses terres ; & lorsque cet homme en eut besoin il trouva dans son grenier tout le grain qu'il avoit recueilly. Il fut enterré au Convent de S. Donat prés d'Urbin, & soixante-dix ans aprés sa mort, son corps fût trouvé aussi frais & aussi entier que le jour qu'il trépassa.

XIII. Frere Jaques de Camerino estoit si affectionné à la priere, qu'il se trouvoit toûjours le premier au Chœur, & y demeuroit long-temps aprés les autres. Le demon s'efforçoit de luy nuire de diverses façons, il l'élevoit souvent en l'air, & aprés il le laissoit tomber, pour le faire estropier ; mais le bon Frere se défendoit par l'oraison & des adresses & des efforts de son ennemy. Il mourut fort vieux au mesme Convent de S. Donat, & l'on vit une grande quantité de lumieres sur l'Eglise pendant ses funerailles.

XIV. Frere Jean de Mercatello vivoit au mesme temps dans cette Province de la Marche, en grande estime de saintetè, & l'on vit souvent des oyseaux qui venoient voler au tour de luy pour le caresser.

XV. Frere George Albanois lay, avoit porté fort glorieusement les armes sous Philippe Duc de Milan. A la prise d'une place de la Marche, qui fût exposée au pillage, il avoit sauvé l'honneur à deux belles filles au peril de sa vie, & les avoit ramenées à Ripatransone d'où elles estoient. Il fût pris depuis par ses ennemis, & condamné à mort ; mais celles à qui il avoit conservé l'honneur luy conserverent la vie par le moyen de leurs parens, & le peril où il se trouva luy fit prendre la resolution de se rendre Religieux ; Christofle de Luques qui l'avoit aidé à défendre ces honnestes filles, contre ceux qui les vouloient enlever, entra dans le mesme sentiment de se retirer du monde, & ils allerent ensemble trouver le B. Frere Jaques de la Marche à Camerino, pour luy découvrir leur dessein. Lors qu'ils furent prés de cette Ville le demon leur fit paroistre le chemin fermé d'une forte muraille, mais George dissipa le charme de cette illusion par le signe de la Croix.

XVI. Dés qu'il fût Religieux il s'adonna à la priere avec tant de ferveur, que durant cinquante ans, il la continua toûjours depuis Matines jusqu'au jour,

Digitized by Google

& on le trouvoit souvent ravi en extase. Aprés plusieurs années qu'il passa en des larmes continuelles, il obtint une joye interieure si parfaite, qu'il ne pouvoit oüir chanter les Religieux sans la faire éclater, & lors qu'ils disoient le *Magnificat*, il se ravissoit immancablement.

XVII. Aprez son noviciat on l'avoit envoyé demeurer à l'Hermitage de S. Sabin prés d'Ascoli : là il eût quelque bruit avec un autre Religieux, & leur ressentiment dura deux jours ; aprés quoy ils resolurent d'aller trouver le Gardien de l'Observance d'Ascoli duquel ce lieu dépendoit, pour luy raconter le sujet de leur querelle, & le prier de faire la correction à celuy qu'il jugeroit coupable ; mais lors qu'ils furent en sa presence ni l'un, ni l'autre n'osa le luy declarer. Ils convinrent d'aller trouver celuy des Conventuels pour recevoir de luy le jugement de leur contestation ; mais sur le chemin Fr. George dit à son compagnon, nous avons tort de remettre nos affaires à d'autres Juges qu'à nous-mesmes ; nous avons offensé Dieu, & violé la charité fraternelle, la reconnoissance de nostre faute peut estre son absolution, & nous serons pardonnez si nous nous pardonnons reciproquement ; ces paroles toucherent l'un & l'autre, ils se jetterent à genoux, se demanderent pardon, & se le donnerent ; pendant qu'ils s'embrassoient, un furieux Sanglier vint à eux, mais Frere George connut que c'estoit un demon, qui essayoit de les effrayer sous cette figure pour rompre leur union, il fit le signe de la Croix sur luy, & ce monstre disparut incontinent.

XVIII. Frere George & un autre Religieux allans de Massa à Recanati, trouverent la riviere qui est dans l'entre-deux preste à déborder ; ils se mirent en priere, & au mesme temps un jeune homme leur vint montrer un pont, mais dés qu'ils furent de l'autre costé, ils ne virent plus ni le pont, ni leur guide. Vne autre fois allant au Bourg de Durantis avec Frere Pierre de Saint Ange, ils marcherent tout le jour avec la pluye, & le soir ils ne se trouverent point moüillez ; il supplia Dieu durant plusieurs années de luy donner quelque asseurance de son salut, & Jesus-Christ luy fit voir que son nom estoit écrit au Livre de Vie. Enfin il mourut plein de merites au Convent de Muro. dans la Marche.

XIX. Frere Alphonse Sacco de Galice, mourut à Carnota en Portugal. Il avoit beaucoup travaillé pour ce Convent, & pour plusieurs autres de l'Observance, car il estoit fort zelé de son estat, fort assidu à la priere, & fort austere dans sa vie. Le Roy Edoüard qui avoit une grande estime de sa vertu, se confessoit souvent à luy, & prenoit une grande confiance en ses avis, & tout le monde le regardoit comme un Saint ; il est inhumé dans l'Eglise de Carnota sous la porte de la galerie.

XX. L'Empereur Sigismond mourut à Znaïm le 9. de Decembre, âgé de soixante-dix ans, son corps fut porté à Uvaradin, & inhumé dans l'Eglise de S. Ladislas ; il avoit toutes les qualitez d'un excellent Prince ; car avec la majesté de sa taille il estoit affable, magnifique, liberal, si vaillant qu'il avoit vaincu les Turcs en vingt batailles ; & si bon Catholique que l'Eglise doit à ses soins l'extinction du schisme qui fût faite au Concile de Constance, & l'abbaissement

Digitized by Google

des Heretiques ; avant sa mort il avoit fait reconnoistre pour Roy & pour Empereur, Albert Duc d'Austriche son Gendre, par les principaux Seigneurs de Hongrie & de Bohême ; son choix fut fort approuvé, car ce Prince avoit tant de pieté, de sageſſe, d'experience dans les affaires, & d'autres belles qualitez, que tous ses sujets esperoient d'estre fort heureux sous sa conduite.

XXI. Eugene IV. donna de grands privileges aux Religieux de la Bossine, en recompense des travaux qu'ils avoient soufferts dans la cause de la foy, & leur permit de bâtir sept Convens pour reparer la perte de seize que les Turcs leur avoient brûlez ; mais il ne voulut pas consentir à l'union que quelques-uns pretendoient faire d'une partie de ceux de cette Vicairie, à la *Province* de Dalmatie. Il leur accorda le pouvoir d'absoudre des cas reservez aux Eveſques, ceux qui ne pouvoient pas aller vers ces Prelats, à cause de leurs infirmitez, de sacrer les calices, & de benir les ornemens sacerdotaux, lors qu'ils n'auroient pas la commodité de les presenter à des Eveſques Catholiques.

XXII. George Varvoda Marquis de la Basse-Bossine, obtint permission du Pape, d'établir les Observantins au lieu qu'il jugeroit le plus propre.

XXIII. Frere Landulphe Cavilla avoit laissé quelques biens, & le Pape les adjugea au Convent de Babuco dans le Dioceſe de Veroli.

XXIV. Celuy de S. Jean Baptiſte du Champ S. Pierre avoit esté transferé aux Observantins sous Martin V. & Eugene IV. donna des Indulgences pour ceux qui aideroient à sa reparation.

XXV. Frere Jean Penalver establit environ cette année celuy de Val de Moralez à cinq cens pas de Pastrano en Galice sous le titre de Nôtre Dame de Grace. Le B. Frere Alphonse Boroxio l'unit à ceux qui dépendoient de luy, & ses disciples l'ont changé prés de cette Ville, en un endroit plus sain l'an 1460. sous Pie II. Pierre Gironio Commandeur de Calatrava & Seigneur de ce lieu, commença le nouveau bâtiment, & Rodriguez Gironio son coûsin & successeur de sa charge le fit achever. Alphonse Carillo Archeveſque de Tolede & oncle paternel de Pierre s'employa fort pour ce second establiſſement, & acheta la place qui estoit neceſſaire. Didace de Mendosse & sa femme Anne de la Cerda acquirent depuis cette Seigneurie, & y firent bâtir une fort belle Chapelle ; Rodriguez Gomez de Sylva, & sa femme Anne Mendosse de la Cerda Princes d'Eboli, qui leur ont succedé ont tres-bien reparé ce Convent. Leur fils Rodriguez Mendosse de Sylva Duc de Pastrano qui commandoit la Cavalerie en Flandres, voulut y estre enterré, quoy que ses anceſtres eussent leur sepulture à l'Egliſe collegiale de cette Ville. La Princeſſe Anne y a fait porter une teste d'une des compagnes de sainte Ursule. Les Religieux y enseignent publiquement la Grammaire & la Rethorique.

XXVI. Fernand Alvarez de Tolede establit les Observantins à Pinto dans le Dioceſe de Tolede ; Gonzague dit que ce Convent s'appelle des Saints, à cause de deux Chapelles dediées à S. Michel & à S. Christosse, & que Henry IV. Roy de Castille fit bâtir l'Egliſe. Gomez Carillo fonda la grande Chapelle, où ses descendans Seigneurs de ce lieu, & Marquis de Caracene ont leurs tombeaux ; un d'eux y a donné une grande croix d'argent, dans laquelle une

Digitized by Google

partie de la vraye Croix est enchassée, François Mendosse premier Duc d'Almasan avoit receu cette relique de l'Empereur Maximilien II.

XXVII. Le General donna permission à Frere Alphonse le Roux, & à Frere François Molina, de se retirer dans l'Hermitage de saint Genest prés de Cartagene, mais sous l'obeissance du Gardien de cette Ville. Il y en a qui disent que ce saint Confesseur qui est inhumé dans ce lieu, & honoré de plusieurs miracles estoit neveu de Charlemagne; mais je ne trouve rien de bien averé, ni de ses parens, ni de l'estat de sa vie, ni du temps de sa mort; son sepulchre est fort visité, particulierement de ceux qui se recommandent à luy dans les perils de la mer. L'enclos de ce Convent est tres beau & d'une grande étenduë; on y a bâti seize Oratoires, & parce qu'il est fort exposé aux insultes des Maures, on l'a entouré de bonnes murailles avec des tours, & pourveu d'armes pour la défense. Un Gentilhomme qui repara le bâtiment & l'Eglise sous Innocent VII. l'an 1491. la fit dedier à l'Annonciation de la sainte Vierge, & y fit établir les disciples du B. Frere Amedée, qui estoient soûmis immediatement au General; Alexandre V. confirma cette disposition la premiere année de son Pontificat; mais parce que l'experience fit bien-tost voir, qu'un Superieur majeur ne pouvoit pas prendre tout le soin necessaire pour ce gouvernement particulier, à cause de son éloignement; ils furent reduits à la forme commune dans une Congregation generale tenuë à Barcelone l'an 1493.

XXVIII. Frere Jean lay fit bâtir pour l'Observance un Oratoire dedié à S. Christine dans le Bourg de Pavoa au Dioceſe de Conimbre, par l'aide de l'Infant Pierre Frere d'Edmard Roy de Portugal, & l'an 1474. il fût érigé en Convent.

XXIX. Artus Comte de Richemond obtint permission d'établir les Observantins à Moilleron dans le Dioceſe de Luçon, mais je ne trouve aucun memoire de ce Convent.

XXX. Isabelle Ducheſſe de Bourgogne eût la permission de fonder, ou de faire achever le Monastere de sainte Claire dedié à sainte Catherine dans Hesdin en Artois, que Guidon Guilbaut Tréſorier du Duc Philippe son mari avoit fait commencer.

XXXI. Les Religieuſes de celuy de noſtre Dame de Bascio dans Meſſine s'estoient reformées depuis peu, & avoient embrassé la premiere regle de sainte Claire, c'est pourquoy le Pape les dispensa pour dix ans de payer à l'Eveſque la quatriéme partie qu'il pretendoit des legs pieux qui leur seroient faits, & des autres choſes qu'elles pourroient acquerir.

XXXII. Celles de Medina de Pomar obtinrent permission de porter des chauſſures, de se vêtir d'habits qui ne fuſſent pas fort groſſiers, d'avoir de bonnes garnitures à leurs lits; & de manger de la chair.

XXXIII. Le Pape confirma pour le Monastere dedié à saint Loüis Eveſque & à saint Alexis dans Bologne, l'exemption de toutes les impoſitions, qui avoit esté octroyée par Innocent IV. Il fit rendre à celuy de sainte Roſe de Viterbe le Benefice de saint Eugene dans ce Dioceſe, qui luy avoit esté uni depuis long-temps, & qui luy avoit esté enlevé premierement par le Prefet de

Digitized by Google

cette Ville, & puis par le Gouverneur de la Citadelle. Il permit à celuy de saint Sylvestre du Chef dans Rome, de bailler en fief un bien appellé Vagnolo, prés du Bourg de Galesio, à Ceccho Cecchi Guidonis.

XXXIV. Il donna un pouvoir absolu au General de reformer tous les Monasteres de sainte Claire, & d'y établir tout ce qu'il jugeroit necessaire pour la seureté de la clôture, à quoy plusieurs resistoient particulierement en Guyenne & en Provence. Il ordonna que toutes les Religieuses prendroient uniformement le nom de Clerisses, ou Sœurs de sainte Claire; le registre de l'Ordre porte qu'en vertu de cette commission le General reforma celles d'Avignon, & qu'il establit Abbesse du Monastere d'Azilles en Languedoc la Sœur Loüise Ponce, & la sœur Thadée d'Imola à celuy du tres-saint Sacrement.

XXXV. Le Pape donna commission à l'Abbé de saint Ange prés de Narni, d'examiner la pretention des Curez de Rieti touchant la quarte funeraire dans les Eglises des Mendians. Il conceda plusieurs indulgences pour l'Eglise de sainte Marie de la Rabida dans le Dioceſe de Seville, afin d'inviter les Fidelles à contribuer à la reparation de ce saint lieu, où beaucoup de pelerins étoient receus fort charitablement, & où Dieu avoit fait plusieurs miracles pour les défendre contre les Sarrasins. Il recommanda tres-instament aux fidelles la reparation des saints lieux de Jerusalem, il ordonna que les livres dont les Religieux particuliers avoient l'usage, fussent remis aprés leur mort au Convent où chacun avoit vecu. Quelques Religieux du Convent de Morvedro dans le Royaume de Valence taschoient de se soustraire de l'autorité du General, je ne sçais par quel pretexte; & quelques autres du Convent de Paris pretendoient la mesme exemption, parce qu'ils estoient du corps de l'Université, mais le Pape declara leurs pretentions vaines & frivoles.

XXXVI. Les Tierceres de l'un & de l'autre sexe, obtinrent permission du Pape d'élire leur Visiteur, mais peu de temps aprés ils furent remis sous la jurisdiction de l'Ordre. Le Pape declara que ceux & celles qui n'avoient pas fait vœu de chasteté se pouvoient marier, & mesmes convoler à de secondes nôces.

XXXVII. Frere Jean de Paradinez Tiercere obtint permission de s'établir à l'Hermitage de N. Dame de Sanzellis au Dioceſe d'Avila.

XXXVIII. Frere Antoine de Scattaretica Prestre du mesme Ordre obtint la confirmation de l'Eglise de sainte Brigitte, & de l'Hôpital voisin dedié à saint Barthelemy, prés de Messine, qui luy avoient esté donnez par l'Archevesque.

XXXIX. L'Evesque de Leon en Espagne receut commission du Pape, de confirmer aux Freres du Tiers-Ordre, la Chapelle de sainte Eulalie de Trevio au Dioceſe d'Astorga, qui leur avoit esté donnée par Jean d'Oviedo son Fondateur.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'an 1438.	D'EUGENE IV. l'an 8.	D'ALBERT EMP. l'an 1.	DE L'ORDRE l'an 231.

I. ON ouvrit le Concile de Ferrare au commencement de cette année par quelques seſſions preliminaires, pour preparer tout ce qui estoit neceſſaire. Le Pape y arriva le 23. de Janvier; l'Empereur Paleologue le 4. de Mars, & Joſeph Patriarche des Grecs, & ſes Prelats que le Bienheureux Frere Albert de Sartiano, & Frere Barthelemi d'Yano avoit fait reſoudre à ce voyage arriverent quelques jours aprés. L'Aſſemblée ſe tenoit dans le Palais Epiſcopal, & les places y furent diſpoſées comme dans les autres Conciles Generaux. Seize Docteurs Latins, & ſeize Grecs firent pluſieurs conferences dans l'Egliſe des Freres Mineurs; elles étoient écrites par deux Notaires, & l'on tint pleuſieurs ſeſſions depuis le 8. d'Octobre juſqu'à la fin de l'année ſur les principaux articles qui étoient en controverſe entre les deux Egliſes; mais la peſte qui s'échauffoit, dans cette Ville obligea le Pape de transferer le Concile à Florence, où il s'acheva comme nous verrons.

II. Les plus grands hommes de l'Ordre aſſiſterent à cette Aſſemblée; à ſçavoir Frere Louis de Pyramo Eveſque de Forli, Frere Gonſalve de Valbonne Evêque de Grenade, Frere Elie de Bourdeille Eveſque de Perigueux, Frere Guillaume de Caſal General de l'Ordre, Frere Ange de Perouſe Provincial d'Aſſiſe, Frere Jaques de Tolentin Procureur General: Frere Jaques Textoris, Frere Auguſtin de Ferrare, Frere Pierre Perquier, Frere Luc de Siene, & Frere François de Rimini celebres Theologiens. S. Bernardin de Siene, le Bienheureux Fr. Jean de Capiſtran, le Bienheureux Frere Jaques de la Marche, & le Bienheureux Frere Albert de Sartiano illuſtres pour leur Doctrine & pour leur Sainteté; & ce dernier qui entendoit fort bien le Grec ſervoit d'interprete: les Latins choiſirent ſix de leurs Docteurs pour la diſpute, deux deſquels furent l'Evéque de Forli, & Frere Pierre Perquier.

III. Ce Prelat eſtoit dans une ſi haute eſtime qu'il eut les plus beaux emplois de ce Concile, car il leut publiquement en chaire le Decret de la tranſlation du Concile de Baſle à Ferrare le 27. de Janvier auquel jour le Pape entra dans l'Egliſe de cette Ville avec grande ſolemnité; il preſcha tres-doctement devant toute l'Aſſemblée l'onziéme de Fevrier, auquel on traitta de quelle maniere on ſe devoit comporter avec les Prelats de Baſle, & il porta un avis qui fut admiré; Le 15. du méme mois auquel on fit l'ouverture pour continuer le Concile dans ce lieu par la Meſſe du ſaint Eſprit, il leut dans la chaire du Pape le Decret qui caſſoit les actes de celui de Baſle, & qui declaroit que ceux qui le compoſoient étoient tombés dans les cenſures. Le 8. de Novembre il montra ſi clairement dans un Sermon, que la parole du Symbole *& du fils*, n'eſtoit pas une addition mais une plus ample declaration de la Proceſſion du ſaint Eſ

Digitized by Google

prit, que tous les Auditeurs en furent ravis; il poursuivit cette matiere dans une autre session avec tant de succez, qu'il merita de grandes loüanges non seulement des Latins, mais encore des Grecs, & particulierement des Archevesques d'Ephese & de Nicée, qui avoient esté choisis pour disputer sur cet article. Voilà ce qui se passa durant cette année jusqu'à la translation du Concile, duquel nous verrons la suite.

IV. Le General estant allé à Siene par ordre du Pape, y tomba griévement malade, & considerant qu'il luy estoit impossible de prendre tout le soin necessaire pour la bonne conduite de l'Observance, à cause des occupations extraordinaires qu'il avoit, & pour tout l'Ordre & pour l'Eglise, il dessegna d'établir un Vicaire General pour l'Italie; il sçavoit fort bien que cette disposition seroit tres-agreable au Pape, à qui le Bienheureux Frere Jean de Capistran avoit fait connoistre, que la reforme ne se pouvoit maintenir, que sous un chef qui en donnat l'exemple; pour executer ce bon dessein, il fit appeller saint Bernardin, & lui donna cette importante charge le 22. de Jvillet; le choix d'un Superieur de cette reputation fut extremement applaudi de tous, & le Pape luy commanda de l'accepter le premier de Septembre; le Saint avoit fait tout ce qu'il avoit peu, pour s'excuser d'un employ dont son humilité le faisoit croire indigne, mais il fût obligé de subir le joug auquel les vœux des gens de bien, & l'autorité souveraine l'appelloient.

V. Il commença incontinent ses visites; les Observantins de la Province de Penna avoient deposé Frere Julien Nutio de la Fontbastard du Fondateur du Convent d'Aquila, de la charge de Vicaire Provincial où il s'estoit maintenu pendant sept ans, par la faveur de ses parens & des Conventuels, & saint Bernardin le chassa tout à fait de sa famille, à cause des troubles qu'il y causoit. Le succez montra la justice de cette conduite, car cet ambitieux ne pouvant souffrir d'estre reduit à l'obeïssance, s'apostasia dans peu de temps, & mourut miserablement; durant son apostasie il alloit fort souvent au Monastere des Tierceres d'Aquila dedié à sainte Elizabeth, où le relachement s'estoit tellement introduit qu'on fut obligé de le supprimer, & de transporter les Religieuses à celui du tres-saint Sacrement de la mesme Ville, où la premiere regle estoit observée. Nous avons dit l'an 1433. qu'une étoile reluisante avoit paru sur la tête de saint Bernardin, tandis qu'il prêchoit dans cette Ville les loüanges de la sainte Vierge, & Molan écrit que le mesme prodige arriva dans Rome lors qu'il prêchoit l'adoration que nous devons au sacré Nom de Jesus.

VI. Le Bienheureux Fr. Jean de Capistran estoit tombé malade sur la fin de l'année derniere à Verone, où il prêchoit l'Avent; de sorte qu'il ne peut pas entreprendre le voyage d'Orient, pour faire la commission que le General luy avoit donnée, ni mesme se rendre à Ferrare pour l'ouverture du Concile; l'Evêque de cette Ville ayant appris sa maladie, luy écrivit pour luy témoigner le deplaisir qu'il en avoit, & pour le prier de ne se pas remettre dans les affaires avant que d'avoir rasseuré sa santé. Le troisiéme de Juin l'Evêque de Trente le pressa de venir dans sa Ville, pour instruire son troupeau, & le troisiéme d'Octobre il luy écrivit de Chateau-neuf pour le remercier du travail de ses predications, & pour

Digitized by Google

pour le prier de ne se pas rebuter, si tout le peuple n'en faisoit pas autant de profit, qu'on en devoit esperer de son zele dans ce sacré ministere.

VII. Le Pape estant informé du grand progrés que le Bienheureux Frere Jaques de la Marche faisoit en Hongrie, & dans les Provinces voisines luy écrivit le 14. d'Avril, pour le loüer de son travail & pour l'encourager par sa benediction à le continuer; mais quelque autorité que ce Bienheureux Pere eut reçeüe, & quelque estime qu'il eut acquise, il trouva des gens, & mesmes des Ecclesiastiques qui par envie, ou par l'affection qu'ils avoient pour les heretiques, s'emporterent contre luy. Simon de Bathmouster Archidiacre de Cinq Eglises fut le plus temeraire de tous, car il l'excommunia; cette entrepriſe causa de grands troubles, car quoy que les plus gens de bien la condamnassent, il y en avoit d'autres qui la soustenoient; l'Empereur Albert, qui en fut averti, écrivit fort serieusement à l'Archevéque de Strigonie, afin qu'il fit punir l'insolence de cet Archidiacre; ce Prelat fit citer les deux parties, & aprés qu'il eut bien examiné cette cause, l'Archidiacre reconnut sa faute, & en demanda pardon au bienheureux Frere Jaques, cet humble serviteur de Dieu ne le pardonna pas seulement avec facilité; mais l'embrassa encore avec grande tendresse. L'Archevéque fit publier dans le Dioceſe de Cinq Egliſes le ſuccez de cette affaire, afin qu'on ne mit plus en compromis ni l'autorité, ni la vertu de ce commissaire Apostolique, & pour apprendre à tous les Ecclesiastiques, qu'il avoit agi avec un pouvoir legitime, & avec une sageſſe fort loüable; c'eſt pourquoy il leur commanda sous peine d'excommunication de le traiter comme un Inquisiteur Catholique; cette Ordonnance eſt datée de Bude le premier Dimanche aprés la Feſte de l'Apparition de saint Michel.

VIII. Aprés cette fâcheuſe rencontre, le bienheureux Frere Jaques ſe rendit à Florence, mais il n'y demeura que juſques ſur la fin de l'année; car ſur ce temps le Pape craignant, que ſon abſence ne donnat occaſion aux heretiques de la Boſſine & de la Hongrie de ſe remettre en credit, l'y renvoya muny du privilege, pour luy & pour ſes Compagnons, de ne pouvoir pas eſtre ſoûmis aux cenſures par aucun Prelat, ſans une permiſſion expreſſe du ſaint Siege, & avec l'autorité d'abſoudre de tous les Cas, à la reſerve de l'homicide des Preſtres; tout cela eſt compris en trois Brefs datés de Ferrare le premier de Decembre; il luy en avoit donné un autre du quatorziéme de Novembre par lequel il recommandoit à l'Empereur Albert d'appuyer de ſon autorité ces Miſſionaires Apoſtoliques.

IX. Lors que le B. Frere Albert paſſa par Jeruſalem, Fr. Jaques Daufin le premier des Obſervantins qui en a eſté Gardien comme nous avons veu, eſtoit ſur la fin de ſa charge trienne de Gardianat, c'eſt pourquoy il demanda l'avis des Religieux ſur le ſucceſſeur qu'on luy devoit donner, & la majeure partie ſe porta pour Frere Nicolas d'Oſimo. Frere Albert qui avoit une grande eſtime de ce Religieux, ne manqua pas dés qu'il fut à Bologne de faire connoître au Pape, qu'on ne pourroit pas choiſir un meilleur ſujet pour cette charge, parce que ſa pieté, ſa prudence & ſon experience devoient faire eſperer beaucoup de ſa bonne conduite: cette recommandation eut ſon ef-

Digitized by Google

fet, car le Pape y consentit agreablement, pourveu neanmoins que le General l'approuvât aussi ; aprés cela Frere Albert fut renvoyé par sa Sainteté Legat en Ethiopie, & il apprit avant son départ de Venise, que le Pape avoit revoqué la nomination de Frere Nicolas, quoy que le General l'eut approuvée, & qu'il avoit confirmé Frere Dauphin dans sa charge jusqu'à ce qu'on luy eut donné un successeur ; cette nouvelle luy donna beaucoup de deplaisir, & pour la consideration des lieux Saints qu'il voyoit priver d'un Superieur fort zelé, & pour l'interest de Frere Nicolas qu'il sembloit avoir exposé à la risée, en luy voulant procurer un honneur.

X. Les amis de Frere Dauphin, & ceux de Frere Nicolas avoient travaillé également à cette revocation, mais par des sentimens differens ; les premiers se vouloient conserver un Superieur qui leur estoit agreable, & les autres ne vouloient pas se priver de la presence d'un ami, duquel ils reveroient la saintеté ; les uns & les autres étoient conduits par l'amour propre, & nul d'eux ne pensoit à la cause de Dieu ; ils faisoient pourtant un beau semblant d'y avoir égard ; ils disoient pour cet effet que Frere Nicolas n'estoit pas assez agissant pour conduire les affaires de la terre Sainte ; que son inclination estoit plus portée à la retraite, qu'au soin d'une maison ; qu'il n'estoit pas mesme d'une complexion assez robuste, pour les grands travaux de cette charge ; & que ce seroit luy procurer un honneur qu'il ne pourroit pas soustenir. Le B. Frere Albert qui le connoissoit mieux que personne, ayant appris les raisons sur lesquelles on fondoit ce changement, écrivit incontinent à Christofle Evesque de Rimini domestique du Pape, & au General des lettres fort graves d'un stile fort éloquent, & remplies de Sentences, & de tres-belles raisons, le dix-septiéme de Juillet, mais avec tout cela il ne peut pas obtenir que Frere Nicolas fut confirmé dans cette charge, parce qu'il s'estoit démis luy-mesme volontairement, & que le Pape avoit déja destiné à sa place Frere Gandulphe Sicilien tres-Docte & tres-zelé Observantin, qui ne receut pourtant les lettres de son Institution qu'au mois d'Avril de l'année suivante.

XI. Il y avoit à Jerusalem un Procureur Seculier, qui s'estoit rendu si audacieux, qu'il vouloit gouverner tout de sa tête, & les Religieux n'osoient rien faire que par son avis ; il avoit esté le principal moteur contre Frere Nicolas, & comm'il sçeut que Frere Gandulphe estoit un homme fort zelé, il ne manqua pas de luy susciter des troubles, dés qu'il le vit en possession de son Office. Le dessein du Pape estoit d'établir fort exactement la discipline Reguliere dans ces saints Lieux & celui de ce broüillon estoit de l'empécher, parce que les gens de bien qui prenoient garde à sa conduite ne lui agreoient pas ; Le bienheureux Fr. Albert qui n'avoit pas perdu le zele pour ces Convens, quoy qu'il n'eut pas peu maintenir le Gardien qu'il y avoit fait nommer, s'interessa pour Frere Gandulphe, & en écrivit au Cardinal de saint Ange protecteur de la terre Sainte ; lors que le bienheureux Frere Jean de Capistran y arriva comme Commissaire en Orient avec l'autorité de ce Cardinal, il chassa ce méchant officier, & mit à sa place Jean Martin noble Venitien, & par cette disposition les aumônes furent mieux employées, & l'Observance Reguliere s'y établit avec plus de facilité

Digitized by Google

XII. La ville de Madrid se trouvant fort affligée de la peste, les Ecclesiastiques & les Magistrats resolurent pour en obtenir le remede du Ciel, que doresnavant on y chommeroit la Feste de la Conception Immaculée de la sainte Vierge, qu'on juneroit la veille, & qu'on feroit une Procession Generale, & Frere Alphonse fut choisi pour publier ce vœu dans l'Eglise de saint André.

XIII. Frere Nucivus de Neutono fut promeu à l'Evesché d'Ugenti Suffragant d'Otranto, Frere Pierre Sfortia fils du Duc de Milan à celuy d'Ascoli dans la Marche, Frere Jean Heyne Provincial d'Irlande à celui de Clonfert Suffragant de Toam, Frere Guidon à celui de Licio dans le Royaume de Naples, Frere Antoine Mina Candiot à celui d'Aria en Candie.

XIV. Frere Ange de Perouse Provincial & Inquisiteur de la Province de saint François renonça à l'une & à l'autre charge, à cause des emplois qu'il avoit au Concile, & Frere Paul de Montelenis, & Frere Pascutio d'Assise furent mis à sa place pour l'Inquisition; mais le dernier fut obligé de s'en demettre à cause de ses infirmitez, & Frere Luc d'Assise luy fut substitué. Frere Nicolas de Duraz estoit Provincial & Inquisiteur en Dalmatie. Le B. Frere Mathieu de Gergenti estoit Vicaire des Observantins en Sicile, mais le Pape qui luy commettoit divers emplois ailleurs, luy donna permission de subdeleguer un ou deux Commissaires, l'année suivante il fit substituer à sa place Frere Christofle des Juges, de Gergenti.

XV. Frere Jean de sainte Anne Provincial de Castille receut pouvoir du General de nommer des Bacheliers. Frere Jean Nicolas Provincial de Dacie obtint permission d'établir une Estude generale à Lunden. Le Pape ordonna à Frere Jean Vuhile Provincial d'Irlande, d'en instituer une à Galuay & une autre à Pont. Frere François de Savone enseignoit la doctrine de Mayronis à Pavie dans une chaire affectée pour cela. Frere Raphaël Spinola Genois fût creé Lecteur du sacré Palais, & ensuite fait Evesque d'Aiazzo en Corse.

XVI. Les habitans de Reggio dans le Duché de Modene establirent les Observantins pres de leur Ville, au Monastere de l'Ordre de saint Marc de Mantouë, avec la permission des Religieux qui l'habitoient: Hercule d'Este Duc de Ferrare & de Reggio le fit démolir à cause des guerres sous Jules III. Caprien Palavicino Genois Abbé commendataire de sainte Marie de Morula les receut chez luy, & leur presta son Eglise pour y faire le service divin; & depuis les habitans l'acheterent, & y joignirent un Convent; Livie Palavicino cousine de cet Abbé y fit bâtir la principale Chapelle.

XVII. Huguet de Contineriis Gentilhomme de Ferrare, en fit bâtir un autre prés du Pont de Laccuscuri dans le mesme Dioceſe.

XVIII. Les habitans d'Andri dans le Royaume de Naples en establirent un autre prés de leur Ville, sous le titre de N. Dame la Vieille, qui sert pour l'étude de la Theologie, & pour les malades. Andreol Justinien noble Genois, en avoit fait commencer un à l'Isle de Chio dans la mer Egée, & le Pape exhorta les fidelles de contribuer à sa perfection, car il ne pouvoit estre achevé qu'avec de grands fraix.

XIX. George Despote de Hongrie en fit commencer un autre à Rinala-

Digitized by Google

mes prés d'une Chapelle ruinée, en vertu de la permiſſion octroyée au B. Frere Jaques de la Marche ; le Curé du lieu s'y oppoſa, parce que cette chapelle luy appartenoit, & le Pape commit la deciſion de ce different à l'Eveſque d'Agria ; & confirma la ſuſdite permiſſion, parce qu'on la revoquoit en doute.

XX. Le General faſché, je ne ſçais pourquoy contre les habitans de Bettonio au Dioceſe d'Aſſiſe, avoit commandé d'abandonner ce lieu ; mais un Religieux s'eſtoit opiniâtré d'y reſter, & cette année les habitans obtinrent du Pape un commandement au General, & à ſaint Bernardin, d'y remettre les Obſervantins, & de pardonner à ce Frere qui avoit preferé ſon zele particulier à l'obeïſſance.

XXI. Le deſordre des guerres s'étendoit à pluſieurs Maiſons Religieuſes : il y avoit autrefois un Monaſtere prés de Todi appellé le Grand Mont Saint, où la premiere regle de ſainte Claire eſtoit obſervée, & les Religieuſes avoient eſté tranſportées à celuy de ſainte Marie de Paragnano dans la Ville habité par les Urbaniſtes ; mais Boniface IX. avoit encore fait détruire celuy-cy, parce qu'il eſtoit trop prés de la Citadelle, & avoit donné à ces filles celuy de ſaint François, de l'Ordre de ſaint Benoiſt, où il n'y avoit que peu de Religieuſes ſous la juriſdiction de l'Eveſque : cette année Eugene IV. confirma la reünion de ces trois en un ſous la regle de ſainte Claire, & la conduite des Freres Mineurs.

XXII. Le Monaſtere de ſaint Sylveſtre dans Urbin eſtoit fort relaſché, & Martin V. l'avoit uni à celuy de ſainte Luce de la meſme Ville, qui eſtoit bien reformé ; & cette année Eugene confirma cette diſpoſition.

XXIII. Celuy de ſaint Pierre de Murhaut avoit eſté delaiſſé à cauſe de la guerre & de la peſte, & le General l'avoit uni à celuy de ſaint Severin, tous deux du Dioceſe de Camerino.

XXIV. Celuy de ſainte Magdelaine du Pont prés de Mercatello au Dioceſe de Caſtello avoit eſté abandonné pour la meſme raiſon, & le General l'avoit uni à celuy de ſainte Marie de Preſagnolo dans le meſme lieu ; le Pape approuva ces deux unions, & y ajoûta l'Hôpital de Flumiello.

XXV. Les Benedictines avoient délaiſſé celuy de ſaint Apollinaire d'Arcuto dans Milan, & le Pape l'unit à un autre de meſme nom dans les Faux-bourgs de cette Ville de l'Ordre de ſainte Claire.

XXVI. Le General unit celuy de Sainte Marie de Fleur de May à celuy de Sainte Luce, tous deux au Bourg du Peuple en Toſcane.

XXVII. Marie Sancie de *C*aſtello, & Marie d'Aquilar obtinrent permiſſion du Pape, de bâtir un Monaſtere de ſainte *C*laire à Birbieſca en *C*aſtille ; Mentie de Velaſco femme du *C*omte de Haro *C*onneſtable de *C*aſtille l'a ſi bien reparé, qu'il eſt un des plus beaux d'Eſpagne ; elle y legua cinq cens écus d'or de rente pour achever le bâtiment, avec charge de la remettre à l'Hôpital des pelerins & des invalides lors qu'il ſeroit achevé ; depuis les ſucceſſeurs de ces Princes ont obtenu du ſaint Siege, la permiſſion d'appliquer la moitié de cette rente aux Religieuſes, qui ne doivent eſtre que trente-cinq ſelon leur fondation, & qui gardent la premiere regle ; la ſuſdite Mentie eſt enterrée dans un beau ſepulchre au milieu de la principale chapelle.

Digitized by Google

XXVIII. Aldonſe Comteſſe de Caſtagneda donna beaucoup de biens à celuy de Carrion au Dioceſe de Palentia, & le fit ſoûmettre à la conduite de Frere François de Soria comme le precedent.

XXIX. Le General ordonna au Gardien de Dole, d'accorder à S. Colete, tous les Religieux qu'elle luy demanderoit pour le ſervice de ſes Monaſteres, & commit ſon authorité à Frere Henry de la Baume Confeſſeur de la Sainte, pour l'établiſſement de celuy que Methilde de Savoye Comteſſe Palatine, & Ducheſſe de Savoye vouloit bâtir à Oppenheim.

XXX. Algracio Conneſtable de Veſtes dans la Poüille, & ſa femme Narda baſtirent dans cette Ville un Monaſtere dedié à ſainte Catherine, & le General leur accorda l'adminiſtration du temporel durant leur vie.

XXXI. Le Pape approuva la tranſaction paſſée entre le Gardien de Sarragoſſe, & le Baron d'Alfagiarim, à raiſon de quelques rentes données à ce Convent. Il exhorta les fidelles à la reparation de celuy du bourg de ſaint Evaſius au Dioceſe de Verceil. Le cimetiere commun de la Ville de Pola en Iſtrie eſtoit fort proche du Convent, c'eſt pourquoy le Pape permit à l'Eveſque d'en établir un autre prés de ſon Egliſe. Jean de Gualengiis noble Ferrarois fit baſtir une chapelle à l'honneur de la ſainte Trinité au Convent de Ferrare, & le Pape y accorda des indulgences.

XXXII. Les Tierceres de l'un & de l'autre ſexe obtinrent la permiſſion de continuer leurs ſervices à l'Hôpital de Forli, & les Freres du meſme Ordre de s'établir à l'Hermitage de la ſainte Vierge dans le territoire de Ligourne, à l'Egliſe de ſaint Jerôme dans Montpolitien, & à celle de ſainte Magdelaine au Faux-bourg de la meſme ville, qu'ils avoient baſties.

DE JESUS-CHRIST l'an 1439.	D'EUGENE IV. l'an 9.	D'ALBERT EMP. l'an 2.	DE L'ORDRE l'an 232.

I. PEndant qu'Eugene IV. travailloit avec grand ſoin pour ramener les Grecs, les Armeniens, & les Ethiopiens à l'union de l'Egliſe ſous un ſeul chef, les Prelats de l'Europe aſſemblez à Baſle, qui avoient eſté nourris dans cet eſprit, & qui ſe glorifioient tant de cette unité, s'efforçoient de la rompre par un nouveau ſchiſme: ils eſtoient faſchez de ce que le Pape n'avoit pas pû ſouffrir qu'ils élevaſſent leur autorité par-deſſus la ſienne, qu'il avoit empeſché que les Grecs n'allaſſent à leur aſſemblée, & qu'il avoit attiré ces Schiſmatiques au Concile qu'il avoit indiqué. Leur emportement alla juſqu'au bout, car le 26. de Juin ils le depoſerent par une ſentence ſolemnelle, & luy oppoſerent pour Pape Amedée autrefois Duc de Savoye, qui s'eſtoit retiré prés du Lac de Geneve, où il vivoit en Hermite, avec un habit gris, & ſelon quelques auteurs ſous l'inſtitut du Tiers-Ordre. Eugene IV. eſtoit ſi occupé, & ſi affectionné à l'union des Egliſes, qu'il avoit entrepriſe: que les inſultes, ni les

Digitized by Google

injures de ces Prelats ne le pûrent pas détourner un moment de sa poursuite. Enfin le sixiéme de Juillet aprés plusieurs disputes, & vingt-cinq sessions, la decision des articles qui avoient esté arrestez dans le Concile de Florence fût publiée. la procession du saint Esprit, la consecration en pain sans levain, le Purgatoire, l'estat des ames aprés la mort, & la primauté du saint Siege estoient les principaux points de la controverse ; ils furent tous resolus selon le sentiment de l'Eglise Latine, & la doctrine de saint Thomas d'Aquin & de saint Bonaventure servit de regle pour les decider. On fit cinq originaux de la Bulle en Grec & en Latin, qui furent souscrits par les deux Nations ; le premier demeura entre les mains du Pape, le second fut donné au Patriarche de Constantinople, & les autres furent destinés pour les trois Patriarches de l'Orient.

II. L'Empereur Paleologue partit de Florence le 21. du mesme mois tres-satisfait d'un succez si heureux : il n'eût qu'un seul déplaisir dans son voyage, & ce fut la mort de Joseph Patriarche de Constantinople, qui arriva le 9. de Juin ; mais du moins eût-il cette consolation, que ce prelat souscrivit aux decrets du Concile par un écrit particulier. Il faut neanmoins avoüer que si cette mort n'empécha pas la conclusion du Concile, elle nuisit beaucoup à l'établissement de ses decisions en Grece; car encore que tous les Grecs qui assisterent à cette assemblée, les eussent receuës avec grand applaudissement, la mort de Paleologue qui survint incontinent aprés son retour, & le défaut de Docteurs Latins pour instruire les Grecs donnerent une entiere liberté à Marc d'Ephese, fauteur obstiné du schisme, de retenir ses peuples dans leurs erreurs.

III. Saint Bernardin travailloit avec grand fruit dans ce Concile, par l'exemple de sa vie, & par des conferences particulieres ; mais il avoit un déplaisir extréme de ce qu'il ne pouvoit traiter avec les Grecs que par truchement ; comme il révoit sur cette difficulté, il se ressouvint du don des langues que le S. Esprit communiqua aux Apostres, & pria Dieu avec grande ferveur qu'il luy fit la grace de se pouvoir expliquer à ces Estrangers lors qu'il prescheroit ; sa priere fut suivie d'une ferme confiance qu'il seroit exaucé ; il monta en chaire, & parla cette Langue qui luy estoit inconnuë, avec tant de facilité & d'éloquence, que les Grecs mesmes admirerent la beauté & l'excellence de son discours; & pour faire voir que c'estoit Dieu qui le faisoit parler de la sorte, dés qu'il eût achevé il se trouva aussi ignorant de cet idiome, qu'il l'estoit auparavant.

IV. Eugene IV. avoit envoyé depuis deux ans Frere Jaques de Primadiciis, Frere François de Bologne, Frere Loüis son compatriote, & quelques autres Freres Mineurs vers les Armeniens, pour les inviter de venir au Concile, & afin que le dessein de leur voyage demeurat secret, & qu'on évitât par ce moyen les empeschemens que ses ennemis y pourroient mettre, il leur donna une commission pour reformer le Convent de Caffa, & pour travailler au salut, & à la consolation des fidelles de ces cartiers-là; ces Deputez arriverent fort heureusement à cette Ville, & furent receus avec grand honneur, par Paul Imperial Consul des Genois, qui s'employa encore avec grand soin pour le bon succez de leur negociation.

Digitized by Google

V. Lors qu'ils furent arrivez en Armenie, Frere Jacques sçeut si bien gagner le cœur & l'estime de tout le monde, qu'il fit resoudre le Patriarche d'envoyer ses Deputez avec plusieurs de ses Prelats au Concile ; ; les Religieux qui les estoient venus inviter les y accompagnerent, & les y conduisirent fort heureusement ; le Pape & les Peres assemblez receurent une joye extréme de leur venuë, & ne manquerent pas de la leur témoigner par la bonne reception qu'ils leur firent : on regla les conferences avec eux dans le Palais Apostolique, où Frere Basile servoit de truchement, car il sçavoit fort bien leur Langue, parce qu'il avoit demeuré long-temps en leur païs. Cette conduite fut si heureuse que le 22. Novembre de cette année leur union fût concluë, & ils signerent fort agreablement toute l'instruction de la foy Catholique, qui leur fût presentée, leuë & expliquée dans une Bulle dressée sur ce sujet ; ils firent eux-mesmes un abbregé des articles, & les signerent en cette forme.

VI. Nous recevons le symbole du Concile de Constantinople avec la clause que le S. Esprit procede du Pere & du Fils ; la definition du quatriéme Concile de Calcedoine sur les deux natures de J. C. unies en une seule personne : le decret du sixiéme Concile general touchant les deux volontez distinctes en J. C. nous recevons tous les Conciles generaux tenus legitimement par l'autorité du saint Siege. Nous reconnoissons que le Concile de Calcedoine, & le Pape ont defini fort catholiquement contre Nestorius & Eutichez, la verité des deux natures en J. C. Nous recevons pour catholique l'instruction sommaire qui nous a esté donnée sur les sept Sacremens, selon que l'Eglise Latine les pratique, quant à leur forme, leur matiere & leur ministre, particulierement le mélange d'un peu d'eau au vin de l'Eucharistie ; nous recevons le symbole de saint Athanase, & le decret du Concile pour l'union des Grecs, avec tous les articles qu'il contient : nous promettons de regler selon le Calendrier de l'Eglise Romaine les Festes de la Presentation, de l'Annonciation & de la Purification de la sainte Vierge, de la Nativité de J. C. de sa Circoncision, & de l'Epiphanie. Enfin nous recevons tous les decrets, & toutes les Ordonnances de ce Concile, & tout ce que la sainte Eglise de Rome tient & enseigne ; nous recevons ses Docteurs, & ses anciens Peres ; nous reprouvons & condamnons tout ce qu'elle reprouve & condamne ; promettant au nom de nostre Patriarche, de tous les Prelats, & de toute nostre nation, d'observer tout cela, comme enfans obeïssans du saint Siege Apostolique.

VII. Le B. Frere Jean de Capistran qui estoit allé à Jerusalem par l'ordre du General, y établit l'authorité de Frere Gandulphe, deposa le Procureur, & renvoya les Religieux qu'il trouva moins soûmis, ou moins propres pour la demeure de ces saints lieux ; aprés avoir rétabli toutes choses en bon estat il partit pour Caffa, où il travailla avec le mesme zele & le mesme fruit pour les Religieux & pour les seculiers ; là il se joignit à ceux qui revenoient avec les Armeniens, & retourna avec eux en Italie.

VIII. Eugene IV. ayant veu reussir fort heureusement l'union des Grecs, & conçeu une belle esperance de celle des Armeniens, dessceigna de procurer le méme avantage aux Ethiopiens, & à tous les Schismatiques ; il choisit pour

Digitized by Google

cette importante legation le bien-heureux Frere Albert de Sartiano, Frere Baptiſte de Levanto, Frere Barthelemy de Pelacano Florentin, laiſſant à leur liberté de prendre tels autres qu'ils voudroient de leurs Confreres, car il eſtoit ſi perſuadé du zele des Obſervantins, qu'il les preferoit à tous les autres Religieux pour les emplois de cette importance. Il inſtitua le B. Frere Albert Commiſſaire general des Indes, de l'Ethiopie, de l'Egypte & de la Terre Sainte, avec un pouvoir fort ample, le 31. d'Aouſt; & par une ſeconde Bulle il expliqua encore plus au long l'autorité qu'il donnoit & à luy & à ſes compagnons; il les chargea de lettres particulieres pour Thomas Empereur des Indes qui eſtoit Chrétien, pour l'Empereur d'Ethiopie, & pour les Prelats des Cophtes, & leurs peuples qui eſtoient diſperſez en diverſes Provinces de l'Orient.

IX. Ces genereux Miſſionaires arriverent heureuſement à Jeruſalem, & y furent tres-bien receus des Cophtes de Syrie, en veuë des lettres du Pape: ce beau commencement les anima pour paſſer en Egypte, & ſur le chemin ils ſe trouverent en une ſi grande diſette, qu'ils furent reduits à la derniere foibleſſe; dans ce peril ils ſe coucherent ſous un arbre, & Frere Albert s'adreſſant à Dieu avec une complainte amoureuſe luy dit, Seigneur vous avez promis à voſtre ſerviteur François, que vous ne manqueriez jamais de pourvoir à ſes enfans de ce qui leur ſeroit neceſſaire, cependant nous voicy en eſtat de mourir de faim, ſans pouvoir accomplir le commandement de voſtre Vicaire, pour le ſalut des ames que vous avez rachetées, ayez donc s'il vous plaiſt compaſſion de nous. A peine eût-il achevé ces paroles, qu'un jeune homme leur vint porter à manger, & leur dit en Italien, vous ne devez pas vous défier de la Providence de Dieu, c'eſt moy qui me ſuis engagé a mon ſerviteur François de vous nourrir, & vous n'avez pas veu encore qu'aucun de vos Freres ſe ſoit perdu par ma negligence, & aprés ce diſcours il diſparut.

X. Ce rafraichiſſement miraculeux les encouragea puiſſamment à continuer leur voyage; ils allerent au Cayre dans le deſſein d'obtenir du Sultan un ſauf-conduit pour paſſer en Ethiopie, & aux Indes, mais ce barbare le leur refuſa, ſur la crainte qu'il eut qu'ils ne tramaſſent quelque ligue contre ſon eſtat; il les retint pourtant avec beaucoup de reſpect, & eut pluſieurs entretiens avec eux, dont il parut fort ſatisfait; mais dés que leur conference tomba ſur la matiere de religion, & que le bien-heureux Frere Albert voulut témoigner ſon zele pour le ſoûtien de la foy chreſtienne, & la mauvaiſe opinion qu'il avoit de celle de Mahomet, ce Prince cruel le condamna à la mort pour contenter ſes Docteurs, & ſon peuple qui fremiſſoit de rage de voir ſi maltraiter leur faux Prophete; les Chreſtiens qui prevoyoient le préjudice que la perte d'un homme ſi illuſtre leur apporteroit, s'employerent pour le ſauver, & ils firent tant par leurs prieres, par leurs ſollicitations, & par leurs preſens, que le Sultan revoqua la ſentence, & donna permiſſion à tous ces Religieux d'aller dans tous ſes Eſtats, mais non pas en Ethiopie, ni aux Indes. Ils ne s'arreſterent pas pourtant à cette défenſe du Tyran, ils aymerent mieux obeïr à leur legitime Superieur, & & continuerent leur voyage; mais dés qu'ils furent entrez dans ce nouvel Empire, Frere Albert tomba griévement malade, & ſe voyant detenu, il donna liberté

Digitized by Google

liberté à ses compagnons de poursuivre leur legation ; dés que Dieu luy eut redonné la santé il les suivit, & ils travaillerent tous avec tant de fruit pour confirmer les Catholiques, & pour convertir les Schismatiques, qu'ils conduisirent un bon nombre de Jacobites à Florence, avant que le Concile ne fut terminé, comme nous verrons.

XI. Le bienheureux Frere Jaques qui estoit retourné pour la troisiéme fois en Hongrie, y exerçoit l'Inquisition avec grand zele ; il avoit condamné le Curé de Boucken convaincu d'heresie avec trois hommes qui estoient recheus dans la mesme impieté, & les avoit livrés au bras Seculier ; mais quelques amis de ces miserables les enleverent à main armée des prisons du Bourg de Kamanch, où ils estoient detenus, & mesmes l'Archevesque de Colotza se laissa tellement surprendre dans cette rencontre, qu'il prit la protection de ces criminels ; le bienheureux Jaques envoya la procedure à l'Empereur qui estoit à Bude, afin qu'il connut la justice de sa conduite, & la violence de ceux qui favorisoient l'heresie ; & ce Prince fut si persuadé de sa vertu, & convaincu de son équité par ces actes, qu'il donna un Edit par lequel il defendit à tous les Juges Ecclesiastiques & Seculiers, de connoître d'aucune cause qui concernat ceux qui servoient le bienheureux Jaques dans l'exercice de sa charge ; il écrivit encore à l'Archevesque sur ce qu'il avoit entrepris de justifier ces impies par des témoignages mendiés, & pour luy ordonner fort serieusement d'avoir plus de deference pour la conduite d'un si saint homme, afin que la reputation de l'un ni de l'autre ne fut pas exposée à la médisance par leur contradiction & par leur conflit d'autorité. Il arriva sur ce temps une sedition dans Bude aprés le départ de l'Empereur, dans laquelle les Hongrois se jetterent sur les Allemans, en firent un grand carnage, & pillerent tous leurs biens ; le bienheureux Jaques qui s'y trouva sortit le Crucifix à la main, & se jetta par le milieu de ces furieux pour les arrester ; mais il ne peut rien gagner sur eux ni par ses prieres, ni par ses remonstrances, & aprés avoir couru mille fois le danger d'estre tüé il fut obligé de se retirer.

XII. L'Empereur Albert mourut à Nesmel sur la fin d'Octobre, aprés avoir regné un an neuf mois & quelques jours ; L'Empire & l'Eglise firent une grande perte dans sa mort, car c'estoit un Prince fort recommandable par sa prudence dans le gouvernement, par son experience dans les affaires, par sa valeur dans la guerre, & par son zele tres-sincere pour la Religion. Le Cardinal Jordain des Ursins protecteur de l'Ordre estoit decedé depuis le 29. de May, & le Cardinal Julien Cesarin fut mis à sa place. Frere Jean de Vuaya qui estoit Inquisiteur dans la Bossine fut encore substitué au bienheureux Frere Jaques dans la charge de Commissaire sur cette Vicairie, & le Pape luy donna des lettres de recommandation fort honorables.

XIII. On disputoit en ce temps avec grande chaleur sur la pureté de la Conception de la sainte Vierge, principalement au Concile de Basle, où Jean de Turrecremata maistre du sacré Palais composa un tres-docte traité pour la soustenir, & les Prelats firent publier une constitution pour le mesme dessein ; quelques-uns la prenent mal à propos pour une deffinition de foy ; car quel pou-

Digitized by Google

voir avoient-ils pour cela depuis qu'ils s'estoient jettés scandaleusement dans le Schisme, par la deposition du chef de l'Eglise; & au bout leur decret porte seulement que cette opinion doit estre suivie comme pieuse, & convenable au culte Ecclesiastique, à la Foy Catholique, à la bonne raison, & à l'Ecriture Sainte; aussi Sixte IV. & ses Successeurs, sur tout Alexandre VI. & Pie V. Et enfin le Concile de Trente ont-ils laissé la liberté des opinions sur cette matiere; mais cette constitution est pourtant considerable, en ce qu'elle montre le consentement unanime des Prelats & des Docteurs de cette Assemblée, pour la Conception Immaculée de la sainte Vierge.

XIV. Baptiste de Maleteste femme de Galeas Sfortia, avoit fait commencer un fort beau Monastere pour les Religieuses de sainte Claire à Pesaro, & le 26. de Fevrier l'Abbesse de celui de Todi en prit possession: le 24. de Juillet la Sœur Felice de Mede du Monastere de sainte Ursule de Milan, y fut instituée Superieure; Elle estoit d'une noble famille de Milan, & aprés la mort de son pere & de sa mere elle s'adonna tellement à la pieté, & inspira si efficacement l'esprit de Religion à une des ses sœurs, & à un de ses Freres qu'elle se rendit Religieuse de sainte Claire, & il se fit Frere Mineur; sa sœur ne vécut que quatre ans dans le Cloître; mais Felice en y passa quarante aprés elle, quoy qu'il semblat que ses austeritez lui deussent abbreger la vie, car à l'assiduité de la priere, & à la rigueur du jeune continuel elle ajoûtoit des disciplines ordinaires & sanglantes, & un cilice fort rude; ses Sœurs la prioient souvent de le quitter, & elle leur répondoit agreablement, excusés-moy si je ne le fais pas le cilice est un vêtement delicieux & commode, l'Esté il rafraichit & l'Hyver il échauffe: l'humilité qu'elle joignoit à l'obeïssance lui faisoit trouver son plus grand plaisir dans l'exercice des offices les plus vils, & l'esprit de la pauvreté l'obligeoit à choisir l'habit le plus gâté: Le Demon envieux de sa vertu lui donnoit beaucoup de peine par des visions horribles, par de grands bruits qu'il faisoit, & par des coups qu'il luy donnoit, une nuit les Religieuses entendant qu'elle invoquoit Dieu à son ayde avec de grands cris, y accoururent, jetterent par tout de l'eau benite, & virent le Demon qui s'enfuyoit en faisant de grands hurlemens.

XV. L'Abbesse de ce Monastere estant decedée l'an 1425. Felice qui estoit alors âgée de quarante-sept ans, feut éluë à sa place; elle fit tout ce qu'elle peut pour s'excuser de cette charge, & ne l'accepta que par obeïssance; l'honneur de l'élevation ne luy fit pas oublier son humilité, car elle continua de choisir les Offices les plus bas. Comme elle estoit tres-exacte à faire observer la discipline Reguliere, pour tout ce qui regardoit le Spirituel, elle estoit aussi tres soigneuse de pourvoir des choses necessaires & les saines, & les infirmes; elle disoit avec raison que par le soin du corps, on travaille encore pour l'ame, parce qu'il ne lui peut pas servir si on le neglige dans ses necessitez; la reputation de sa prudence, & de sa vertu s'étendit si bien, que tous ceux qui avoient quelque deplaisir la venoient trouver, pour en recevoir la consolation, ou le remede.

XVI. Aprés qu'elle eut gouverné quinze ans ce Monastere, le General la choisit pour estre Abbesse de celui de Pesaro; elle prit avec elle sept Religieuses de celuy de Milan, & le mesme jour que la Fondatrice, & sa fille Elizabeth les

Digitized by Google

introduisirent dans celuy qu'elle alloit gouverné, elle receut la Sœur Françoise de Fano, & la Sœur Magdelaine de Tizonis de Pesaro. Ces deux filles n'étoient venuës là que par curiosité, pour voir l'entrée de ces nouvelles hostesses; mais elles furent si touchées de leur modestie, qu'elles se voulurent enfermer avec elles, quelque resistance que leurs parens y fissent. Il arriva pour la Fondation de ce Monastere, ce qui arrive à toutes les bonnes œuvres, on y forma pleusieurs difficultés; Galeas Sfortia qui ne vouloit pas deplaire ouvertement à sa femme, s'y opposoit en secret, & animoit pleusieurs habitans à faire la mesme chose; mais il changea de sentiment, lors qu'il vit que sa fille Elizabeth qui étoit à l'agonie, recouvra subitement la santé, dés que ses Religieuses eurent prié Dieu pour elle, & que le lendemain elle alla à l'Eglise pour rendre à Dieu des actions de graces de la santé qu'elle avoit recouvrée; les incommodités que les Religieuses sauffrirent dans cette contradiction furent si grandes, que selon le registre de l'Ordre. Le General fut obligé de changer la Sœur Felice au Monastere d'Urbin, pour y estre Abbesse avec celles qui la voudroient suivre; mais ou cet ordre ne fut pas executé, ou elle revint à Pesaro, car elle y mourut comme nous verrons l'an 1444.

XVII. Frere Richard Leger fut fait Archevesque de Philoppopoli en Thrace, & donné pour Suffragant à l'Evesque de Syon en Suisse, Frere Jerôme de Trigorio fut promeu à l'Evesché de Dulpnen en Hongrie, Frere Pierre Perquier à celui de Cavaillon Suffragant d'Avignon, Frere Simon de Lande à celui de Salusbrie sous le Patriarche de Constantinople, Frere Basile à celui de Tane sur le Pont Euxin, Frere André de Nole à celuy de Sarno Suffragant de Salerne, & Frere Jean Jacobi à celui d'Ussel en Sardaigne.

XVIII. Frere Jean de Tivoli fut institué Inquisiteur dans la Province de Rome, avec Frere Erasme de Viterbe, & Frere Jaques de Terracine; Frere André d'Alatri fut creé Predicateur Apostolique dans toute l'Italie, où il estoit en grande reputation; & l'année suivante il receut commission de reformer le Monastere de sainte Claire de Rimini, avec pouvoir de deposer l'Abbesse, & de rappeller les Religieuses qui estoient sorties; quelque temps auparavant il avoit esté nommé Vicaire sur les Convents de Daxe & de Raguse, qui ne vouloient pas reconnoître le Provincial de Dalmatie, Frere Jean de Lugo fut fait Inquisiteur dans la Romagne, & Frere Guillaume de Sucreto dans la Toscane.

XIX. Les Freres Mineurs avoient accoustumé d'enseigner au College que les Espagnols ont dans Bologne, comme il conste par l'Institution, de Frere Jean d'Ancone pour Lecteur de Philosophie. Le General habilita (ce sont ses termes) Frere Jean Maldonat pour lire les Sentences dans l'Université de Salamanque. Et Fr. Didace de Conches pour expliquer l'escriture dans les Ecoles de saint Sernin à Toulouse. Il institua Frere Jean Brenderbach Bachelier pour enseigner à celles de l'Eglise Cathedrale de Padouë: & Frere Damien des Comtes de saint Boniface pour l'étude de Mantouë. Il accorda quelques privileges à Frere Ferdinand Luzio Chapelain, & Conseiller de Jean II. Roy d'Angleterre.

XX. Frere François Ruvere de Savone qui estoit maistre de l'étude de Bo-

Digitized by Google

logne, fut designé Bachellier du Convent de Pavie, & bien-tost aprés il fut fait Lecteur de Philosophie au grand Convent de Venise ; c'est la premiere occasion qui s'est offerte de parler de cet excellent homme, qui a passé par tous les degrez d'honneur jusqu'au souverain Pontificat, c'est pourquoy je veux dire icy le commencement de sa vie. Son pere s'appelloit Leon de l'illustre famille de Ruvere, qui descendoit depuis l'an 700. de Ragumbert Duc de Turin ; sa mere fut Lucine Munlione illustre pour sa Noblesse, & pour sa vertu : François nâquit de leur mariage le vingt-sixiéme de Juillet l'an 1414. au Bourg de Celles sur la Mer à cinq milles de Savone, où son pere & sa mere s'estoient retirez à cause de la peste. Lucine eut un songe pendant sa grossesse, dans lequel il luy sembla que saint François & saint Antoine donnoient leur habit au fruit qu'elle portoit dans son sein. Lors qu'elle se fut accouchée, & que la sage-femme voulut laver l'enfant, il leva deux doigts de sa main droite, comme pour benir le bain ; & il semble que ces deux choses ayent esté des presages des deux états de Religieux & de Prelat, ausquels la providence Divine le destinoit.

XXI. Le songe que sa mere avoit eu, fut cause qu'on le nomma François au Batême ; & comme peu de temps aprés il eut une pamoison si forte qu'on le croyoit mort, elle fit vœu de lui faire porter pendant six mois l'habit de son Patron. Aprés que ce temps fut expiré on luy osta cette robbe ; mais dans un an on la luy fit réprendre, parce qu'il estoit fort malade, & par cette pieuse ceremonie, il recouvra dabord la santé. Il alla si long-temps vêtu de cette sorte, que plusieurs blâmoient son pere & sa mere, parce qu'il sembloit qu'ils voulussent engager leur enfant à se rendre Fr. Mineur avant qu'il eut assez de discernement pour connoître l'état qu'il devoit embrasser ; & Pierre Pippe voyant qu'ils n'estoient pas touchez de cette raison luy ôta cet habit ; mais incontinent François retomba malade, & ne peut guerir qu'en le reprenant. Dans les premieres années de sa jeunesse, il fit paroistre une grande vivacité d'esprit, & les bons avis de sa mere lui inspirerent une si grande affection pour les Freres Mineurs, qu'il n'avoit de conversation qu'avec eux. Fr. Jean de Pignerol tres-sage Religieux prit le soin de son éducation, & François profita si bien sous ce maistre & dans l'étude & dans la vertu, qu'aprés avoir appris parfaitement les lettres humaines, il se rendit Religieux. Il commença d'étudier la Philosophie à Cheri, & il l'acheva dans Pavie. Frere Jaques Textoris, & Frere André de Nole Docteurs illustres furent ses maistres pour la Theologie dans Bologne. Cette année il fut employé comme nous avons déja veu, & la suivante il assista au Chapitre General qui se tint à Genes, où il fit paroistre avec grand éclat la beauté de son esprit.

XXII. L'an 1432. saint Bernardin avoit appaisé les desordres, que les factions des Guelphes & des Gibelins faisoient dans Como depuis deux cens ans. Ces troubles s'estoient reveillez cette année, & Frere Silvestre tres-sçavant & tres-devot Religieux de l'Observance remit si bien la concorde dans cette Ville par la force de ses predications, que le treziéme de Decembre tous les habitans jurerent la paix par serment public & solemnel, & condamnerent la memoire de tout ce qui s'estoit passé. Le Cardinal Geraud Landria qui étoit leur Evéque,

Digitized by Google

voulut laisser une marque perpetuelle de ce bon-heur, c'est pourquoy il institua une Procession qui se fait tous les ans à pareil jour en actions de Graces du repos que Dieu leur avoit procuré par le moyen de Frere Sylvestre.

XXIII. Jean Vitteleschi Cardinal, Archevesque de Florence & Legat du Pape, avoit donné à l'Observance un Monastere delaissé par les Religieuses de Cisteaux, entre l'ancienne & la nouvelle enceinte de Viterbe, appellé sainte Marie de Paradis, qui avoit esté uni au Chapitre de cette Ville, & qui menaçoit de ruïne; cette année le Pape donna encore tout l'enclos à Frere Jaques de Rieti Vicaire de la Province de Rome, & l'année suivante il en confirma la possession. On a trouvé dans cette Eglise, les corps de deux Religieux qui se voyent encore tout entiers. Il y a une image de la sainte Vierge, appellée des Couches, fort celebre à cause du secours merveilleux qu'elle donne aux femmes qui s'y recommandent dans le travail de l'enfantement.

XXIV. Frere Gabriël d'Ancone Vicaire de l'Observance dans la Marche, avoit receu depuis deux ans de l'Evéque d'Osmo, une Eglise dediée à l'Annonciation prés de cette Ville; mais lors qu'on voulut bâtir le Convent le Provincial s'y opposa, & obligea les Religieux d'abandonner ce lieu, & mesme de promettre de n'y pas revenir. Ce Prelat, & les Habitans en eurent beaucoup de deplaisir, & agirent si bien envers le Pape, & le bienheureux Frere Jean de Capistran, que le Vicaire fut rappellé, & le Convent bâti; mais l'an 1496. le mauvais air obligea les Religieux de le changer à un lieu plus sain.

XXV. Le Comte François Marci de Patino donna aux Observantins une belle maison avec ses dependances, à un mille de la ville Dupré en Toscane sur une colline fort agreable. Ils accommoderent le logement à leur usage, firent un bel enclos, & remirent le reste du bien à leur bien-Facteur; Frere Ange de Florence, qui avoit un don fort particulier pour consoler les affligez, y est inhumé; Frere Bernard Echesi du Pré qui merita d'estre souvent visité par saint Eustache Martyr auquel il estoit fort devot y repose aussi. Il est arrivé dans ce lieu, que les Religieux se trouvant sans aucune provision, & les chemins étant fermez par l'abondance de la neige, le Gardien assembla la Communauté, & fit une belle exhortation sur la confiance qu'ils devoient avoir en la providence de Dieu; aprés ce discours le Despensier alla voir son officine, & il y trouva les alimens necessaires, quoy qu'auparavant il n'y eut rien.

XXVI. Les Habitans d'Atella dans la Poüille leur en bâtirent un autre appellé sainte Marie de la Vigne-Blanche, mais le mauvais air de ce lieu obligea les Religieux de le transporter en un endroit plus sain sous Jules II. & ils le dedierent à Nostre-Dame des Anges, celui de saint François de Milionici dans la mesme Province est de mesme temps, & il y a une Confrerie de la Conception de la sainte Vierge, le Pape permit aux Observantins d'en établir encore trois dans la Poüille.

XXVII. Les Habitans de Cremone dans le Milanés donnerent aux Observantins des biens pour les employer à bâtir un Convent, & le Prieur du Monastere de saint Gabriël, situé hors de la Ville leur offrit en échange l'Eglise de sainte Marie au Faubourg de tous les Saints, qui dépendoit de luy; ils commen-

Digitized by Google

cerent à s'y loger,& trois ans aprés il leur ceda son Prieuré qui estoit fort proche sous ses conditions, que le titre de saint Gabriël & de l'Ordre de saint Benoit seroient supprimés, & changés en celuy de saint Ange, & que les Freres Mineurs seroient obligés de rebâtir ou d'agrandir l'Eglise de saint Hypolite qui étoit dans la Ville, & d'y eriger deux Autels, l'un dedié à ce Saint, & l'autre à saint Gabriël; la guerre qui survint entre Charles-Quint & François I. obligea les Habitans à le démolir, & les Religieux demeurerent dans quelque maison particuliere jusqu'à l'an 1534. que Jerôme Pellizarius Commandeur du Prieuré de saint Cosme & saint Damien, leur donna sa maison & son Eglise; Paul III. confirma cette disposition, & ils y ont bâti un beau Convent sous le titre de S. Ange; l'Eglise est fort ancienne, car elle a une Indulgence concedée par Grégoire VII.

XXVIII. Celuy de saint Simon dans Spolete avoit esté fort ruiné par les guerres, & les Religieux demanderent l'Eglise Parroissielle de saint Savi prés de la Ville, qui n'avoit qu'un tres-petit revenu, & fort peu de Paroissiens, le Pape donna commission au prieur de saint Felix de Val Nari d'examiner leur requeste, mais je ne trouve pas ce qui fut ordonné.

XXIX. Jean Marquier & Marie de Gauberriere Seigneurs de la Roheyon en Touraine, bâtirent un Convent sur le bord de l'estang de Crolay duquel il a pris le nom. Le lieu est fort agreable pour sa situation, pour l'abondance des sources d'eau, & pour la beauté des bois; l'an 1569. les Rheistres le brûllerent, les Religieux ont tâché de le remettre.

XXX. Les Tierceres s'estoient établis à Valbonne dans le Dioceſe de Lisbone, en Portugal; mais ils avoient esté obligez de quiter ce lieu à cause des guerres, & les Observantins avoient pris leur place: cette année le Pape leur donna l'absolution des censures qu'ils avoient encouruës, pour n'avoir pas demandé la permission du saint Siege, & leur confirma la possession; la Bulle de sa Saintetè parle de Frere Jean de Ribeira Provincial des Tierceres, ce qui fait voir qu'ils vivoient Regulierement avant ce temps; je ne sçais pas ce que ce Convent est dévenu, car je ne le trouve pas dans nos Catalogues.

XXI. Jean II. Roy de Castille, & le Chapitre Cathedral d'Orense obligerent le General d'introduire les Observantins dans le Convent de cette Ville; Le Provincial de saint Jaques les mit en possession le vingt-sixiéme de Fevrier, & dés lors il fut uni à ceux de Benevent, de Corogne, de Chef d'Aurore, de Salamanque, & de Zamora qu'ils possedoient dans cette Province, sous la conduite de Frere Louis de Sala. La Reyne Jeane s'estoit employée fort efficacement l'an 1424. pour leur faire donner celuy de Salamanque, car les Docteurs qui occupoient pleusieurs Chaires dans cette Université, y firent une grande resistance.

XXXII. Le Regiſtre de l'Ordre fait mention des Convens de Lenzic & de Domdi en Escosse; je crois que le second est celuy que Frere Barthelemi de Pise appellé de Dunds, & pour le premier je n'en ay aucune connoissance.

XXXIII. Le General envoya Frere Silvestre de Forli Vicaire de la Province de Bologne, pour prendre possession de celui que Louis Comte de Verme avoit fait bâtir à la Roche de Cex.

Digitized by Google

XXXIV. La Veuve de Laurens de Priulis Venitien, ayant appris que la Sœur Felice de Verone estoit venuë pour reformer le Monastere de Treviſe, appellé de la Selle, ſe joignit à elle pour vaquer avec plus d'attachement à la vertu, ſon frere Eſtienne de Treviſe qui demeuroit à Veniſe, & qui ſouffroit avec peine l'abſence de ſa ſœur, obtint du Pape que le Monaſtere de ſaint Nicolas de Muriano de l'Ordre de ſaint Benoit dans cette Ville, où il n'y avoit que fort peu de Religieuſes & fort difformées, ſeroit donné aux Religieuſes de ſainte Claire, & par ce moyen il rappella ſa ſœur. La Sœur Felice aprés avoir travaillé pendant deux ans avec un merveilleux ſuccés pour celui de Treviſe, vint gouverner celuy-cy, & ſa prudence le mit dans une ſi belle reputation, qu'il paſſe pour un des plus conſiderables de cette Republique, & s'appelle ſainte Claire de Muriano.

XXXV. Dorothée des Comtes de Panico, obtint du Pape la permiſſion de fonder un Monaſtere de ſainte Claire à Padouë & d'y appeller de celuy de Mantouë, la Sœur Anne de Valence, la Sœur Iſabelle de Modene & la Sœur Luce de Trente; dés que ces filles y furent logées elle s'y enferma auſſi, avec le conſentement de ſon mary Barthelemi, ou ſelon quelques-uns, Antoine d'Urbin habitant de Padouë. Ce pieux Seigneur fit achever le bâtiment l'an 1446. & luy donna le titre de ſaint Bernardin. La Sœur Anne fut la premiere Abbeſſe, & la Fondatrice fut la ſeconde. L'an 1450. elles embraſſerent l'auſterité de la premiere Regle, par la permiſſion de Nicolas V. Marianus dit que Barthelemy qui eſtoit Noble de ſang, eſtoit devenu plus illuſtre par ſon merite; car il s'eſtoit aquis une ſi grande reputation dans la ſcience du droit, qu'il avoit eſté appellé aux plus belles charges, & il avoit amaſſé tant de bien, qu'il peut épouſer cette Demoiſelle qui eſtoit d'une illuſtre famille. Qu'il en eut trois garçons & trois filles, que les garçons moururent tous de peſte dans une meſme année, & qu'il fut ſi touché de leur perte, qu'il reſolut de renoncer au monde; que pour cet effet il mit ſes trois filles & ſa femme dans ce Monaſtere, & prit l'habit parmy les Obſervantins où il vêcut juſqu'à une extreme vieilleſſe dans la pratique continuelle de la pieté, & de la penitence; qu'il prit l'Ordre de Diacre, mais qu'à l'imitation de noſtre Seraphique Pere, il refuſa celuy de Preſtre, par un grand ſentiment d'humilité; qu'il prêchoit avec grand fruit, & qu'enfin il mourut en grande eſtime de ſainteté.

XXXVI. Le Pape établit Frere Jean de ſainte Anne qui avoit eſté Provincial de Caſtille, Viſiteur des Monaſteres de ſainte Claire & de ſaint Agnez de Seville, & declara ces maiſons exemptes de toutes ſortes de ſubſides. Il donna commiſſion au bienheureux Frere Jean de Capiſtran de reformer celuy de S. Guillaume prés de Ferrare; & aprés luy à l'Evéque du lieu, & enfin au General, qui ſousdelegua pour cet employ Fr. Auguſtin de Florence, à cauſe des occupations qu'il avoit au Concile. Le General prenoit un grand ſoin de tous les anciens Monaſteres, qui s'eſtoient fort relâchez. Il reforma ceux d'Avignon & d'Azilles & pluſieurs autres de France, il voulut renoncer à la conduite de celuy de Longchamp prés de Paris, à cauſe de la reſiſtance que l'Abbeſſe Jeanne Sauſes & ſes adherantes faiſoient à la reformation. Il Inſtitua Abbeſſe de celuy de S.

Digitized by Google

S. Cosme & S. Damien de Rome, la Sœur Venose de l'Abbe qu'il tira de celui de S. Laurens de Panisperna, il donna la mesme charge dans celuy de saint Guillaume de Ferrare à la Sœur Marguerite de Gilviis, qui conservoit la pieté dans le relâchement des autres. Il fit de beaux reglemens pour ceux de sainte Claire, & de saint Paul de Ravene, & pour celuy de sainte Claire de Mantouë, où il institua Visiteur Frere Guidon de Rimini. Il ordonna que la feste de sainte Claire se feroit solemnellement au Monastere qui porte son nom dans Pistoya le 12. d'Aoust, & que celuy qui est erigé sous le titre de saint Jean dans la mesme Ville, ne la celebreroit que le Dimanche suivant; mais qu'aussi le premier cederoit à l'autre de la mesme façon pour la Feste de saint Jean-Baptiste, & de saint Jean l'Evangeliste. Il accorda deux Religieux à Amedée Reyne de Cypre pour demeurer à la suitte.

XXXVII. Le Pape declara exempte de Decimes & des impositions la Maison de saint Fructuose, que les Freres du Tiers Ordre avoient dans le Dioceſe d'Astorga.

XXXVIII. Amien Evêque d'Assise donna aux Sœurs du Tiers-Ordre le Monastere de sainte Claire de Betone, delaissé par les Benedictines, & le Pape le leur confirma.

XXXIX. Elles en avoient établi un à Florence sous le titre de saint Jerôme, & un autre à Siene sous le titre de sainte Marguerite sans permission du saint Siege, & cette année Eugene IV. leur accorda non seulement l'absolution des censures, mais encore la confirmation de ces maisons & des privileges.

XL. La Sœur Marie de Final demanda au Pape la Chapelle de saint Geneſt de Genes celebre par plusieurs miracles, & sa Sainteté donna commission à l'Abbé de saint Sir, de l'y establir pourveu qu'elle s'obligeat de la reparer, & d'y faire un Hôpital,

XLI. Les Monasteres establis par la Sœur Angeline obtinrent la permission de choisir un Prestre pour leur administrer les Sacremens, & à la demande de la Sœur Magdelaine de Perouse Generale de cette Congregation, ce pouvoir fut étendu à tous les autres du Tiers-Ordre.

XLII. Celles du Monastere de saint François des Aumônes dans Naples, receurent la communication de toutes les Indulgences des Egliſes de cette Ville, pour les gagner dans leur Clôture. Le Pape confirma quelques Statuts dressez assez grossierement pour la conduite de toutes les Sœurs de cet Institut, & tous les privileges accordés aux Freres Mineurs par Clement IV. il exempta tous les Monasteres de sainte Claire de la Jurisdiction des Ordinaires, & de tous les subsides.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'an 1440.	D'EUGENE IV. l'an 10.	DE FEDERIC III. EMP. l'an 1.	DE L'ORDRE l'an 233.

I. FEderic III. Duc d'Auſtriche, de Stirie, de Carinthie, & Comte de Tyrol, fils d'Ernet Duc d'Auſtriche, fût éleu Roy des Romains le 30. de Mars; il eſtoit jeune, mais ſa pieté, ſa ſageſſe, & toutes les vertus d'un bon & grand Prince qu'il poſſedoit, le rendirent digne de cette élevation. Dés ſa jeuneſſe il avoit eſté ſobre, ce qui eſt fort rare aux hommes de ſon pays: la curioſité & le deſir de s'inſtruire des mœurs differentes des nations, l'avoient engagé à faire pluſieurs voyages dans les pays eſtrangers, & ſa devotion luy fit entreprendre celuy de Jeruſalem. Aprés ſon élection il deſcendit à Aix la Chapelle, & y fût couronné: les brigues de quelques Princes d'Allemagne qui n'eſtoient pas bien intentionnez pour Eugene IV. & qui ſoûtenoient l'autorité du Concile de Baſle, l'empeſcherent d'abord de prendre ſon parti; il heſita quelque temps entre les deux, & voulut meſme faire tenir un Concile auquel ni Eugene ni Felix ne preſideroient; mais enfin aprés s'eſtre mieux éclairci, il embraſſa la cauſe du vray Pape avec tant d'affection, qu'il obligea Felix par le moyen du Duc de Savoye ſon fils, de ſe depoſer pour éteindre le ſchiſme, comme nous verrons, ſous Nicolas V. l'an 1449.

II. Aprés l'heureuſe reduction des Grecs & des Armeniens, le Pape s'appliquoit tout entier à détruire le conciliabule de Baſle, & l'idole qu'il avoit élevé; Charles VII. Roy de France, & les Ducs de Milan & de Bourgogne faiſoient le principal appuy de cette aſſemblée ſchiſmatique. Nul des Cardinaux n'oſoit ſe charger de la legation vers ce grand Monarque; car ils ſçavoient qu'il eſtoit fort aigri contre Eugene IV. Leur avis fût d'y envoyer le General de l'Ordre, parce qu'ils connoiſſoient ſa prudence, & l'eſtime que Charles avoit de luy; leur conſeil fut fort heureux, car Frere Guillaume ménagea ſi bien l'eſprit de Charles, que non-ſeulement il le reconcilia avec Eugene, mais encore il l'anima tellement contre les Prelats de Baſle, qu'il l'obligea d'envoyer le Dauphin avec une belle armée pour les chaſſer.

III. Le bien-heureux Frere Jean de Capiſtran eût la commiſſion d'aller vers Philippe Marie Duc de Milan, & vers Philippe Duc de Bourgogne; & il gagna ſi bien la créance, & l'eſtime de l'un & de l'autre, qu'ils abandonnerent l'Antipape, & s'attacherent à Eugene. La ſainteté du bien-heureux Jean eſtoit ſi reconnuë, qu'on le regardoit par tout, non pas tant comme un Commiſſaire Apoſtolique que comme un Ange du Ciel. La Ducheſſe de Bourgogne eut un ſi grand deſir de le voir, & de luy preſenter ſon fils pour recevoir ſa benédiction, qu'elle fit beaucoup de chemin pour l'aller trouver; les Schiſmatiques piquez de ces heureux ſuccez, luy dreſſerent ſouvent des embuches pour le perdre, & eſſayerent deux fois de l'empoiſonner, mais Dieu le délivra de tous ces dangers,

Digitized by Google

& il revint fort heureusement de sa negociation avec son General ; le Pape ne pouvoit estre que tres-content de leur sage conduite, c'est pourquoy il les receut avec grend honneur en plein Consistoire, & leur donna de grandes loüanges.

IV. Le Cardinal Frere Pierre de Foix estoit Legat dans Avignon, & dés que Felix avoit esté éleu, Eugene IV. luy avoit écrit pour l'obliger de travailler contre ce second idole, avec la mesme vigueur que contre le precedent. Ce Prelat ne manquoit ni de zele, ni de courage, mais il se trouva d'abord trop foible pour resister aux Partisans de l'Antipape; ils le chasserent de cette ville, mais il eût recours au Comte Jean son Frere, & par cet ayde il se remit en possession de toutes les terres qui dependoient du saint Siege en ces cartiers-là. Il dit dans son testament qu'il avoit dépensé pour cette affaire cinquante mille écus d'or, & mille marcs d'argent de ses revenus, & cent mille Florins de la monnoye courante qu'il avoit empruntez & payez ; depuis il employa encore son credit auprés des Roys de France & d'Espagne ses parens, pour les attacher au parti d'Eugene, & enfin il ne se lassa point, qu'il n'eut entierement aboli le schisme, comme nous verrons.

V. Le Pape institua Frere Jaques de Primadiciis Vicaire Apostolique aux Villes de Capha & de Pera, & dans les terres des Sarrazins, des Payens, des Grecs, des Bulgares, des Cumains, des Ethiopiens, des Iberes, des Alains, des Gazares, des Goths, des Sires, des Perses, des Medes, des Zises, des Rutheniens, des Jacobites, des Nubiens, des Georgiens, des Armeniens, des Indiens, des Turcs, des Stelites, des Tartares, des Pannoniens, & des Hongrois de la petite Hongrie, avec les mesmes privileges qu'il avoit donnez au B. Frere Albert de Sartiano ; la Bulle de son institution qui est datée du 9. de Juillet exprime tous ces peuples. Le lendemain il luy envoya une autre commission pour declarer à Litio dans le Royaume de Naples, & par tout où il seroit necessaire qu'on peut satisfaire à la communion Paschale depuis le Dimanche des Rameaux jusques à celuy de l'Octave de Pasques.

VI. Frere Antoine de Troye fut aussi estably Commissaire Apostolique le 16. de Decembre sur les Provinces de Tartarie, d'Assirie, de Perse & d'Ethiopie & sur les Maronites, les Drusolytes, les Nestoriens & les Suriens, à la reserve de ceux qui seroient dans la Terre Sainte, avec la mesme autorité que Frere Jaques ; & je trouve que l'an 1442. le General luy donna plusieurs privileges pour la mesme commission.

VII. Le B. Frere Jaques de la Marche revint de Hongrie, parce que l'air de ce pays-là luy estoit fort contraire, & précha le Caréme à Padouë ; le Pape connoissant son zele l'envoya en Orient le 5. d'Avril pour y estre Inquisiteur ; dans ce voyage il précha avec grand fruit dans l'Isle de Chypre, & fit tout ce qu'on pouvoit attendre de sa vertu, il revint pourtant en Italie l'année suivante.

VIII. S. Bernardin de Siene se trouvant cassé de vieillesse & de travail, se voulut deposer de sa charge de Vicaire General ; mais le Pape qui voyoit le progrez que l'Observance faisoit sous sa conduite, n'y voulut pas consentir, &

Digitized by Google

luy donna seulement le pouvoir de sousdeleguer, pour se soulager des voyages & de l'embarras. quelque soin que ce grand Saint prit pour bien établir cette nouvelle famille, il ne pouvoit pas empécher que des inquiets, & des simples ne cherchassent à s'embarasser eux-mesmes, & à troubler les autres, par divers scrupules sur la pureté de la regle; pour y mettre quelque remede il fit une lettre circulaire, qui contenoit la resolution des difficultez plus ordinaires, comme elle avoit esté dressée auparavant par Frere Nicolas d'Osmo, qui avoit esté Vicaire de quelques Provinces: il y ajoûta un commandement sous peine d'excommunication, de s'arréter aux determinations qu'elle portoit.

IX. Le premier article estoit sur les preceptes de la regle, qu'il resolvoit suivant les declarations de Clement V. & de Nicolas III. le second sur l'usage pauvre des choses permises, qu'il regloit suivant la moderation contenuë dans les mesmes constitutions. Le troisiéme remettoit le jugement de cet usage moderé aux Superieurs. Le quatriéme ordonnoit que les excez qui se trouvoient déja introduits pour la somptuosité des edifices, pour les ornemens, & pour d'autres choses semblables fussent tolerés, & declaroit que ceux qui s'en servoient ne transgressoient point leur regle, veu mesmes que les Papes avoient défendu d'aliener ces meubles, & que le peché n'estoit que pour ceux qui les avoient procurez ou acceptez, à la reserve toutefois de la proprieté, & que pour les provisions & les questes il s'en falloit rapporter à l'ordre des Superieurs. Le cinquiéme permettoit l'usage de la chair, mais moderé. Le sixiéme declaroit que la richesse des vases sacrez n'estoit pas contraire à la regle, si elle n'estoit extraordinaire; & le dernier obligeoit les inferieurs de se soûmettre au jugement des superieurs sur les doutes de l'observance de la regle.

X. Le Chapitre general se tint au Convent de saint François de Genes: on ne trouve de tous ses actes qu'une Bulle de l'année derniere, par laquelle le Pape donne à l'Eglise de ce lieu pour le jour de Pentecoste, la mesme indulgence qui se gagne à N. Dame des Anges le second d'Aoust.

XI. Philippe Norreyx Docteur du Dioceſe de Dublin en Irlande avoit écrit contre les Ordres mendians selon la doctrine du feu Archevesque d'Armach, & il y avoit encore ajoûté d'autres propositions fort extravagantes; le Pape donna commission à Dominique Cardinal Diacre de les examiner avec des Docteurs; & ce Commissaire les condamna comme erronées & heretiques, en fit son rapport dans un consistoire secret, & sa sentence fut confirmée; ensuite sa Sainteté l'envoya au nouvel Archevesque d'Armach, & à l'Evesque de Dublin, avec ordre de la faire & publier & executer contre cet heretique, & contre ses adherans, & particulierement de luy faire payer les dépens du procez, à quoy il estoit condamné: je veux mettre icy quelques-unes de ses propositions, comme elles sont contenuës dans la Bulle, afin qu'on connoisse l'esprit de leur Auteur.

XII. Il disoit que comme les murs de Jerusalem avoient esté détruits par quatre Princes, l'Eglise seroit aussi ruinée par les quatre Ordres mendians, que comme l'envoyé du Roy Antiochus entra dans Jerusalem par trompetie, &

Digitized by Google

surprit les Juifs par de fausses paroles de paix ; les Mendians s'estoient aussi introduits par fraude dans l'Eglise pour la perdre, que comme les troupes que ce mesme envoyé conduisoit, portoient un nom qui dérive de *trouble* dans la Langue Latine ; ainsi les Mendians ne sont faits que pour causer des desordres. Qu'ils sont pires que les Heretiques condamnez, qu'ils vivent comme de tres-mauvais faineants, qu'ils dépoüillent l'Eglise comme des larrons & des loups, plus méchans que Judas, & qu'ils sont les vrays Antechrists & disciples de Mahomet. Il soûtenoit que les Fidelles ne se peuvent pas confesser à eux sans la permission des Curez, & que s'ils le font ils sont obligez de reiterer leur confession, il mettoit en doute s'ils estoient Prestres, il condamnoit la mendication comme illicite, & ne vouloit point se soûmettre pour ces matieres au jugement du Pape, mais seulement à celuy d'un Concile general ; la Bulle ajoûte qu'il avoit encore presché plusieurs autres choses scandaleuses, seditieuses, & manifestement heretiques.

XIII. Frere Dominique des Champs tres fidele disciple du bien-heureux Frere Thomas de Scarlin, mourut à Florence, & fut enterré au Convent de Saint Sauveur ; la simplicité innocente de sa vie, & l'imitation parfaite du zele de son Maistre, luy avoient acquis une grande estime de saintеté.

XIV. La bien-heureuse sœur Marguerite de Foligni mourut aussi cette année ; elle avoit perdu son pere & sa mere à l'âge de quinze ans ; mais au lieu de se servir de sa liberté pour suivre les vanitez du monde, elle la voulut consacrer à J. C. La bien-heureuse sœur Angeline de Corbario estoit venuë en ce temps-là, fonder le Monastere de sainte Anne à Foligni, & Marguerite la supplia de la recevoir sous sa conduite. Sa modestie & sa vertu luy meriterent bientost cette grace, & dés qu'elle fut receuë, elle fit bien paroistre par son obeïssance, par son assiduité à l'oraison, & par sa penitence, que Dieu l'avoit appellée à cet estat pour en estre l'ornement ; le nombre des Religieuses s'estant fort accreu, les Magistrats de cette Ville resolurent de leur bâtir une autre maison ; Marguerite fut choisie pour la gouverner l'an 1399. & sa reputation y attira un si grand nombre de filles, que l'an 1402. il fallut aggrandir le logement : aprés l'avoir reglé, & conduit fort heureusement pendant plusieurs années, elle fût envoyée pour estre Abbesse de celuy de Spolete, & aprés le decez de la bienheureuse Angeline, elle fût éleuë Superieure generale de tous les Monasteres. Dieu l'a honorée de plusieurs miracles pendant sa vie ; entr'autres elle guerit par le signe de la Croix un enfant müet qui s'estoit fracassé tout le corps, & luy redonna la parole.

XV. Enfin chargée d'années, & pleine de merites elle tomba malade, & aprés une assez longue épreuve de patience, elle mourut âgée de soixante-trois ans le 13. de Juin ; c'est pourquoy depuis on fait une grande solemnité dans ce lieu à pareil jour ; son corps fût mis au côté gauche du grand Autel, & aprés plusieurs années comme on voulut reparer l'Eglise, il fût trouvé tout entier, & sans aucun signe de corruption. Un Maçon boiteux guerit par son attouchement : un autre ouvrier incommodé d'un vieux ulcere se trouva sain dés qu'il se fût recommandé à cette Bien-heureuse. Ces miracles attirerent une grande

Digitized by Google

foule de peuple à son tombeau, & Dieu accreut la gloire de sa servante par plusieurs autres prodiges. Le corps fût remis au mesme lieu, & l'an 1578. comme on creusoit pour refaire l'Autel, on ne trouva que sa teste saine & entiere; elle fût remise avec les autres ossemens dans une belle chasse, & transportée dans le cloître interieur, où tout le peuple luy rend un grand honneur, car elle exhale incessamment une odeur fort douce, & fait plusieurs miracles.

XVI. La bien-heureuse Sœur Françoise deceda en Janvier cette année ou la precedente, au Monastere de sainte Claire d'Assise; elle avoit surmonté par un jeûne fort exact la tentation de la gourmandise dont elle estoit fort travaillée; son humilité luy faisoit embrasser les plus vils offices, & son obeïssance la rendoit soumise au moindre signe de ses Superieurs; son habit estoit si pauvre & si rapiecé, qu'il servoit seulement à l'honnesteté pour couvrir son corps, & non pas au besoin pour le défendre du froid; elle estoit si assiduë à la priere, qu'elle la continuoit dans toutes ses occupations, & dés qu'elle estoit en liberté elle se mettoit à genoux devant l'image du Crucifix, qui a parlé autrefois à nostre seraphique Pere, elle passoit la nuit dans cet exercice, & pour n'y estre pas surprise, elle avoit dressé un petit grabat prés du Sanctuaire, sur lequel elle se jettoit, lors qu'elle entendoit éveiller pour Matines. Elle predit sa mort quelques jours avant qu'elle n'arrivât, & qu'elle ne seroit pas enterrée dans le cimetiere commun, mais dans un lieu particulier; & en effet on l'inhuma prés de l'Eglise de saint George; & quoy que ce fut au milieu de l'hyver, il naquit d'abord des rosiers sur son sepulchre qui fleurirent bien-tost, & qui s'y conservent encore.

XVII. Frere Pierre de Landres fût promeu à l'Evesché de Doren dans la Province de Jerusalem, & Frere Thomas Mathieu de Trau à celuy de Sebenico en Croatie.

XVIII. Frere Barthelemy de Babuco, Frere Paul de Pantaleis & Frere Jacques de Terracine furent instituez inquisiteurs dans la Province de Rome; Frere Nard & Frere Urbain Perousins, & Frere Luc de Foligni dans l'Ombrie. Frere François de Manghano de Savone fût fait Procureur general, & Frere Jaques de Tolentin son Predecesseur fût nommé Commissaire sur tous les Convens de Foligni de l'un & de l'autre sexe qui dépendoient du General.

XIX. L'Allemagne avoit trois celebres Docteurs & Predicateurs fameux, à sçavoir Frere Nicolas Lackman Provincial de Saxe; Frere Pierre du Col, & Frere Henry de Uverlis Provincial de Cologne; les ouvrages qu'ils ont laissez sont une bonne preuve de leur merite. Frere Alphonse de Vic natif de Cordouë estoit fort estimé pour sa science. L'Observance avoit peu d'hommes sçavans, à la reserve de ceux qui avoient esté Conventuels, ou qui avoient étudié avant que d'estre religieux; car comme elle ne possedoit encore que de petits Convens, on s'y occupoit plus à la penitence & à la meditation des mysteres divins, qu'à l'étude & à l'especulation des sciences humaines; mais S. Bernardin reconnut que c'estoit un deffaut, & qu'il estoit important d'avoir des Religieux capables d'oüir les confessions, car de grands Princes mesmes les appelloient pour ce sacré ministere, c'est pourquoy il institua une Escole de Theologie morale au

Digitized by Google

Convent de Mont de Perouſe ; & le Pape luy ordonna d'en établir auſſi pour la Theologie, & pour le Droit-Canon, afin qu'il peut fournir des perſonnes propres pour aller parmy les infidelles & les ſchiſmatiques. Saint Bernardin commença luy-meſme d'enſeigner le traité des cenſures ; mais la grande quantité qu'il y en a dans le corps du Droit, donna du ſcrupule à pluſieurs qui craignoient, ou de les avoir encouruës, ou d'en avoir donné l'abſolution ſans autorité ; Frere Nicolas d'Oſmo propoſa cette difficulté au Pape, & ſa Sainteté ratifia, autant qu'elle le pouvoit toutes ces abſolutions, & leva toutes les cenſures dont ces perſonnes pouvoient eſtre liées.

XX. Je vais mettre icy pluſieurs autres graces qu'Eugene IV. a faites à l'Ordre en divers temps. Il donna le pouvoir de preſcher ſelon la Clementine *dudum* ; il donna l'abſolution des cenſures qu'on pouvoit avoir encouruës par la transgreſſion des Statuts de l'Ordre ; il permit de faire l'Office divin, ou ſelon les rubriques reglées au Chapitre d'Aſſiſe, ou ſelon celles du Chapitre de Toloſe. Il declara que les Religieux qui avoient receu des Eveſques l'autorité d'abſoudre des cas reſervez, n'eſtoient pas obligez de la leur demander une ſeconde fois, lors qu'ils revenoient demeurer dans leurs Dioceſes ; il donna le pouvoir d'abſoudre des meſmes cas, lors qu'on ne pouvoit pas recourir facilement aux Ordinaires, ou pour d'autres cauſes raiſonnables, ſur tout ſi l'Eveſque eſtoit ſimoniaque. Il permit d'abſoudre les femmes qui portoient des queuës trainantes, quoy qu'elles euſſent eſté fort ſeverement defenduës, pourveu qu'elles ne le fiſſent que pour ſuivre la coûtume du païs ; & les Tailleurs qui les faiſoient, pourveu qu'ils n'inventaſſent pas de nouvelles modes pour cela.

XXI. Il declara que les Feſtes des quatre Docteurs de l'Egliſe n'eſtoient pas chommables ; que les artiſans pouvoient travailler juſques à minuit la veille des Feſtes commandées, dans les lieux où cette coûtume eſt eſtablie, & qu'il ne ſont pas obligez au jeûne, lorſque leur travail eſt penible ; qu'on peut ſatisfaire à la communion de Paſques hors de ſon Dioceſe, pour peu de temps qu'on en ſoit abſent ; que les peres ni les meres ne peuvent pas empeſcher leurs filles d'aller à la Meſſe, ſans quelque cauſe notable. Que les Religieux qui quittent leur habit pour le coudre, pour le laver, pour peſcher avec plus de commodité, ou pour quelque cauſe honneſte, n'encourent point d'excommunication, & qu'ils ne ſont pas obligez d'abandonner leurs Convents au temps d'interdit.

XXII. Frere Nicolas d'Oſmo, qui ſçavoit combien ce Pape eſtoit affectionné à l'Obſervance, prit occaſion du voyage du General en France, d'obtenir l'exemption de ſa jurisdiction pour tous ſes Convents, & un pouvoir abſolu pour les Vicaires ; mais lorſque le General fut de retour, il fit revoquer tout cela, & chapitra tres-bien Frere Nicolas en preſence de S. Bernardin.

XXIII. Les habitans de Come dans le Milanez, reſolurent de bâtir un Convent prés de l'Egliſe de ſainte Croix, pour reconnoiſtre le bon ſervice que S. Bernardin & Frere Sylveſtre ſon diſciple leur avoient rendu, en étouffant la diviſion qui eſtoit parmy eux. Loüis de ſaint Severin Gouverneur pour le Duc de Milan, & quatre Sœurs habitantes de Come Luce, Jeane, Florbelline & Eli-

Digitized by Google

zabeth donnerent le fonds ; Frere Christofle de Monza prit le soin du bâtiment, & obtint du Pape la permission de faire deux nouveaux établissemens : Frere Sylvestre y fut institué Gardien, & y donna l'habit à Frere Vincent de Côme de l'illustre famille des Ruscons, qui a merité par sa vertu d'estre honoré de plusieurs miracles : il mourut l'an 1460. & l'on vit sortir de son sepulchre une tres-belle Rose au milieu de l'hyver ; Frere Michel de Carcano fût receu au mesme temps ; il a fait fonder un Hôpital dans cette Ville, & a esté Confesseur de Blanche Marie Sfortia Ducheſſe de Milan, il mourut à ce Convent l'an 1480. en grande opinion de saintеté ; & les portraits de ces deux devots Religieux se voyent dans l'Eglise, avec des rayons comme on couronne les bienheureux.

XXIV. Les habitans de Litio dans la Poüille firent bâtir un Convent appellé Sainte Marie du Temple, pour servir d'infirmerie à la Province de saint Nicolas.

XXV. Ceux d'Ortone dans l'Abbruze en establirent un autre prés de leur Ville sous le titre de Sainte Marie des graces, en reconnoissance de la paix que le bien-heureux Frere Jean de Capistran avoit faite entr'eux & ceux d'Ansane ; Frere Blaise d'Aquila son compagnon y est inhumé ; il estoit si attaché à la contemplation, & si retenu dans les discours, qu'il ne dit jamais une parole qui ne fut à la gloire de Dieu, ou pour le bien du prochain, ce Convent a esté depuis transporté dans la ville ; Frere Laurens de Ville Magne qui avoit une assiduité pour l'oraison & un amour pour Dieu presque incroyables y est enterré, & son corps a esté trouvé sans aucune corruption ; c'est pourquoy on le conserve avec grand honneur dans une chasse de cristal.

XXVI. Bonaventure Capisacco en fonda un quatriéme à Cariati en Calabre, le bien-heureux Frere Thomas Cendan y repose, sa vie a esté accompagnée de miracles & il predit sa mort dans un temps auquel il n'avoit aucune incommodité ; il se fit donner l'Extréme-Onction, & lire la passion de Jesus-Christ, & quand on fut à ces paroles, *& inclinant la teste il rendit l'esprit*, ce devot Religieux deceda.

XXVII. L'Evesque de Tieti donna un bois sur une colline prés de Guasto dans la Poüille, pour y bâtir un Convent de l'Observance, & les habitans fournirent aux fraix ; il s'appelle S. Onufre, & sert pour les malades. Frere Jaques de Petruciis Evesque de Borio y est enterré, l'éclat de sa dignité ne luy avoit jamais fait oublier ce qu'il devoit à son institut, & l'humilité Religieuse ne luy avoit pas aussi fait negliger les obligations de sa charge. Lors qu'il tomba malade il se fit porter à cette infirmerie, avant que de mourir il dit avec grande confiance qu'il alloit au port de salut, & apres sa mort son corps parut durant plusieurs années sans aucune corruption, pour un témoignage de sa virginité. Frere Sebastien de Celanta tres-devot & tres-humble Prestre, y mourut l'an 1554. il avoit merité de guerir un malade par le signe de la Croix ; & lors qu'il fut reduit à l'agonie, il rendit graces à Dieu, de ce que depuis qu'il estoit Religieux il n'avoit commis aucun peché mortel. Frere Loüis de Galionisio qui a guery miraculeusement plusieurs malades durant sa vie, y repose

Digitized by Google

aussi. Frere Archange d'Agnon, Frere Illuminé de Slavis, Frere Paul de Roio, & Frere Christofle de Champbas tous Religieux fort illustres en pieté y sont aussi enterrez.

XXVIII. André & Barthelemy des Imperiaux, & quelques autres citoyens de Genes, obtinrent permission d'établir les Observantins à Marasio; & Frere François de Naples eut ordre d'accepter ce Convent, & de le mettre sous l'obeïssance du Vicaire de cette Province.

XXIX. Ciprien Evéque d'Iesi avoit donné l'Eglise de saint Florien de cette Ville, aux Religieux qui demeuroient dehors au Convent de saint Marc, & le Pape la leur confirma.

XXX. Sa Sainteté permit aux Observantins de la Poüille de celebrer des Chapitres, & d'élire des Vicaires & des Gardiens, avec charge de recevoir leur confirmation du General ou du Provincial.

XXXI. Jean de Rieux Mareschal de Bretagne fonda un Convent dedié à saint Thomas dans Bodeil prés de Rochefort au Dioceſe de Vannes, & cet illustre Fondateur est enterré dans un beau sepulchre à celuy d'Encenis.

XXXII. Un Roy de la Bossine, duquel nous ne sçavons pas le nom, avoit fondé un petit Convent & une belle Eglise dans Argentine; & ce Royaume ayant esté reduit sous la puissance du Grand Seigneur, les Religieux n'ont pû se redimer que par de grands fraix de la vexation des barbares.

XXXIII. Les habitans de Sutischen dans la mesme Province firent bâtir un Convent dedié à saint Jean Baptiste prés de leur Bourg, & de la Cour du Bois, où le Siege des Royx estoit autrefois, & le Roy Thomas fit aggrandir le logement, mais les Turcs le demolirent avec trois autres l'an 1524. les Religieux qui avoient souffert mille mauvais traittemens dans cette rencontre, ne perdirent pas pourtant l'esperance & le desir de s'y remettre, & ils en obtinrent la permission à force de presens. On y conserve une grande croix qui a esté faite par saint Bernardin, & qui a une vertu merveilleuse pour dissiper les orages.

XXXIV. Alphonse Roy d'Aragon établit pour l'Observance celuy de Nôtre Dame des Graces prés d'Alicante en Valence, & luy donna plusieurs privileges; mais depuis il a esté transporté dans le Faux-bourg de cette Ville prés de la mer. On trouva pour le bâtir une carriere de pierre en un lieu si peu propre à cela, qu'on l'attribua à un miracle; il y a dans la Chapelle des Ragusins une image de la sainte Vierge celebre par plusieurs miracles.

XXXV. Gonzague dit que le Comte de Haro fit bâtir celuy de Freineda en Castille, à la priere de Frere Lopez de Salins, & qu'il le dedia à saint Bernardin; mais ce saint n'ayant esté canonisé que dix ans aprés, ou la fondation ou la dedicace se doit rapporter à une autre année.

XXXVI. Le mesme Frere Lopez en avoit commencé un autre à une lieuë de là, sous le titre de saint Antoine du Saut, mais il a esté délaissé depuis.

XXXVII. Caterine Peyret veuve d'Alphonse Sirgad en fit bâtir un autre à l'Hermitage de sainte Marguerite, éloigné d'une lieuë de Xeres des Chevaliers, & l'enrichit de plusieurs beaux revenus; les Observantins l'occuperent l'an 1513. sous

Digitized by Google

sous le Generalat de Frere Bernard in du pré. Frere Antoine Ortiz, qui a esté deux fois Provincial, y mourut à son retour des Indes & de l'Affrique, où il estoit allé pour prescher la foy, & pour acquerir la gloire du martyre. Frere Jerôme d'Arizza illustre par sa vertu & le plus celebre Predicateur de son temps y repose aussi.

XXXVIII. Frere François d'Iscariola Vicaire de la Province d'Aragon, avoit beaucoup accreu le nombre des Convents & des Religieux de l'Observance, sous l'autorité du Provincial; cela fit naistre quelque contestation pour leur gouvernement, & le General ordonna qu'ils seroient divisez en trois custodies avec la mesme dépendance, & que le mesme Frere Bernard seroit deposé de sa charge; mais l'année suivante il fut remis dans la mesme Custodie; ainsi par cette disposition, le Convent de sainte Marie de Jesus à Valence, & celuy de sainte Marie des Graces prés d'Alicante, formoient une Custodie; c'est pourquoy le Pape permit d'y en ajoûter trois des anciens, ou d'en fonder trois de nouveau.

XXXIX. Il permit à Frere François d'Albe Royale, à Frere Victor de la Bossine, & à Frere Estienne de Hongrie, d'établir dix Convens dans la Vicairie de la Bossine, pour reparer la perte de ceux que les Turcs avoient ruinés.

XL. Les Religieuses de sainte Claire de Palentia, obtinrent du Pape la cassassion de la transaction qu'elles avoient passée avec l'Evéque & le Chapitre de ce lieu; pourveu qu'il fut vray, comme elles l'exposoient, que les conditions étoient contraires au droit commun.

XLI. Elizabeth fille d'Henry Roy de Castille avoit laissé beaucoup de biens au Monastere de tous les Saints de Valladolid, & au Convent des Freres Mineurs de cette Ville, & parce que les Observantins le desaproprioient de ces revenus, les Religieuses en obtinrent la possession pour elles, & la permission de se soûmettre à la conduite de Frere François de Soria, a qui le Pape commit en mesme-temps, la Reformation de celles de saint François du Bourg saint Andier, & la conduite de celles de sainte Claire prés de Burgos.

XLII. Sa Sainteté remit la conduite de celles de sainte Claire de Moguier dans le Dioceſe de Seville à Frere Jean de sainte Anne Provincial de Castille. Le mesme Frere François gouvernoit encore celles de sainte Claire de Segorie, & aprés qu'il eut fait reparer les ruines que le feu avoit faites à leur logement, le Pape ordonna aux Religieuses qui s'estoient retirées à celuy de la Magdelaine hors de cette Ville, & qui avoit esté autre-fois supprimé, de se remettre au premier pour embrasser la Reformation.

XLIII. Frere Jean Lopés fut institué Visiteur de tous les Monasteres de sainte Colete, avec un plein pouvoir; ce qui me fait croire que Frere Henry de la Beaume Confesseur & Coadjuetur fidele de cette sainte Fille estoit mort. Elle obtint le pouvoir de choisir quatre Religieux pour chacune de ses maisons, & d'aller en Bourgogne pour établir celle que le Duc de cette Province luy offroit.

XLIV. Barthelemi de Massolis fit bâtir environ cette année, le Monastere de saint Antoine prés de Perouse pour les Sœurs du Tiers-Ordre, les Sœurs

Digitized by Google

Marguerite, & Nicole fonderent celuy de Rieti sous le nom de sainte Claire, & appellerent les premieres Superieures de celuy de sainte Anne de Foligni. Celui d'Oudenarde en Flandres, & celui de saint Omer en Artois sont de méme temps. Sancie Martinés de Montalvo étant Veuve, fonda celui d'Arevalo en Espagne dans une tres-exacte discipline, & on nomme communement ces Religieuses *las Montalvas*. La Sœur Anne d'Arevalo imita parfaitement l'exemple de sa Fondatrice, & se rendit recommandable par son humilité, par sa patience par son obeïssance, & par son assiduité à la priere, pendant cent ans qu'elle y a vécu. Frere Mathieu de Burgos étant Commissaire General cent ans aprés cet établissement, y fit observer la Clôture qui n'y avoit pas encore esté introduite, non plus qu'en la plus part des autres, & le separa des deux qui estoient déja dans cette Ville, & de celui des Freres Mineurs par une grande place, au milieu de laquelle il fit élever une Croix.

XLV. Herman de Helsenstein fonda celui de Besselich au Dioceſe de Treves, & y mit cinq Religieuses de celui de Mulheim vis-à-vis de Coblents; cette maison s'est rendu fort celebre, par l'exactitude de la Discipline qui s'y observe sous la conduite des Observantins.

XLVI. Le Pape conceda l'Indulgence de Nostre-Dame des Anges pour le quatriéme d'Octobre, à tous les Convens des trois Ordres de saint François établis en Orient, il confirma tout ce qui avoit esté fait par la bienheureuse Sœur Angeline de Foligni, ou par les Superieures de sa dependance, nonobstant la Bulle de Jean XXII. que quelques-uns croyoient contraire à ces établissemens. Frere Guillaume General de l'Ordre, institua Frere Dominique Provincial du Tiers Ordre dans la maison de saint Donin à Genes; mais je ne trouve pas ce lieu dans le Catalogue de cet Institut.

DE JESUS-CHRIST l'an 1441.	D'EUGENE IV. l'an 11.	DE FEDER. III. EMP. l'an 2.	DE L'ORDRE l'an 234.

I. LE bienheureux Frere Albert de Sartiano estoit allé depuis deux ans vers les Jacobites dispersés par la Syrie, la Mesopotamie, l'Ethiopie, & l'Egypte pour tacher de les reduire à l'unité de l'Eglise, & à la verité de la Foy, dont ils avoient esté separés depuis quatre-vingts dix ans par Jaques Syrien; il avoit travaillé si heureusement qu'il revint cette année avec André Abbé du Monastere de saint Antoine en Egypte, deputé du Patriarche Jean & de toute cette Nation; dés que le Pape sçeut qu'ils avoient abordé au port d'Ancone, il envoya vers eux une honorable Ambassade pour les recevoir, & pour les conduire à Florence; lors qu'ils arriverent à Cortone, le Clergé sortit en Procession au-devant d'eux jusques à un mille, & saint Bernardin qui ne pouvoit pas marcher à pied, à cause de ses incommodités y alla sur un âne: quand il vit les grands honneurs qu'on rendoit à Frere Albert, qui estoit monté sur un cheval bien har-

Digitized by Google

naché, il luy dit, Frere Albert regardez à vos pieds, souvenez-vous de la mort & prenez garde que ces honneurs ne vous fassent enorgueillir. Frere Albert touché de ces paroles, & de la presence de son Superieur descendit, & supplia le Saint de prendre sa monture, mais il ne le voulut pas faire, & lui répondit il est juste que comme Legat Apostolique vous soyez monté à l'avantage, prenez seulement garde que la vanité ne vous dérobe la recompense de vos travaux; & Frere Albert reprit fort humblement, je dis toûjours parmi ces honneurs, *non pas à nous Seigneur, non pas à nous, mais donnés la gloire à vostre nom*; on voit encore les statuës de ces deux excellens hommes au lieu où ils se rencontrerent.

II. La premiere station de cette Assemblée se fit à l'Eglise des Freres Mineurs, où Frere Albert donna la benediction Apostolique à tout le peuple, & l'on fit voir aux Jacobites une Croix tres-precieuse qui avoit esté donnée à Fr. Elie dans Constantinople par la Reyne Helene; elle estoit enrichie d'une piece de la vraye Croix, & ornée de caracteres grecs, ce qui donna un si grand respect à ces étrangers, qu'ils vinrent à genoux pour l'adorer, depuis la porte jusques au grand Autel, où elle estoit posée.

III. Frere Albert continua son chemin, & conduisit les Jacobites jusques à Florence, où ils furent receus avec tout l'honneur possible, & le dernier jour on les introduisit en plein Concile: l'Abbé André exposa en Arabe le sujet de leur voyage, & presenta au Pape les lettres du Patriarche Jean, par lesquelles ce Prelat expliquoit le desir qu'il avoit de mesme que tout son peuple d'embrasser la verité de la Foy, & de se reünir au chef de l'Eglise; il remerçioit encore sa Sainteté des biens qu'il avoit receus de sa part par le moyen de Frere Albert, & la supplioit de donner creance à tout ce que son deputé, & ce bon Religieux luy diroient. Aprés cette premiere ceremonie, les Peres du Concile firent plusieurs conferences pour reconnoître les erreurs des Jacobites, & pour leur enseigner la verité de la Foy; enfin l'onziéme de Fevrier de l'année suivante, le Pape fit publier la Bulle de l'union de ce peuple à l'Eglise Catholique, avec l'instruction qui leur estoit necessaire, & y fit mesmes inserer les deux Bulles de la reünion des Grecs & des Armeniens; cet acte fut leu en Latin, & puis en Arabe, & le Legat Jacobite y fit une assez longue & fort exacte souscription en la méme Langue, qui fut d'abord traduite en Latin.

IV. La Secte des Freots qui avoit esté si souvent condamnée, & si severement punie par le saint Siege, reprenoit de nouvelles forces dans la Marche d'Ancone, & le bienheureux Frere Jaques qui avoit esté établi Inquisiteur par Martin V. pour purger sa patrie de ces heretiques, receut une nouvelle commission, dés qu'il fut revenu de Hongrie, pour tacher d'en arracher les derniers racines.

V. Saint Bernardin, qui se trouvoit chargé d'années, & des soins de son Office, institua le bienheureux Frere Jean de Capistran son Commissaire sur les Provinces de Genes, de Milan, & de Bologne. Le Pape, à la priere de Jeane Reyne de Castille, donna la mesme charge à Frere Sanchés des Canaux pour les Royaumes de Castille, & de Leon. Le General remit Frere Bernard d'Iscariola Vicaire dans la Province d'Aragon; il transfera Frere Jean de Perouse du Vica-

Digitized by Google

riat de la Province de Penne, à celui de Toscane, & lui soûmit les Convens de Luques, de saint Cerbonius prés de la mesme Ville, & celui de Carfaguano. Il établit Frere Baltazar du Mont dans la Province de saint Antoine, Frere Denis dans celle de Portugal, Frere Jean de Vuaya dans la Vicairie de la Bossine, Frere Jaques de Plaisance dans l'Isle de Corse, & Frere Jaques de Sessa dans la Province de saint Ange, & luy ordonna de reprendre le Convent de saint Sauveur prés de Lucera, qui avoit esté abandonné.

VI. Frere Jean de Logrogno Vicaire des Canaries, obtint du Pape la permission d'établir un Convent en Castille prés de la mer, pour la commodité des voyages de ses Religieux, & pour pouvoir procurer les choses qui estoient necessaires pour leur entretien, & pour la conversion des Insulaires. Saint Didace passa dans ces Isles environ cette année, & ce voyage me donne l'occasion que je n'avois pas encore trovée, de commencer à parler de luy.

VII. Saint Didace nâquit à saint Nicolas du Port dans le Dioceſe de Seville, nous ne sçavons pas en qu'elle année, mais il est facile de conjecturer par le temps qu'il a vécu, que ce fut avant l'an 1400. ses parens estoient si peu considerables qu'on n'en trouve pas le nom; au Baptême on le nomma Jaques; dés sa jeunesse il se consacra à la penitence, dans l'Eglise de saint Nicolas prés du méme lieu sous la conduite d'un bon Ecclesiastique; ce premier maistre l'exerça durant plusieurs années à la pratique des vertus, & cela servit à ce bon Disciple de fondement pour une vie plus parfaite, à laquelle Dieu l'appelloit; il alloit demander l'aumône avec grande humilité par le voisinage & pour luy, & pour son Precepteur. Il employoit le temps qui lui restoit aprés la priere, à cultiver un petit jardin, & à faire des paniers & d'autres petits meubles, dont il faisoit present à ses Bienfacteurs. Si quelqu'un luy offroit quelque chose rare ou precieuse pour payer ses ouvrages, il la refusoit disant qu'un Hermite se devoit contenter de ce qui luy estoit precisement necessaire pour sa nourriture, & pour ses vêtemens.

VIII. Un jour il trouva sur son chemin une bourse pleine d'argent, & à l'imitation de saint François; duquel il desiroit estre enfant, au lieu de la ramasser, il appella un homme pour la prendre. Le desir d'estre Frere Mineur étoit si avant dans son âme, que quand il vouloit bien asseurer quelque chose il disoit seulement, ainsi Dieu veuille-il que je sois enfant de saint François. Les honneurs qu'on rendoit à sa vertu dans tout ce païs, le presserent d'executer ce dessein afin de les éviter; il s'adressa au Gardien d'Arizafa prés de Cordouë, qui le receut pour Frere Lay; l'Observance Reguliere qui florissoit dans ce Convent, luy fournit de tres-beaux exemples de vertu par tous les Religieux qui l'habitoient, & il s'étudia si soigneusement à imiter ce que chacun avoit de plus rare qu'il devint bien-tôt luy méme un exemplaire fort achevé. Au bout de l'an il fit sa profession, & s'attacha avec tant de zele à l'observation de sa Regle & de la discipline Reguliere qu'il n'en perdit pas un seul point de sa memoire, & ne negligea jamais de le mettre en pratique.

IX. Son humilité estoit si profonde, qu'il s'estimoit le moindre de tous, & prevenoit avec un zele incomparable ceux qui avoient besoin de son ayde; les

Digitized by Google

plus pauvres & les plus necessiteux, luy estoient les plus chers ; les injures faisoient ses plaisirs, & il prenoit pour des tresors, ce qui paroissoit plus vil aux autres. Son obeïssance estoit si exacte qu'il n'examinoit jamais ce qu'on luy commandoit, & l'autorité de ses Superieurs étoit pour luy une raison suffisante pour executer tout ce qu'ils vouloient ; il y mettoit seulement cette difference, que les emplois les plus humbles, & les plus difficilles luy paroissoient les plus agreables. Il conserva sa pureté avec un grand soin par les jeunes, par les veilles & par les austeritez, qui reprimoient les mauvais sentimens que la volupté excitoit dans son corps ; il se jettoit quelquefois dans l'eau glacée, & éteignoit entierement par cette rude invention le feu de la concupiscence. il s'adonnoit fort au travail : mais il l'accompagnoit toûjous de la priere, sa simplicité n'estoit pas une sotise, mais une sainte naifveté, qui le faisoit admirer de tous ; il ne jugeoit jamais mal de personne, il ne proferoit jamais des paroles fâcheuses, ni ne pouvoit souffrir de les entendre, & il évitoit encore toutes celles qui sentoient la raillerie ou l'oysiveté ; de sorte que tous ses discours estoient pleins d'honnesteté & d'édification ; & la passion de Jesus-Christ qui faisoit le sujet ordinaire de ses Meditations, faisoit aussi celuy de ses entretiens.

X. Sa charité le portoit à corriger avec grand zele ceux qu'il voyoit offenser Dieu ; si quelqu'un mouroit sans se confesser il s'en affligeoit, & faisoit de tres-ferventes prieres pour tâcher de detourner ce malheur des autres ; il faisoit plusieurs penitences pour les pechez d'autruy, afin d'appaiser le courroux du Ciel qu'ils irritoient. Il donnoit l'aumône avec tant de largesse, que les Superieurs estoient obligés de la blâmer de profusion, mais il leur répondoit avec confiance, que cette charité, au lieu de leur ôter ce qui leur estoit necessaire, l'augmentoit ; il n'estoit pas trompé dans son esperance, car Dieu luy faisoit porter des vivres si abondamment, que chacun admiroit d'où il pouvoit tirer dequoy satisfaire & aux necessitez des Religieux, & à celles de tant de pauvres qu'il assistoit ; si quelque-fois il se trouvoit depourveu de ce qu'il auroit eu besoin pour les contenter, il leur en témoignoit son déplaisir par ses larmes, & tâchoit de les consoler par la douceur de ses paroles. Son esprit estoit toûjours attentif à la priere ou Vocale ou Mentale ; un Crucifix estoit l'objet ordinaire de sa veuë, & un Chapelet le gage de ses mains ; aussi son Oraison devint elle si efficace, qu'il obtint la guerison de plusieurs malades, & le soulagement de pleusieurs malheureux.

XI. Sa patience estoit si grande, que dans ses plus fâcheuses maladies, & mesmes à son agonie, il ne fit jamais paroistre par aucun signe, qu'il souffrit quelque douleur. La Foy qu'il avoit pour tous les saints Mysteres de nostre Religion, luy faisoit concevoir une si ferme confiance en la misericorde de Dieu, qu'il croyoit avec certitude qu'on en pouvoit obtenir tout ce qu'on luy demanderoit, & les merveilles qui luy sont arrivées sont une preuve fort évidente de son sentiment. Revenant de Cerrage à saint Lucar de Baramede, qui en est éloigné de neuf lieuës avec Frere Estienne, ils passerent par le Bourg des Palais pour demander l'aumône, mais Dieu permit qu'ils n'y trouverent rien pour se rafraischir ; ils poursuivirent leur chemin à jeun, & son compagnon se trouva si las &

Digitized by Google

si foible, qu'il fut obligé de lui demander s'il ne pensoit pas à manger; jettés vostre pensée en Dieu, luy répondit le Saint, il a nourri cinq mille hommes dans le desert, il ne nous delaissera pas sans secours; sa confiance ne fut pas vaine, car comme ils eurent passé plus avant par une plaine vaste & deserte, ils trouverent du pain, du vin, du poisson & des oranges sur une nappe blanche; ils regarderent de tous côtés pour voir s'il y avoit quelqu'un pour qui ce regale eut esté preparé, & comme personne ne parût dans tout le voysinage qui estoit fort découvert, ils conneurent que c'estoit un present de la providence de Dieu, & s'en servirent avec mille actions de graces à leur Bienfacteur.

XII. Un garçon du Bourg de Cerrage, qui est à quatre lieuës de Seville, alla se cacher dans un four pour éviter la colere de sa mere qui le vouloit battre, & s'y endormit; cette femme qui ne le sçavoit pas là mit du bois dedans, & l'alluma; l'enfant s'éveilla sentant l'ardeur de la flamme qui le brûlloit, & la mere voyant ce mal-heur crioit au secours toute éplorée; Frere Didace arriva sur ce desastre, & dit à cette femme qu'elle courut à l'Eglise pour implorer l'ayde de la sainte Vierge; elle se crût, cependant il se mit en priere devant la bouche du four, & l'enfant en sortit sans aucun dommage: ce Miracle étonna tous les voysins, ils conduisirent le garçon à l'Eglise, pour rendre graces à sa Liberatrice, & les Chanoines l'habillerent d'une robbe blanche pour marquer la joye de sa délivrance. Ce prodige qui rendit celebre cette Chapelle de la Mere de Dieu, fit aussi éclater le merite du Saint, de sorte que sa reputation s'estendit par tout & Dieu l'augmenta depuis par plusieurs autres merveilles.

XIII. Les Espagnols s'étoient saisis depuis peu des Isles Canaries, & l'on cherchoit avec soin des hommes propres pour travailler à la conversion des Infidelles qui les habitoient; Frere Didace fut choisi pour ce grand dessein, par un commun consentement de ses Superieurs; la difficulté du voyage, ni la barbarie de ce peuple ne l'étonnerent point; il accepta l'obeïssance avec grand plaisir, & il arriva fort heureusement avec Frere Jean Santorcasio qui estoit Prestre, à celle qui s'appelle Fort-venture, où il y avoit déja un Convent dont il fut fait Gardien. La saintetè de sa vie, & la force de ses paroles convertirent bien-tôt un grand nombre de ces Idolatres; le plus remarquable d'entr'eux fut Jean Alphonse, qui embrassa la Foy avec tant d'ardeur, qu'il donna ses deux enfans à Frere Didace, afin qu'il les instruisit; le Saint prit un grand soin de tous ces nouveaux Convertis, non-seulement par les bons avis qu'il leur donnoit, mais encore par le soulagement qu'il leur procuroit dans leurs necessités. De sorte que chacun regardoit comme un miracle, qu'un pauvre Frere Mineur eut dequoy pourvoir à tant de pauvres. Il essaya de passer dans la plus grande de ces Isles, esperant d'y trouver la couronne du martyre par la predication de la Foy; mais Dieu se contenta de son desir; car la tempête, & la crainte que ses Compagnons eurent de ces Barbares, l'obligerent de revenir à sa premiere habitation, il fut receu de tous ses Disciples, non seulement comme leur maistre & leur pere; mais encore comme l'Auteur de tous leurs biens, & le remede de tous leurs maux. Le Demon envieux du fruit qu'il y faisoit luy suscita des ennemis, mais il surmonta leur cruauté par sa patience, & leur haine par ses services, avec un

Digitized by Google

tel avantage que ſes Perſecuteurs devinrent ſes meilleurs amis, & la grace de Dieu qu'il leur procura vainquit leur infidelité; ainſi la providence Divine fit tourner à ſa gloire, le mal que le Demon avoit voulu faire à ſon Serviteur.

XIV. Dieu fit deux miracles inſignes pour confirmer la Foy que ce devot Frere prêchoit, le premier fut que la cloche du Convent ſonna d'elle-méme le ſalut Angelique, pour ſuppléer à la negligence du Sacriſtain qui l'avoit oublié. Le ſecond fut que Frere Didace s'étant rompu une dent en voulant caſſer l'os d'une datte, il pria Dieu que les Palmiers de cette Iſle portaſſent d'oreſnavant leur fruit ſans noyau, ce qui eſt arrivé, & continuë encore par un prodige ſurprenant. Il revint en Eſpagne l'an 1444. & nous pourſuivrons le reſte de ſa vie. L'an 1450. auquel il fit le voyage de Rome.

XV. Son Compagnon Frere Jean Santorcaſio reſta à cette Iſle, & y mourut fort ſaintement; auſſi eſtoit-il un Religieux tres-zelé de ſon eſtat, & un Predicateur Apoſtolique, il avoit receu une Grace particuliere pour la gueriſon des malades, & Dieu recompenſa le ſervice qu'il leur rendoit par un miracle, car il demeura pendant trois heures ſubmergé dans la mer, & en ſortit ſans aucune incommodité: ſon corps repoſe avec grande veneration au côté droit de la principale Chapelle de ce Convent, & ſon cœur a eſté tranſporté à l'Eſcurial.

XVI. Frere Jean de Platea fut promeu à l'Evêché de Belme dans la Province de Tyr, Frere Albert de Caſinis à celuy d'Aiazzo en Corſe, Frere Jean Gardien de ſaint Emilion ſur Dordogne à celuy de Lydde ſous le Patriarche de Jeruſalem, Frere Nicolas de Campello à celui de Mauria en Corſe, Frere Jonnem à celuy de Philippopoli dans l'Arabie Majeure, Frere Jacobel de Seminaria à celuy de Bova dans la Calabre.

XVII. Frere Laurens de Rome tres-pieux & tres-docte Obſervantin eſtoit Confeſſeur d'Eugene IV. Frere Pierre Levet eſtoit Conſeiller tres-confident de Jean Duc de Bretagne, & Confeſſeur de François de Bretagne Comte de Mon-Fort, Henry ſixiéme Roy d'Angleterre obtint la permiſſion de retenir quatre Freres Mineurs en ſon Palais, pour s'en ſervir dans ſes affaires, & pour les envoyer vers les Princes étrangers. Pleuſieurs autres Princes demanderent le meſme privilege pour le meſme deſſein. Frere Pierre de Migolla Eſpagnol fut fait Chapelain Apoſtolique & Penitencier de Saint Pierre & de la Cour du Pape, Frere Urbain de Perouſe eſtoit Inquiſiteur en Ombrie, Frere Jerôme d'Aſſiſe, & Frere Laurens Juſte Sienois dans la Province de ſaint Antoine, dans Veniſe & dans la Marche treviſane. Le Pape envoya Frere Nicolas de Raguſe en Dalmatie, en Hongrie, & en Boſſine pour les affaires du ſaint Siege, & Frere Simon de Verdet de la Province de Borgogne en France, en Borgogne, & à Cologne pour le meſme ſujet; celuy-cy avoit le ſoin de la reparation de l'Egliſe de Bethléem, & le Pape mit à ſa place Frere Marc de Duras, & Frere Elie de Rome.

XVIII. On établit une Eſtude de Theologie à Siene pour y recevoir les grades, Frere Thomas Macgillacundain fut fait Lecteur de Theologie au Convent d'Inihcluanramada en Irlande, & Frere Mathieu Machegan à celui d'Aſchetinen, Frere Alphonſe Perna & Frere Didace de Cuença à celuy de ſaint

Digitized by Google

Michel du Mont dans la custodie de Murcie. Frere Corneille Omelyn fut institué Bachelier pour enseigner dans l'Université de Cambrige. Frere Jaques de Montfaucon dans l'Eglise de saint Estienne de l'Université de Bologne. Frere Jean Roger dans le College du Cardinal de sainte Sabine établi pour les Espagnols dans la mesme ville. Frere George de Carpi au College de saint Pierre dans l'Eveschè de Bologne. Et Frere Jaques de Mozanica dans le Convent de cette ville, & depuis il monta par divers degrez jusques au Generalat : de ceci on peut inferer que toutes ces chaires appartenoient à l'Ordre.

XIX. Le Convent de l'Isle Fortventure fût fort celebre dans son establissement, car les Roys d'Espagne y donnerent plusieurs ornemens pretieux pour l'Autel ; il y avoit d'ordinaire trente Religieux, & une Eschole de Philosophie, mais le commerce de ces Isles ayant diminué il a falu retrancher de ce nombre. Lorsque Didace de Ferreria essaya inutilement de s'emparer de la plus grande de ces Isles, cinq Freres Mineurs s'exposerent pour prescher la foy aux barbares, & aprés avoir souffert mille injures, ils furent precipitez dans la mer du haut d'un rocher, qu'on appelle encore pour ce sujet, le Saut des Castillans. Frere Loüis de Lugo illustre pour sa pieté a vécu dans ce lieu. Pendant qu'il disoit la Messe à l'Autel de saint Bonaventure le 13. de Février l'an 1571. une image de la Veronique jetta une grande quantité de sang, c'est pourquoy elle est conservée depuis en grande veneration.

XX. Saint Bernardin envoya douze Religieux pour introduire l'Observance dans le Convent de Castello, à la demande des habitans, & par le commandement du Pape. Il reforma par la mesme autorité ceux de Montpolitien, de saint Processe & de Cethonio en Toscane, il envoya Frere Gaspard & Frere Jean d'Urbin à Constantinople, pour achever le Convent qu'on y avoit commencé. Les Observantins de la Province de Milan obtinrent permission d'établir quatre nouveaux Convens, ou de les prendre des anciens : cet accroissement de l'Observance fit soulever les Conventuels pour en arrêter le progrés, & saint Bernardin assembla dans Siene plusieurs Peres graves pour chercher les moyens de se maintenir.

XXI. Onufre de Sinuessa Evéque de Mont saint Oreste avoit donné aux Observantins, avec l'aveu du Pape, l'Isle de Bisante située au milieu du Lac de Bolsena, & remarquable par les tombeaux de Malasonte Reyne des Gots & de ses enfans. Les Religieux y bâtirent un Convent dedié à saint Jaques le Majeur & á saint Christofle environ cette année ; la famille de Farnese qui contribua beaucoup aux fraix, conserve le droit de patronat, & plusieurs de ses descendans y sont enterrez : on y a bâti sept Chapelles, ausquelles Pie II. a concedé les indulgences des sept Stations de Rome, & Paul III. les a confirmées.

XXII. Les habitans de Melfi dans la Poüille firent bâtir un Convent dedié à tous les Saints, qui est fort commode pour les malades.

XXIII. Le Comte de Turfi en establit un autre prés de sa ville environ cette année par l'autorité d'Eugene IV. qui permit au Vicaire de cette Province d'en fonder encore trois.

XXIV.

Digitized by Google

XXIV. Frere Loup de Salins avoit rebati & reformé le Convent de Velorade dans le Diocese de Burgos; & il obtint du Pape l'absolution des censures qu'il pouvoit avoir encourues, pour en avoir établi un autre à sainte Marie de Linars dans le mesme Diocese, sans la permission du saint Siege, & la confirmation de tous les deux; Fernandez de Velasco & sa femme Beatrix Manriquez aiderent beaucoup ce bien-heureux Frere dans ses pieux desseins.

XXV. Frere Jean & Frere Pierre de Medina, & Frere Pierre de l'Espineuse avoient accepté de Jean Roy de Castille, l'hermitage de Sainte Marie de Montclairs au mesme Diocese sans la permission du Pape, & ils obtinrent l'absolution de cette faute, & la confirmation de ce lieu.

XXVI. On dit que saint Bernardin alla environ ce temps à Compostelle, pour visiter le corps de l'Apôtre saint Jaques, que sur le chemin il logea à Ferraro dans le Diocese de Palentia, chez Pierre Fernandez de Velasco Connestable de Castille, & le premier de cette famille qui a possedé cette charge; que ce Gentilhomme & sa femme supplierent le Saint de leur obtenir de Dieu des enfans, parce qu'ils estoient steriles dans leur mariage; que saint Bernardin repassant par le mesme lieu asseura la Comtesse qu'elle estoit enceinte d'un garçon, que cela se trouva veritable, que l'enfant dont elle s'accoucha fût nommé Bernardin, & que le Comte fonda un Convent dans ce lieu à l'honneur du Saint pour les Religieux de sa famille.

XXVII. Didace Garsias & Ferdinand Perez avoient fait bâtir depuis quelques années un hermitage à une lieue de Ville franche dans le Diocese d'Astorga, où ils vivoient fort devotement; & Pierre Seigneur de Capraria & de Riparia obtint permission de l'ériger en Convent sous le titre de N. Dame de Chef d'Aurore. Une fille de Benevent s'étant travestie en garçon y fût receuë, & y vécut fort pieusement pendant cinq ans: Frere Antoine de Guzman Provincial de Castille y estant venu faire la visite, & ayant receu un bon témoignage de sa vertu & de sa capacité, la voulut faire promouvoir aux Ordres, elle s'excusa autant qu'elle peut de recevoir cette grace, & demanda avec grande humilité d'estre reduite à l'estat de Frere lay; mais comme elle ne le peut pas obtenir, le scrupule de se presenter à recevoir un caractere dont elle estoit incapable l'obligea de découvrir sa tromperie, & le Provincial la fit recevoir au Monastere de sainte Claire de Benevent, où elle vécut pendant cinq ans avec beaucoup d'edification, & y mourut en odeur de saintetè. Frere Juste natif du Bourg de Chef d'Aurore a vécu dans ce Convent avec un grand exemple de vertu; un Gentilhomme qui y demeuroit le trouva pendant la nuit au milieu du bois ravi en extase, & entouré d'une grande lumiere, & cette merveille le toucha si vivement, qu'il y prit l'habit, & y vécut fort saintement sous la conduite de ce bon Frere.

XXVIII. Jean Marchand fit bâtir un Convent sous le titre de sainte Catherine à une lieuë de Murcie en Espagne par la permission du Pape, & avec le consentement des Magistrats de cette ville; aprés il s'y rendit Religieux, & y mourut fort saintement, les Recollets l'habitent comme un lieu fort commode pour la retraite: il y a plusieurs Chapelles sur la Montagne voisine, où

Digitized by Google

tous les mysteres de la passion de J. C. sont representez, elles sont fort visitées pendant le Caréme, à cause des indulgences que les Papes y ont octroyées; les Evesques de Murcie y ont un appartement où ils se retirent pendant l'Esté, & Frere Antoine de Treio estant Evesque le fit tres-bien orner. Frere Alphonse de Vargas Provincial de la Province de Cartagene y a fait dresser une tres-belle Bibliotheque: le Fondateur avoit obligé les Religieux à payer une rente annuelle au Senat de Murcie; mais Jean Roy de Castille les en a déchargez.

XXIX. Frere Jean Foucaud Confesseur de Charles de Bourbon establit un Convent à Montluçon en Bourbonois; Odin Fabre Chanoine de cette ville donna le fonds, Charles y ajoûta un grand & bel enclos, & les habitans fournirent aux frais de l'edifice. Frere Jean avoit acquis par sa valeur l'estime & l'amitié de Jean Duc de Bourbon General des Armées de Charles VII. mais il avoit abandonné toutes les belles recompenses qu'il pouvoit justement esperer, & s'estoit rendu Religieux parmy les Conventuels à Saumur; depuis il avoit embrassé l'Observance à Laval, & s'estoit rendu fort illustre par sa pieté & par sa doctrine. Il fut institué Gardien de Montluçon, & il exerça cette charge pendant vingt-six ans avec beaucoup de loüange; enfin il y mourut le 16. de May l'an 1472. aprés avoir vécu 57. ans dans l'Ordre. Les Seigneurs de Lani s'attribuent le titre de Protecteurs de ce convent, parce qu'ils le défendirent à main armée contre les Benedictins, qui vouloient empécher qu'on ne le bâtit: cette contestation eut pû avoir de mauvaises suites, mais Frere Jean l'appaisa par sa prudence.

XXX. Nicolas Rolin Seigneur de Genthum dans la Franche-Comté, obtint permission d'établir les Observantins à Autun; je ne sçais pas s'il l'executa, car Gonzague attribuë la fondation de ce Convent à Mathieu Bigornet; mais Foderet & Piquet l'attribuent à Guillaume de Villiers Seigneur de Digornay; Foderet ajoûte que la premiere pierre fut posée le second de May l'an 1479. les Chanoines de saint Jean s'y opposerent, mais l'autorité du Duc & de Loüis XI. Roy de France les arréta: Jean Roulin Evesque de ce lieu consacra l'Eglise à N. Dame de Paix le 14. d'Avril l'an 1501.

XXXI. Jean Gutiarelli avoit legué au Monastere de Sainte Marie *della Strata* prés de Bourg, au Dioceſe de Castello, quelques maisons qu'il avoit dans ce lieu, mais avec defense de les aliener, & au cas qu'on le fit, il les donnoit à celuy de S. Leon du mesme Ordre, & prés du mesme lieu, & aprés celuy-là il les adjugeoit encore à d'autres. Les Religieuses de saint Leon les possedoient en vertu de cette substitution, & par la renonciation que celles de sainte Marie en avoient faite, & voyant que leur logement avoit esté presque tout ruiné par les guerres, elles obtinrent du Pape la permission de vendre ces maisons, & d'en employer le prix à la reparation de leur Monastere.

XXXII. Le Pape conceda quelques indulgences pour le jour des saints Prime & Felicien à celuy de sainte Agathe de Pavie, où les reliques de ces martyrs reposent. Il commit la reformation de celuy de Salamanque à Frere François de Soria. Le regiſtre de l'Ordre fait mention de ceux de S. Paul de Tuscanelle, de Montcalui d'Arezzo, de Mont saint de Florence, de sainte Petronille

Digitized by Google

de Siene, de saint Martin de Pise, de sainte Claire de Piombino, de saint Laurens de Siene. de sainte Marie de Pionta d'Arezzo, de sainte Marie de Thargia, & de celuy de sainte Claire d'Aristani en Sardaigne.

XXIII. Les Freres du Tiers-Ordre estoient establis au Bourg de saint Romule, appellé communement *Alba Doccia*; leur maison estoit dediée à saint Michel, & Frere François Franciſci l'avoit fait bâtir sur un fonds qui luy avoit esté donné par Robert de Davanzatis noble Florentin. Les Observantins l'ont depuis occupée, & leur ont donné en échange celle de saint Nicolas de Colombier en Calabre. Ils en avoient une autre à Clua-ceren Cacrylli en Irlande, & une quatriéme prés de Faenza, nommée S. Marie de Paradis, à laquelle Lipe de Capirons legua quelques biens.

XXXIV. Les Sœurs Tierceres avoient un Monastere à Valsabrica dans le Dioceſe de Perouſe, auquel le Pape fit restituer quelques biens qui luy avoient esté leguez par Paul Angeli, elles en avoient un second à Lodi. auquel le Pape conceda plusieurs privileges.

XXXV. Frere Jaques de Siene fut institué Visiteur des Tierceres de l'un & de l'autre sexe de cette ville, & Frere Nehemias Oyflernayn de ceux de l'Archevesché de Toam en Irlande.

DE JESUS-CHRIST l'an 1442.	D'EUGENE IV. l'an 12.	DE FEDERIC III. EMP. l'an 3.	DE L'ORDRE l'an 235.

I. FRere Guillaume de Casal General de l'Ordre tomba malade à Florence, dans le commencement de cette année; lors qu'il connut que son mal estoit dangereux, il se fit mettre à terre sous une couverture pour recevoir les Sacremens, & mourut avec des grandes marques de pieté le 2. de Février; les Religieux témoignerent par leurs larmes, l'estime qu'ils faisoient de son merite; car quoy qu'il eut esté un peu trop indulgent aux relaschez, il avoit gouverné avec beaucoup de prudence pendant treize ans: il fut enterré devant les degrés de la Chapelle de S. François; & le Pape qui luy avoit donné beaucoup de marques d'estime & d'amitié, le fit visiter durant sa maladie par des Cardinaux, & par des Medecins, & luy fit faire des obseques fort honorables; sa Sainteté ne luy donna pas d'abord un successeur, mais elle laissa chaque Provincial dans son droit ordinaire, & commanda que les affaires les plus importantes luy fussent rapportées, & que les communes fussent expediées par cinq discrets qu'il institua.

II. Saint Bernardin n'avoit accepté que par force la charge de Vicaire General de l'Observance, & se trouvant accablé & de ses incommoditez & de son âge, il obtint sa demission; le Pape remit l'élection de son successeur au Chapitre general, qui estoit indiqué à Barcelone; mais le Provincial d'Aragon & le Senat de cette ville ne se trouverent pas disposez pour cela, c'est pourquoy

Digitized by Google

il fut remis à Padoüe pour l'année suivante.

III. Frere Dalisman Provincial de la Province de saint Antoine estant decedé, Frere Albert de Sartiano fut éleu à sa place dans le mois de Juin ; le Pape qui connoissoit tres-bien son merite jugea par ce choix, qu'il seroit fort agreable & aux Conventuels & aux Observantins, c'est pourquoy non-seulement il le confirma, mais il le fit encore Vicaire general de tout l'Ordre, esperant qu'il pourroit en rétablir l'union ; & dans cette veuë il revoqua toutes les permissions qu'il avoit données aux Observantins pour de nouvelles fondations. Frere Albert creut que pour exercer sa charge avec plus de succez, il devoit prendre un ayde, c'est pourquoy il institua le bien-heureux Frere Jean de Capistran Commissaire sur toutes les Provinces au-dela des Monts, & le Pape qui estoit bien instruit du merite de ce saint homme le confirma fort agreablement, & luy donna plusieurs privileges, afin qu'il peut travailler plus efficacement pour reduire les relaschez à la reformation, & les schismatiques à l'union. Lors qu'Antoine Evesque de Bamberg apprit que le bien-heureux Frere Jean devoit venir dans son Dioceſe, il envoya une lettre circulaire à tout son peuple pour l'exhorter à profiter des predications de ce Missionaire Apostolique, & conceda quarante jours d'indulgence pour ceux qui y assisteroient.

IV. Les Generaux des quatre Ordres mendians se plaignirent au Pape, que l'Uniuersité de Paris refusoit de recevoir les Bacheliers qu'ils leur presentoient dans les formes accoûtumées, & sa Sainteté ordonna au Chancelier de les admettre sans aucune difficulté.

V. Frere Antoine de Troie estoit revenu de l'Orient, où il avoit esté envoyé par le Pape, & il y retourna dans le commencement de cette année, pour obliger les Maronites & les Drusulliens d'executer les conditions qu'il avoit arrestées avec eux pour leur reünion à l'Egliſe Catholique.

VI. Le bien-heureux Frere Ange de Canosa lay mourut à Capistran, & fut inhumé dans l'Egliſe collegiale, parce qu'il n'y avoit pas encore de Convent de l'Ordre dans ce lieu : Pendant ses funerailles un malade qui toucha sa biere se trouva d'abord gueri, & deslors on commença à le traiter de bienheureux. Cette opinion a esté bien confirmée, car il a fait depuis plusieurs autres grands miracles. Le bien-heureux Frere Jean qui estoit natif de cette ville, y a fait établir un Convent, & les Observantins ont fait tout leur possible pour avoir les reliques du bien-heureux Frere Ange, mais ils n'ont jamais pû les obtenir.

VII. Le bien-heureux Frere Vincent de Siene, qui estoit le fidelle compagnon, l'intime ami, & le depositaire de tous les secrets de saint Bernardin, mourut au Convent de Capriola sur la fin de cette année, ou dans le commencement de la suivante, cela se collige clairement des œuvres du mesme saint, car au mois d'Avril de l'année suivante il envoya à Pierre Thomasio Medecin de Veniſe un traité des Beatitudes Evangeliques, où il deplore la perte de son cher confident comme toute fraische : je veux mettre icy toute entiere cette plainte lugubre, car elle nous apprendra comment nous pouvons pleurer en Chrétiens la mort de nos amis, quel estoit le merite de Frere Vincent, & combien

Digitized by Google

l'éloquence de saint Bernardin avoit de douceur & de force; quoy qu'il semble qu'il se soit un peu trop étendu en des expressions de tendresse.

VIII. Lors que je considere avec une profonde attention, ce que l'Ecriture Sainte dit de la compassion & de la charité que nous devons avoir pour nos freres, mon deplaisir en devient plus cuisant, & en écrivant cecy je ne puis retenir mes larmes; car la vehemence de la douleur attache fortement ma pensée à son objet, & l'indignation du Seigneur épuise mon esprit. Au mesme temps qu'on m'a enlevé celuy qui me procuroit par tout le loisir de vaquer à mes pieuses études, mon cœur m'a delaissé. Qu'elle est l'ame assez dure, pour ne pas être touchée de ma perte & de ma peine, si elles luy sont connuës. Je resiste à ma passion, m'efforçant mesme contre mon gré, de ne pas rendre inutiles à ma consolation, les pensées que nous pouvons prendre de la condition de tous les hommes, de la dette qui leur est commune, de l'ordre que le tout Puissant a établi, de l'équité de sa justice, de la terreur de ses fleaux, & enfin du pouvoir absolu de sa volonté. Il est vray que par là je me contrains à ne pleurer guere; mais si je suis maistre de mes larmes, je ne le suis pas de ma tristesse, car comme David, j'ay esté troublé, & je me suis teu. Mais cette douleur que j'ay retenuë au dedans, s'enracine davantage, & je sens bien qu'elle est devenuë plus amere, par cela mesme que je ne luy ay pas permis de paroistre. Je le confesse je suis vaincu. Il faut que ce que je souffre au dedans éclate au dehors, qu'il éclate donc par ma plume, afin que ceux qui apprendront mon malheur y compatissent avec plus de tendresse. Vous connoissez, mes tres-chers Freres, combien ma douleur est juste, combien ma playe merite qu'on me plaigne: car vous n'ignorez pas quelle étoit la fidelité de ce Compagnon, qui m'a delaissé dans le pelerinage de cette vie; combien il estoit vigilant à mes besoins, diligent au travail, & agreable en ses mœurs. Y a-il d'homme qui me fut aussi necessaire que luy? ny a qui je fusse aussi cher qu'a luy. La patrie qui nous estoit commune l'avoit fait mon ami, & la Religion mon Frere, mais la charité l'avoit rendu un autre moy-mesme. Plaignez donc mon sort, je vous en prie, & entrez dans mon sentiment, vous à qui tout cela est connu, j'ay souffert & fort souvent de grandes maladies, & il a toûjours pris un grand soin de ma conduite. Si je manquois de cœur, il m'animoit, si j'estois paresseux & negligent dans la vertu, il m'excitoit, & si je n'avois pas assez de prevoyance ou de memoire, il m'avertissoit. Mon cher Vincent comme quoy m'avez vous esté enlevé? comme quoy vous a-on arraché de mes mains, vous qui estiés mon unanime, & l'homme selon mon cœur! Nous nous sommez aymez durant la vie, comme quoy nous sommez nous separez à la mort? Esloignement fâcheux jusqu'à l'excez, & qu'elle seule pourroit faire, car quand est-ce que vous me delaisseriez si vous estiez vivant! Ce divorce cruel est uniquement son ouvrage; car qui est ce qui eut voulu rompre ce doux lien de nostre amour, que cette ennemie de toutes les douceurs? Oüi c'est la mort, qui n'en emportant qu'un, en a tué deux par sa cruauté; car n'est-ce pas une mort pour moy, & mesmes plus pour moy que pour luy, puis que l'état de la vie qu'on m'a laissé, me fait plus souffrir que si l'on me l'avoit ôtée absolument. Je joüis de la vie, mais c'est avec la peine d'un mourant, appelleray je cela vivre! Ha cruelle que la per-

Digitized by Google

te de la vie me seroit bien moins ennuyeuse, que celle de son fruit, car sans luy elle est pire que la mort. Enfin on prepare deux maux pour l'arbre infertile, la cognée & le feu. C'est donc par l'envie que tu portes à mes travaux, que tu m'as privé de ce cher amy qui les rendoit fertiles par ses soins, s'ils ont eu jamais le bon-heur de l'estre. Ainsi il eut esté mieux pour moy de perdre le jour que vôtre presence, cher Vincent, vous qui estiez le solliciteur empressé, l'ayde fidelle, & le prudent examinateur de mes études spirituelles. Pourquoy nous sommez nous aymez, ou pourquoy nous sommes-nous perdus? Dur état! mais c'est mon sort qui est digne de compassion, non pas le vostre. Car pour vous, mon frere si vous avez perdu des personnes qui vous estoient cheres, vous en avez trouvé comme je crois, qui le sont encore davantage. Mais moy miserable vieillard qu'elle consolation puis je esperer, aprés que je vous ay perdu, vous qui estiez mon unique refuge; pendant plus de vingt-deux ans que nous avons fait voyage ensemble dans l'Italie, nôtre societé a esté toute douce par le bel accord de nos inclinations; il n'y a que moy qui ay esté blessé par nôtre separation; ce qui estoit agreable nous a esté commun, ce qu'il y a de lugubre & de triste est tout pour moy; c'est sur moy que la colere s'est déchargée, & que la fureur s'est appaisantie. La presence de l'un estoit reciproquement agreable à l'autre, la compagnie luy estoit douce, & l'entretien delicieux: mais j'ay perdu tous ces plaisirs. Il est vray que vous les avez changez, mais que ce changement vous est avantageux: de quel surcroit de joye, & de quel comble de benedictions joüissez-vous aujourd'huy, comme je le crois, mon cher frere? Au lieu de la presence d'un chetif homme comme moy, vous possedez celle de JESUS-CHRIST, & ayant esté receu parmi les chœurs des Anges, vous ne souffrez pas de mon absence. Vous n'avez donc pas sujet de vous plaindre de ma perte, vous à qui le Dieu de Majesté s'est communiqué abondamment avec ses amis. Mais moy qu'ay-ie receu à vostre place! ha que je voudrois bien sçavoir qu'est ce que vous pensez maintenant de moy, qui estois vostre unique, & qui me trouve chancelant au milieu de mille soins, estant delaissé de vous qui estiez l'appuy de ma foiblesse; si toutes-fois vous pouvez penser à nos miseres, depuis que vous estez entré dans l'abîme de la lumiere, & que vous vous trouvez absorbé dans l'Ocean du bon-heur eternel. Je sçais que cet avantage n'a pas diminüé vôtre amour, il n'a fait que changer son estat, & la veuë de Dieu ne vous a pas fait perdre l'inclination que vous aviez à prendre soin de moy, car il excerce luimesme cette bonté envers nous. Vous vous estes depoüillé de vôtre foiblesse, mais non pas de vostre charité, car cette vertu ne finira jamais: ne m'effacez-pas pour toûjours de vostre memoire, cela ne me seroit pas avantageux, car vous sçavez bien où je vis, où je me trouve abbatu, où vous m'avez laissé: il n'y a personne qui me donne la main; à tous les accidens qui m'arrivent, je me tourne pour chercher Frere Vincent, comme j'avois accoûtumé de faire, mais helas il n'est plus: alors je me lamente dans ma misere, comme un homme privé de tout secours. Qui consulteray-je dans mes doutes? à qui me confieray-je dans mes adversitez? qui me soulagera dans mes travaux? qui detournera les perils qui me menacent. Les yeux de Vincent n'estoient-ils pas mes guides dans tou-

Digitized by Google

te ma conduite, vous qui l'avez connu, vous sçavez bien que tout ce que je dis est veritable. Mes besoins, mon cher Vincent, ne touchoient-ils pas vôtre cœur plus que le mien propre? Ne l'occupoient-ils pas plus ordinairement? Ne le pressoient-ils pas avec plus de vehemence? Ne me délivriez-vous pas fort souvent des entretiens du siecle par la douceur, & la modestie de vos paroles, pour me redonner à mon cher repos. Dieu avoit donné à ce bon Religieux une langue discrete, afin qu'il sçeut parler à propos; ainsi par la prudence de ses réponses, & par cet agrément dont il estoit doüé, il contentoit & les domestiques & les étrangers. Il alloit au-devant de ceux qui me venoient voir, pour les empêcher de troubler ma quietude: il ne me faisoit parler qu'à ceux à qui il ne pouvoit pas satisfaire, & renvoyoit les autres avec civilité. O homme habile! ô ami fidelle! ó douceur modeste! il avoit de la complaisance pour son ami, sans manquer aux devoirs de la charité. Il ne cherchoit pas ses interests, puis qu'il se jetoit dans l'embarras pour me procurer du loisir; car comme il estoit tout humble, il esperoit de recevoir plus de profit de mon repos que du sien. Il travailloit plus que tous les autres, & il estoit celui qui profitoit le moins de son travail; car souvent aprés avoir pourveu aux besoins de ses Freres, il se trouvoit lui même dans la necessité pour ses alimens, pour ses habits, & pour son coucher. Mon tres-cher frere, je vous rends mille actions de graces de tous les fruits que je puis avoir recueilli par mes études, par mes Predications, & par les travaux que j'ay soufferts en tant de longs & penibles voyages par l'Italie. Si j'ay fait quelque profit, c'est à vous que je le dois; vous estiez dans l'occupation, & par vôtre moyen où je joüissois du repos, où je Préchois au peuple; car comment n'aurois-je pas esté en seureté dans ma retraite, sçachant que vous preniez le soin des choses du dehors, vous ma main droite, la lumiere de mes yeux, mon cœur & ma langue! mais main infatigable, œil simple, cœur de conseil, langue qui parloit avec justice: selon cette parole de David, la bouche du Juste meditera la sagesse, & sa langue parlera justement. Combien aurois-je commis de defauts dans mes predications, si vostre solide jugement, vostre esprit éclairé, & vostre excellente discretion ne m'eussent instruit avec soin & avec assiduité? Frere Vincent n'avoit pas de science, mais il avoit le bon sens qui a inventé les sciences, un esprit plein de lumiere, un discernement juste. J'avouë que je n'ay point eu dans l'Ordre d'autre Maistre que lui pour l'intelligence de la sainte Escriture. Vincent vous estiez mon Maistre, mon Docteur, mon Gouverneur, mon Guide. Avec combien de solidité, de verité, de discretion, de prudence & de douceur, m'enseigniez-vous: travailliez-vous, & veilliez-vous pour moy! m'avertissiez-vous? & me rendiez-uous prudent & circonspect? Si j'ay eu quelqu'une de ces qualitez, elle est venuë de vous, vous en avez esté le pere, elle vous doit & la naissance & l'accroissemẽt. Je puis ajoûter avec certitude, que vous m'estiez utile en tout, & au de-là de tous; utile dans les petites choses, utile dans les grandes, dans les publiques & dans les privées, au dedans, & au dehors. J'avois bien raison de dependre totalement de celui qui me tenoit lieu de tout. Il ne m'avoit presque laissé que l'honneur & le titre de Predicateur, & il s'estoit chargé de tous les soins. C'est donc bien à propos que mon esprit se re-

Digitized by Google

posoit sur celui qui me donnoit le moyen de prendre mes plaisirs dans l'entretien avec Dieu, & dans la lecture de l'Escriture sainte, de vaquer à la Predication avec plus de liberté, de pouvoir enseigner plus assidument, & de joüir avec plus de seureté de la quietude, mais helas! on ma enlevé & vous & tous ces avantages: tout s'est perdu avecque vous, mes delices & mes joyes. Je traineray le reste de ma vie dans la vielleſſe, dans l'amertume, dans la tristesse: car la main de Dieu m'a touché; elle m'a touché dis-je, & m'a blessé, non pas celui qu'elle a appellé au repos. Diray-je encore qu'elle m'a fait mourir, lors qu'elle l'a enlevé, car on ne peut pas dire qu'elle ait donné la mort, à celuy qu'elle a conduit à la veritable vie. Coulez donc mes larmes; que les cataractes de ma miserable téte s'ouvrent maintenant, qu'il en sorte des fontaines d'eau, peut estre seront elles suffisantes pour laver les taches des pechez, par lesquels j'ay merité ce châtiment. Je souhaite qu'on ne juge pas de ma douleur par la coûtume, mais avec un sentiment humain & pieux; car nous voyons chaque jour des morts qui pleurent d'autres morts. Il y a là beaucoup de larmes & point de fruit. Je ne blâme pas la tristesse si elle n'est déreglée, mais seulement sa cause. Cette passion est naturelle, & le trouble qui la suit est la peine du peché, mais d'ordinaire c'est ou le peché ou la vanité qui la produit. Car si je ne me trompe, on ne pleure là que la perte ou de l'honneur ou du corps, & les incommoditez de la vie; & ceux qui pleurent de cette sorte doivent estre pleurez eux mesmes. Le fais-je ainsi? il est vray que mon affliction est toute semblable à la leur, mais elle vient d'une autre cause, & mon intention est bien differente. Plusieurs voyant que les larmes m'échappoient aux funerailles de mon frere s'en estonnoient: je m'éfforçois de dissimuler, mais le feu qui estoit caché dans mon cœur, brûlloit & devoroit mes entrailles; comme il se trouvoit renfermé, il se dilatoit davantage, me tourmentoit plus cruellement, & enfin il éclatoit en larmes. Certes je ne me plains nullement pour aucune des choses qui regardent le monde, mais en celles qui regardent Dieu je regrete mon ayde fidelle, & mon Conseiller salutaire. Je pleure Vincent; Vincent est la cause de ma douleur. Nous avions vécu en parfaite intelligence pendant plus de vingt-deux ans qu'il m'a accompagné dans l'exercice de la prédication. Mon ame s'estoit attachée à la sienne, & des deux la charité n'en avoit fait qu'une: ainsi comme nous n'estions qu'un cœur & qu'une ame, le glaive a percé également & la miene & la sienne, & faisant une funeste division il en a mis une partie dans le Ciel, & il a laissé l'autre dans la bouë. C'est moy, c'est moy cette partie malheureuse, qui estant separée de la meilleure reste abbatuë dans le fumier. Cependant on me dit que je ne dois pas pleurer. On m'a arraché les entrailles, & l'on veut que je ne le ressente pas. Je le ressens, je le ressens quoy que contre mon gré; car ma force n'est pas égale à la dureté des pierres, & ma chair n'est pas de bronze. Je le ressens profondement; j'en souffre, & ma douleur est toûjours devant mes yeux. Celui qui m'a frappé ne me pourra pas accuser d'insensibilité, comme ceux de qui Jeremie dit, vous les avez frappez, & ils ne l'ont pas senti. J'avouë que je ne suis pas insensible au mal; j'ay de l'horreur pour la mort, non seulement pour moy, mais encore pour ceux qui m'appartiennent. Vincent estoit à moy

Digitized by Google

moy, à moy sans reserve: qui peut en douter, puis qu'il a esté mon fils par la profession, mon pere par le soin, mon compagnon par les voyages, mon maistre par les enseignemens, ma mere par la charité, mon associé par l'esprit, & mon intime par l'amitié! Voilà quel estoit celui qui s'est separé de moy. Je sens ce coup, il m'a blessé, & fort griévement. Pardonnez-moy mes Freres & mes enfans, plaignez mon sort, ayez pitié de mon infortune, vous du moins qui estes mes amis. Je ne blâme pas le Jugement de Dieu, par lequel chacun reçoit ce qui est juste, Vincent la couronne qu'il a meritée, moy le châtiment qui m'est dû. Est-ce que je censure son Arrest, parce que je ressens la peine qu'il ordonne? l'un est naturel, l'autre seroit impie. Il est naturel, dis-je, & l'on ne peut s'empécher d'estre émeu pour les personnes qui nous sont cheres, ou de plaisir lors qu'elles sont presentes, ou de regret lors qu'elles sont éloignées. L'alliance qui se contracte par la conversation n'est pas inutile, sur tout entre les amis; & l'on connoit ce que l'amour reciproque faisoit lors qu'ils estoient ensemble, par la peine qu'ils ont de se separer, & par la douleur que l'absence leur cause. Enfin mon cher Vincent je lamente, si ce n'est pas sur vous, du moins c'est à cause de vous. L'excez de mon amour, c'est l'unique cause de l'excez de ma souffrance. Que personne ne me viene presser par ces importunes paroles, vous ne devriez pas vous affliger de la sorte; puis que le bon Samûel, & le pieux David satisfirent ainsi à l'affection qu'ils avoient l'un pour un Roy réprouvé, & l'autre pour un fils parricide, & ce n'estoit pas pour faire quelque injure à la foy, ni pour insulter à la justice. Absalon mon fils! mon fils Absalon, disoit David, ah! Vincent est plus qu'Absalon! Le Sauveur mesme voyant Jerusalem, & prevoyant sa ruine pleura sur cette Ville; & vous voulez que je ne pleure pas sur ma propre infortune qui est presente; quoy je n'auray point de douleur d'une playe si grande & si fraîche? Il pleura par compassion du mal d'autruy, n'oseray-je pleurer pour celui que je souffre? Certes lors qu'il fut prés du tombeau de Lazare, il ne blâma pas ceux qui pleuroient, & ne leur défendit pas de le faire; il pleura mesme avec ces pleureurs; mais ses larmes estoient des preuves de la verité de nostre nature, & non pas des marques de sa deffiance. De plus à sa parole le mort sortit incontinent du tombeau, afin que vous ne vous imaginiez pas, qu'on ne se peut affliger sans offenser la foy. Ainsi mes pleurs ne sont pas des témoins de mon incredulité, mais seulement des signes de ma foiblesse. Si je pleure étant frappé, je ne blâme pas la main qui me touche, mais je tâche de l'émouvoir à pitié, & de flechir sa rigueur. C'est pourquoy mes paroles sont à la verité pleines de douleur, mais non pas de murmure. Seigneur je rendray gloire à vôtre misericorde & à vôtre Justice. Soyez loüé pour la misericorde que vous avez faite à vôtre serviteur Vincent, soyez aussi loüé pour la Justice que vous exercez contre moy. Envers l'un vous estes bon, & envers l'autre juste. Est-ce que vous ne devez estre loüé que pour vôtre bonté seulement! ah vous le devez estre encore pour vostre Justice. Vous estes juste Seigneur, & vos Arrests sont équitables. C'est Vous qui m'aviez donné Vincent, c'est vous qui me l'avez ôté; si je regrete de l'avoir perdu, je n'oublie pas que je l'avois receu de vous, & je vous rends des actions de graces, de ce que j'ay eu le bon-heur de le posseder. C'est donc le Seigneur qui me l'a donné,

Digitized by Google

c'eſt le Seigneur qui me l'a ôté. Tout a eſté fait comme il luy a plû, que ſon Nom ſoit à jamais beni.

IX. Ce devot Religieux eſtant à l'agonie dit à ſes Feres, je ne crains pas la mort, mais je regrete de voir enterrer avec moy, les merveilles des vertus de ſaint Bernardin, & les faveurs extraordinaires qu'il a receu de Dieu; ſi je luy euſſe ſurvêcu, j'aurois eſtê libre du ſerment que je lui ay fait de ne les pas découvrir durant ſa vie, & j'aurois peu dire des choſes ſi prodigieuſes, qu'elles porteroient l'admiration & l'étonnement dans tout l'Univers.

X. Fr. Mathieu Cimena fut fait Evêque de Gergenti ſa patrie, le zele qu'il fit paroître pour reformer les Eccleſiaſtiques, les ſouleva contre lui; ils l'accuſerent devant le Pape d'eſtre un diſſipateur des biens de l'Egliſe, mais tout ſon crime n'étoit que l'extréme liberalité qui les lui faiſoit diſtribüer aux pauvres; & comme il n'avoit accepté cette charge qu'avec peine, & qu'il preferoit le repos de la vie Religieuſe à l'honneur de ſa dignité, il s'en démit avec plaiſir, comme nous verrons à ſon temps. Avant ſa promotion à l'Epiſcopat, il avoit eſté Commiſſaire Apoſtolique pour reformer les Moines de l'Abbaye de ſaint Placide de Meſſine, conjointement avec Frere Pierre Jeremie Dominiquain, & Frere Thomas Prieur de ſaint Nicolas de l'Arene, Frere Jean de Laterana fut pourveu de l'Evêché de Grenade par le decez de Frere Gonſalve.

XI. Frere Alphonſe Mella, Frere de Jean Mella Evêque de Zamora & Cardinal, tomba honteuſement dans les erreurs des Frerots; Jean Roy de Caſtille ayant ſçeu qu'il les enſeignoit dans la Navarre, y envoya Frere François de Soria pour le prendre, mais il s'enfuit à Grenade, où il mourut malheureuſement, on mit à la queſtion ceux qu'il avoit pervertis, & pluſieurs furent brûllés tout vifs. Ce Frere François eſt fort recommandé par tous les écrivains de ſon temps, ſur tout par Ferdinand Perés de Guzman, qui aſſeure qu'il pouvoit eſtre Canonizé ſur les miracles qu'il avoit faits, & que le Roy Jean fit examiner au Monaſtere de ſainte Claire de Carrion, où il eſtoit mort.

XII. Le Pape voyant que la défenſe qu'il avoit faite aux Obſervantins d'établir de nouveaux Convens ne ſervoit pas à faire l'union de l'Ordre, comme il l'avoit éſperé, la revoqua, renouvela les permiſſions qu'il leur avoit accordées auparavant, & leur donna le Monaſtere de ſaint Pierre de Murhaut dans le Dioceſe de Camerino, qui avoit eſté aux Religieuſes de ſainte Claire, afin qu'ils l'uniſſent aux autres qu'ils avoient dans la Province de la Marche, Gonzague ne fait pas pourtant mention de ce lieu.

XIII. Les Habitans de Ferme obtinrent permiſſion d'établir les Obſervantins prés de leur Ville; Gonzague dit que ce Convent, dedié à l'Annonciation, fut commencé l'an 1450. & achevé l'an 1460. par Antoine de Luques. Il y a une Image de la ſainte Vierge qu'on croit avoir eſté peinte par ſaint Luc, & qui eſt fort celebre par pluſieurs Miracles.

XIV. Environ ce meſme temps les habitans d'Aſcoli leur donnerent un vieux Monaſtere delaiſſé, & ſitué ſur le lieu le plus élevé de leur Ville, où eſtoit autre-fois le Palais du Roy Polimius.

XV. Le Pape permit à Frere Nicolas de Trau d'accepter celuy que Theo-

Digitized by Google

dore de Brandino de Vicenze leur vouloit faire bâtir prés de Zara, sous le titre de sainte Croix ; les Curez de Vicheria dans le Dioceſe de Tortone, s'oppoſoient à ce que les Fidelles peuſſent choiſir leur ſepulture au Convent de cette Ville, & ſa Sainteté vuida cette oppoſition en faveur des Religieux.

XVI. L'onziéme de Fevrier de l'an 1441. ſaint Bernardin donna commiſſion au bien-heureux Frere Jean de Capiſtran, d'établir celui de Trivillio dans le Milanez ; c'eſt pourquoy il faut dire qu'il eſt ou de cette année ou de la precedente ; on y conſerve une chaire portative dans laquelle ſaint Bernardin avoit prêché pendant quinze jours, l'an 1419. pour obliger les Habitans de ce lieu à faire la paix avec ceux de Caravagio. Il y a un champ entre ces deux Villes, qui s'appelle encore le champ de la Paix, en memoire de l'accord qui fut établi entre ces deux Peuples, & l'on y conſerve le ſacré Nom de JESUS peint en lettres d'or que le Saint avoit accoûtumé de montrer au peuple. Le Regiſtre de la Confrerie des Diſciplinés qu'il inſtitua, porte qu'il commença d'y prêcher le jour de ſaint Martin. La Famille de Rozone conſervoit un chaperon du meſme Saint, & un cordon du bien-heureux Frere Jean de Capiſtran, qui ont eſté donnez depuis à Frere Bonaventure de Calatagirone General de l'Ordre. Le Convent eſt fort beau, ſon enclos tres agreable, ſa Sacriſtie bien meublée, ſa Bibliotheque riche, & le chœur a des liares du Chant fort rares qui ont eſté écrits par Frere Bernardin Butinon. L'Egliſe fut conſacrée le 15. de Septembre l'an 1465. par PAGNARIN Evêque de Dulciguo. Gonzague dit qu'un Religieux illuſtre en vertu, mais inconnu de nom, y eſt enterré ; la relation que j'en ay receu y ajoûte Frere François Torniel, duquel nous parlerons à ſon temps, & Frere Cherubin Torniel admirable pour ſon abſtinence ; car il paſſoit ordinairement trois jours ſans manger, quoy qu'il fut occupé à enſeigner, ou à prêcher.

XVII. Fr. Jaques de Gandino qui ſe depoſa de la charge de Provincial, & qui a eſté tres-zelé de la reformation y a long-temps vêcu, & il fut enfin aſſaſſiné à Bergame, où il eſtoit Viſiteur Apoſtolique. Les habitans de Trivilio aſſeurent que ſaint François avoit eſté receu chez eux à deux cellules qui ſont prés d'une petite Egliſe qui a pris ſon nom, & que deux Freres de la famille de Graſſis Battaleis ont fait aggrandir.

XVIII. Frere Gilles de Tavira Confeſſeur d'Alphonſe Roy de Portugal obtint permiſſion d'établir dans ſa patrie un Monaſtere de ſainte Claire, pour quelques femmes pieuſes qui le vouloient fonder.

XIX. Les troupes des Soldats, appellés Armagnaquois, qui couroient par l'Electorat de Treves, brûllerent celui d'Epterné, aprés avoir tüé une partie des Religieuſes, & fort mal traité les autres ; celles qui échaperent à leur cruauté, ſe retirerent à celui de Treves, & à celui de ſaint Agnés de l'Ordre de ſaint Auguſtin dans la meſme Ville.

XX. Roger Evêque de Syracuſe établit les Freres du Tiers-Ordre à l'Egliſe de ſainte Agathe du Bourg de Ferracane, ils eſtoient adminiſtrateurs des Legs faits aux pauvres dans Modene, conjointement avec les Tierceres de l'Ordre des Humiliés, & le Curé de ſainte Brigitte, quoy qu'ils n'euſſent pas de maiſon dans cette ville ; & le Pape permit qu'on leur donnat cette meſme Egliſe

Digitized by Google

avec ses appartenances, à la demande mesme de celuy à qui elle appartenoit.

XXI. Ils estoient establis à Louvain, & y vivoient avec tant de pieté, que le Pape leur donna commission de reformer le Convent qu'ils avoient à Arscot dans le Dioceſe de Liege.

XXII. Ceux de Castille & de Leon obtinrent permission de celebrer des Chapitres generaux & d'élire un visiteur general.

XXIII. Les Sœurs du Tiers-Ordre obtinrent permission d'accepter un Monastere dans Parme, que Gaspard de Castaneto leur vouloit fonder dans sa maison. Elles appellerent des superieures de celuy de Plaisance pour les instruire, & depuis elles embrasserent la premiere regle de sainte Claire, sous la conduite de celles qu'elles firent venir de Ferrare: Marguerite de Portugal femme d'Alexandre Farneſe y est inhumée.

XXIV. Les Maisons de ces Religieuses avoient diverses Superieures generales qui les gouvernoient. La Sœur Magdelaine qui estoit Generale de celles de Valfabrica, de S. Agnez au Dioceſe de Perouſe, & de sainte Ursule au Dioceſe de Florence obtint plusieurs privileges pour l'exercice de sa charge. Celles de saint Jerôme au Dioceſe de Florence, celles du Pré au Dioceſe de Pistoïa, d'Arezzo & de Cortone obtinrent la permission d'élire une Superieure generale, & plusieurs privileges pour leur conduite.

De Jesus-Christ l'an 1443.	d'Eugene IV. l'an 13.	De Feder. III. Emp. l'an 4.	de l'Ordre l'an 236.

I. LE Pape estoit hors de Rome depuis neuf ans, & son absence avoit fait un desert de cette grande Ville: les Romains luy envoyerent une belle ambassade pour le supplier d'y revenir, & de luy redonner son premier lustre; il consentit à leur demande, & partit de Florence le 7. de Mars pour aller à Siene, où il arresta jusques au mois de Septembre; pendant le sejour qu'il y fit il conclud la paix avec le Roy d'Aragon, & traita des affaires de l'Egliſe avec les Ambassadeurs de tous les Princes Chrétiens; il en partit le 14. du mesme mois, & arriva le 18. à Rome; où il connut par les acclamations publiques la joye que son retour y causoit.

II. Les Sarrazins s'estoient jettez avec des forces effroyables sur l'Empire des Grecs, sur la Hongrie & sur l'Isle de Chypre, & le Pape tascha de leur opposer les armes de tous les Princes Chrétiens; il establit Julien Cardinal de saint Ange son Legat dans l'armée qui devoit aller en Hongrie; & François Cardinal de saint Clement Vice-Chancellier de l'Egliſe dans l'Armée navale: il deputa des personnes fort graves pour preparer dans les principaux royaumes & les Provinces de l'Europe tout ce qui seroit necessaire pour cette expedition. Frere Antoine de Naples fût destiné pour la Sicile; Frere Albert de Sartiano, & le bien-heureux Frere Jaques de la Marche pour le Patriarchat d'Aquilée. Sa

Digitized by Google

Saincteté avoit donné encore un ordre particulier au mesme Frere Albert, d'assister de tout son pouvoir Frere Jaques de Primaditiis pour la reformation des Convents de Capha & de Constantinople.

III. Le Chapitre general se tint à Padoüe au commencement de May; Frere Albert y presida comme Vicaire General; les Conventuels & les Observantins s'y trouverent au nombre de deux mille; le Pape souhaitoit avec passion que Frere Albert fut éleu General, croyant qu'il n'y en avoit pas de plus propre pour gouverner ces deux familles, parce qu'il avoit esté élevé parmy les premiers, & qu'il avoit vécu avec beaucoup de louange parmy les seconds; mais les Conventuels ne se voulurent jamais porter à un Observantin, parce qu'ils croyoient que ce leur seroit une honte de prendre un Superieur d'une famille qui ne faisoit que de naistre, & qu'un homme si zelé ne supporteroit pas leurs relaschemens: saint Bernardin appaisa les tumultes qu'ils avoient excitez sur ce sujet, en les asseurant que ny Frere Albert, ni aucun autre de leur famille ne pretendoit à cette dignité; enfin Frere Antoine des Ruscons natif de Comeneuve, illustre par sa noblesse & par sa vertu fut éleu General, mais non pas sans bruit; ce choix depleut au Pape, neanmoins il le confirma de crainte d'offenser Philippe Marie Duc de Milan, avec lequel il s'estoit reconcilié depuis peu, s'il refusoit un de ses sujets & d'une famille noble; il commanda seulement à ce nouveau Superieur, d'établir le bien-heureux Frere Jean de Capistran son Vicaire general sur les Observantins, des Provinces Cismontaines; & Frere Jean Maubert sur ceux des ultramontaines. On fit une assemblée à Siene pour regler l'execution de cet ordre du Pape. Les Conventuels voyant qu'ils ne la pouvoient pas empécher, mirent en question l'estenduë de l'autorité que les Vicaires devoient avoir. Les parties n'en peurent pas convenir; il fallut remettre à quatre Cardinaux la decision de cette difficulté, & ces Prelats jugerent qu'il estoit necessaire que ces nouveaux Superieurs eussent le mesme pouvoir sur leurs sujets, que le General a sur tout l'Ordre. Ainsi Frere Antoine fut obligé de les établir selon cette resolution par ses lettres datées de Siene le 13. de Juillet, & le Pape les confirma par une Bulle datée du mesme lieu le premier d'Aoust. Le General n'avoit point fait mention des Religieuses, qui estoient unies à l'Observance; mais le 8. du mesme mois il commit à ses Vicaires la mesme autorité sur les Monasteres des filles, qu'il leur avoit donnée sur les Religieux.

IV. Le bien-heureux Frere Jean n'accepta cette charge qu'avec grande difficulté, mais il l'exerça avec un grand zele. Il fit les visites fort exactement, déracinant les vices, plantant les vertus, recompensant les bons & chatiant les méchans; ses paroles estoient fort puissantes pour porter ses sujets à la pure observance de leur estat; mais son exemple estoit encore plus efficace; car comme il faisoit tout ce qu'il disoit, chacun se sentoit poussé par une douce violence à faire ce que ses actions montroient estre faisable; & afin que chacun fut mieux instruit de ses obligations, il se retira pour quelque temps au Mont Alverne, où il dressa des commentaires sur la regle, qui sont inserez dans le firmament des trois Ordres, où l'on peut les voir.

Digitized by Google

V. Quelques Princes soûtenoient encore le parti de l'Antipape Felix V. & plusieurs Ecclesiastiques seculiers & reguliers leurs sujets, estoient retenus dans le schisme ou par crainte, ou par force, ou par ignorance. Nos Allemans & quelques autres schismatiques tinrent un Chapitre à Berne en Suisse, où ils éleurent pour General Frere Mathias Doring Provincial de Saxe, c'est celuy qui a défendu l'exposition de Nicolas de Lira contre Paul de Sainte Marie. Il continua six ans dans cette charge, mais son autorité & le nombre de ses sujets diminuoient chaque jour.

VI. J'ay leu dans un manuscrit du Vatican que S. Bernardin estant à Ferrare prophetisa tous les malheurs qui devoient arriver à l'Italie sous Jules II. l'an 1510. & 1511. & l'histoire de ce temps-là nous apprend la verité de sa prophetie, lors qu'elle décrit les guerres qui desolerent tout le pays par les brigandages & les meurtres.

VII. Frere Julien Verrochius Docteur & Predicateur celebre en France & en Italie, mourut à Florence âgé de 42. ans, & Frere Antoine de Medicis qui a esté Provincial de Toscane, & aprés Evesque, fit relever ses ossemens dans un sepulchre de marbre, au milieu de l'Eglise de Sainte Croix. Frere Mangan de Manghano Theologien illustre estoit Procureur general, & avoit succedé dans cette charge à Frere François son cousin; Frere Loüis Villani estoit Penitencier à S. Jean de Latran. Frere Gilles de Tavira estoit Confesseur du Roy de Portugal & Chapelain Apostolique; le Pape luy donna commission de reformer le Convent de saint Jean d'Alperanda de l'Ordre de saint Benoist dans le Dioceſe de Portugal. Frere Ange de Civitelle estoit Vicaire en Toscane. Frere Louys de Sala avoit esté estably Custode de l'Observance en Castille par Frere Jean de S. Anne qui estoit Provincial, & Visiteur de la mesme famille dans la Province de saint Jaques par Frere Philippe d'Astorga Provincial & Docteur de Salamanque. Frere Paul de Guillionis de Bergame ne voulut pas recevoir les Ordres sacrez, parce qu'il avoit esté marié avec une veuve, & le Pape luy donna pouvoir de prêcher par tout. Frere Jean de Bardirons fut envoyé en divers endroits avec quelques compagnons pour les affaires de l'Eglise. Jerôme Zurita dit que Violante femme de Jean Roy d'Aragon institua pour ses executeurs testamentaires l'Archevesque de Sarragosse, l'Evesque, le Chapitre & les Magistrats de Barcelone, & Frere Nicolas Quilez avec quelques autres Seigneurs.

VIII. Frere Antoine de Neatore fût promeu à l'Evesché de Gallipoli dans le Royaume de Naples. Frere André de Duraz à celuy de Segna en Dalmatie. Frere Jean Anade à celuy de Dolia en Sardaigne. Frere Antoine Fontanez à celuy de Cité dans la mesme Isle, & Frere Christofle à celuy de Ruvo dans la Calabre.

IX. Les habitans de Montfaucon au Dioceſe de Spolete, établirent les Observantins à la Chapelle de saint Fortuné selon Gonzague; l'année suivante le Pape leur donna permission de bâtir le Convent, & d'y employer les biens qui avoient esté leguez aux pauvres par Almaric natif de ce lieu; il ne fut pourtant commencé que quelques années aprés. Le corps du susdit Saint, & celuy de saint Severe de Martanis Fondateur de cette Chapelle y sont conservez avec

Digitized by Google

grande veneration, & considerez comme patrons de cette Ville. Frere François de Stronconio illustre par plusieurs miracles est enterré dans la nouvelle Eglise qu'on y a bâtie.

X. Le Convent de saint Nicolas prés de Sulmo, patrie du Poëte Ovide, fût établi pour les Observantins. Frere Philippe d'Aquila illustre pour son zele à reprendre les vices, & à pratiquer les vertus, y est inhumé, & honoré de plusieurs miracles.

XI. Le Monastere de S. Cerbonius prés de Luques de l'Ordre de Cisteaux, se trouvoit fort pauvre & avec fort peu de Religieuses; les habitans pour reconnoistre la grace qu'ils avoient receuë de Frere Herculan, qui les avoit délivrez du siege, que les Florentins avoient mis devant cette ville, l'avoient donné aux Observantins l'an 1440. & les Religieuses avoient esté transportées ailleurs. Cette année le Pape confirma cette disposition qui s'étoit faite par son autorité. Le bien-heureux Frere Christofle de Milan y repose; il avoit esté General de l'Armée de l'Eglise, & avoit receu l'habit des mains de saint Bernardin; comme il avoit esté un vaillant capitaine, il se rendit aussi un parfait Religieux par la pratique de l'humilité, de l'obeïssance, de la mortification & de l'assiduité à la priere, & Dieu a bien fait voir par plusieurs miracles, qu'il luy avoit octroyé le pardon de ses pechez: son corps aprés avoir demeuré durant long-temps devant la porte de l'Eglise, sous les égouts du toict, fut trouvé sans aucune corruption, & exhalant une odeur fort douce.

XII. Le Pape permit à chaque Vicaire de l'Observance d'établir de nouveau six Convents, & en particulier à Frere Nicolas Pollisano & à Frere Nicolas de Trau d'en fonder deux en Dalmatie d'où ils estoient natifs. Les Observantins en avoient deux en Pologne dans la Custodie d'Opolie, & le Pape leur donna pour protecteur l'Evéque de Breslau, & leur permit d'en bâtir trois en Boheme. Frere Louys de Holle fameux Predicateur obtint la permission d'en établir six dans les Provinces de France & de Cologne; celuy de Horzen dans la Province de Cologne fut reformé cette année.

XIII. Mencie Alphonsi, & cinq habitans de S. Lucar de Barameda en Andalousie, firent bâtir le Convent de sainte Marie de Jesus à un mille de cette ville, sous cette condition qu'il y auroit toûjours une classe de Theologie, & qu'il serviroit d'hospice pour les Religieux des Canaries; peut-estre est-ce celuy duquel nous avons attribué l'établissement à Frere Jean de Logrogno.

XIV. Il y avoit une Eglise de saint Benoist à une lieuë du bourg des Sales des Infants au Dioceſe de Burgos, qui appartenoit au Monastere de S. Pierre d'Arlanza de l'Ordre de saint Benoist, & où les Infans de Lara avoient leur sepulchre; Pierre Fernandez de Velasco Connestable de Castille y fit bâtir un Convent sous le titre de N. Dame des Lys, & c'est le vingtiéme que ce Seigneur a fondé. Ce lieu qui se nomme Alveinte est fort desert au milieu des Montagnes chargées de bois; les reliques des trés-religieux peres Febvrier & Camille de l'Ordre de saint Benoist, qui furent martirisez par les Sarrazins y sont conservées avec grande veneration dans la chapelle du crucifix.

XV. Frere François du Bosc Observantin obtint permission de s'établir à

Digitized by Google

Lerida & à Balaguier dans le Dioceſe d'Urgel & à Ville-farnche dans celuy de Barcelone. La fondation de Balaguier reuſſit bien-toſt, & celle de Lerida fut retardée pour quelques années, mais celle de Ville-franche ne s'accomplit pas.

XVI. Le bien-heureux Frere Jean de Capiſtran commença celuy de l'Ecluſe en Flandres, & les habitans fournirent avec joye ce qui eſtoit neceſſaire pour le bâtiment; le Pape meſme écrivit à l'Evéque de Tournay, & au Duc de Bourgogne, pour les exhorter à favoriſer ce pieux deſſein: il a eſté depuis ruiné par les Heretiques.

XVII. Raphaël Adorne Duc de Genes fit repreſenter au Pape, que les Religieuſes de ſainte Claire du Monaſtere de ſainte Catherine eſtoient fort déformées par la mauvaiſe conduite des Freres Mineurs. Sur cette plainte ſa Sainteté donna la commiſſion d'examiner cette affaire à Philippe Adorne Abbé de S. Vernier de Tyr de Porto Venere, & à Jean de Gaëti Prieur de ſaint Theodore de Genes de l'Ordre de ſaint Benoiſt. Ces Commiſſaires ſoûmirent ces Religieuſes à la juriſdiction de l'Archeveſque, & leur firent changer l'inſtitut de ſainte Claire en celuy de ſaint Benoit. Tout cela fut approuvé par le Pape, mais ces changemens n'eurent pas l'effet qu'on en attendoit, car ces filles vécurent avec plus de libertinage qu'elles n'avoient fait auparavant; c'eſt pourquoy l'an 1448. elles furent remiſes dans leur premier eſtat. Pour la meſme raiſon Frere Sancius des Canaux fut demis du gouvernement du Monaſtere de Valladolid, duquel il avoit eſté inſtitué viſiteur & reformateur. En ces rencontres ce n'eſt pas toûjours le zele ni la pieté qui agit; quelquefois c'eſt la jalouſie qui travaille; ceux qui ſouhaittent de diminuer l'autorité des Religieux & d'accroître la leur s'y mélent auſſi, & ſouvent les Religieuſes que l'ambition a diviſées veulent faire ces changemens, ſur tout lors que les Superieurs ne ſuivent pas leur paſſion, & qu'ils s'oppoſent à leurs relaſchemens.

XVIII. Gonzague dit que les Sœurs du Tiers-Ordre avoient vingt-une maiſon en Biſcaïe. Le Pape octroya pour celles de Bisbao, d'Uribo, de Bermeio, de Durango & d'Urdiales dans les Dioceſes de Burgos & de Calahorra, de ne pouvoir pas eſtre citées hors de leur domicile, par les Superieurs de l'Ordre, ſous pretexte de viſite, ou de correction, & les ſoûmit à la juriſdiction des Gardiens de ſainte Marie d'Uziaro, & de ſaint Sebaſtien de Baretta Obſervantins. Il permit à celles de ſainte Roſe de Viterbe de vendre quelques biens qu'elles avoient, & qui dependoient de l'Egliſe de ſaint Eugene qui leur avoit eſté unie, pour en acheter de plus commodes. Elles avoient une maiſon dans Spolete appellée des Pauvres de ſaint François. Jean Eveſque de Liege donna permiſſion à tous les Tiercers de l'un & de l'autre ſexe de ſon Dioceſe, de choiſir un Confeſſeur & un Viſiteur.

XIX. Eugene IV. ordonna que les Gardiens & les Abbeſſes de ſainte Claire ne duraſſent pas plus de trois ans, & commanda à Frere Albert de Sartiano, & au Provincial de Toſcane de faire obſerver cette conſtitution. Il confirma la tranſaction paſſée entre les Religieux du Convent de Bermeio au Dioceſe de Calahorra, & l'Archipreſtre de cette premiere ville, touchant les ſepultures & la quarte funeraire.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'an 1444.	D'EUGENE IV. l'an 14.	DE FEDERIC III. EMP. l'an 5.	DE L'ORDRE l'an 237.

I. SAint Bernardin connoiſſant par ſon âge & par ſes incommoditez que le temps de ſa mort s'approchoit, voulut donner ſes derniers travaux aux habitans de Maſſa où il eſtoit né; il leur preſcha pendant tout le Caréme avec grande peine, mais avec grand fruit. Un jour comme il revenoit du ſermon, un Eſpagnol chargé de lepre luy demanda des ſouliers; le Saint luy donna ſes ſandales, le pauvre les chauſſa; & dés qu'il fut hors de la ville il ſentit ſous ſes pieds comme des petits cailloux qui l'incommodoient à marcher. Il ſe déchauſſa pour les ôter, & il trouva que c'eſtoient les croutes de ſa lepre qui eſtoient tombées depuis ſes genoux en bas. Il remet ſes ſandales, & aprés avoir fait quelques pas il ſent la meſme peine; il regarde à ſes pieds, & il y trouve les meſmes marques de ſa gueriſon qui s'eſtoit eſtenduë juſques aux reins. Il ſe rechauſſe, il remarche, & aprés avoir experimenté la meſme douleur, il ſe trouva entierement gueri. La joye que ce miracle luy cauſa ne luy fit pas oublier la reconnoiſſance; il courut vers ſon medecin en preſchant ſes loüanges pour luy rendre les actions de graces qu'il luy devoit, & ſaint Bernardin luy enſeigna d'en rapporter toute la gloire à Dieu, comme au ſeul auteur de ſa ſanté, & luy défendit de le divulguer pendant ſa vie.

II. Le travail du Caréme qui ſembloit avoir épuiſé ſes forces, luy donna un nouveau deſir de continuer ſes predications en d'autres lieux, mais ſur tout dans le Royaume de Naples; il prit congé de ſes concitoyens, & leur dit le dernier adieu par un excellent ſermon de la vertu de juſtice. Les Religieux firent tous leurs efforts pour le retenir, mais quelques raiſons qu'ils luy pûſſent alleguer de ſa vieilleſſe, de ſes incommoditez & de la peine du voyage, il s'obſtina de partir en ſecret la nuit du dernier jour d'Avril, pour éviter les honneurs qu'on luy avoit preparez, & la foule du peuple qui ſe diſpoſoit à l'accompagner. Il prit pour ſes compagnons Frere Barthelemi Martiani, Frere Pierre Caturnin, Frere Dominique Guidocci Preſtres, & Frere Fælix de Milan lay: ils arriverent le meſme jour au Convent d'Aſciani qui eſtoit aux Conventuels, & le lendemain à celuy du lac de Perouſe. Le ſaint voulut s'arreſter là pendant trois jours pour conferer avec le bien-heureux Frere Jaques de la Marche ſur l'avancement de la reformation; Frere Pierre de Travanda Gardien d'Aſciani le ſuivit pour y eſtre admis, & le ſaint le renvoya à Frere Louys de Siene Vicaire de Toſcane. De là il vint à Perouſe, où il trouva que les Perouſins avoient fait dreſſer une belle chaire de marbre, & qu'ils l'attendoient afin qu'il fut le premier qui la conſacrat par ſa parole; il y monta, mais la foule du monde qui ſe preſſoit pour l'ouyr, & qui mettoit pluſieurs perſonnes en riſque de la vie l'empécha de preſcher. Il leur dit ſeulement avec un agreable ſouſtis, le meſme

Digitized by Google

jour qui vous a fait le preſent, vous l'a ôté, & partit d'abord pour Aſſiſe; de là il vint à Foligni, où les habitans luy ôterent par adreſſe le cordon dont il eſtoit ceint, & ils le conſervent encore comme une pretieuſe relique; de Foligni il vint à Spolete où il précha le Dimanche, & guerit pluſieurs malades par le ſigne de la croix qu'il fit ſur eux.

III. Il partit de Spolete l'onziéme de May, mais avec grande peine à cauſe de la foule du peuple qui l'entouroit. Le lendemain il preſcha au bourg de Pieluci, quoy qu'il fut fort incommodé d'un flux de ventre, & en partit ſur le ſoir; lors qu'il arriva à Rieti le Gouverneur & les Magiſtrats vinrent au devant de luy avec des flambeaux, & le conduiſirent par le milieu d'une foule de peuple juſques au Convent; ils avoient fait preparer un grand regale pour ſouper avec luy; il les entretint fort agreablement pendant le repas, mais il ne mangea que du pain trempé dans l'eau, quoy qu'il fit ſemblant de goûter des autres viandes. Le lendemain il ne peut pas refuſer au deſir des habitans, & à la priere des principaux de leur donner une predication; au ſortir de la chaire Jean Antoine Petratio luy preſenta une de ſes filles qui avoit un ulcere au ſein par où elle reſpiroit, & un autre au ventre qui faiſoit paroiſtre ſes inteſtins; le ſaint touché de compaſſion leva les yeux vers le Ciel, fit le ſigne de la croix ſur la malade, & dit à ſes parens qu'ils euſſent confiance au ſecours de Dieu; ſa parole ne fut pas vaine, car le lendemain cette fille ſe trouva parfaitement guerie. Il arreſta deux jours dans ce lieu, & ſentant diminuer ſes forces il découvrit à Frere Barthelemy ſon cher compagnon pluſieurs graces ſecretes qu'il avoit receuës de Dieu, & pluſieurs calamitez qui devoient arriver au monde.

IV. Le Jeudy avant l'Aſcenſion il partit pour Cité Ducale patrie de l'Empereur Veſpaſien où il fut receu avec grand honneur, & le Vendredy il fut obligé de precher à la place; ſur la fin de ſon ſermon il ſe recommanda aux prieres de ſes auditeurs, afin qu'il plût à Dieu de luy donner une heureuſe mort; il prononça ces paroles d'un air ſi touchant, que chacun en fut émeu, & le regarda comme un cygne qui chante avec plus de melodie lors qu'il eſt plus prés de ſa fin. En effet ce fut ſa derniere predication, car la fiévre qui ſurvint à ſa premiere incommodité acheva de l'abbatre, & il dit à ſes compagnons, j'ay fini mes ſermons, & je mettray auſſi bien-toſt fin à ma vie dans Aquila. Ce jour-là il garda le jeûne nonobſtant ſa foibleſſe; le ſamedy il ſe mit en voyage, mais il fut obligé de s'arréter ſouvent ſur le chemin. Il demanda de l'eau pour temperer l'ardeur de la fiévre qui l'alteroit, Frere Barthelemy luy répondit qu'ils ſe trouvoient en un endroit ſi aride, qu'il n'y avoit pas apparence d'en pouvoir trouver; le ſaint luy commanda de s'avancer un peu, & d'en demander au premier qu'il rencontreroit; le Frere obeït, & il vit d'abord un païſan qui luy montra une belle fontaine. Le ſaint en beut, & pendant qu'il ſe repoſoit, ſaint Pierre Celeſtin luy apparut, l'embraſſa, & luy dit que Dieu le vouloit rendre ſon collegue dans la protection de la ville d'Aquila, & qu'il eſtoit fort aiſe d'avoir un tel compagnon dans ce ſoin. Il coucha au bourg S. Sylveſtre, où ſes douleurs s'augmenterent pendant la nuit, & ſes compagnons com-

Digitized by Google

mencerent à changer en larmes de deüil, la joye qu'ils avoient euë des honneurs qu'on rendoit par tout à leur cher pere.

V. Le Dimanche on le conduisit dans Aquila ; avant que d'y arriver on luy demanda s'il y vouloit entrer sur son asne ou à pied, & il répondit par une agreable raillerie ; lorsque je suis sur ma monture le peuple me fait dix fois plus d'honneur que quand je marche à pied, & cet excez est tout pour mon asne ; par là vous pouvez connoistre le merite de cette beste, puis qu'elle est cause que je suis plus honoré. Il n'alla pas au Convent de l'Observance, parce qu'il estoit petit & éloigné, mais à celuy des Conventuels où les Observantins estoient tres-bien receus, soit pour traiter leurs affaires, soit pour y estre soignez dans leurs maladies, selon l'ordre que le bien-heureux Frere Jean de Capistran avoit établi. Les principaux de la Ville y coururent pour le visiter, & les medecins pour le traiter ; mais leurs remedes ne peurent pas surmonter la force du mal. Le 20. de May qui estoit la veille de l'Ascension, il receut tous les sacremens, & s'estant fait mettre nud à terre, le visage gay, & les yeux élevez vers le ciel, il rendit son ame avec un doux soupris, au mesme temps qu'on chantoit au Chœur l'Antienne de Vespres qui commence par ces paroles : *Pere j'ay manifesté vostre nom aux hommes.* Il estoit dans la soixante-quatriéme année de son âge, & il en avoit passé quarante-deux dans l'exercice continuel de la predication.

VI. Ses compagnons garderent l'habit qu'il portoit pour l'envoyer au Convent de Capriola, & le revestirent d'un autre. Ils enfermerent son corps dans une biere enduite de bitume & de poix, dans le dessein de l'emporter secretement à Siene ; mais dés que la nouvelle de sa mort fut répanduë dans la ville, les Magistrats s'en saisirent, le tirerent de la biere, & l'exposerent dans l'Eglise le jour de l'Ascension. Dieu manifesta incontinent la gloire de son serviteur par beaucoup de miracles, car plusieurs malades qui le toucherent furent incontinent gueris. L'apresdinée tous les Religieux de la ville y vinrent chanter l'Office des Morts, & aprés eux l'Evéque & le clergé. Sur le soir ce Prelat & les Magistrats le firent enfermer dans le sanctuaire, & y mirent des gardes, le Vendredy on le reporta dans l'Eglise ; la foule des gens qui vouloient le voir & le toucher estoit si grande, que pour empécher le desordre, & pour satisfaire à leur desir on fut obligé de le porter en procession à l'Eglise Cathedrale. Tout le Clergé seculier & regulier y assista, & les habitans qui s'estoient depuis peu acharnez les uns contre les autres dans une sedition, se reconcilierent avec une extréme joye à la veuë de ce spectacle, qui tiroit de leurs yeux des larmes mélées de joye & de douleur, pour la perte d'un si grand homme, & pour la gloire avec laquelle Dieu faisoit paroistre ses merites. La procession revint à l'Eglise de saint François avec la mesme pompe. Ce sacré corps fut deposé dans une Chapelle fermée de grilles de fer, & gardé par des soldats ; il y demeura vingt & six jours avant que d'estre inhumé, & il parut toûjours sans aucune corruption, & exhalant incessament une odeur tres-douce.

VII. Le bruit de sa mort, & de sa gloire qui s'epandit dabord par toute l'Italie, y attira des malades de toutes sortes d'infirmités, & il y en eut bien peu

Digitized by Google

qui ne s'en retournaſſent gueris. Toutes les Villes où il avoit prêché, lui firent des obſeques fort honorables; mais avec des marques de joye, qui repreſentoient plûtoſt la feſte d'un ſaint que les funerailles d'un trepaſſé. Perouſe commença cette ſolemnité, & la continua pendant trois jours, Siene ſuivit cet exemple, & l'on y remarqua, comme une choſe bien extraordinaire, que les Chartreux meſmes quitterent leur ſolitude pour y aſſiſter. Les autres Villes firent à l'envi, à qui luy rendroit plus d'honneur, & je n'ay jamais leu qu'un Saint ait eſté reconnu ſi tôt, & par des témoignages ſi publics & ſi communs. La continuation des miracles qui ſe faiſoient à ſon tombeau, confirmoit la penſée qu'on avoit conçeuë de ſa Sainteté; on en a recueilli & tres-bien averé juſques à ſept mille; entre leſquels il y a ſept morts reſuſcitez; je diray icy ſeulement ceux qui furent verifiez par les deputez de Siene le douziéme de Juillet de cette année, & preſentez au pape. Il guerit huit boiteux & treize Paralitiques, il redonna la veuë à deux Aveugles, & la parole à deux Müets, & il en délivra deux du calcul. Maffée Veggio, & un livre qui ſe conſerve dans ce Convent en rapportent pluſieurs autres, & diſent qu'il a gueri vingt-trois eſtropiats, treize travaillez de fiſtules ou de chancres que les Medecins jugeoient eſtre incurables, cinq apoplectiques, ſix agonizans, ſix lepreux, onze aveugles, ſept müets, ſix poſſedez, & pluſieurs autres attaqués de diverſes maladies, qu'il ſeroit trop long à rapporter par le menu.

VIII. Je ne veux pas oublier le prodige qui arriva pendant que ce ſacré corps eſtoit encore dans la biere avant qu'on l'eut enterré; il s'émeut tout d'un coup une ſi furieuſe ſedition dans cette Ville, que le peuple ſe ſaiſit des Magiſtrats, & des principaux habitans, & les traita ſi indignement, qu'aprés les avoir appliqués à la torture, on les condamna à la mort. Voilà ces pauvres malheureux conduits au lieu du ſupplice, & prêts à recevoir le coup qui leur devoit trancher la tête, mais ſur le moment que le bourreau hauſſa le bras, toute cette foule d'enragez qui eſtoient au tour de ce lugubre ſpectacle, entendirent fort diſtinctement en l'air une voix, comme celle d'un enfant, qui crioit avec effort; n'épanchez pas le ſang Innocent, mais courés vîte à l'Egliſe de ſaint François, où vous en trouverez en abondance pour ſatisfaire à vôtre cruelle ſoif. A ces paroles la fureur de ces ſeditieux ſe changea en crainte, ils laiſſent leurs priſonniers, & vont où la voix les appelloit, & ils trouvent que le corps de ſaint Bernardin jettoit du ſang par les narines avec tant d'abonnance que la biere en eſtoit remplie, qu'il faiſoit ſurnager l'aix qui la couvroit, & qu'il commençoit à s'épancher au dehors. Un ſpectacle ſi ſurprenant acheva de convertir ces cœurs farouches, & ils changerent en des actes d'humilité de repentir & de penitence, la tragedie ſanglante qu'ils avoient commencée. On r'amaſſa beaucoup de ce ſang en des vaſes, & il a ſervi à la gueriſon de pluſieurs maladies; Le bienheureux Fr. Jean de Capiſtran en portoit toûjours une phiole pleine, & il ne trouvoit point d'incommodité qui ne cedat à la vertu de cette divine liqueur.

IX. Lors que ſaint Bernardin mourut, le bienheureux Frere Jean étoit Nonce en Sicile; dés qu'il en receut la nouvelle, il vint à Aquila, pour voir de ſes yeux les miracles dont on parloit tant, & pour travailler à ſa Canonization.

Digitized by Google

Un jour pendant qu'il prêchoit à la place qui eſt devant le Convent, une étoile fort reluiſante parut ſur ſa tête à la veuë de tous ſes Auditeurs ; il fut le dernier à y prendre garde, & en étant averti par l'admiration de ſon Auditoire, il leva la tête, & la vit comme les autres. Il prit ce prodige pour un ſigne certain du bon ſuccez du deſſein qu'il avoit, de travailler à faire mettre ſon cher Bernardin au Catalogue des Saints, dés le lendemain il partit pour Rome, & cette même étoile luy ſervit de guide dans tout ſon voyage.

X. On peint ſaint Bernardin vieux & maigre à cauſe de ſon âge & de l'excez de ſa penitence. On luy met à la main le ſacré Nom de Jesus entouré de rayons d'or, pour marquer le zele avec lequel il invitoit le peuple à l'adorer. On poſe trois mitres à ſes pieds, parce qu'il refuſa pluſieurs Evechez, particulierement ceux de Siene, de Ferrare & de Milan. On y ajoûte quelquefois une étoile ſur ſa tête, en memoire de celle qui fut veuë lors qu'il prêchoit les éloges de la ſainte Vierge dans Aquila. Jean Molan écrit, que pluſieurs aſſeurent que le ſacré Nom de Jesus parut auſſi ſur ſa tête dans Rome, pendant qu'il prêchoit de l'adoration qui luy eſtoit deuë, pour confirmer ſa Doctrine contre ſes calomniateurs.

XI. Eugene IV. voyant que les Freres Mineurs avoient ſi bien reüſſi pour reünir à l'Egliſe les Grecs, les Armeniens, les Jacobites, les Syriens, & pluſieurs autres Schiſmatiques, deſtina Frere Fabien de Bachia Vicaire de la Boſſine avec pluſieurs de ſes ſujets pour la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie, la Raſcie & pluſieurs autres Provinces du North, afin qu'ils travailleſſent à convertir les Sarrazins, & à ramener les Huſſites qui infectoient tous ces cartiers là. Sa Sainteté voulut les pourvoir de toute l'autorité neceſſaire dans une ſi importante commiſſion, c'eſt pourquoy elle fit expedier cinq Bulles en leur faveur par leſquelles elle leur donnoit des privileges fort amples, tels que nous avons veu en de pareilles occaſions, & inſtituoit Frere Fabien & tous les Vicaires qui lui ſuccederoient Inquiſiteurs perpetuels dans toutes ces vaſtes Provinces.

XII. Les Chreſtiens avoient gagné pluſieurs belles victoires contre les Turcs, & les avoient obligés de conſentir à une treve fort avantageuſe pour la Foy ; mais cet accord ne donnoit pas un entier repos au Pape, car en meſme temps il ſe vit engagé à un nouveau ſoin, & à une nouvelle dépenſe pour donner du ſecours à l'Iſle de Rhodes, que le Sultan du grand Caire vouloit attaquer une troiſiéme fois. Eugene portoit ſes deſſeins plus avant, car il eſperoit non ſeulement de pouvoir chaſſer cet ennemi ; mais encore de recouvrer la Terre Sainte. Il envoya pluſieurs Religieux de l'Obſervance en diverſes Provinces pour ſolliciter les Fidelles de joindre leurs armes à celles de l'Egliſe ; Frere Barthelemy de Foligni, Frere Seraphin de Sicile, & Frere Laurens de Palerme furent deſtinés pour la Sicile pour Malthe, & pour les Iſles voiſines. Frere Mathieu de Rheggio pour la Poüille, Fr. François d'Agropoli pour la terre de Labour, Frere Cecco de ſaint Jean le Rond, & Frere Robert de Milan pour la Province de ſaint Ange, Frere Paul de Sinopoli pour la Navarre, Fr. Jaques de Primaditiis, que les Bolonois avoient demandé pour leur Eveſque, pour l'Exarchat de Ravene avec Frere François de Platea, & Frere Jaques de Piſe, Frere Sylveſtre de Siene, &

Digitized by Google

Frere Richard de Restis pour le Patriarchat de Grade, & pour toute la Province d'Aquilée, Frere Pierre de Pistoya, Frere Alphonse Boroxio, Frere Ferdinand de saint Isidore, Frere Pierre de la Penna, Frere François d'Orgas, Frere Ferdinand de Salamanque, & Frere Louis de Saya pour les deux Castilles, Frere Pierre de Cordouë pour les Royaumes de Navarre, de Leon, d'Aragon, de Portugal & des Algarbes, & Frere Corneille Evêque d'Imelac pour l'Irlande.

XIII. Les Orientaux estoient les plus interessés dans cette guerre, car ils avoient déja commencé à goûter le doux fruit de la liberté, que les armes de l'Eglise leur avoit procurée; & le Pape les voulut animer par de nouveaux Nonces à se mettre en état de la maintenir, & de procurer la delivrance de la Terre Sainte; pour cet effet il envoya Frere Pierre de Ferrare qui demeuroit au Convent de Saint Sauveur de Baruto dans la Province de Damas, vers les Maronites les Drusiliens, & les Suriens de la Syrie, Frere Gandulphe de Sicile Gardien du Convent de Montsion vers les parties Orientales des Indes, de l'Ethiopie, de l'Egipte & de Jerusalem. Frere Louis de Siene, & Frere Barthelemi d'Yano furent institués Vicaires du General avec un plein pouvoir dans toute la Province de l'Orient, Frere Antoine de Troye fut destiné pour la Saxe, la Dacie & le reste de l'Allemagne; & tous receurent de grands privileges pour ces commissions.

XIV. Frere Seraphin de Sicile estoit venu trouver le Pape de la part du Gardien de Jerusalem, pour l'informer de l'état des affaires d'Orient, & pour luy apprendre la belle esperance qu'il y avoit de pouvoir recouvrer la terre Sainte. La lettre dont il estoit chargé portoit, que l'Empereur d'Ethiopie, & tous ses Princes avoient receu fort agreablement l'union qui avoit esté concluë au Concile de Florence, & que ce puissant Monarque avoit envoyé une Ambassade fort solemnelle vers le Sultan d'Egypte, pour l'obliger de faire reparer les Eglises des Chrestiens, & pour luy demander qu'il fit un meilleur traittement aux Fidelles qui estoient ses sujets, cette lettre decrit encore la façon avec laquelle cet Ambassadeur executa les ordres de son maistre, elle est assez extraordinaire pour meriter d'estre sçeuë.

XV. On avertit l'Ambassadeur qu'il devoit aller salüer le Sultan avant le jour, parce que c'estoit la coûtume; mais il refusa de le faire que le Soleil ne fut levé; il se fit mesme porter une chaise pour s'asseoir prés de son Trône, & luy presentant un petit cheval d'or, une épée, une lance, un casque, une cuirasse un bouclier, un arc, un carquois, & des fleches de la mesme matiere, il luy dit fort hardiment; J'ay appris que tu as démoli les Eglises des Chrétiens, & maltraité ces innocens; ton Prophete Enseigne de rendre le mal, pour le mal, selon cette Doctrine je pourrois avec justice te rendre la pareille; mais parce que J. C. enseigne de payer le mal par le bien, je t'avertis, & je te somme par ce present mysterieux, de traiter plus humainement les Chrestiens de ton Empire, & de permettre qu'on rebâtisse leurs Eglises. En mesme-temps je te promets de la part de mon Maistre, qu'il en usera de la mesme sorte pour les Mosquées, & pour les Sarra zins qui sont dans ses Estats; si tu le refuses cet or se changera en fer contre toy; je dresseray une Armée effroyable à laquelle tu ne sçaurois resis-

Digitized by Google

ter, car le moindre de mes Amiraux, quoy que plus petit que mes Princes, eſt plus puiſſant que toy. Je noyerai dans leur propre ſang tous les Sarrazins, qui ſont en grand nombre dans mon Empire; je détruiray les Moſquées; je t'enleveray la Meque; je te priveray des eaux du Nil; & je te fairay perir par la faim & par le fer. Je n'ay differé cette vengeance que pour la conſideration des Chrêtiens qui ſont dans ton Royaume; Maintenant tu n'as qu'à choiſir des deux partis celuy que tu voudras. Cette harangue fut ſi efficace que le Sultan luy accorda tout ce qu'il demandoit, & lors que cet Ambaſſadeur entra dans Jeruſalem, les Ethiopiens qui demeurent à une Chapelle de l'Egliſe du ſaint Sepulchre ſortirent avec la Croix pour le recevoir en grande pompe, & les autres nations Chrétienes lui rendirent beaucoup d'honneur; il fit laiſſer ouvertes les portes de cette Egliſe autant qu'il voulut ſans payer le tribut ordinaire, & il fut defrayé par les Officiers du Sultan pendant ſa demeure. Ces choſes ſont dautant plus remarquables qu'elles n'avoient jamais eſté pratiquées, & que le Sultan traite les Ambaſſadeurs des autres Princes Chrétiens comme s'ils étoient ſes ſujets, car il les oblige de baiſer la terre lors qu'ils le vienent ſalüer, & ſouvent il les fait mettre en priſon.

XVI. Le bienheureux Frere Jean de Capiſtran qui n'oublioit rien du devoir de ſa charge, avoit fort recommandé l'étude de la Theologie dans ſes Commentaires ſur la regle, & ordonné qu'on aſſignat dans chaque Province deux Convens où l'on l'enſeigneroit. Quelques Religieux s'oppoſerent à cette ordonnance, parce qu'ils croyoient par un zele indiſcret que la ſcience eſtoit contraire à la ſimplicité Religieuſe, & qu'elle faiſoit des orgueilleux, en faiſant des ſçavans. Mais ce digne Superieur leur fit connoître, ſuivant l'eſprit de ſon maître ſaint Bernardin, que l'ignorance engendroit bien de plus grands maux, & que la ſcience eſtoit neceſſaire à des Religieux qui ſont obligez par leur état de traiter des myſteres de la Foy, de conduire les conſciences, & d'exercer les fonctions Eccleſiaſtiques.

XVII. Frere Barthelemi Catanio Docteur en Theologie & Cuſtode de Majorque, commença d'établir l'Obſervance dans cette Iſle; il s'eſtoit exercé durant pluſieurs années à la pratique de la pauvreté, de l'oraiſon & de la penitence, & pluſieurs ſçavans & devots Religieux ſuivirent ſon exemple. Il bâtit trois Convens pour leur demeure, le premier à un mille de la Ville capitale, le ſecond à Sollaris, le troiſiéme à Mahone, & ils furent annexés à la Cuſtodie d'Aragon. Frere Jean Lobet luy ſucceda dans cet Office, & le Pape ſollicité par Marie Reine d'Aragon, & d'ailleurs bien inſtruit de la ſcience, de la prudence, & de la pieté de ce bon Religieux l'inſtitua Provincial d'Aragon, à la place de Frere Antoine des Yeux-Noirs qu'il depoſa, parce qu'il favoriſoit les relâchemens. Frere Jean Maubert Vicaire General des Provinces Ultramontaines tint une Congregation generale à ſaint Omer en Artois le neuviéme de Juillet, où il inſtitua Frere Guillaume Morand Vicaire dans la Province de Touraine; Frere Jean Platelli dans celle de France, & un autre, dont je ne ſçais pas le nom, dans celle de Borgogne.

XVIII. La bienheureuſe Sœur Felice Meda Abbeſſe de Peſaro, de laquelle

Digitized by Google

le nous avons parlé l'an 1439. mourut illustre pour ses vertus & pour ses miracles. Les Pesarois attribüent à ses merites le bon-heur qu'ils eurent peu de tems aprés son arrivée, d'estre delivrés de leurs ennemis qui croyoient surprendre leur Ville par trahison, sur Galeas Sfortia leur legitime Seigneur, & de la peste à laquelle ils estoient fort sujets. Le manuscrit de sa Legende porte que trente ans aprés sa mort ce mesme mal y cessa deux fois, dés qu'on eut fait vœu d'honnorer le Sepulchre, & la memoire de cette pieuse defunte. Elle fut doüée du don de Prophetie, & d'une lumiere Divine, qui luy faisoit voir clairement dans le cœur de ses filles les pensées qu'elles y avoient. Dans sa derniere maladie elle leur marqua l'heure de son trépas, & aprés les avoir exhortées à la perfection de leur estat; elle les voulut consoler de l'affliction de sa perte, en les asseurant qu'elles asseuroient de tres-dignes Abbesses, dont elle leur declara le nom tout de suite comme elles luy devoient succeder; Enfin elle deceda fort saintement le vingt-neuviéme de Septembre âgée de soixante-six ans. Le lendemain Baptiste de Montfeltro Dame de Pesaro, convoqua tous les Ecclesiastiques Seculiers & Reguliers de cette Ville, pour assister à ses funerailles. Trois ans aprés sa mort son corps fut trouvé tout entier, quoy que sa biere fut pourrie, Guidobald II. & Victoire Farneſe Ducs d'Urbin le firent transporter au chœur dans un sepulchre fort honorable, duquel on le sortoit pour le porter à la grille, & le faire voir; L'an 1630. les Magistrats firent faire deux fenêtres aux deux côtés de l'Autel, par lesquelles on voit son sepulchre, & celuy de la bienheureuse Sœur Seraphine dont nous parlerons l'an 1478. On raconte plusieurs grands miracles qu'elle a faits & durant sa vie & aprés sa mort en faveur de ceux qui l'ont implorée; l'Eglise est entourée de tableaux qui les representent, & d'autres marques de la reconnoissance de ceux qui en ont profité.

XIX. Un mois aprés la mort de cette devote Abbesse, le bienheureux Frere Jean de Capistran vint à Pesaro pour faire l'élection d'une nouvelle Superieure: la defunte avoit nommé pour la premiere, la Sœur Eugene de Milan, & toutes les Religieuses qui connoissoient bien son merite se porterent fort agreablement à l'élire; car le jour avant l'élection elles avoient veu son visage rayonnant comme le soleil.

XX. La Sœur Françoise de Fano qui avoit esté receuë le mesme jour que la bienheureuse Felice étoit arrivée à ce Monastere, avoit fait un grand profit dans la vertu; elle s'estoit proposée son Abbesse comme un exemplaire qu'elle copia fort exactement, car elle la regardoit par tout pour l'imiter, mais avec tant d'attachement, qu'enfin elle apprehanda que cette affection n'eut quelque chose de sensuel, & pria Dieu de purifier ses sentimens, le demon servit dans cette occasion au dessein de Dieu, par plusieurs mauvais traitemens qu'il fit à cette devote fille. Aprés cette épreuve Jesus-Christ luy apparut couvert de playes, & luy apprit qu'elle devoit parvenir à son union par le chemin de la Croix; il luy apparut une seconde fois, & luy donna une tres-claire intelligence de tous les Evangiles qui se lisent à la Messe pendant toute l'annnée, ce qui fut depuis le sujet ordinaire de ses Meditations. Son humilité la faisoit abbaisser aux emplois les plus vils, lors mesme qu'elle estoit Abbesse, & sur ce fondement elle

Digitized by Google

le érigea toutes les vertus. Deux ans aprés sa mort son corps fut trouvé tout entier, & ses membres aussi maniables que si elle n'eut fait qu'expirer.

XXI. La Sœur Magdelaine de Tizon n'estoit pas moins illustre par ses vertus; sa charité estoit incroyable; chaque nuit avant Matines elle alloit visiter toutes les malades pour les pourvoir de tout ce dont elles pourroiẽt avoir besoin La S. Vierge luy apparut pendant qu'elle pratiquoit ce pieux exercice, & luy fit beaucoup de faveurs. La Sœur Françoisete de Milan premiere Abbesse du Monastere de S. Paule de Mantoüe mourut encore cette année en odeur de saintеté.

XXII. Frere Alain de l'Esprevier fut transporté de l'Eveschè de Dol en Bretagne, à celuy de Cornoüaille dans la mesme Province. Meyer écrit que Frere Nicolas Eveſque de Sarepta & suffragant de Tournay, transfera le corps de S. Gutagon à Ostierca dans le territoire de Bruges en Flandres. Rodulphe dit que Frere Pierre Calderon Evéque de Massa, & éleu Patriarche d'Antioche mourut le 24. de Novembre. Frere Jean Oldays fut promeu à l'Eveschè de Kiloom en Irlande. Frere Corneille ô Riculis à celuy d'Imelac dans la mesme Province, Frere Robert Anglois avoit possedé un peu auparavant la mesme dignité, & je ne sçais si c'est celuy qui fut pourveu de celuy de Tiberiade en Galilée. Frere Jean Marcolin de Fano fut fait Eveſque de Nocera en Ombrie.

XXIII. Les Observantins de la Province de la Terre de Labour, obtinrent permission d'établir deux Convents, ou de les recevoir des Conventuels; ceux de Toscane autant, & ceux de Sicile quatre. Guidatio, Astorge & Jean Galeas Freres obtinrent permission de démolir la vieille Egliſe de sainte Perpetue prés de Faenza, qui menaçoit de ruine, & qui dependoit du Prieuré de saint Marc de Mantoüe, pour y bâtir un Convent dedié à saint Jerôme, & y loger les Obſervantins. Depuis Astorge Galeas fils de Manfroy y ajoûta un bel enclos, & renonça au droit de Fondateur sous Paul II. Federic Manfroy Eveſque de ce lieu y fit bâtir une belle Chapelle dediée à saint Jerôme l'an 1483.

XXIV. L'année precedente le Pape avoit donné aux Obſervantins l'Egliſe de sainte Marie du Mont avec un petit bois qui en estoit proche, dans la Vallée de Bazagne, à un mille de Genes: Raphaël Adorne, & quelques confreres établis dans cette Egliſe s'estoient employez pour cela envers sa Sainteté; mais ils ne luy avoient pas exposé que c'estoit un Prieuré qui dependoit du Monastere de sainte Croix de Mortare; c'est pourquoy les Religieux apprehendant qu'on ne les troublât dans cette possession, obtinrent une nouvelle concession du Pape avec toutes les clauses necessaires pour leur seureté. Ce lieu est fort agreable & fort propre pour un Noviciat. On y conserve avec grande veneration le corps d'un Religieux, qui est tout entier sans aucune marque de pourriture, & qui exhale une odeur fort agreable.

XXV. Frere Bernardin establit un Convent prés de Castellutio dans la Province de la Principauté au Royaume de Naples, & les habitans de ce bourg le firent bâtir.

XXVI. Le bienheureux Frere Paul de Sinopoli compagnon de saint Bernardin, & Vicaire de la Calabre, fonda celuy qui est à deux milles de Terre neuve dans la mesme Province, au pied d'une montagne. Les citoyens de Terre

Digitized by Google

Neufve fournirent aux fraix du bâtiment, & ſon enclos eſt fort agreable à cauſe du boîs & des ſources vives qui s'y trouvent,

XXVII. L'Eveſque, le Chapitre & les habitans de Novare dans le Milanez, donnerent aux Obſervantins l'Egliſe de ſaint Nazaire prés de leur ville, & les Chanoines y vont dire la Meſſe le jour de la Feſte de ce ſaint martyr. Les corps des bien-heureux Freres Thomas Coccio & Mathieu Nolio illuſtres par leur naiſſance, & plus encore par leurs miracles, y ſont enterrez dans la Chapelle de ſaint François: ce lieu eſtoit mal ſain, mais on a remedié à cette incommodité par l'écoulement des eaux qui s'y aſſembloient.

XXVIII. Le Pape donna aux Obſervantins l'Egliſe de S. Maniat prés de Ravenne, à l'inſtance des habitans, & avec le conſentement de Beſſarion Cardinal de Nice à qui elle appartenoit, comme Prieur de S. Jean de Ravenne. Ce Convent ſervit aux François pour aſſieger la ville l'an 1512. c'eſt pourquoy on le fit démolir, & les Religieux furent transferez dans le vieux Monaſtere de ſaint Apollinaire de l'Ordre de ſaint Benoiſt, par le conſentement de l'Abbé commendataire, qui ſe reſerva les revenus. L'Egliſe eſt fort magnifique, car ſon edifice eſt ſoûtenu au dedans par vingt-quatre colomnes, & au dehors par treize; il y a de beaux portraits à la Moſaïque. Pluſieurs attribuent ſa fondation à l'Empereur Juſtinien & à Theodore ſa femme, d'autres à Narzete, d'autres à Richobald, & d'autres à Theodoric Roy des Goths; l'inſcription qui eſtoit à la principale chapelle l'attribuoit au dernier. Elle a porté le nom de S. Martin, mais elle a pris celuy de ſaint Apollinaire depuis que Jean VII. Archeveſque de Ravenne y fit porter les reliques de ce ſaint martyr, qui ſont dans un vieux ſepulchre de marbre, comme il conſte par l'inſcription qui eſt ſur une lame de plomb. On croit que le corps de ſaint Jean Pape & martyr y repoſe auſſi, neanmoins Jerôme le Roux dit que les reliques de l'un & de l'autre ſont à l'Egliſe de ſaint Apollinaire appellée de la Claſſe.

XXIX. Novelle de Maleteſte & les habitans de Ceſene en Ombrie, obtinrent du Pape pour les Obſervantins le vieux Convent de ſaint Laurens de l'Ordre de ſaint Benoiſt, prés de cette ville, qui avoit eſté delaiſſé à cauſe des guerres, & uni à l'Egliſe Cathedrale: ils demolirent l'anciene Egliſe, & en bâtirent une plus belle qu'un Eveſque de Rieti conſacra en l'honneur de l'Annonciation de la ſainte Vierge le 27. de Septembre l'an 1472.

XXX. Philippe le Bon Duc de Bourgogne donna un fonds pour bâtir un Convent de l'Obſervance prés de Bologne en Picardie, & les habitans contribuerent aux fraix; les Anglois en chaſſerent les Religieux aprés leur avoir fait mille injures. Henry II. Roy de France les y remit ſix ans aprés, & les Huguenots le démolirent l'an 1569. Depuis les Catholiques, qui ſont devenus maiſtres de la ville l'ont fait remettre. Un Eveſque de Teroüenne conſacra l'Egliſe ſous le titre de ſaint Laurens, nous ne ſçavons pas en quel temps, mais ſeulement que l'an 1449. Nicolas V. avoit donné permiſſion d'employer pour ce miniſtere un Eveſque Catholique.

XXXI. Le Pape exhorta les fidéles de contribuer à la reparation des Convents d'Albe, de Varaſco, de Vuines, de Molbata, d'Ezibim & de Biſtrictz en Tranſylvanie, qui avoient eſté demolis par les Turcs.

Digitized by Google

XXXII. Celuy de Zubraq dans la Province de Cologne fut reformé de méme que celuy de Palentia en Caſtille.

XXXIII. Le Pape ordonna que les Obſervantins de Moruedre au Royaume de Valence ne fuſſent ſujets qu'à leurs ſuperieurs, pour éviter la perſecution des Conventuels.

XXXIV. Raphaël Anlega, & Mathieu Sanglada tres-pieux Majorquins, & amis intimes de Frere Barrhelemi Catanio, firent bâtir le Convent qu'il avoit deſſeigné à un mille de la capitale de cette Iſle, ce lieu eſt ſolitaire, mais d'une beauté extraordinaire, & les ornemens de l'Egliſe qui excitent à la pieté y attirent une grande affluence de peuple. Le meſme Frere Barthelemy eſt enterré dans une Chapelle de ſon nom; Il a eſté honoré du don de prophetie, & de pluſieurs miracles, & treize ans aprés ſa mort ſon corps fut trouvé tout entier.

XXXV. Le Pape exempta de la jurisdiction du General, les Monaſteres de ſainte Paule de Mantouë & de ſainte Claire de Marieto, & les ſoûmit au Vicaire general de l'Obſervance à l'inſtance des Ducs de Mantoüe.

XXXVI. Le Monaſtere de S. Marie la Neufve de l'Ordre de S. Benoiſt dans Ancone avoit eſté uni à celuy de S. Barthelemy du meſme inſtitut & dans la meſme ville, & Jean Eveſque de ce lieu l'avoit donné aux Sœurs Antoinete de Miniati & Claire de Fermo Tierceres; le Pape approuva cette diſpoſition & y unit d'autres biens, parce que le nombre des Religieuſes s'accroiſſoit beaucoup; depuis elles prirent la regle de ſainte Claire & appellerent des Superieures de celuy du Tres-ſaint Sacrement de Peſaro; les deux Fondatrices y ſont mortes en odeur de ſainteté, & leurs corps ont eſté remis dans une belle chaſſe.

XXXVII. Gomezin de Benavidez Seigneur de Fromeſta, donna une maiſon aux Sœurs du Tiers-Ordre prés de çarçoſo dans le Dioceſe de Salamanque; vingt ans aprés elles firent vœu de clôture, & ſe mirent ſous la conduite de l'Obſervance. Ce lieu eſt ſolitaire, mais agreable, & la diſcipline reguliere y a eſté toûjours obſervée fort exactement; auſſi y a-il eu des Religieuſes fort illuſtres en vertu deſquelles nous parlerons en leur temps. On y conſerve avec grande veneration un crucifix dans le chœur & dans l'Egliſe une image de la ſainte Vierge appellée de porte du Ciel, ce qui a donné le nom à ce Monaſtere.

XXXVIII. Les Sœurs du Tiers-Ordre demeuroient à l'Egliſe de ſaint Ildephonſe dans Plaiſance en Eſpagne; Gonſalve Eveſque de ce lieu leur donna l'hermitage de ſainte Luce, qui avoit eſté delaiſſé par les Freres du meſme inſtitut, & le Pape confirma cette diſpoſition.

XXXIX. La Sœur Agnez Alphonſi avoit obtenu l'hermitage de ſainte Croix de Cruma dans le Dioceſe de Compoſtelle, & le Pape luy en confirma la poſſeſſion.

XL. Celles de Siene, appellées les Emmantellées, furent ſouſtraites de la jurisdiction des Freres de leur inſtitut, & remiſes à la conduite de leur Generale.

XLI. Lorſque ſaint Bernardin preſchoit à Viterbe, il eſtablit les Sœurs du Tiers-Ordre prés de l'Egliſe de ſainte Agnez, & fit venir du Monaſteré de ſainte Anne de Foligni les Sœurs Terence, Roſate, Letitia & Orifica pour les inſtruire, il prit meſme le ſoin de leur conduite durant quelque temps; c'eſt pour-

Digitized by Google

quoy on les appelloit les Sœurs de saint Bernardin; aprés sa canonisation ce monastere prit son nom, & la reputation de leur vertu accrut bien-tost leur nombre; cette année le Pape leur adjugea la possession de quelques biens, qui leur avoient esté legués par Antoine Thomasi.

XLII. Michel Evesque de Lavelli & les habitans de cette Ville donnerent à Frere Paul & à Frere Laurens de Raguse Tierceres une maison, un jardin, une olivete, & un bois pour s'y establir, & le Pape confirma cette disposition.

XLIII. Antoine Franciſci Prieur de l'Eglise collegiale de saint Laurens de Crenestolla prés d'Ameria, avoit donné à Frere Guidon Tiercere l'Eglise de sainte Marie de Monticules, qui avoit esté delaissée par d'autres Tierceres, & puis par des hermites, sous la rente de quatre Florins d'or, & le Pape la luy confirma.

XLIV. Il y avoit beaucoup de Tierceres dans la Ville & dans le Dioceſe de Cremone; quelques uns vivoient dans des hermitages, d'autres dans leurs maisons, & ils avoient accoûtumé d'élire un General: il survint quelque contestation pour les qualitez des Vocaux, & le Pape aprés avoir fait examiner cette affaire exclud les hermites de l'élection. Sa Saintеté soûmit au Vicaire de l'Observance de la Province de saint Antoine les Freres & les Sœurs du Tiers-Ordre du Dioceſe d'Aquilée, & des villes d'Austria & d'Udine dans le Frioul, & ceux de Hongrie au Vicaire de la Bossine.

I. SAint Bernardin fit un si grand nombre de miracles incontinent aprés sa mort, que tout le monde le jugeoit tres-digne d'estre canonisé. Alphonse Roy d'Aragon & de Sicile, Siene lieu de sa naissance, & Aquila celuy de sa mort envoyerent des Ambassadeurs au Pape sur ce sujet, & sa Saintеté deputa les Cardinaux Nicolas de saint Marcel, Guillaume de saint Martin és Monts, & Albert de saint Eustache pour examiner cette importante affaire. Le bien-heureux Frere Jean de Capistran travailloit avec ardeur à son avancement, mais l'occupation de sa charge de Vicaire general de l'Observance, & de Noncé Apostolique dans l'*Italie* pour la Croisade, ne luy donnoit pas tout le loisir qu'il eut souhaité pour y vaquer; le terme de trois ans que le Pape avoit mis à son premier employ s'approchoit, & il estoit tres-aise de s'en pouvoir demettre; c'est pourquoy sa Saintеté ordonna le 31. d'Octobre, que les Vicaires generaux de l'Obseruance tiendroient un Chapitre general chacun dans son district, pour y faire élire leurs successeurs, & au mesme temps elle commanda au General de confirmer ceux qui seroient éleus, trois jours aprés qu'ils luy seroient presentez, avec cette clause que s'ils les refusoient, ils seroient censez confirmez d'autorité Apostolique.

Digitized by Google

II. Frere Rodriguez d'Ogna estoit nonce Apostolique dans les Royaumes de Castille & de Leon, & le Pape luy ordonna d'envoyer au plûtost l'argent qu'il avoit ramassé pour la guerre sainte. Frere Guidon de Rimini estoit allé en la mesme qualité vers quelques Princes d'*Italie*. Frere Jaques de Primadiciis Bolonois & Frere François de Platea faisoient la mesme fonction dans l'exarchat de Ravenne, & le Pape étendit leur commission à toute l'*Italie*; mais depuis sa Sainteté connoissant la prudence & l'adresse de ce Frere Jaques, l'envoya pour la troisiéme fois en Orient, comme son *Commissaire* avec un plein pouvoir, pour travailler à la propagation de la foy, & à la reformation des *Convents* de son ordre. Le bien-heureux Frere Albert de Sartiano aprés avoir presché le *Caréme* dans Milan, continuoit le mesme exercice dans les Villes & les bourgs du voisinage; le dernier de Juin il estoit à Galerata, d'où il envoya à Frere Antoine de Raude un docte opuscule intitulé, que la bassesse de la naissance ne peut pas nuire à la vertu. Le bien-heureux Frere Jaques de la Marche travailloit avec le méme zele, & le mesme succez dans l'Ombrie; il reüssit si heureusement à Foligni, qu'il reconcilia tous les habitans qui avoient rendu cette Ville deserte par la furie de leurs seditions.

III. Frere Jean fut promeu à l'Evesché de Sagone en Corse. Frere François à celuy de Cren sous l'Archevéque d'Athenes. Frere Luc de Sarzane à celuy de Cifalu en Sicile. Frere Antoine fut changé de celuy de Gallipoli à celuy de Motula suffragant de Tarente. Frere Charles de Matellica succeda à Frere Benoit dans celuy de Bagnorea. Le Pape donna beaucoup de loüanges à Frere Nicolas d'Azara, de ce qu'il avoit retiré plusieurs personnes du schisme dans le territoire de Trente.

IV. Le bien-heureux Frere Lanceslas Prince de Hongrie florissoit en ce temps par l'excellence de ses vertus; son oraison estoit si fervente, qu'on le trouvoit souvent ravi en extase; élevé de terre, entouré de lumiere, & insensible aux piqueures qu'on luy faisoit pour le faire revenir. Le desir d'imiter les plus zelez observateurs de son estat, l'obligea de venir en Italie; il visita les Provinces de saint François & de saint Ange, & enfin il s'arresta dans celle de Toscane au Convent de Scarlin, sous la conduite du bien-heureux Frere Thomas de Florence; & quoy qu'il fut d'un sang si relevé, & que son Superieur ne fut qu'un Frere lay, il ne dédaigna pas de s'y soûmettre par une fort exacte obeïssance. Saint Bernardin l'institua Gardien du Convent de saint Ange dans Milan; durant le temps de sa charge la peste emporta vingt de ses Religieux qui s'estoient exposez en divers endroits, & il vit leurs ames qui montoient au Ciel entourées d'une grande lumiere. Le dernier qui mourut estoit un Frere lay dont la vertu n'estoit pas fort connuë, mais Frere Lanceslas vit qu'un grand rayon de lumiere tomba sur son corps, & qu'au mesme temps son ame fut enlevée dans le Ciel.

V. Frere François de Pavie, qui demeuroit à Milan, demanda un jour à Frere Lanceslas son Gardien, s'il croyoit qu'on peut demeurer en seureté de conscience dans ce Convent, dont la structure estoit si somptueuse, & l'ameublement si pretieux. Il s'imaginoit que ce devot Religieux, qui avoit quitté

Digitized by Google

ſon pays pour rechercher la pratique de la plus étroite pauvreté, en feroit un grand ſcrupule ; mais il fut bien ſurpris lors qu'il luy répondit, je vous avouë que j'ay eſté trompé juſqu'à preſent, dans la penſée que j'avois que la pauvreté eſtoit la premiere des vertus, car j'ay trouvé que dans la pure verité, la perfection d'un Frere Mineur conſiſte dans l'exacte obeïſſance, & dans la veritable humilité. Le reſpect que Frere François portoit à un ſi ſaint perſonnage, & qui eſtoit ſon Superieur, luy fit garder le ſilence, quoy qu'il n'approuvât pas ſon ſentiment ; depuis ayant appris qu'il eſtoit mort à Scarlin, il pria Dieu avec tant d'inſtance de luy découvrir l'eſtat auquel il eſtoit en l'autre monde, qu'il merita de le voir glorieux ; & les miracles qui ſe firent à ſon tombeau confirmerent bien-toſt ſa revelation. De la réponſe de Frere Lanceſlas on peut inferer avec raiſon, que ceux qui croyent avoir atteint le ſommet de la perfection, parce qu'ils embraſſent une pauvreté fort auſtere ſe trompent, s'ils negligent les autres vertus ; ce grand dépoüillement ne ſera pas pour eux un ſujet de merite, s'ils en tirent de la vanité, & s'ils mépriſent ceux qui ne le pratiquent pas avec tant d'exactitude ; la pauvreté eſt à la verité fort propre à un Frere Mineur, mais la parfaite obeïſſance & la profonde humilité luy conviennent encore mieux ; & la demeure des grands Convens ne luy ſera pas ſi nuiſible que l'orgueil dans le ſejour des petits.

VI. Frere Juſtin d'Hongrie, qui avoit quitté une Baronie fort riche pour ſe rendre Frere Mineur, nous fournit un funeſte exemple de cette verité ; il s'eſtoit addonné à la meditation avec tant de ferveur, qu'il y eſtoit ſouvent ravi en extaſe. Il vint demeurer au Convent d'Araceli, qui avoit eſté donné cette année à l'Obſervance, comme nous dirons plus bas ; un jour il fut ravi & élevé en l'air au refectoir pendant le repas ; le bien-heureux Frere Jean de Capiſtran laiſſant ſortir tous les Religieux pour aller dire graces à la reſerve de ſon compagnon, obſerva ce Religieux juſques à ce qu'il revint à ſoy. Il n'y trouva rien qui ſentit l'illuſion ; au contraire il y vit beaucoup de choſes qui luy firent juger que c'eſtoit un veritable raviſſement.

VII. Le Pape ayant appris cette merveille fit appeller Frere Juſtin, & au lieu de le recevoir comme les autres au baiſement des pieds, il l'embraſſa, le baiſa, luy fit des preſens & luy accorda des indulgences. Ces faveurs extraordinaires firent enorgueillir cet extatique, il ne ſe connut plus : il revint au Convent avec un port plein de faſte, & commença de raconter avec des paroles pleines de vanité l'accueil honorable que le Pape luy avoit fait. Le bien-heureux Frere Jean avoit déja ſçeu ce malheureux changement par une revelation, & les deportemens de Frere Juſtin ne luy firent connoiſtre que trop qu'elle eſtoit veritable. Il taſcha en pere charitable de remetre dans le bon chemin cette brebis égarée, il l'avertit de ſa cheute, & luy dit avec un grand ſoupir, vous eſtes allé vers ſa Sainteté beau comme un Ange, & vous revenez difforme comme un demon. Ah, que vous avez bien beſoin de vous reconnoiſtre & de vous humilier, ſi vous ne voulez achever de vous perdre ; mais ce miſerable eſtoit déja ſi remply de l'eſprit de vanité, qu'au lieu de profiter de ces bons avis, il devint chaque jour plus inſolent, & le bien-heureux Frere Jean voyant qu'il ſe

Digitized by Google

rendoit insupportable, fut obligé de le faire sortir de Rome & de le renvoyer en Hongrie; cette confusion ne le fit pas plus sage; à peine fut-il un peu éloigné de la ville, qu'il commença a quereller ses compagnons, & en blessa un d'un coup de couteau; on le ramena dans Araceli, où il fut condamné à une rigoureuse penitence; mais dés qu'il l'eut achevée, il s'enfuit au Royaume de Naples, & il y commit des crimes qui obligerent ses Superieurs de le renvoyer à Rome, où il fut mis en prison, & fit une fin malheureuse.

VIII. Je veux ajoûter icy l'exemple d'un autre chatiment, qui arriva dans la Province de la Marche en la personne de Frere Hyppolite: ce Religieux avoit accoûtumé de se flatter pour chercher ses aises, sur tout au manger; & pour se dispenser du jeune, il feignoit des maladies secretes; sous ce faux pretexte il demanda au Gardien la permission de manger de la chair durant le Carême de Toussaints, & les Medecins n'ayant pas jugé qu'elle luy fut necessaire, le Superieur luy commanda de suivre la vie commune, mais il mépriſa ce commandement, & ne pouvant obtenir de ses Freres ce que sa gourmandise desiroit, il se le faisoit porter en cachete par ses parens: Le bienheureux Frere Jean arriva sur ce temps au Convent où ce dissolu demeuroit, & Frere Hyppolite, qui le vint salüer comme les autres, demanda à son compagnon comment il se portoit; celui-cy luy répondit qu'il estoit fort fatigué du chemin, & que n'estoit l'obligation du jeune, il auroit bien souhaité de souper; je me porte mieux que vous, dit alors Frere Hyppolite, car j'ay mangé d'un bon oyson roty; ce bon Frere voyant l'effronterie avec laquelle ce gourmand se vantoit de son peché, reprit avec grand zele, vous ne l'avés pas encore digeré, prenez garde que la replet ion ne vous étouffe. Cet avis fut une funeste Prophetie: car aprés que chacun se fut retiré, on entendit dans le Dortoir des voix, comme des gens qui se battoient & le bruit comme des Cavaliers armés; la crainte retint chacun dans sa cellule, jusqu'à ce que le bienheureux Frere Jean en sortit, appella le Gardien fit porter de la lumiere, la Croix & l'eau Benite, & avec ses armes il dissipa ce prestige; mais en mesme-temps, on oüit une voix lugubre qui repeta trois fois, ha mal-heureux je suis perdu; on regarda d'où elle pouvoit venir, & l'on prit garde qu'il n'y avoit que Frere Hyppolite qui n'estoit pas venu à cette ceremonie; on courut à sa chambre: on enfonça la porte, & on le vit mort, étendu tout nud sur le pavé, son corps noir comme celui d'un More, & l'on trouva son armoire bien garny de provisions; Le bienheureux Frere Jean ne peut retenir ses larmes à ce triste spectacle, & par une juste indignation, il commanda qu'on jettat à la voirie le cadavre de ce miserable.

IX. Julien Cardinal Cesarin Legat Apostolique & protecteur de l'Ordre, avoit esté tüé dans la sanglante bataille que les Turcs gaignerent sur les Chrétiens prés de Varne, dans le mois de Novembre de l'année precedente, & le Pape luy donna pour Successeur à la protection de l'Ordre Dominique Capranica Cardinal de Ferme, qui s'aquita de cette charge pendant plusieurs années avec beaucoup de zele, & de prudence.

X. Le Pape ordonna que les oblations pecuniaires qui se faisoient au Convent de N. Dame des Anges, seroient aux Conventuels pour estre employées

Digitized by Google

selon que Nicolas IV. l'avoit determiné, & que les autres appartiendroient aux Observantins qui le possedoient depuis l'an 1415. sous la mesme reservation qui avoit esté reglée alors par le General.

XL. Les Cardinaux Jean de Tarente Evêque de Palestrine, & Guillaume d'Angers receurent ordre du Pape de mettre les Observantins en possession du celebre Convent d'Araceli, & de les y maintenir comme leurs conservateurs, contre les attentats des Conventuels, qui ne manquerent pas de faire leurs efforts pour s'y remettre, & donnerent beaucoup de peine à ces nouveaux habitans; mais parce que l'absence, ou la mort de ces Prelats pouvoit donner lieu à ces entrepriſes, sa Sainteté établit depuis conservateurs perpetuels de cette maison les Senateurs & les Magistrats de Rome. Jaques Lelli, Alexis de Cinciis, Jean-Jaques de Boccabellis & Laurens de Mazabufalo, eurent la commission de vendre les immeubles, & d'employer le prix à la reparation de l'Eglise & du logement. Le bienheureux Jean de Capistran en prist la possession y remit la discipline Reguliere, & y appella de diverses Provinces des Religieux devots & sçavans, afin de faire paroître la reformation avec éclat dans cette illustre Ville. Il y institua un Commissaire pour chaque Famille la Cisimontaine & l'Ultramontaine; & cette disposition qui fut autorisée par le Pape, à toûjours continué depuis, il y établit encore des discrets pour les affaires de ceux de sa nation, & pour celles des estrangers. Sa Sainteté avoit accordé auparavant aux deux Vicaires Generaux de l'Observance, la permission d'ajoûter chacun quatorze Convens à sa Famille. Elle exempta ceux d'Araceli, & de celuy de saint François, au-delà du Tybre des peages & des impots, & ordonna que toutes leurs causes fussent traitées sommairement sans s'arrester à la rigueur des formalitez du

XLI. Les Conventuels n'avoient plus de demeure dans Rome, c'est pourquoy le Pape donna à Frere Ange de Perouse leur Procureur General, l'Eglise Parroissielle de saint Sauveur en l'Onde prés du Pont rompu, appellé depuis le pont de Sixte IV. parce que ce Pape le fit remettre; elle avoit esté delaissée par les Religieux de saint Paul l'Hermite, & Nicolas V. Sixte IV. & Clement VII. ont depuis confirmé cette disposition, l'Abbaye de saint Jaques de Corneto depend de cette Eglise, il y avoit eu là autrefois un Monastere de sainte Claire, & le Pape le donna aux Conventuels.

XLII. Les habitans de Montpolitien en Toscane avoient supplié le Pape depuis cinq ans, de mettre les Observantins à la place des Conventuels au Convent de leur Ville appellé sainte Marie de Fonteine-Château, & le 27. de Juillet sa Sainteté donna ordre au bienheureux Frere Jean de Capistran d'en prendre possession. Frere Gilles de Florence qui estoit fort consideré de ce peuple le fit tres-bien reparer. Cette Ville a produit de tres-grands personnages, entre autres Frere Ange Docteur celebre, le Pape Marcel II. le Cardinal Bellarmin illustre pour sa vertu & pour l'excellence de sa Doctrine. Les bienheureux Martyrs Frere Jean & Frere Barthelemi Martinozzi dont nous avons parlé l'an 1242. Frere Barthelemy Pucci Franciſci, qui laissa sa femme, ses enfans & ses biens pour se rendre Frere Mineur, & qui vécut avec tant de saintеté qu'il merita d'estre honoré

Digitized by Google

honoré de plusieurs miracles. Frere François Petrigori fameux Predicateur, sur la tête duquel on vit paroître trois étoilles pendant qu'il estoit en Chaire, & l'on jugea par ce prodige qu'il devoit mourir dans trois jours, comme il arriva. Il est inhumé à sainte Croix de Jerusalem dans Florence, & son image est gravée sur son tombeau avec trois étoiles ; les Florentins l'ont en grande veneration à cause des miracles ordinaires qu'il fait, & de plusieurs Propheties qu'il a laissées & qui ne se sont trouvées que trop veritables par les malheurs qui sont arrivés à cette Ville, & à ses voisines. Le bienheureux Angelin Danesio qu'on croit avoir esté du Tiers-Ordre, il est enterré dans l'Eglise de saint François où Dieu l'honore de plusieurs miracles.

XIV. Frere Louis de Siene Vicaire de Toscane, prit possession d'un petit Convent dedié à saint Jerôme prés de Volaterre, qui luy fut donné par l'Evéque avec le consentement de Jaques Bladio Provincial des Conventuels. Cosme de Medicis le plus ancien, fit rébatir l'Eglise ; Frere Michel, Frere Augustin, & Frere Benoit de saint Lorin Religieux Lays illustres par leur assiduité à l'oraison, & par le zele de la pauvreté, & de l'humilité y sont inhumés.

XV. Gonzague écrit que le Convent de Massa fut commencé cette année par saint Bernardin ; mais cela ne peut pas estre, puis qu'il estoit déja mort ; peut estre en avoit-il procuré l'établissement pendant sa vie. Tandis qu'on poursuivoit sa canonisation les habitans firent bâtir l'Eglise, & la dedierent à son honneur. Le mauvais air de ce lieu l'avoit fait abandonner depuis ; mais à l'instance des Magistrats le Chapitre tenu en Toscane l'an 1580. obligea les Religieux de le reprendre.

XVI. Raymond des Ursins Prince de Salerne & Comte de Nole, faisoit reparer l'Eglise de saint Laurens prés de cette Ville, avec dessein d'y joindre un Convent : mais il voyoit avec grand étonnement que tout ce qu'il avoit fait travailler durant le jour, se trouvoit ruïné le lendemain ; il implora les prieres des personnes pieuses, pour obtenir de Dieu la grace de connoître la cause de ce prodige ; & il arriva, que les Maçons qui tiroient des pierres d'une carriere, trouverent la statuë d'un Ange faite de bronze, qui tenoit à sa main une bague pretieuse ; cela lui fit juger que Dieu vouloit que ce lieu fut consacré à son service, il y fit bâtir le Convent qu'il avoit desseigné de fonder ailleurs, & luy donna le titre de S. Ange ; cette statuë est conservée dans le sanctuaire, & ce Fondateur y a choisi sa sepulture. Le bienheureux Frere Reginald Lay illustre par ses miracles pendant sa vie, & aprés sa mort y est enterré ; Frere Jean Thomacelli Provincial de Naples, fit transporter ses Reliques du Cimetiere commun à un sepulchre particulier l'an 1486. Frere Chrysanthe de Nole qui a esté deux fois Provincial de cette Province, a fait orner ce Convent jusques à l'excez.

XVII. Estienne Evéque de Nardo en Calabre donna aux Observantins l'Eglise parroissielle de sainte Marie la Neufve prés de Racula, & le Pape la leur confirma ; Gonzague dit que Ptolemée Seigneur de cette Ville fit bâtir le Convent l'an 1453.

XVIII. Les Observantins s'établirent à Termoli dans la Poüille, nonobstant l'opposition des Conventuels, car le Pape ordonna à leur Provincial de la

Digitized by Google

faire cesser, & écrivit en faveur des premiers à Charles de Champbas Seigneur de ce lieu : je crois pourtant qu'ils le quitterent, car je ne le trouve pas dans nos Catalogues.

XIX. Les habitans de Cattaro en Dalmatie écrivirent au bienheureux Fr. Jean de Capistran, qu'ils desiroient de bâtir un Convent pour l'Observance, pourveu qu'il ne leur donnat que des Religieux Dalmates ou Italiens ; car ils ne vouloient du tout point de ceux de la Bossine.

XX. Marie Reine de France obtint permission d'établir les Observantins à Mont-martre lez Paris, ou dans un autre lieu du Dioceſe de cette Ville, je ne sçais-pas si elle le fit.

XXI. Le Pape ordonna de restituer aux Observantins de la Custodie de Sevil'e, les Convens du Mont, de la Rizafa, de Constantine, de Ville-verte, & de la Rabida.

XXII. Les habitans de Carignena en Aragon tienent par tradition, que cette année saint Bernardin établit un petit Convent à trois milles de leur Ville prés d'une Eglise de sainte Catherine située sur une coline ; Mais cela ne peut avoir esté fait que par quelqu'un de ses compagnons ; je crois mesme que sa fondation n'est pas si anciene ; ce lieu est fort propre pour la recollection, aussi a-il porté des Religieux fort illustres en pieté, entre autres Frere Didace surnommé le Dechaux, qui fut fort honoré pendant sa vie à cause de l'excellence de sa vertu, & aprés sa mort on luy donna un tombeau particulier. Il y a prés du Convent une petite Chapelle de saint Antoine, où sa feste se celebre avec grande solemnité,

XXIII. L'Eglise de celuy d'Ath en Haynaud fut bâtie par Jean de Ligne, & le logement par Antoine Cospiau avec l'ayde des habitans : Frere Jean Maubert Vicaire General de l'Observance y mourut l'an 1450. en grande odeur de saintetè, & fut enterré au milieu du chœur.

XXIV. Les Magistrats de Leyden en Hollande donnerent aux Observantins le Convent que les Tierceres avoient prés de cette Ville, & il fut destruit entierement l'an 1579. par les Heretiques.

XXV. Gonzague écrit que Marie veuve d'Alphonse V. Roy d'Aragon, transfera au Monastere de la sainte Trinité, qu'elle avoit fait bâtir dans Valence les Religieuses du Tiers-Ordre que son mari avoit establies à Gandie; mais il se trompe, car Alphonse vécut encore plusieurs années, & la Bulle de cete translation qui est datée du mois de Janvier de l'an 1445. doit estre rapportée au suivant, parce qu'en ce temps on ne commençoit l'année qu'au 25. de Mars. Ce Monastere est fort grand & fort beau, & l'on y observe la seconde regle de sainte Claire. Il a produit les Fondatrices de ceux de Jerusalem, de Barcelone de Turol, & de quelques autres. La susdite Reyne y est enterrée, Marie Villena sa niece y prit l'habit le jour de la translation. La beauté de son esprit a parû dans le traité de la vie de Jesus-Christ qu'elle a composé avec autant d'éloquence que de pieté, & sa vertu a merité que saint Michel Patron de ce lieu avertit les Religieuses de l'élire pour leur Abbesse. Un Prince de la famille de Castriot est en-

Digitized by Google

terré sous le chœur, il avoit ordonné d'estre mis dans un tombeau relevé, pour n'estre pas foulé sous le pieds du peuple.

XXVI. Les mémoires du Vatican portent que la Sœur Violante fille du Duc de Gandie, estoit Abbesse d'un autre Monastere de sainte Claire dans Valence, auquel le Pape attribua quelque revenu des Prevôtés de l'Eglise Cathedrale.

XXVII. Philippe de Savenses Conseiller du Duc de Bourgogne, & Marie de Lully sa femme avoient obtenu permission de bâtir un Monastere dans Amiens pour les filles de sainte Colete. L'Evêque, & le Chapitre s'y estoient opposez, mais cette difficulté fut levée par un accord touchant les funerailles, & les oblations qui fut confirmé cette année par le Pape. La Sœur Marie de Bourbon fille de Jaques Roy de Sicile y a vécu avec un rare exemple de pieté. Adrien de Maillezay Chevalier des Ordres du Roy, & nostre insigne Bien-facteur y est inhumé dans un beau sepulchre.

XXVIII. Le Pape permit aux Sœurs du Tiers-Ordre de Rome, d'élire une Superieure Generale, & de porter un cordon au lieu d'une courroye. Il donna à celles de Corneto la maison de Jean Ange, & les biens qu'il avoit leguez pour d'autres œuvres pieuses, & nomma Frere Jaques de Rieti pour leur Commissaire. Il approuva les vœux que celles de Gand en Flandres faisoient.

XXIX. Les contestations qui s'estoient émeuës entre les Religieux de la Hongrie, de la Bossine, & de l'Esclavonie, avoient obligé les Superieurs de l'Ordre de donner un Vicaire particulier aux Hongrois; mais le Pape croyant qu'il estoit necessaire qu'ils demeurassent tous unis, pour pouvoir mieux resister aux heretiques, les remit sous un seul. Il instititua des Syndics en Orient, afin qu'ils peussent aliener les immeubles, & en employer le prix pour les necessitez des Religieux sans blesser la pureté de la regle, il exempta de tous les subsides, le Convent de saint Paul prez de Bologne, qui s'en trouvoit fort incommodé.

De Jesus-Christ l'an 1446.	d'Eugene IV. l'an 16.	de Federic III. Emp. l'an 7.	de l'Ordre l'an 239.

I. LE Pape resolut de separer les Observantins des Conventuels; les contestations qui arrivoient entr'eux, l'avantage de la reformation, le peu d'esperance qu'il y avoit de les pouvoir unir, & les solicitations du bienheureux Fr. Jean de Capistran l'obligerent à cette determination. Il ne vouloit pas neanmoins que cette division fut absoluë, mais qu'ils reconnussent tous un même chef comme le vray successeur de nostre Seraphique Pere; & parce qu'il sçavoit que le B. Fr. Jean estoit tres-bien instruit de toutes les affaires de l'Ordre, & de tout ce qui pourroit estre plus avantageux à sa famille, il le chargea de dresser la Bulle de cette separation, & la fit publier le 11. de Janvier, quelque resistance que le General y peut faire. Dés qu'elle parut il y fit des notes & des observations,

Digitized by Google

mais cela n'empêcha pas ſon effet, car il fut obligé de donner ſon autorité toute entiere aux deux Vicaires Generaux, ſans autre reſervation, que du droit de les confirmer dans trois jours aprés leur preſentation, & de pouvoir faire luy meſme la viſite ſur eux, & ſur les Religieux de leur dependence. Et parce qu'il y avoit à craindre qu'il n'entreprit quelque choſe contre cette nouvelle Famille, au Chapitre qui ſe devoit tenir bien-tôt, ſa Sainteté luy deffendit de rien innover ſur ce qu'elle avoit ordonné, & arreſté avec que luy à Siene.

II. Pendant que le General tenoit le Chapitre des Conventuels à Montpellier, le bienheureux Frere Jean de Capiſtran tenoit celuy de la famille de deça les monts dans Araceli à la Pentecôte, & le Pape voulut honorer cette Aſſemblée de ſa preſence à tous les actes. Le bienheureux Frere Jean ſe depoſa de ſa charge entre les mains de ſa Sainteté, & Frere Jaques de Primaditiis, ſi renommé par ſes beaux emplois, fut éleu à ſa place. On y arreſta que le Vicaire General ſeroit triennel, qu'on ne recevroit point de Novices qui n'euſſent atteint dix-huit ans, qu'on ne prendroit plus de Convens ſans la permiſſion du Vicaire General, que celuy d'Araceli luy ſeroit ſoûmis immediatement, & qu'on y appelleroit deux Religieux François, deux Eſpagnols & deux Allemans, mais de tel merite qu'ils peuſſent faire honneur à cette Maiſon. Frere Rodrigués d'Ogna Eſpagnol fut un de ceux là, auſſi eſtoit-il en grande eſtime pour ſa vertu, & pour l'excellence de ſa predication; & le Pape l'aymoit ſi tendrement qu'il le traitoit comme s'il eut eſté ſon propre fils, & ne luy pouvoit refuſer aucune choſe.

III. Lors que le General fut de retour en Italie, il ne voulut pas confirmer le nouveau Vicaire, pretendant que les Obſervantins n'avoient pas peu tenir un Chapitre, parce que c'eſtoit à luy de le convoquer & d'y preſider: c'eſtoit regimber contre l'éperon, car Frere Jaques n'avoit beſoin de ſa confirmation que par ceremonie, veu qu'il avoit receu celle du Pape par une Bulle expreſſe; c'eſt pourquoy ſa Sainteté défendit au General de toucher à cette élection, & l'obligea de l'approuver par ſes proptes lettres avec des termes d'honneur. Sur la fin de l'année elle donna encore deux Bulles, la premiere qui eſtoit generale pour toute l'Obſervance, ſoûmetoit aux Vicaires Generaux tous les lieux qu'elle poſſedoit avant le Chapitre General, & leur donnoit le pouvoir d'établir des Vicaires dans chaque Province qui euſſent la meſme autorité que les Provinciaux, la ſeconde s'addreſſoit à Frere Jean Maubert Vicaire General de delà les Monts, & luy ordonnoit de tenir un Chapitre General dans ſon Diſtroit avec le pouvoir d'y faire des Statuts pour établir l'uniformité parmi eux, & la façon de leur Gouvernement; meſmes de determiner la qualité des viandes dont ils ſe devoient ſervir pendant le Carême, ſelon la diverſité des lieux.

IV. Pluſieurs, & meſmes des Eccleſiaſtiques, s'eſtoient abandonnés à une ſi grande diſſolution dans la Boſſine, la Moldavie, la Valachie, la Bolachie, la Bulgarie, la Raſcie, & l'Eſclavonie qu'ils oſoient ſoûtenir par une erreur manifeſte, que la ſimple fornication n'eſtoit pas peché; le Pape pour corriger ce deſordre inſtitua Inquiſiteur dans tous ces cartiers, Frere Fabien de Baſchia Vicaire de la Boſſine & ſes ſucceſſeurs, & donna beaucoup de privileges aux Obſervantins de cette Province, qui travailloient avec grand fruit à la converſion des

Digitized by Google

Heretiques. Ces privileges estoient pour la confirmation de tous ceux qu'ils avoient déja receus du saint Siege. 2. En particulier le pouvoir d'administrer tous les Sacremens, mesme celui de la Confirmation. 3. D'établir de nouveaux Conuens. 4. De soûmettre à cette Vicairie tous les Religieux qui se trouvoient depuis la mer Adriatique, jusques à l'extremité de la Tartarie. 5. D'établir des Maisons pour les Tierceres de l'un & de l'autre sexe, qui leur seroient sujetes comme celles d'Italie. 6. De gouverner les nouveaux convertis sans dependre des Curés, & quelques autres touchant les Festes, les Offices, les Sepultures, & l'administration des Sacremens, & pour la soûmission des Religieux à leurs Superieurs sans pouvoir en estre soustraits sous pretexte de servir de Chapelains mesme par l'autorité du saint Siege.

V. Le Pape envoya en France le bienheureux Frere Jean de Capistran pour traiter avec le Roy des affaires de l'Eglise; il passa par Avignon, & le Cardinal Frere Pierre de Foix Legat Apostolique le receut avec grand honneur, & luy donna un passeport.

VI. Le bienheureux Fr. Albert de Sartiano avoit esté prié diverses fois par les habitans de Bresse, de venir chez eux pour appaiser les desordres des seditions dont ils étoient affligez; il y alla cette année, & travailla avec tant de prudence qu'il les remit en paix. Afin que cet accord fut plus ferme il écrivit à François Barbaro Duc de Venise, pour le supplier de faire confirmer par le Senat les Articles qu'il avoit établis. Sa lettre est du neuviéme de Janvier, & il marque qu'il y avoit déja huit ans, que ce Duc étant President à Bresse l'avoit invité d'y venir pour ce mesme sujet, mais qu'il avoit esté empeché de le faire jusques à present.

VII. Frere Nicolas de Rogiers fut promeu à l'Evêché de Bagnorea, Frere Antoine de Fabiano à celuy de Suacen Suffragant d'Antibar, Frere Jean à celuy d'Augustopoli en Phrygie, & Frere Ponce Gaufredi à celuy de Sidon titulaire dans la Province de Lariſſa.

VIII. Jaques I. Roy d'Escosse ayant appris le fruit que l'Observance faisoit, pria les Peres de la Province de Cologne de luy envoyer des Religieux pour l'établir dans son Royaume; ceux-cy avertirent le Vicaire general du pieux dessein de ce Prince, & il luy envoya Frere Corneille Zirichzen Hollandois Religieux de grand merite, avec quelques autres; ils acquirent par leur vertu une si grande estime dans l'esprit du Roy & du peuple, qu'on les appelloit pour traiter les plus importantes affaires, & dans peu de temps ils s'establirent fort commodement en plusieurs endroits. Aprés ce bon succez Frere Corneille revint en Flandres & mourut fort saintement à Anvers. L'Escosse a porté depuis de tres-excellens personnages, les plus connus sont Frere Robert Creth tres-sçavant Theologien, qui a esté deux fois Provincial de cette Province. Frere Jaques Stuard cousin de Jaques V. Roy d'Escosse qui predit sa propre mort, & les calamitez de ce Royaume long-temps avant qu'elles n'arrivassent; & Frere Jean Patrice qui fut obligé de passer aux Pays-Bas avec quatre vingts de ses Freres, pour éviter la fureur des Heretiques, & qui supporta cet exil avec grande patience.

Digitized by Google

IX. Le Pape estant informé des inconveniens qui arrivoient de la perpetuité des Superieurs, reduisit toutes les charges à trois ans ; Frere Philippe d'Astorga estoit Provincial de saint Jaques depuis cinq ans, & il y avoit quelques Convens qui ne le vouloient pas reconnoistre ; Frere Loüis de Sala Custode de l'Observance dans les Royaumes de Castille & de Leon, avoit receu une commission Apostolique pour examiner cette affaire, & cette année le Pape le deposa de son Provincialat, & donna pouvoir à Frere Alphonse de Ville-neuve d'assembler le Chapitre pour élire son successeur. Les Observantins de Portugal obtinrent permission de faire un Vicaire Provincial. Quelques Religieux Anglois qui estoient dans la Province d'Irlande, ne vouloient pas reconnoistre pour Provincial Frere Guillaume Iragillich. quoy que le General l'eût établi sur les deux nations, par le consentement d'Henry Roy d'Angleterre ; mais le Pape confirma son pouvoir, & reduisit ces rebelles à l'obeïssance.

X. Prés du Bourg de Cordon il y avoit un Monastere ruiné appellé saint Jaques de Col-Luci, qui avoit esté uni à celuy de sainte Catherine de l'ordre de Cisteaux étably dans ce lieu ; Frere Jaques de Primaditiis en obtint la donation du Pape, & Nicolas V. la confirma avec plusieurs privileges.

XI. Frere Jean Maubert Vicaire General obtint permission d'aggreger à l'Observance cinq Convents en Aragon, cinq en Castille & cinq dans la Province de S. Jaques avec le consentement du General, des Provinciaux, des Fondateurs, & de tous ceux qui pouvoient y estre interessez, ou bien d'en établir autant de nouveau, mesme sans demander la permission des Ordinaires.

XII. Frere Loüis de Sala érigea en Convent l'hermitage de saint Mainet d'Abundo prés de la Tour de Basaurto au Dioceſe de Calahorra, & le Pape le luy confirma ; ce lieu doit avoir esté delaissé, car je n'en trouve aucun memoire.

XIII. Jean Pacheco obtint permission d'en fonder un autre dans le Dioceſe de Cuença en Espagne, je ne sçais pas s'il l'a fait.

XIV. Le *C*onvent de l'Isle que la riviere de Blanet fait, entre les bourgs de Henneband & de Loperan en Bretagne fut établi environ cette année avec le consentement de Pierre fils du Duc de Bretagne ; ce Prince est enterré devant le grand Autel de l'Eglise, qui fut dediée à sainte Catherine par l'Evesque de Vannes le 17. de Mars l'an 1450.

XV. Frere Paul Zeocsio *P*rovincial de Hongrie en establit un en Transilvanie au cartier appellé des Sicules, & un autre à *P*othocsie.

XVI. L'Observance fut establie à celuy de Tusbinghen en Soüabe par l'autorité du Comte Louïs de Vuitemberg.

XVII. Le *P*ape accorda des indulgences pour les Festes des Apostres & de tous les Saints, à l'Eglise de celuy de Milics-Sunnia dans le Dioceſe de Clonfert en Irlande ; & sa Bulle marque qu'il est fort ancien, & qu'il avoit esté presque ruiné par les guerres.

XVIII. Il confirma Frere Marc dans le Gardianat de Modone en Grece dont il estoit natif, & où il avoit esté institué depuis quatre ans par Frere Jaques de *P*rimaditiis, lors qu'il estoit Vicaire Apostolique en Orient.

XIX. Je trouve que cette année il est fait mention de divers Monasteres de

Digitized by Google

ſainte Claire, de celuy de Litio dans le Royaume de Naples, auquel l'Evéque Guiduccio avoit vendu quelques biens; de celuy de ſaint Laurens à Salerne, que le Pape ordonna de reformer; de celuy de ſainte Marie de Baſſico à Meſſine, pour lequel le Pape permit que les Confeſſeurs qui demeuroient au Convent de ſainte Marie de Jeſus éloigné de trois milles, logeaſſent à l'Egliſe de ſaint *P*aul; de celuy de ſainte Luce à Leoneſſe dans le Duché de Spolete, duquel le *P*ape confirma l'eſtabliſſement qui avoit eſté fait long-temps auparavant: de celuy de noſtre Dame d'Eſperance à Balbanera dans le Dioceſe de Calahorra, duquel Didace Manriquez *P*reſident de Leon, & ſa femme Eleonor ſont fondateurs, mais il n'eſt plus ſous la juriſdiction de l'Ordre; de celuy de Valdieu dans le Dioceſe de Coire capitale des Griſons, auquel Federic Duc d'Auſtriche & Comte de Tirol, unit l'Egliſe parroiſſielle d'Andreeh du Dioceſe de Conſtance. Iſabelle Ducheſſe de Bourgogne obtint permiſſion d'en fonder un dans Amiens, je ne ſçais pas ſi elle l'a executé, & je diray l'an 1449. que le *P*rince Charles le fit achever.

XX. Je trouve encore des memoires de quelques Maiſons des Freres du Tiers-Ordre, de celle de Durantis au Dioceſe d'Urbin appellée S. Leonard, qui fut depuis transferée dans la ville; de celle de Floreſtella, appellée ſainte Marie du Dioceſe de Belicaſtro en Calabre, d'où ils furent chaſſez par une ſedition; de celle de Clavari dans le Dioceſe de Genes, prés de l'Hôpital de N. Dame de la Miſericorde, duquel ils avoient la charge avec les Sœurs du meſme inſtitut; de celle de Coſenza en Calabre dediée à ſaint Michel, & fondée par Pierre de Ferrante & par Antoinete ſa femme; de celle de ſainte Marie de Priſſano dans le territoire du bourg s. Lucide au meſme Dioceſe, de laquelle Palme Comteſſe de Giraco avoit le patronat; & de celle de ſaint Martin des Bains d'eau dans le Dioceſe de Piſe.

XXI. Le bien-heureux Frere Albert de Sartiano preſcha avec tant de fruit dans Breſſe, que cinquante honneſtes veufves ou filles, touchées de ſes paroles reſolurent de ſe conſacrer à Dieu ſous l'inſtitut de ſainte Claire; les Magiſtrats pour favoriſer ce pieux deſſein, leur donnerent l'Hôpital de ſainte Marie du Serpent avec la maiſon voiſine, la chapelle de ſainte Croix qui dependoit du Monaſtere de ſaint Nicolas prés de Verxiano de l'Ordre de *C*luni, & quelques biens du Convent de Gambera dans la meſme ville, de l'Ordre des Humiliez, & le ſuſdit Frere Albert envoya deux Religieux au Pape pour obtenir la permiſſion de cet eſtabliſſement.

XXII. Le Pape permit aux Obſervantins de N. Dame des Anges, de faire la queſte par tout, pour avoir dequoy fournir aux hoſtes qui venoient à ce ſaint lieu.

XXIII. Il inſtitua les Eveſques de Palentia, de Calahorra & de Cordouë conſervateurs des privileges des Religieuſes de ſainte Claire en Eſpagne.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'an 1447.	DE NICOLAS V. l'an 1.	DE FEDER. III. EMP. l'an 8.	DE L'ORDRE l'an 240.

I. LE Pape ayant appris que l'autorité des Vicaires generaux n'eſtoit pas bien reconnuë dans quelques Provinces, & que quelques Religieux de l'Obſervance retournoient aux Conventuels, donna une Bulle au commencement de cette année, par laquelle il ordonna que tous ceux qui embraſſeroient l'Obſervance fuſſent entierement ſoumis à l'obeïſſance des Vicaires, ſans qu'ils en peuſſent eſtre ſouſtraits par qui que ce fut, & ſous quelque pretexte qu'on peut alleguer, decernant de grieves peines contre les deſobeïſſans, & contre tous ceux qui les favoriſeroient.

II. Il en adreſſa une particuliere à Frere Jaques de Primaditiis Vicaire general, par laquelle il ſoûmetoit à ſon autorité & à celle de ſes Vicaires particuliers les Monaſteres de ſainte Claire & du Tiers-Ordre qui deſiroient d'eſtre ſous leur conduite, & luy donnoit pouvoir de nommer des Viſiteurs pour les Sœurs du Tiers-Ordre qui ne vivoient pas en congregation, revoquant tous ceux qui pourroient avoir eſté inſtituez par autorité Apoſtolique. Par la meſme Bulle il reduiſit les jeûnes de toutes ces Religieuſes à ceux que les Freres Mineurs ſont obligez de garder; permit à celles qui alloient les pieds nuds de porter des ſoques ou des ſandales, & donna pouvoir aux meſmes Vicaires de les diſpenſer du ſilence perpetuel. Et parce que le bien-heureux Frere Jean de Capiſtran avoit declaré que la premiere regle de ſainte Claire contenoit cent & trois preceptes qui obligent à peché mortel, il les reduiſit à leurs quatre vœux, & permit à celles qui vivoient d'aumônes, de faire la ſoupe avec du lard & du ſain de pourceau.

III. Enfin Eugene IV. aprés avoir gouverné l'Egliſe pendant ſeize ans dans une grande viciſſitude d'affaires, mourut tres-ſaintement au Vatican le 23. de Février âgé de ſoixante-quatre ans, & fut enterré à ſaint Pierre dans un ſepulchre fort magnifique; mais lors qu'on repara cette Egliſe, ce mauſolée fut tranſporté au Cloître de ſaint Sauveur en Alga, par les Chanoines qu'il y avoit fondez. Son Pontificat commença par de grands troubles, mais ſa prudence les appaiſa, & il rétablit l'autorité de ſa charge avec tant de fermeté, qu'il la maintint juſques à ſa mort avec grande loüange. Noſtre Ordre luy eſt extremément redevable, ſur tout l'Obſervance qui s'accreut merveilleuſement ſous la faveur de ſa protection. Six jours aprés ſon decez, Thomas Lucain natif de Sarzane en Etrurie, fut éleu par dix-huit Cardinaux, & couronné par Proſper Colonne ſur les degrez de l'Egliſe du Vatican ſous le nom de Nicolas V. le 17. de Mars. Sa vertu & ſa prudence luy ouvrirent dans peu de temps le chemin à cette ſupréme dignité, car en deux années aprés ſon retour de la legation d'Allemagne il fut fait Eveſque de Bologne Cardinal & Pape, & ſon exaltation fut receuë avec

Digitized by Google

avec un applaudiſſement general. Le bien-heureux Frere Jean de Capiſtran luy avoit predit cet honneur, de meſme qu'à Eugene IV. lors qu'il alla le feliciter de ſon Eveſché de Bologne, car aprés le premier ſalut il luy avoit dit, *vous courez au Cardinalat, & vous vous avancez à la Thiare*; Thomas avoit rougi à ſes paroles, & prié le ſaint de ne pas parler d'une choſe qu'il croyoit bien éloignée; hé bien, reprit alors Jean, voſtre foy eſt ſelon voſtre nom, vous eſtes le Thomas incredule, en changeant de nom vous changerez de creance. Il prophetiſa la meſme choſe cette année pendant qu'il preſchoit le Caréme dans Aquila, car un matin aprés qu'il eut achevé ſon office, comme Frere Nicolas d'Allemagne ſon compagnon ajoûta ſelon ſa coûtume une oraiſon pour le Pape, & le nomma Eugene, Jean luy dit, qu'il ne falloit plus dire Eugene, mais Nicolas; ce Frere luy répondit en riant, eſt-ce mon pere que vous croyez que je dois eſtre pape? non, luy répondit-il, mais c'eſt qu'Eugene eſt mort, & que ſon ſucceſſeur s'appellera Nicolas.

IV. Le bien-heureux Frere Jean avoit encore predit à Eugene IV. qu'il n'acheveroit pas la canonization de ſaint Bernardin, quoy qu'il s'y attachat avec paſſion, mais que ce ſeroit ſon ſucceſſeur; en effet Nicolas V. commença bientoſt à la pourſuivre, par deux Bulles qu'il fit expedier ſur ce ſujet; par la premiere du 14. d'Avril il caſſa la procedure de Joſeph de Brippo Chanoine de Milan; cet homme appuyé d'une commiſſion d'Eugene IV. obtenuë par ſurpriſe & executée avec fraude contre les formes du droit, avoit donné une ſentence par laquelle il declaroit que ſaint Bernardin avoit accuſé mal à propos d'hereſie Amedée de Landis Milanois, & l'obligeoit à ſe retracter ſous peine d'excommunication. En veuë de cette condamnation quelques Religieux avoient preſché publiquement contre l'honneur du ſaint, & Amedée s'en ſervoit pour l'oppoſer à ſa canonization; mais le Pape aprés avoir eſté bien informé de tout le procedé, declara que ſaint Bernardin avoit eû raiſon dans ſon accuſation contre Amedée, qui en effet n'avoit receu ſon abſolution des Inquiſiteurs qu'aprés avoir abjuré ſes hereſies, & ordonna que tous ceux qui avoient parlé ſur ce ſujet contre l'honneur du ſaint ſe retracteroient publiquement, & que tous les actes faits contre luy dans ce procez ſeroient oſtez des regiſtres. Par la ſeconde Bulle du 16. de Juin, il donna commiſſion aux Cardinaux Jean Jaliacotio des Urſins Napolitain, Guillaume d'Eſtouteville François, & Pierre Barbo Venitien de continuer la verification des miracles de ſaint Bernardin, qui avoit eſté commencée par trois de leurs collegues ſous Eugene IV. Ceux-cy ſubſtituerent Antoine Eveſque d'Urbin, & Jean de Palena Eveſque de Penna & auditeur de Rote qui en dreſſerent une ſeconde information. Ange de Capranica Eveſque d'Aſcoli & depuis Cardinal, en fit encore une troiſiéme par l'ordre des meſmes Cardinaux, ſur les miracles particuliers qui avoient eſté faits dans la Marche d'Ancone, dans Siene, & dans Aquila, & le bien heureux Frere Jean de Capiſtran aſſiſta toûjours à cette troiſiéme procedure.

V. Nicolas V. fit bien-toſt paroiſtre qu'il ne cedoit en rien à ſon ſucceſſeur pour l'affection envers noſtre Ordre; car il accorda des choſes fort avantageuſes & au General & au Vicaire general cismontain, comme nous les rapporte-

Digitized by Google

rons à leur temps ; il cherit particulierement le bien-heureux Frere Jean de Capistran, & le bien-heureux Frere Jaques de la Marche, desquels il se servit dans les plus grandes affaires de l'Eglise. Il institua le premier Inquisiteur contre la tres-importune & tres-opiniâtre secte des Frerots, renouvellant le pouvoir que Martin V. & Eugene IV. luy avoient donné sur ce sujet ; & le 23. de Juin il le crea Commissaire Apostolique, avec pouvoir de subdeleguer de ses Religieux, pour faire observer aux Juifs & aux Sarrasins d'Italie les constitutions que les Papes avoient faites pour eux, & les nouveaux reglemens qu'il avoit fait dresser pour leur conduite ; & afin qu'on sçache en quoy cela consiste, je veux mettre icy les articles plus considerables.

VI. Premierement il est défendu aux Chrétiens de manger, de boire, de se baigner, & de demeurer avec les Juifs. 2° De prendre d'eux aucune sorte de remedes. 3° Il est deffendu aux Juifs d'exercer aucune charge publique. 4° D'être Fermiers, Collecteurs, ni Locataires des maisons, ni des biens des Chrétiens. 5° D'estre leurs commis, procureurs, œconomes, mediateurs, arbitres, commissionaires, associez, ou serviteurs dans leurs maisons. 6° Les Juifves ne peuvent pas servir les Chrétiennes à leurs couches. 7° Ils sont incapables de recevoir des Chrétiens aucun legc testamentaire. 8° Il leur est prohibé de bâtir de nouvelles Synagogues, ni de refaire les anciennes plus grandes ou plus somptueuses. 9° De sortir en public, ni d'ouvrir leurs portes, ou leurs feneſtres durant la semaine sainte. 10. Ils sont obligez de payer les decimes de tous leurs biens. 11. Ils ne peuvent pas estre témoins contre les Chrétiens, & ne peuvent pas aussi porter témoignage devant les Juges établis particulierement pour leur secte. 12. Ils ne peuvent tenir aucun serviteur Chrétien. 13. Il est deffendu aux Chrestiens de leur rendre aucun service, mesmes de leur donner du feu le samedy & les jours de leurs festes particulieres. 14. Les Magistrats chrétiens doivent punir les blasphemes que ces impies profereront soit contre Dieu, ou contre Jesus-Christ, ou contre la sainte Vierge, ou contre les Saints, par des amandes pecuniaires, ou par de plus griéves peines. 15. Les Juifs doivent porter sur leurs vestemens une marque pour estre distinguez. 16. L'usure sur les chrestiens leur est deffenduë, & ils doivent estre condamnez à la restitution de celles qu'ils auroient exigées.

VII. Le bien-heureux Frere Jean de Capistran allant en Sicile pour continuer sa commission, trouva le Roy Alphonse à Tivoli, qui luy donna un passeport, & des recommandations fort honorables pour tous ses Officiers. Ce Prince fit la mesme faveur à Frere Antoine d'Oliveto que le Pape envoyoit nonce en Albanie, & en Esclavonie pour les affaires de la foy, & pour donner du secours à Georges Castrot Scanderberg comte d'Epire, qui s'opposoit avec un grand courage aux entrepriſes des Turcs.

VIII. Les Freres Mineurs faisoient un grand bruit pour la propagation de la foy dans la Hongrie & dans la Bossine, & ils s'estoient estendus dans la Scytie jusques à la mer de Tartarie, où ils avoient estably plusieurs habitations, & le Pape estant informé de ces heureux progrez, confirma tous les privileges qu'ils avoient receus de ses predecesseurs ; sa Bulle qui est du quatriéme de Fevrier est

Digitized by Google

fort remarquable, par le pouvoir qu'elle leur donne de conferer la confirmation & l'ordre d'Acolyte, lors qu'il ne se trouvera pas d'Evesque pour le faire, de dispenser de plusieurs irregularitez, & de faire plusieurs autres choses qui appartiennent de droit commun aux seuls Evesques. Cette vaste estenduë de pays où les Religieux s'estoient introduits, obligea encore sa Saintetè d'ériger uue nouvelle Vicairie, composée de tous les Convens qui se trouvoient depuis la riviere de Zalba jusques à la mer de Tartarie, mais sous la dependance du Vicaire general Cismontain.

IX. Frere Jaques de Primaditiis receut ordre du Pape de reformer la Vicairie de la Bossine qui s'estoit un peu relaschée; Eugene IV. avoit ordonné qu'on y unit les Convens de Raguse, du Rocher prés de la mesme ville, de sainte Croix prés de Zara, de saint Nicolas prés de Cattaro, & de sainte Euphemie prés d'Arbe, mais les Religieux y avoient resisté, & Nicolas V. donna commission premierement à Martin Evesque de Cattaro, & ensuite à Thomas Evesque de Phare d'examiner cette affaire, mais enfin ces maisons demeurerent en leur premier estat sous l'obeïssance du Vicaire general cismontain.

X. Frere Pierre Leger Provincial de Touraine exposa au Pape, que plusieurs Religieux de l'Observance estoient dans le scrupule de s'estre soustraits de l'obeïssance du General & de leurs Provinciaux, pour se soûmettre au Vicaire general & aux Vicaires particuliers, & qu'ils souhaittoient de se remettre sous leurs premiers superieurs; sur quoy sa Saintetè permit à ceux qui le voudroient, de se reduire à cette ancienne conduite, mais sous cette condition que nul ne pourroit demeurer dans les Convens reformez, s'il ne vouloit suivre les constitutions de l'Observance, & que nul aussi de ceux qui l'auroient embrassée ne pourroit estre renvoyé dans les autres. Quelques-uns se servirent de cette liberté, & frere Jean Maubert pour affermir les autres sous son obeyssance, assembla un Chapitre general à S. Omer, où l'on fit plusieurs statuts touchant l'office divin, l'uniformité des habits, la façon de vivre dedans & dehors les Convens, & l'Observance de la pauvreté. Frere Jaques de Primaditiis assembla aussi ses Vicaires particuliers à Nostre-Dame des Anges, où ils dresserent quelques Reglemens.

XI. En mesme temps Frere Louis de Sala convoqua les principaux de l'Observance d'Espagne au Convent de Benevent, par l'autorité du Vicaire General: on y disputa s'il seroit mieux d'établir un seul Vicaire pour tous leurs Convens, ou des particuliers pour chaque Province, & enfin il fut arresté qu'on en feroit plusieurs, qui dependroient du Vicaire General Ultramontain. Les Convens de Benevent, de la Corogne, de chef de l'aurore, de Salamanque & de Zamora dans la Province de saint Jaques eleurent pour leur Vicaire Frere Jean de sainte Marie, homme tres-venerable, & qui avoit esté un celebre Docteur parmi les Conventuels. Frere Alphonse Boroxio eut la mesme charge pour ceux de saint Julien, de Capraria, d'Ocagna, & pour ceux de la Custodie d'Andalousie qui s'unirent à ceux-cy. Mais Frere Pierre de Sanctoyo, & ceux de sa Custodie aymerent mieux se soûmettre au General, avec les conditions necessaires pour se conserver dans leur reformation. Cette diversité fit naistre quelques discordes,

Digitized by Google

& quelques plaintes des uns contre les autres, sur quoy Frere Loup Salazar de Salins composa un long traité, qu'il presenta au Conseil du Roy Henry IV. je diray plus bas comment enfin ceux-cy se reduisirent au corps de l'Observance.

XII. Le bienheureux Fr. Thomas de Florence, duquel nous avons déja parlé, mourut le trente-uniéme d'Octobre; son pere estoit de Linaris prés de Barberino dans le territoire de Florence, & Thomas y nâquit à la place appellée Marzane; quoy qu'il eut esté assez bien élevé dans sa jeunesse, neanmoins les mauvaises compagnies l'avoient entraîné dans la debauche: Un Gentilhomme de cette Ville le prenoit ordinairement pour compagnon des courses qu'il faisoit pendant la nuit, où il trouva plus de danger que de plaisir, car il fut souvent bâtu, & courut risque de la vie. Un jour il fut accusé d'un crime dont il estoit innocent, il alla supplier son capitaine de sollîciter en sa faveur, mais cet homme ingrat fut si honteux & si fâché, qu'un garçon d'une condition si basse, & qui passoit pour un scelerat, luy vint parler en public, qu'il le renvoya avec grand mepris. Thomas qui ne se pouvoit vanger de ce rebut, qu'en luy reprochant l'ingratitude dont il payoit le jour, les services qu'il luy rendoit la nuit, commença de penser à servir un autre maistre, duquel il peut esperer une meilleure recompense. Comme l'accusation qu'on luy avoit faite estoit fausse, il en fut pleinement justifié; Aprés qu'il eut obtenu son relaxe, il tomba heureusement entre les mains d'Ange de Florence Prefet de la Congregation de saint Jerôme, appellée *de Cippo*, qui avoit esté instituée par Frere Nicolas Uzano, & qui avoit pour fin particuliere de travailler à reduire les debauchés à la pratique de la vertu.

XIII. Cet homme pieux fut un Ange Gardien pour nostre jeune libertin, car par ses bons avis, & par ces saints exemples, il luy inspira & le deplaisir de sa vie passée, & le desir d'une meilleure; le changement de compagnie fit bientôt celuy de ses actions; au lieu de courir les ruës, & de frequenter les lieux de debauche, il alloit aux Eglises, & s'occupoit aux exercices de penitence; la satisfaction qu'il goûta dans ces nouvelles pratiques luy fit concevoir le desir de laisser entierement le monde, pour se consacrer tout à Dieu; la reputation dans laquelle les Religieux de l'Observance estoient alors, & les sermons admirables du bienheureux Frere Jean de Stronconio luy firent choisir cet état; il demanda avec grande humilité d'y estre receu, & aprés beaucoup de prieres, sa perseverance luy fit obtenir cette grace au Convent de *Fesules*.

XIV. Il fut envoyé au Convent de Scarlin, où il embrassa une fort rigoureuse penitence; car son habit ne servoit qu'à couvrir son corps pour la bienseance, & non pas à le deffendre contre le froid; il ne portoit aux pieds ni soques ni sandales; le Lundy, le Mecredy & le Vendredy il méloit de l'absinte à son pain, & les autres jours il n'y ajoûtoit que des herbes creuës. Il divisoit toute l'année par sept Carêmes, à l'imitation de nostre Seraphique Pere; & cette année même de sa mort, tout vieux qu'il estoit, il fit le grand Carême avec du pain, de l'eau, & de l'absinthe. Les Convens les plus solitaires luy estoient les plus agreables, parce qu'il y trouvoit la commodité de vaquer mieux à la priere. Il se levoit chaque nuit avant Matines, descendoit à l'Eglise & y demeuroit jusques

Digitized by Google

au jour, si ce n'eſt qu'il trouvât la commodité d'aller dans quelque bois pour y verſer des larmes, & pouſſer des oraiſons jaculatoires avec plus de liberté. Il paſſoit quelquefois quatre jours dans une grotte, avec quelque morceau de pain qu'il portoit; cette auſterité qui affoibliſſoit ſon corps, donnoit une telle vigueur à ſon eſprit, qu'on le voyoit ſouvent élevé en l'air juſques au ſommet des plus hauts arbres, & les Confreres de la Congregation *de Cippo*, à qui il devoit ſa converſion, le trouverent une nuit dans leur Egliſe ainſi élevé, & entouré de lumiere.

XV. La ſoûmiſſion qu'il avoit pour ſes Superieurs faiſoit, qu'il ne trouvoit jamais leurs commandemens difficiles; le bienheureux *Frere* Jean de Capiſtran fit une belle épreuve de ſon obeïſſance dans le voyage de Jeruſalem: ils étoient arrivés avec d'autres Religieux à l'Iſle de Chypre, où ils furent tres-bien receus par Jean de Martinis riche Marchand Venitien, & procureur des Freres Mineurs qui paſſoient à la Terre Sainte; *Frere* Thomas eut la charge de preparer le dîné, pour lequel on luy donna beaucoup de bonnes viandes, & luy à l'imitation de Frere Junipere les fit boüillir toutes enſemble dans un chauderon; lors que Martinis revint à l'heure du repas, il fut bien ſurpris de voir ce mauvais appreſt & blâma fort le bienheureux Jean de ce qu'il avoit choiſi un ſi méchant cuiſinier. Le ſaint Pere pour punir Frere Thomas de cette faute, luy commanda d'aller querir des braiſes à la cuiſine, & de les porter dans ſes mains; Thomas obeït à ce rude commandement, revint les deux mains chargées de charbons ardens, & s'eſtant mis à genoux devant ſon ſuperieur, il luy demanda pardon de ſa ſotiſe; cette merveille qui donna de l'admiration à tous les aſſiſtans, & qui tira des larmes de leurs yeux ne le luy obtint pas pourtant; le bienheureux Frere Jean lui ordonna encore de rapporter ce feu de la meſme façon, au lieu où il l'avoit pris. Frere Thomas continua ſon obeïſſance, & Dieu continua le miracle; car aprés qu'il eut lavé ſes mains, il n'y parut aucun ſigne de brûlure, & les viandes qu'il avoit ſervies, ſe trouverent ſi bien aſſaiſonnées chacune avec ſon goût particulier, que tous avoüerent qu'ils n'en avoient jamais mangé de ſi delicates.

XVI. Lors que Martin V. paſſa par *Florence* l'an 1419. revenant du *Concile* de *Conſtance*, Jaques Seigneur de Piombino obtint de ſa Sainteté pour Fr. Thomas, la permiſſion de prendre toutes les maiſons d'où il pourroit chaſſer les Frerots, & d'en bâtir de nouvelles; & par le ſecours du meſme Seigneur, & des Magiſtrats de Siene, il établit les Convens de ſaint François à Scarlin, de S. Jean à Gavorano, de ſaint Benoit à Navis, & de ſaint Pierre à Sçanzano, d'où il fit ſortir ces méchans heretiques. Il aquit encore par l'ayde de ſaint Bernardin & des Evéques de Populanio, & de Volaterre ceux de ſaint François à Radicondolo, de *Colombario*, de ſaint *Cerbonius*, & de l'Iſle d'Elbe dans la contrée de Jupiter. Il en *Fonda* encore trois en *Corſe*, un en Sardaigne, & pluſieurs autres dans les Provinces de ſaint Ange & de *Calabre* dont il fut le premier Vicaire. Il ne manqua pas de Diſciples; car meſmes de grands Docteurs, & des Frerots qui ſe convertirent, ſe ſoûmirent à ſa conduite, pour embraſſer la pure Obſervance de la regle; mais il eut beaucoup à ſouffrir de ſes propres Freres les

Digitized by Google

Conventuels, & des Frerots ſes ennemis; car les premiers ne pouvoient voir qu'avec deplaiſir l'accroiſſement de ſa famille, & les autres enrageoient de ſe voir détruits par ſa vertu. Il vint pourtant à bout & des uns & des autres, des Religieux par l'humilité & par la patience qu'il fit paroître en ſupportant leurs inſultes, & des heretiques par la vigueur avec laquelle il pourſuivit leur opiniâtreté.

XVII. Il examinoit avec grande exactitude l'eſprit, & la vocation de ceux qui ſe preſentoient à luy pour eſtre receus. Aprés qu'il leur avoit donné l'habit, il prenoit un grand ſoin de les inſtruire, & Frere Antoine de Stronconio fut ſon fidelle Coadjuteur dans cet employ. Il faiſoit ſouvent des conferences où il parloit avec tant de ferveur, qu'il enflammoit le cœur de tous ceux qui l'écoutoient, & l'ardeur avec laquelle ſes Diſciples ont embraſſé la pratique de la vertu a montré combien ſes paroles étoient efficaces. Leur plus grand nombre fut en Toſcane; il choiſit le Convent de Scarlin pour leur éducation, comme le plus propre pour la retraitte, & la longue demeure qu'il y a faite luy en a donné le ſurnom. Entre toutes les vertus, dont il leur enſeignoit l'exercice, il leur recommandoit particulierement l'aſſiduité à l'Oraiſon; & il leur imprimoit ſes enſeignemens avec une grande facilité, parce qu'il les pratiquoit, avant qu'il ne les leur expliquat. Aprez Matines, il les conduiſoit en Proceſſion au bois prochain & les diſtribuoit par les Oratoires qu'il y avoit dreſſés, pour y paſſer le reſte de la nuit en prieres; les loups les y venoient trouver, mais doux comme des agneaux, car ils les ſuivoient & les accompagnoient dans cette retraitte, juſques à ce qu'ils s'en retournoient au Convent, & cette admirable Societé dura pendant la vie de ce bon Frere.

XVIII. Dieu luy avoit donné un empire abſolu, ſur tous les animaux ſauvages, comme s'il eut eſté dans l'état de la premiere innocence; il mena un Cerf au Convent, & l'on s'en ſervoit comme d'une monture domeſtique, pour aller querir les aumônes par les villages. Il trouva une grande troupe d'oyſeaux au jardin du Convent du Roc de Montplain; il les appella, & ils ſe vinrent poſer ſur ſes épaules, ils ſe laiſſerent & toucher & prendre, & ne ſe retirerent point, juſques a ce qu'il leur donna congé. Au meſme lieu il appella un merle qui vint dabord à luy, & chanta fort agreablement entre ſes mains. Sur le chemin du Bourg de Scarlin au Convent, on vit pluſieurs oyſeaux qui voloient familierement au tour de luy, & une flamme de feu fort reluiſante qui le ſuivoit.

XIX. L'affection qu'il avoit pour la pauvreté, faiſoit qu'il ne pouvoit ſouffrir ni pour lui ni pour ſes Freres, aucune choſe qui marquat l'abondance ni la delicateſſe. Lors qu'il ſe trouvoit en des maiſons de Seculiers, & qu'il voyoit preparer quelque bon repas, il prenoit ſecretement du pain, & ſe retiroit pour le manger; trompant ainſi par ſon adreſſe la charité de ſes Bienfacteurs pour garder ſon abſtinence: Dieu ne permettoit pas pourtant que les choſes neceſſaires luy manquaſſent, dans la negligence qu'il avoit d'y pourvoir; paſſant un jour par la Toſcane, il ne voulut rien prendre avant midy; mais enfin la faim l'obligea d'aller demander du pain à une maiſon écartée; il y rencontra un jeune enfant

Digitized by Google

tout seul, qui luy ouvrit un coffre où il trouva deux pains tout frais ; il les prit, & comme il reprenoit son chemin, un autre enfant d'une beauté merveilleuse luy en vint demander un, pour le porter aux Hermites des Alpes ; mais au mesme-temps qu'il le luy eut fait donner par son compagnon, ce beau garçon disparut à leurs yeux.

XX. Dans ce mesme voyage à une journée de Rome, il demanda du pain à un homme qui s'excusa de luy en donner, parce que dans la famine qui regnoit alors, il estoit reduit à nourrir sa famille d'herbes & de raves ; Frere Thomas le pria d'aller voir s'il n'en trouveroit pas quelque morceau dans son armoire ; le païsan luy répondit que cela estoit impossible parce qu'il n'y en avoit pas mis, & qu'il y avoit mesme long-tems qu'il n'en avoit pas peu recouvrer ; Fr. Thomas reprit, allés mon ami avec confiance ; qui sçait si Dieu qui a nourri son peuple dans le Desert, n'aura pas pitié & de vous & de nous pour pourvoir à nostre necessité ? Cet homme animé par les paroles du serviteur de Dieu alla ouvrir son armoire, & il le trouva remply de pain ; ce miracle ne le porta pas seulement aux actions de Graces qu'il devoit à la providence Divine, mais encore à appeller ses voisins pour en estre les témoins : & Frere Thomas craignant d'en recevoir de l'honneur prit deux de ces pains, & s'enfuit. Une autre-fois lors qu'il estoit Vicaire de la Province de saint Ange, allant de Tesca à Vastino, son Compagnon harrassé du chemin & travaillé de la faim, tomba par terre de pure foiblesse. Thomas se mit à genoux pour implorer le secours du Ciel dans cette pressante necessité, & au mesme-temps un jeune garçon luy porta du pain & de l'eau, & aprés qu'il luy eut fait ce present il disparut ; le Frere languissant mangea & beut, & ils porterent le pot de l'eau, & le reste du pain au Convent de Risio, où on les conserve comme des reliques de la providence de Dieu.

XXI. Frere Thomas éprouva encore en d'autres occasions, le secours extraordinaire de Dieu ; il vouloit bâtir une Chapelle sur une colline prés du Convent de Montplain dans l'Abbruzze. Mais il manquoit de chaux, car il ne s'en trouvoit point dans tout le voisinage. Sur ce deffaut il commanda aux Maçons de creuzer la terre, avec asseurance qu'ils en rencontreroient ; ils le firent en riant de son dessein, mais ils furent bien étonnés d'en trouver avec abondance, où ils sçavoient bien qu'il n'y en pouvoit pas avoir naturellement. L'entrée de ce méme Convent estoit fort incommode par l'opposition d'un rocher ; les Maçons essayerent de le rompre, mais ils ne faisoient que gâter leurs outils ; Frere Thomas voyant que leur travail estoit inutile pria deux de ces Ouvriers de l'ayder à pousser le rocher en bas avec son bâton ; chacun croyoit avoir raison de se moquer de son entrepriſe, mais ils furent bien surpris, lors qu'ils virent que cette grande & dure masse qui avoit resisté au fer & à la main de deux cens hommes ceda aux bras de trois, & s'alla poser au bout de la place, sans avoir porté aucun dommage par sa cheute au jardin qui estoit dessous.

XXII. Ce grand serviteur de Dieu fut éclairé du don de Prophetie ; il predit à quelques incredules le châtiment dont Dieu les menaçoit, mais la risée qu'ils firent de son avis fut severement punie par leur mort. Il decouvrit & la mort & la sepulture de deux jeunes garçons, qui avoient esté assassinés en cache

Digitized by Google

ce. Il connut de fort loin la faute que Frere Benoit faisoit en se separant de la priere, & de la compagnie des autres Religieux, & l'en fit avertir. Il conseilla à Polydore Senateur Romain de prendre l'état de Frere Lay, quoy qu'il fut Docteur, l'asseurant qu'il faisoit mieux son salut dans l'humilité de cette condition, que dans la dignité du Sacerdoce; l'effet verifia l'exellence de cet avis, car ce Frere mena une fort sainte Vie. Il donna un autre conseil tout contraire à Frere Jerôme de Stupha; celuy-cy estoit Frere Lay, & Frere Thomas luy persuada de prendre les Ordres sacrés, parce qu'il feroit un grand fruit par ses Predications, ce qui se trouva veritable, car il devint un excellent & fameux Predicateur non seulement dans l'Italie; mais encore dans les Isles de Chypre & de Candie, où il travailla tres-utilement pour le salut des ames.

XXIII. Dieu éprouva la vertu de Frere Thomas par de grandes afflictions; il estoit allé avec le bienheureux Frere Albert de Sartiano, pour inviter les Indiens, & les Ethiopiens de venir au Concile de Florence. Lors qu'ils furent arrivez en ce païs-là, Frere Albert l'envoya plus avant avec trois compagnons pour porter les lettres de sa Saintеté; mais ils furent pris par des Turcs & mis en galere, où ils souffrirent outre les incommodités ordinaires à ce fâcheux métier, mille autres mauvais traitemens, parce qu'en quelques rencontres, ils ne voulurent pas ramer contre des navires Chrestiens. Ils furent rachetez de cette misere par quelques Marchands Florentins; mais comme ce mal-heur ne les rebuta pas de poursuivre leur voyage, ils retomberent entre les mains des infidelles sur le chemin de Tauris, & de la Georgie où ils alloient. Ils endurerent fort long-temps toutes les miseres de la prison, & furent delivrés une seconde fois par des Marchands Chrestiens; mais ils recheurent encore dans la mesme infortune prés de l'Ethiopie; là on essaya de leur faire perdre la foy par l'offre des richesses, & des belles filles qu'on leur voulut donner en mariage. Ces caresses ne pouvant pas changer ni leur cœur, ni leurs paroles par lesquelles ils condamnoient la saleté des loyx de Mahomet; on les jetta dans une vieille cisterne, où ils demeurerent trois mois, & y passerent vingt jours sans aucun aliment. Enfin la faim en fit mourir un qui estoit Prêtre, & l'on y laissa son cadavre pendant plusieurs jours; pensez quel devoit estre le martyre de ces saints Confesseurs, qui se trouvoient dans un cachot parmy la puanteur de leurs ordures, & d'un corps pourri, sans recevoir que fort peu de pain & d'eau pour se sustanter; neanmoins ces peines ne faisoient qu'accroître l'allegresse de leur esprit, & leurs bourreaux confus & lassez de leur constance, les en tirerent enfin pour les remettre dans les prisons publiques.

XXIV. Frere Thomas eut permission de sortir le jour par la Ville, pour pourvoir à leurs necessitez; il le faisoit avec une grande peine, mais avec une charité merveilleuse; car il se loüoit pour porter des faix, pour travailler la terre, ou pour garder des troupeaux. Les enfans luy faisoient mille injures, mais il prenoit tout cela pour des recreations, pourveu qu'il peut trouver dequoy nourrir les Martyrs de Jesus-Christ, par les emplois les plus penibles, & les plus bas. Un jour on le traita plus mal qu'à l'ordinaire, car il fut traîné par la boue, foüetté, & fort blessé; & revenant à ses Freres il leur dit avec

une

Digitized by Google

une joye merveilleuse, je suis aujourd'huy fort riche; car Dieu m'a fait trouver un tresor; j'ay beaucoup gagné pour vous; les ennemis de vostre foy m'ont traité avec une cruauté extréme, & je les ay vaincus par une patience digne d'un Chrétien; voicy les marques de ma victoire, je les porte sur mon corps blessé; rendons à Dieu des actions de graces pour cette faveur, & prions le qu'il en adoucisse la peine s'il le juge necessaire à sa gloire. A cette veuë, à ces paroles ces saints Confesseurs ravis de la constance de leur Confrere, se mirent en priere, & ils obtinrent de Dieu une si parfaite guerison de ses blessures, que les cicatrices mesmes ne resterent pas. Cette nouvelle grace anima davantage nostre valeureux soldat; Il alloit à la porte des mosquées prescher Jesus-Christ, & presenter sa teste pour soûtenir sa foy par l'effusion de son sang; il ne faisoit pas impunement cette tentative, car il en rapportoit non seulement des rebuts comme un insensé, mais encore des coups comme un temeraire.

XXV. Aprés avoir passé un an tout entier dans ces travaux & dans l'esperance du martyre, un renegat d'Europe avertit Frere Thomas qu'ils avoient esté condamnez à estre decapitez; il courut d'abord porter cette bonne nouvelle à ses Freres qui la receurent avec une joye incroyable; ils rendirent mille actions de graces à Dieu, de la faveur qu'il leur faisoit, de vouloir recevoir leurs vies pour le témoignage de sa foy, & se preparerent à la mort par tous les exercices que la pieté Chrestienne enseigne; mais celuy qui est le maistre souverain, en avoit disposé autrement; un pieux prestre appellé Jean de Marostica arriva sur ce temps de la part de Jean Martinis, duquel nous avons parlé, qui portoit cinq cens écus pour leur rançon, que le bien-heureux Frere Jean de Capistran avoit obtenus d'Eugene IV. Il en employa quatre cens pour leur délivrance, & le reste pour les défrayer jusques en Italie, où ils arriverent fort heureusement; mais avec le déplaisir de n'avoir pas esté trouvez dignes de la couronne du martyre aprés laquelle ils soûpiroient, & qu'ils avoient veuë si souvent devant leurs yeux. Ils allerent à Rome pour recevoir la benediction du Pape, & sa Saintetè les receut avec une joye extréme.

XXVI. Frere Thomas se retira au Convent de Montplain, & choisit pour sa demeure la Chapelle des Stigmates qu'il avoit bâtie; il y vivoit en solitaire, mais la reputation de sa vertu & de ses miracles, attira bien-tost beaucoup de personnes pour le voir. Dans le Caréme de cette année un novice avec lequel il s'entretenoit des choses spirituelles, le pria de luy raconter le detail de ce qu'il avoit souffert dans sa captivité; pendant qu'il luy en faisoit le recit, il se ressouvint qu'il n'avoit pas peu obtenir la couronne du martyre, qu'il avoit creu si asseurée; ce souvenir l'enflamma d'un si grand desir de souffrir pour Jesus-Christ, que son visage en devint tout ardent, il sortit de sa cellule avec de grands cris, & descendit au Convent marchant non pas sur la terre, mais par le milieu de l'air, appuyé sur son baton, de mesme que s'il eût esté sur un plancher solide. Les Religieux qui le virent venir, luy demanderent tout surpris de ce prodige, où il alloit; je vais, leur répondit-il, à Ortone pour m'embarquer & passer sur les terres des Infidelles, dans l'esperance d'y estre martirisé; mais ne sçavez-vous pas luy dirent-ils, qu'on ne peut pas faire ce

Digitized by Google

voyage sans la permission expresse du S. Siege. Hé bien, reprit il, j'iray donc auparavant à Rome pour obtenir cette faveur; il partit en effet pour accomplir son dessein, mais lors qu'il fut sur la frontiere du Royaume de Naples, il se trouva saisi d'une grosse fiévre, & ses compagnons le ramenerent au Convent de Fonte-Colombo. Quelques Seigneurs de Rieti qui virent que son mal empiroit, le firent porter au Convent de saint François de cette ville, pour le faire traiter avec plus de commodité; mais le secours des Medecins se trouva inutile; son mal parut incurable, & il rendit fort heureusement sa benite ame à Dieu le 21. d'Octobre.

XXVII. Les Observantins demanderent son corps avec grande instance, mais les Conventuels chez qui il estoit decedé le voulurent retenir, & les habitans mesmes resolurent de le garder. Il fut exposé durant plusieurs jours à la veneration du peuple qui venoit de tous costez en foule. Les miracles qui se firent incontinent à son sepulchre furent si évidens, & en si grand nombre qu'ils commençoient à faire oublier le nom & la devotion de saint Bernardin; sa canonisation mesme en fut retardée, car il y eut des personnes qui suggererent au Pape, qu'il ne pouvoit pas avec justice refuser à l'un la gloire qu'il preparoit pour l'autre. Le bien-heureux Frere Jean de Capistran qui pressoit la cause de son cher maistre, voyant le sujet qui l'arrestoit, vint au sepulchre de Frere Thomas, & luy commanda de ne faire plus de miracles, jusques à ce que celuy qui l'avoit precedé à la mort fut mis au catalogue des Saints; merveille! le mort reconnut l'autorité de son Superieur vivant, & y obeyt pendant quatre ans: mais dés que saint Bernardin fut canonisé, le Provincial de Rome leva cette deffense, & dessors Frere Thomas reprit l'operation de sa vertu; la premiere fut en faveur d'un Boulanger appellé Antoine, il s'estoit coupé trois doigts du pied droit en fendant du bois, il les ramassa, les porta au sepulchre de Frere Thomas, le supplia de les luy remettre à leur place, & il fut d'abord exaucé; & pour une marque de cette merveille, un de ces trois doigts resta un peu blessé. Les habitans de Rieti ravis de voir renouveller dans leur ville les graces extraordinaires du ciel, celebrerent ce jour avec uue grande solemnité, & ils la continuent toutes les années.

XXVIII. On a negligé de mettre en memoire les autres merveilles dont Dieu l'a honoré; nous sçavons seulement que la riviere ayant inondé cette ville pendant deux jours, son corps fut trouvé tout entier, sans estre ni corrompu, ni moüillé, quoy que l'eau eut remply son sepulchre; c'est pourquoy on luy fit bâtir une chapelle avec un beau mausolée auquel on le transporta: & il y est conservé avec grande veneration. L'an 1514. les habitans de Rieti resolurent de poursuivre sa canonisation, & François Eusebii fut chargé de cette affaire. Ce bien-heureux Frere a élevé un grand nombre de disciples fort illustres en vertu, les plus remarquables sont le bienheureux Frere Antoine de Stronconio, Frere Polidore Romain & Frere Lanceslas Prince de Hongrie. Il avoit un Frere qui se faisoit surnommer le pecheur, par un grand sentiment d'humilité; il estoit du Tiers-Ordre, & il mena une fort sainte vie dans leur maison paternelle de Florence, la reputation de sa vertu luy avoit acquis plusieurs disciples

Digitized by Google

qu'il éleva à la vertu avec grand soin ; on luy donna l'hôpital *de Cippo*, qui avoit servy d'infirmerie aux Observantins de Fezules, & qu'ils avoient delaissé lors qu'ils eurent bâti le Convent de saint Sauveur. Ces Tierceres establirent une autre maison sur le Mont de Fesules, appellée *la Doccia*, mais ils la quitterent pour se mettre au Convent de saint Raphaël qu'ils bâtirent prés de Florence, & qui a passé depuis à la congregation de Frere Amedée ; les autres actions de ce devot Tiercere n'ont pas esté recueillies, & il n'est guere connu que par son surnom de Frere pecheur.

XXIX. La bien-heureuse sœur Colete avoit atteint la soixantiéme année de son âge ; sa vieillesse ni ses maladies n'avoient point esteint en son cœur l'ardeur de travailler pour la gloire de Dieu ; elle entreprenoit encore des voyages pour visiter ses Monasteres ; & quoy qu'il semblât qu'elle dût mourir de foiblesse au premier pas, neanmoins elle les faisoit avec plus de vigueur que ceux qui l'accompagnoient ; elle avoit predit depuis deux ans qu'elle mourroit à celuy-cy ; & dans le mois de Decembre dernier elle avoit marqué que ce seroit au commencement de Mars ; sur la mi Février elle assembla ses filles du Monastere de Bethléem dans Gand, les exhorta à la perfection de leur estat, & les avertit qu'elles ne devoient pas esperer de l'entendre parler lors qu'elle seroit prés de l'agonie. Elle dit à son Confesseur, j'ay fait au nom de Dieu tout ce que j'ay entrepris pour la reformation, & quoy que je me reconnoisse pour une grande pechereſſe, sujete à beaucoup de defauts, neanmoins il me semble que si j'avois à recommencer, je ne ferois que ce que j'ay fait. Le 26. de Février elle receut le tres-saint Sacrement avec grande devotion ; la nuit suivante Jesus-Christ luy apparut sous la forme d'un tres-bel enfant, & cette vision fut suivie d'une foiblesse qui obligea son Confesseur de luy administrer l'Extreme-Onction, & de luy lire la passion de Jesus-Christ. Sur la fin de cette lecture, il connut qu'elle n'estoit pas encore en danger de mourir, & le lendemain il la trouva guerie ; mais pourtant il luy restoit une douleur extraordinaire, qui ne la quitta plus.

XXX. Depuis elle communia chaque jour, & quoy qu'elle ne sortit point de son oratoire, elle connoissoit tout ce qui se passoit dans ce Monastere ; le Confesseur qui revint le Vendredi sur le soir ne la voulut plus quitter, parce qu'il vouloit estre present à l'heure de son trépas ; le samedi aprés avoir communié, elle se remit sur son grabat, & dit que c'estoit pour la derniere fois qu'elle se couchoit ; puis elle prit le voile que le Pape luy avoit donné à sa profession, ferma les yeux & la bouche, sans vouloir plus ni regarder, ni parler, quoy qu'elle sçeut tout ce qui se passoit. Elle demeura dans cet estat pendant quarante heures, sans se remuer, ni faire aucun geste, quoy qu'elle souffrit de grandes douleurs ; enfin le 6. de Mars à huit heures du matin elle rendit doucement son ame à Dieu. Douze heures aprés son corps changea de couleur, car il devint blanc comme la neige ; ses veines parurent d'un bleu fort éclatant, ses membres se rendirent mols & traitables, & exhalerent une odeur fort douce, & ces merveilles attirerent plus de trente mille personnes pour le voir, de sorte qu'on ne le peut inhumer de trois jours.

Digitized by Google

XXXI. A l'heure de sa mort on entendit en divers Monasteres de sa famille des voix fort agreables qui l'annonçoient ; elle apparut à une de ses filles avec un visage si reluisant, que son éclat n'estoit pas supportable, & à une autre estant suivie d'un tres-bel enfant qui luy dit, voicy la sœur Colete ; cette fille voulut crier pour appeller ses sœurs, mais elle ne peut jamais ouvrir la bouche ; elle creut que c'estoit ce qu'elle avoit oüi dire que sa mere Colete visitoit en esprit ses Monasteres, & lors qu'elle fut à la porte du dortoir, sa vision disparut ; elle rentra dans l'oratoire où elle l'avoit veuë, & entendit vne musique merveilleuse ; le plaisir de ses yeux succeda à celuy de ses oreilles, car elle vit au milieu de ces Chantres le visage de sa mere tout reluisant de gloire, & cela luy fit juger que c'estoit son ame qui montoit au Ciel conduite par les Anges. Deux autres Religieuses eurent la mesme vision, & reconnurent plusieurs autres ames qui l'accompagnoient, & qu'elle avoit délivrées du purgatoire.

XXXII. Dieu a fait éclater la gloire de sa servante par plusieurs grands miracles ; une fille de Besançon qui estoit morte avant que d'avoir reçeu le Baptême, resuscita dés qu'on l'eut envelopée d'un voile de cette bien-heureuse Vierge, elle fut baptisée & nommée Colete ; & pour reconnoistre cette grace lors qu'elle fut en âge elle embrassa l'institut de celle qui luy avoit redonné la vie ; cette fille vivoit encore lors que Frere Antoine de Julliac écrivit la vie de sainte Colete. Jean Burset asseura cet auteur, qu'il avoit receu la mesme faveur dans sa jeunesse, par les merites de cette sainte, & ses parens & ses amis rendirent le mesme témoignage. Elle fit encore deterrer un enfant qui estoit mort sans baptéme, se le fit porter & le resuscita. Frere François Claret qui avoit assisté sainte Colete pendant trente ans à la conduite de ses Monasteres, tomba dans une si grande maladie, qu'il en mourut ; son ame fut conduite au tribunal de Dieu, & puis devant la sainte Vierge, les Apostres, les Martyrs, les Confesseurs & les Vierges, & par un avis commun de toutes ces troupes celestes elle fut renvoyée dans son corps à la consideration des prieres que la bien heureuse Colete faisoit pour luy ; il vivoit encore lors que le mesme Auteur écrivoit, & rendoit luy-mesme un témoignage fidelle de sa resurrection. Elle a guery plusieurs maladies estimées incurables ; elle a redonné la santé à beaucoup de personnes qui estoient reduites à la derniere agonie ; elle en a délivré d'autres du peril évident du naufrage, & des femmes du danger de leurs couches ; enfin elle a fait tant de merveilles que Molan asseure d'avoir veu des actes authentiques, qui contiennent des choses si extraordinaires, qu'il ne croit pas qu'il y ait un saint, duquel on en ait jamais rapporté de si miraculeuses & en si grand nombre ; on experimente chaque jour que l'eau benite de sainte Colete est tres-salutaire aux malades.

XXXIII. Colete a esté fort renommée non seulement en France, mais encore aux Pays-Bas, en Allemagne & en Espagne, où douze de ses Filles establirent les Monasteres de Gandie en Valence, de la Mere de Dieu à Lisbone, de Jesus à Setubal, & plusieurs autres ; elle reforma ceux de Besançon & de Polignac dans la Franche-Comté ; ceux de Gand & de Bruges en Flandres ; celuy de Cambray, ceux d'Amiens & de Perone en Picardie ; ceux d'Arras &

Digitized by Google

de Hesdin en Artois, celuy de Roüen, celuy de Pont à-Mousson en Lorraine, celuy de Nantes, ceux de Die, de Daire & de Surre en Dauphiné, & ceux de Chambery & d'Annessy en Savoye, & en establit plusieurs autres. Les Comtes d'Armagnac qui l'avoient beaucoup favorisée pendant sa vie, se declarerent les protecteurs de toutes ses filles aprés sa mort. Sa feste se chomme à Gand, & on y met son nom aux Litanies publiques selon Molan. On commença de travailler à sa canonisation sous Alexandre VI. & sous Jules II. Pie V. avoit promis à Frere Geric d'accorder la permission de faire son office dans tous ses Monasteres, dés qu'il luy auroit remis les actes necessaires pour appuyer cette concession, Frere Geric les recueillit en bonne forme, signez & seellez par Corneille Jansenius Evesque de Gand, mais ce Pape mourut avant que de les recevoir. Ils furent presentez à Clement VIII. qui l'accorda pour le Monastere de Gand. Paul V. l'estendit à tous ceux des Pays-Bas l'an 1610. & maintenant tout l'Ordre a le mesme privilege. Son corps fut transporté du cimetiere commun à un sepulchre plus honorable dans l'interieur du Monastere l'an 1492. & l'an 1536. Nicolas Evesque de Sarepta fit bâtir & dedier une chapelle à son honneur.

XXXIV. Baptiste de Montfeltre fille de Guidon Seigneur d'Urbin, & femme de Galeas Maleteste Seigneur de Pesaro mourut cette année; elle avoit fondé dans cette ville le Monastere du Saint Sacrement l'an 1439. Aprés la mort de son mari elle vint à Foligni l'an 1445. où elle se rendit Religieuse dans le Monastere de sainte Luce, & fut nommée Sœur Jerôme. Elle avoit ajoûté l'étude des bõnes lettres à la noblesse de son sang, avec tant de succez que son éloquence estoit admirée, & l'on conservoit comme des chefs d'œuvre plusieurs lettres qu'elle avoit écrites en latin à l'Empereur Sigismond, à Martin V. & à divers Cardinaux. Elle estoit encore fort sçavante dans la Philosophie & dans la Theologie; deux traitez qu'elle a composez de la fragilité humaine, & de la vraye religion, & plusieurs autres opuscules sont des témoignages fort asseurez de la beauté de son esprit. La religion luy apprit une science plus relevée qui la rendit illustre par la pratique de toutes les vertus, & la saintetè de sa mort fut la marque & la recompense de sa bonne vie. Sa fille Elizabeth qui fut mariée avec le Prince de Camerino luy fût fort semblable & par la beauté du corps, & par l'excellence de son esprit.

XXXV. Frere Laurens de Naples fut transferé de l'Evesché de Pouzol à celuy de Trilarico suffragant de Matera. Frere Corneille Omulalay fut promeu à celuy de Clonfert en Irlande, que Frere Jean Uvitk Provincial de cette Ville avoit refusé. Frere Antoine d'Alagon à celuy de Malte suffragant de Palerme. Frere Jean Gasto ou Leuzol à celuy de Chasteau Aragonois en Sardaigne. Frere Antoine à celuy de Dore dans la Province de Jerusalem. Frere Martin à celuy de Glandeve en Provence. Frere Jean de Porriac à celuy de Demetrio en Thessalie. Frere Garcias à celuy de Sulci en Sardaigne. Frere Alphonse Pernas à celuy d'Almeria au Royaume de Grenade, & Frere Jean de Breberio à celuy de Budoa dans le territoire de Raguse.

XXXVI. Frere Christofle de Monza Vicaire de la Province de Milan, ob-

Digitized by Google

tint permiſſion d'établir quatre Convens, & Fr. Antoine de Zetzin a Vicaire de celle de Genes d'en établir deux. Les Obſervantins du Convent de S. Paul prés deBologne eurent permiſſion d'accepter une maiſon dans la ville pour leur ſervir d'infirmerie, qui leur eſtoit offerte par André Bataille, & Baptiſte Magnavacca, & de la dedier à ſaint Jerôme, mais ſans cloche.

XXXVII. Le Vicaire de la Province de ſaint Antoine receut la permiſſion de s'établir à ſaint Daniel éloigné d'un mille de Leonici au Dioceſe de Vicenze.

XXXVIII. Jean Antoine Baucio des Urſins Prince de Tarente fit bâtir un Convent pour l'Obſervance dans ſa ville, qui a pris ſon nom de Tarante fils de Neptune ſon fondateur; il eſt dedié à ſaint Antoine & ſert pour les malades, & pour une Eſchole de Philoſophie.

XXXIX. Les habitans de Mortare dans le Milanez, aprés avoir veu ruiner leur ville par un horrible incendie, qui fit perir prés de trois cens perſonnes, reſolurent de bâtir un Convent pour les Obſervantins, afin de meriter la protection de ſaint François par le bien qu'ils feroient à ſes enfans. Ils le commencerent d'abord prés de l'Egliſe de ſaint Michel, qui avoit eſté brullée, & qui leur fut donnée par le Prevoſt de ſaint Aubin de l'ordre de ſaint Auguſtin, ils l'ont achevé depuis, & il eſt un des plus commodes de cette Province; il eſt vray qu'il fut demoli l'an 1559. de crainte qu'eſtant dehors il ne ſervit aux ennemis, mais il a eſté remis ſous le titre de ſaint Bernardin. Le Monaſtere de ſainte Claire qui en dependoit fût ſoûmis à l'Eveſque par Clement VIII. Cette ville a pris ſon nom de la ſanglante boucherie que Charlemagne fit des Lombards ſous leur Roy Jeri.

XL. Le bienheureux Frere Jean de Capiſtran preſcha cette année dans ſa patrie, avec tant d'applaudiſſement, que ſes concitoyens reſolurent de luy donner un Convent; un jour pendant qu'il preſchoit dehors, avant qu'on eut choiſi la place, il vit un vol de pigeons, & dit à ſes auditeurs qu'il le falloit bâtir à l'endroit où ces oyſeaux ſe poſeroient; ils firent de grands détours en l'air, & enfin ils allerent deſcendre prés du lieu où le Roy Jeri avoit autrefois dreſſé ſon camp contre les Infidelles de cette ville; Leonel Comte de Celano, & Colbella ſa femme donnerent fort agreablement ce fonds qui leur appartenoit, & les habitans fournirent aux fraix du bâtiment qui fut fait l'année 1449. ſous le titre de ſaint François. Il y a maintenant une chapelle dediée au bienheureux Frere Jean, où Dieu fait pluſieurs miracles, particulierement pour la délivrance des poſſedez. On y conſerve ſon portrait peint au naturel, tous ſes écrits, les Bulles qu'il a receuës de divers Papes, & pluſieurs autres choſes qui ont eſté à ſon uſage.

XLI. Les habitans de Syracuſe en Sicile bâtirent un Convent pour l'Obſervance à mille pas de leur ville, dedié à ſainte Marie de Jeſus, mais le mauvais air de ce lieu obligea les Religieux de le tranſporter plus loin l'an 1474.

XLII. Les Obſervantins poſſedoient depuis quelque temps les Convens de Sorrento, de Caſtell'a mar, de Gaïete, & de Sainte Marie la Neufve dans Naples: les Papes qui les leur avoient accordez, avoient ordonné à l'inſtance

Digitized by Google

des habitans de ces villes, que les biens dont les Conventuels joüissoient dans ces lieux, fussent gouvernez par des Procureurs seculiers, qui prendroient le soin d'employer les revenus à la reparation des bâtimens, & aux necessitez des Religieux. Mais ces Maisons estoient en si mauvais estat que ny cela, ny les aumônes qu'on y donnoit, ne suffisoient pas pour y faire les accommodemens necessaires; d'ailleurs les Observantins avoient remontré à Nicolas V. que cette retention des immeubles, quoy qu'ils fussent administrez par des personnes seculieres, choquoit en quelque façon la pureté de la regle, parce que cela n'étoit pas sans quelque soupçon de proprieté; c'est pourquoy sa Sainteté leur donna pouvoir de faire vendre tous ses biens & d'en employer le prix aux reparations necessaires. Celuy de Sorrento a esté un ancien Monastere des Benedictines, mais comme il est hors de la ville, ces filles se trouvant exposées à l'insulte des Turcs se changerent dedans, & les Freres Mineurs prirent leur place; mais nous ne sçavons pas en quel temps. Celuy de Castell'amar a esté si souvent pillé & brûlé, qu'il ne nous reste aucun memoire d'où l'on puisse apprendre le temps de son establissement. Il y a apparence que les habitans qui l'ont reparé diverses fois, ont aussi esté ses Fondateurs.

XLIV. Le Pape permit aux Conventuels de s'établir au bourg de Bologne dans le Dioceſe d'Imola, prés de l'Egliſe Parroiſſielle de ſainte Luce que le Curé leur vouloit delaiſſer; & l'an 1450. il leur adjugea un plein droit ſur les Chapelles de S. Blaiſe & de S. Laurens de la même Egliſe, parce que ceux qui s'en diſoient les Patrons leur cauſoient beaucoup d'incommoditez.

XLV. Le B. Frere Thomas de Florence avoit fondé les Convens de Boniface, de Calvi, de Nuntia en Corſe, mais nous ne ſçavons pas preciſément en quelle année. J'ay parlé du premier l'an 1304. Le ſecond eſt prés de Calicula, & il a élevé Frere Jean Calvo, qui a eſté General de l'Ordre & Legat de Paul III. vers les Roys de France & de Portugal, & qui mourut à Trente durant la tenuë du Concile. Le troiſiéme eſt ſur le rivage de la mer, & le bien-heureux Frere Marien Brandio y eſt inhumé; les miracles qu'il fait, & l'incorruption de ſon corps ſont de grandes marques de ſa ſainteté.

XLVI. Le Pape permit aux Obſervantins du Convent de Vic en Lorraine, d'accepter celui que René Roy de Sicile & ſa femme Iſabelle leur vouloient faire bâtir à Mirecour, dans la même Province. Gonzague écrit que ce fut Richard Favard qui l'executa ſous la faveur & l'ayde de ce Prince; l'Evéque de Toul conſacra l'Egliſe à l'honneur de la ſainte Vierge l'an 1451.

XLVII. Jean de Chaulx & les Magiſtrats de Ramecour en Lorraine, obtinrent la permiſſion d'en établir un autre dedié à ſaint François, par l'inſtance du Gardien de Varenes au Dioceſe de Rheims: nos autheurs ne font point mention de ce lieu, ſi ce n'eſt qu'il y ait quelque erreur dans le nom.

XLVIII. Loüis Dauphin de Vienne fils de Charles VII. obtint permiſſion d'en bâtir un à l'Egliſe d'Eſſone prés de Grenoble, mais je ne trouve aucun memoire de cet eſtabliſſement.

XLIX. Laurens Suarez de Figueroa érigea en Convent l'hermitage de ſaint Onuffre à cinq milles de Laſra dont il eſtoit Seigneur; dans quelques an-

Digitized by Google

nées les Conventuels le laisserent, & les Observantins s'y logerent l'an 1507. Les Ducs de Feria y ont fait bâtir un logement pour leur demeure, & une Infirmerie dans Lafra pour les Religieux. Gomez Suarez de Figueroa petit néveu du Fondateur, fit rebâtir & meubler l'Eglise l'an 1560. il y a quatre Chapelles dans l'enclos qui servent d'hermitage pour la retraite des Religieux. On conserve au Chœur un Crucifix, devant lequel un novice qui estoit muet recouvra la parole pendant qu'il y faisoit sa prière; la devotion du peuple est devenuë si grande pour ce lieu, qu'on y peut entretenir un Noviciat.

L. Pierre Evesque de Calahorra avoit donné à Frere Pierre de Villelacre l'Eglise de S. André de Muga prés de Labastide, & les Observantins y avoient bâti un Convent par l'ayde du Comte de Salins: cette année ils en obtinrent la confirmation du Pape avec l'absolution des censures qu'ils avoient encouruës pour avoir fait cet establissement sans la permission du S. Siege.

LI. Les Observantins de l'hermitage de Sainte Marie del Alcor, à deux milles de Carmona dans le diocese de Seville, se trouvoient fort incommodez par le deffaut d'eau, Frere Alphonse de Palentia Vicaire de Frere Alphonse Boroxio Vicaire de la Province de Castille, obtint permission du Pape de les transporter à celuy de Sainte Marie de Grace, mais je ne sçais pas si cela fut executé.

LII. Deux Observantins estant arrivez sur le soir & dans l'hyver à Sarragosse, logerent chez un vigneron au deça de la riviere, & comme ils se chauffoient, ils mirent le feu à un tas de sarmens, ce qui causa beaucoup de dommage à une vigne voisine; Pierre Ferriz Gentilhomme Aragonois à qui elle appartenoit l'ayant sçeu leur dit mille injures, & Dieu permit qu'au Printemps suivant cette vigne se dessecha entierement par la violence de la chaleur. Ferriz prit cet accident pour une punition du mauvais traitement qu'il avoit fait à ces Religieux, & leur en alla demander pardon; ils le luy octroyerent sans peine & prierent Dieu pour luy avec tant de ferveur, qu'ils meriterent que ces ceps morts reverdissent & portassent des raisins en abondance. La veuë de cette merveille obligea le Senat de la ville d'obtenir du Pape & du Roy Alphonse la permission de bâtir un Convent pour ces hommes si cheris du Ciel, & cela fut executé deux ans aprés, à la mesme vigne que Ferriz leur donna fort agreablement. Jean Roldand fit bâtir l'Eglise dediée à Sainte Marie de Jesus; François d'Arino Baron d'Ossera & de Figuerela fit bâtir le Chapitre où il repose dans un sepulchre voûté, & une belle Bibliotheque qui est par dessus. François Herbas Camerier de l'Eglise metropolitaine y a fait bâtir la principale Chapelle, où il a son sepulchre couvert de son image d'albastre, & auquel il fut enterré l'an 1604. Il y a fait dresser une seconde Bibliotheque pour ses livres, qui est fort belle; il a fait bâtir le sanctuaire & le clocher avec des chambres pour sa demeure, & meubler la Sacristie de fort beaux ornemens; il employa pour cela vingt-deux mille écus, & il en eût encore dépensé davantage, si la mort ne l'en eût empéché. Il y a prés du Sanctuaire une petite Chapelle enrichie de plusieurs belles reliques, gardées en des chasses d'argent. Ce Convent est tres beau, il a trois Dortoirs élevez l'un sur l'autre, capables de loger soixante-dix Religieux, & sur le tout un promenoir fort agreable; mais il est plus à estimer de ce qu'il a toûjours nourry des Reli-

Digitized by Google

Religieux fort zelés de leur estat, nous parlerons des plus celebres à leur temps.

LIII. Eugene IV. donna commission un peu avant sa mort, à l'Abbé de S. Gilles de Nuremberg dans la haute Allemagne, & aux Prevôts de Ratisbonne, & de Heilmastad d'introduire les Observantins dans le Convent de Nuremberg selon la demande des Magistrats; je suis surpris de n'avoir encore trouvé que le seul nom d'un lieu si considerable.

LIV. Nicolas V. donna commission à Jean Carvagialio, Cardinal de S. Ange son Legat en Allemagne, de terminer le different qui estoit entre le Chapitre, & le Convent de Budesin en Saxe sur la portion Canonique, & c'est tout ce que j'ay trouvé de ce lieu.

LV. Les Magistrats d'Anvers en Brabant avoient appellé les Observantins dans leur Ville l'an 1446. & les avoient logés à un cartier appellé Conberg; ils y demeurerent cinq ans, mais les débauches qui s'y faisoient les obligerent de se changer à Raëm-Volt. Ce Convent a toûjours porté de grands Religieux, & de fameux Predicateurs. L'an 1566. les Heretiques le pillerent, mais ils ne peurent jamais abbattre une Image de la sainte Vierge, qui estoit penduë à la voûte, quelque effort qu'ils fissent pour cela. Le 16. de Fevrier de l'année suivante, Fr. Henry Pepin Provincial & un des plus celebres Predicateurs, non-seulement de son siecle, mais encore des suivans, estoit dans ce Convent avec quelques Religieux; non-obstant le peril où il se trouvoit exposé il prêcha le premier Dimanche du Carême, & avertit ses auditeurs qu'il continueroit chaque jour, mais les Heretiques mirent le feu au toict du Chœur, avec tant d'addresse qu'il s'épandit par tout le reste des edifices; ils ne se contenterent pas d'avoir attenté sur leur logement & sur leur vie, ils attaquerent encore leur honneur par l'artifice que je vais dire.

LVI. Quelques Lutheriens estrangers qui logeoient prés du Convent, avoient fait preparer un grand soupé pour se regaler; pendant que les uns s'occupoient à esteindre le feu, & d'autres à l'allumer ou à piller, quelques-uns porterent dans le Convent toutes les viandes que ces estrangers avoient fait apprester, & accuserent les Religieux devant ceux qui survenoient, de faire Carneval, tandis qu'ils prêchoient le Carême aux autres; non-obstant ces insultes les Religieux demeurerent dans le logement que le feu avoit épargné, jusques au 18. de Mars 1578. qu'ils en feurent chassés, pour n'avoir pas voulu rénoncer à la foy qu'ils devoient & à Dieu & à leur Prince, mais le 27. d'Aoust de l'An 1585. la Ville fût reprise par les armes du Roy Catholique, & le lendemain les Religieux s'y rétablirent, & commencerent à reparer les ruines avec tant de zele, qu'ils ont randu ce Convent plus beau qu'il n'estoit auparavant; mais ils n'ont pas peu reparer la perte des actes, ce qui nous empêche de sçavoir ce qui s'y estoit passé de plus considerable. Philippe le bon Duc de Bourgogne qui avoit pris ce lieu sous sa protection, & qui s'en estoit declaré le principal Fondateur depuis l'an 1449. l'avoit fait dedier à S. André & à S. François, & l'avoit exempté de toutes sortes de subsides & de peages pour les aumônes qui seroient faites aux Religieux: il ajoûta une clause bien remarquable dans ses patantes, car au cas que les Religieux se relâchent de la pu-

Digitized by Google

reté de leur regle, il se reserve le pouvoir de les en chasser, & d'en y mettre d'autres, de tel ordre qu'il voudra, sans avoir recours à aucune puissance ni temporelle ni spirituelle ; & il obligea les Religieux de soûscrire à cette condition par un acte particulier, qui fut passé l'an 1450. & scellé des sceaux de la Ville, du Provincial & du Gardien : il se conserve encore dans les archives avec un autre de l'an 1449. par lequel ce Prince prend encore soûs sa protection les Convens de Goude, de Leyden, d'Alkmar, de Malines & de Delff, où l'Observance estoit establie. Eugene IV. avoit donné commission pous reformer celui de Malines.

LVII. Les Observantins qui avoient esté appellés par le Roy d'Escosse, arriverent à Edimbourg capitale de ce Royaume, où on leur bâtit un si beau Convent, que Fr. Corneille leur Superieur eût scrupule de l'accepter : Gonzague dit que l'Archevêque de S. André Primat d'Ecosse, qui estoit Cardinal & Legat de Pie II. l'y obligea ; mais je ne trouve point qu'en ce temps il y eut aucun Cardinal Escossois, & S. André ne fut erigé en Archevêché que sous Sixte IV. de quelque façon que cela soit arrivé, il est certain que ce lieu a porté de tres sçavans & devots Religieux, issus des plus nobles familles de ce Royaume ; ils y enseignoient la Philosophie & la Theologie, mais l'an 1559. les Heretiques les en chasserent, & plusieurs se retirerent aux Païs bas sous la conduite de Fr. Jean Patrice.

LVIII. Eugene IV. avoit uni à la Vicairie de la Bossine, les Convens de S. François, & de Daxe dans le Territoire de Raguse, ceux de Zara, d'Arbe, & de Cattaro en Dalmatie ; mais Nicolas V. les en separa, & les soûmit immediatement au Vicaire general Cismontain, avec tous ceux qui se trouveroient depuis la Mer Adriatique jusques à celle de Tartarie, il ordonna que le Vicaire de la Bossine seroit élû par les suffrages des Religieux, & regla ses limites depuis la Riviere de Drau jusques à la Mer Adriatique ; la Province de Raguste a pris son origine de cette separation, & depuis encore elle a esté divisée de celle de Dalmatie.

LIX. Le B. F. Jean de Capistran, qui prêchoit dans Aquila, reduisit la Sœur Antoinette de Florence & douze de ses compagnes Tierceres, à embrasser la premiere regle de S. Claire, Iaques Calioffo avoit legué quelques biens pour establir un Monastere de S. Augustin sous la conduite des Dominiquains au cartier de S. Victorin ; & le B. F. Jean, s'accorda avec les heritiers par le consentement de l'Evêque, & sous l'approbation du S. Siege, de sorte que le Monastere fut donné à ces filles, & les biens à l'ordre de S. Dominique : cette maison est en grande reputation de vertu, & nourrit plus de cent Religieuses sous une estroite pauvreté Les corps de la susdite Sœur Antoinette, & ceux des Sœurs Jaquete & Louyse d'Aquila, Bonaventure d'Antrodocco, & Paule de Foligni s'y conservent avec grand honneur en des sepulchres differens ; aussi ont elles esté fort illustres en vertu & en miracles.

LX. Le B. F. Albert de Sartiano establit un second Monastere de S. Claire à Bresse ; le Senat luy donna pour cela l'Hôpital de S. Christofle, & le Prevost de S. Philippe & S. Jacques de l'Ordre des Humiliés luy donna un jardin.

Digitized by Google

LXI. Eugene IV. avoit ordonné de supprimer celui de S. George prés d'Ortana, parce qu'il estoit trop pauvre, mais cela n'avoit pas esté encore executé; on avoit seulement arresté que l'Evêque, à qui le peu de bien qui restoit devoit estre uni, en donneroit une partie à celui de S. Paul de Favarone prés de Perouse, que Dominique Cardinal de S. Croix en Jerusalem avoit uni à celui de S. Marie de Mont-lucide, mais Nicolas V. fut si pressé par les habitans, & par les Religieuses qu'il remit toutes choses au premier estat.

LII. Les Religieuses du Monastere de S. Marie de Cantalupo prés de Milan, portoient l'habit de Sainte Claire quoy qu'elles eussent esté establies sous la regle de S. Augustin, & souhaitoient avec passion d'estre gouvernées par les Observantins, mais ils refusoient de s'en charger, parce qu'elles n'estoient pas de leur Ordre, & le Pape pour les y engager, supprima l'institut de S. Augustin, & les reduisit à celui de S. Claire. Aussi est-il vray qu'encore qu'elles n'en eussent pas le nom, elles en gardoient la premiere regle, depuis que S. Bernardin les avoit obligées à se reformer; & maintenant ce Monastere porte son nom; le Pape dit dans sa Bulle que ces filles portoient l'habit de S. Claire depuis deux-cens ans; on peut le conter de la sorte si ce que Gonzague dit est vray, que la S. Floriene Crivelli sœur d'Urbain III. y avoit porté beaucoup de biens, car ce Pape feut élû l'an 1185.

LIII. Ces Religieuses se sont reduites à l'Observance de la regle dressée par Urbain IV. & ont acquis beaucoup de biens, entre autres la Seigneurie de ce lieu, c'est pourquoy on les appelle les Dames de S. Bernardin, & leur logement est assés grand pour cent filles; elles ont une Eglise qui ne sert que pour elles, & une autre qui sert aux seculiers; ce Monastere a élevé plusieurs Religieuses illustres en vertu, les plus remarquables sont la Sœur Dorothée Lissonia celebre par plusieurs miracles, & par le don de Prophetie. La Sœur Paule Izabelle de Milan illustre par le zele de la Pauvreté, & par son abstinence. La Sœur Angele Seraphine de Daveriis, qui a merité de participer aux douleurs de la Passion de J. C. dont elle faisoit le sujet continuel de ses meditations. La Sœur Angelle Felice Parpalione, qui ne mangeoit qu'une fois la sepmaine, & qui demeuroit assidument au Chœur, ou à l'Eglise attachée à la contemplation.

LIV. Nicolas V. accorda plusieurs graces aux Tierceres pour faire de nouveaux establissemens, pour dresser des statuts, & pour l'élection des Visiteurs & des Confesseurs. Il commit la conduite de l'Hôpital de S. Croix d'Aravolte prés de Narni à Fr. Thomas Ladislas, & à Fr. Pierre de Rimini, & l'osta aux Sœurs du mesme Ordre, parce qu'elles ne s'en acquitoient pas bien. Il unit la Chapelle de S. Marie de la Croix prés de Mont-Ulm du Dioceſe de Fermo, aux Tierceres de S. Marie la neufve du mesme lieu. Il fit donner à Fr. François Verzin de Calabre, la Chapelle de S. Marie de Prissano au Territoire de S. Lucide du Dioceſe de Cosenza, pour s'y établir avec ses Confreres, qui vivoient sous l'Observance Reguliere. Il conceda plusieurs Privileges aux Tierceres de l'un & de l'autre sexe, des Dioceſes de Terouene, de Cambray, de Tournay, & de Liege pour la reception des Sacremens de l'Eucharistie & de la Penitence, pour leurs Visiteurs & Superieurs & pour leur façon de Vivre; & les soûmit au Vi-

Digitized by Google

caire des Obſervantins de la Province de France. Il ordonna que ceux qui vivoient en commun & ſoûs les trois vœux, porteroient un capuce ſur le manteau avec un ſcapulaire, & que ceux qui demeuroient ſeparés dans leurs maiſons, porteroient un habit uniforme entr'eux, mais different de celuy des autres, & qu'ils ſeroient gouvernés par un General ſelon les ſtatuts dreſſés par Jean Erkël Evêque de Liege, & approuvés par Nicolas IV. Il y avoit déja pluſieurs Tierceres Religieux en Zelande, en Hollande, & en Picardie, & c'eſt ſur la forme de l'Habit qu'ils portoient, que le Pape regla ceux des autres dont nous venons de parler.

LXV. Les Sœurs du Tiers-Ordre de Viterbe obtinrent permiſſion de bâtir une nouvelle Maiſon, plus commode. Le Pape confirma la façon de vivre de celles qui demeuroient à S. Marie de Candelaria dans le Dioceſe de Palerme, quoyqu'elle ſemblat contraire à la conſtitution de Jean XXII. *ſancta Romana*, qui défend ces Congregations : cette Maiſon a eſté depuis erigée en un grand Monaſtere, mais qui ſe relâcha tellement de la diſcipline reguliere ; que Ceſar Merule Archevêque de Palerme diſperſa les Religieuſes en d'autres Monaſteres reformés, & donna celuy-cy aux Auguſtins l'an 1586.

LXVI. Le Pape confirma les Privileges que les Religieuſes de S. Claire avoient obtenus de Boniface VIII. & de Jean XXII. pour l'exemption des ſubſides, ſur tout dans les Royaumes de Caſtille & de Leon. Il obligea celles de S. Margueritte prés d'Augubio, de ſe remettre ſous la juriſdiction de l'Ordre, dont elles s'eſtoient ſeparées ſans garder aucune formalité, pour reconnoiſtre celle de l'Evêque. Il ordonna pluſieurs choſes touchant l'élection des Abbeſſes, & le gouvernement des Monaſteres. Il confirma les Privileges de celuy du S. Sacrement à Naples, & luy en accorda de nouveaux.

DE JESUS-CHRIST l'an 1448. | DE NICOLAS V. l'an 2. | DE FEDERIC *III.* EMP. l'an 9. | DE L'ORDRE l'an 241.

I. ALPHONSE Roy d'Aragon, & de Sicile, pluſieurs grands Princes, & les habitans d'Aquila & de Siene, firent de grandes inſtances au Pape pour la canonization de S. Bernardin ; c'eſt pourquoy ſa Sainteté donna commiſſion à l'Evêque de Ritei de faire un quatriéme examen de ſa vie & de ſes miracles. Auguſtin Dathi Sienois raconte comme témoin oculaire, que ce Prelat vint à Siéne avec le B. Fr. Jean de Capiſtran, & que pendant le temps qu'il employoit à dreſſer cette information, Dieu faiſoit chaque jour de nouveaux miracles par toute l'Italie, pour confirmer la gloire de ce Saint. Il en rapporte un particulier arrivé à ſon cadet nommé Jean ; il dit que ce garçon s'eſtoit gâté la main en coupant un ſarment, que depuis quatre ans il ne s'en pouvoit pas ſervir, qu'il alla à l'Egliſe de S. Donat, & que dés qu'il eût touché le chevet de S. Bernardin de ſa main eſtropiée il feut gueri.

Digitized by Google

II. Le B. Fr. Onuphre de la Comté de Siene mourût fort saintement au Convent de Narni ; les anciens manuscrits disent des choses merveilleuses de sa pieté, de sa pauvreté, de son abstinence, de son humilité, & de sa charité, ils ajoûtent qu'il a esté honoré du don de Prophetie, & de plusieurs miracles durant sa vie, & aprés sa mort. Le B. Fr. Albert Morigio Milanois florissoit en ce temps par l'excellence de ses vertus, & par l'efficace de ses predications, qui gagnoient beaucoup d'ames à Dieu.

III. La renommée de Fr. Pierre Regalate estoit fort grande dans toute l'Espagne ; il nâquit à Valladolid l'an 1390. son pere s'appelloit Pierre, & sa mere Marie de Costanilla, tous deux estoient illustres par leur noblesse, par leur pieté & par leur liberalité envers les pauvres ; sa naissance feut suivie de la mort de son pere, mais sa mere prit un si grand soin de son education, que dés sa jeunesse il parût fort avancé dans la vertu ; elle luy apprit les exercices de la Penitence qui pouvoient conserver la pureté de son corps & de son ame ; la pratique de l'oraison qui le pouvoit unir à Dieu, & la fuite des compagnies qui le pouvoient porter au mal : sur ces leçons Pierre jetta des fondemens fort solides de la perfection à quoy la grace l'appelloit. Le zele de la gloire de Dieu estoit imprimé si avant dans son cœur, qu'il ne pouvoit voir que quelqu'un l'offensât sans en souffrir une peine extreme ; & lors qu'il commettoit quelque faute, pour legere qu'elle feut, il la punissoit par une rigoureuse Penitence : il se voulût rendre Religieux dés l'âge de dix-ans, mais sa mere retarda ce mouvement jusques à ce qu'il en eût treize, car alors elle ne peut plus empêcher la violence de son desir ; il feut receu à Valladolid chés les Conventuels, & un an aprés il fit sa profession avec l'approbation de tous les Religieux.

IV. Fr. Pierre ne s'attacha pas seulement à l'exacte Observance de ses vœux, il y ajoûta une si grande assiduité à l'oraison, une humilité si profonde, une charité si ardente, un mépris de luy-méme si sincere, un renoncement si entier à toutes les choses de la terre, & par dessus le tout un desir si fervent de la reformation de son estat, qu'il donnoit de l'estonnement à tous ses freres ; car ils ne se pouvoient empêcher d'admirer, qu'un jeune homme fit des choses qui eussent merité de grands eloges en la personne d'un viellard ; sa mere voyant que son fils avoit appris du ciel, des leçons bien plus hautes que celles qu'elle luy avoit données, redoubla l'amour qu'elle avoit pour ce cher enfant, & ce pieux sentiment l'obligeoit à le visiter souvent : mais quoyque ces visites ne feussent que pour l'animer à la vertu, elles devinrent incommodes à Fr. Pierre, parce qu'elles le détournoient quelquefois de ces exercices de pieté ; c'est pourquoy il pria Dieu de moderer la familiarité sainte de sa bonne mere, ou de luy donner l'occasion de s'éloigner d'elle. Il trouva bien-tost le moyen de le faire, car le B. Fr. Pierre Villacret arriva sur ce temps à Valladolid, avec un pouvoir du General de recevoir à l'Observance tous ceux qui la voudroient embrasser, & Fr. Regalate se joignit d'abord à luy, les Conventuels eurent grand deplaisir de perdre un sujet d'une si belle esperance, mais ils ne pouvoient pas empêcher les ordres de leur Superieur, ny le desir de ce jeune Fr. Fr. Villacret s'estoit estably l'an 1404. à un Hermitage prés d'Aquiler, ils se retirerent tous deux à ce lieu, & quoy-

Digitized by Google

q'ils menassent une vie fort solitaire & cachée, neanmoins l'odeur de leur vertu s'épandit bien-tost dans tout le voisinage, & plusieurs se joignirent à eux, & les ayderent beaucoup à estendre la reformation. Fr. Pierre de Santoyo Docteur en Theologie parmi les Conventuels, feut celui qui leur porta un plus grand secours, car il reforma depuis le Convent de Valladolid, ainsi Dieu se servit de ces trois Pierres, pour fonder l'Observance en Espagne.

V. Fr. Villacret estant obligé d'aller establir de nouveaux Convens, & reformer des anciens, laissa la conduite de celui d'Aquiler à Fr. Regalate dont il connoissoit la vertu; ce nouveau Superieur s'aquita de cette charge avec grande prudence; le soin qu'il avoit du spirituel ne luy faisoit pas oublier de pourvoir aux necessités temporelles de ses freres; sa mere l'assistoit avec grande charité, & la cloche de ce Convent qu'elle fit faire, est encore un memoire éclatant de ses biens-faits. Il arriva un jour que la neige ferma tous les chemins, & l'on se trouvoit sans aucune Provision; le dépensier n'avertit Fr. Regalate de ce defaut que sur l'heure du disné; le saint homme ne s'estonna point de cela, il commanda à cét officier de sonner la cloche du Refectoir pour appeller la Communauté, avec la mesme confiance que si le repas eût esté bien preparé, chacun s'assit, quoy qu'il n'y eût rien à servir, & au mesme temps on entendit sonner la cloche de la porte, le portier y courût pour ouvrir, & il y trouva un cheval chargé de pain & de viande, mais il n'estoit suiuy de personne qui luy peut apprendre d'où leur venoit cette aumône; il porta toutes ces provisions à la cuisine, & lors qu'il revint à la porte, il ne trouva plus cette beste, ni ne peut connoître aucun vestige sur la neige pour sçavoir par quel chemin elle avoit passé. Ce miracle qui feut bien-tôt divulgué, quoy que Fr. Regalate eût défendu de le dire, accreût beaucoup la liberalité des voisins envers ces bons Religieux, sur tout lors que le mauvais temps les empêchoit de sortir pour aller à la queste.

VI. Fr. Pierre exhortoit ses freres de vaquer à l'oraison avec une attention fort exacte; ils se plaignirent à luy que le gazoüillement des Hirondelles leur causoit des distractions, il commanda à ces oiseaux de se retirer de ce lieu, & de n'y plus revenir, elles obeïrent, & celles qui retournerent feurent punies de Dieu, car au mesme-temps qu'elles rentroient elles tomboient mortes. Fr. Pierre pratiquoit avec tant de ferveur ce qu'il enseignoit aux autres, qu'on le voyoit souvent élevé en l'air, où il demeuroit immobile, & tout entouré du feu qui réjalliſſoit de son cœur. Dieu voulût que ce prodige parût mesmes aux yeux des estrangers; car des marchands de Gumiel & d'Aquiler, ayant veu durant la nuit le Convent tout en feu, y coururent pour l'esteindre, mais ils trouverent que cet incendie sortoit du cœur de Fr. Pierre qui estoit en oraison; plusieurs personnes du voisinage feurent trompées diverses fois de la mesme sorte; & l'Evêque d'Osma qui en feut averti en voulût faire l'épreuve; pour cet effet il vint coucher en secret prés du Convent, son valet l'éveilla sur le minuit pour luy faire voir ces feux qui sembloient embraser tout le logement; il y courût, & il verifia qu'il n'y avoit point d'autres flammes, que celles que la ferveur de la meditation avoit allumées; l'estonnement qu'il en eût, l'obligea de s'écrier, c'est icy veritablement la maison de Dieu, & cette parole qui feut recueillie comme un oracle, luy a

Digitized by Google

donné cet honorable titre, un semblable incendie parût encore au Convent de Labroio tandis que ce saint Religieux y estoit en priere.

VII. Aprés la mort du bien heureux Frere Villacret, Frere Regalato gouvernoit les deux Convens de Labroio & d'Aquiler : un jour de l'Annonciation de la sainte Vierge pendant qu'il assistoit à Matines dans le premier, il se ressouvint d'une belle Image de ce Mystere qui est à l'autre ; cette pensée luy donna un grand desir de la voir pour mediter en sa presence, & il dit à son compagnon, je suis obligé de sortir pour peu de temps, si quelque Religieux a besoin de moy, dittes luy que je reviendray bien-tost ; sur cela il disparût, & se trouva transporté au lieu ou il souhaitoit d'estre. Les Religieux d'Aquiler qui le virent venir à une heure si induë, & dans le temps qu'ils l'attendoient le moins, feurent bien surpris ; ils le feurent encore davantage lors qu'ils le virent disparoître, dés que l'Office fut achevé, le lendemain ceux de l'un & de l'autre Convent, s'écrivirent reciproquement ce qui leur estoit arrivé de leur Gardien, & ils connurent evidemment que c'estoit un coup de la puissance de Dieu, qui l'avoit porté dans un instant où il avoit voulu ; cette merveille augmenta beaucoup le respet qu'ils avoient pour sa vertu, & le zele à observer ses conseils.

VIII. Il y eût pourtant quelques Religieux de Labroio qui n'ajouterent pas une entiere creance à ce prodige, & qui voulurent éprouver, s'il pourroit marcher sur les eaux, comme on disoit qu'il avoit volé par l'air ; ils en trouverent l'occasion le vendredy suivant ; Frere Pierre les avoit menés dans une Barque au dela du Düero, qui arrose les murailles de ce lieu, pour couper du bois, selon la permission que le maistre de la foreſt leur avoit donnée ; dés qu'ils feurent sur le bord Frere Pierre s'enfonça dans le bois avec un compagnon, & les autres resterent à dessein pour repasser dabord la Riviere : sur l'heure du disné comme Frere Pierre entendit la cloche qui le sommoit, il dit à son compagnon qu'il s'en falloit retourner, pour ne pas manquer à la Communauté, ils vinrent sur le Rivage, mais ils n'y trouverent ny les Religieux ny la Barque ; ils crierent plusieurs fois & de toute leur force pour se la faire ramener, mais inutilement, parce que les Religieux du Convent faisoient les sourds, pour voir ce qui en arriveroit ; enfin Frere Regalate s'estant ennuyé de crier & d'attendre dit à son compagnon, sans doûte nos Freres croyent que nous soyons repassés, l'heure presse pour nous rendre à la Communauté, le Pont est trop éloigné pour y aller, je me confie en Dieu à qui la Mer mesme obeït, qu'il affermire les eaux de cette Riviere sous nos pieds, ou qu'il nous transportera de l'autre costé sans aucun danger ; suivés moy, je vais marcher le premier ; ce Frere eût plus de crainte de sa propre foiblesse, que de confiance sur la vertu du saint ; il n'osa pas se commettre à la rapidité du fleuve, mais il fut bien estonné, de mesme que ceux qui les observoient, lors qu'ils le virent marcher sur l'eau comme sur un plancher solide ; ils coururent à luy, se jetterent à ses pieds, & luy demanderent pardon de leur faute ; le Frere timide attendit qu'on le vint prendre avec la barque, & honteux de sa pusillanimité & de sa méfiance, il resolût de suivre ce guide miraculeux dans le mesme danger, si l'occasion s'en presentoit une autrefois ; elle ne luy manqua pas, & il fut assés heureux pour faire plusieurs fois cet

Digitized by Google

admirable essay ; Frere Regalate estendit mesme cette grace jusqu'aux animaux ; car il passa sur son manteau à travers la Riviere de Riaze dans le mois de Decembre, un Asne qu'il conduisoit.

IX. Un Vendredy avant le Dimanche de la Passion, auquel on devoit tenir un Chapitre extraordinaire des coulpes, il assista sur les sept heures du matin à celuy du Convent d'Aquiler ; il partit ensuitte, & se trouva avant les huit, pour tenir celuy du Convent de Labroio, qui en est éloigné de 14. lieües.

X. Dieu voulût faire éclater la gloire de son serviteur par la bouche innocente des enfans ; car passant par le Bourg de Mata-puteolis, & voyant un enfant de deux ans qui tetoit, il s'arresta, loüa sa beauté, & luy dit avec un doux soufris, beau fils Dieu vous benisse, ah que vous avés une belle ame ! & l'enfant qui n'avoit pas encore parlé luy répondit, mon Pere, la vostre que Dieu à honorée de tant de graces est bien plus belle.

XI. Une femme fort affectionnée à Frere Pierre, & à ses Religieux, qui demeuroit à un Bourg sur le Duero, tomba dans un si grand desespoir, qu'elle se jetta dans cette Riviere, & s'y noya, les meilleurs Auteurs disent que ce fut par le deplaisir qu'elle eut d'avoir commis une infidelité à son mary, & d'autres asseurent qu'elle le fit pour sauver son honneur ; mais quoy qu'il en soit de la cause de cet accident, la verité du fait est asseurée : son corps fut trouvé deux jours aprés, & son mary le fit enfermer dans une biere, sur laquelle il écrivit ces paroles, que personne n'y touche, c'est le cadavre d'une femme qui s'est desesperée ; & avec ce bel éloge, il le remit dans l'eau ; plusieurs qui virent nager cette biere la tirerent à bord, & lors qu'ils eurent leu l'inscription ils la renvoyerent : la nuit suivante un Ange apparût à Frere Pierre, luy découvrit l'accident funeste de sa bien-factrice, & luy ordonna de l'inhumer en terre sainte, parce que Dieu l'avoit si bien assistée de sa grace en recompense de sa charité, qu'au milieu de ce peril, elle avoit produit un acte de contririon assés fervent pour meriter le pardon de ses pechés ; sur cet avis désque Matines feurent dittes Frere Pierre raconta sa revelation à ses Freres, & les fit sortir en procession : ils trouverent la biere arrestée au bord de l'eau, l'ouvrirent, reconnurent le corps de cette femme, & l'enterrerent dans leur Eglise ; on grava cette Histoire sur son tombeau, & elle s'y peut lire encore, car on a soin d'empécher que les caracteres ne s'efficent.

XII. Un jour comme Frere Pierre passoit par le Bourg de Quintanilla pour aller à Valladolid, un jeune garçon le pria tres-instamment de le recevoir à son Ordre ; mais Fr. Pierre le remit jusqu'à son retour ; ce jeune homme fâché de ce delay le pressa avec tant de larmes & d'importunité, que Frere Pierre touché de sa ferveur luy dit, hé bien je vous reçois dés cette heure en ma compagnie, à mon retour je vous donneray ce qui vous manque pour l'exterieur, qui est de porter cet habit ; mais que deviendray-je, reprit l'enfant, si je meurs durant vôtre voyage ? je vous promets, respondit alors Frere Pierre, que si vous mourés, vous paroistrés devant Dieu avec ce vestement ; Fr. Pierre estant revenu trouva que son postulant avoit prophetisé, car il estoit mort, & enterré, & ses parens l'asseurerent qu'il n'avoit point témoigné d'autre deplaisir, que de n'avoir pas

esté

Digitized by Google

esté receu Frere Mineur, vous vous trompés répondit Frere Pierre, je l'avois receu, il a participé à toutes les bonnes œuvres de nostre Ordre, & je suis seur qu'elles luy ont servi devant Dieu, où il a parû revetû de l'habit qu'il desiroit : ceux qui sçavoient qu'on l'avoit ensevely auec un linseul prenoient ses paroles pour une raillerie, mais il leur fit bien voir avec quel esprit il les disoit, car il les conduisit à l'Eglise, fit ouvrir le tombeau de ce garçon, & l'on trouva son corps chargé d'un habit de Religieux.

XIII. Prés de Valladolid il arresta par sa seule parole, un Taureau fougeux qui venoit à luy par un chemin estroit, percé de plusieurs dards qu'il avoit receus dans les barrieres, d'où il avoit échapé.

XIV. Frere Pierre nourrissoit secretement une pauvre veufve chargée de trois enfans ; un jour ses Freres voulurent sçavoir avec trop de curiosité, ce qu'il portoit dans son manteau, il leur répondit que c'estoient des roses, & quoy que la chose parût incroyable, parce qu'on estoit dans le milieu de l'Hyver, neanmoins elle se trouva veritable.

XV. La saintеté de la vie de Frere Pierre, estoit un puissant motif pour faire croire sans peine toutes les merveilles qu'on en racontoit ; il conserva sa virginité sans tâche jusqu'à la mort ; il marcha les pieds nuds, jusques à ce que les incommodités de la vieillesse l'obligerent à porter des sandales ; ses alimens ordinaires n'estoient que du pain, de l'eau, & des herbes crües ; il divisoit toute l'année par neuf Carêmes, & ne mangeoit jamais qu'une fois chaque jour, à la reserve des Festes, aux quelles il prenoit un morceau de pain sur le soir ; il avoit un grand zele pour secourir les pauvres de tout ce qui pouvoit dépendre de son autorité, & de son industrie ; lors qu'il trouvoit des malades, mesme des lepreux, il les conduisoit dans le Convent, lavoit leurs playes, les baisoit, & les léchoit, & il ne les renvoyoit qu'aprés avoir pris tout le soin possible de les repaître, & de les pourvoir de ce qui leur estoit necessaire. Le dessein de la reformation de l'Ordre luy fit souffrir beaucoup de persecutions, mais sa bonne intention le consoloit, & conservoit une sainte joye dans son cœur, qui luy faisoit supporter toutes ces peines avec grand courage ; nous verrons le reste de sa vie l'an 1456. qui fut celuy de sa mort.

XVI. Eugene IV. avoit condamné Philippe Norreyx l'an 1440. comme un calomniateur furieux des Ordres mandians ; mais cet esprit malin avoit mepriſé les censures, & n'avoit voulu, ni reparer les injures, ni satisfaire aux fraix, ni obeïr aux Commissaires ; pour se maintenir il s'estoit attaché pendant deux ans au party du Concile de Basle, & enfin il avoit appellé au saint Siege de toute la procedure : Nicolas V. instruit de son opiniâtreté, donna commission aux Archevêques de Cantorberi, & de Dublin, & à l'Evêque de Londres d'aggraver contre luy les peines, ausquelles il avoit esté condamné par le Cardinal de sainte Croix, de faire publier les censures qu'il avoit encouruës comme desobeïssant & Heretique, & de le faire mettre en prison, pour l'y retenir jusques à ce qu'il eût pleinement satisfait à ce qui estoit porté par sa sentence.

XVII. Hyppolite Donesmond écrit que Frere Basile de Genes Patriarche de Jerusalem, consacra le 10. de Novembre les Autels de l'Eglise de saint Be-

Digitized by Google

noist de Mantoüe. Frere Barthelemy de Cappons, ou du Champ fut pourveu de l'Archevêché de Cambaliech en Tartarie,& Frere André de celuy d'Antibar en Dalmatie. Innocent IV. avoit pourveu de la mesme dignité Frere Jean de Plano Carpinis ; duquel j'ay parlé l'an 1245. mais je n'avois pas alors la connoissance de sa Prelature. Frere Pierre de Medina ou de Melino fut promû à l'Evêché de Bone en Affrique. Frere Theodoric Cursh à celuy de Diocesarée suffragant de Seleucie. Frere Corneille Amulalay estoit Evêque de Clonfert en Irlande, & Frere Corneille Ocunlis l'estoit d'Imelac dans la mesme Isle. Le Pape les transporta reciproquement de l'une à l'autre Eglise, mais cela ne fut pas executé. Frere Loüis de Valladolid fut pourveu de celuy de Sidon, suffragant de Larissa en Grece ; & Frere Pierre de Migella de celuy de Conversano dans le Royaume de Naples.

XVIII. Frere Jean Maubert tint le Chapitre des Observantins Ultramontains à l'Hermitage d'Argenton, dans la Province de Touraine Pictaviene ; on y fit quelques reglemens pour la reception des Novices, & des Conventuels, pour la promotion aux Ordres sacrez, & pour les Confesseurs. Frere Jean de sainte Marie Vicaire dans la Province de saint Jaques, tint une Congregation au Convent de Salamanque le quatriéme Dimanche aprés Pasques, par l'autorité du Vicaire general, & il ajoûta à sa famille les Hermitages de sainte Marie de Grace prés de Castagneto, d'Erena, des Anges, & des Fossés ; le Pape ordonna sur la demande d'Alponse Roy d'Aragon, que les Provinciaux de cette Province ne demeureroient pas plus de trois ans dans leur charge,

XIX. Frere Guillaume ô Realy ou Trigillig Provincial d'Irlande, fut deferé au Roy Henry d'avoir voulu faire revolter cette Isle contre luy, & d'avoir fait à ce dessein des Gardiens qui entroient dans ses mauvais sentimens; sur cette accusation le Pape donna commission à l'Evêque de Lismore, & au Doyen de Cashel d'examiner cette cause, de deposer ce Provincial s'il se trouvoit coupable, & de commettre pour le gouvernement de la Province, jusques à une nouvelle election Frere David Carren, & Frere Nicolas Vualshe Anglois ; ces Commissaires citerent Frere Guillaume de comparoître à Cloninel, mais il s'en excusa, alleguant que ce lieu luy estoit suspet, & que le Roy avoit déja donné ordre de l'arrester : sur ce defaut il fut deposé, & les deux sus-nommés furent instituez Presidens de la Province ; mais il interjetta un appel de cette sentence au saint Siege, & sa cause fut traittée par Jaques de Mozanica, qui le declara innocent,& le remit dans sa charge. Je trouve que le Roy Edoüard fit plusieurs semblables plaintes contre les Hiberniens des Ordres de Saint François, & de Saint Dominique sous Jean XXII. mais tout cela n'estoit que des effets de la jalousie des Anglois, qui cherchoient des pretextes pour les exclurre des Offices.

XX. Le Bien-heureux Frere Jean de Capistran travailloit avec un grand zele à la canonisation de saint Bernardin ; cela l'obligeoit d'estre toûjours en voyage par l'Italie, pour recüeillir ce qui pouvoit y servir ; passant par Orzone à l'extremité de la Calabre, il établit un Convent sous le Titre de l'Annontiation à un mille de cette Ville. Frere Christofle de Penna qui guerit par ses prieres un malade languissant, y est enterré.

Digitized by Google

XXI Il en fonda un autre à Campli dans le Dioceſe de l'Abbruzze, & les habitans obtinrent du Pape, la permiſſion de vandre une terre qui appartenoit à l'Egliſe de ſaint Jean de Caſtillon dont ils eſtoient Patrons, à quoy le Curé conſentoit, car il eſtoit bien aiſe de contribuer à la dépenſe du bâtiment; ce Convent a pris le nom de ſaint Bernardin, aprés ſa canonization.

XXII. Les Habitans de Caramanci dans la meſme Province, luy en donnerent un troiſiéme dedié à ſaint François.

XXIII. Les Citoiens de Teramo dans le Dioceſe de Penna, avoient oüy avec grand fruit les Predications du B. Frere Jaques de la Marche l'an 1446. c'eſt pourquoy ils avoient ſupplié Eugene IV. de leur permettre d'eſtablir un Convent pour l'Obſervance, à la Chapelle de S. Ange prés de leur Ville; cette Chapelle dependoit des Religieuſes Benedictines de ſaint Jean d'Aſcortone, & meſmes elles y avoient un logement; ſa Sainteté avoit commis le jugement de cette affaire à l'Evêque de Penna, & ce Prelat avoit ordonné que cet eſtabliſſement ſe faiſoit, & qu'on donneroit aux Benedictines l'Egliſe de ſainte Anne avec une maiſon; ſur le rapport de cette procedure Nicolas V. confirma la ſentence de l'Evêque, & ſupplea meſme les défauts qui pouvoient y eſtre intervenus, particulierement celuy du conſentement de l'Abbé de Montcaſſin; le Convent fut dedié à ſainte Marie des graces, & il eſt en grande veneration à tout le peuple du voiſinage.

XXIV. Le Convent de ſaint Maurice ſitué ſur un rocher prés du Lac Iſée dans la Lombardie au delà du Po, fut eſtabli par les habitans de Lucra. Le Lieu eſt fort agreable, car on voit d'un coſté la Vallée de Camonica que la Riviere d'Oglio arroſe, d'un autre le Lac qui eſt toûjours couvert de quantité de Barques, & d'un autre des Montagnes toûjours chargées de neige.

XXV. Gonzague met à cette année la Fondation de celuy de ſainte Marie des Fontaines du fort Montficin dans la terre de Labour, & raconte ſon origine comme je vais dire; un Paſteur avoit trouvé une Image de la ſainte Vierge au milieu d'un bois prés d'une Fontaine, & les voiſins avoient fait bâtir une Chapelle en cét endroit; les miracles dont Dieu l'honnoroit avoient fort augmenté la devotion du peuple, & l'Evéque de Tiano y fit faire une belle Egliſe, qu'il donna aux Freres Mineurs par la permiſſion d'Eugene IV. mais il faut dire ou que cette permiſſion eſt plus ancienne, ou qu'elle n'eſt pas de ce Pape, car il eſtoit mort depuis deux ans; Gonzague ajoûte que ſa Sainteté ordonna, que l'Evêque de ce Dioceſe adminiſtrat toûjours la Confirmation dans cette Egliſe, pour honorer cette Image miraculeuſe.

XXVI. Nous avons veu l'année precedente, que Nicolas V. avoit dónné pouvoir aux Obſervantins des Convens de Sorrento, de Caſtell'amar, de Gaïete, & de ſainte Marie la Neufve de Naples, de faire vendre les biens qui avoient eſté des Conventuels, & d'en employer le prix aux reparations des bâtimens; cette année ſa Sainteté renouvella ce pouvoir, & l'eſtendit aux biens qui avoient eſté donnés pour la fondation de certaines Meſſes, quand meſmes les donateurs auroient mis cette clauſe dans l'acte, qu'en cas on voulut aliener ces biens, ils pretendoient qu'ils retournaſſent à leur heritiers, ou à quelque autre perſonne que ce ſoit.

Digitized by Google

XXVII. Frere Ange Procureur General de l'Ordre, qui demeuroit à l'Egliſe de ſaint Sauveur en l'Onde, demanda permiſſion à ſa Saincteté de bailler en Fief la Tour qui en eſtoit proche, & l'Evéque de Volaterre Vicaire de Rome eût la commiſſion d'examiner ſa requeſte.

XXVIII. Les Obſervantins du Convent d'Adalto dans Ancone obtinrent la confirmation d'une Vigne, d'un jardin, & de la Chapelle de ſainte Cecile qui avoient appartenu aux Conventuels, & qui leur avoient eſté donnés par Philippe Cardinal de Bologne.

XXIX. Ceux de ſaint Fortuné dans Montfaucon en Ombrie obtinrent la permiſſion d'aliener les biens qui appartenoient à cette Egliſe, avant qu'elle ne leur fut donnée, & qui leur avoit eſté cedée par l'Archevêque de Trano, pour employer le prix à leur bâtiment.

XXX. Jaques des Urſins Seigneur de Montrond obtint permiſſion d'eſtablir les Obſervantins à l'Egliſe de ſainte Marie prés de ce lieu, de laquelle il eſtoit Patron, avec le conſentement du Curé.

XXXI. Jeane d'Henricour veufve de Bertrand de Rieux, & leur fils François, Baron de Rochefort, & de Château Briand, obtint permiſſion d'eſtablir les Obſervantins au Bourg d'Ancenis dans le Dioceſe de Nantes; l'Egliſe eſt enrichie de pluſieurs belles Reliques, & le ſepulchre des Fondateurs eſt devant le grand Autel.

XXXII. Les Obſervantins avoient quelques petits Convens dans les Iſles de la Mer de Normandie & de Bretagne, où ils vivoient ſous l'obeïſſance des Superieurs des Provinces de France, & de Touraine; ils en avoient encore au port de Blanet dans le Dioceſe de Vannes & à l'Iſle de la Vierge dans le Dioceſe de Leon: cette année le Pape leur donna la confirmation de ces eſtabliſſemens, & la ſuivante il leur accorda la communication des Privileges de l'Ordre. Bernard d'Armanhac Comte de Perdiac leur fit rendre le Convent d'Azilles dans le Dioceſe de Narbonne, qui avoit eſté reformé par S. Colete.

XXXIII. François Gilabert Centellas premier Comte d'Olive dans le Royaume de Valence, & ſa femme Beatrix d'Urrea firent bâtir environ cette année un Convent pour l'Obſervance dedié à Noſtre-Dame du Pin d'Olive, au milieu d'une Foreſt de Pins, un peu loin de leur Ville. Frere Triſtan Portugais pieux & zelé Predicateur y repoſe, il fit un grand fruit dans Valence, & corrigea l'abus des Marchands qui eſtaloient aux jours de Feſte.

XXXIV. Henry Duc de Viſeu & Infant de Portugal, obtint permiſſion d'eſtablir un Convent prés de Maruani, où la ſainte Vierge faiſoit beaucoup de miracles, je ne ſçais pas s'il s'en eſt ſervi.

XXXV. Paul Pyret qui s'eſtoit rendu illuſtre par ſon courage dans le Perou, erigea en Convent l'Hermitage que les Obſervantins avoient au Bourg des Foſſes dans l'Eſtremadoure, leur donna ſa maiſon avec un grand enclos de Vignes & d'Oliviers, & leur eſtablit une rente annuelle juſques à ce que le bâtiment ſeroit achevé; il inſtitua un Hôpital, & deſtina un revenu pour marier des filles, duquel le Gardien de ce Convent eſtoit le principal diſtributeur. Il ne pretendit pas pour cela le droit ny le titre de Fondateur, mais il fit ſeulement dreſſer ſon ſepulchre au coſté droit du grand Autel, ſur lequel il fit mettre ſon effigie avec

Digitized by Google

son nom, & le memoire des fondations qu'il avoit faittes en Espagne, & aux Indes; Frere Melchior de Carmone Provincial de la Province de saint Michel a fait depuis instituer des Offices annuels pour cet humble bien-facteur, qui n'avoit imposé aucune charge par ses liberalités. Les Procureurs des ames pretendoient quelque droit sur les funerailles qui se faisoient dans cette Eglise, mais ils en feurent démis par autorité Apostolique l'an 1604.

XXXVI. Les Religieux, qui travailloient avec grand zele à la conversion des Infidelles dans les Isles Canaries, obtinrent du Pape la permission de recevoir des Novices, d'establir un Convent sur la coste de Portugal, comme celuy qu'ils avoient en Andalousie, pour servir à leur passage, & au transport des choses qui leur estoient necessaires, & d'user de laitage aux jours de jeusne.

XXXVII. Ceux de la Rabida dans le Dioceſe de Seville demanderent d'être entierement soûmis au General, quoy qu'ils eussent embrassé la reformation, & de joüir des mesmes Privileges que ceux de saint Michel du Mont prés d'Alcozer, & le Pape le leur accorda.

XXXVIII. Le Couvent de Morvedro au Dioceſe de Valence estoit exempt de la jurisdiction des Superieurs, & soûmis immediatement au saint Siege, mais le Pape estant bien informé que ce privilege ne servoit qu'au relâchement, le reduisit sous le Vicaire de l'Observance.

XXXIX. Les Habitans de Delf en Hollande establirent les Observantins cette année selon Gonzague, ou l'an 1446. selon les memoires de la Province de Cologne; mais les Heretiques qui s'en saisirent l'an 1566. profanerent tout ce que cette Ville avoit de Sacré, & chasserent les Religieux; ils s'y estoient remis quelque temps aprés, mais ils en furent bannis une seconde fois l'an 1572. & le Convent fut démoli pour faire une place, où l'on assemble les pourceaux.

XXXX. Le Pape donna permission de faire consacrer l'Eglise du Convent d'Ath en Haynaut, par le premier Evêque Catholique qui voudroit prendre cette peine, ce qui confirme ceque nous avons dit de son establissement.

XXXXI. Depuis la mort de sainte Colete, Bernard d'Armagnac s'estoit declaré protecteur de ses Monasteres, le Pape luy donna cette qualité par ses lettres, & luy accorda tout ce qu'il voulût pour leur avantage, à sçavoir premierement la confirmation de tout ce qu'elle avoit ordonné pour leur gouvernement. Secondement, qu'ils fussent conduits par des Observantins soûmis entierement au General. Troisiémement, que leur Visiteur peut dispenser les illegitimes pour estre éleuës Superieures, & faire promouvoir aux Ordres sacrés les Freres Lays qui estoient à leur service, s'il les jugeoit dignes de cet honneur, & enfin la confirmation de Fr. Pierre de Vaux pour leur Visiteur.

XXXXII. Izabelle de Rhodes Dame de Boisset au Dioceſe de saint Flour, avoit commencé de bâtir prés de son Bourg un Monastere de sainte Claire; elle y avoit méme introduit des Religieuses, mais elle mourût avant que d'avoir achevé le bâtiment; Bernard d'Armagnac son heritier jugeant que ce lieu n'estoit pas propre pour des filles, obtint du Pape la permission de les transporter ailleurs, & de leur appliquer les legs pieux que leur Fondatrice avoit faits; il resolût encore d'en bâtir un autre dans ses terres, ou dans le Dioceſe de Limo-

Digitized by Google

ges, mais je ne trouve pas s'il a transferé le premier, ny s'il a eſtabli le ſecond.

XXXXIII. Nous avons veu l'an 1308. que les Religieuſes du Monaſtere de Vedano dans Milan, s'eſtoient diviſées en deux parties, dont l'une vouloit embraſſer la premiere regle de ſainte Claire, & l'autre perſeverer ſous celle de ſaint Auguſtin: Henry Cardinal de ſaint Clement qui eſtoit alors Archevêque de cette Ville, receut ordre du Pape pour terminer ce different, & il avoit trouvé qu'il y en avoit 42. qui vouloient changer d'inſtitut, & 13. qui pretendoient retenir l'ancien: ſur cette conteſtation il avoit ordonné qu'une partie du logement ſeroit pour les Auguſtines, & le reſte avec la moitié des meubles pour les autres; cette année le Pape approuva cette diſpoſition, & termina tous les procez qui s'eſtoient emeus entr'elles, tant ſur cette diviſion que ſur les biens qu'Antoinete des Vicomtes veuve de François Comte de Carmagnole avoit laiſſez pour fonder une Chapelle, avec le revenu neceſſaire pour la faire ſervir par un Preſtre. Il conſte par les actes de cette procedure; que celles qui avoient pris la regle de ſainte Claire n'avoient encore qu'une petite Chapelle, & qu'on les appelloit les Religieuſes du nouveau Monaſtere de ſainte Claire; les ferventes Predications de ſaint Bernardin avoient eſté la premiere cauſe de ce changement, & ces Religieuſes acquirent une ſi grande reputation ſous ce nouvel inſtitut, que les plus nobles Filles de Milan s'y refugioient, & leur nombre s'accreût juſques à ſix-vingts.

XXXXIV. La Sœur Jaquete de Chivatis, qui changea d'habit toute la premiere, fut auſſi eleuë la premiere Abbeſſe, & gouverna ce Monaſtere avec grande prudence. On dit qu'elle eſtoit honorée du don de Prophetie, & de miracles, & qu'elle guerit le Fils du Seigneur de Caymis qui eſtoit agoniſant: le portrait de cette devote Abbeſſe ſe voit avec des rayons ſur la teſte, pour une marque que ſa vertu luy a merité les honneurs des bien-heureux: on garde de ſes reliques dans la muraille de l'Egliſe interieure, mais on ne ſçait pas où ſon corps repoſe. Les Sœurs Jerôme Seraphine, & Angele Catherine de Carcamis Sœurs-germaines & niepces du bien-heureux Frere Michel de Carcamis qui leur donna l'habit, y ont eſté Abbeſſes, & ont laiſſé une grande opinion de leur ſainteté; leurs corps repoſent dans un meſme ſepulchre & ſont en grande veneration. La Sœur Angele Gabriele merita de voir JESUS-CHRIST, qui luy parût chargé de ſa Croix pour luy perſuader la patiance dans les afflictions qui luy cauſoient de l'ennuy. La Sœur Perpetue a eſté pluſieurs fois couronnée de fleurs par les Anges, tandis qu'elle eſtoit en extaſe à la veuë de ſes compagnes. La Sœur Marie merita de voir JESUS-CHRIT ſous la forme d'un bel enfant, pendant qu'elle ſervoit à la cuiſine, & d'en recevoir beaucoup de graces; il y en a eu encore pluſieurs autres fort remarquables par leur vertu.

XXXXV. Le bâtiment de ce Monaſtere eſt fort magnifique, l'Egliſe a eſté conſacrée à ſainte Claire, à ſaint Antoine, & à ſaint Bernardin l'an 1471. par Antoine Cattanio Evêque de Sagone, ſuffragant de Milan. Il y a dans l'Infirmerie une belle Chapelle, qui a eſté conſacrée par Frere Guillaume Evêque de Sagone. Gonzague écrit qu'un Capitaine de François I. Roy de France ayant voulu forcer ce Monaſtere, l'Abbeſſe par le conſeil de Frere Paul de Soncino vint

Digitized by Google

au devant de luy en procession avec ses Filles, & luy ouvrit la porte, & qu'à cette veüe ce temeraire tomba de son cheval demi Mort, & ceux de la suite demanderent pardon de leur attentat à ces Religieuses, & se retirerent sans leur faire aucune injure.

XXXXVI. Le Pape confirma la fondation du Monastere de Jesus dans Capoüe, qu'Antoine de Tobic & Blanchete sa femme avoient faite depuis huit ans, mais qui s'estoient pourtant reservé pendant leur vie la joüissance des biens qu'ils y avoient donnez. La Sœur Agnesele en fut la premiere Abbesse.

XXXXVII. Les Sœurs Marie de Florence, Andrée, Catherine, & Angele de Pistoïa Tierceres, obtinrent permission d'establir un Monastere à Pistoïa; & deux ans aprés, sa Sainteté le soûmit à la conduite de la Superieure de celuy de saint George de Florence, qui gouvernoit comme generale celuy d'Arezze, & celuy de Dupré.

XXXXVIII. Pierre Comte de Trastamer avoit fondé depuis quelques années un Convent dedié au saint Esprit, à Milide dans le Dioceſe de Mondognedo pour les Freres du Tiers-Ordre, & leur avoit donné l'Egliſe de sainte Marie de Basadria avec ses dependences; Henry I. & Jean II. Roys de Castille avoient approuvé cette donation, & Nicolas V. la confirma.

XXXXIX. Venturin Evêque de Cremone avoit donné à Frere Dominique de Moncardis Tiercere, l'Egliſe de sainte Marie de Vayrano avec un champ voisin par le consentement du Curé & d'un autre Beneficier qui se reserverent les revenus pendant leur vie.

L. Reguarde de Maleteſte veuve de Guidon Antoine Comte d'Urbin & de Montfeltre, donna à Frere Nicolas Michelin Provincial des Tierceres, une maison & un jardin, qu'elle avoit achêtés des Augustins du Convent de saint Ambroise du Mont saint Jaques au Dioceſe d'Augubio.

LI. Marie Antoinete Pauli Superieure des Tierceres d'Augubio donna avec l'aveu de ses Sœurs, une maison, un jardin & une cisterne dans cette Ville à Frere Onufre Antonii de Mondayno Provincial du Tiers-ordre, pour y establir un Convent dedié à saint Antoine, & le Pape approuva cette donation. Eugene IV. avoit soûmis aux Observantins du Convent de saint Esprit prés de Ferrare, tous les Freres & toutes les Sœurs du Tiers-Ordre de cette Ville: Frere Christofle de Perouse qui avoit esté Provincial, pretendit que cela luy appartenoit, parce qu'il estoit du mesme institut, mais Nicolas V. confirma la disposition de son predeceſſeur. Sa Sainteté exempta de toutes sortes de subsides, les Sœurs du Tiers-Ordre de sainte Marie la neufve dans Ancone, & accorda pour celles de Castello tous les Privileges dont celles de Perouse joüissoient. A l'instance de François Foscari Duc de Veniſe, il donna à celles de saint Nicolas de Muriano, la communication des privileges accordés au Monastere de saint Sacrement à Mantoüe. Il ordonna que les Abbesses qui dependoient du Vicaire Cismontain, ne continuassent pas dans leur charge, au delà de six ans.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'an 1449.	DE NICOLAS V. l'an 3.	DE FEDER. III. EMP. l'an 10.	DE L'ORDRE l'an 242.

I. LE Schiſme de l'Antipape Fœlix fut enfin eſteint aprés avoir duré neuf ans, ſix mois & ſept jours; les Auteurs de l'accord qui ſe fit, feurent l'Empereur *Federic*, Charles Roy de France, Alphonſe Roy d'Aragon, & Henry Roy d'Angleterre; les principales conditions eſtoient que Fœlix tiendroit le premier rang aprés le Pape, & ſeroit Legat perpetuel dans quelques Provinces qu'on luy aſſigna. Mais enfin ennuyé des choſes du monde, il ſe retira dans la ſolitude de Ripalia, où il vecût en grande retraite dans les exercices de pieté, & y mourut fort ſaintement le 13. de Janvier l'an 1451. il fut enterré à Lauſane dans un beau Sepulchre, mais les Heretiques l'ont prophané depuis, & ſes cendres feurent tranſportées à l'Egliſe de ſaint Jean dans Turin par Emmanuël Philibert Duc de Savoye.

II. Les Hermites de ſaint Auguſtin pretendent qu'Amedée eſtoit de leur Ordre, parce que ſelon Onufre & quelques autres Auteurs il menoit une vie Heremitique, & qu'il eſtoit le Doyen des Chevaliers de Jeſus-Chriſt, ou de S. Maurice, qui vivoient ſous cet inſtitut; mais Jean Marquez, & Thomas Herrera illuſtres ecrivains de cet Ordre avoüent, qu'il eſt plus juſte de le mettre ſous quelque Ordre militaire de ſaint Auguſtin, que ſous celuy des Hermites; neanmoins leur avis n'eſt pas plus probable que celuy des autres, car il n'y avoit alors aucun Ordre de Chevaliers de Jeſus-Chriſt, ny de ſaint Maurice ſous la regle de ſaint Auguſtin; les premiers avoient eſté inſtitués par ſaint Dominique, avec un habit blanc & noir, pour les oppoſer aux Albigeois; & lors que ces Heretiques feurent détruits, ces Chevaliers ſe reduiſirent au Tiers-Ordre de ſaint Dominique qui fut approuvé par Innocent VI. Gonzague Duc de Mantoüe commença l'Ordre des Chevaliers du meſme nom, & Paul V. l'approuva; Denis Roy de Portugal les inſtitua ſous la regle de S. Benoiſt, au temps de Jean XXII. Emmanuel Philibert Duc de Savoye eſtablit ceux de ſaint Maurice ſous la regle de Ciſteaux, & Gregoire XII. les confirma. Pour connoître l'Origine de l'erreur de ces Auteurs, qui veulent faire Amedée Auguſtin, ou Hermite, ou Chevalier, il ne faut que rapporter ſon Hiſtoire.

III. Au commencement de ſon regne dans la Savoye, il fonda un Monaſtere de Chanoines Reguliers de ſaint Auguſtin ſur le lac de Geneve vis à vis de Lauſane, & fit dedier l'Egliſe à ſaint Maurice Patron de Savoye, qui a ſouffert le Martyre prés de ce lieu avec la legion Thebaine, dont il eſtoit le chef. Il fit encore bâtir prés de là une tres belle maiſon, qui avoit ſix grands appartemens pour des gens de condition, & un ſeptiéme capable de loger un Roy; ſur la fin de l'an 1434. ennuyé de l'embarras du monde, & touché du deſir du repos & de la ſolitude, il laiſſa ſes eſtats à Loüis ſon fils, & ſe retira dans ce Palais avec ſix illuſtres

Digitized by Google

ſtres Seigneurs, qui eſtoient neuf & qui avoient paſſé ſoixante-ans; & comme ils avoient tous eſté des Chevaliers fort genereux dans les armées, on les appella les Chevaliers de Jeſus-Chriſt & de ſaint Maurice; ils portoient un habit long de gros drap gris, leur manteau avoit un chaperon de la meſme eſtoffe, ils eſtoient ceints d'une courroye comme les Auguſtins, portoient un bâton comme les Hermites, laiſſoient croitre leurs cheveux & leurs barbes, & une croix qui pendoit à leur col marquoit leur nobleſſe & leur pieté; ſur la fin de l'an 1439. les Peres du Concile de Baſle éleurent Amedée pour Pape, & l'oppoſerent à Eugene IV. ſous le nom de Felix V. il accepta cette dignité & fut ſacré dans ſon Egliſe de ſaint Maurice, par le Cardinal d'Arles qui eſtoit aſſiſté de pluſieurs Prelats & de pluſieurs Princes. Enſuite il fut conduit à Baſle par tous ces Seigneurs qui embraſſoient ſon party; & ſes Hermites qui le ſuivirent, eurent un rang fort honorable à la premiere proceſſion du Concile. Enfin aprés qu'il eut veu pendant neuf ans les deſordres que le Schiſme cauſa, il ſe démit volontairement de ſon pretendu Pontificat, & revint à ſa ſolitude de Ripalia, comme nous avons dit, & le reſte de ſa vie fut ſi ſaint, que pluſieurs bons Auteurs aſſeurent que Dieu l'honora de miracles aprés ſa mort.

IV. Je ne vois rien en tout cela qui faſſe ces Chevaliers Hermites de ſaint Auguſtin; ils n'avoient pas auſſi d'autre attachement avec les Chanoines reguliers que celuy que leur donnoient le voiſinage, & la commodité d'aller faire leurs prieres, & recevoir les Sacremens dans leur Egliſe; cela montre encore qu'ils n'eſtoient pas Religieux, puis qu'ils n'avoient point embraſſé aucune Regle particuliere. Frere Marien de Florence, & quelques autres Hiſtoriens diſent qu'ils eſtoient du Tiers-Ordre de ſaint François, & cela ſemble aſſés probable; leur habit & leur vie ſolitaire s'accordent tres-bien à ce ſentiment, car les Tierceres vivoient alors fort communement de cette maniere, & leur inſtitut eſt un milieu entre la vie Religieuſe & la Seculiere.

V. Nicolas V. travailloit avec grand ſoin à la canoniſation de ſaint Bernardin; les inſtances de pluſieurs grands Princes qui la ſollicitoient, & les miracles ordinaires que le ſaint faiſoit, eſtoient de tres-fortes raiſons pour le preſſer à la conclurre; Nicolas Cardinal de ſaint Marcel, & Albert Cardinal de ſaint Euſtache eſtoient decedés avant qu'ils n'euſſent achevé la commiſſion qu'ils avoient ſur ce ſujet, & ſa Sainteté leur avoit ſubſtitué Jean Cardinal de Tarante, & Pierre Cardinal de ſainte Marie la Neufve; Jean eſtoit auſſi mort, & le Cardinal Beſſarion qui avoit pris ſa place, ayant eſté envoyé Legat à Cologne, François Evêque du Port, Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine luy fut ſubrogé; nous verrons l'année ſuivante la fin de cette procedure.

VI. La Secte de Frerots eſtoit ſi enracinée dans la marche d'Ancone, que les Freres Mineurs n'avoient pas peu encore l'exterminer entierement, quelque zele & quelque diligence qu'ils euſſent employé pour en venir à bout. Le B. Fr. Jean de Capiſtran, & le B. Fr. Jaques de la Marche, eſtoient ceux qui avoient travaillé pour cela avec plus de fruit, c'eſt pourquoy le Pape les y renvoya avec un plein pouvoir; ils purgerent entierement de cette mauvaiſe ſemence les Bourgs

Digitized by Google

de Majotet, de Maſſacio, du Puy & de Merculi ; ceux qui ſe convertirent furent receus à Penitence, & ceux qui demeurerent opiniâtres furent brûllés, Nicolas V. vint à Fabriano pour fortifier cette pourſuite, & celuy qui ſe diſoit Pape parmy ces miſerables y fut executé avec pluſieurs de ſes complices. Saint Antonin dit que Florence ny la Toſcane n'eſtoient pas encore bien purgées de ce venin, nonobſtant les châtimens ſeveres que les Inquiſiteurs y avoient exercés.

VII. Bzovius ajoûte de ſa teſte que c'eſtoient les Dominiquains qui travailloient dans cette Province, comme s'ils avoient eſté les ſeuls employés, & les uniques qui euſſent remporté la victoire contre ces Heretiques ; il eſt vray qu'ils y ont travaillé, & fort efficacement, mais ils n'ont pas manqué de bons coadjuteurs, qui doivent avoir part à la gloire, puis qu'ils ſe ſont trouvés au combat ; mais Bzovius veut tout pour ſes freres, & n'a point de ſcrupule de les enrichir des dépoüilles des autres, comme s'ils n'avoient pas aſſés de l'honneur qui leur eſt deû, ſans dérober celuy de leurs aſſociez, ou qu'il devint trop petit pour eux, ſi d'autres y participoient ; il ne cite point d'autre témoin de ce qu'il avance que ſaint Antonin, mais cét Auteur ne dit pas un ſeul mot de ſes confreres dans cette occaſion. Lors que les Provinces d'Italie furent partagées aux Inquiſiteurs de ces deux Ordres, la Toſcane & la Marche d'Ancone écheurent aux Freres Mineurs, comme on peut voir ſous Innocent IV. l'an 1254. ; ils ont continué cette charge dans ces lieux long-temps aprés cette année, & l'y exercent encore, de meſme qu'en d'autres endroits ; c'eſt pourquoy je ne vois pas, d'où Bzovius a tiré que c'eſtoient ſes Freres qui ont fait ces executions.

VIII. J'ay trouvé dans le regiſtre de Nicolas V., qu'il fut à Aſſiſe dans le mois de Juillet, la conformité de l'année & de ceux de ſa ſuite confirme l'acte du Duc d'Andria que j'ay rapporté l'an 1230., qui dit que ce Pape viſita le corps de noſtre Seraphique Pere ; car le Cardinal Aſtorge à qui l'on attribuë cette relation avoit eſté creé le 13. de Janvier, Pierre de Noceto eſtoit Secretaire de ce Pape, & Jaques Evêque de Lacedogne qui en fit le recit au ſuſdit Duc, comme il l'avoit appris de ce Cardinal, fut élevé à cette dignité l'an 1452. ainſi toutes les circonſtances s'accordent fort bien. Le bien-heureux Frere Jaques de la Marche parloit ſouvent avec éloge de la vertu de ce Prelat, & de ce Duc ; il dit particulierement du dernier qu'il accompliſſoit tres-bien le devoir d'un bon Prince, & qu'il recitoit chaque jour l'Office divin, & j'ay une lettre que le bien heureux Frere Jean de Capiſtran luy a écrite, dans laquelle il loüe beaucoup ſa pieté & ſa prudence.

IX. Le bien-heureux Frere Jaques ne pouvoit pas ſatisfaire à tous les lieux qui le demandoient pour prêcher, parce que le Pape le chargeoit de divers emplois fort importans. Il s'excuſa meſme envers ſa Sainteté d'aller à Ferrare, & à Aſcoli comme elle deſiroit, & la ſupplia d'agréer qu'il ſe retirat pour prendre quelque repos, parce que ſa vieilleſſe, & ſes incommodités ne luy permettoient plus de s'attacher à des fonctions penibles ; Nicolas conſentit à ſa demande, mais il le fit Vicaire de la Province de la Marche, où la Peſte avoit fait mourir un grand nombre de Religieux. Pour reparer cette perte, le bien-heureux Frere Ja-

Digitized by Google

ques pria sa Sainteté de luy permettre de rappeller ceux qui estoient dispersés en d'autres Provinces, & de confirmer les Confreries qu'il avoit establies soûs le nom de saint Jerôme, & de saint François dans Perouse, & dans Ascoli, ce qu'il obtint avec plusieurs privileges. Il demeura toute cette année dans cette Province, & y fit de grands fruits, tant pour les Religieux que pour les Seculiers.

X. L'Heresie, appellée des nouveaux Chrestiens, avoit gâté beaucoup de Villes du Royaume de Naples; pour y remedier le Pape y renvoya Frere Mathieu de Reggio Commissaire de l'Observance à la Cour Romaine, & luy ordonna de reprendre l'Office d'Inquisiteur qu'il y avoit autre-fois exercé. Il deputa Frere Antoine de Naples en Dalmatie, en Russie, en Bossine, en Croatie, en Servie, en Albanie & en Hongrie avec le pouvoir de choisir les compagnons qu'il voudroit pour y aller prêcher; & luy donna des lettres de recommandation pour les Prelats, pour les Ecclesiastiques, & pour les peuples de ces vastes Regions.

XI. Frere Jaques de Primaditiis Vicaire general de l'Observance, assembla une Congregation generale au Convent du Bois de Mugello en Toscane; le Duc Cosme de Medicis, qui l'avoit prié de la tenir en ce lieu, fit toute la dépense, & y voulût assister avec ses enfans. Le 18. de May le bien-heureux Frere Jean de Capistran y fut éleu Vicaire general par les suffrages de tous les vocaux; il s'estoit autre-fois deposé de cette charge avec plaisir, & il ne l'auroit reprise qu'avec regret; mais la veille de l'élection Dieu l'avertit de ne la pas refuser. Cette assemblée fut fort celebre par la presence du Duc, par la foule du peuple qui accourût de tous cotés, & par le merite de ceux qui la composoient; car, outre les deux Vicaires generaux le passé & le present, le bien-heureux Frere Jaques de la Marche, le bien-heureux Frere Albert de Sartiano, & tous les Religieux les plus considerables en science & en vertu s'y trouverent. Frere Robert Carraccioli de Litio estoit du nombre; comme il s'estoit un peu relaché de l'exactitude de l'Observance, le bien-heureux Frere Jean luy fit une correction paternelle, & l'avertit que s'il ne profitoit pas de ses conseils, il feroit une chûte funeste.

XII. Aprés la tenuë de cette assemblée, le nouveau Vicaire general alla vers le Pape qui estoit à Spolete, pour luy rendre conte de ce qui s'y estoit passé, & sa Sainteté écrivit au General en des termes forts pour luy recommander ce nouveau Superieur, & tout ce qui regardoit l'avantage de sa famille.

XIII. Le General avoit indiqué le Chapitre des Conventuels à Florence pour la feste de Pentecoste; le bien-heureux Frere Jean s'y trouva avec plusieurs de ses Religieux, mais ils n'assisterent qu'à la procession publique, qui fut portée à la maison de Ville, & receuë avec grand honneur par les Magistrats; la Messe fut chantée sur les degrés du Palais, & le bien-heureux Frere Jean y prêcha avec l'applaudissement general de tout le peuple, qui avoit esté le recevoir comme un Ange du Ciel, lorsqu'il arriva au Convent du Bois. Aprés cela le General le confirma fort agreablement dans sa charge, & avec des termes dignes de son merite; mais cela n'empêcha pas pourtant qu'il ne fit tous ses efforts pour y

Digitized by Google

poller les Obſervantins au corps de l'Ordre, car ny luy ny les Provinciaux ne pouvoient ſouffrir de voir, que cette famille qui ſe rendoit ſi recommendable, en fut comme ſeparée.

XIV. Pour reüſſir dans leur deſſein, ils penſerent à faire revoquer la Bulle d'Eugene IV. qui eſtoit le fondement de cette reformation. Ils creurent que cela ne leur ſeroit pas difficile, parce qu'ils trouvoient un pretexte ſpecieux de le demander, ſur ce que quelques Obſervantins témoignoient ſecrettement qu'ils le ſouhaitoient, & les pouſſoient à cette pourſuite; Frere Robert de Litio eſtoit le principal de ces inconſtans; il cõmençoit à s'ennuyer de la rigueur de cette vie, & ne pouvoit ſouffrir la correction de ſes Superieurs, qui le vouloient obliger à l'obſerver; d'autres eſtoient entrés dans ſon ſentiment, parce qu'ils ſe perſuadoient que l'humilité de cet eſtat obſcurciſſoit l'honneur, ou plûtôt la vanité qu'ils tiroient de leurs predications; ils ſe gardoient pourtant d'alleguer ces méchantes raiſons, mais ils ſe couvroient d'un ſcrupule de conſcience, & diſoient qu'ils ne ſe pouvoient pas ſouſtraire à l'Obeïſſance du General que ſaint François leur avoit donné, pour en reconnoiſtre un autre qu'Eugene IV. avoit inventé depuis peu. Ils tâchoient de plaſtrer leur mauvaiſe intention, & donnoient une fauſſe explication à la penſée de ce Pape, car il ne les avoit pas diſpenſés de l'obeïſſance envers leur General, mais il avoit ſeulement inſtitué des Vicaires ſubalternes, pour donner les moyens d'obſerver la pureté de la Regle, à ceux qui voudroient embraſſer cette reformation; ainſi ils ſe formoient une conſcience contre les ſentimens du ſaint Siege, & ils ne faiſoient pas ſcrupule de tranſgreſſer les autres preceptes de la regle contre le ſentiment de ſaint François, & des Papes.

XV. Cette perſecution donna de grands troubles à cette famille naiſſante, & le bien-heureux Frere Jean qui en eſtoit le chef, ne crût pas pouvoir trouver rien de plus fort à luy oppoſer, que les prieres & les jeûnes de ſes Freres, qui pouvoient attirer le ſecours du Ciel. Frere François de Pavie s'appliqua avec tant de ferveur à ces ſaints exercices, qu'il merita d'eſtre conſolé dans cette affliction par une viſite de Jeſus-Chriſt, qui luy promit de défendre cette ſainte Congregation comme ſon ouvrage, de la maintenir contre tous ſes ennemis, & de l'eſtendre par tout le monde; il l'aſſeura encore que ceux qui la vouloient détruire ſeroient châtiez de ſa main, que ceux qui l'abandonnoient auroient ſujet de s'en repentir, qu'il en ſubſtitueroit d'autres à leur place, & qu'il recompenſeroit ceux qui perſevereroient dans leur bonne reſolution: en meſme-temps il luy fit connoiſtre par une viſion myſterieuſe, que les Religieux zelés de leur eſtat, ne devoient pas tirer de la vanité de leur perfection, ny mépriſer ceux qui n'embraſſoient pas la meſme Obſervance; mais faire un grand fondement d'humilité, pour reconnoître que c'eſtoit un effet de ſa grace, qui aydoit leur foibleſſe; parce que c'eſtoit l'unique moyen pour meriter de la recevoir, & de la conſerver; Frere François fut ſi touché de cette importante leçon, qu'il commença à s'écrier tout enflammé d'ardeur, ah ſainte humilité! ah ſainte humilité, que ton pouvoir eſt grand.

XVI. Le bien-heureux Frere Jean de Capiſtran ayant eſté informé de la re-

Digitized by Google

vélation que ce bon Religieux avoit receüe, la communiqua aux Superieurs de sa famille, afin qu'ils apprissent comment ils se devoient comporter, & les leçons qu'ils devoient faire à leurs inferieurs. Aprez cela il alla trouver le Pape, pour supplier sa Sainteté de ne se laisser pas surprendre par l'instance qu'on luy fairoit, de revoquer ce que son predecesseur avoit establ; cet avis fut fort utile, car les Conventuels ne peurent rien obtenir contre la famille d'Italie, mais seulement contre quelques Provinces ultramontaines, pour lesquelles sa Sainteté ordonna sur les pressantes instances de quelques Princes, que les Observantins seroient reduits sous l'obeïssance des Provinciaux; neanmoins comme la teneur de la Bulle qui fut expediée sur ce sujet, faisoit voir qu'ils avoient pris un pretexte specieux, mais trompeur d'une plus exacte & naturelle dépendence, les vrays Observantins y trouverent tant d'exceptions, qu'ils en empécherent l'execution.

XVII. Frere Antoine des Ruscons qui s'estoit arresté à Florence aprés le Chapitre general, eut un grand different avec Frere François de Savone Gardien du Convent de sainte Croix; leur contestation passa si avant, que Frere François fut obligé de se retirer chez un des ses amis, pour éviter le mauvais traitement de son Superieur, mais Frere Antoine ne fut pas en estat de poursuivre sa cause, car il tomba malade, & mourût le jour de saint Laurens au Convent du Pré, aprés avoir gouverné l'Ordre pendant six ans; il fut enterré devant les degrez du grand Autel dans un tombeau couvert de Marbre, avec une Epitaphe qui marquoit & la vertu qui luy avoit fait mépriser la grandeur de sa maison pour embrasser la Pauvreté de saint François, & la prudence avec laquelle il avoit exercé sa charge de General; il a esté un Docteur fort fameux, & un Predicateur fort celebre, & il a laissé de fort beaux commentaires sur les ouvrages des principaux Orateurs, particulierement sur ceux de Lactance firmien; dés que le Pape eut appris sa mort, il institua Vicaire general jusques au Chapitre prochain Frere Ange Serpetro de Perouse, qui estoit Procureur de l'Ordre à la Cour Romaine.

XVIII. La bien-heureuse Sœur Paule de Maleteste veufve de Jean François Gonzague mourût cette année; nous avons déja veu l'affection qu'elle portoit à nôtre Ordre, par la reparation ou la Fondation qu'elle avoit faite de divers Convens; sa pieté avoit esté si grande pendant la vie de son mary, qu'elle visitoit les Hôpitaux trois fois chaque semmaine pour servir les malades, & recevoir les Pelerins; elle marchoit les pieds nuds aux Processions, sur tout lors qu'on y portoit le saint Sacrement, & témoignoit une affection toute particuliere aux Religieux qui avoient du zele pour la perfection de leur estat. Son mary mourût l'an 1444. & dés qu'elle se vit libre elle regla les affaires de sa maison, & prit l'habit de sainte Claire au Monastere qu'elle avoit fondé dans Mantoüe depuis l'an 1420. elle y fit bien-tôt un si grand progrés dans la vertu qu'elle surpassoit toutes ses Sœurs par la profondeur de son humilité, par l'exactitude de son obeïssance, par l'assiduité de son Oraison, & par l'austerité de sa Penitence; & chacun admiroit comment une femme d'une complexion si delicate, & qui avoit esté nourrie dans les plaisirs d'une Cour, pouvoit supporter tant de rigueur,

Digitized by Google

Comme sa vie fut tres-pieuse, sa mort fut aussi tres-sainte, elle ordonna que son corps fut enterré à l'entrée du sanctuaire, afin qu'il fut continuellement foulé sous les pieds des passans, & que les Prestres qui alloient à l'Autel, se souvinssent de prier Dieu pour le repos de son ame; elle deffendit d'orner son sepulchre, & d'y mettre aucune Epitaphe qui sentit la vanité, c'est pourquoy on n'y posa qu'une pierre de marbre, mais son portrait est orné de rayons, & du titre de bien-heureuse.

XIX. L'Italie estoit troublée par des seditions continuelles, à quoy tout le soin du Pape n'avoit pas peu encore remedier; la Peste l'avoit presque depeuplée, & les tremblemens de terre, & les éclypses du Soleil qu'on y voyoit fort frequens, la menaçoient de plus grands maux. Entre les Predicateurs qui s'efforçoient de porter les hommes à la Penitence pour detourner ces malheurs, Fr. Robert de Litio estoit le plus fameux, l'énergie de ses paroles fut si efficace dans Rome, que les femmes & les enfans alloient par troupes dans les ruës en criant misericorde! c'estoit une chose surprenante de voir l'estime que ce Religieux avoit acquise dans toute l'Italie: les éloges que les plus celebres écrivains luy ont donnés ne meritent pas moins d'admiration. Jaques Philippe de Bergame dit, qu'il estoit tres-sçavant dans toute la doctrine de l'Eglise, & le maistre de tous les Predicateurs qui avoient jamais paru. Raphaël de Volaterre, le prefere à saint Bernardin, au bien-heureux Frere Jean de Capistran, au bien-heureux Frere Jaques de la Marche, & à tous les autres plus celebres orateurs; il asseure que tous ceux qui s'employoient à cet exercice, se le proposoient comme un Original qu'ils s'efforçoient d'imiter, & que le fruit de ses predications fut si grand qu'il convertit un nombre presque infini de pecheurs, & attira plus de trois-cens personnes à son Ordre. Baptiste Fulgose l'appelle le maistre des Predicateurs.

XX. Cet Auteur raconte qu'un homme de Litio pria Frere Robert de donner quelques sermons à un de ses enfans, & sur ce que ce nouveau Predicateur reüssit fort mal avec ces pieces empruntées, quoy qu'il les eut recitées fort exactement, le pere se plaignit à Frere Robert, disant qu'il l'avoit trompé, & que les Sermons qu'il luy avoit donnés n'estoient pas des siens; mais il changea bien de sentiment lors qu'il les oüit de la bouche de celuy qui les avoit composez; car il les trouva fort excellens, & connût que cette diversité venoit de la differente prononciation de ceux qui les disoient. Alphonse Duc de Calabre fils de Ferdinand Roy de Sicile & d'Aragon, avoit choisi Frere Robert pour son Predicateur & son Confesseur, & l'appelloit la Couronne des Predicateurs, & l'illustre Trompette des Freres Mineurs; Marien de Florence asseure qu'on le nommoit communement un autre saint Paul; plusieurs autres Auteurs luy donnent de pareils éloges: cette estime, & le grand fruit qu'elle produisoit, durerent autant que sa vie s'accorda bien avec sa Doctrine; mais il se laissa surprendre à la vanité; les applaudissemens du peuple, & les caresses des grands l'enflerent d'orgueil, & au lieu de châtier son corps à l'exemple de saint Paul, il commença de se plaire aux festins, de rechercher ses plaisirs, & de se relâcher de la pure Observance de sa regle. Pour joüir de ces libertés, & des conversations ordinaires des femmes, qui le venoient voir sous pretexte de devotion, il cher-

Digitized by Google

cha des Superieurs relachés qui toleraſſent ſes façons de faire ; & ainſi deſcendant peu à peu des choſes petites aux plus grandes, il tomba dans un mal-heureux eſtat, qui n'eſt que trop connu, & que nous verrons au Tome ſuivant.

XXI. Frere Alphonſe Pernas fut transferé de l'Evéché d'Almeria qui n'eſtoit alors que titulaire, à celuy de Maroc en Afrique. Frere Jaques Aurilia fut promeu à celuy de Cava dans le Royaume de Naples. Frere Arnaud de Queren à celuy de Tiberiade en Galilée. Frere Thomas à celuy d'Archen dans l'Armenie mineure, & Frere Corneille Ocunlis fut changé de celuy d'Imelac, à celuy d'Elfinen en Irlande.

XXII. Les habitans de Mont-brandon au Dioceſe d'Aſcoli, reſolurent de bâtir un Convent à un mille de leur Ville, ſur une coline fort agreable, en conſideration du bien heureux Frere Jaques leur illuſtre compatriote : ils obtinrent la permiſſion du Pape, & pluſieurs Indulgences, & ils le dedierent à ſainte Marie de graces, auſſi poſſede-il une Image de la ſainte Vierge fort celebre par ſes miracles, que ce bien-heureux Pere avoit portée de Rome ; on y conſerve un Crucifix, un autre petite Image de la ſainte Vierge qu'il portoit toujours ſur ſoy, ſes habits, ſes livres, ſes écrits, & pluſieurs Bulles que les Papes luy ont addreſſées.

XXIII. Albert & Galaſſe des Pieux Seigneurs de Carpi, obtinrent permiſſion d'établir les Obſervantins à l'Egliſe de ſaint Nicolas prés de leur Bourg, qui eſt ſitué ſur la Riviere de Seſia au pied des Apennins dans la Lombardie au deça du Po ; ce lieu s'eſt tellement aggrandi par la multitude du peuple qui s'y eſt venu loger, que le Convent ſe trouve maintenant dans ſon enceinte. Frere Theodore Pie Evêque de Monopoli conſacra l'Egliſe l'an 1522. Frere Vacchera, & Frere Alexandrin Evêques, & Frere Eſtienne François de nation Religieux de tres-ſainte vie y ſont inhumez ; le dernier mourût l'an 1484. Leonel Pieux premier Comte de Carpi, & pere des deux Fondateurs, & Leonel ſecond pere de Rodulphe Cardinal & protecteur de l'Ordre ſont inhumez dans un tres-beau ſepulchre, prés de la porte de l'Egliſe. Le ſuſdit Albert à témoigné par beaucoup d'autres bien-faits, l'affection qu'il avoit pour l'Ordre, il fit tous les fraix du Chapitre general qui ſe tint en ce Conuent à ſa demande, & fournit à l'impreſſion des Commentaires ſur les œuvres de Scot, faits par Frere Gratien de Breſſe, & par Frere Paul de Souabe : les Ouvrages que ce Seigneur à compoſés, particulierement l'apologie contre Eraſme, ont fait paroître le zele qu'il avoit pour l'Egliſe ; il mourût à Paris, & fut enterré ſous un riche Mauſolée d'airain, au milieu du Chœur du Grand Convent.

XXIV. Le Monaſtere de ſainte Croix de Naples, qui avoit eſté delaiſſé par les Religieuſes de ſainte Claire à cauſe des guerres, avoit eſté donné aux Obſervantins. Frere Antoine Saſſoni l'avoit fait reparer, Nicolas V. confirma cette diſpoſition & le Roy Alphonſe joignit ce Convent à ſa Chapelle Royale.

XXV. Garcias de Ganabellis Comte de Troye dans la Poüille ; & les habitans de ce lieu obtinrent permiſſion d'établir les Obſervantins à l'Egliſe de ſainte Marie de Grace prés de leur Ville, & le Convent fut dedié à ſaint Bernardin. Le Maréchal de Lautrec General de l'armée des François le fit démolir, mais les Magiſtrats l'ont fait remettre.

Digitized by Google

XXVI. Celuy de saint Ange prés de Ruvo dans la mesme Province, avoit esté détruit par les guerres; on ne sçait ny son origine, ny son fondateur, mais seulement que Gabriel des Ursins de Baucio Duc de Venosa, obtint permission de le reparer pour les Observantins.

XXVII. Marien de Siene Docteur ez Droits, en fit bâtir un autre prés de Senelongue en Toscane, qui fut dédié à sainte Marie de Mont-balbin; mais il a pris depuis le titre de saint Bernardin. Le bien-heureux Frere Marc Pecorario illustre par son humilité, par sa pieté & par sa charité y repose.

XXVIII. Les Habitans de Levanto au territoire de Genes, commencerent celuy qui est dedié à l'Annonciation de la sainte Vierge, & Frere Michel Espagnol Theologien celebre le fit achever par l'ordre de Frere Baptiste Tagliacarne Vicaire general.

XXIX. Les habitans de Montdragon dans la terre de Labour, obtinrent permission d'établir les Observantins à l'Eglise de l'Annonciation. Gonzague ne met la fondation de ce Convent qu'a l'an 1480. & l'attribuë à Antoine Caraffa Prince de Stilliano & Duc de ce lieu, il peut bien estre que l'establissement fut differé jusques à ce temps la. Il y est arrivé un accident qui fait bien connoître le respet qui est dû aux cimetieres sacrés, on y avoit enterré en cachete un homme qui avoit esté tué en dûel, & dés lors on entendit un si grand bruit par le Convent, sur tout pendant la nuit, que les Religieux n'osoient aller seuls; mais dés qu'un Evêque eut fait des exorcismes par tous les appartemens, & commandé qu'on mit dehors ce cadavre, tout ce tintamarre cessa.

XXX. Les Chartreux du Convent de sainte Croix en Jerusalem dans Rome, qui est maintenant un College de l'Ordre de Cisteaux, avoient donné aux Observantins le petit Convent de sainte Marie de Palatiolo à deux milles d'Albano sur le Lac de Château Gandolphe, avec obligation d'y recevoir leurs convalescens, & le Pape confirma cette donnation auec ses clauses: quelques-uns de la famille des Colonnes y ont élû leur sepulchre; & le Cardinal Jerôme Colonne, qui est presentement Archevêque de Bologne, a fait bâtir un Palais prés du Convent, où les Religieux peuvent passer par une porte particuliere. L'an 1576. on trouva prez de la porte de ce Convent, un ancien sepulchre d'un Consul Romain, où il y avoit un thresor assés considerable.

XXXI. Le Pape renouvela la permission qu'il avoit donnée l'année precedente à Jaques des Ursins, & aux habitans de Montrond dans le Dioceſe de Sabine, d'establir les Freres Mineurs à l'Eglise de sainte Marie prés de ce lieu; & le bien-heureux Frere Jean de Capistran obtint permission d'establir de nouveau vingt Convens.

XXXII. Gonzague écrit que Philippe de Viene Seigneur de Listenay, emû par la priere & par la vertû des Observantins du Convent de Mont-luçon, leur en bâtit un autre à Château d'un; mais Frere Claude Picquet dit que ce ne fut que sous Pie II. & Frere Jaques Foderet le retarde jusques à Paul II. je ne puis rien objecter au sentiment de ces deux Auteurs, que la Bulle de Nicolas V. qui donna la permission de faire cet establissement; il pourroit avoir esté differé, & la

permission

Digitized by Google

permission pourroit aussi avoir esté renouvellée par ces deux Papes. l'enclos est petit ; mais beau, & quoyque les Huguenots y ayent causé quelque dommage, le batiment est demeuré entier, car ils l'épargnerent par la crainte du châtiment, & par le respet du Fondateur. Perrete de Chasseron femme du susdit Philippe, & Jeanne de Prevost fille tres-devote du Tiers-Ordre y ont fait de grands biens. Frere Bertrand de Marillac autant illustre par sa doctrine, & par l'excellence de sa predication, que par sa noblesse, & par sa dignité d'Evêque de Rennes, a esté Novice de ce lieu.

XXXIII. J'ay dit, aprés Gonzague l'an 1257. qu'il y avoit deux Convens à Mets, & que je ne sçavois pas quel estoit celuy qui fut bâti du temps de saint François, mais cette année j'ay trouvé une Bulle qui nous apprend, que celuy qui est dedié à saint Pierre & à saint Paul, & qui a esté donné depuis aux Observantins est le plus ancien, & c'est celuy qui subsiste encore ; car le Pape permit d'achever celuy qui s'appelloit le nouveau Convent de l'Observance, nonobstant l'opposition des Carmes, qui pretendoient qu'il estoit trop prés d'eux, contre les deffences des Papes qui ont marqué la distance qui se doit garder entre les maisons Religieuses, & c'est celuy qui a esté démoli.

XXXIV. Finin, ou Florent Odriscol Seigneur de Rosse & de Baltrinor en Irlande, fit bâtir un Convent sur le port de l'Isle Inisior Kain, pour les Observantins qui dependoient du Vicaire general Ultramontain: les Anglois en chasserent les Religieux l'an 1538. & depuis ils démolirent tout le bâtiment par la crainte d'une flote d'Espagne, qui les menaçoit. Le peuple du voisinage asseure que Dieu à fait paroître beaucoup de marques de sa vengeance, contre ceux qui ont prophané ce lieu.

XXXV. Donat Omahuna Seigneur de Corcagh, obtint permission d'establir les mesmes Observantins, en quelque endroit de ses terres, mais je ne sçais pas s'il l'a fait.

XXXVI. Dominique Cardinal de Fermo Protecteur de l'Ordre, donna commission à Frere François de Pierre Ferrée Observantin, de visiter & de reformer tous les Monasteres de sainte Claire dans l'Italie ; principalement ceux de la Province de saint Antoine, qui estoient fort relâchés. Celuy de sainte Marie de Mont-luci dans Perouse, fut le premier qui profita du zele de ce Commissaire ; car il fut reformé, & remis sous la conduite de l'Observance, & les Religieuses qui ne se voulurent pas ranger à cette nouvelle forme de vie, furent renvoyées à d'autres Monasteres qui dependoient des Conventuels ; Frere François en fit venir à leur place vingt-quatre de celuy de sainte Luce de Foligni ; la Sœur Marguerite de Sulmo y fut establie Abbesse, & Frere Jean de Laques Confesseur. Cette disposition eut un si heureux succés, que dans peu de temps, on choisit de ces filles pour aller reformer d'autres lieux. L'an 1451. la susd. Abbesse fut envoyée à Rome avec douze Religieuses de celuy de Foligni, pour reformer ceux de saint Sylvestre au chef, & de saint Laurens de Panisperna ; à leur arrivée elles logerent dans la maison des Sœurs du Tiers-Ordre au Mont-Citor, attendant qu'on les introduisit dans les Monasteres, pour lesquels elles avoient esté appellées ; mais pendant qu'on travailloit à lever les grandes difficultés qui se trou-

Digitized by Google

voient à leur reception, celles du Monastere de saint Cosme & de saint Damien les demanderent, & elles y establirent la rigueur de la premiere regle avec tant d'applaudissement, que plusieurs filles des plus nobles familles de Rome s'y consacrerent, & leur vertu a paru avec grand esclat.

XXXVII. Les plus renommées ont esté la mesme Sœur Marguerite, qui merita d'estre souvent élevée en extase dans la ferveur de son oraison; & qui aprés avoir gouverné ce Monastere avec grande loüange, est morte en odeur de saintetè. La Sœur Felice de Perouse qui l'avoit accompagnée & qui luy succeda dans sa charge, à qui Jesus-Christ fandit la santé par une de ses visites. La Sœur Angeline de Termes compagne tres-chere de la Sœur Marguerite, à qui Dieu revela le jour de saint Thomas Apostre, qu'elle devoit mourir dans trois jours, comme il arriva. Les Sœurs Domitille, & Loüise de Perouse, qui estoient aussi venuës de Foligni. La premiere fut Abbesse, & toutes deux imiterent avec grand zele la vie de leur mere sainte Claire. La Sœur Theodore de Rome qui avoit laissé les belles esperances que sa noblesse luy donnoit, pour se consacrer au Monastere de Foligni, dans la tendresse de son âge; elle y avoit vécu avec grande approbation pendant quelques années, & avoit enfin esté envoyée à Rome pour ayder ses compagnes, où elle merita d'estre consolée par une visite de J. C. dans sa derniere maladie, & la Sœur Seraphine de Rome dont je parleray plus bas; La Sœur Marguerite Comtesse de Venafro y mourût fort saintement, lors qu'elle y passa pour aller gouverner le Monastere que ses enfans avoient bâti dans sa patrie, j'ay parlé d'elle l'an 1425.

XXXVIII. Roch Pyrrhus écrit qu'Antoine Paternion frere du Baron de Raguse, fonda le Monastere de Catane en Sicile, avec l'approbation d'Arias d'Avalos Evêque de ce lieu : il ajoute que Gautier de Polena y en avoit estably un autre depuis l'an 1220. appellé sainte Marie des Vierges; Gonzague dit que la premiere regle y estoit observée, mais que depuis le Concile de Trente on y avoit admis quelques possessions, & que le premier est sous la regle des Urbanistes.

XXXIX. Blanche Marie des Vicomtes femme de François S Fortia, & les habitans de Cremone demanderent au Pape la permission d'establir des Religieuses de sainte Claire au Monastere de saint Sauvé, à la place de quelques Benedictines qui vivoient avec trop de relâchement, & de les soumettre à la conduite de l'Observance; l'Abbé de Tous-Saints prés de cette Ville eut la commission d'examiner cette affaire, & peut-estre se trouva-il alors quelque difficulté qui en retarda l'execution, car Gonzague remet ce changement à l'an 1455. sous Calixte III. Les premieres Religieuses vinrent du Monastere du tres saint Sacrement de Ferrare, & donnerent le mesme nom à celuy cy; elles observent la premiere regle fort exactement, & la bonne odeur de leur vertu à attiré beaucoup de filles de condition, qui se sont consacrées sous cette austerité de vie.

XXXX. Eleonor de Castille femme de Pierre Manriquez, Gouverneur du Royaume de Leon, fonda le Monastere d'Amusco dans le Dioceſe de Palentia, & y fit transporter deux de ses filles qui estoient Religieuses à celuy d'Astudillas. Aprés la mort de son mary, elle embrassa le mesme estat, & l'an 1448. elle

Digitized by Google

transfera cette fondation à Calabazano par la permission de Calixte III. & y fit bâtir un logement dedié à Nostre Dame de consolation pour soixante filles, & un autre pour sept Freres Mineurs qui les serviroient: l'exactitude de la discipline reguliere qui s'y observoit en a fait appeller plusieurs pour en reformer, & fonder d'autres; & les Religieuses mesmes de l'Ordre de saint Jean, qui s'estoient establies à Zamora, demanderent la Sœur Eleonor de Castille parente de la Fondatrice, pour les instruire: elle demeura quatorze ans avec elles, & les éleva avec grande loüange aux exercices de la Religion; aprés cette longue absence elle revint à Calabazano, & y mourût fort saintement l'an 1468.

XXXXI. Ce Monastere a porté de tres-devotes filles, les plus connuës sont la Sœur Catherine Gonzalez, qui merita de voir plusieurs fois la sainte Hostie à travers plusieurs murailles, lorsque le Prestre l'élevoit pour la faire adorer. Ferdinand Roy de Castille guerit subitement par l'attouchement des Reliques de cette bien-heureuse fille, d'une squinancie dont il estoit fort pressé; & deux Religieuses furent delivrées du mesme mal par le mesme moyen. La Sœur Mencie d'Avalos à qui un Crucifix dit, tu m'appelles misericordieux, & je le seray pour toy. La Sœur Catherine, à la mort de laquelle les Anges vinrent chanter le *Te Deum laudamus*. La Sœur Catherine Quevedo qui a esté doüée de l'esprit de Prophetie, & la Sœur Anne d'Heredia qui estoit souvent ravie en extase. Le corps d'un Frere Lay, qui estoit decedé au service de ces filles, fut trouvé sans aucune corruption 40. ans aprés sa mort. Le Fondateur, son fils Inigo qui est mort en odeur de saintetè, & Alphonse Manriquez Archevêque de Seville sont enterrez dans le Chœur: on y celebre avec grande solemnité les deux Festes de saint Michel, en reconnoissance de ce que cet Archange parût sur les murailles, & chassa les soldats qui le vouloient piller, du temps de la sedition qui s'émeût contre Charles Quint.

XXXXII. Quelques Habitans de Corbie en Picardie, avoient commencé un Monastere de sainte Claire, & Charles II. fils de Charles VII. Roy de France le fit achever, avec la permission du Pape, qui luy donna le titre de Fondateur, & nomma pour conservateurs l'Archevêque de Roüen, & les Evêques de Tournay, & de Beauvais.

XXXXIII. Pileus Archevêque de Genes, & le Curé de saint Martin de Herchis, avoient donné aux Freres du Tiers-Ordre l'Hermitage de saint Elzear prés de cette Ville, & leur bonne vie attira si bien l'affection du peuple, qu'ils s'y establirent fort commodement. Frere Barthelemy de Perouse leur Visiteur general, obtint permission de multiplier leurs maisons. Frere Rodriguez Martini en establit une à l'Eglise de la sainte Vierge prés de Cordoüe, & le Pape aprés avoir fait verifier l'estat où elle se trouvoit, l'exempta de la jurisdiction de l'ordinaire. Les Superieurs de cet institut avoient dressé des statuts beaucoup plus rigides que ce qui est contenu dans la regle que saint François leur a donnée, & dans les decrets des Souverains Pontifes; mais Nicolas V. qui leur avoit donné le pouvoir de faire des constitutions, revoqua tout ce qu'ils avoient ordonné au dela de la susdite regle, & de ce qui leur avoit esté prescrit par Nicolas IV.

XXXXIV. La Sœur Magdelaine de Perouse, Generale des Monasteres des

Digitized by Google

Tierceres de Perouſe, de Caſtello, d'Aſiſe, de Florence, & du Bourg ſaint Sepulchre, obtint du Pape la confirmation de tous ces eſtabliſſemens, & des ſtatuts qui avoient eſté dreſſés pour leur gouvernement ſous Boniface IX. & l'exemption de tous ſubſides pour les deux qui eſtoient à Perouſe.

XXXXV. Vinceguerre Lanier Docteur en Droit ordonna par ſon teſtament, que ſes biens feuſſent employés à bâtir un Monaſtere pour les Sœurs du Tiers-Ordre à Cité Majeure prés de la Mer, dans la terre de Labour : je doute que cela ait eſté executé, parce que je trouve dans un acte du Vatican que Paul ſon frere, vouloit appliquer à un autre uſage le reſte de ces biens, qui s'eſtoient fort diminués ; & Gonzague dit que Luc Staviani Medecin, eſt le Fondateur du Monaſtere de cet Ordre qui eſt dans cette Ville.

XXXXVI. Sancius Evêque de Salamanque, fit bâtir un Monaſtere pour les Tierceres dedié à ſainte Elizabeth ; là S. Agnés, de Solis qui fut une des premieres Religieuſes, y porta tous ſes biens, & le Pape qui confirma cet eſtabliſſement ſous la juriſdiction de l'ordinaire, y conceda pluſieurs Privileges.

XXXXVII. La ſainte Vierge apparût à une jeune fille nommée Agnés Martinez du Bourg de Cubes, qui n'eſt qu'à cinq-cens pas de Tolede, & luy commanda d'avertir le peuple de bâtir une Egliſe en ſon honneur, & de faire penitence pour éviter les chaſtimens dont la juſtice de Dieu le menaçoit ; cet avis qui luy fut reïteré diverſes fois n'eût pas ſon effet, juſques à ce que, pour une marque de la verité de cette viſion, cette pauvre innocente fit voir un de ſes bras diſloqué d'une façon extraordinaire & ſurprenante ; mais à cette veuë tout le peuple du voiſinage s'aſſembla, & vint les pieds nuds en proceſſion à Cubes ; la ſainte Vierge parût derechef à la petite Agnés, prit une croix de ſa main, & la planta en terre pour deſigner le lieu, où elle vouloit que ſon Egliſe fut bâtie ; pour un ſurcroit de merveille, les veſtiges de ſes pieds demeurerent imprimés ſur l'endroit où elle avoit marché, & la terre que le peuple ramaſſa fit beaucoup de miracles ; cela excita ſi efficacement la devotion du peuple, que l'Egliſe fut achevée dans l'an ſous le titre de ſainte Marie de la Croix, par la permiſſion d'Alphonſe Carillo Archevêque de Tolede, qui fit examiner fort exactement la verité de cette Hiſtoire ; depuis quelques Tierceres ſe logerent prés de cette Egliſe, & y vecûrent ſans cloture pendant cinquante ans ; mais environ l'an 1510. la bien-heureuſe Sœur Jeane de la Croix, de laquelle on pourſuit la canonization, les obligea d'en faire le vœu. Frere François Ximenex Archevêque de Tolede leur donna le Benefice de Cubes, & leur fit beaucoup d'autres biens.

XXXXVIII. La reputation de cette Sœur Jeane eſtoit ſi eſtenduë dans toute l'Eſpagne, que les plus grands Seigneurs la venoient voir en foule, pour ſe recommander à ſes prieres. Gonſalve Fernandés de Cordoüe General des armées de Charles Quint, & cet Empereur meſme vinrent luy rendre viſite, & luy firent de grands preſens. Les liberalités de Pierre Zapata Oſorio, & de ſa femme Thereſe de Cardenas ont ſurpaſſé toutes celles des autres, & cette Dame eſtant devenuë veufve ſe donna elle meſme à ce Monaſtere avec tous ſes biens & y fit bâtir la principale chapelle, où elle eſt inhumée. Philippe II. Roy d'Eſpagne y donna une ſomme conſiderable pour achever tout l'edifice. Ce lieu eſt en gran-

Digitized by Google

de veneration, & l'on y voit venir des gens de tous costés, attirés par les miracles qui s'y font par l'interceſſion de la ſainte Vierge, & par l'invocation de cette bien-heureuſe Sœur Jeane; nous parlerons à ſon temps des prodiges de ſa vie.

XXXXIX. Fr. Loüis Caaffrelli Provincial de Genes permit à Frere Leon d'Alexandrie, de ſervir à l'Hôpital de ſainte Marie de ſaint Chriſtofle de Scario dans Genes, & ce bon Frere exerça cet Office de charité avec tant de zele, que Loüis Fulgoſe Duc de Genes luy fit donner l'adminiſtration perpetuelle de cette maiſon, par le conſentement du Pape.

L. Le Monaſtere de ſainte Marie du champ de Mars dans Verone obtint l'exemption de tous les ſubſides. Catherine des Arenes veuve de Jean Comte de Giracio, fit bâtir une belle Chapelle dediée à ſainte Marie de Jeſus, au Convent de cette Ville, & y fonda deux Prebendes. Le Pape ordonna aux Religieux de ſaint Ange dans Milan, de ſervir les Religieuſes de ſainte Marie de Chanteloup, qui avoient quitté l'inſtitut de ſaint Auguſtin pour prendre celuy de ſainte Claire.

DE JESUS-CHRIST l'an 1450.	DE NICOLAS V. l'an 4.	DE FEDERIC III. EMP. l'an 11.	DE L'ORDRE l'an 243.

I. LE Jubilé avoit attiré une multitude preſque infinie de toutes les Nations dans Rome; la Canoniſation de ſaint Bernardin qui s'y devoit faire, & le Chapitre general qui s'y devoit tenir eſtoient des motifs particuliers pour y appeller les Freres Mineurs; ils s'y trouverent en effet en ſi grand nombre, que ceux qui en content le moins, diſent qu'ils eſtoient trois mille huit-cens: lorſque le bien-heureux Frere Jean de Capiſtran paſſoit par Siene pour ſe randre à cette celebre aſſemblée, ſaint Bernardin luy apparût, & le remercia du ſoin qu'il prenoit pour ſa gloire; Frere François de Pavie qui s'attachoit au meſme deſſein avec une affection extraordinaire, merita de ſçavoir par une revelation que ſes deſirs eſtoient exaucés: les commiſſaires avoient achevé le dernier examen des miracles du ſaint, & le Pape avoit marqué le jour de Pentecoſte, qui tomboit le 24. de May pour le canonizer.

II. La ceremonie ſe fit dans ſaint Pierre avec une ſolemnité extraordinaire, & le Pape dreſſa luy-meſme la Bulle avec des termes fort remarquables, on y ajoûta un abbregé de toute la procedure, & des principales actions de ſa vie. Siene en fit la feſte avec une pompe nompareille, qui eſt décrite au long dans l'hiſtoire d'Auguſtin d'Atho. Ænæas Silvius Sienois, qui a eſté depuis Pape ſous le nom de Pie II. dit que la devotion de ſes Concytoyens envers ſaint Bernardin eſtoit ſi grande, que les femmes arracherent tout le poil de l'Aſne qui avoit accoûtumé de le porter, pour avoir quelque choſe qui luy eut ſervy; & que Philippe Duc de Milan, qui avoit mal aux yeux, demanda ſes lunetes avec grande

Digitized by Google

instance. Il n'y eut ny Ville ny Village dans toute l'Italie, qui ne fit cette feste avec grande allegresse ; les Princes de Mantouë firent bâtir incontinent une chapelle à son honneur, & en plusieurs autres endroits on luy dedia des Eglises & des Convens. Certes l'Italie devoit cette reconnoissance, au zele qu'il avoit témoigné pour son repos, & pour son bien pendant quarante ans qu'il y avoit prêché, & au fruit merveilleux qu'il y avoit fait, pour la correction des vices, & pour l'extinction des factions furieuses des Guelphes & des Gibelins.

III. Quelques Auteurs écrivent que saint Bernardin estoit sorty de l'Italie, pour prêcher en d'autres Provinces ; Antoine Sander asseure qu'il a esté en Flandres, & qu'il benist l'eau du Puits du Convent de Bruges, qui se trouve depuis un excellent remede contre les fievres ; mais nul de ceux qui ont écrit sa vie, ne parle de ces voyages ; saint Vincent Ferrier declara par Prophetie, que saint Bernardin estoit destiné de Dieu pour l'Italie, & luy mesme dans sa plainte sur la mort de Frere Vincent son compagnon, témoigne qu'il n'avoit jamais quitté ce païs. Æneas Sylvius nomme plusieurs de ses disciples, qui ont esté de parfaits imitateurs de ses vertus ; Frere Robert de Litio qui prêcha à sa canonization, y en ajoûte encore d'autres, & dit de soy-mesme, qu'encore qu'il n'eut jamais eu l'avantage de voir ce saint, il s'estoit proposé ses Sermons pour le modele de ceux qu'il faisoit, & qu'il en avoit prêché plusieurs qu'il avoit copiés tout entiers de ses écrits. Le Pape destina quelques-uns de ces disciples du saint, pour prêcher durant le Careſme dans les principales Villes d'Italie, qui les demandoient avec instance ; à sçavoir le susdit Frere Robert pour saint Pierre de Rome, Frere Antoine de Bitonto pour S. Reparée de Florence. Frere Sylvestre de Siene pour sa patrie, Frere Marc de Bologne pour Aquila. Frere Jean Dupré pour Ferrare, Frere André de Rimini pour Perouse, & Frere André de saint Gemin pour Bologne ; je remets au Tome suivant ce que la Ville d'Aquila a fait en l'honneur de saint Bernardin, duquel elle possede le corps.

IV. Les Conventuels qui n'avoient en ce temps qu'un hospice dans Rome, logerent au Convent d'Aracœli pour tenir le Chapitre general ; le Pape fournit deux mille écus pour la dépense, & donna beaucoup d'autres marques de son affection envers l'Ordre ; une des plus esclatantes fut qu'il voulût presider en personne à l'election du General ; elle se fit le 24. de May, & tomba par un consentement commun sur Frere Ange Serpetri, Vicaire & Procureur general de l'Ordre ; aussi estoit ce un Religieux qui s'estoit randu fort recommandable par sa vertu, & par sa prudence dans le gouvernement ; dés qu'il eut pris possession de sa charge, il confirma les deux Vicaires generaux de l'Observance ; le bienheureux Frere Jean de Capistran qui estoit le Cismontain estoit present, mais Frere Jean Maubert qui estoit l'Ultramontain, estoit detenu malade au Convent d'Ath en Haynaut, & il y mourût le 24. d'Aoust en odeur de saintetè ; sa memoire y est encore en grande veneration selon Arnaud de Raisse.

V. Le bien-heureux Frere Albert de Sartiano mourût au Convent de saint Ange dans Milan le jour de l'Assomption de la sainte Vierge ; quelques Auteurs le font de cette Ville, mais j'ay fait voir qu'il estoit de Sartiano en Toscane. Depuis qu'il avoit commencé à prêcher, il avoit toûjours crié contre les vices, avec

Digitized by Google

toute la liberté Evangelique, qui ne cache point la verité par la crainte des grands; ce zele avoit mis souvent sa vie en risque, parce que plusieurs s'en offençoient. S Fortia Duc de Milan, & quelques courtisans avoient attitré des assassins pour le massacrer; mais ce genereux Prince se repentit de ce mauvais dessein, en ems pêcha l'execution, & dit à ceux qui l'avoient pousſé à la faire, qu'on n'avoit pas sujet de se plaindre des corrections que ce Predicateur leur faisoit, parce qu'elles estoient justes, & qu'il s'aquitoit de son devoir. Ses predications estoient si agreables, & si efficaces, qu'on y venoit de tous costez en foule, & l'on conta dans Milan jusques à soixante-mille personnes, qui s'estoient assemblées pour l'ouïr.

VI. Le Demon s'efforça un jour de troubler son auditoire, se jettant au travers sous la forme d'un Cerf, mais Frere Albert l'arresta, & le chassa par sa seule parole; la saintetè de sa vie donnoit une grande force à ses discours; elle a paru par la conversion d'un nombre presque infini de personnes, non seulement en Europe, mais encore en Orient; car il a ramené les Schismatiques au giron de l'Eglise, & rappellé les Heretiques de leurs erreurs, comme nous avons déja veu par le recit de ses legations, & de ses voyages. Il a estably beaucoup de Convens de l'Observance; les plus connus sont ceux de Candie, de Capha, & de Constantinople. Il montroit en Chaire le sacré nom de Jesus, & le faisoit adorer à l'exemple de son maistre saint Bernardin. Le jour de sa mort le bienheureux Frere Jean de Capistran estant à Table au Convent du Bourg saint Sepulchre, s'écria tout d'un coup! ah mes Freres je vois l'ame d'un de nos Religieux qui monte au Ciel! ah qu'elle est belle! ah qu'elle est reluisante; aprés avoir repeté plusieurs fois les mesmes paroles, il se leva, se mit en Oraison, & Dieu luy revela que c'estoit l'ame du bien-heureux Frere Albert de Sartiano, qui venoit d'expirer à saint Ange. Il fut enterré au mesme Convent, & Dieu l'a honoré de plusieurs miracles; il a composé d'excellens Ouvrages que j'ay devers moy, & que j'espere de donner au public.

VII. Le bien-heureux Frere Jean de Capistran, aprés avoir conclu si heureusement la Canonization de saint Bernardin, s'addona tout entier à la bonne conduite de ses Freres. Avant que de partir de Rome il eut une celebre dispute avec Gamaliel maistre de la Synagogue des Juifs, & il fit paroître tant de force & de subtilité d'esprit, qu'il convertit cet impie & 40. de sa secte. Ensuite il recommença ses visites par l'Italie; les Villes qui ne pouvoient pas avoir l'honneur de le posseder, luy envoyoient leurs principaux habitans avec des lettres pleines de marques d'estime, & d'affection pour le conjurer de leur donner du moins une visite, quand ce ne seroit que pour un jour, ou pour une heure. Il semble qu'on devinoit que ce seroit la derniere année de son sejour en Italie, car la suivante il fut obligé d'aller en Allemagne à l'instance de l'Empereur Federic, pour soûtenir la Foy contre les Heretiques, & nous verrons dans la suite les merveilles qu'il y fit.

VIII. Saint Didace estoit venu à Rome pour se trouver au Chapitre general, & à la Canonization de S. Bernardin; dans le voyage il garda avec Frere Alphonse de Castro son compagnon la mesme façon de vie qui s'observe dans les

Digitized by Google

Convens reglés. Les chemins estoient si remplis de Pelerins, qu'on estoit en peine de trouver des vivres & des logis ; neanmoins la providence divine les assista si bien, qu'ils ne manquerent jamais des choses necessaires, car Frere Didace estoit si agreable dans ses entretiens, qu'ils trouvoient par tout des gens qui les logeoient avec plaisir : dés qu'il fut arrivé à Rome, il ne s'occupa qu'à la priere, & à la visite des lieux saints ; mais il fut bien-tost obligé d'interrompre cet exercice de repos & de douceur, pour en prendre un plus penible, parce que le gardien d'Aracœli, qui connut la grandeur de sa vertu & de sa charité dans le service qu'il rendoit à son compagnon qui estoit tombé malade, luy donna l'intendance de toute l'Infirmerie. Il ne falloit pas peu de soin, ny peu de peine pour s'acquiter de cet employ, car le nombre des malades estoit fort grand, & quoyque le Pape eut tâché de faire pourvoir aux vivres avec toute la diligence possible, neanmoins la foule fut si grande, que toute sa precaution se trouva courte, & la Ville se vit bien-tost reduite à une extreme disete. Ce defaut n'estonna point saint Didace, il n'épargnoit rien pour les besoins de ses freres, & au milieu de cette neceſſité publique, il trouva toujours dequoy y satisfaire ; il en eut mesme de reste pour faire bâtir la cisterne qui est au second cloistre, de sorte que chacun reconnut bien que cette abondance n'estoit pas un effet de la prudence humeine, mais une recompense que Dieu donnoit à sa charité. Aprés quatre mois de sejour, il partit avec son compagnon pour s'en retourner en Espagne ; ils aborderent à Seville, où le Vicaire de la Province de Castille se trouvoit alors, & saint Didace obtint permission d'aller demeurer au Convent de Saliceto, où il reprit ses exercices de Penitence avec une ardeur nompareille, jusques à ce qu'il fut envoyé à celuy d'Alcala, comme nous verrons à son temps.

IX. Frere Pierre Leger fut promeu à l'Evêché de Sebaste sous le Patriarche de Jerusalem. Frere George des Roys à celuy de Senascopoli sur la Mer du Pont. Frere Laurens à celuy de Tyvoli. Frere Durand Sapelli à celuy de Muriane sous le quatriéme Siege d'Apamée, dans le Patriarchat d'Antioche. Frere Alvarus de Lune à celuy d'Ebron sous le Patriarche de Jerusalem. Une Bulle de Nicolas V. m'apprend, qu'un Frere Bernard avoit esté fait Evêque de Montauban suffragant de Toulouse, par Martin V. qu'il avoit esté envoyé en Boheme, & en d'autres Provinces en qualité de Nonce Apostolique, & qu'il estoit déja mort ; Claude Robert n'a pas fait mention de luy.

X. Letus Evêque de Veroli au païs Latin, avoit establi dans sa Ville un Monastere de Benedictines environ l'an 1127. mais il estoit tellement rüiné pour le spirituel & pour le temporel, qu'il n'y restoit plus que trois Religieuses qui ne trouvoient pas dequoy vivre, ny de leurs revenus parce qu'ils estoient dissipés, ny d'aumônes parce que le libertinage de leur vie ne le meritoit pas : sur ce desordre les habitans obtinrent permission d'y establir les Observantins, avec charge de pourvoir ces trois filles de demeure & de nourriture ; aprés leur mort le peu de bien qui leur appartenoit fut vendu, & le prix employé pour la reparation du bâtiment ; il y reste encore deux petites chambres de l'ancien edifice, & cette année le bien-heureux Frere Jean de Capistran y logea ; on y conserve son manteau, & il sert à la guerison de plusieurs malades, à qui on le porte.

XI. Les

Digitized by Google

XI. Les Habitans de Cassia en Ombrie, bâtirent un Convent pour les Observantins sur une colline à un mille de ce lieu, sous le titre de sainte Marie des Graces; il sert de Nouitiat à la Province de saint François.

XII. Celuy de sainte Marie de Valcenegia à deux-mille de Montech dans la Marche d'Ancone, fut bâti environ ce temps pour les Clarenes, & depuis il a esté uni à l'Observance.

XIII. Arcelio Comte de Valtidone, en fonda un autre dedié à saint Bernardin prés de Bourg-neuf dans le Dioceſe de Plaisance en Italie.

XIV. J'ay dit l'an 1417. que Martin V. avoit donné permission à l'Evêque d'Amerino, d'establir les Observantins au Monastere de Benevent, que les Religieuses de sainte Claire avoient abandonné; mais il conste par une Bulle de Nicolas V. que cela ne fut pas executé; car il permit aux habitans de leur donner celuy de saint Loup, qui appartenoit aux Benedictins; mais cecy n'euſt pas son effet, car enfin ils furent logés à celuy de saint Dieu-donné qui estoit des Religieuses de saint Benoist, où à celuy de saint Laurens, qui estoit à celles de sainte Claire: ces deux maisons estoient si prés l'une de l'autre qu'ordinairement on les confond ensemble.

XV. Les Habitans de Gravina, bâtirent un Convent pour les Observantins prez de leur Ville, dedié à Nôtre-Dame de Paix; mais l'an 1483. il changea de Nom, & prit celuy de saint Sebastien, sur ce qu'ils y firent bâtir une Chapelle à l'honneur de ce Saint, en reconnoissance de ce que par son intercession ils avoient esté delivrés de la peste. Celuy d'Otranto est de mesme-temps.

XVI. François Dandule Venitien, grand amy du bien-heureux Frere Jean de Capistran, luy écrivit de Candie que la Canonization de saint Bernardin avoit esté receüe dans cette Isle avec une joye extreme, qu'on y dedioit plusieurs Chapelles en son honneur, & que les habitans de Cyleo desiroient que le Convent de leur Ville fut reformé, & donné à l'Observance, quoyqu'il y eut quelques rantes qu'il croyoit necessaires pour l'entretien des Religieux, parce que les Latins n'estoient pas agreables aux Grecs Schismatiques, & que les principaux Catholiques avoient accoûtumé de passer à la campagne la plus grande partie de l'Esté, cela fut executé, & ce lieu est fort commode pour les Religieux qui vont à la Terre-Sainte; on croit que saint François l'establit lorsqu'il alloit en Egypte, que Pierre & François de Gradanic freres l'ont fait bâtir, & qu'ils y ont pris l'habit de l'Ordre.

XVII. Frere Demetrius de Metelin tres-devot Frere Lay, establit celuy de Ginosa dans la mesme Isle environ cette année: il est dedié à Nôtre-Dame des Anges, & sert d'hospice à ceux qui vont dans la Terre-sainte. Cette Ville est recommandable pour avoir esté le Siege Episcopal de saint Tite Disciple de saint Paul; elle a une excellente Carriere de Marbre; & le fameux Labyrinthe du Minotaure la rendu celebre parmy les anciens Poëtes.

XVIII. François Sicarra Comte d'Agello en Calabre, fit bâtir prez de cette Ville, un petit Convent dedié à saint François, & Sixte IV. y a concedé plusieurs Indulgences.

XIX. Celuy de Stillo dans la mesme Province est de mesme temps, selon la

Digitized by Google

commune tradition, & les Conventuels le possedent.

XX. Ces Peres s'establirent encore à Mineo en Sicile prés de la Chapelle de sainte Marie de Jesus; depuis Barthelemy de Myneo Chanoine de Syracuse y a fait bâtir une belle Eglise dediée à saint Laurens. Frere Jean-Baptiste Faluna insigne Astrologue y est inhumé.

XXI. Ils fonderent au mesme temps celuy du Bourg de Corsignano en Toscane; ce lieu a pris le nom de Pienſa, lorsque Pie II. l'erigea en Ville. Les habitans leur establyrent en aumône un panier de raisins sur chaque vigne, & du pain chaque Mercredy & chaque Vendredy sur chaque maison, leur charité s'est depuis refroidie, & comme ils ne continuent pas cette liberalité, le nombre des Religieux y est fort petit. La famille de Piccolomini leur a fait de grands biens, & a pris sa sepulture dans leur Eglise. Pie II. y fit bâtir une cisterne.

XXII. Ces Peres ont un autre Convent à Monteutuli dans le Dioceſe de Rimini; le temps de sa fondation est incertain; l'Eglise a esté une Parroisse dediée à saint Simeon.

XXIII. François Gualdo Chevalier de Rimini m'a fait voir une medaille, qui porte d'un costé la facade de l'Eglise du Convent de Rimini, avec une inscription qui marque qu'elle fut achevée cette année, & de l'autre costé elle a le portrait de Sigismond Pandulfe Maleteste son Fondateur.

XXIV. Le Bourg de saint Elpide dans le Dioceſe de Fermo ayant esté entouré de murailles & fortifié, le Convent de saint François se trouva exposé dehors, & fut fort ruiné par les guerres; c'est pourquoy le Pape permit de le transporter dedans, à l'Eglise de sainte Marie de la Place qui estoit une Parroisse, dés que le Curé seroit mort, ou qu'il la leur voudroit ceder.

XXV. Le Vicaire de la Province de Touraine, obtint permission d'accepter le Convent que Joachim Veluire & sa femme Marguerite, vouloient faire bâtir à un des Bourgs qu'ils possedoient dans le Dioceſe de Poitiers; je ne sçais pas s'ils l'ont fait, & si c'est quelqu'un des six que Gonzague marque dans cette custodie.

XXVI. Frere Estienne Charelon procura l'establissement de celuy de Donjon au Dioceſe d'Autun; Guicharde Mancelangia & Jean Mongadi donnerent le Sol l'année precedente; Agnés Ducheſſe de Bourgogne avoit obtenu la permission de faire cet establissement. Philippe de Viene Seigneur de Listenois, & Perrete de Chasseron sa femme poserent la premiere pierre le 30. de Mars, & fournirent aux fraix du bâtiment. Loüise d'Amboise est enterrée à l'Eglise dans un tres-beau sepulchre.

XXVII. Les Conventuels de Guadalaxara dans le Dioceſe de Tolede, avoient un Hermitage dedié à saint Benoist prés de cette ville, mais ils le delaisserent; & Alphonse Archevêque de Tolede le donna à Frere Benoist, qui estoit Abbé commendataire de l'Ordre de S. Benoist, quoyqu'il fut Fr. Mineur; celuy-cy l'avoit reparé, & s'y estoit logé avec Fr. Didace Tellez par la permission de Fr. Antoine de Ruscons General de l'Ordre, & le Pape leur en confirma la posseſſion; mais il ordonna qu'aprés leur mort, cette maison seroit reünie au Convent, je ne sçais point ce que c'est Hermitage est devenu, je crois qu'il a esté appliqué à quelque autre usage, lorsque les Observantins ont esté establis dans ce lieu.

Digitized by Google

XXVIII. Frere Loüis de Sala custode de l'Observance en Castille, obtint la confirmation de tous les establissemens qu'il avoit faits. Eugene IV. luy avoit permis de bâtir un Convent prés de l'Eglise de saint Mamet à un mille de Bilbao en Biscaïe, & il le fit cette année. L'an 1475. Sixte IV. permit de le transporter plus prés de la ville, à la demande des habitans, sous cette condition que les Religieux iroient dire la Messe chaque Dimanche à leur premiere Eglise. Les Ecclesiastiques firent de grandes oppositions à ce changement; mais elles furent surmontées par les principaux du lieu, Jean Saës d'Arbolanche fut un de plus zelez pour les Religieux, car il leur donna le fonds, & fit bâtir deux chapelles. L'an 1530. un Pelerin qui prioit Dieu à genoux dans la Chapelle de la Conception, y mourût de peste, & fut trouvé en cette posture: son corps à esté deterré quarante-ans aprez sa mort, sans qu'il y parût aucune marque de corruption, c'est pourquoy il y est conservé en grande veneration. Frere Ortez qui a guery plusieurs malades par ses merites, y est inhumé; il y eut un grand procez contre les Religieux pour la quarte des funerailles, mais il fut decidé en leur faveur à Rome.

XXIX. Henry Infant de Portugal grand maistre des Chevaliers de Jesus-Christ, & fils de Jean I. Roy de Portugal, conquit l'Isle de Madera, l'an 1420. elle n'étoit alors qu'une Foreſt inculte, mais Jean Gonsalve & Tristan Viaz à qui ce Prince la donna, parce qu'ils l'avoient découverte, la défricherent, & la peuplerent si bien dans peu d'années, qu'elle est devenuë fort fertile sur tout en sucre; les Observantins de Portugal y avoient esté appellés, & avoient bâty un Hermitage; ils en avoient establ un autre à l'Isle de sainte Marie du Dioceſe de Lisbone, mais parce que cela s'estoit fait sans l'autorité du saint Siege, ils y eurent recours cette année, & obtinrent l'absolution de leur faute, & la confirmation de leurs habitations. Ceux qui s'estoient establis aux Canaries demanderent permission au Pape de bâtir un Convent pour eux à l'Isle de Madera, qui dependit de leur custodie; sa Sainteté la leur accorda, mais cela ne se peut pas faire, parce que les Portugais les avoient prevenus; maintenant il y en a trois, & un Monastere de sainte Claire; le principal est celuy de Funchal, car le Gardien est commissaire sur les autres. Le Roy Alphonse V. qui a bâty le celebre Convent d'Enxobregas dans Lisbone, appella des Religieux de Madera pour l'habiter.

XXX. Frere Michel Ostoïdes, surnommé le pauvre, à cause de la grande charité qu'il exerçoit envers tous les neceſſiteux, establit un Convent dedié à saint Nicolas, prez de Visoch dans la Province de la Bossine Argentine; l'Eglise qui estoit fort petite a esté rüinée par les Turcs; mais les Religieux ont obtenu à force d'argent la permission de la rebâtir; prés de là on voit les rüines d'un autre que les Heretiques Patarins détruisirent, aprés qu'ils eurent massacré les Religieux; les Chrestiens voyent souvent sur ce lieu des flambeaux allumez pendant la nuit.

XXXI. Les Habitans de Spalatro en Dalmatie, obtinrent permission d'establir les Observantins à l'Eglise de sainte Marie du Marais prez de leur Ville, & le Cardinal Bessarion y donna son consentement comme Ablé commendataire

Digitized by Google

de l'Abbaye de saint Estienne de l'Ordre de saint Benoist, dont elle dependoit : le Convent est bâty comme une fortereſſe, aussi est-il vis-à-vis d'une citadelle des Turcs.

XXXII. Frere Guillaume ô Raylig, qui avoit souffert beaucoup de persecutions pendant qu'il estoit Provincial d'Irlande, avoit esté fait Vicaire de l'Observance, & il obtint permission du Pape de s'establir dans un des trois Evêchés de Killalla, d'Achonry ou d'Elphinen ; je ne sçais pas quel lieu il choisit ; la Bulle dit qu'il n'y avoit aucun Convent dans ces trois Dioceses ; mais il y en a eu depuis un dans celuy d'Elphinen, qu'un Evêque heretique a fait changer en une maison prophane, & un autre à mille pas de Moighin dans le Dioceſe de Kilfalla, duquel nous parlerons dans la suite.

XXXIII. Marie de Velasco fonda un Monastere de Sainte Claire dedié à S. Bernardin sous la regle d'Urbain IV. à Cuença dans le Dioceſe de Palentia, maintenant il ne porte que le nom de S. Claire ; il a élevé plusieurs filles illustres en vertu ; entre autres la Sœur Marie de Montalvo, ſes ossements exhalent toûjours une odeur fort douce, & la poudre de son sepulchre guerit beaucoup de malades. La Sœur Jeane de Guevarra, qui en a esté la premiere Abbeſſe, passoit les nuits & les jours entiers en priere. La Sœur Catherine de Guevarra qui fut avertie par une Dame revêtuë de blanc de sortir de sa Cellule le 25. de Mars & dés qu'elle fut dehors la foudre y tomba & la reduisit en cendres ; à l'heure de sa mort la chambre où elle estoit fut toute eclairée par une lumiere fort reſplendiſſante. La Sœur Catherine de Salazar remarquable par l'austerité de ſes jeûnes, par l'assiduité de son oraiſon, par son zele & par sa prudence dans le gouvernement ; lors qu'elle fût reduite à l'agonie, elle ſe trouva fort preſſée par la tentation du demon, mais nonobstant sa foibleſſe elle ſe leva sur son grabat, & commença d'insulter son ennemy avec un grand courage, en luy reprochant le peu d'adreſſe de ſes embuches, & l'impuiſſance de ſa malice. La Sœur Françoiſe de Guevarra fort recommandable pour ſa grande charité envers les malades : on l'obligea d'accepter la charge d'Abbeſſe, mais elle pria Dieu de l'en décharger, ſi cet employ ne devoit pas eſtre avantageux au salut de ſon ame ; ſon deſir fut exaucé, car elle mourut deux mois aprés. Le Sœur Mencia Velez, qui fut délivrée miraculeuſement de pluſieurs grands perils ; à ſa mort on entendit un concert des Anges, & la cloche du Monaſtere ſonna d'elle-même. La Sœur Caterine de S. Paul qui donna un rare exemple de patience dans la ſouffrance de pluſieurs injures, & d'une parfaite innocence, car tous ſes Confeſſeurs ont aſſeuré qu'elle n'avoit jamais commis de peché mortel ; elle mourut l'an 1568. & vingt-ſept ans aprés on trouva ſon corps & ſes habits ſans aucune corruption. Ce Monaſtere a eſté délivré pluſieurs fois du peril évident de l'incendie, & l'on attribuë cette grace au merite de ces ſaintes filles.

XXXIV. Les Sœurs du Tiers-Ordre avoient un Monaſtere appellé Talbach au Fauxbourg de Bregentz en Allemagne, & un autre dans Florence appellé S. Jerôme, quoy qu'on les nommât les Sœurs de S. George, le Pape permit à quelques-unes de celuy-cy de ſe joindre avec celles de Caſtillon d'Arezzo, pour en eſtablir un autre dans ce lieu qui prit le titre de S. Jerôme, & celuy de Florence retint le nom de S. George.

Digitized by Google

XXXV. Les Freres du Tiers-Ordre reparetent l'Eglise de Poyano ou de Pizzighitone à Montbel prés de Todi dans le Milanez, & y bâtirent une maison, & les Seigneurs de Bufnato qui estoient Patrons de ce lieu, leur cederent leur droit. Frere Jaques Cartiraga Provincial obtint la permission de cet establissement, & l'extinction d'une Prebende qui estoit fondée dans cette Eglise.

XXXVI. L'Evéque & le Chapitre de Leon leur avoient donné l'hermitage de S. Julien de Valderas, qu'ils erigerent en Convent, & Alphonse de Melgar le dota de fort beaux revenus, mais il fut changé cette année en un Convent de Dominiquains par la permission du Pape.

XXXVII. Nicolas V. confirma tous les Privileges que ses predecesseurs avoient accordés au Convent d'Assise, où le corps de nostre Seraphique Pere repose, & en special ceux qui sont contenus dans la Bulle de Gregoire XI. datée d'Avignon l'an cinquiéme de son Pontificat, sur le jugement de leurs causes. Il donna aux Observantins de la custodie de Tolede les mesmes graces dont ceux de celle de Seville joüissoient. Il permit à ceux du Convent de Saint François de Siene, d'achever l'Eglise qu'ils avoient commencée en l'honneur de saint Bernardin, & de la faire sacrer par le premier Evêque catholique qui le voudroit faire.

XXXVIII. Il confirma aux Tierceres reguliers de Liege, ce qu'il avoit ordonné pour la difference de leurs habits, avec ceux qui vivoient en leur particulier; pour la tenuë de leurs chapitres; & pour l'election de leur General. Il declara que cet institut estoit approuvé par le saint Siege, & qu'il joüissoit des mesmes Privileges que les autres Ordres Religieux. Il exempta de toutes sortes de subsides les Sœurs Tierceres du Monastere de Saint Agnés de Viterbe.

Fin du Cinquiéme Tome.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

DV CINQVIE'ME TOME,

Où la premiere chiffre denote la page ; & la seconde le nombre marginal.

A

ABBESSES Triennelles. 216. xix.

Acolythe, Les Missionaires de Tartarie reçoivent le pouvoir de conferer cet Ordre 242. viij.

Le Bien-heureux Frere Albert Morigio. 261. ij.

Le Bien-heureux Frere Albert de Sartiano Predicateur illustre, passe des Conventuels à l'Observance, sa pieté. 54. xvj. Il écrit pour ses Freres 121. ix. & contre un livre infame. Il fait défendre les longues queües des habits des femmes. 143. vj. Va à Jerusalem, & en Orient. 154. iv. Est fait commissaire Apostolique aux Indes, en Ethiopie, en Egypte, & dans la Palestine; succez de son voyage: secours miraculeux de la providedce. 175. viij. Conduit les Jacobites au Concile de Florence: sa rencontre avec saint Bernardin à Cortone. 194. i. Vicaire general de tout l'Ordre. 204. iij. Appaise les seditions de Bresse. 237. vj. Son eloge, sa mort, sa gloire connuë. 286. v.

La Bien-heureuse Sœur Alexandrine. 95. xxij.

Le Bien-heureux Frere Alphonse de Sacco. 163. xix.

Ambassadeurs, d'Henry III. Roy de Castille vers le Pape Frere Jean Manriquez. 27. i. Du Clergé de Rome vers Alexandre V. un Frere Mineur. 36. i. vers le Pape pour le Roy de Naples Frere Dominique. 39. xij. Pour Jeanne Reyne de Naples vers le Roy d'Aragon à qui elle demandoit son fils en mariage. 47. 7. D'Henry Infant d'Aragon au Concile de Constance Frere Jean 58. i. De Jean Roy de Castille au mesme Concile Fr. Ferdinand. 58. i. Pour le Roy de Navarre vers celuy de Castille Frere Jean. 120. vij. Vers le Pape pour le Roy d'Aragon Frere Alphonse. 121. viij. Vers le Pape pour le Roy de Portugal Fr. Gilles. 154. vi. Quatre pour le Roy d'Angleterre en divers endroits. 199. xvij.

Digitized by Google

Frere André d'Alatri institué Predicateur Apostolique, reçoit des belles commissions. 179. xviij.
Le Bien-heureux Frere Ange de Canosa. 204. vj.
Le Bien-heureux Frere Ange de Civitella. 14. x.
La Bien-heureuse Sœur Angeline de Corbario Tiercere, sa vie, sa mort. Les murailles de sa chapelle jetterent du sang, la nuit que les Turcs prirent Constantinople. 149. xij.
Sainte Anne, sçavoir si elle a eu plusieurs maris. 19. xiij.
Antiministre general Frere Mathias Doring. 214. v.
Antipapes, Benoist XIII. obstiné, & retenu dans Avignon. 1. j. Il envoye vers Boniface IX. un Evêque, un Abbé, & le Provincial de Guiene, pour traitter de leur deposition, ce qui fut mal receu. 8. j. Deposé au Concile de Pise. 30. j. Envoye vers ce Concile. 31. iv. Appaise les troubles d'Aragon. 38. vi. Refuse les conditions que l'Empereur luy offroit, & s'enfuit à Penisçol. Condamné par le Concile de Constance, sa mort. 50. iij.
Gilles Sancius Munoz luy succede. 88. j. Sa reduction. 113. j.
Amedée Duc de Savoye éleu par le Concile de Basle, prend le nom de Felix V. 173 j. Se demet, & meurt saintement, Histoire de sa retraite à Ripalia. 272. j.
Le Bien-heureux Frere Antoine Neri. 14. x.
Saint Antoine de Padoüe, sa feste sous le Rit de double majeur, comme estoit alors celle de l'Assomption. 6. iij.
Le Bien-heureux Fr. Antoine le Pur. 80. iv.
Frere Antoine de Salpi General de l'armée des Tartares Chrestiens contre les Turcs. 2. ij.
Frere Antoine de Troye commissaire Apostolique en Orient. 186. vi.
Frere Antoine d'Urbin illustre en sçience & en pieté. 183. xxxv.

Archevêques.

d'Aix en Provence Fr. Pierre de Foix. 34. xiv.
d'Antibar Frere André, & Frere Jean de Plano Carpinis. 265. xvij.
d'Arles Frere Pierre de Foix. 34. xiv.
De Cambaliech Frere Dominique. 7. vij. Et Frere Barthelemy. 265. xvij.
De Christonopolis Frere Henry. 82. xij.
De Duraz Frere Nicolas. 82. xij.
d'Epheſe Frere Federic. 41. iij.
De Gabulle Frere Emmanuël. 41. iij.
De Messine Frere Thomas Crisafi, institué Reformateur de l'Ordre de Cisteaux en Sicile. 7. vi.
De Milan Frere Pierre Phylargue. 5. xi. Et Frere François. 34. xvi.
De Palerme Frere Jean. 41. iij.
De Philoppopoli Frere Richard. 179. xvij.
De Raguse Frere André. 33. xij.
De Sarragosse Frere Alphonse. 67. iij.
De Smyrne. Frere François. 42. ij.
De Soltamen Frere Jean. 2. iij.
De Thebes Frere Nicolas. 38. vij.
De Toam Frere Corneille. 41. iij.
Des Tours Frere Nicolas. 41. iij.
De Trebizonde Frere Michel, & Frere Nicolas. 33. xij. Et Frere Paul. 47. viij. Et Frere Marc. 105. xij.
De Tyr Frere Pierre. 120. vij.
Armeniens conduits au Concile de Florence par trois Freres Mineurs, y souscrivent. 174. iv.
Aumône, miracle pour l'approuver. 141. xxi.

Digitized by Google

B

LE Bien-heureux Frere Barthelemy Pucci illuſtre en vertu. 232. xiij.

Benefices Seculiers donnez à des *Freres* Mineurs. 76. iv. & 91. iij.

Saint Benoiſt, ſon Office inſtitué double au Chapitre d'Aquila. 29. iij.

Le Bien-heureux Frere Bernard Antichi. 80. ij.

Le Bien-heureux Frere Bernardin de Laredo. 140. xvi.

Saint Bernardin de Siene receu à l'Ordre, ſes premieres actions. 3. i. Inſtitué Predicateur. Foüette une femme qui le ſollicitoit au mal. Prêche avec grand fruit. 11. i. Chaſſe les Demons d'une fontaine, où le peuple faiſoit mille ſuperſtitions. 14. ix. Appellé de Dieu pour prêcher en Lombardie, fruit de ſes Sermons. 62. x. Dans le Milanez. 67. iv. Accuſé de faire Idolatrer le peuple à qui il faiſoit adorer le Nom de Jeſus, par ceux qui prêchoient la venuë de l'Ante-Chriſt, Hiſtoire de ce deſordre. 70. i. Paſſe une Riviere ſur ſon manteau. 71. iv. Fait changer un divertiſſement public à Verone. 80. vii. Fait réjallir cinq fontaines, en appuyant les cinq doigts de ſa main. 82. xiv. Prêche avec fruit l'adoration du Nom de Jeſus, & un Cartier qui le peint y gagne plus qu'au débit de ſes cartes. 84. ii. Prêche à Rome & en Toſcane, où il fait pluſieurs merveilles. 88. ii. Diſſipe un ſortilege. 97. iv. Accuſé d'Hereſie ſur l'adoration du Nom de Jeſus, triomphe de ſes accuſateurs. 101. i. Refuſe l'Evêché de Siene. 102. iv. Accuſé de nouveau remporte une ſeconde victoire. 129. i. Contracte une eſtroite amitié avec l'Empereur Sigiſmond. Railleur puny & guery. Il fait ſeparer les hommes des femmes dans l'auditoire ; deſobeïſſant puny. Reconciliations admirables, obſtiné puny. Une Eſtoile paroiſt ſur ſa teſte, bleſſé guery. 137. i. Vicaire general de l'Obſervance, ſon zele. 168. iv. Prêche en Grec au Concile de Florence, quoyqu'il ne ſceut pas cette langue. 147. iii. Veut renoncer à ſa charge, mais le Pape s'y oppoſe. Reſout les difficultés ſur l'obſervation de la Regle. 186. viii. Inſtituë des eſtudes. 189. xix. Sa rencontre avec le bien-heureux Frere Albert de Sartiano à Cortone. 194. i. Se demet de ſa charge. 203. ii. Sa plainte admirable ſur la mort de Frere Vincent ſon compagnon. 204. vii. Il avoit prophetiſé les malheurs arrivés ſous Jules II. 214. vi. Ses ſandales gueriſſent un lepreux qui les chauſſe. Le reſte juſqu'à ſa mort. Sa biere remplie de ſang. Ses miracles, ſes funerailles où les Chartreux aſſiſtent. Son Portrait. 217. i. Le Nom de Jeſus paroît ſur ſa teſte. 221. x. Sa canonization pourſuivie. 228. i. & 241. iv. & 260. i. & 273. v. Faitte avec grande ſolemnité. Sçavoir s'il eſt jamais ſorty d'Italie. 285. i.

Le Bien-heureux Frere Bonrventure Lay. 29. iv.

La Boſſine, converſions de 50. mille perſones par les Freres Mineurs. 5. vi. Ils y ſont d'autres grands fruits, & reçoivent pluſieurs privileges. 164. xxi. Débauche des Eccleſiaſtiques corrigée. 236. iv. Limites de la Province. 258. lviii.

Bzovius corrigé ſur ce qu'il dit d'Alexandre V. 36. ii. Sur ce qu'il dit de Frere

Digitized by Google

Frere Jean le petit. 38. xi. Sur ce qu'il dit de *Frere* Dominique Joannis. 38. xii. Sur ce qu'il n'attribuë qu'à ſes *Freres* la pourſuite contre les Frerots. 274. vii.

C

LES Canaries, les *Freres* Mineurs y ſont eſtablis par le premier Roy, qui fut Betancour *François* de nation. 85. v.

Le Bien-heureux *Frere* Candide de Ranceio. 3. v.

Cardinaux de l'Ordre *Frere* Pierre Phylargue, ſa patrie, ſes mœurs, ſa vertu. 12. iv.

Frere Pierre de *Foix*, Benoiſt XIII. & Alexandre V. tâchent de l'attirer chacun dans ſon party. Sommaire de ſa vie. 33. xiii. Envoyé vers le Roy d'Aragon pour eſteindre le Shiſme. 90. i. Revient à Rome, & propoſe ce qu'il avoit traitté avec l'Aragonois. 110. i. Eſteint le Schiſme, & remet la paix dans toute l'Eſpagne. 113. i.

Frere Antoine d'Avignon. 97. v.

Cardinaux protecteurs de l'Ordre Jourdain des Urſins. 13. v.

Julien Ceſarin. 177. xii.

Dominique Capranica. 231. ix.

Chapelains Apoſtoliques *Frere* Tedard. 33. xvi.

Frere Jean *Fernand*, & Frere Jean Maure. 42. i.

Onze tout à la fois. 47. viii.

Frere Pierre Migolla. 199. xvii.

Frere Gilles de Tavira. 214. vii.

Chapellet de ſept dixaines, ſon origine, & ſes merveilles. 81. viii.

Chapitres generaux à Aſſiſe. 5. vi.

A Strasbourg, ou à Munich. 11. i.

A Aquila. 29. iii.

L'an 1411. duquel on ne trouve aucun memoire. 41. ii.

A Lauſanc. 46. v.

Fondation pour leur tenuë, lorſqu'ils ſe celebrent en Eſpagne faitte par le Comte de Chinchon. 65. xvi.

A *Forli*. 76. iii.

A Caſal. 105. xi.

A Aſſiſe. 118. i.

A Bologne. 138. vi.

A Toulouſe. 161. ix.

A Genes. 187. x.

A Padoüe. 213. iii.

A Montpelier. 236. ii.

A *Florence*. 274. xiii.

A Araceli. 286. iv.

Le Bien-heureux Frere Chriſtofle de Milan illuſtre dans les armées, & puis dans la Religion. 215. xi.

Cimetieres ne doivent eſtre prophanés miracle ſur ce ſujet. 380. xxix.

Sainte Colete va trouver l'Antipape Benoiſt à Avignon reconnu alors en *France*, envoye devant une femme que le Demon enſorcelle, eſt receuë à la profeſſion. Suite de ſa vie merveilleuſe. 16. vi. Des Religieux de preſque tous les Ordres embraſſent ſa Reforme. 17. viii. Ses vertus. 19. ix. Ses diverſes douleurs. 24. xxxiv. Fait donner par le General la reſolution de diverſes difficultés ſur la regle de ſainte Claire. 150. xv. Obtient un Viſiteur, & quatre Religieux, pour ſes Monaſteres. 193. xliii. Sa mort, ſes miracles, ſes Monaſteres, ſon Office, ſa canonization pourſuivie. 251. xxix Ses Monaſteres protegez par le Comte d'Armagnac. 269. xli.

Commiſſions Apoſtoliques, de Benoiſt XIII. Antipape vers le Concile de Piſe au Provincial de ſaint Jaques. 31. v.

Digitized by Google

Frere Antoine Pyret General, & Frere Jean Bondelin Antigeneral Nonces en Angleterre. 41. ii.

A Frere Antoine de Massa pour la reünion de l'Empereur d'Orient à l'Eglise. 67. v.

Pour des absolutions à Frere Alphonse. 76. iv.

Pour la Chambre Apostolique en Orient Frere Nicolas. Vers le Sultan de Babilone Fr. François. Pour la liberté de l'Archevéque de Colotza Frere George. 115. v.

Vers l'Empereur des Grecs Frere Albert de Sartiano, & Frere Barthelelemy d'Yano. 147. iv.

A Frere Nicolas pour la Hongrie, la Dalmatie, & la Bossine. Et à Frere Simon pour la France, & pour Cologne. 199. xvii.

A Frere Mathieu Cimena pour reformer une Abbaye. 210. xix.

A Frere Gilles de Tavira pour reformer une Abbaye, & à d'autres pour divers sujets. 214. vii.

A divers pour la guerre contre les Turcs, & les Sarrazins. 221. xi. & 229. ii.

Vers le Roy de France au bien-heureux Fr. Jean de Capistran. 237. v.

A Frere Antoine d'Oliveto pour l'Esclavonie. 242. vii.

Communion Paschale comment elle se peut faire hors du Diocese. 190. xxi.

Conception de la sainte Vierge, chapelle celebre en son honneur à Ancone. 91. vii. Le Recteur de l'Université de Toulouse chassé, parce qu'il blamoit l'opinion de sa pureté. 121. ix. La Ville de Madrid fait vœu de la chommer, pour estre délivrée de la peste. 171. xii. Decret en sa faveur du Concile de Basle. 177. xiii.

Conciles, de Pise. 28. i. Depose Gregoire. XII. & Benoist XIII. Elit Alexandre V. ce qu'il faut juger de son autorité. 30. i.

De Rome, où la doctrine de Vuiclef est condamnée. 47. ix.

De Constance pour esteindre le Schisme, où Jean Hus est retenu. 47. ix. & 49. i. & 50. iii. & 56. i. & 58. i. & 59. i.

De Basle ses entreprises contre Eugene IV. favorisées par les Romains. 142. i.

De Ferrare où plusieurs Freres Mineurs ont de beaux emplois. 167. i. Son heureuse fin, & sa suite. 173. i. Les Jacobites y sont reünis à l'Eglise 194. i.

Conciliabule de Perpignan. 28. i.

Confesseurs des Rois. d'Henry III. Roy de Castille Frere Jean Henriquez. De Jean son fils Frere Alphonse d'Alcoçer. 271. i.

De Ladislas Roy de Naples Frere Dominique Joannis, son apologie. 39. xii.

Frere Jean Ximenez de Jean Comte d'Urgel, qui le fit son Procureur pour soûtenir le droit qu'il pretendoit sur l'Aragon. 42. ii.

De Marie Reyne de France Frere Jean Raphanel. 84. iii.

De Blanche Reyne de Navarre Frere Pierre. 98. ix.

D'Alphonse Roy d'Aragon Frere Alphonse. 121. viii.

Du Roy de Portugal Frere Gilles de Tavira. 214. vii.

D'Alphonse Duc de Calabre Fr. Robert de Litio. 278. xx.

Confirmation, les Missionaires de Tartarie reçoivent le pouvoir de la donner. 242. viii.

Digitized by Google

Convens des Freres Mineurs.

Aceceyra. 86. viii
Agello.
Alba Doccia. 203. xxxiii
Albe. 226. xxxi
Alcaçar. 122. xviii
Almazan. 86. x
Alveïnte. 192. xxxiv & 215. xiv
Amboiſe. 35. xix
Ana. 77. ix
Ancone. 100. xxiv & 268. xxviii
Ancenis. 268. xxxi
S. André de Muga. 256. l
Andri. 171. xviii
Anduiar. 74. xx
Anſano. 121. xiii
Anvers. 257. lv
Aquila S. Julien. 57. xvii & 106. xvii
Aquiler. 10. ix
Aracœli. 232. xi
Arenes. 155. xv
Argentine. 192. xxxii
Arizafa. 58. vii
Arras. 66. xx
Aſcoli de la Marche. 210. xiv
Aſcoli de la Poüille. 100. xx
Aſſiſe Noſtre Dame. 231. x & 239. xxii
Ælla. 181. xxvi
Ath. 234. xxiii & 269. xl.
Averſa. 93. x
Aveſnes. 116. xiii
Augubio. 73. xii & 123. xxiii
Autun. 202. xxx
Azambucio. 68. vii
Azilles. 268. xxxii
Babuco. 164. xxiii
Balaguier. 215. xv
Barcelone. 109. xxxi
Bargas. 126. xi
Bari. 155. xi
Baruth. 76. ii
Benevent en Italie. 106. xviii & 289, xiv
Bercœur. 10. viii
Bergamo. 82. xiv
Beſiers. 85. vi
Bettonio. 172. xx
Bibiene. 74. xviii
Bigulia. 135. xx
Bilbao. 291. xxvii
Birbieſca. 43. iv
Biſante. 200. xxi
Biſtrictis. 226. xxxi
Bitonte. 121. xii
Bittecti. 134. xvi
Blois. 116. xii
Bodeil. 192. xxxi
Bologne d'Imola. 255. xliv
Bologne en Italie. 253. xxxvi
Bologne en Picardie. 226. xxx.
Bonifacio. 255. xlv
Borelli. 74. xxiii
Bourgueneuſs. 289. xii
Bourg S. George. 3. v
Bourg de peuple. 150. xvi
Brandebourg. 79. xvii & 113. xv
Bruges. 86. xi
Budeſin. 257. liv
Buyenvald. 86. xi
Cabrera. 151. xxi
Cacami. 28. ii
Calatagirone. 82. xiv
Calene. 75. xxiii
Cales en Andalouſie. 100. xxii
Callio. 75. xxiii
Calvi. 255. xlv
Camari. 111. vi
Campli. 267. xxi
Canaux. 109. xxxiii
Candie. 127. xvii

Couvent de

Digitized by Google

Canée. 127. xvii
Caniſſa. 89. viii
Capha. 109. xxxii
Capiſtran. 254. xl
Capranica. 155. xvii
Caramanci. 267. xxii
Cariati. 191. xxvi
Carigena. 234. xxii
Carmona S. Marie. 256. li
Carnota. 29. v
Carpi. 279. xxiii
Carrion. 109. xxx
Caſſia. 289. xi
Caſtagneto de Salamanque. 122. xix
Caſtagneto de Tolede. 78. xv
Caſtellamar. 254. xiii
Caſtelluccio. 225. xxv
Caſtillon en Toſcane. 106. xiv
Cattaro. 234. xix
S. Catherine prés Murcie. 201. xxviii
Chamberi. 35. xix
Champ S. Pierre. 89. vi & 164. xxiv
Châteaudun. 140. xiii
Celeyen. 83. xviii
Cephalonie. 136. xxvi
Cerbon. 84. xv
Ceſene. 226. xxix
Ceuta. 74. xix
Chef d'Aurore. 201. xxvii
Cheriac. 73. xv
Chioza. 151. xviii
Chollet. 27. xxxix
Cilenti. 107. xx
Ciley. 289. xvi
Cinq-feüilles. 155. xvi
Cité de Frioul. 135. xxiii
Clare. 141. xviii
Clucbin. 48. xvi
Cliſſon. 40. xiii
Coinhe. 141. xix
Come. 190. xxiii
Coni. 144. ix
Conſtantine. 234. xxi
Cordon. 238. x
Corneto. 232. xii
Cortone. 141. xx
Cozenſa. 234. xxi
Cracovie. 156. ix
Cremone. 142. xxiii. & 181. xxvii
S. Croix de l'Iſle. 29. iv
Crolay. 182. xxix
Cumes. 10. x
Cuſal. 83. xvi
Danen. 69. x
Delf. 269. xxxix
Dole. 100. xxiv
Deſert. 3. v
Donjon. 290. xxvi
Dondi. 182. xxxii
Dupré. 181. xxv
Duglane. 85. vii
Dunquerque. 156. xx
Edimbourg. 258. lvii
Elphinen. 292. xxxii
S. Elpide. 290. xxiv
Eſſone. 255. xlviii
S. Eſtiene du Port. 27. xl.
S. Evaſius. 173. xxxi
Ezibim. 266. xxxi
Faenza. 225. xxiii
Felzat. 127. xv
Ferneo. 210. xiii
Ferrare de Palentia. 201. xxvi
Fezules. 48. xi
Florence Sauveur. 68. ix
Fontenay le Comte. 48. xiv
Forli S. Jerôme. 77. vi
Foſſes. 268. xxxv
Fougeres. 112. xii
Fort Monticin. 267. xxv
Fort Vanture. 200. xix
S. François d'Orgens. 40. xv
Freſneda. 192. xxxv
Funchal. 291. xxix
S. Geneſt. 165. xxvi
Geneve. 35. xix
Gergenti. 100. xix
Gineſa. 286. xvii

Digitized by Google

Contient de

Goude. 65. xviii
Govea. 141. xvii
Gravina. 289. xv
Guadalaxara. 299. xvii
Gasto. 191. xxvii
Hauteville. 151. xvii
Hermitage. 107. xxvi
Heydelberg. 94. xv
Horzen. 215. xii
Jesi. 192. xxix
Inisior Kain. 281. xxxiv
Janer. 82. xii
S. Jean d'Angeli. 66. xxii
Isaro. 108. xxviii
Isle de Blanet. 238. xiv
Isle Verte. 155. xviii
Isle de Vicenze. 127. xii
Kroeczies. 127. xvi
Labroio. 55. xx
Lacuscuri. 171. xvii
Lasra. 255. xliv
Laredo. 145. x
Laval. 93. xiv
Lenzic. 182. xxxii
Leonici. 254. xxxvii
Lerena. 100. xxi
Lerida. 215. xv
Levanto. 280. xxviii
Leyden. 234. xxiv
Licio. 191. xxiv
Ligniac. iii. v
Linars. 201. xxiv
Lodi. 134. xviii
S. Lucar. 215. xiii
Lugo. 93. xiii
Luques. 215. xi
Majesté S. Gilles. 43. vi
Maiorque. 223. xvii. & 227. xxxiv
Mahone. 223. xvii
Mantea. 155. xii
Mantoue S. Esprit. 69. xii
Mantoue S. François. 157. xxvii
Mantoue S. Marie. 28. iii & 89. vi
Marasco. 192. xxviii

Contient de

Marchena. 112. x
Marde. 99. xiv
S. Marie d'Olive. 151. xxi
Marostica. 93. xii
Marseille. 90. xi
S. Martin d'Eugniano. 5. xii
Marzano. 140. xii
Massa. 233. xv
Massacio l'Hermite. 99. xvi
Massuraca. 116. viii
S. Maurice. 122. xv
S. Maurice du Lac. 267. xxiv
S. Mazire. 48. xii
Maynet. 238. xii
Medicour. 85. vi
Medina de Rioseco. 116. xv
Melsi. 200. xxii
Melito. 155. xiv
Messine. 107. xxiii
Mets. 112. xiii. & 281. xxxiii
S. Michel du Mont. 112. xi
Milan. 65. xvi
Mileto. 5. xi
Milionici. 181. xxxi
Milices-Sunnia. 238. xvii
Miney. 290. xx
Mirecour. 255. xlvi
Modone. 238. xviii
Moilleron. 163. xxix
Mollenback. 65. xviii
Molbata. 226. xxxi
Mont. 234. xxi
Mont-Alverne. 125. iv. & 154. vii
Mont-Branden. 279. xxii
Monts-Clairs. 201. xxv
Mont-Dragon. 280. xxix
Mont-Faucon. 214. ix
Mont-Flacon. 113. xvi & 268. xxix
Mont-Grenier. 125. x
Mont-Luçon. 202. xxix & 280. xxxi
Montpelier. 151. xx
Montplain. 77. viii
Montpolitien. 232. xiii
Monugnier. 42. v

Digitized by Google

Montrond. 268. xxx & 280. xxxi
Montſcutule. 290. xxii
Morron. 55. xix
Mortare. 254. xxxix
Morvedro. 227. xxxiii & 269. xxxviii
Mugelo. 37. xvi
Murat. 132. xx
Murs. 135. xxiv
Milocſin. 48. xvi
Naples S. Croix. 279 xxiv
Naples S. Marie la neufve. 93. xi
Navire. 93. ix
Nice en Lombardie. 111. viii
Nice de Provence. 116. xi
Nicoſie en Sicile. 107. xxiv
Nieſſevie. 100. xxv
Nole. 6. xiv
Norcia. 134. xvii
Northüic. 59. xxii
Novare. 226. xxvii
Nuremberg. 257. xxxiii
Nuntia. 255. xlv
Occagna. 78. xiii
Oclan. 123. xxi
Olive. 268. xxxiv
Orenſe. 182. xxi
Ortone S. Marie. 191. xxv
Ortone S. Ange. 45. xxv
Orzone. 266. xx
Orvieto. 116. vii
Oſmo. 181. xxiv
Padoüe de l'Hôpital. 74. xxiv
Padoüe S. Urſule. 154. ix
Padula. 83. xvii
Palatiolo. 280. xxx
Palerme. 107. xxii & 122. xvi
Parme. 144. viii
Paroits. 99. xvii & 122. xvii
Pavie S. Jaques. 77. v
Pavoa. 165. xxviii
Penna S. Chriſtofle. 73. xvii
Perouſe. 122. xxiii
Pienza 290. xxi
S. Pierre prés d'Aix. 58. vi
Pinto. 164. xxvi
Piſe. 99. xviii
Plaiſance d'Italie. 77. xi
Planengi. 65. xvii
Pola. 173. xxxi
Policaſtro. 125. ix
Polizzi. 27. xxxviii
Portiuncule. 55. xvii
Portnaon. 69. x
Pothocſie. 69. x
Pozza. 56. xxi
Rabida. 86. ix & 166. xxxv & 234. xxi
Racula. 233. xvii
Radicondoli. 89. vii
Ramercour. 255. xlvii
Ravenne. 226. xxviii
Reggio en Calabre. 171. xvi
Reiymo. 127. xvii
Rimini. 290. xxiii
Rinadames, 171. xix
Rizafa. 234. xxi
Roche de Cex. 182. xxxiii
Roſſane. 111. vi
Roſſipont. 152. xxii
Rome S. Sauveur. 232. xii
Ruvo. 280. xxvii
Salieres. 66. xxi
Sarragoſſe. 173. xxxi & 256. lii
Savenay. 66 xix
Scarlin 72. ix
Scledi, 154. viii
Segorbe. 43. v
Seminaria. 155. xiii
Sergiano. 14. ix
S. Severin. 144. vii
Sicules. 238. xv
Siene. 13. viii
Sizem. 100. xxv
Soiſſons. 100. xxiv
Sollaris. 223. xvii
Spalatro. 291. xxx
Speciano. 107. xxi
Spolete. 182. xxviii

Convent de

Convent de

Digitized by Google

Sorrento. 254. xlii
Stamni. 74. xxiii
Stavaye. 127. xiv
Stille. 289. xix
Sulbiac. 135. xxii
Sulmo. 215. x
Sutiſchen. 192. xxxiii
Suſtack. 56. xxii
Syracuſe. 254. xli
Tarente. 254. xlviii
Teramo. 267. xxiii
Terre majeure. 14. xi
Terre-neufve. 225. xxvi
Termoli. 233. xviii
Thacineling. 48. xvi
Theano. 107. xix
Thieti. 73. xiii
Todi. 10. xviii
Toro. 86. x
Trani. 106. xvi
Trau. 135. xxi
Trim. 123. xxii
Trivilio. 211. xvi
Tropia. 77. vii
Troie. 279. xxv
Turſi. 200. xxiii
Valbone. 182. xxx
Valaſpre. 121. xiv
Valdarno. 85. vii
Val de Moralez. 164. xxv
Vallée pierreuſe. 14. xii
Vallée de Ieſus. 6. xiii
Val verd. 140. xiv
Varanne. 116. x
Varennes. 48. xiii
Varacio. 226. xxxi
Varico. 74. xxi
Valence d'Alcantara. 135. xxv
Valence S. Marie. 112. ix
Udine. 111. iv
Veal. 122. xviii
Verone. 115. x
Veroli. 288. x
Ugento. 121. xi
Vic en Lorraine. 73. xiv
Villalvin. 190. x
Villaſſillos. 32. xviii
Ville-franche en Catalogne. 215. xv
Ville verte. 234. xxi
Viſgrade. 94. xvi
Viſſi. 108. xxv
Viſoch. 291. xxx
Viterbe. 233. xiv
Volaterre. 233. xvi
Urbin. 91. viii
Utrera. 127. viii
Vuines. 226. xxxi
S. Xiſte. 151. xviii
Xerez des Chevaliers. 192. xxxvii
Zaland. 40. xvi
Zante. 136. xxvi
Zara. 210. xv
Zubray. 227. xxxii

Croiſade prêchée par Frere François Ximenez en Valence. 7. v
Croix faite par S. Bernardin diſſipe les orages. 192. xxxiii
Une Croix reluiſante paroît ſur la teſte d'un Frere Mineur qui prêchoit dans la place de Gualdalaxara. 47. x

Conuent de

Conuent de

D

LE Bien-heureux Frere Damien des Comtes de Padoüe illuſtre en vertu. 91. v.
S. Didace, ſa naiſſance, ſa reception à l'Ordre, ſes vertus. 196. vii. Trouve des mets preparez au milieu d'un deſert. Sauve un enfant du feu. Envoyé aux Canaries, y eſt fait Gardien. Il fait que les Palmiers de ces Iſles portent des dattes ſans noyau. 198. xii. Son voyage à Rome, ſon retour en Eſpagne. 287. viii.
Docteurs promeus ſans avoir obſervé

Digitized by Google

les Statuts des Universitez cassez. 123. xxvii. Cela confirmé. 136. xxx.
Docteurs celebres Frere Guillaume Nerthon, & Frere Didace de Majorque. 7. v.
Frere Guillaume Anger, Frere Jean Edey, & Frere Jean Lathbier. 9. v.
En Allemagne Frere Jean de Verden, Frere Jean de Duren, & Frere Tilman de Hacesbourg. En Italie Frere François de Platea. En Angleterre Frere Nicolas de Hachenberg, Frere Guillaume Butler, Frere Reginald de Longham, Frere Pierre Russel, & Frere Thomas Otterbon. 38. x.
Frere Jean le Petit Docteur de Paris, son apologie. 39. xi.
Frere Jean Barga, & Frere Jean Griot. 121. viii.
Frere Nicolas Lacxman, Frere Pierre du Col, & Frere Henry de Verlis. 188. xix.
En diverses Echoles. 179. xix
Le bien-heureux Frere Dominique des Champs. 188. xii.
S. Dominique. La bonne intelligence avec son Ordre recommandée aux Freres Mineurs par le Chapitre general tenu à Toulouse. 161. ix.
Empereurs d'Occident, Rupert Palatin du Rhin coronné, son éloge. 1. ix. sa mort. 38. viii.
Jodoque le Barbu Marquis de Brandebourg êleu, ses mauvaises qualitez, sa mort. 38. viii.
Sigismond Roy de Hongrie, & Marquis de Brandebourg se nomme luy mesme, & est approuvé des autres Electeurs, son éloge. 40. i. Il reduit les Heretiques de Bohême. 153. i. Sa mort, son éloge. 163. xx.
Albert son gendre luy succede. 163. xx Sa mort, son éloge. 177. xii
Federic III. éleu, son éloge. 185. i
Estudes generales establies. 161. ix. A Lunden en Dacie, & à Galvy en Irlande. 171. xv. à Siene. 199. xviii
Estude necessaire aux Freres Mineurs. 223. xvi
Ethiopiens leur Empereur reçoit par les Freres Mineurs l'union establie au Concile de Florence. Son Ambassadeur parle d'une façon remarquable au Sultan d'Egypte 222. xiv
Frere Evangeliste Confesseur zelé histoire d'une femme que les Demons empêchent de se confesser. 68. ix
Eucharistie, l'huile d'une lampe qui estoit allumée devant, dure pendant un an. 121. xiv. ayant esté jettée dans un Lac des luminaires paroissent dessus. 156. xix

Evêques de l'Ordre.

Abedon Frere Guillaume l'Oiseleur. 161. *xi*
Abia Frere Vital, & Frere Conrad. 41. *iii*
Accia en Corse Frere Loüis, & Frere Mathieu. 2. *iii*
Aix en Lombardie Frere Bonifa-ce. 7. *vii*
Aiazzo Frere Paul. 71. *v. Frere Raphaël Spinola.* 171. *xv & Frere Albert.* 199. *xvi*
Albano Frere Pierre de Foix. 34. *xiv*
Albicastro Frere Guillaume. 47. *viii*
Alessano. Frere Guido. 131. *viii*
Almeria

Digitized by Google

Almeria Fr. Pierre. 143. iv Fr. Alphonſe. 253. xxxv
Andri Fr. Lombard. 154. v
Aquin Fr. François. 89. iv
Archen Fr. Thomas. 279. xxi
Archilie Fr. André. 2. iii
Aria Fr. Franchion. 38. vii Fr. Guillaume & Fr. Antoine. 121. xiii Fr. Nicolas. 139. ix
Aſcoli Fr. Paul. 82. xii Fr. Pierre Sfortia. 171. xiii
Aſſiſe Fr. Nicolas. 13. v Fr. Theobald. 91. iv Fr. Damien. 115. iv
Atteraden Fr. Daniel. 42. ii
Augubio Fr. Mathieu. 2. iii
Auguſtopoli Fr. Jean. 237. vii
Auſara Fr. Guy. 42. ii
Badaioz Fr. Jean. 115. iv
Bagnorea Fr. Charles. 229. iii Fr. 237. vii
Baleacen Fr. Alphonſe. 71. v Fr. Bernardin 3. iii
Baſaz Fr. Pierre Salpin. 42. ii
Belgrade Fr. Blaiſe. 120. vii
Belme Fr. Jean de Platea. 199. xvi
Bergame Fr. François. 7. viii
Bethléem Fr. Michel. 41. iii Fr. Dominique. 139. ix
Bobio Frere Alexis. 13. v Frere Lancelot 139. ix Fr. Geofroy. 41. iii
Bonne Fr. Pierre 265. xvii
Boſſa Fr. Antoine 44. iii
Boſſen Fr. Jean 143. iv
Bova Fr. Jacobel 199. xvi
Budoa Frere Iean 253. xxxv
Cadis Fr. Nicolas. 2. iii Fr. Ferdinand. 143. iv
Camuch Fr. Ambroiſe 82. xii
Cahorle Fr. François. 41. iii Fr. Luc 143. iv
Capirinen Fr. Eſtiene 143. iv
Capri Fr. Iaques & Fr. Iean. 71. v Fr. François Faurans, & Fr. François de Belitri 139. ix
Cariati Fr. Iean. 139. ix Fr. Bernard. 161. xi
Carpi Fr. Bernard. 86. xiv
Cartagene Fr. Didace. 89. iv
Caſtro Fr. Leonard. 42. ii Fr. Urbain. 115. iv
Catane Fr. Maure 33. xii Fr. Iean. 125. v
Catanzaro Fr. Antoine 148. x
Caſtaro Fr. Raymond. 76. iv
Cavaillon Fr. Bernard. 89. iv Frere Pierre Perquier 179. xvii
Cava Fr. Iaques 279. xxi
Ceſarée Fr. Thomas 42. ii
Cervi Fr. Alerme 143. iv
Château Aragonois Fr. Iean. 253. xxv
Calcedoine Fr. Alphonſe. 7. vii
Chiuſi Fr. Elie. 38. vii
Cifalu Fr. Iean 42. ii Fr. Antoine. 44. iii. Fr. Luc. 229. iii
Cité en Sardaigne Fr. Antoine. 214. viii
Cité de Caſtello Fr. Eſtienne. 15. iv Fr. George. 47. viii
Cité Neufve Fr. Iaques. 33. xii Frere Antoine. 3. iii
Clonfert Fr. Iean 171. xiii Fr. Corneille 253. xxxv Fr. Alvarus de Lune. 288. ix
Clugia Fr. Pierre 41. iii
Come Fr. Antoine 33. xii & 57. iv Fr. François 57. iv
Comminges Fr. Pierre de Foix. 34. xiv
Converſano Fr. Pierre 265 xvii
Cornouaille Fr. Alain de l'Epreviere. 225. xxii
Coron Fr. Mathieu. 148. x
Cren Fr. François André 82. xii Fr. François 229. iii
Croio Fr. Antoine 91. iv
Cronen Fr. Mathieu 139. ix
Daren Fr. Henry 2. iii
Darien Fr. Ange 154. v

Evêque de

Evêque de

Digitized by Google

Demetrie Fr. Iean 253. xxxv
Dimitrie Fr. Rodriguez 161. xi
Dioceſarée Fr. Theodoric 265. xvii
Dol. Fr. Alain de l'Eprevier 161. xi
Dolia Fr. Iean 214. viii
Dore Fr. Pierre 189. xvii Fr. Antoine 253. xxxv
Drivaſto Fr. François 9. iii Fr. Bernardin 105. xii
Dromore Fr. Nicolas 65. iii
Dulcigno Fr. Iean 41. iii
Dulpnen Fr. Blaiſe 67. iii Fr. Ierome 139. xvii
Ebolone un Anonyme 91. iv
Ebron Fr. Guillaume, & Fr. Arnaud. 41. iii Fr. Rodulphe 44. iii Fr. Barthelemy 82. xii
Eguine Fr. Berenguier 3. iii Fr. Reginald 154. v
Elphinen Fr. Corneille 279. xxi
Enachdunen Fr. Iean 5. xi Fr. Iean Camere 76. iv
Equinen Fr. Bernard 71. v
Faenza Fr. Iean 3. iii
Famagouſte Fr. Pierre 33. xii. Frere Iean 42. ii
Ferentino Fr. Sixte 33. xii Fr. Antoine 148. x
Feretro Fr. Iean 89. iv
Figalo Fr. Herman 54. xv
Forli Fr. Louis 161. xi
Fort Venture Fr. Martin 89. iv
Gallipoli Fr. François 6. xi Fr. Guillaume 42. ii. Fr. Donat 89. iv Fr. Antoine 214. viii
Galtellina Fr. Iean 97. v Fr. Guillaume 3. iii
Gap Fr. Alexis 33. xii
Gardia Fr. Iaques 41. iii Fr. Sabin. 67. iii
Gaïete Fr. Dominique 29. ii & 39. xii Fr. Antoine 82. ii
Gebelden Fr. Iean de Bonſi 161. xi
Gergenti Fr. Mathieu 212. x
Glandeve Fr. Martin 253. xxxv
Grade Fr. Robert 91. iv
Grenade Fr. Gonçalez 161. xi
Gravina Fr. Henry Daſmani 41. iii Fr. Henry 115. iv
Imelac Fr. Robert Vindel 84. iii Fr. Robert Poëtland 115. iv Fr. Corneille ô Riculis, & Fr. Robert Anglois 225. xxii Fr. Corneille Oculis 265. xvii
L'Iſle Fr. Cruzet 161. xi
Iulie Fr. Iean Morin 47. viii
Sainte Iuſte en Sardaigne Fr. Dominique 2. iii Fr. Pierre 139. ix
Kiloom Fr. Iean 225. xxii
Landaff Fr. Iean Lazont, & Fr. Roger Cradot 29. ii
Landau Fr. Iean 84. iii
Lariſſa Fr. Iean Faber 161. xi
Laodicée Fr. Iean 148. x
Lavello Fr. Ange 161. xi
Lauſane Fr. Iean Fabri 161. xi
Lecci Fr. Iean 97. v
Lectoure Fr. Martin Quintier 97. v
Leghlin Fr. Thomas 131. viii
Leſcar F. Pierre de Foix 33. xiii
Libanie Fr. Iean 143. iv
Licio Fr. Guidon 171. xiii
Lidde Fr. Iean 199. xvi
S. Lucar de Baramede Fr. Alphonſe. 254. v
Malaga Fr. Ferdinand 84. iii Frere Martin 139. ix
Malte Fr. Antoine 253. xxxv
Marroc Fr. Didace 13. v Fr. Aydomar 44. viii Fr. Barthelemy 139. ix Fr. Alphonſe 279. xxi
Marſica Fr. Iulien 33. xii
Maſſa Fr. Antoine 120. vii Fr. Pierre 223. xxii
Mauria Fr. Nicolas 196. xvi
Mayo Fr. Guillaume 3. iii Fr. Nicolas 120. vii
Mazare Fr. Iean 54. xv

Digitized by Google

Mela Fr. *Gerlat* 44. *iii*
Melazzo Fr. *Michel* 29. *ii* Fr. *Iean Ximenez* 42. *ii*
Merſerbourg Fr. *Nicolas* 41. *iii*
Mire Fr. *Eſtienne* 82. *xii*
Miſſenheim Fr. *Iean* 47. *viii*
Montauban Fr. *Bernard* 288 *ix*
Mont de Chevres Fr. *Corneille* 139. *ix*
Motula Fr. *Antoine* 229. *iii*
Muriano Fr. *Durand* 288. *ix*
Nanderalbe Fr. *Gregoire* 67. *iii*. Fr. *Mathieu* 71. *v*
Nardo Fr. *Iean* 84. *iii*
Naturen Fr. *Iean Fabri* 120. 7. Fr. *Iean* 143. *iv*
Nazareth Fr. *François* 91. *iv*
Nicopolis Fr. *Yves* 42. *ii*. Fr. *Iacobi*. 44. *iii*
Nocera Fr. *André* 9. *iii* Fr. *Iean*. 225. *xxii*
Nuſco Fr. *Ieanot* 161. *xi*
Oloron F.. *Truton* 91. *iv*
Oſmo Fr. *Pierre* 67. *iii*
Oſtune Fr. *Antoine* 24. *iii*
Fatti Fr. *Antoine* 125. *v*
Paphos Fr. *Ange* 105. *xii*
Pharen Fr. *Iean* 148. *x*
Penna Fr. *Pierre* 44 *iii*
Pergeten Fr. *Iean* 42. *ii*
Perigeux Fr. *Guillaume Fabri* 2. *iii*
Fr. *Elie de Bourdeille* 161. *xi*
Philoppopoli Fr. *Iean* 199. *xvi*
Pierre du Deſert Fr. *Paul* 33. *xii*
Plaiſance en Italie Fr. *Alexis* 41. *iii*
Plaiſance en Eſpagne Fr. *Didace* 88. *iv* & 97. *v*
Poligniano Fr. *François* 89. *iv*
Poſſonen Fr. *François* 89. *iv*
Potenza Fr. *Benoiſt* 9. *iii*
Pouzol Fr. *Laurens* 148. *x*
Rapolla Fr. *Leonard* 7. *vii*
Rennes Fr. *Bertrand de Marillac.* 280. *xxxii*
Roboch Fr. *Robert* 47. *viii*
Roſſe Fr. *Corneille* 97. *v*
Ruvo Fr. *Chriſtoſle* 214. *viii*
Sagone Fr. *Iean* 229. *iii*
Salmaſtre Fr. *Marc* 120. *vii*
Salone Fr. *Gerard* 115. *iv*
Salpi Fr. *François* 44. *iii*
Salubrie Fr. *Simon* 179. *xvii*
Sumaſte Fr. *Guillaume* 5. *x*
Saphet Fr. *Iaques* 148. *x*
Sarepta Fr. *Nicolas* 161. *xi* & 225. *xxii*
Sarlat Fr. *Iean l'Ami*, *ſa mort* 38. *vii* Fr. *Iean Arnaldi* 41. *iii*
Sarno Fr. *André* 179. *xvii*
Surcdone Fr. *Pierre* 38. *vii* Fr. *Nicolas* 97. *v*
Sebaſte Fr. *Eberad* 42. *ii* Fr. *Iean* 91. *iv* Fr. *Paul* 3. *iii* Fr. *Pierre* 288. *ix*
Sebenico Fr. *Thomas* 189. *xvii*
Segna Fr. *André* 214. *viii*
Senaſcopoli Fr. *George* 288. *ix*
Siden Fr. *Ponce* 237. *vii* Fr. *Loüis.* 265. *xvii*
Signe Fr. *Loüis* 154. *v*
Sodoren Fr. *Iean* 91. *iv*
Solane Fr. *Nicolas* 15. *iv*
Spalatro Fr. *Pelerin* 7. *vii*
Sterillac Fr. *Eſtienne* 54. *xv*
Suacen Fr. *Antoine* 237. *vii*
Sulci Fr. *Garcias* 253. *xxxv*
Szombatel Fr. *Pierre* 143. *iv*
Tarquien Fr. *Iaques* 161. *xi*
Trieſte Fr. *Nicolas* 33. *xii*
Termoli Fr. *Vigliarin* 5. *xi*
Terracine Fr. *Antoine* 41. *iii*
Terraube Fr. *François* 41 *iii*
Thano Fr. *Nicolas* 91. *iv* Fr. *Baſile* 179. *xvii*
Thine Fr. *Iaques* 3. *iii* Fr. *Marc.* 120. *vii*
Toulan Fr. *Vital* 33. *xii*
Torroſe 58. *viii*

Digitized by Google

Treau Fr. Sideman 148. *x*
Tricarico Fr. Laurens 253. *xxxv*
Tripoli en Syrie Fr. Symon 47. *viii*
Fr. Nicolas 148. *x*
Tyberiade Fr. Arnaud 279. *xxi*
Tyr Fr. Pierre 115. *iv*
Tyvoli Fr. Laurens 288. *ix*
Varadin Fr. Iean 148. *x*
Vencomponien Fr. Iean 143. *iv*
Veniſe Fr. Marc 57. *iv*
Vgenti Fr. Nucius 171. *xiii*
Vrbin Fr. Iaques 91. *iv*
Vſſel Fr. Iaques 91. *iv* *Fr. Iean* 179. *xvii*
Executeur teſtamentaire de la Reyne d'Aragon Fr. Nicolas 214. *vii*

F.

LA Bien-heureuſe Sœur Felice de Mede, ſa vie, & ſa mort. 178. xiv
La bien-heureuſe Sœur Felice Meda ſa vie, & ſa mort. 223. xviii
Frere Ferdinand Lucio Chapelain & Conſeiller du Roy d'Angleterre. 179. xix
Les Feſtes des quatre Docteurs de l'Egliſe ne ſont pas chomables: les veilles des Feſtes les Artiſans peuvent travailler juſqu'à minuit. 190. xxi
Saint François ſa feſte chomée par l'Ordre de Jean Roy de Caſtille. 71. vi. La viſite que Nicolas V. fit de ſon corps confirmée. 74. viii.
Le Bien-heureux Frere François de Lucera illuſtre en miracles. 61. vii
Le bien-heureux Frere François Molina. 165. xxvii
Le bien-heureux Frere François de Fano ſa vie, ſa mort. 224. xx
Frere François Ruvere de Savone enſeigne à Pavie la Doctrine de Fr. François Mayronis à la Chaire affectée pour cela. 171. xv. Sa naiſſance, ſa jeuneſſe, ſa reception à l'Ordre, ſes eſtudes. 179. xx
Frere François Spinola Obſervantin eſtablit deux Convens à Conſtantinople, & un à Peyra; eſt fait Vicaire en ces cartiers. 105. xiii
Frere François de Soria fort recommandé pour ſon merite. 210. xi
Frere François d'Yano Predicateur celebre conduit l'Empereur, & le Patriarche des Grecs au Concile de Florence. 98. x
La bien-heureuſe Sœur Françoiſe à Aſſiſe, ſa vie, ſa mort. 189. xvi
Frerots pourſuivis par les Freres Mineurs, leur eſtat 96. i. Par le bienheureux Frere Jean de Capiſtran. 130. v. Frere Alphonſe méla ſe jette parmi eux, & perit miſerablement. 210. xi. Pourſuivis par les Freres Mineurs. 273. vi.

G.

GArdiens ne doivent durer que trois ans. 216. xix
La bien-heureuſe Sœur Gemme illuſtre en pieté. 94. xx
Generaux de l'Ordre Frere Henry Alfier meurt, Frere Antoine Ange de Pyreto ſuccede. 11. i.
Frere Ange Salveti éleu. 76. iii. Meurt & Frere Antoine de Maſſa eſt fait Vicaire general. 84. i. Eleu general. 88. iii. Le Pape lui donne pour adjoint Frere Guillaume de Caſal, attendant de faire travailler à la reünion de l'Ordre. 115. vi. eſt depoſé. 118. i.
Frere Guillaume de Caſal éleu, entreprend la reforme, ſe relâche. 118. i. Employé fort utilement par Eugene

Digitized by Google

Eugene IV. fait preparer douze Religieux pour disputer contre les Grecs au Concile. 158. ii. Confirmé à Toulouse 161. ix. Envoyé vers le Roy de France, pour le retirer du parti de l'Antipape, à quoy il reüssit 185. ii. Sa mort, son éloge. 203. i.
Le bien-heureux Frere Albert de Sartiano, institué Vicaire general de tout l'Ordre par le Pape 204. iii.
Frere Antoine de Ruscons éleu 213. iii. Sa mort, son éloge 277. xvii
Frere Ange Serpetri éleu 286. iv
Antiministre General Frere Guillaume de Jannetis 29. iii. & Frere Jean Bardolin 32. ii
Frere George Albanois Lay, sa conversion, & sa vie 162. xvi
Le bien-heureux Frere Gerardin 139. xi.
Le bien-heureux Gilles compagnon de Frere Paulet 80. v.
Frere Gilles de Florence enlevé en l'air par le Demon pour une desobeïssance puis lâché par le commandement du Gardien. 106. xv
Gourmand puni de Dieu 231. viii
Guiene sa Province reformée par Frere Thomas de Villeneuve. 5. vi.

H.

HAbit de Sainte Claire porté par Sibille veuve de Pierre Roy d'Aragon qui est inhumée au Convent de Barcelone 27. i.
Habit de saint François porté par Henry III. Roy de Castille 27. i. Comment on peut le quiter 190. xxi
Habits à longues queües permis pour les femmes débauchées seulement, par le Duc d'Este. 143. vii. Comment permis. 190. xxi.
Henry ou Olau Tiercere fils de Haquin Roy de Dannemarc, & de Suede son Histoire curieuse. 51. viii.
Le bien-heureux Frere Herculan de Pavie 150. xvi.
Hiberniens persecutez par la jalousie de leurs Freres Anglois. 266. xix.
Hôpital de Victoria commis à la conduite des Freres Mineurs. 93. xiii.
Jean Hus cité à comparoistre par Alexandre V. & poursuivi 32. ix. Va au Concile de Constance où il est arresté & examiné. 49. ix. S'enfuit, est repris, & brûlé. 50. v.

J

JAcobites conduits au Concile de Florence, par le bien-heureux Frere Albert de Sartiano, où ils se reünissent à l'Eglise 193. i.
Jaques de Bourbon mary de Jeane Reyne de Naples se rend Frere Mineur 149. xi
Le bien-heureux Frere Jaques de Camerino 162. xiii
Le bien-heureux Frere Jaques de la Courone 82. xi.
Le bien-heureux Frere Jaques à Cortone 141. xxi.
Le bien-heureux Frere Jaques compagnon de saint Bernardin à Cortone 141. xxi
Le bien-heureux Frere Jaques de la Marche, sa naissance, sa jeunesse, sa reception à l'Ordre, ses vertus. 56. ii. Ecrit contre les Frerots. 96. ii. Se demet du Vicariat de la Bosfine. 143. v. Reprend la mesme charge, oblige le Roy de pourvoir aux Missionaires, la Reyne le veut faire assassiner; se presente aux assassins, puis à elle, rend muet un Magicien, appellé en Allemagne par l'Empereur 146. i. Travaille effi-

Digitized by Google

cacement contre les Heretiques en Bohême & en Hongrie 153. i. Suit l'Empereur à la guerre avec douze compagnons, son zele pour la reformation du Clergé le fait persecuter, quite ces pais, y est rappellé par ordre du Pape, & de l'Empereur, reçoit cinq Brefs honorables loüé par les gens de bien. 159. iii. Excommunie un Archidiacre en Hongrie, est soûtenu par le Pape, revient à Florence, renvoyé en Bossine 169. vii. Retourne pour la troisiéme fois en Hongrie, où il poursuit les Heretiques, l'Archevêque de Colotza lui est opposé, mais il est repris par l'Empereur 177. xi. Inquisiteur en Orient 186. vii. Reçoit une nouvelle commission contre les Frerots 195. iv. Est fait Vicaire de la Marche. 274. ix.

Le bien-heureux Frere Jaques de Mercatello 162. xiv.

Le bien-heureux Frere Jaques de Milan 162. xii.

Le bien-heureux Frere Jaques Oldi Tiercere 9. vi.

Le bien-heureux Frere Jaques de Pavie 150. xvi.

Le bien-heureux Frere Jaques de Petruciis Evêque 191. xxvii.

Frere Jaques de Primadiciis Vicaire Apostolique en Orient 186. v

Saint Jean de Capistran, sa conversion, sa reception à l'Ordre, ses premieres vertus 45. i. Commence à prêcher avec fruit 92. vi. Donné pour adjoint au General, dresse les Statuts Martiniens, travaille contre les Frerots 119. ii. Predit l'exaltation d'Eugene IV. 124. ii. S'employe contre les Frerots, est Vicaire en Bossine 130. v. Legat Apostolique en Orient, reforme divers Monasteres, est Commissaire avec le bien-heureux Laurens Justinien pour verifier une calomnie imposée aux Jesuates, desiré par tout 160. vi. Tombe malade, & reçoit des lettres honorables 168. viii. Commissaire en Orient, depose le Syndic de Jerusalem 170. x. Travaille en Orient 175. vii. Envoyé vers les Ducs de Milan, & de Bourgogne pour les retirer du schisme, à quoy il reüssit, estimé comme un Ange 185. iii. Commissaire Ultramontain 195. & 204. iii. Vicaire general, son zele 213. xiv. Une Estoile paroit sur sa teste pendant qu'il prêche 220. ix. Envoyé vers le Roy de France par le Pape 237. v. Prophetize à Nicolas V. qu'il seroit Pape, par deux fois 240. iii. Eleu Vicaire general. 274. xii. Convertit des Juifs, travaille pour sa famille, & prêche avec admiration 287. vii.

Frere Jean Garciaz Doyen de l'Université de Toulouse, recompensé d'une pension par le Pape 98. vii.

Frere Jean Riccio Lay Vicaire de Toscane, Reformateur des Moines de saint Salvy prez de Florence, de ceux de Valombreuse, & des Servites du Mont-Janario 14. x.

Frere Jean Maubert Vicaire general Ultramontain, sa vie, sa mort, son éloge 286. iv.

Frere Jean Santorcasio demeure trois heures submergé dans la Mer sans aucune incommodité 199. xv.

Le bien-heureux Frere Jean de Stronconio Vicaire general Cismontain, sa mort, sa pieté 61. vii.

La bien-heureuse Sœur Jeane de la Croix Tiercere en grande reputation par toute l'Espagne 284. xviii.

Jeane Reyne de Naples décriée, sa

Digitized by Google

mort 49. xi.
Le bien-heureux Frere Jean Verrochius illuſtre en ſcience, en predication, & en pieté 214. vii
Saint Jerôme, l'Ordre qui porte ſon nom inſtitué en Italie, & en Eſpagne par des Tierceres 13. vii. & 78. xv. & 137. xxxi
Jerôme de Prague condamné à eſtre brûlé tout vif par le Concile de Conſtance *56.* i.
La bien-heureuſe Sœur Jerôme fille du Seigneur d'Urbin, ſa vie, ſon bel eſprit, ſa mort 253. xxxiv
Image de la Veronique qui jette du ſang 200. xix
Immeubles ſont contre la pureté de la regle 35. xix
Indulgence de Noſtre-Dame des Anges accordée à tous les Convens d'Orient 94. xlvi.
Inquiſiteurs dans la Marche d'Ancone Frere Bartolucio ; dans Rome Frere Jaques 5. ix. Frere Jean Nicolas. 13. vi.
En Dacie Frere Clement *6.* iv.
A Orange, à Avignon, & dans le Lionois Frere Pons Faugeyron 32. x.
En Toſcane Frere François 42. iv.
En Portugal Frere Alphonſe Alfran. 44. ii.
A Avignon Frere Pons Faugeyron reçoit un adjoint pour les cauſes des Juifs. Aſſiſte au Concile de Conſtance 60. ii.
En Provence Frere François Fabre, Frere Antoine Stilland *66.* i.
Le premier en Dacie, en Suede, & en Nortvege Frere Nicolas *76.* i.
En Toſcane Frere Ange 84. iv.
A Rome Frere Marc, en Ombrie Frere Simonet 110. ii. Le Gardien de Jeruſalem, & tous ſes Religieux, 118. xxv.
Frere Pierre 121. ix.
A Toulouſe Frere Jean 130. vi
A Treviſe, & à Veniſe Fr. Jean Scholier 139. x.
Contre la ſecte de nouveaux chreſtiens à Naples Frere Mathieu de Reggio. 274. xvi.
Frere Luc 143. iv.
En Toſcane Frere François 148. ix
En Italie Frere Scholier, Frere Paul, Frere Marc, Frere André, Frere Luc, Frere Chriſtofle, Frere Damien, Frere Antoine, Frere Laurens, Frere Eſtienne, Frere Barthelemy & Frere Jaques 191. x.
Frere Paul, & Frere Paſcutio, Fr. Luc, Frere Nicolas 171. xiv.
En Boſſine Frere Jean 177. xii.
En Italie Frere Jean, Frere Eraſme, Frere Jaques, Frere Jean, & Frere Guillaume 179. xviii.
A Rome Frere Barthelemy, Fr. Paul, Frere Jaques, en Ombrie, Frere Nard, Frere Urbain, & Frere Jaques 189. xviii.
En Italie Frere Urbain, Frere Jerôme, & Frere Laurens 199. xvii
En Boſſine Frere Fabien, & les Vicaires ſes ſucceſſeurs avec de grands Privileges 236. iv.
Le bien-heureux Frere Juſtin, ſa mort 110. ii.
Juifs reglemens pour leur conduite 242. vi.
Iſle verte où le Convent paroiſt tout en feu pendant que les Vocaux du Chapitre chantoient le *Veni Creator, &c.* 155. xviii.

L

LE Bien-heureux Frere Lancez Lay Prince de Hongrie, illuſtre en vertu ; ſa penſée ſur la pratique

Digitized by Google

de la pauvreté 229. iv.
Frere Laurens de Rome confeſſeur d'Eugene IV. 199. xvii.
Le bien-heureux Frere Laurens de Ville-magne 191. xxv.
Lecteur du ſacré Palais Frere Raphaël Spinola 171. xvi.
Le bien-heureux Frere Loüis Alidoſio illuſtre en vertu 89. v.
Saint Loüis Evêque de Toulouſe, ſon corps enlevé de Marſeille par Alphonſe Roy d'Aragon, & remis à Valence en Eſpagne; les ſucceſſeurs de ce Roy n'ont jamais voulu le rendre 84. iv. Redonne la parole à un muet 99. xiii.
La bien-heureuſe Sœur Luce de Norcia Tiercere, ſa vie, ſa mort, ſon Frere lui defend de faire des miracles, & elle obeït 120. v.

M.

LA Bien-heureuſe Sœur Magdelaine de Tizon illuſtre en vertu 225. xix.

Maiſons des Freres Tierceres.

Maiſons de

A Merino 228. xliii
Augubio 271. li
Bains d'eau 230. xx
Bourg S. Romule 203. xxxiii
Bruges 109. xxxvi
Canthero 7. x
Cerezal 136. xxix
Clapeto 100. xxviii
Clavari 239. xx
Cluaceren 203. xxxiii
Colombier 203. xxxiii
Conzano 68. viii
Cordoüe 283. xliii
Cozenſa 239. xx
Cremone 228. xliv
La Doccia 250. xxviii
Durantis 239. xx
Ferracane 211. xx
Ferrare 83. xxiii
Fezules 48. xi
Florence 153. xxix & 259. xxviii
Floreſtella 239. xxvi
Genes S. Donin 194. xlvi
Genes S. Elzear 283. xxxiii
Saint Julien du Mans 7. x

Maiſons de

Kyllin-Bonnayna 113. xviii
Lanavego 87. xix
Lavelli 228. xlii
Liege
Ligourne 173. xxxii
Louvain 211. xx
S. Lucide 239. xx
S. Magdelaine d'Avila 128. xxiii
S. Magdelaine aux bois 118. xxiv
S. Marie d'Aſtorga 87. xviii
S. Marie de Paradis 7. x & 202. xxxiii
S. Marie du Val 128. xxii
Meſſine 166. xxxviii
Milide 271. xxxviii
Modene 211. xx
Mont S. Jaques 271. l
Montpolitien 173. xxxii & 259. lxiv
Montfaro 7. x & 83. xxiii
Narni 259. lxiv
S. Omer 45. vi & 109. xxxv
Priſſano 259. lxiv
Pouzol 118. xxiii
Roma 75. xxxii
Sanzellis 266. xxxvii
Seville

Digitized by Google

Seville 87. xvii
Talachio 27. xxxi
Trevio 166. xxxix
Valderas 293. xxxvi
Vaurano 271. xxxix
Viterbe
Utrech 3. vi

Maison des Sœurs Tierceres.

Aquila 157. xxvi
Arevalo 193. xliv
Assise S. Agnez 152. xxv. & 283. xliv
Assise S. Quiric 149. xii
Bermeo 216. xviii
Betone 184. xxxviii
Bilbao 216. xvjii
Biscaie en a vingt-une 216. xviii
Bourg S. Sepulchre 283. xliv
Candelaria 260. lxv
Castello 83. xix & 100. xli & 283. xliv
Carçoso 227. xxxvii
Cité Majeure 284. xlv
Cologne 136. xxviii
Corneto 235. xxviii
Cortone 141. xx
S. Croix de Cruma 227. xxix
Cubes 284. xlvii
Delf 49. xix
Deyzich 44. iv
Duysbourg 100. xl
Durangi. 216. xviii
Florence S. Onufre. 149. xii & 283. xliv
Florence S. Marguerite. 184. xxxix
Florence S. Ursule. 152. xxiv
Gand. 110. xxxix & 235. xxviii
Genes 184. xl.
Helsenstein. 194. xlv
Lodi. 203. xxxiv
Luques. 152. xxvi
Mulheim 194. xlv
Murcie. 152. xxvii
Naples. 118. xx & 184. xlii
Norcia. 120. v
S. Omer. 45. vi & 193. xliv
Oudenarde. 193. xliv
Parme. 212. xxii
Perouse. 157. xxvi & 193. xliv
Pistoïa. 271. xliii
Plaisance en Espagne. 227. xxxviii
Plaisance en Italie. 123. xxiv
Rieti. 193. xliv
Rome S. Croix 87. xx
Salamanque. 284. xlvi
Salins. 66. xxiii
Sangal. 118. xxii
S. Sepulchre. 75. xxvi
Siene les Emmantelées. 227. xl
Siene S. Jerôme. 153. xxviii
Siene S. Marguerite. 184. xxxix
Spolete 216. xviii
Talbach 292. xxxiv
Todi 149. xii
Tongres 90. xii
Valdecaro 120. v
Val Fabrique 203. xxxiv
Viterbe S. Agnez 149 xii
Viterbe S. Bernardin. 227. xli
Viterbe S. Rose 216. xviii
Urdialez 216. xviii
Utrech 3. vi
Frere Marc de Bitonte, ses commentaires sur les sentences approuvés par Nicolas V. qui le fait Docteur. 98. x

Digitized by Google

La bien - heureuſe Sœur Marguerite à Foligni. 94. xxi
La bien-heureuſe Sœur Marguerite de Foligni, ſa vie, & ſa mort. 188. xiv.
La bien - heureuſe Marguerite de Cortone Tiercere, eſclate en miracles. 141. xx
Marguerite mere de Ladiſlas Roy de Naples fort affectionée à l'Ordre, eſt enterrée au Convent de Salerne. 43. iii.
Manger, le Demon traveſti en cuiſinier pouſſe ſon maiſtre d'envoyer de la chair aux Freres Mineurs pour les faire relâcher de leur abſtinence. 73. xi
Martyrs de l'Ordre Frere Pacifique de Spolete. 5. x. En Egypte vingt-cinq 97. vi. Trois pour la chaſteté. 133. xiv. Cinq aux Canaries. 200. xix. A Bergame Frere Jaques de Gaudino. 211. xvii.
Le bien-heureux Frere Mathieu fils du Marquis de Carreto. 44. ii.
Le bien-heureux Frere Mathieu Cimena Evêque de Gergenti, ſa liberalité, ſon humilité. 210. xi.
Le bien - heureux Frere Mathieu de Gergenti zelé Predicateur du ſacré Nom de Jeſus, fait pluſieurs miracles. 103. vi. Travaille efficacement en Sicile. 148. ix.
Medecine exercée avec grand ſuccez par Frere Guillaume Holm. 58. v.
Meſſe, on ne doit pas empêcher les filles de l'oüir les Feſtes. 190. xxi.
Le bien - heureux Frere Michel de Carcamo. 190. xxiii
Miſſions en Ruſſie, en Lithuanie, & en Tartarie. 38. ix. & 274. xi. En Orient. 44. i. & 91. ii. & 115. v. Vers les Maronites & les Druſelliens. 204. v.
Miſſionaires de Scythie reçoivent des Privileges fort extraordinaires. 242 viii.

Monaſteres de Sainte Claire.

Monaſtere de

Amiens. 235. *xxvi.* & 238. *xix*
Amuſco 288. *xl.*
Ancone 227. *xxxvi*
Anduiar 123. *xxv*
S. Andier 193. *xli*
Antibe 82. *xxi*
Aquila. 94. *xix.* & 258. *lix*
Arezzo 202. *xxxii*
Ariſtani 202. *xxxii*
Averſa 95. *xxiv* & 101. *xxviii*
Augubio 260. *lxvi*
Avignon. 25. *xxix* & 166. *xxiv* & 183. *xxvi*
Ayguneperſe 86. *xiii*
Azilles 166. *xxiv.* & 183. *xxvi*

Monaſtere de

Balbanere 238. *xii*
Bergame 145. *xii*
Birbieſca 171. *xxvii*
Bologne 165. *xxxiii*
Boiſſet 269. *xlii*
Bourg de Caſtello 202. *xxxi*
Breſſe 239. *xxi* & 258. *lx*
Bruſſord 48. *xvii*
Burgos 193. *xxxiv*
Calabaſano 282. *xl*
Camerino 100. *xxvi*
Cana 83. *xxii*
Canée 6. *xv*
Capouë 271. *xlvi*
Carrion 172. *xxviii*

Digitized by Google

Castres 117. xix
Chanteloup 285. l.
Catane 282. xxxviii
Corbie 283. xlii
Cozensa 152. xxiii
Cremone 282. xxxix
Cuença 292. xxxiii
Deney 6. xvi
Epternay 211. xix
Fabriano 28. iv
Ferrare S. Guillaume 183. xxxvi
Ferrare S. Sacrement 128. xx
Gand 117. xviii
Genes 7. ix & 44. v. & 215. xvi
Hesdin 165. xxx
Leonessa 238. xix
Lezignan 128. xxii
Longchamp 183. xxxvi
Luques 101. xxvii
Mantouë S. Claire 227. xxxv
Mantouë S. Paule 227. xxxv
Mantouë S. Sacrement 75. xxvii
Matellica 28. v
Mazare 75. xxviii
Milan S. Apollinaire 95. xxiii & 171. xxv
Milan de Vedano 270. xlii
Milan S. Marie 259. lxii
Mercatello 171. xxiv
Messine 165. xxxi & 238. xix
Moguier 193. xlii
Mone 6. iv
Monen 157. xxiii
Montauban 44. v
Montbeliard 123. xxvi
Mont calvi 202. xxxii
Monticelli 157. xxiii
Mont luci 281. xxxvi
Montsaint 44. v. & 48. xvii. & 202. xxxii
Mont de la Tour 7. ix
Moulins 74. xvi
Murbant 171. xxiii
Oppenheim 173. xxix
Orbe 101. xxix
Ortane 259. lxi
Oviedo 27. xxxii
Padoüe 183. xxxv
Palentia 193. xl
Parme 86. xiv
Pavie S. Claire 40. xviii & 83. xxii
Pavie S. Agathe 40. xiii & 202. xxxii
Perpignan 117. xvi
Pesaro S. Claire 43. vii
Pesaro S. Sacrement 42. vii & 78. xiv
Pise 35. xxvi & 202. xxxii
Pistoïa 32. xxii & 183. xxxvi
Piombino 202. xxxii
Pont à Mousson 128. xix
De Port 14. xiv & 69. xiii
Port Alegre 95. xxv
Prague 48. xvii
Le Puy 95. xxvi
Rapariegos 83. xx
Rebenits 95. xxviii
Recanati 101. xxviii
Ribis 136. xxvii
Rome S. Come & S. Damien 183. xxvi & 181. xxxvi
Rome S. Sylvestre 165. xxiii & 281. xxxvi
Rome S. Paul 183. xxvi
Safra 117. xvii
Salamanque 202. xxxii
Salerne 238. xix
Savone 7. ix
Scarparia 35. xxi
Segovie 193. xlii
Siene S. Laurens 202. xxxii
Siene S. Petronille 202. xxxii
Siene S. Nicolas 44. v
Seville S. Agnez 183. xxxvi
Seville S. Claire 183. xxxvi
S. Sepulchre 73. xxvi
Talbach
Tavira 211. xviii

Monastere de

Monastere de

Digitized by Google

Thargia 202. *xxxii*
Todi 43. *viii* & 44. *iii* & 171. *xxi*
Tordeſillas 95. *xxxvii* & 109. *xxxiv*
Tretſien 142. *xxiv*
Turin 43. *viii*
Tuſcanelle 202. *xxxii*
Valderas
Valdieu 238. *xix*
Valence S. Claire 66. *xxiv* & 235. *xxv*
Valence S. Trinité 234. *xxv*
Valladolid 193. *xli*
Veniſe S. Marie Majeure 157. *xxiv*
Veniſe Muriano 183. *xxiv*
Verone 94. *xviii*
Velles 173. *xxx*
Vielle Bude 40 xix
Ville-Franche de Penadez 156. xxi
Villa Fregoſa 40 xvii
Vicenze 87. xv & 142. xxiv
Vlingen 75. xxxi
Urbin 69 xiv & 171. xxii
Xativa 156. xxii
Zamora 83. xx & 87. xv

Monaſtere de

N

LE B. Frere Nicolas d'Aſſiſe, illuſtre en miracles 44. ii
Le bien-heureux Frere Nicolas Charles appellé à l'Obſervance miraculeuſement la multiplie en France, & en Allemagne. 99. xii.
Le bien-heureux Frere Nicolas d'Oſmo appellé à l'Ordre par un ſonge myſterieux, ſe rend Docte & devot, compoſe une excellente explication ſur la regle. 104. viii. Deſtiné Gardien de Jeruſalem, empêché par ſes amis d'avoir cette charge, contre le ſentiment du bien-heureux Frere Albert de Sartiano. 169. ix.
Frere Nicolas Rodulphe Vicaire general de l'Obſervance meurt, Frere Thomas luy ſuccede. 67. vi
Novice retenu dans ſa vocation par une viſion terrible. 93. ix.

O

OBſervance perſecutée, mais ſoûtenuë par le Concile de Conſtance. 49. xviii. & 51. vi. Reçoit le Convent de la Portiuncule, elle avoit peu de Preſtres, & moins de ſçavans. 55. xvii. Aſſemblée à Bercœur en Poitou aprés le decret du Concile de Conſtance. 58. v. Perſecutée en France, & maintenuë par Martin V. à la pourſuite de Fr. Guillaume Torcelin Novice, illuſtre par ſa nobleſſe, & par ſa pieté. 72. viii. Vicaires generaux de la Ciſmontaine Frere Jaques de Primadiciis, & Frere Marc de Bologne. 98. x. Pluſieurs de ſes Religieux illuſtres en ſcience, & en pieté. 98. x. & 99. xi. & 105. x. Vicaires generaux Frere Antoine de Montfaucon. 99. xi Frere François de Tagliacarne. 105. x. Ses Vicaires generaux ſupprimés. 118. i. Remis. 125. iii. Défenduë par les Princes Souverains, par le Concile de Baſle, & par Eugene IV. 138. vi. Par le Concile de Conſtance. 148. vii. Se multiplie. 151. xix. Exemptée de l'autorité du General, puis ſoûmiſe au meſme. 190. xxii. Obtient permiſſion d'élire des Superieurs pour la Poüille. 192. xxx. S'accroît en Eſpagne. 193. xxviii. Commiſſaires ou vicaires eſtablis en divers lieux. 195. v. S'eſtend en Italie. 200. xx. Le bien-heureux Frere Jean de Capiſtran, & Frere Jean Maubert.

Digitized by Google

Maubert vicaires generaux. 213. iii. S'eſtend. 215. xii. Separée des Conventuels. 235. i. Chapitre dans Aracœli où le Pape aſſiſte, Fr. Jaques de Primaditiis vicaire general confirmé. 236. ii. Eſtablie en Eſcoſſe. 237. viii. Autorité des vicaires generaux maintenuë : Monaſteres qui leur ſont ſoûmis. 240. i. Ornemens pretieux comment tolerez. 147. iv. Quelques Obſervantins retournerent ſous l'obeïſſance des Provinciaux. 243. x. Chapitre general à S. Omer, & à Nôtre-Dame des Anges, 243. x. Sa multiplication, & ſa conduite en Eſpagne. 243. xi. Trois Pierres ſes Fondateurs en Eſpagne. 261. iv. Chapitre general à Argenton, s'accroiſt en Eſpagne. 266. xviii. Chapitre general à Bois de Mugello. 274. xiii. Maintenuë contre les efforts du General, viſion ſur ce ſujet qui peut tenir les Reformez dans l'humilité. 273. xiii.

Obits retenus par diſpenſe du Pape à Lugo. 93. xiii.

Le bien-heureux Frere Onufre Sienois. 261. ii.

Ordres mendians, articles dreſſez entre leurs Generaux pour maintenir la bonne intelligence. 148. viii. Philippe Norreyx écrit contre eux, ſes propoſitions extravagantes, leur condamnation. 187. xi.

Orgueïl fait perdre toute la vertu à Frere Juſtin de Hongrie. 230. vi.

Othon Marquis de Hochberg & Evêque de Conſtance ſe retire dans le Convent des Freres Mineurs, aprés le Concile de Conſtance, & y meurt 125. vi.

Oyſeaux admirables. 108. xxix.

P

PApes Boniface IX. ſa mort, ſon éloge. 8. ii.

Innocent VII. lui ſuccede. 8. ii. Appaiſe les ſeditions des Romains, meurt. 15. i.

Gregoire XII. ſuccede, depoſé au Concile de Piſe. 30. i.

Frere Pierre Philargue éleu, prend le nom d'Alexandre V. 30. i. S'eſtablit, excommunie Ladiſlas Roy de Naples Fauteur de Gregoire XII. & donne ſon Royaume à Loüis d'Anjou. 31. vi. Envoye des Legats à tous les Princes pour les porter à la guerre contre les Turcs. 32. vi. Fait citer Jean Hus, & fait agir contre luy l'Archevêque de Prague. 32. vii. Ordonne par tout de tenir des Chapitres generaux pour remedier aux Schiſmes des ordres. 32. xi. Sa mort ſon apologie, ſon éloge. 36. i.

Jean XXIII. éleu 38. v. Depoſé par le Concile de Conſtance, inſtallé Cardinal, ſa mort. 49. i.

Gregoire XII. ennvoye ſa depoſition au Concile de Conſtance, qui l'établit Doyen des Cardinaux, Evêque d'Oſtie, & Legat dans la Marche, ſa mort. 49. ii.

Martin V. éleu par le Concile de Conſtance. 58. i. Part de ce lieu. 59. i. Indique un Concile à Baſle, meurt. 124. i.

Eugene IV. éleu caſſe les modifications Martinienes, puis les remet, permet aux Obſervantins de tenir un Chapitre general pour remettre leurs Vicaires, & demande ſix des principaux pour les affaires de l'Egliſe. 124. i. chaſſé de Rome, ſe retire à Florence. 142. i. Retient l'Italie en ſon obeïſſance, envoye vers

Digitized by Google

l'Empereur Paleologue pour l'inviter au Concile qu'il vouloit tenir, & qu'il indiqua à Ferrare, puis à Florence, employe tres-utilement les Freres Mineurs 158. i. Retourne à Rome, destine des Freres Mineurs pour preparer la guerre contre les Sarrazins. 212. i. Sa mort, son éloge 240. iii.

Nicolas V. êleu, son éloge. 240. iii. & 241. v.

Parures de vanité attirent le Demon. 145. xvii.

La bien heureuse Sœur Paule de Maleteste veuve de François Gonzague, sa vie, sa mort. 277. xviii.

La pauvreté n'est pas la premiere vertu d'un Frere Mineur, mais l'obeissance & l'humilité; pensée du bienheureux Frere Lancestas .229. xx.

Patriarches de l'Ordre de Jerusalem Frere François Ximenez. 7. v. & 265. xvii. & Frere Basile de Genes. 265. xvii.

De Garde Frere Jean. 9. iii.

d'Antioche Frere Pierre. 225. xxii.

Frere Pêcheur Tiercere frere du bienheureux Frere Thomas de Scarlin. 250. xxivii.

Pelerins de Jesus-Christ, leur compagnie composée de Dominiquains, & de Franciscains est soutenuë par le saint Siege. 79. xvii.

Penitenciers Apostoliques Fr. Pierre, & Frere Julien. 6 iv Frere Nicolas 13. v. Frere Laurens, & Frere Onufre. 15. iii. Frere Jacobutio. 33. xvi. Frere Antoine, & Frere Nicolas. 38. x. Frere Jaques, & Frere Pierre. 42. i Frere Philippe. 67. iii. Frere Jaques, & Frere Jean. 76. iv. Frere Antoinel. 91. iii. Frere Nicolas. 110. ii. Frere Nicolas, Frere Barthelemy, Frere Jean, & Frere Guillaume. 115. v. Frere François. 121. viii. Fr. Paschaise. 131. v.ii. Frere Jean, & Frere Guillaume. 139. x. Frere Jean. 143. iv. Frere Pierre. 199. xvii. Frere Loüis. 214. vii.

Philippe Norreyx cendamné comme calomniateur des Ordres mendians 265. xvi.

Le bien-heureux Frere Philippe de Todi illustre en miracles. 60. iii.

Le bien-heureux Frere Pierre de Fabriano illustre en charité. 80. iii.

Frere Pierre de Foix combien il a travaillé, & dépensé pour soûtenir Eugene IV. contre l'Antipape. 186. iv.

Le bien-heureux Frere Pierre de Penna Lay illustre en vertu. 82. x.

Le bien-heureux Frere Pierre Tiercere illustre en pieté. 54. xiv.

Le bien-heureux Frere Pierre Regalato, sa jeunesse, se rend Conventuel, suit Frere Pierre de Villacret, miracle de la providence, chasse des Hirondelles, fait parroistre le Convent en feu, est transporté en un moment bien loin, marche sur les eaux, loüé par un enfant qui tétoit, revelation du salut d'une femme qui s'estoit desesperée, postulant trouvé revêtu en Frere Mineur dans le tombeau, arreste un Taureau fougueux, pain changé en Roses, ses vertus. 261. iii.

Le bienheureux Fr. Pierre de Santoyo un des Fondateurs de l'Observance en Espagne, sa vie, sa mort. 25. viii.

Le bien-heureux Frere Pierre de Villacret Fondateur de l'Observance en Espagne, sa mort. 79. i.

Frere Pierre de Mendosse predicateur celebre. 91. iii.

Preface de la Messe de la sainte Vierge comment instituée. 78. xii.

Digitized by Google

Privileges pour les Confeſſions ſelon la Clementine *Dudum*, confirmez par Boniface IX. & expliquez 2. iv & 5. vii. Il declare que la revocation qu'il avoit faite de quelques-uns ne s'eſtendoit pas à la compagnie des pelerins de Jeſus-Chriſt. 6. i. confirmés par l'Evêque de Primiſlau comme arbitre. 30. vi. Les erreurs de Jean de Poliaco ſur les privileges, renouvellées, & Alexandre V. les condamne. 32. xi. Eugene IV. les confirme. 84. xlii. En accorde pluſieurs. 190. xx. Nomme des Evêques pour conſervateurs. 239. xxiii.

Procureurs generaux pour les deux familles de l'Obſervance. 89. v.

Providence divine pour l'entretien des Freres Mineurs. 181. xxv.

Provinciaux *Preſident* à leurs Chapitres en l'abſence du general par Ordre du *Pape*. 42. i.

Q

Queſte, Boniface IX. défend aux Evêques ſous peine d'excommunication d'empêcher les Freres Mineurs de faire la queſte. 6. vii.

R

Raguſe, ſa Vicairie ſe conſerve ſeparée. 243. ix. Origine de ſa *Province*. 258. lviii.

Reformation de Frere Jean de Breſſe caſſée. 139. vii.

Le bien-heureux Frere Reginald. 237. xvii.

Regle de ſaint François, difficultez ſur ſon obſervation reſoluës par S. Bernardin. 186. viii.

Religieuſes de ſainte Claire nommées Clariſſes par le Pape. 166 xxiv. Exemptées de la juriſdiction des ordinaires & des ſubſides. 184. xxii. Leurs jeûnes, & les preceptes de leurs Regles reduits. 240. ii.

Religieuſes de ſainte Claire illuſtres en nobleſſe, Sœur Agnez, Sœur Izabelle Tantes d'Henry III. Roy de Caſtille. 27. i Sœur Yolante Princeſſe d'Aragon. 66. xxiv Sœur *Philippe* de Gueldres Reyne de Sicile. 128. xix. Sœur Marie Villena Niece de Marie Reyne d'Aragon 234. xxv Sœur Marie de Bourbon fille de Jaques Roy de Sicile. 234. xxvii. Pluſieurs à Rome 282. xxxvii. Pluſieurs à Calabazano 283. xxi.

Revenus ne peuvent eſtre adminiſtrez par des Seculiers pour ſervir aux Freres Mineurs. 254. xlii.

Frere Robert Colman illuſtre en ſcience, Chancelier de l'Univerſité d'oxfort, attire à l'Ordre Clopton grand juſticier d'Angleterre. 98. vii.

Frere Robert de Licio, ſon relâchement. 276. xiv L'excellence de ſes predications; ſon libertinage. 278. xix.

Le bien-heureux Frere Robert Maleteſte Tiercere Seigneur de Rimini, ſa vie admirable, ſa mort. 131. ix.

S

Le Bien-heureux Pierre Sabin de Capello 5. x.

Scythie on y erige une Vicairie. 242 viii.

S. Sebaſtien, une partie de ſa teſte envoyée au Conveut de Bruges par le Pape. 116. xiv.

Le B. Frere Sebaſtien de Celanta. 191 xxvii.

Le B. Fr. Senſus à Perouſe. 125. vii.

Sepultures libres aux Egliſes des Freres Mineurs. 94. xvii. & 113. xx. & 210. xv.

Digitized by Google

Statuts Martiniens dreſſez par le bienheureux Fr. Jean de Capiſtran, receus, puis laiſſez. 119. ii.

Superieurs reduits au trienne par Eugene. 238. ix.

Frere Sylveſtre appaiſe la ſedition dans Come, & l'Evêque inſtituë une proceſſion en reconnoiſſance de cette grace. 180. xxii.

T

TErre-Sainte, ſes Saints Lieux confirmez aux Freres Mineurs. 71. vii. & 76. ii. Le Gardianat de Jeruſalem attribué à l'Obſervance. 76. iii. Les Juifs obtienent la chapelle de David & quelques autres Lieux, dequoy le Pape & la Reyne de Naples les puniſſent. 115. v.

Teſtamens, executeurs de celui d'Henry III. Roy de Caſtille Frere Jean Henriquez, & Fr. Ferdinand Illeſcas. 27. i.

Le bien-heureux Fr. Thomas de Florence ſurnommé de Scarlin, gouverne l'Obſervance dans les Provinces de ſaint Antoine, & de Calabre. 61. viii. Sa vie admirable, ſa mort, ſes miracles. 245. xv. ceſſe pendant quatre ans d'en faire par le commãdement du B. Frere Jean de Capiſtran, ſa canonization pourſuivie. 250. xxvii.

Le B. Fr. Thomas Cendan. 191. xxvi

Freres Tierceres obtienent permiſſion de vivre regulierement à Utrech, avant qu'à Foligni. 5. vi. Eſtabliſſent pluſieurs maiſons en Eſpagne, & ont un General. 7. x. Declarez reguliers. 49. xix. Pierre Jean d'Urbin, & Jean de Callio illuſtres en vertu. 133. xv. Soûmis aux Superieurs de l'Ordre. 110. xlii. Vivoient regulierement avant l'an 1439. 182. xxx. & 228. xliv. Privileges, & maiſons, leur habit, Religieux en divers endroits. 259. liv. Reçoivent permiſſion d'élire un viſiteur, puis ſont remis ſous l'Ordre: ſe peuvent marier, s'ils n'ont fait des vœux. 166. xxxvi. & 228. xliv

Sœurs Tierceres obtienent une Generale, que Pie II. revoqua. 113. xvii. & 212. xxiv. Catherine femme de Gales ſi Duc de Milan Tiercere illuſtre. 9. iv.

V

LA Sainte Vierge aſſiſte miraculeuſement un Religieux, qui ſe plaignoit d'eſtre delaiſſé. 141. xv.

Le B. Fr. Vincent des Ruſcons, une Roſe naît de ſon ſepulchre. 190. xxiii

Le bien-heureux Frere Vincent de Siene compagnon de ſaint Bernardin meurt, plainte lugubre du ſaint ſur ſa mort. 204. vii. Obligé par vœu de ne pas dire les merveilles ſecretes de ſaint Bernardin. 210. ix

Univerſité de Paris a ordre du Pape de recevoir les Bacheliers preſentés par les mendians. 204. iv.

Univerſitez, reglemens pour les Freres Mineurs. 66. ii. Chaires qui appartenoient à l'Ordre en divers endroits. 199. xviii.

Vuiclef ſa doctrine condamnée à Rome par un concile. 47. ix.

Fin de la Table du Cinquiéme Tome.

Digitized by Google